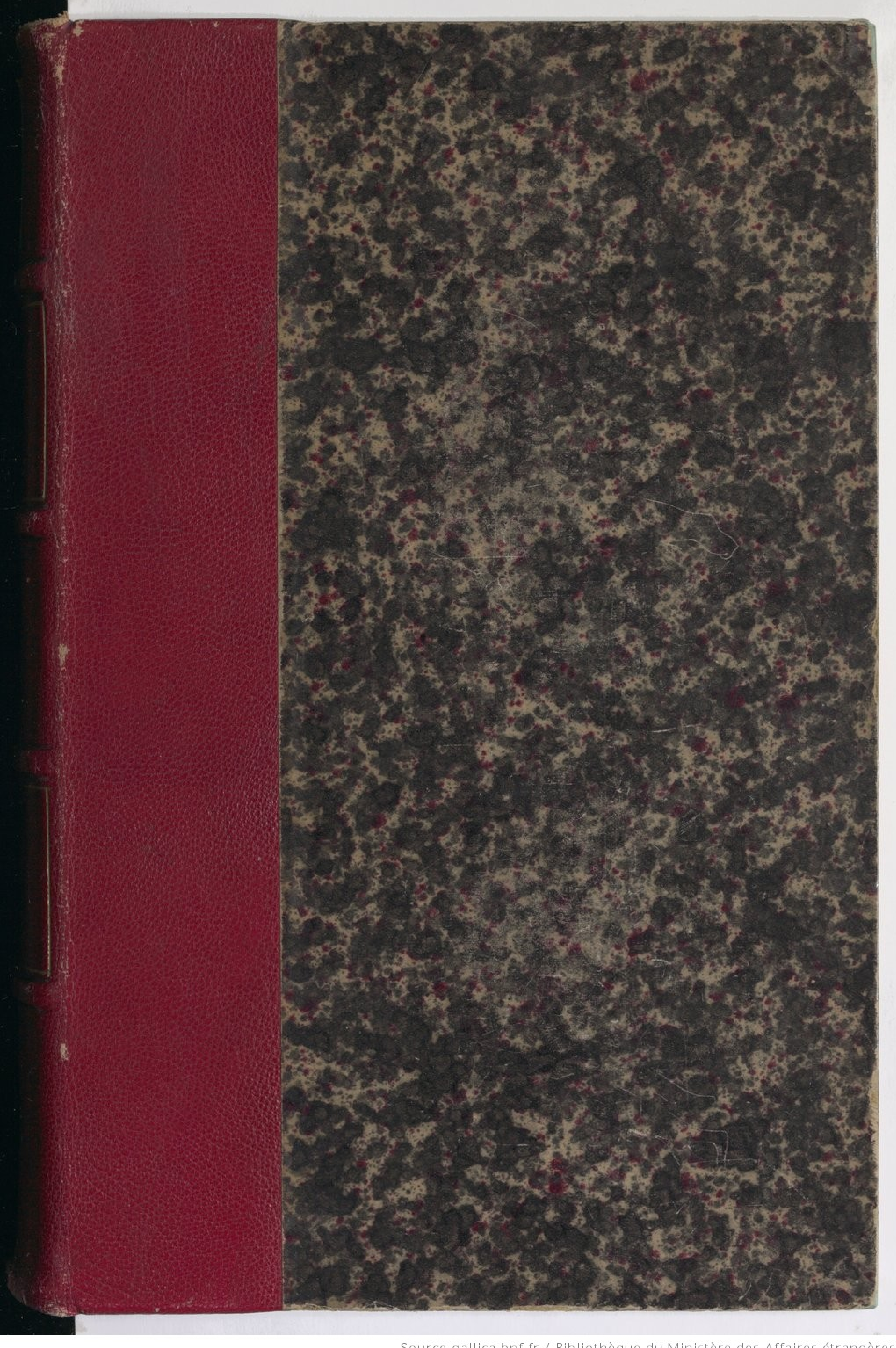
Papiers de Barthélemy, ambassadeur de France en Suisse, 1792-1797, publiés sous les auspices de la Commission des [...]






MINISTERE
DES

INVENTAIRE ANALYTIQUE

DES

ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

CORRESPONDANCE POLITIQUE

SUISSE (1792-1797)

IV

COMMISSION DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES

M. Albert Sorel, *chargé d'examiner les analyses des dépêches de Barthélemy, rend compte de ce travail et constate qu'il a été exécuté conformément aux instructions de la* Commission.

(Extrait du procès-verbal de la séance du 7 avril 1886.)

Vu par le Commissaire délégué,

Signé :

ALBERT SOREL.

*Tous les volumes de l'*Inventaire analytique de la Correspondance politique *devront être soumis en manuscrit à l'examen du* Bureau historique. *Le chef de ce Bureau en fera l'objet d'un rapport au* Chef de la Division des Archives.

*Aucun volume de l'*Inventaire analytique *ne pourra paraître sans être revêtu du visa du* Chef de la Division des Archives, *par l'intermédiaire duquel les manuscrits seront transmis à l'éditeur.*

(Extrait du procès-verbal de la séance du 6 mai 1885.)

Vu par le Chef de la Division des Archives,

Signé :

J. GIRARD DE RIALLE.

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD et GALLOIS.

INVENTAIRE ANALYTIQUE
DES ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

PAPIERS DE BARTHÉLEMY

AMBASSADEUR DE FRANCE EN SUISSE

1792 — 1797

PUBLIÉS
SOUS LES AUSPICES DE LA COMMISSION DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES

PAR M. JEAN KAULEK

IV

AVRIL 1794-FÉVRIER 1795

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1889

PAPIERS

DE

BARTHÉLEMY

1794

1. — *Baden, 12 germinal [1er avril]*. — Barthélemy à Deforgues. Réclamations des citoyens Beausobre, de Morges; Marc Barbe, de Nyon; Crosier, secrétaire du Conseil à Estavayer-le-Lac, canton de Fribourg; Daniel Fasnacht, de Morat; Rusillion, d'Yverdon.

Vol. 445, f° 29, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

2. — *Baden, 12 germinal [1er avril]*. — Barthélemy au ministre de la Guerre, Bouchotte. Requête en faveur du citoyen Tillier, ci-devant officier aux gardes suisses, membre du conseil souverain de Berne, et du général Diesbach. Retour dans sa patrie du citoyen Nicolas Moosbrugger, bourgeois de Fribourg.

Vol. 445, f° 29 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

3. — *Baden, 12 germinal [1er avril]*. — Barthélemy à Deforgues. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 445, f° 30 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — Bâle, 29 mars. — L'État de Bâle à Barthélemy en faveur de Sybille-Louise Ochs, veuve Dietrich.

Vol. 445, f° 30, copie, 1/2 p. in-f°.

4. — *Bâle, 12 germinal [1er avril]*. — Bacher à Deforgues. Exportation du tan. Nouvelles d'Allemagne.

Vol. 444, f° 242, original, 4 p. 1/4 in-f°.
Vol. 445, f° 42 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

5. — *Paris, 12 germinal [1er avril]*. — Le commissaire ordonnateur adjoint au ministre de la Guerre, Bouchotte, à Barthélemy. Pensions des invalides suisses.

Vol. 445, f° 64, copie, 2/3 p. in-f°.

DEFORGUES A BARTHÉLEMY

6. — *Paris, 13 germinal [2 avril]*. — Envoi de la pièce suivante. Affaires de la république de Mulhouse. POLITIQUE N° 99.

Vol. 444, f° 265, minute, 3/4 p. in-f°.
Vol. 441, f° 290, original, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 445, f° 77 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 6 germinal* [*26 mars*]. — Arrêté du Comité de Salut public relatif aux affaires de Mulhouse.

Vol. 441, f° 288, copie, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 444, f° 207, copie, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 77 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

7. — *Paris, 13 germinal* [*2 avril*]. — Deforgues à Barthélemy. On a répandu dans le Valais le signalement d'un nommé Probst, Alsacien, envoyé, dit-on, pour soulever le peuple de cette contrée. Le fait est que Probst est chargé d'une mission en Allemagne et qu'il se trouve actuellement à Nuremberg. Le ministre invite Barthélemy à faire démentir « ces rapports absurdes et malveillants. »

Vol. 445, f° 69 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

8. — *Paris, 13 germinal* [*2 avril*]. — Deforgues à Barthélemy. En isolant Bacher de Barthélemy le Ministre craindrait qu'il ne régnât plus entre eux « cette intelligence qui résulte de la fréquence et de la nécessité de leurs rapports. » Il refuse donc de donner à Bacher des instructions particulières, mais autorise Barthélemy à lui déléguer tous les pouvoirs qu'il jugera nécessaires au bien du service, et à lui donner en conséquence les instructions voulues et une juste augmentation de traitement.

Vol. 444, f° 266, minute, 1 p. in-f°.
Vol. 441, f° 291, original, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 82, copie, 3/4 p. in-4°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 296. **9.** — *Baden, 13 germinal* [*2 avril*]. — Barthélemy fait connaître les mesures prises par Berne et Zurich relativement aux faux assignats. Fribourg vient d'instituer une commission pour connaître de tout ce qui a rapport à ce sujet; cet État vient également de renvoyer un bon nombre d'émigrés. Requête de l'avoyer de Berne en faveur du citoyen Briselance.

Vol. 444, f° 250, original, 5 p. in-f°.
Vol. 445, f° 30 v°, copie, 2 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Berne, 30 mars.* — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Faux assignats. Requête en faveur du sieur Briselance.

Vol. 444, f° 233, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 445, f° 31 v°, copie, 1 p. in-f°.

1. Reçue le 20 germinal [9 avril].

b. — *Zurich, 2 avril.* — M. Vincent à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 444, f° 264, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 445, f° 32, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES[1]

10. — *Baden, 13 germinal [2 avril].* — Barthélemy donne de longs détails sur la situation de la Suisse et de Genève au point de vue des subsistances. Il insiste sur la nécessité de ne pas faire d'exceptions dans le payement des pensions de Lucerne : c'est l'État que nous payons dans la personne des particuliers, et l'État de Lucerne s'est toujours bien conduit à l'égard de la France. POLITIQUE N° 297.

« On parle vaguement depuis quelque temps du projet de quelques officiers suisses de former pour le service de l'Angleterre un régiment qui ne seroit composé que de déserteurs des diverses nations. J'ai cherché à savoir si cette idée a quelque réalité. Je pense qu'elle n'en a aucune puisque je n'ai pu parvenir encore à obtenir une seule notion certaine. Toutefois je ne laisse pas ignorer que, si elle en acquéroit, elle provoqueroit nécessairement des inquiétudes. J'ai écrit dans ce sens à Berne et à Fribourg.

« On mande de Paris que dans un rapport préparé par le Comité de Salut public sur les pensions militaires suisses il est dit que les pensionnaires remettront leurs anciens brevets pour en obtenir de nouveaux. A cette sage mesure ne seroit-il pas convenable d'en ajouter une autre..... ce seroit que chaque pensionnaire qui auroit reçu en France sous le précédent gouvernement un ordre militaire, en remît les marques au citoyen Troette ou s'engageât à ne les jamais porter sous peine de perdre son traitement.....

« Je t'ai mandé il y a quelques mois que les officiers bernois employés dans le régiment de leur Canton qui est en Piémont étoient si mécontents de leur service que plusieurs donnoient leur démission et revenoient chez eux. Il en est de même aujourd'hui du service de Hollande. L'État de Berne y entretient deux régiments. Les officiers sont si dégoûtés que plusieurs quittent. On ne trouve personne dans le Canton pour les remplacer. »

La fin de la dépêche est relative aux démêlés du citoyen Rengguer avec l'abbaye de Bellelay et aux affaires des Grisons.

Vol. 444, f° 253, original, 12 p. 2/3 in-f°.
Vol. 445, f° 33 v°, copie, 4 p. 2/3 in-f°.

1. Reçue le 20 germinal [9 avril].

Pièces jointes. — a. — *Porentruy, 22 ventôse [12 mars].* — Le citoyen Rengguer, président du Comité de surveillance, à Barthélemy. Démêlés avec l'abbaye de Bellelay.

Vol. 444, f° 88, copie, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 445, f° 39, copie, 2/3 p. in-f°.

b. — *Baden, 12 germinal [1er avril].* — Barthélemy à Rengguer. Réponse à la lettre précédente.

Vol. 444, f° 247, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 445, f° 39, copie, 2/3 p. in-f°.

11. — *Baden, 13 germinal [2 avril].* — Barthélemy à Deforgues relativement à la veuve du général Hallweil, à Jean-Baptiste Spiess et à la citoyenne Midy.

Vol. 445, f° 41, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

12. — *Baden, 13 germinal [2 avril].* — Barthélemy à Deforgues relativement au château d'Angenstein.

Vol. 444, f° 261, original, 2 p. in-f°.
Vol. 445, f° 40 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Quartier général de Blotzheim, 23 ventôse [13 mars].* — Le général Schérer à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 444, f° 263, copie, 2/3 p. in-f°.

b. — *Soleure, 9 mars.* — Le général Altermatt au général Schérer. Même sujet.

Vol. 442, f° 352 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 444, f° 262, copie, 1/2 p. in-f°.

13. — *Baden, 13 germinal [2 avril].* — Barthélemy aux administrateurs du département de la Seine-Inférieure. Réclamation du baron de Reding.

Vol. 445, f° 42, copie, 1/2 p. in-f°.

14. — *Baden, 13 germinal [2 avril].* — Barthélemy aux représentants du peuple à Lyon. Réclamation du citoyen François-Louis Boy de la Tour, de Motiers Travers, pays de Neuchâtel.

Vol. 445, f° 42, copie, 1/3 p. in-f°.

15. — *Baden, 13 germinal [2 avril].* — Barthélemy au district de Carouge. Faux assignats.

Vol. 445, f° 42 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

16. — *Baden, 13 germinal* [*2 avril*]. — Barthélemy à Soulavie. Approvisionnements. Réclamation du citoyen Pourtalès. Contrebande.

Vol. 445, f° 36 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

17. — *Baden, 2 avril.* — Barthélemy à l'avoyer de Mulinen. Même sujet. Faux assignats. Croisière établie sur le lac de Genève. Levée d'un régiment pour le service d'Angleterre. Réclamations en faveur de M. Briselance et du jeune Wydler, d'Arau.

Vol. 445, f° 37, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

18. — *Baden, 2 avril.* — Barthélemy à MM. de Bâle. Accusé de réception de la lettre du 29 mars relative à la veuve Dietrich.

Vol. 445, f° 30 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

19. — *Baden, 13 germinal* [*2 avril*]. — Barthélemy à [Colchen]. Il va écrire à Fribourg au sujet de Joseph Bulliard. Il demande à ne pas être entièrement séparé de Bacher, et sollicite pour celui-ci des instructions. Il voudrait qu'on n'imprimât pas toutes les pièces relatives à la Suisse, mais quelques-unes seulement : « Les Suisses n'aiment pas à figurer sur le grand théâtre du monde. » Il n'a pu faute d'argent envoyer plus tôt Sturler à Berlin ou à la Haye : d'ailleurs, il aimerait mieux le garder à Berne, il agira selon les instructions du ministre. Il demande une bonne gratification pour Sturler.

Vol. 444, f° 260, original, 2 p. in-f°.

20. — *Zurich, 13 germinal* [*2 avril*]. — Schweizer à Deforgues. Affaires des Grisons.

Vol. 444, f° 267, original, 15 p. 1/4 in-f°.

21. — *Zurich, 2 avril.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 445, f° 39 v°, copie, 1 p. in-f°.

22. — *Genève, 13 germinal* [*2 avril*]. — Soulavie à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 445, f° 85, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Granson, 21 mars.* — M. de Fegely, bailli de Granson, à Soulavie. Même sujet.

Vol. 445, f° 85, copie, 1/4 p. in-f°.

23. — *Quartier général de Grenoble, 13 germinal* [*2 avril*]. — Le général en chef commandant l'armée des Alpes, Dumas, à Barthélemy,

relativement au citoyen Mayer, commandant du 1er bataillon franc de la République.

Vol. 445, f° 99 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

24. — *Paris, 13 germinal* [*2 avril*]. — Le ministre des Contributions publiques, Destournelles, à Barthélemy. Vente du sel d'Epsom provenant des salines du Jura.

Vol. 445, f° 64 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

25. — *Baden, 14 germinal* [*3 avril*]. — Barthélemy au citoyen Rambour, accusateur public du tribunal criminel du département du Doubs, relativement à Joseph Bulliard, du canton de Fribourg, prévenu d'avoir introduit en France de faux assignats.

Vol. 445, f° 43 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

26. — *Mulhouse, 3 avril.* — Le chancelier Hofer à Barthélemy. Affaires de Mulhouse.

Vol. 445, f° 67 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

27. — *Paris, 15 germinal* [*4 avril*]. — Le chargé provisoire du département des Affaires étrangères, Goujon [1], à Barthélemy. Sels. Approvisionnements. Mort du citoyen Jacques-Henri Rochat, de Berne. Réclamations en faveur du sieur Barbier, ancien officier au régiment de Sonnenberg; de Tobie-Gontrand Billens, membre du grand conseil de Fribourg; des héritiers de Machette, ancien capitaine au régiment des gardes suisses; du capitaine Bennet; de Jean-Georges Strockeisen; de Jacques-Daniel Joncquières, négociant de Berne; du sieur Brun, négociant à Morges, pays de Vaud. Traites sur Hambourg.

Vol. 445, f° 99 v°, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

28. — *Baden, 15 germinal* [*4 avril*]. — Barthélemy à Deforgues. Réclamation en faveur de Charles-Ferdinand Vaucher, de Neuchâtel.

Vol. 445, f° 44, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Neuchâtel, 2 avril.* — Le président de la commission secrète de Neuchâtel, Sandoz de Travers, à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 445, f° 44 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

29. — *Baden, 15 germinal* [*4 avril*]. — Barthélemy au représentant du peuple Lejeune, en mission dans les départements du Doubs et du Jura. Même sujet.

Vol. 445, f° 44 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1. Jean-Marie-Claude-Alexandre Goujon, né à Bourg-en-Bresse, le 13 avril 1766. Nommé au ministère de l'Intérieur, après la suppression du conseil exécutif, il fut délégué pour signer les dépêches du département des Affaires étrangères et conserva ses fonctions jusqu'au 19 germinal, date de la nomination de Buchot comme commissaire des Relations extérieures.

30. — *Bâle, 15 germinal [4 avril].* — Bacher à Deforgues. Nouvelles d'Allemagne. Mesures prohibitives prises par l'Autriche pour entraver les exportations d'Allemagne en Suisse. « Le conseil de Bâle, pressé par le besoin d'avoir du blé, sévit avec une extrême rigueur contre tous ceux qui ont favorisé l'exportation du riz et des autres denrées en France... »

« Mounier, ex-constituant, voyage en Suisse..... »

Vol. 444, f° 277, original, 4 p. in-f°.
Vol. 445, f° 45, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

RIVALZ A DEFORGUES [1]

31. — *Bâle, 15 germinal [4 avril].* — « On nous assure que les personnes attachées à la Prusse ont agi pour que les rations demandées par le roi aux six Cercles antérieurs de l'Empire lui fussent refusées.

« On rapporte que l'un des agents autrichiens parlant à un député des Cercles, et voulant le déterminer en faveur des prétentions du roi de Prusse, lui faisoit un tableau si effrayant de l'Empire abandonné à ses propres forces que le député lui répliqua d'un ton très assuré : « Si « nous sommes abandonnés, nous pourrons bien finir par faire cause « commune avec les François. »

« Francfort n'étant plus gardé que par ses habitants, est retombé dans ses premières alarmes. Nombre de marchands suisses ont contremandé l'envoi des objets destinés pour la prochaine foire, malgré quelques négociants de Francfort qui semblent avoir été envoyés pour prêcher la sécurité à cet égard.

« Les réclamations des fabricants d'Allemagne au sujet des marchandises arrêtées par les Autrichiens deviennent tous les jours plus vives et l'embarras de nos ennemis est d'autant plus grand qu'il y a eu des mouvements dans le Wurtemberg, ainsi que des rixes dans le margraviat, entre divers officiers autrichiens et les paysans armés.

« La nouvelle d'un accommodement entre la Prusse et la Hollande d'un côté, et la République françoise de l'autre, a été répandue parmi les alliés aux Pays-Bas et y a produit beaucoup de sensation. On lui attribue le brusque départ de l'archiduc et du ministre anglois. Celui du colonel Fischer, envoyé en même temps à Mayence, feroit pencher pour cette opinion. Cependant d'autres avis disent que le plan de campagne du colonel Mack ayant été jugé impraticable au moment où il falloit l'exécuter, il a fallu pour le faire changer employer à Londres et à Vienne des hommes d'autant plus accrédités que ces Cours l'avoient adopté avec une sorte d'enthousiasme.

« La totalité de l'Allemagne est intimidée ou très mécontente. En

1. Reçue le 20 germinal [9 avril].

dirigeant nos armes contre l'Autriche, tandis que nous ferions quelques démarches propres à rassurer les États d'Empire, l'affoiblissement de cette puissance seroit d'autant plus prompt, et d'autant moins coûteux pour la République que l'Autriche qui les a tous désobligés, en seroit abandonnée.

« Les craintes que manifeste le général Beaulieu de ne pouvoir défendre les pays de Luxembourg et de Trèves, ont ajouté aux défiances des aristocrates sur les succès que s'est promis la coalition. Par aristocrates je n'entends jamais parler des émigrés, car ceux-ci, comme après leurs défaites de la Champagne et du Bas-Rhin, continuent à voir la contre-révolution à trois semaines de date.

« L'Archiduc Charles est attendu à Bruxelles; on dit que l'Empereur y arrivera deux jours après.

« Un corps de cavalerie polonoise que les Russes vouloient engager au service de Catherine, est parvenu à se réfugier sur le territoire prussien, où il a été accueilli. On croit que les hostilités vont commencer entre les Turcs et les Russes.

« L'État de Neuchâtel vient de prier celui de Bâle de ne plus accorder pour son territoire de passeports aux émigrés, qui en sont exclus à compter du 8 avril. Ce trait vient à l'appui des intentions pacifiques qu'on attribue au roi de Prusse.

« Il n'est point encore question d'un nouvel agent de l'Empereur près les Suisses : désormais nous aurons besoin de quelque victoire aux Pays-Bas pour tempérer les effets de la malveillance du clergé et des privilégiés chez ce peuple. »

Vol. 444, f° 275, original, 3 p. 1/4 in-f°.

32. — *Saint-Maurice, 15 germinal* [*4 avril*]. — Helfflinger à Barthélemy. Craintes d'une tentative des émigrés sur les frontières du Mont-Blanc. Affaires du Valais.

Vol. 445, f° 77, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

33. — *Bar-sur-Ornin, 15 germinal* [*4 avril*]. — Les administrateurs du département de la Meuse à Barthélemy, relativement au capitaine Duval.

Vol. 445, f° 152 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

34. — *Metz, 15 germinal* [*4 avril*]. — Arrêté relatif aux passeports, pris par J.-B. Lacoste, représentant du peuple près les armées du Rhin et de la Moselle.

Vol. 445, f° 55, copie, 2/3 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

35. — *Baden, 16 germinal* [*5 avril*]. — Les Autrichiens « ont resserré le cordon à l'entour de Schaffouse. Ils enlèvent les chevaux qu'on y conduit de la Souabe et tirent impitoyablement sur les conducteurs..... C'est un moment d'orage à laisser passer. Tenons-nous pour quelque temps à l'écart. Laissons agir le mécontentement des manufacturiers et des paysans allemands qui ne pourront pas souffrir pendant longtemps qu'on les prive des moyens de vendre fort chèrement le produit de leur industrie et le superflu de leurs bestiaux. Laissons aussi les Suisses s'approvisionner de nouveau, se refaire en chevaux, en bestiaux et objets de toutes manufactures (*sic*) : leur superflu refluera bientôt chez nous..... Il est possible que nos besoins ne nous donnent pas le temps d'attendre; mais il est encore plus impossible que la Suisse fasse plus que ses foibles ressources et sa position difficile ne le lui permettent. POLITIQUE N° 298. Approvisionnements.

« Je ne sais si tu as été instruit du sort d'un agent que notre gouvernement a envoyé en Allemagne il y a environ deux mois. Le citoyen La Quiante en a eu le détail à Schaffouse de la manière la plus certaine, quoi qu'on n'ait pu lui dire ni son nom, ni l'autorité qui l'envoyoit. Il se présenta à Schaffouse à une personne de confiance qui, à ses propos indiscrets, l'engagea à retourner sur ses pas. L'agent s'emporte et lui demande si elle ressemble à toute cette ambassade de Bâle, qui n'est composée, disoit-il, que de modérés et qu'il s'est bien donné de garde de visiter en passant. « Ce ne sont pas de ces gens-là qu'il nous faut, « mais bien des patriotes de ma trempe. Tu apprendras bientôt comme « je sais me montrer aux nations étrangères. » La personne à qui il parloit redouble ses instances pour qu'il rentre en France. Il part. Arrivé à Stuttgart, il se rencontre à dîner avec des officiers autrichiens. Il leur porte la santé de la République françoise. On l'arrête, on le fouille, on trouve dans sa poche sa commission, et, après l'avoir tenu pendant quelques jours au cachot, on le conduit dans le bannat de Temeswar.

« Je joins ici copie d'une lettre de Berne et d'une autre de Nyon. Celle-ci a rapport à quelques observations et questions que j'avois faites sur les moyens à imaginer pour éliminer de la Suisse Mallet du Pan. Nous n'avons aucun droit sur lui puisqu'il n'est pas François, et dès lors la chose n'est guère praticable. L'auteur de la lettre ne paroît pas au fond le croire si redoutable. Il dit qu'un François a toute influence sur lui. Il suppose que ce François est Mounier qui a demeuré quelque temps à Berne avec le fils d'un pair d'Angleterre dont il est devenu l'instituteur. Mounier vient d'en partir et de se rendre à Bâle. On me

1. Reçue le 22 germinal [11 avril].

mande qu'il a fait visite aux chefs de l'État et qu'il les a accablés d'assurances de tous les sentiments d'amitié que l'Angleterre porte à la Suisse. »

Barthélemy insiste sur la nécessité de faire en faveur des Suisses une exception à l'article du décret de la Convention qui oblige tous les porteurs de rentes viagères à se constituer en personne, avec quatre témoins, par-devant les agents de la République françoise pour avoir des certificats de vie. L'Ambassadeur propose d'autoriser les Suisses à se pourvoir de ces certificats dans les chancelleries de leurs Cantons.

Vol. 444, f° 284, original, 4 p. 3/4 in-f°.
Vol. 445, f° 45 v°, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *S. l. n. d.* — Note remise par le citoyen La Quiante au retour de son voyage à Schaffouse. Approvisionnements.

Vol. 444, f° 287, copie, 2 p. 2/3 in-f°.
Vol. 445, f° 46 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

b. — *Berne, 1er avril.* — Frisching à Barthélemy. Approvisionnements. Dissentiment entre la Prusse et l'Autriche. « J'ai ouï dire qu'il y avoit du bruit dans les Grisons. On n'en impute pas la cause aux François, mais bien aux Autrichiens..... » Dumouriez « a été, l'automne passé, pendant quelques semaines chez le colonel Weiss incognito. A la fin on en a eu veut et on l'a obligé de le faire décamper. » Décret de la Convention relatif aux rentes viagères.

Vol. 444, f° 248, copie, 3 p. 1/4 in-f°.
Vol. 445, f° 47 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

c. — *Nyon, 1er avril.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Détails relatifs à Mallet du Pan. Approvisionnements.

Vol. 444, f° 245, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 445, f° 48 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE n° 299. Affaire des Grisons.

36. — *Baden, 16 germinal [5 avril].* — Affaires des Grisons.

Vol. 444, f° 289, original, 3 p. in-f°.
Vol. 445, f° 49 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Coire, 31 mars.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaire des Grisons.

Vol. 444, f° 239, copie, 4 p. 1/3 in-f°.
Vol. 445, f° 50, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

1. Reçue le 22 germinal [11 avril].

b. — *Coire, 19 mars*[1]. — Le baron de Cronthal aux trois Ligues grises. Même sujet.

Vol. 445, f° 51, copie, 1/2 p. in-f°.

c. — *Coire, 20 mars.* — Le baron de Cronthal aux trois Ligues grises. Même sujet.

Vol. 444, f° 154, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 445, f° 51 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

d. — *Coire, 20 mars.* — Les Chefs et Conseils des trois Ligues grises au baron de Cronthal. Même sujet.

Vol. 444, f° 155, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 52, copie, 2/3 p. in-f°.

e. — *Feldkirch, 21 mars.* — Le baron de Cronthal aux trois Ligues grises. Même sujet.

Vol. 445, f° 51 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

f. — *Feldkirch, 25 mars.* — Le baron de Cronthal aux trois Ligues grises. Même sujet.

Vol. 444, f° 195, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 445, f° 52, copie, 2/3 p. in-f°.

37. — *Baden, 16 germinal* [*5 avril*]. — Barthélemy à Deforgues. Réclamation en faveur du citoyen Henri Briselance, secrétaire du gouvernement de la prévôté de Moutier Grandval.

Vol. 445, f° 52 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Moutier, 24 mars.* — Les président et conseil de la prévôté de Moutier Grandval à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 445, f° 52 v°, copie, 1 p. in-f°.

38. — *Baden, 16 germinal* [*5 avril*]. — [Barthélemy à Colchen.] Instructions et traitement de Bacher. Pensions. Réclamations en faveur des citoyens Briselance et de Wrintz.

Vol. 444, f° 291, minute, 1 p. in-f°.

39. — *Paris, 16 germinal* [*5 avril*]. — Le chargé provisoire du département des Affaires étrangères, Goujon, à Barthélemy. Réclamation de la comtesse de Hornbourg.

Vol. 445, f° 102 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1. Nous ne croyons pas devoir séparer l'une de l'autre les cinq pièces suivantes quoique deux d'entre elles seulement aient été jointes réellement à la dépêche de Barthélemy, le Ministre ayant eu déjà communication des autres par une autre voie.

40. — *Lausanne, 16 germinal* [*5 avril*] [1]. — Bulletin de Venet. Approvisionnements. Émigrés. Chartes et titres sauvés par les moines, et transportés de Bordeaux en Espagne par mer. Compagnie établie à Lausanne, pour l'extraction du numéraire de France.

Vol. 444, f° 279, original, 8 p. in-4°.

41. — *Schaffouse, 16 germinal* [*5 avril*]. — Lettre sans nom d'auteur adressée à Bacher. Achats de poudre à l'étranger. Détails d'intérêt militaire. Transit. Traitement des agents français à l'étranger.

Vol. 444, f° 300, copie, 4 p. 2/3 in-4°.

42. — *Genève, 16 germinal* [*5 avril*]. — Soulavie à Barthélemy. Approvisionnements; réclamation du citoyen Pourtalès. Affaires de Genève. Faux assignats; conduite du bailli de Granson.

Vol. 445, f° 85 copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Genève, 16 germinal* [*5 avril*]. — Soulavie à Deforgues. Faux assignats; conduite du bailli de Granson.

Vol. 445, f° 85 v°, copie, 1 p. in-f°.

43. — *Paris, 16 germinal* [*5 avril*]. — Le commissaire ordonnateur adjoint au ministre de la Guerre, Bouchotte, à Barthélemy. Réclamation du chef de brigade Watteville. Réclamations des régiments suisses en général.

Vol. 445, f° 102, copie, 1/2 p. in-f°.

44. — *Schaffouse, 5 avril.* — M. de Meyenbourg, bourgmestre du canton de Schaffouse, à Barthélemy. Approvisionnements.

Vol. 445, f° 62 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

45. — *Baden, 17 germinal* [*6 avril*]. — Barthélemy aux administrateurs du district de Belfort relativement à la somme en espèces destinée à MM. Achille Weiss et Cie de Bâle, arrêtée à Belfort.

Vol. 445, f° 55, copie, 1/4 p. in-f°.

46. — *Baden, 6 avril.* — Barthélemy à l'avoyer de Mulinen. Affaires de Mulhouse. Ménagements du bailli de Granson pour des émigrés dénoncés par Soulavie. Affaires du Mont-Terrible et de l'Erguel.

Vol. 445, f° 53 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

47. — *Pontarlier, 17 germinal* [*6 avril*]. — L'agent national près le district de Pontarlier, Panon, à Barthélemy. Approvisionnements.

Vol. 445, f° 95 v°, copie, 1 p. in-f°.

1. Reçue le 25 germinal [14 avril].

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

48. — *Baden, 18 germinal* [*7 avril*]. — « J'anticipe, Citoyen ministre, sur l'envoi de mon messager à Huningue pour te faire arriver deux jours plus tôt la déclaration prussienne ci-jointe que je devrois croire d'après ce qu'on me dit que tu n'auras pas reçue et qui me paroît être d'un très grand intérêt, puisqu'il semble qu'elle doit enfin fixer les opinions sur les véritables déterminations de la cour de Berlin. Il ne resteroit plus douteux d'après cette pièce que le tyran prussien retire ses troupes et qu'il ne laissera réuni à celles de l'Autriche que son contingent. On écrit de Heidelberg que la première division de son armée a très certainement quitté le théâtre de la guerre le 22 mars, vieux style, pour retourner vers les États prussiens. Ce coup terrible pour la coalition doit à la fin mettre à notre discrétion la maison d'Autriche et le moment ne devroit pas être éloigné où un violent échec qu'elle essuieroit dans les Pays-Bas la réduira à les abandonner à jamais, en même temps qu'elle forceroit les Anglois à aller se retrancher dans leur île et les Hollandois à aller annoncer dans leurs villes l'arrivée des troupes françoises. Il est difficile aussi que la confusion ne devienne pas bientôt générale en Allemagne. Différents avis annoncent qu'il y a une révolte à Stuttgard et dans les villages des environs. On y a fait marcher des troupes de l'armée de Condé. La défense sévère de venir vendre en Suisse les objets que nous y achetions à des prix très hauts doit inspirer un excessif mécontentement dans les parties de l'Allemagne qui avoisinent le Rhin. On m'écrit de Schaffouse que les Autrichiens ont établi autour de cette ville double garde à tous les passages et qu'ils ne laissent plus rien passer du tout.

POLITIQUE N° 300. Déclaration prussienne.

« Il y a eu un changement dans l'armée autrichienne du Haut-Rhin. Elle se met en posture de défense. Les différents corps sont stationnés dans divers points de manière à pouvoir se réunir au moment du danger. J'envoie au citoyen Bacher la note que je reçois à ce sujet afin qu'il en fasse part au général Schérer. On continue de forcer les paysans de la Forêt-Noire et du Brisgau à garder les bords du Rhin et à transporter des vivres dans le Brisgau. »

Subsistances. Mission du citoyen Perregaux. Bruit de rassemblements hostiles dans l'Erguel et à Bienne. Détails relatifs au citoyen Marné. Barthélemy demande l'autorisation de prendre comme secrétaire particulier son frère Anicet Barthélemy, actuellement chargé d'une mission en Allemagne par la Commission des subsistances.

Vol. 444, f° 306, original, 4 p. 2/3 in-f°.
Vol. 445, f° 55 v°, copie, 2 p. 1/3 in-f°.

1. Reçue le 24 germinal [13 avril].

Pièces jointes. — a. — *Berlin, 23 ventôse [13 mars].* — *Déclaration de S. M. Prussienne.* « L'époque est arrivée où Sa Majesté le roi de Prusse se voit forcée de diminuer la part qu'elle a prise jusqu'ici à la guerre, part qui n'étoit déterminée que par sa magnanimité et son patriotisme et qu'elle est obligée maintenant de proportionner aux lois que lui prescrit la conservation de ses États et de ses sujets.

« S. M. se croit obligée avant tout de mettre sous les yeux de ses co-États ce qui a amené et fixé sa résolution.

« Lorsque la nation françoise dans la malheureuse ivresse de son délire de liberté, a non seulement brisé tous les liens politiques chez elle, mais s'est proposé de détruire aussi le bonheur de ses voisins en leur portant ses horreurs anarchiques et en attaquant avec violence le territoire de l'Empire et celui de S. M. Impériale, S. M. Prussienne joignit ses armées à celles de son allié l'Empereur, et dans la suite à celles de tout l'Empire et des autres co-alliés pour mettre des bornes aux entreprises dévastatrices d'une nation furieuse et pour assurer la paix, le repos, le bonheur, la sûreté aux innocents habitants des pays menacés.

« Ce but a guidé fidèlement les armées prussiennes jusqu'à ce moment. Il est devenu plus pressant à mesure que les ravages des François se sont étendus, et à mesure que l'effrayant danger de voir ce bouleversement général gagner le cœur de l'Allemagne a augmenté, les efforts de S. M. pour mettre une digue à ce fléau ont été proportionnés au péril ; mais bientôt ils ont surpassé ses moyens. Ce n'étoit point là une guerre contre un peuple civilisé, contre des armées disciplinées, mais bien une guerre acharnée contre des fanatiques, des furieux, se reproduisant sans cesse, ayant derrière eux une nation nombreuse, qui emploie toutes ses ressources pour la guerre, qui ne se bat pas seulement pour faire des conquêtes, mais pour bouleverser la constitution de l'Allemagne par le fer, le feu et le poison de ses principes.

« Le roi de Prusse a opposé à cet ennemi presque *invincible* une armée de 70 000 hommes de ses meilleures troupes. Voici maintenant la troisième campagne que S. M. fait avec des contrariétés de tout genre, loin de ses frontières, sur un territoire épuisé, avec des frais immenses. Elle a fait certes tous les sacrifices imaginables en tendant tous les ressorts de la monarchie prussienne. Pour assurer à l'Allemagne le repos, la tranquillité, elle n'a pas craint d'exposer sa personne sacrée, les Princes de son sang..... Pour atteindre ce but on a répandu des flots de sang prussien, on a tiré des sommes énormes de la Prusse..... Une guerre semblable devoit attaquer beaucoup plus violemment les ressources de la monarchie prussienne que celles des autres puissances plus rapprochées de la France. A la fin S. M. s'est vue dans l'impossibilité de soutenir avec ses propres moyens la part active qu'elle a prise jusqu'ici à la guerre, à moins de bouleverser ses États, de ruiner ses sujets et de se

perdre. Elle fut néanmoins toujours pénétrée du désir patriotique de continuer à l'empire germanique et même d'augmenter les forces qui devoient le protéger et le défendre. Pour arriver à ce but S. M. entra en négociation avec les puissances coalisées et leur fit proposer un arrangement dont le point le plus essentiel (indépendamment de subsides en argent) consistoit en ce que les approvisionnements en nature de la plus grande partie de l'armée prussienne seroient fournis par l'Empire et provisoirement par les six Cercles antérieurs les plus exposés au danger et les plus intéressés à cette protection. Il fut déclaré dès le principe à l'Empire assemblé et particulièrement aux susdits Cercles que, dans le cas où ces approvisionnements ne pourroient pas s'effectuer, S. M. se verroit forcée de retirer une grande partie de son armée et d'abandonner ainsi l'Empire à son sort et à sa propre défense.

« Plusieurs États de l'Empire se sont expliqués là-dessus d'une manière conforme à leurs sollicitudes pour le salut commun et le leur en particulier. S. A. E. de Mayence surtout a fait tout ce qui a dépendu d'elle, d'après ses sentiments patriotiques connus, pour faire adopter la proposition relative aux approvisionnements, et en sa qualité d'archichancelier de l'Empire a convoqué sans délai une assemblée des six Cercles.

« S. M. Royale devoit justement s'attendre que partout un égal résultat seroit la récompense de ses intentions patriotiques et des mérites qu'elle s'étoit acquis à la reconnoissance de l'Empire par son généreux dévouement à le défendre. Tout sembloit l'autoriser à voir réaliser cette attente. L'expérience du passé présentoit d'un côté l'irruption effrayante d'un ennemi ravageant et détruisant tout; de l'autre celle de l'héroïque et courageuse résistance de l'armée prussienne, de même que les sacrifices incalculables que la magnanimité du Roi avoit faits à la sûreté de l'Empire allemand, au prix du sang de ses guerriers et des trésors de ses États. En même temps cette armée postée sur les rives du Rhin offroit aux regards de l'Empire un boulevard à travers lequel l'ennemi ne pouvoit pénétrer; mais la condition sous laquelle seule elle pouvoit continuer à être utile étoit que, vu l'impossibilité physique où se trouvoient les États de la Prusse de supporter seuls ce fardeau, l'entretien de cette armée fût à la charge de l'Empire. Si cette mesure eût été consentie, il en seroit résulté pour l'avenir la perspective tranquillisante de voir l'Empire concourir avec de grands moyens aux dispositions bienveillantes du Roi pour sa défense et le maintien de sa constitution. Mais aussi chaque observateur impartial pouvoit prévoir quelles suites il pourroit résulter si on se refusoit à fournir ces approvisionnements et si on nécessitoit par là la retraite des troupes prussiennes dans leurs propres États. La conséquence qu'on devoit en redouter se présentoit d'elle-même. L'ennemi triomphant et furieux se ruant et pénétrant sans obstacles dans le cœur de l'Allemagne, en ravageant et en détruisant le

sol productif avec ses hordes avides de pillage et de meurtres qui ne connoissent plus ni frein ni bornes, convertissant la constitution de plusieurs États germaniques en une horrible anarchie, anéantissant les princes et les gouvernements, saccageant les églises, effaçant enfin des cœurs des sujets allemands cet heureux amour de la vertu et de l'ordre pour y substituer le germe destructeur de l'anarchie et de la plus profonde immoralité. Malgré toutes les considérations fondées sur les désordres intérieurs qui suivroient les succès des François et d'autres non moins frappantes quelque simples et claires qu'elles soient et quelque importantes qu'elles puissent être pour les États de l'Empire germanique, elles n'ont pas été capables d'amener le résultat désiré pour la demande de la fourniture des approvisionnements. Cette proposition étoit aussi liée essentiellement avec l'arrangement que S. M. projetoit de conclure avec les puissances coalisées, mais auquel S. M. Impériale et plusieurs États de l'Empire n'ont point voulu accéder. Cette proposition enfin a éprouvé un accueil tout différent de celui auquel les services signalés, les immenses sacrifices que S. M. a faits au repos et au salut de l'Empire donnoient droit d'attendre. On en citera avec douleur quelques preuves. C'est de cette manière qu'on a affecté de présenter la convocation des six Cercles faite par l'électeur de Mayence, comme une chose irrégulière, tandis qu'il n'y a rien de plus constitutionnel et de plus fondé sur les anciens usages. De même on a cherché à opposer à la proposition de l'entretien des troupes une mesure diamétralement opposée, celle de la levée en masse, quoiqu'elle fût évidemment aussi inutile que dangereuse et inconséquente; inutile contre un ennemi qui s'avance en masses énormes avec une fureur enragée, avec des connoissances militaires et une artillerie formidable ; dangereuse, quand on veut tirer le particulier de son ménage, le mettre sous les armes vis-à-vis d'un ennemi qui peut si facilement devenir son séducteur; inconséquente, parce qu'on ne peut pas la combiner avec les opérations et l'entretien d'une armée disciplinée. On a fait aussi le tableau le plus infidèle, le plus odieux des intentions qu'a eues S. M. en méconseillant ces singulières mesures défensives. Pour éloigner l'Empire des propositions prussiennes on a attribué à S. M. des vues effrayantes d'agrandissement, d'oppression, de sécularisation..... Objets, au reste, sur lesquels S. M. n'entrera dans aucune explication. Elle les croiroit au-dessous de sa dignité, au-dessous de la reconnoissance que doivent mériter les services qu'elle a rendus à l'Empire.

« Comme maintenant tout espoir de voir accepter les propositions prussiennes s'est évanoui, S. M. y renonce. Les conférences des Cercles deviennent inutiles. Elle prend en conséquence, selon ses déclarations antérieures, la résolution de ne point forcer l'Empire à recevoir ses secours, mais de faire retourner son armée dans ses États à l'exception de 40 000 hommes de contingent auquel les traités l'obligent.

« Forcée de retirer ses troupes qui se sont occupées avec tant d'activité et de gloire de la défense de l'Empire contre l'ennemi commun, elle renouvelle ses vœux pour qu'aucune des tristes appréhensions qu'elle a manifestées ne puisse se réaliser et qu'au contraire les mesures que l'Empereur et l'Empire prendront soient couronnées d'un plein succès, assurent à l'Empire sa tranquillité et finissent par lui procurer une paix honorable qui le dédommage de ses pertes.

« Il restera à S. M. la consolation tranquillisante de n'avoir rien épargné, d'avoir tout épuisé pour conserver, garantir l'Empire dans la dangereuse crise qui le menace. Il est assez notoire qu'elle a fait des sacrifices qu'aucune autre puissance européenne ne sera tentée d'imiter.

« *A Berlin, le 13 mars 1794.* »

Vol. 444, f° 92, copie, 9 p. in-f°.
Vol. 445, f° 56 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

b. — *Berne, 5 avril.* — Lettre anonyme adressée à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante. Le traître qui a fourni les renseignements qu'elle contient est un des membres du Comité de Salut public « et un de ceux qui passent pour les meilleurs patriotes. » Il est à la solde de l'Angleterre et a déjà livré le premier plan de campagne, peut-être aussi le second.

Vol. 444, f° 292, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 62, copie, 2/3 p. in-f°.

c. — « Avis important » dénonçant « à tous les gouvernements, au public et à tous les honnêtes particuliers, une nouvelle conspiration contre le salut de l'Europe, l'ordre social et tous les propriétaires, par l'association de quarante-deux banquiers et courtiers du Comité de Salut public, à qui ils prêtent un crédit de cinquante millions pour épuiser de leurs subsistances les peuples tant en guerre que restant dans la neutralité avec la Convention de Paris, et que ces nouveaux vampires se flattent d'affamer sans distinction..... »

Vol. 444, f° 309, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 445, f° 57, imprimé, 8 p. in-8°.

d. — *Porentruy, 11 germinal [31 mars].* — Les administrateurs du département du Mont-Terrible à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 444, f° 238, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 445, f° 87, copie, 1/2 p. in-f°.

e. — *Delèmont, 11 germinal [31 mars].* — Le citoyen Blondeau, général de brigade commandant dans le Mont-Terrible, aux administrateurs du département. Rassemblements hostiles à Bienne et à Nydau.

Vol. 444, f° 237, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 445, f° 87, copie, 2/3 p. in-f°.

49. — *Baden, 18 germinal* [*7 avril*]. — Barthélemy à Deforgues. « ..... Il est impossible qu'il s'établisse à Lausanne et à Morges une compagnie d'assureurs qui garantissent de l'argent de France moyennant 15 p. 100... Il s'agit dans tout ceci de quelques contrebandiers réunis par leur intérêt et cachant leurs manœuvres... C'est à nous de surveiller de notre intérieur leurs opérations. C'est à la vigilance de nos préposés à les rendre infructueuses..... »

Vol. 445, f° 63, copie, 1/2 p. in-f°.

50. — *Baden, 18 germinal* [*7 avril*]. — Barthélemy à Deforgues. « Un très petit nombre de familles (elles ne sont, je crois, que cinq ou six) qui ont des propriétés dans plusieurs de nos départements frontières, jouissent depuis des temps reculés du droit de bourgeoisie dans le canton de Bâle. Les individus de ces familles qui à l'époque présente n'ont point porté les armes contre la République françoise, et se trouvent en Suisse, peuvent-ils être considérés comme émigrés?.... »

Réclamations en faveur des citoyens Henri et Charles Rossel, de Neuchâtel; Erhard Boret et Roulet frères, négociants de Neuchâtel; Daniel Henri Schérer, de Saint-Gall; Noël, de Porentruy. Château d'Angenstein.

Vol. 445, f° 63, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

51. — *Paris, 18 germinal* [*7 avril*]. — Le chargé provisoire du département des Affaires étrangères, Goujon, à Barthélemy. Compagnie d'assurance établie à Lausanne pour garantir l'exportation du numéraire de France.

Vol. 444, f° 310, minute, 1 p. in-f°.
Vol. 445, f° 103 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

52. — *Baden, 18 germinal* [*7 avril*]. — Barthélemy au commissaire ordonnateur adjoint au ministre de la Guerre, Bouchotte. Réclamation de deux soldats du ci-devant régiment suisse de Castella.

Vol. 445, f° 64, copie, 1/4 p. in-f°.

53. — *Baden, 18 germinal* [*7 avril*]. — Barthélemy au ministre de la Guerre, Bouchotte. Requête en faveur de Georges Reinery, officier du régiment de Watteville.

Vol. 445, f° 64, copie, 1/4 p. in-f°.

54. — *Saint-Maurice, 18 germinal* [*7 avril*]. — Helfflinger à Barthélemy. Approvisionnements. Régiment de Courten. Affaires du Valais. Craintes d'une tentative des émigrés contre le Mont-Blanc.

Vol. 445, f° 89 v°, copie, 3 p. in-f°.

RIVALZ A DEFORGUES [1]

55. — *Bâle, 18 germinal* [*7 avril*]. — « On fait des préparatifs aux environs de Cologne pour y recevoir le gros de l'armée prussienne, qu'on suppose destiné à rentrer dans ses garnisons de Westphalie. Le régiment des gardes a dû partir de Francfort. Quoiqu'on s'obstine à parler de paix dans la basse Allemagne, quoiqu'on considère le roi de Prusse comme hors de la coalition, on ne s'en occupe pas moins d'un voyage vers le Rhin, qu'on lui attribue le projet de faire incessamment.....

« Deux bataillons saxons avec 300 hommes de cavalerie sont arrivés sur le Rhin : on croit qu'ils vont se rendre aux Pays-Bas, où l'on fait filer tout ce dont on peut disposer pour satisfaire aux demandes pressantes de Cobourg.

« Les rapports des voyageurs d'accord avec diverses lettres nous apprennent que le général Brown n'est point encore parvenu à rendre la confiance à son armée. Elle n'est, dit-on, pas capable de nous attendre de pied ferme : ceci paroît croyable à ceux qui ont connu à quel point elle s'est trouvée désorganisée après sa défaite.

« Tous les yeux sont fixés sur la Belgique.....

« L'objet du voyage très rapide de l'archiduc à Vienne est toujours un mystère; c'est suivant des lettres de Hollande un plan général de pacification présenté par le gouvernement prussien; mais s'en ensuivroit-il que l'Empereur, dont la santé est aussi délicate que son caractère est nul, dût se transporter à Bruxelles? Jusqu'à ce qu'on soit mieux instruit, il est plus naturel de croire qu'on veut tâcher de ramener la bonne intelligence entre les officiers et l'espoir de vaincre dans l'âme du soldat en présentant aux armées l'idole couronnée.

« Le ministère anglois témoigne une rage heureusement impuissante à cette heure contre le Danemark, sur ce qu'ayant rejetté les propositions des alliés il favorise nos approvisionnements.

« Les nouvelles de Constantinople par l'Italie disent que les François continuent à y être très divisés.

« D'après celles d'Italie les Anglois ont été maltraités à Calvi : un de leurs bâtiments y a été coulé à fond par nos batteries. On ajoute qu'ils avoient réuni leurs efforts contre Bastia, disposés à le prendre à tout prix : ce *qu'ils avoient* est commun dans le langage aristocratique pour éluder l'aveu d'un mauvais succès.

« La motion de Giustiniani sur la constitution de Gênes semble y avoir affoibli le parti patriote. »

Vol. 444, f° 311, original, 3 p. in-f°.

1. Reçue le 25 germinal [14 avril].

56. — *Bâle, 18 germinal* [*7 avril*]. — Bacher à Deforgues. Détails sur son installation à Bâle. Approvisionnements.

Vol. 445, f° 75 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *S. l. n. d.* — Note relative aux approvisionnements.

Vol. 445, f° 75 v°, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

57. — *Paris, 18 germinal* [*7 avril*]. — Le commissaire des guerres, Lendy, à Barthélemy, relativement au maréchal de camp Pierre-Jacques Thorin la Thanne, ci-devant capitaine aux gardes suisses, et au citoyen Rassé.

Vol. 445, f° 123 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

58. — *Francfort, 7 avril.* — [Bulletin.] M. de Hardenberg a déclaré le 5 avril aux magistrats de Francfort que le roi de Prusse laisseroit ses troupes sur le Rhin pour garantir l'Allemagne de toute invasion. On dit que le ministre prussien à Bruxelles est chargé de propositions de paix, et qu'un Congrès aura lieu à Francfort. Il paroît certain que le roi de Prusse désire la paix. L'Empereur est en marche vers les Pays-Bas.

Vol. 444, f° 313, original, 1 p. in-f°.

59. — *Mulhouse, 7 avril.* — MM. de Mulhouse à Barthélemy. Ils expriment leur reconnaissance à l'occasion de l'arrêté concernant leur République, rendu par le Comité de Salut public.

Vol. 445, f° 102 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES[1]

POLITIQUE N° 301. Faux assignats.

60. — *Baden, 19 germinal* [*8 avril*].— Barthélemy accuse réception de la lettre du 3 germinal [2 avril]. Il a déjà fait démentir les bruits répandus dans le Valais relativement au citoyen Probst.

L'Ambassadeur entretient le Ministre de diverses affaires de faux assignats. Il ne croit pas que l'on en fabrique en Suisse. Il est bien plus commode pour nos ennemis de se livrer à cette fabrication sur leur propre territoire « et d'inonder la Suisse de leurs produits criminels. Aussi les faux assignats y arrivent sans cesse de l'autre côté du Rhin, par mille moyens que la vigilance des Cantons ne peut ni prévenir ni empêcher. Il est constant que les émissaires de nos ennemis en sèment des paquets sur les grandes routes; ils en laissent dans les auberges; ils ont soin particulièrement d'en répandre dans les foires.

1. Reçue le 25 germinal [14 avril].

C'est surtout vers nos frontières et dans le pays de Neuchâtel qu'ils se permettent ces manœuvres; je me hâte d'en avertir les Cantons pour qu'ils y veillent et qu'ils tâchent de faire arrêter quelques-uns de ces scélérats pour instituer un exemple..... »

La fin de la dépêche est relative à l'arrestation à Morges de bœufs que le citoyen Pourtalès faisait conduire en France et à une réclamation de l'avoyer de Berne en faveur d'un nommé Daniel Etopey arrêté pour avoir essayé de sortir du numéraire de France. Barthélemy a profité de l'occasion pour appeler l'attention de ce magistrat sur ce qui se passe à ce sujet dans le pays de Vaud.

Vol. 444, f° 318, original, 5 p. 2/3 in-f°.
Vol. 445, f° 69 v°, copie, 3 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 5 avril.* — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Remerciements pour les démarches faites en faveur du jeune Wydler, d'Arau. Faux assignats. Bœufs arrêtés dans le bailliage de Morges. Les prétendues barques canonnières lancées par Berne sur le lac de Genève se réduisent à quelques bateaux montés par six ou huit hommes pour surveiller la contrebande. Requête en faveur d'un jeune Bernois arrêté pour avoir essayé de sortir du numéraire de France.

Vol. 444, f° 295, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 71, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — *Morges, 19 mars.* — Sentence du bailli de Morges relative à une saisie de bœufs.

Vol. 445, f° 73, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

c. — *Berne, 5 avril.* — Frisching à Barthélemy. Malgré la nouvelle donnée par les gazettes allemandes, on doute encore de la retraite du roi de Prusse. On dit qu'un certain La Jaille cherche avec des guinées anglaises à organiser « une autre Vendée » dans les départements de l'Ain, du Jura, etc. Faux assignats. Bœufs arrêtés à Morges. Approvisionnements. Barques pour surveiller la contrebande sur le lac de Genève.

Vol. 444, f° 293, copie, 4 p. in-f°.
Vol. 445, f° 74 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

61. — *Baden, 19 germinal* [*8 avril*]. — Barthélemy à Deforgues. Réclamation du citoyen Rengguer contre l'abbaye de Bellelay.

Vol. 445, f° 64 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Soleure, 4 avril.* — L'abbé de Bellelay à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 445, f° 65, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — *Berne, 2 avril.* — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 445, f° 65 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

62. — *Baden, 19 germinal [8 avril].* — Barthélemy au représentant du peuple Maignet. Elargissement des citoyens Wydler et Bernouilli.

Vol. 445, f° 66, copie, 1/3 p. in-f°.

63. — *Baden, 19 germinal [8 avril].* — Barthélemy au ministre de la Guerre, Bouchotte. Requête du général Steiner.

Vol. 445, f° 66 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

64. — *Baden, 19 germinal [8 avril].* — Barthélemy à la municipalité de Besançon relativement à Nicolas et César Madignier.

Vol. 445, f° 66 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

65. — *Paris, 19 germinal [8 avril].* — Le commissaire ordonnateur adjoint au ministre de la Guerre, Bouchotte, à Barthélemy, relativement au ministre Bourganer et au capitaine Von der Weidt.

Vol. 445, f° 96, copie, 1/2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 302. 66. — *Baden, 20 germinal [9 avril].* — Barthélemy accuse réception de la dépêche n° 99. Il s'est empressé de communiquer aux deux premiers Cantons l'arrêté relatif à Mulhouse, qui produira la meilleure impression.

« Mounier est arrivé à Zurich. Tu peux être bien assuré qu'il n'y fera pas secte..... »

La dépréciation des assignats mine les rentiers suisses et produit le plus fâcheux effet à Berne. Barthélemy insiste de nouveau sur la nécessité de modifier en faveur des Suisses les dispositions du décret relatif aux pensions en ce qui concerne le certificat de vie.

« Voici l'extrait d'une lettre de Leipzig dont le *post-scriptum* annonceroit du changement dans l'exécution de la déclaration prussienne que je t'ai adressée il y a peu de jours. Il faut cependant voir si cet avis de Leipzig se confirmera. Beaucoup de personnes à Zurich croient savoir que la déclaration prussienne est une pièce supposée. En attendant on prétend que le mécontentement augmente en Souabe et qu'il y a des soulèvements dans plusieurs parties. Les paysans souabes, furieux de ce qu'on veut les priver de nous vendre leurs chevaux, forcent les passa-

1. Reçue le 25 germinal [14 avril].

ges et disent qu'ils nous mèneront eux-mêmes leurs chevaux. Effectivement plusieurs conducteurs souabes ont passé ici hier et avant-hier avec des chevaux.

« Les puissances coalisées ont désiré autant que nous et pressé les Cantons de renvoyer un grand nombre d'émigrés afin de les obliger à aller grossir l'armée de Condé. Jeanneret en a rencontré beaucoup qui, chassés et manquant de tout, s'écrioient : « On croit pouvoir nous « forcer par l'excès de notre profonde misère à aller grossir l'armée « autrichienne, mais nous saurons nous y soustraire en nous tuant sur « les grands chemins, disoient-ils, en montrant leurs pistolets. Nous « avons déjà tâté du service autrichien, il est insupportable pour nous; « d'ailleurs nous ne voulons pas contribuer à aider la cour de Vienne à « conquérir trois provinces françoises. » Ils parloient avec admiration du courage de nos troupes. »

Affaires des Grisons.

Vol. 444, f° 323, original, 5 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 78 v°, copie, 3 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Berne, 6 avril.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Détails sur Mallet du Pan. Subsistances.

« Les agents des Puissances coalisées paroissent très occupés de quelque grande opération. J'ignore si c'est sur la Suisse que portent leurs intrigues ou sur l'intérieur de la France où leurs propos feroient croire qu'ils ont de grandes intelligences. Les derniers événements arrivés à Paris doivent les avoir beaucoup déroutés. Ils comptoient sur un schisme, sur des querelles de partis pour jeter de la confusion dans le gouvernement. Je ne crois pas même qu'ils aient perdu tout espoir à cet égard. Ils s'étudient dans ce moment à donner le change et à jeter de la défiance sur les membres du Comité de Salut public. Ils ont débité ces jours derniers que le prince Capet étoit à Cologne, où il avoit été conduit par Robespierre qui espéroit obtenir par là sa grâce des Puissances coalisées. Ça n'a pas pris. Ils sont revenus à la charge et ont dit que Robespierre étoit à Valenciennes avec des propositions de paix. Tous ces propos font hausser les épaules..... »

Vol. 444, f° 303, copie, 2 p. 1/3 in-f°.
Vol. 445, f° 80, copie, 3/4 p. in-f°.

b. — Bulletin envoyé par le citoyen Helfflinger. — *Manque.*

c. — *Leipzig, 25 mars.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. « Vous savez sans doute que depuis quelques jours l'armée prussienne sous les ordres de Möllendorf a pris la route de Cologne pour se retirer dans la Westphalie. Le roi de Prusse se contentera de couvrir ses possessions et ne laissera sur le Rhin que

20 000 hommes y compris le contingent de l'électeur de Saxe. Kalckreuth commandera ce corps. On croit généralement que la Convention s'est engagée à ne pas faire d'invasion sur le territoire d'Empire, mais que le roi de Prusse lui a abandonné les États de la maison d'Autriche. Quoi qu'il en soit, les politiques prétendent que la paix viendra à l'Europe de Constantinople. L'ambition de la Russie se montre à découvert et obligera, à ce qu'ils supposent, l'Autriche et l'Angleterre à souscrire à toutes les conditions que la France voudra prescrire.

« P.-S. — Je rouvre ma lettre pour vous dire qu'à l'instant on annonce que Möllendorf a reçu contre-ordre la veille de son départ, vu que quatre des Cercles antérieurs paroissent avoir changé d'avis et vouloir se charger de l'entretien de l'armée prussienne. »

Vol. 444, f° 196, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 445, f° 80, copie, 1/2 p. in-f°.

d. — *Zurich, 4 avril.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Faux assignats. Une lettre adressée au conseil de Zurich par le chef des Ligues grises dément l'existence dans leur pays de troubles tendant à renverser le gouvernement. Approvisionnements. « La déclaration du roi de Prusse donne occasion à bien des raisonnements. Quelques-uns la regardent comme l'avant-coureur de la paix, d'autres, d'une plus grande confusion. Puissent les premiers avoir raison. Je n'ose pas l'espérer encore. »

Vol. 444, f° 283, copie, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 445, f° 80 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

e. — *Zurich, 7 avril.* — Le même au même. Faux assignats. Affaires de Mulhouse et des Grisons. Approvisionnements. « Je ne sais pas ce que lord Fitz Gérald cherche par sa note sur les banquiers françois. Chez nous cette pièce ne fait pas la moindre impression. » Voyage de Mounier. Décoration du général Steiner.

Vol. 444, f° 316, copie, 2 p. 3/4 in-f°.
Vol. 445, f° 81, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

67. — *Baden, 20 germinal* [*9 avril* [1]]. — Barthélemy à Deforgues. Il accuse réception de la lettre du 13 relative à Bacher. « Il me paroît, en y réfléchissant davantage, qu'il n'y a pas lieu à lui tracer des instructions bien longues. Elles se trouvent naturellement dans l'objet bien déterminé de son séjour à Bâle, dans la juste confiance que tu lui accordes et dans les ressources de son intelligence. »

Vol. 444, f° 327, original, 2 p. in-f°.
Vol. 445, f° 82, copie, 2/3 p. in-f°.

1. Reçue le 25 germinal [14 avril].

68. — *Baden, 20 germinal [9 avril].* — Barthélemy à Deforgues relativement au citoyen Gaudart. Requête de M. Gottreau de Billens, membre du grand conseil de Fribourg, dont la femme « a péri sous le glaive de la loi à Paris. »

Vol. 445, f° 83, copie, 1/2 p. in-f°.

69. — *Baden, 20 germinal [9 avril].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamations en faveur du citoyen Jean-Jacques Hetlinguer, bourgeois de Winterthur, ci-devant inspecteur de la manufacture de porcelaine de Sèvres.

Vol. 445, f° 83 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Zurich, 7 avril.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 445, f° 83 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

b. — *Zurich, 5 avril.* — Note de la chancellerie de Zurich. Même sujet.

Vol. 445, f° 84, copie, 3/4 p. in-f°.

70. *Baden, 20 germinal [9 avril].* — Barthélemy à Deforgues. Accusé de réception de la dépêche n° 92. Les traites sur Hambourg ont été acceptées. Envoi de traites au citoyen Caillard.

Vol. 444, f° 326, original, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 84 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

71. — *Baden, 20 germinal [9 avril].* — Barthélemy à Deforgues. Requêtes du citoyen Lombach, chancelier du bailliage suisse du Rheinthal, et du citoyen Hamel, membre du grand conseil de Bâle.

Vol. 445, f° 84 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

72. — *Baden, 9 avril.* — Barthélemy à l'avoyer de Mulinen. Affaires de Mulhouse. Élargissement de MM. Wydler, d'Arau, et Bernouilli, de Bâle. Faux assignats. Approvisionnements; conduite de Pourtalès envers le bailli de Morges. Croisière suisse établie sur le lac de Genève. Réclamation en faveur de Daniel Etopey.

Vol. 445, f° 73 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

73. — *Baden, 20 germinal [9 avril].* — Barthélemy à Soulavie. Faux assignats; conduite du bailli de Granson. Approvisionnements. Affaires de Genève.

Vol. 445, f° 86, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

74. — *Baden, 20 germinal [9 avril].* — Barthélemy au ministre de la Guerre, Bouchotte. Il réclame une somme de 336 livres prêtée par lui à sept officiers français prisonniers sur parole.

Vol. 445, f° 86 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

75. — *Baden, 20 germinal [9 avril]*. — Barthélemy aux administrateurs du département du Mont-Terrible. Affaires de l'Erguel. Craintes du général Blondeau.

Vol. 445, f° 87 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

76. — *Baden, 20 germinal [9 avril]*. — Barthélemy à M. de Gruyère. Sels.

Vol. 445, f° 88 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

77. — *Baden, 20 germinal [9 avril]*. — Barthélemy à la municipalité de Nancy. Rapatriement d'une nourrice au service de Jean Stuart, Anglais, actuellement à Stuttgard.

Vol. 445, f° 89, copie, 1/4 p. in-f°.

78. — *Lausanne, 9 avril*. — Bulletin de Venet. Organisation militaire de la Suisse.

Vol. 444, f° 331, original, 8 p. in-4°.

Pièce jointe. — Note du même sur la Compagnie établie à Lausanne pour l'extraction du numéraire de France.

Vol. 444, f° 335, original, 2 p. in-4°.

79. — *Paris, 20 germinal [9 avril]*. — Le Ministre à Barthélemy. Pensions.

Vol. 444, f° 328, minute, 1 p. 1/2 in-f°.

80. — *Baden, 21 germinal [10 avril]*. — Barthélemy aux administrateurs du département du Mont-Terrible. Réclamation en faveur de la citoyenne Ligertz ou Gleresse.

Vol. 445, f° 89, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Berne, 8 avril*. — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 445, f° 89, copie, 2/3 p. in-f°.

81. — *Baden, 21 germinal [10 avril]*. — Barthélemy à la municipalité de Sarrelibre. Requête du lieutenant Müller, d'Uri.

Vol. 445, f° 89 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

82. — *Colmar, 21 germinal [10 avril]*. — Le représentant du peuple envoyé dans les départements des Vosges et du Haut-Rhin, Foussedoire, à Barthélemy. Réclamation de la citoyenne Feriet, née Rupplin, du canton d'Uri.

Vol. 445, f° 163 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

83. — *Belfort, 21 germinal [10 avril].* — Les administrateurs du district de Belfort à Barthélemy relativement au citoyen Deodor, de Thann.

Vol. 445, f° 96 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

84. — *Paris, 21 germinal [10 avril].* — Deperey, vérificateur général des assignats, au citoyen Goujon, chargé provisoirement du département des Affaires étrangères. Faux assignats.

Vol. 444, f° 336, original, 3 p. 1/4 in-f°.

85. — *Baden, 22 germinal [11 avril].* — Barthélemy au représentant du peuple Albitte, relativement aux citoyennes Mahler, de Lucerne, Duplisson et Edme Falconnet, d'Annecy, et Caveng, du pays des Grisons.

Vol. 445, f° 91, copie, 1/2 p. in-f°.

RIVALZ A DEFORGUES [1]

86. — *Bâle, 22 germinal [11 avril].* — « On m'avoit mandé de Francfort, que l'armée prussienne destinée à se retirer vers le bas Rhin avoit fait ses apprêts pour partir et qu'elle n'attendoit plus que le mot *marche*.

« Que le roi de Prusse avoit écrit au général Cobourg pour lui annoncer sa résolution de porter sur Cologne le gros de son armée, et le prévenir qu'elle ne se retireroit que graduellement et par divisions, afin que les Autrichiens pussent couvrir avec plus de facilité la frontière qu'elle abandonnoit.

« Que le projet du roi de Prusse en se repliant sur Cologne, étoit de se réserver les moyens d'agir de nouveau pour secourir la Hollande et le cœur de l'Empire s'ils étoient menacés d'une invasion.

« Que sa détermination, sur laquelle on n'avoit pas compté, avoit rompu les mesures de l'ennemi, et provoqué les voyages de l'archiduc, de lord Elgin et du colonel Fischer.

« Enfin que les Anglois conservoient l'espoir de le rattacher à la coalition à force de sacrifices.

« Dans cet état de choses nous avons vu l'animadversion des Autrichiens contre les Prussiens poussée au dernier point. Le duel entre le Suisse Hotze, général de l'Empereur, et l'officier prussien auteur de la relation des affaires de Werdt et du Geissberg n'a fait qu'accroître l'aigreur qui existoit entre les deux nations, parce que le Prussien obligé de désavouer les faits contenus dans sa relation a jeté, aux yeux

1. Reçue le 25 germinal [14 avril].

du public, une défaveur sur l'armée où il servoit, et que les Autrichiens s'en sont prévalus avec l'orgueil et la jactance qui les caractérisent! On peut les considérer désormais comme irrapprochables.

« Tout ce que je viens de rapporter est encore conforme aux nouvelles qui nous sont parvenues hier, sauf que celles-ci sont plus étendues; elles nous disent que l'Empereur est arrivé le 6 avril à Francfort avec deux archiducs, et qu'il se rendra, en hâte, à Bruxelles pour la cérémonie qui s'y prépare, ainsi que pour y voir son armée.

« Qu'il est néanmoins vraisemblable qu'il aura à Bonn une entrevue avec le roi de Prusse, quoiqu'on paroisse persuadé à Berlin que Frédéric-Guillaume ne s'en éloignera pas, et qu'on dise que la cour de Vienne s'est publiquement opposée à ce que les Cercles accédassent à sa demande.

« Qu'un plan de pacification générale attribué au roi de Prusse a causé les voyages de l'archiduc Charles, de lord Elgin, etc.

« Le besoin qu'on a de la paix fait qu'on en parle beaucoup même à Londres, où le ministère y sera très opposé s'il espère se maintenir en continuant la guerre. On a observé que la régence d'Hanovre, souvent opposée aux vues de l'Angleterre, a fait des démarches pour engager ses voisins à fournir des vivres à l'armée prussienne. Le talent corrupteur de Pitt a encore agi dans cette occasion.

« Successivement les postes rapprochés de Manheim sont évacués par les Prussiens, que les Autrichiens remplacent, et une colonne des premiers est déjà en marche pour le bas Rhin. Les aristocrates disent que la conduite du roi de Prusse n'a qu'un objet, celui de se faire acheter plus cher. Nous devons espérer que, sous peu, tout le chaos se débrouillera.

« La cour de Danemark a renoncé pour le moment à reconstruire le palais incendié; elle s'est logée dans des maisons de particuliers qu'elle a achetées.

« La flotte qu'elle vient d'armer pour faire respecter sa neutralité indispose beaucoup nos ennemis. On sait à quel point le ministère anglois étoit déjà aigri contre elle.

« On nous assure que le cabinet autrichien a de vives inquiétudes sur les projets de conquête que Catherine ne cache plus. Les Anglois qui aiment leur patrie n'en ont pas moins, mais la haine contre la liberté françoise étouffe chez eux tout autre sentiment.

« On se plaint que les cachets de la légation de Suède ont été violés à Huningue dans une dépêche sous double enveloppe adressée au grand chancelier de Suède. Le cachet du Comité de surveillance leur a été substitué. »

Vol. 444, f° 341, original, 3 p. 1/2 in-f°.

87. — *Bâle, 22 germinal* [*11 avril*]. — Bacher à Deforgues. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 444, fº 340, original, 1 p. 1/2 in-fº.
Vol. 445, fº 96 vº, copie, 1/2 p. in-fº.

Pièce jointe. — *Bâle, 29 mars.* — Proclamation de l'État de Bâle relativement aux subsistances.

Vol. 445, fº 97, copie, 2 p. in-fº.

88. — *Bâle, 22 germinal* [*11 avril*]. — Bacher à Deforgues. Approvisionnements. Missions des citoyens Probst et Marné. Bacher va charger des Bâlois de lui procurer des nouvelles d'Allemagne. On ne peut guère en ce moment employer des Français, encore moins des Mayençais dans ce pays. « Il existe d'ailleurs si peu de secret dans l'envoi de ces agents que leur signalement est envoyé en Suisse et en Allemagne avant même qu'ils aient quitté Paris. »

Vol. 444, fº 338, original, 2 p. 1/3 in-fº.
Vol. 445, fº 98, copie, 3/4 p. in-fº.

89. — *Saint-Maurice, 22 germinal* [*11 avril*]. — Helfflinger à Barthélemy. Retour du citoyen Flury. Préparatifs militaires des Piémontais du côté d'Aoste. Affaires du Valais.

Vol. 445, fº 105, copie, 1 p. 1/4 in-fº.

90. — *Paris, 23 germinal* [*12 avril*]. — Le citoyen Buchot à Barthélemy. Envoi des pièces suivantes.

Vol. 445, fº 150, copie, 1/4 p. in-fº.

Pièces jointes. — a. — *Paris, 12 germinal* [*1er avril*]. — « Rapport et projet de décret sur la suppression du Conseil exécutif provisoire et son remplacement par des commissions particulières; présentés à la Convention nationale au nom du Comité de Salut public par Carnot, l'un de ses membres. Séance du 12 germinal, l'an 2 de la République une et indivisible..... »

Vol. 445, fº 138, imprimé, 19 p. in-8º.

b. — « Projet de décret sur l'organisation des Comités de la Convention..... par Cambon..... »

Vol. 445, fº 148, imprimé, 4 p. in-8º.

c. — *Paris, 21 ventôse* [*11 mars*]. — « Décret de la Convention nationale du 21e jour de ventôse, an second de la République françoise une et indivisible relatif à l'exportation des productions des Arts et du Luxe. »

Vol. 445, fº 130, imprimé, 14 p. in-4º.

BARTHÉLEMY A DEFORGUES [1]

POLITIQUE N° 303.

91. — *Baden, 23 germinal [12 avril].* — Barthélemy a communiqué au Directoire helvétique l'arrêté relatif à Mulhouse joint à la dépêche n° 99. Faux louis répandus en Suisse par les ennemis de la France. Affaires du Valais. Prétendus rassemblements dénoncés par le général Blondeau. Affaires de Genève et des Grisons.

Vol. 444, f° 345, original, 4 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 91 v°, copie, 2 p. 1/3 in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Zurich, 11 avril.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Affaires de Mulhouse.

Vol. 444, f° 344, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 445, f° 92 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

b. — *Berne, 9 avril.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Faux louis d'or répandus en Suisse par les ennemis de la France. Détails sur divers agents anglais : le marquis de La Jaille, capitaine de vaisseau, de Brest, Chillar, le marquis d'Arsac, Regrain. « Nous sommes persuadés que tous ces agents travaillent à organiser une nouvelle Vendée dans les départements du Mont-Blanc, de l'Ain, ou dans le voisinage. Mais nous les surveillons de près et ils ne feront pas un pas sans que nous en soyons instruits. En attendant, ils laissent assez apercevoir qu'ils fondent une grande partie de leurs espérances sur la disette dont ils prétendent que sont menacés la plupart des départements qui avoisinent la Saône et le Rhône. Ils se persuadent que cette circonstance fera soulever le peuple.....

« Je suis plus que jamais convaincu que le plan auquel les coalisés se sont invariablement fixés est celui de jeter la défiance parmi vous et de susciter des divisions sans lesquelles il n'y a aucun succès à espérer pour eux. Pichegru, apparemment parce qu'on le redoute, devient actuellement l'objet de leurs sollicitudes. Les émigrés, les Anglois et autres s'étudient à inspirer des appréhensions à son sujet. S'ils se rencontrent avec un agent françois ou seulement avec un homme ami de la France, vous les voyez se tenir à l'écart, se parler mystérieusement à l'oreille en affectant de prononcer à tout moment, assez haut pour être entendu de tout le monde, le nom de Pichegru. Cela m'est arrivé à moi-même, me trouvant à table d'hôte avec de ces gens-là ; et je ne pus m'empêcher de rire de la gaucherie et de la bêtise avec lesquelles ils comptoient sans doute me mystifier. »

Vol. 444, f° 329, copie, 3 p. 2/3 in-f°.
Vol. 445, f° 93, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1. Reçue le 28 germinal [17 avril].

c. — *Bienne, 8 avril.* — Le bourgmestre Moser à Barthélemy. « ... Il n'y a pas l'ombre de vérité dans tout ce que des malveillants ont répandu relativement à un rassemblement quelconque sur toute la frontière de l'évêché de Bâle, aujourd'hui partie de la République françoise... »

Vol. 444, f° 322, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 445, f° 93 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

d. — *Coire, 20 mars.* — Les chefs et conseils des trois Ligues grises au baron de Cronthal [1].

e. — *Coire, 7 avril.*—Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 444, f° 314, copie, 3 p. 2/3 in-f°.
Vol. 445, f° 93 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

f. — *Feldkirch, mars* [2]. — M. de Cronthal aux trois Ligues grises. Même sujet.

Vol. 444, f° 348, copie, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 445, f° 94 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

g. — *Reichenau, 6 avril.* — Jost, ancien officier au régiment des gardes suisses, à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 444, f° 305, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 445, f° 95, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

92. — *Baden, 23 germinal [12 avril].* — Barthélemy à l'agent national près le district de Pontarlier, Panon. Approvisionnements.

Vol. 445, f° 96, copie, 1/2 p. in-f°.

93. — *Baden, 23 germinal [12 avril].* — Barthélemy aux administrateurs du district de Nantua. Réclamation en faveur de Jacques-François Goy, de Romainmotier, canton de Berne.

Vol. 445, f° 96, copie, 1/4 p. in-f°.

94. — *Paris, 23 germinal [12 avril].* — Le commissaire ordonnateur adjoint au ministre de la Guerre, Bouchotte, à Barthélemy. Réclamation de Tillier, ci-devant officier aux gardes suisses. « Jamais il n'est entré dans l'intention du Ministre de proposer à la Convention nationale de faire participer aux récompenses qu'elle se propose d'accorder aux militaires suisses ceux des officiers du ci-devant régiment des gardes suisses qui ont pris part aux événements de la journée du 10 août, qui ont pu seconder les efforts du tyran et favoriser ses projets. Il n'y a que ceux qui pourront justifier d'une autre résidence à cette époque qui ont droit aux bienfaits de la République. »

Vol. 445, f° 117, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1. Voir cette pièce ci-dessus, pièce jointe d à la dépêche n° 299 de Barthélemy.
2. La date du jour est en blanc dans le mss.

95. — *Paris, 24 germinal* [*13 avril*]. — Buchot à Barthélemy. Poudres.

Vol. 445, f° 150, copie, 1/2 p. in-f°.

96. — *Bâle, 24 germinal* [*13 avril*]. — Bacher à Deforgues. Il n'y a absolument rien de fondé dans les rapports que des calomniateurs ont faits au général Blondeau et qui l'ont « induit à écrire au Comité de Salut public, aux généraux en chef et à l'ambassadeur d'une manière si alarmante qu'on auroit dit que la République françoise étoit menacée d'une prochaine invasion de la part des prétendus rassemblements formés sur la frontière... »

Vol. 444, f° 361, original, 2 p. in-f°.
Vol. 445, f° 98, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Bâle, 24 germinal* [*13 avril*]. — Bacher au général Michaud, commandant en chef l'armée du Haut-Rhin. Même sujet.

Vol. 444, f° 362, copie, 4 p. in-f°.
Vol. 445, f° 98 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

97. — *Paris, 24 germinal* [*13 avril*]. — Gohier, ministre de la Justice, au Comité de Salut public. Affaires de Mulhouse.

Vol. 444, f° 364, original, 2 p. 1/2 in-f°.

98. — *Baden, 25 germinal* [*14 avril*]. — Barthélemy au citoyen Goujon, chargé provisoire du département des Affaires étrangères. Accusé de réception de la lettre du 15 germinal [4 avril]. Réclamation en faveur du citoyen Barbier, ancien officier au régiment de Sonnenberg.

Vol. 445, f° 101, copie, 1/2 p. in-f°.

99. — *Baden, 25 germinal* [*14 avril*]. — Barthélemy au commissaire ordonnateur Bouchotte, adjoint au ministre de la Guerre. Réclamations du régiment de Courten. Détails relatifs au citoyen Rassé.

Vol. 445, f° 101 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

100. — *Baden, 25 germinal* [*14 avril*]. — Barthélemy au ministre de la Guerre, Bouchotte, relativement au major Daxelhoffer, de Bienne, qui demande du service en France.

Vol. 445, f° 102, copie, 1/4 p. in-f°.

101. — *Baden, 14 avril*. — Barthélemy à MM. de Mulhouse. Affaires de Mulhouse.

Vol. 445, f° 103, copie, 1/2 p. in-f°.

102. — *Paris, 25 germinal* [*14 avril*]. — Colchen à Barthélemy. Nécessité d'attendre la nomination du Commissaire du département des Affaires étrangères pour proposer quoi que ce soit relativement aux citoyens Anicet, Sturler, Bacher et Marandet.

Vol. 445, f° 152 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET [1]

103. — *Lausanne, 14 avril.* — Les contrats de l'emprunt de l'Empereur perdent 15 ou 16 p. 100 depuis le 21 du mois dernier. Le sénat de Berne a refusé l'offre faite par les réfugiés lyonnais de fonder, près de Berne, une manufacture d'étoffes de soie; le sénat de Zurich n'a pas été si scrupuleux. Affaires des Grisons : ce n'est qu'une querelle entre les maisons de Planta et de Salis. Satisfaction des Suisses lorsqu'ils ont connu la déclaration faite par la République française au sujet de Genève, de Neuchâtel et du Valais.

« Les dernières lettres de Piémont annoncent que la tranquillité, et même une certaine gaieté se font remarquer à la cour de Turin, que le prince de Piémont paroît vivre en bonne intelligence avec son père..., qu'il est entré au Conseil..., que celui que les émigrés appellent *Monsieur* ou le *Régent*, avoit formé la prétention d'y être admis, mais qu'il a éprouvé un refus humiliant, que cependant le Ministère a été autorisé à lui communiquer certains résultats, que ce *Monsieur* fait triste figure à Turin..., que son voyage en Espagne paroît encore différé. Les mêmes lettres disent que la défiance du roi de Sardaigne pour les officiers de ses troupes, augmente tous les jours, que 18 500 Autrichiens sont enfin entrés en Piémont..., qu'on a pris beaucoup de précautions dans la vallée d'Aoste et très peu du côté de Nice. » Réunion prochaine à Milan des princes d'Italie, fieffés ou non fieffés, au sujet du contingent à fournir par eux à la coalition. Angoisses des rentiers genevois.

Vol. 444, f° 376, original, 4 p. in-f°.

RIVALZ AU MINISTRE [2]

104. — *Bâle, 25 germinal* [*14 avril*]. — « On avoit dit que l'Empereur avant de se rendre aux Pays-Bas auroit à Bonn une conférence avec le roi de Prusse. Suivant des lettres de Berlin, celui-ci ne semble pas se disposer à s'y transporter, et l'autre doit être en ce moment à Bruxelles.

1. Reçue le 4 floréal [23 avril].
2. Reçue le 28 germinal [17 avril].

« L'objet de ce voyage dès longtemps annoncé, mais auquel on ne croyoit pas, et auquel François II croyoit probablement moins que tout autre, est pour beaucoup de personnes le plan de pacification générale qu'on attribue au roi de Prusse. Cette opinion ne sauroit prévaloir par la raison qu'on traite de la paix par ses agents aussi bien que par soi-même. La fermentation qui règne en Brabant, et le défaut de confiance dans l'armée accru encore par la nouvelle de la retraite des Prussiens l'expliquent bien mieux.

« On travaille avec activité à Cologne à préparer des logements et des vivres pour les Prussiens. Les ecclésiastiques en seront pour une partie des frais, on vide des monastères pour y caserner les soldats.

« Plusieurs gazettes allemandes ont annoncé comme certaine la mort du *lieutenant général* à Ham, résidence du *régent de France*, son frère. Je n'en ai pas eu d'avis direct parce que toutes mes relations m'ont manqué ces jours passés.....

« Aussitôt qu'on a parlé à Londres de la retraite des Prussiens, l'opposition a agité avec beaucoup de chaleur la question de la paix pour l'Angleterre; on a remarqué que le parti ministériel ainsi que les ministres ont gardé sur ce point un silence absolu. Infiniment contrariés par la crainte de voir cette retraite s'effectuer, ils n'épargnent aucun moyen pour rengager le roi de Prusse dans la coalition.

« Le silence de nos journalistes sur la petite action du 9, près Cateau-Cambrésis, a laissé le champ libre à ceux d'Allemagne, de Suisse et aux relations de tous les malveillants dont l'extérieur fourmille; ils nous y font perdre plusieurs milliers de soldats, la multitude qui ne peut pas les démentir en reçoit une impression défavorable pour nous.

« L'armée de Brown est journellement affoiblie par les corps qu'on en fait passer à celle de Cobourg. Elle sera portée sous le duc de Teschen à un nombre d'hommes très considérable; mais on sait qu'il faut peu compter sur le soldat allemand s'il n'est exercé de longue main, et moins encore sur le paysan armé, lorsqu'il n'est point excité par un motif aussi puissant que celui qui anime les François. Aussi les pays que nous sommes à portée d'envahir sont-ils bien loin d'avoir de la sécurité.

« Le courrier d'Italie a manqué; on ignore ce qui se passe en Corse, mais les rapports de quelques voyageurs nous sont favorables. On ne dit rien de la marche des 19 mille Napolitains destinés pour le Milanois et le Piémont; il est possible qu'ils passent en Catalogne, où les Espagnols n'auront plus de forces suffisantes s'ils sont forcés à s'y retirer. »

Vol. 444, f° 374, original, 3 p. in-f°.

105. — *Carouge, 25 germinal* [*14 avril*]. — Les administrateurs du district de Carouge à Barthélemy. Fuite du receveur principal des douanes de Carouge, nommé Bellot.

Vol. 445, f° 125 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

106. — *Paris, 25 germinal* [*14 avril*]. — Extrait des Registres des Délibérations du Conseil exécutif provisoire. Faux assignats. Extraction du numéraire.

Vol. 444, f° 370, copie, 5 p. 1/4 in-f°.

107. — *Saint-Maurice, 25 germinal* [*14 avril*]. — Helfflinger à Barthélemy. « Nos affaires vont bien en France. Ce qu'on y fait dans ce moment pour la religion est un coup de foudre pour nos ennemis et ramènera tous les esprits. » Affaires du Valais.

Vol. 445, f° 118 v°, copie, 1 p. in-f°.

108. — *Paris, 26 germinal* [*15 avril*]. — Le chargé provisoire du département des Affaires étrangères, Buchot [1], à Barthélemy. Créance du procurateur de Saint-Marc, Erino.

Vol. 445, f° 152 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

109. — *Paris, 26 germinal* [*15 avril*]. — Le chargé provisoire du département des Affaires étrangères, au Comité de Salut public. Déclaration faite par le roi de Prusse à Berlin le 1er mars. Lettre anonyme adressée de Berne à Barthélemy.

Vol. 444, f° 378, minute, 1 p. in-f°.

110. — *Baden, 26 germinal* [*15 avril*]. — Barthélemy au citoyen Goujon, chargé provisoire du département des Affaires étrangères. Réclamation de Daniel-François Reymond, horloger de Neuchâtel.

Vol. 445, f° 103, copie, 1/3 p. in-f°.

111. — *Baden, 26 germinal* [*15 avril*]. — Barthélemy au citoyen Goujon. Société d'assurance établie à Lausanne pour garantir l'exportation du numéraire de France.

Vol. 445, f° 104, copie, 1/2 p. in-f°.

112. — *Baden, 26 germinal* [*15 avril*]. — Barthélemy au citoyen Goujon. Succession de Paul Sellonf, bourgeois de Saint-Gall. Créances suisses sur des négociants de Commune-Affranchie. Réclamations de la maison Léonard Bouff, Schiess et Cie, de Rheinegg, dans le Rheinthal, et du citoyen Nerbé, du pays de Vaud.

Vol. 445, f° 104, copie, 1 p. in-f°.

113. — *Baden, 26 germinal* [*15 avril*]. — Barthélemy au citoyen Lejeune, représentant du peuple dans les départements du Doubs et du

1. Philibert Buchot, né en 1749 à Maynal, bailliage de Lons-le-Saulnier, avocat, juge au tribunal de Lons-le-Saulnier, procureur général syndic du département du Jura, substitut de l'agent national Payan et enfin commissaire des Relations extérieures.

Jura. Réclamation du citoyen Nerbé. Les revues annuelles du canton de Berne vont avoir lieu prochainement.

Vol. 445, f° 104 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

114. — *Bâle, 26 germinal* [*15 avril*]. — Bacher à Barthélemy. Approvisionnements. Prochaine arrivée à Huningue du représentant du peuple Lacoste.

Vol. 445, f° 109, copie, 1 p. in-f°.

115. — *Paris, 26 germinal* [*15 avril*]. — Deperey au chargé provisoire du ministère des Affaires étrangères. Faux assignats.

Vol. 444, f° 379, original, 5 p. 1/2 in-f°.

116. — *Marseille, 26 germinal* [*15 avril*]. — Les officiers municipaux de la commune de Marseille à Barthélemy. Réclamation des citoyens Huenerwadel et Halder, de Lenzbourg.

Vol. 445, f° 225, copie, 1/3 p. in-f°.

117. — *Genève, 26 germinal* [*15 avril*]. — Jalheau, commissaire pour la vérification des assignats à Genève, à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 445, f° 125 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

118. — *Paris, 26 germinal* [*15 avril*]. — Le commissaire ordonnateur adjoint du ministre de la Guerre, Bouchotte, à Barthélemy, relativement à Georges Reinery, ci-devant porte-drapeau aux gardes suisses.

Vol. 445, f° 127 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A GOUJON [1]

POLITIQUE N° 304. **119**. — *Baden, 27 germinal* [*16 avril*]. — Prétendus rassemblements dénoncés par le général Blondeau. Fausses nouvelles répandues par les ennemis de la France; leurs efforts pour entraîner la Suisse dans la coalition. Affaires de Berne. Nouvelles entraves mises par l'Autriche à l'exportation des subsistances pour la Suisse.

Le comte de Fernan Nuñes, ci-devant ambassadeur en France, était attendu il y a peu de jours à Schaffouse, venant de Bruxelles. S'il était vrai qu'il dût résider en Suisse dans la même qualité, « certainement la nomination d'un homme aussi marquant dans son pays tiendroit à des projets de quelque importance.

« Le rappel des troupes prussiennes a d'abord produit sur les esprits

1. Reçue le 3 floréal [22 avril].

un grand effet qui paroît avoir cédé à celui du bruit qui se répand qu'elles passent à la solde de l'Angleterre et qu'elles resteront pour faire cause commune avec les Autrichiens. Heureusement que dans ces entrefaites on a eu l'avis d'un soulèvement considérable en Pologne, qui paroît devoir devenir épineux à la fois pour les Prussiens, les Russes et les Autrichiens. Cet important événement a attiré ici un Polonois qui étoit réfugié à Dresde. Il a servi en France. Il nous est aussi attaché qu'il l'est à sa patrie. Il a désiré de faire connoître au citoyen Parandier la situation présente de la Pologne. Je me suis chargé de te faire passer son paquet pour que le citoyen Parandier t'en rende compte et de te demander que sa réponse puisse lui parvenir par tes bureaux et par moi. Il m'assure que la gazette ci-jointe d'Erlangen qu'il m'a apportée à dessein renferme un détail exact de ce qui s'est passé jusqu'à présent. J'y ajoute la gazette de Hambourg qui en donne la suite et qui autorise à penser que les Russes et les Prussiens sont fort embarrassés du mouvement qui se dispose contre eux. Le temps m'a absolument manqué pour faire faire la traduction de ces feuilles.

« J'ai connu autrefois le Polonois dont je te parle. Je ne le nomme pas parce qu'il l'a désiré. Le citoyen Parandier te dira qui il est..... Le principal objet de son voyage est de savoir si la République françoise peut faire quelque chose pour les Polonois. »

Barthélemy envoie un paquet du citoyen Probst et demande s'il doit lui faire passer des fonds.

Vol. 444, f° 385, original, 4 p. 2/3 in-f°.
Vol. 445, f° 105 v°, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 12 avril.* — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Faux assignats. Prétendus rassemblements hostiles du côté de Bienne et de Nidau. Au moment de remettre à son collègue la présidence du Conseil secret, M. de Mulinen remercie Barthélemy des marques de bienveillance qu'il n'a cessé de donner à ses compatriotes.

Vol. 444, f° 356, copie, 1 p. 1/3 in-f°.
Vol. 445, f° 106 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — *Berne, 12 avril.* — Frisching à Barthélemy. Retraite des troupes prussiennes. Intrigues anglaises. Fausses nouvelles qui circulent relativement aux derniers événements de France. Faux assignats. Détails sur La Jaille et Mounier. Prétendus rassemblements dénoncés par le général Blondeau.

« Madame de Staël a passé ici, il y a quelques jours. Elle va rejoindre à Zurich son cher Mathieu Montmorency. Elle a avec elle un petit roman de sa composition intitulé Zulma, qui ne respire qu'amour. Je crois qu'elle est bien tourmentée par le petit Cupidon. On ne la verra pas avec plaisir à Zurich. »

Affaires des Grisons. Les revues annuelles des milices bernoises vont

avoir lieu. « J'apprends que nous aurons un nouveau ministre d'Espagne. Son train fait beaucoup d'honneur à son roi. »

Vol. 444, f° 350, copie, 6 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 107 v°, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

c. — *Berne, 12 avril.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destination. Les émigrés racontent que Danton a été délivré par un mouvement populaire le jour même où devait avoir lieu son exécution et que Robespierre et ses partisans ont été guillotinés à sa place. Les aristocrates chantent victoire.

Vol. 444, f° 354, copie, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 445, f° 108 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

d. — *Paris, 5 avril.* — « Copie d'une lettre écrite de Paris et apportée par un courrier extraordinaire à Genève, d'où elle a été envoyée en toute hâte à un grand personnage à Berne. » Même sujet.

Vol. 444, f° 296, copie, 2 p. 1/3 in-f°.
Vol. 445, f° 108 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU CITOYEN GOUJON [1]

POLITIQUE N° 305. **120**. — *Baden, 27 germinal [16 avril].* — Affaires des Grisons. Détails relatifs au citoyen Jost.

Vol. 444, f° 388, original, 5 p. in-f°.
Vol. 445, f° 109 v°, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 5 avril.* — L'État de Zurich à ses coalliés. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 444, f° 298, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 445, f° 111, copie, 1/3 p. in-f°.

b. — *Coire, 27 mars.* — Les chefs des trois Ligues grises à l'État de Zurich. Affaires des Grisons.

Vol. 444, f° 214, copie, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 445, f° 111, copie, 2/3 p. in-f°.

c. — *Coire, 8 avril.* — Salis Seewis à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 444, f° 321, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 445, f° 111 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

d. — *Zurich, 13 avril.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Affaires des Grisons. Détails sur Mounier. On dit que le roi de Prusse s'est de nouveau engagé à continuer la guerre.

Vol. 444, f° 359, copie, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 111 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1. Reçue le 3 floréal [22 avril].

e. — *Coire, 12 avril.* — Jost à Barthélemy. Il le prie de lui faire connaître le nom des sujets grisons auxquels l'ancien régime de France payait des « pensions secrètes et politiques ».

Vol. 444, f° 357, copie, 1 p. 1/3 in-f°.
Vol. 445, f° 112 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

f. — *Coire, 12 avril.* — Le même au même. Même sujet.

Vol. 444, f° 358, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 445, f° 112 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

g. — *Baden, 16 avril.* — Barthélemy à Jost. Il ne peut considérer la lettre que celui-ci lui a écrite le 12 avril que comme émanant d'un particulier. « Si le gouvernement des Ligues grises juge à propos, Monsieur, de m'adresser une invitation conforme à celle que vous me faites, je ne différerai pas de la mettre sous les yeux du gouvernement de la République françoise et de lui demander ses ordres... »

Vol. 444, f° 393, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 445, f° 113, copie, 1/3 p. in-f°.

121. — *Paris, 27 germinal* [*16 avril*]. — Buchot à Barthélemy. « Le recouvrement des rentes viagères ci-devant dues par l'État à Louis-Stanislas-Xavier Capet [1] ne peut s'opérer qu'en produisant le certificat de vie de cet émigré.

« Je te prie de faire en sorte de te procurer ce certificat le plus promptement possible par l'intermédiaire de l'agent de quelque puissance neutre. Tu voudras bien me le faire passer aussitôt.

« Je joins ici copie de la lettre que m'a écrite à ce sujet le receveur des biens des émigrés ainsi que la copie de la réponse que je lui fais. »

Vol. 445, f° 192, copie, 1/3 p. in-f°.

Pices jointes . — a. — *Paris, 24 germinal* [*13 avril*]. — Le citoyen Berthon, receveur des biens des émigrés, au ministre des Affaires étrangères. Même sujet.

Vol. 445, f° 192 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

b. — *Paris, 27 germinal* [*16 avril*]. — Buchot au citoyen Berthon. Même sujet.

Vol. 445, f° 193, copie, 1/2 p. in-f°.

122. — *Paris, 27 germinal* [*16 avril*]. — Buchot à Barthélemy. Envois des trois pièces jointes.

Vol. 445, f° 155, copie, 1/2 p. in-f°.

1. « Louis XVIII. » (*Note du mss.*)

Pièces jointes. — a. — *Paris, 2 germinal [22 mars].* — Décret de la Convention contenant une proclamation au peuple français relativement « à la conspiration dont la liberté vient d'être menacée ». — *Manque.*

b. — *Paris, 6 germinal [26 mars].* — Extrait des registres du Comité de Salut public concernant les conditions de l'échange de nos marchandises avec celles des nations neutres et amies.

Vol. 445, f° 153, imprimé, 4 p. in-4°.

c. — *Paris, 7 germinal [27 mars].* — Extrait des registres du Comité de Salut public qui ordonne la levée de l'embargo mis sur tous les bâtiments étrangers actuellement détenus à Bordeaux, et accorde une indemnité aux capitaines ou armateurs.

Vol. 445, f° 155, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

123. — *Paris, 27 germinal [16 avril].* — Buchot à Barthélemy. Réclamations du citoyen Pujol.

Vol. 445, f° 184 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

124. — *Paris, 27 germinal [16 avril].* — Buchot à Barthélemy. Réclamations de M. de Salis Samade.

Vol. 445, f° 165, copie, 1/2 p. in-f°.

125. — *Baden, 27 germinal [16 avril].* — Barthélemy au citoyen Goujon. Réclamations en faveur des citoyens Gindroz, de Lausanne; Georges de Roll, bourgeois de Soleure, et du capitaine Reding, de Glaris.

Vol. 445, f° 116, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Glaris, 7 avril.* — Le landamman Zweifel à Barthélemy. Réclamation en faveur du capitaine Reding.

Vol. 445, f° 116 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

126. — *Baden, 27 germinal [16 avril].* — Barthélemy aux administrateurs du district de Belfort. Même sujet.

Vol. 445, f° 116 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

127. — *Baden, 27 germinal [16 avril].* — Barthélemy aux administrateurs du district d'Estain, département de la Meuse. Réclamation en faveur du citoyen Georges de Roll.

Vol. 445, f° 118, copie, 1/2 p. in-f°.

128. — *Baden, 27 germinal [16 avril].* — Barthélemy à Deforgues. Réclamation de Bienne en faveur de Jean-Pierre Belrichard, de Courtelary, et du docteur Engelhardt.

Vol. 445, f° 113, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièce jointe. — *Bienne, 9 avril.* — La ville et république de Bienne à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 445, f° 114, copie, 3/4 p. in-f°.

129. — *Baden, 27 germinal [16 avril].* — Barthélemy à MM. de Bienne. Accusé de réception de la lettre précédente.

Vol. 445, f° 114, copie, 1/2 p. in-f°.

130. — *Baden, 27 germinal [16 avril].* — Barthélemy aux administrateurs du district de Chalon-sur-Saône. Réclamation en faveur du citoyen Belrichard.

Vol. 445, f° 114 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

131. — *Baden, 27 germinal [19 avril].* — Barthélemy au citoyen Goujon. Réclamations de Zurich en faveur de Rodolphe Greuter, incarcéré à Gex.

Vol. 445, f° 114 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Zurich, 13 avril.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 445, f° 115, copie, 3/4 p. in-f°.

b. — *Zurich, 9 avril.* — Note de l'État de Zurich. Même sujet.

Vol. 445, f° 115 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

132. — *Baden, 27 germinal [16 avril].* — Barthélemy au citoyen Albitte, représentant du peuple dans les départements de l'Ain et du Mont-Blanc. Même sujet. Revue annuelle des milices de Berne.

Vol. 445, f° 115, copie, 1/2 p. in-f°.

133. — *Baden, 27 germinal [16 avril].* — Barthélemy aux administrateurs du district d'Altkirch, relativement à Pierre von der Weidt, membre du grand conseil de Fribourg, et au nommé Herzog, que Barthélemy avait voulu prendre comme copiste.

Vol. 445, f° 118, copie, 2/3 p. in-f°.

134. — *Baden, 27 germinal [16 avril].* — Barthélemy au général Michaud, commandant en chef l'armée du Rhin, en faveur de Joseph Berthet, qui demande du service.

Vol. 445, f° 118 v°, copie, 1/2 in-f°.

135. — *Baden, 27 germinal [16 avril].* — Barthélemy au commissaire ordonnateur adjoint au ministre de la Guerre, Bouchotte, relativement au capitaine Duval.

Vol. 445, f° 116 v°, copie, 1/4 p. in-4°.

136. — Supplément au n° 34 du Bulletin du tribunal révolutionnaire contenant une lettre adressée le 27 germinal au rédacteur de cette feuille par le citoyen Bruat, ancien membre de l'Assemblée législative, relativement à l'évêque de Paris Gobel et aux affaires du Porentruy.

Vol. 445, f° 160, imprimé, 2 p. in-4°.

137. — *Bâle, 27 germinal* [*16 avril*]. — Bacher au ministre. Affaires de Pologne. Gênes a refusé de laisser entrer des vaisseaux de guerre anglais dans son port.

Vol. 444, f° 400, original, 1/2 p. in-f°.

138. — *Paris, 28 germinal* [*17 avril*]. — Buchot à Barthélemy. « Je t'envoye ci-joint, Citoyen, plusieurs exemplaires du décret de la Convention nationale du 1er de ce mois, relatif à la remise des contrats et titres des rentes viagères qui ont été déclarées dettes nationales. Tu voudras bien le communiquer officiellement aux chefs du gouvernement auprès duquel tu résides et lui donner la publicité nécessaire.

« Tu y verras le modèle de certificat de vie que les agents de la République françoise en pays étrangers sont autorisés à délivrer et tu auras à t'y conformer pour ceux que tu seras dans le cas d'expédier. »

Vol. 445, f° 180 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — « Certificat de vie pour les pays hors la République. »

Vol. 445, f° 180 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

139. — *Port de la Montagne* [*Toulon*], *28 germinal* [*17 avril*]. — Le représentant du peuple Moltedo à Barthélemy. Réclamation du citoyen Reinery.

Vol. 445, f° 182 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

140. — *28 germinal* [*17 avril*]. — Premier Mémoire sur les affaires de la République du côté de Genève, relativement à l'armée des Alpes, et sur Simond.

Vol. 444, f° 405, copie, 7 p. 1/2 in-f°.

141. — *Bâle, 29 germinal* [*18 avril*] [1]. — Rivalz au ministre. Affaires des Grisons : c'est un mouvement démocratique. En Pologne, Kosciuzko s'est emparé de Cracovie, mais Ingelström s'est fortifié à Varsovie. En Irlande, la garnison anglaise de Derry a été désarmée et chassée. Fausse nouvelle de la mort du comte d'Artois. « L'empereur est arrivé à Herve, d'où il a dû se rendre à Bruxelles sans avoir vu le roi de Prusse. La retraite de celui-ci ne semble pas douteuse, cependant

1. Reçue le 3 floréal [22 avril].

Pitt s'obstine à le ravoir : mais on présume qu'il ne tardera pas lui-même à avoir des affaires fâcheuses en Angleterre. » — « On fait circuler en Allemagne des écrits forts en expressions, autant qu'en raison, par lesquels on prie les princes de rendre la paix aux peuples... » Rivalz demande un congé, il visitera une partie de la Suisse, sa correspondance n'en sera point ralentie.

Vol. 444, f° 413, original, 3 p. 1/2 in-f°.

BULLETIN DE VENET [1]

142. — *Lausanne, 18 avril.* — Renseignements sur les ministres étrangers accrédités près le Corps helvétique. Projet d'un séminaire à fonder à Fribourg, où l'on retirerait les prêtres assermentés qui ont émigré en ces derniers temps : un séminaire semblable existerait, dit-on, à Liège. Mécontentement de Berne contre Zurich. Les émigrés, grâce à l'Empereur, au roi de Prusse et au Pape, ont obtenu des cantons de Berne, Soleure et Fribourg, une prolongation de séjour de trois mois. On mande que l'Empereur va ouvrir ses États à ceux des émigrés qui justifieront de capitaux. Achats par les émigrés de tout le fer ouvragé ou en barres qu'ils ont pu trouver dans le canton de Soleure. L'ouvrage apologétique de Dumouriez, répandu à profusion en Suisse, ne lui ramène pas l'opinion : c'est au château de Lussan que cette œuvre a été écrite.

Vol. 444, f° 415, original, 4 p. in-4°.
Vol. 445, f° 126 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

143. — *Saint-Maurice, 29 germinal [14 avril].* — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 445, f° 126, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Saint-Maurice, 25 germinal [14 avril].* — Helfflinger au grand bailli Sigristen. Même sujet.

Vol. 445, f° 126, copie, 3/4 p. in-f°.

144. — *Nantua, 29 germinal [18 avril].* — Les administrateurs du district de Nantua à Barthélemy. Réclamation de Jacques-François Goy.

Vol. 445, f° 129 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — « Extrait du procès-verbal des séances du conseil général du district de Nantua, du 21 germinal an II [16 avril 1794]. » Même sujet.

Vol. 445, f° 129 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

1. Reçue le 12 floréal [1er mai].

145. — *Genève, 29 germinal* [*18 avril*]. — Soulavie à Barthélemy. Faux assignats. Transit; affaire du citoyen Pourtalès.

Vol. 445, f° 162 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

146. — *Bâle, 29 germinal* [*18 avril*]. — Bacher à Barthélemy relativement au citoyen Gobert. Le représentant Foussedoire vient de quitter Huningue.

Vol. 445, f° 158, copie, 2/3 p. in-f°.

147. — *Bâle, 29 germinal* [*18 avril*]. — Bacher au citoyen Goujon. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 444, f° 409, original, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 124, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — « Note relative aux productions de la Suisse et au transit des productions étrangères sur le territoire helvétique » [par BACHER].

Vol. 444, f° 410, original, 4 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 124 v°, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

BARTHÉLEMY A GOUJON [1]

POLITIQUE N° 306. **148.** — *Baden, 30 germinal* [*19 avril*]. — Le bruit d'une émission de faux louis est controuvé; il n'avait d'autre but que d'alarmer les paysans bernois qui ont vendu des bœufs à la France.

« Il n'est pas vrai non plus que M. Fernan Nuñes soit destiné à résider en Suisse en qualité d'ambassadeur d'Espagne. Il est arrivé à Lucerne pour y voir Caamaño. Il y demeurera une quinzaine de jours et se rendra ensuite en Espagne. On ne me dit point que sa façon simple de s'exprimer sur les affaires actuelles ait donné lieu jusqu'ici à la moindre observation.

« On mande de Lausanne que Mme Trevor qui y demeure depuis quelques semaines a dit ces jours derniers, mais sans vouloir s'expliquer davantage, que l'on apprendra sous peu de jours des nouvelles intéressantes et que dans l'espace de trois semaines beaucoup de choses s'éclairciront. Elle doit avoir assuré que la mésintelligence entre le général Hood et le général Dundas n'était que trop vraie. On suppose que le style énigmatique de Mme Trevor indique de prochaines négociations de paix. Une chose qui étonne encore davantage l'auteur de la lettre de Lausanne c'est que le mari de cette femme qui est ministre d'Angleterre à Turin doit arriver incessamment à Lausanne et y

1. Reçue le 6 floréal [25 avril].

demeurer pendant tout l'été. On n'apprend point qu'il soit remplacé, et comment pourroit-il quitter son poste dans les circonstances présentes? Je ne cesse d'éveiller la sollicitude du Valais et de Berne à cet égard..... »

Affaires du Valais et des Grisons.

Vol. 444, f° 423, original, 4 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 119, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 16 avril.* — MM. Zeerleder et C[ie], banquiers, à Barthélemy. Prétendue émission de faux louis d'or. Ils rappellent les réclamations qu'ils ont précédemment adressées à l'ambassadeur.

Vol. 444, f° 397, original, 2 p. in-4°.

b. — *Zurich, 17 avril.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Affaires des Grisons et du Valais.

« Mme de Staël est à Zurich, pour consoler, comme quelques-uns supposent, M. de Montmorency. Elle m'a fait l'honneur de me parler chez moi et dans peu de temps elle a parcouru tout le monde, en sorte que j'avois de la peine à la suivre. Mme de Staël a bien voulu me dire qu'elle avoit fait une visite à V. E. dont elle étoit toute charmée. Elle s'est chaudement intéressée pour M. de Montmorency et s'est donné toute la peine du monde que (*sic*) nous devons le laisser séjourner chez nous au moins six mois si nous ne voulons pas être des barbares. Elle a même fait semblant qu'elle souhaitoit également passer quelques mois dans notre ville. Avec toute la complaisance que j'aurois voulu avoir pour la dame, je n'ai pu l'assurer que nous serions assez chrétiens pour satisfaire ses souhaits relativement à M. de Montmorency, et quant à elle, je ne pouvois en bonne conscience lui conseiller de changer le séjour du pays de Berne contre celui de Zurich. En attendant, M. de Montmorency a la permission de rester encore quinze jours. »

Détails relatifs à Mounier et au citoyen Schweizer.

Vol. 444, f° 402, copie, 4 p. 3/4 in-f°.
Vol. 445, f° 120, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

c. — *Zurich, 5 avril.* — L'État de Zurich aux chefs des trois Ligues grises. Accusé de réception de la lettre du 27 mars.

Vol. 444, f° 299, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 445, f° 122 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

d. — *Milan, 1[er] avril.* — Le comte de Wilczeck aux chefs des trois Ligues grises. Affaires des Grisons.

Vol. 444, f° 246, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 122 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

e. — *Coire, 15 avril.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 444, f° 382, copie, 3 p. 2/3 in-f°.
Vol. 445, f° 121 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

149. — *Baden, 30 germinal [19 avril]*. — Barthélemy au citoyen Goujon. Réclamation en faveur du citoyen La Thanne, bourgeois de Fribourg, ancien chef de brigade et capitaine au ci-devant régiment des gardes suisses.

Vol. 445, f° 124, copie, 3/4 p. in-f°.

150. — *Baden, 19 avril.* — Barthélemy à l'avoyer Steiger. Faux assignats. Affaires de Berne et du Valais.

Vol. 445, f° 123, copie, 1 p. in-f°.

151. — *Baden, 19 avril.* — Barthélemy au grand bailli Sigristen. Affaires du Valais.

Vol. 445, f° 123 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

152. — *Paris, 30 germinal [19 avril]*. — Le commissaire ordonnateur adjoint au ministre de la Guerre, Bouchotte, à Barthélemy. Régiment de Steiner.

Vol. 445, f° 169 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

153. — *Paris, 30 germinal [19 avril]*. — Le commissaire ordonnateur adjoint au ministre de la Guerre, Bouchotte, à Barthélemy. Argent prêté par Barthélemy à des officiers français prisonniers sur parole.

Vol. 445, f° 180, copie, 1/2 p. in-f°.

154. — *Ernen en Valais, 19 avril.* — Sigristen, grand bailli du Valais, à Barthélemy. Inviolabilité territoriale du Valais.

Vol. 444, f° 439, copie, 2 p. in-f°.

155. — *Baden, 1er floréal [20 avril]*. — Barthélemy au citoyen Buchot, chargé provisoire du département des Affaires étrangères. Faux écus français et fausses pièces de 30 sous qui circulent en Prusse.

Vol. 445, f° 127, copie, 1/4 p. in-f°.

156. — *Paris, 1er floréal [20 avril]*. — Le commissaire des guerres, Lendy, à Barthélemy. Réclamation du capitaine Marty, de Tscharner, du régiment de Salis Grisons et de J. B. de Salis. Décret relatif aux pensions militaires; exclusion de ceux qui ont pris part à des complots contre la liberté depuis le commencement de la Révolution.

Vol. 445, f° 185 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

157. — *Cluses, 1er floréal* [*20 avril*]. — Le représentant du peuple Albitte à Barthélemy. Réclamation de Rodolphe Greuter. Fuite du nommé Bellot. Revues annuelles des milices du canton de Berne. Emigrés.

Vol. 445, f° 194 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

BUCHOT A BARTHÉLEMY

158. — *Paris, 2 floréal* [*21 avril*]. — La notification du décret ci-joint fournira à Barthélemy « une occasion naturelle de rappeler au Corps helvétique l'importance et l'urgence qu'il y a de prendre des mesures efficaces pour garantir le Valais d'une nouvelle invasion des Piémontois et de lui proposer, si tu le crois nécessaire, pour mieux en assurer le succès, d'envoyer des représentants sur cette partie de la frontière helvétique ainsi qu'il y en a à Bâle..... » POLITIQUE N° 100.

Vol. 444, f° 448, minute, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 441, f° 297, original, 1 p. 1/2 in-4°.
Vol. 445, f° 169 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Paris, 29 germinal* [*18 avril*]. — « Rapport et projet de décret présentés au nom des Comités de Salut public, des Finances et de Liquidation, sur les pensions à accorder aux militaires suisses licenciés en exécution du décret du 29 août 1792 (vieux style) et conformément aux dispositions de celui du 29 brumaire dernier par Collot d'Herbois, séance du 29 germinal. Imprimé par ordre de la Convention nationale. »

Vol. 444, f° 417, imprimé, 10 p. in-8°.
Vol. 445, f° 170, imprimé, 10 p. in-8°.

b. — *Paris, 29 germinal* [*18 avril*]. — Décret rendu par la Convention sur le même sujet.

Vol. 441, f° 293, copie, 7 p. in-f°.

159. — *Paris, 2 floréal* [*21 avril*]. — Buchot à Barthélemy. Envoi des deux pièces suivantes.

Vol. 445, f° 182 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Paris, 28 germinal* [*17 avril*]. — La commission des subsistances à Buchot. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 445, f° 182 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

b. — *Paris, 25 germinal* [*14 avril*]. — Extrait des registres du Comité de Salut public de la Convention nationale. Arrêté autorisant la commission des subsistances à accepter les conditions des marchés pro-

posés par le citoyen Godard et Cie et par les maîtrises des drapiers et tanneurs de la république de Mulhouse pour diverses fournitures.

Vol. 444, f° 368, copie, 4 p. in-f°.
Vol. 445, f° 182 v°, copie, 1 p. in-f°.

160. — *Baden, 2 floréal* [*21 avril*]. — Barthélemy à Buchot. Expériences du citoyen Guyton sur les poudres de guerre.

Vol. 445, f° 128, copie, 1/2 p. in-f°.

161. — *Baden, 2 floréal* [*21 avril*]. — Barthélemy au citoyen Buchot. Réclamations en faveur de la veuve Ligertz ou Gleresse; de la famille de Billieux; du citoyen Landenberg.

Vol. 445, f° 128, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Berne, 15 avril.* — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy en faveur de la famille de Billieux.

Vol. 445, f° 128 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

162. — *Baden, 2 floréal* [*21 avril*]. — Barthélemy au citoyen Buchot. Réclamation du citoyen Cornaz, bourgeois de Moudon.

Vol. 446, f° 128 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

163. — *Bâle, 2 floréal* [*21 avril*]. — Bacher au commissaire des Relations extérieures. Sensation produite par les nouvelles de Gênes. « La partie de l'Allemagne qui avoisine la Suisse n'a jamais offert moins de détails que dans ce moment. Tout y est dans une stagnation totale et dans l'attente des événements. La frontière de la France et de la Suisse devient de plus en plus calme et tranquille surtout depuis que le représentant du peuple Foussedoire a purgé Huningue des intrigants qui infestoient cette ville, et qu'on les éloigne des administrations et des sociétés populaires. Le Mont-Terrible a surtout besoin d'une grande purgation..... »

Vol. 444, f° 443, original, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 445, f° 150, copie, 1/3 p. in-f°.

RIVALZ AU COMMISSAIRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES [1]

164. — *Bâle, 2 floréal* [*21 avril*]. — « On nous avoit instruits de la prise d'Oneille par la voie de Lucerne. Le bruit se répandit aussitôt que le régiment suisse de Pfeiffer (formé en grande partie de celui de Châteauvieux) y étoit en garnison et avoit été fait prisonnier.....

« Les uns croient que les troupes de la République ne sont entrées sur le territoire génois, que de l'aveu de ce gouvernement.

1. Reçue le 6 floréal [25 avril].

« Un grand nombre disent que ce territoire a été violé, et y applaudissent.

« Mais les aristocrates, en adoptant la violation de territoire, se livrent sans mesure à tous les mauvais propos que peut suggérer une rage impuissante ; en nous représentant comme des voisins perfides, ils n'espèrent pas jeter la Ligue helvétique dans les bras de la maison d'Autriche, mais ils satisfont la passion dont ils sont maîtrisés.

« Au surplus nos plus grandes victoires ont moins affecté que la prise d'Oneille : on voit à l'avance le roi de Sardaigne en fuite, le Milanais en notre pouvoir, l'Italie ravagée et l'Allemagne à nos pieds.

« Tout ce qui vient de ce dernier pays s'accorde à dire que le mécontentement des peuples peut seul être comparé au découragement qui y règne ; aussi dans quelques parties de la Souabe invoque-t-on l'arrivée des François.

« Tandis que l'opposition en Angleterre s'acharne à poursuivre les ministres, Pitt amuse le public par des relations exagérées des succès des Anglois en Amérique. On croit toujours que les grandes pertes qu'essuye le commerce finiront par amener la chute de ce vizir.

« On parle beaucoup de la conspiration de Naples à laquelle le roi n'a échappé que par la fuite et à la faveur d'un corps de troupes qui l'a escorté. Il paroît certain qu'on a arrêté depuis à Rome tout ce qui venoit de Naples.

« Le comte de Fernand Nuñes, auparavant ambassadeur d'Espagne en France, doit faire quelque séjour à Lucerne.

« Le général Ricardos est mort à Madrid : il est remplacé à l'armée par Alexandre O'Reilly, dont j'ai vu le nom détesté en Espagne.

« L'attaque de Bastia, suivant les papiers d'Italie, a dû commencer avec chaleur le 3 avril..... »

Vol. 444, f° 446, original, 3 p. in-f°.

165. — *Bâle, 2 floréal* [*21 avril*]. — Jeanneret à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 445, f° 157, copie, 3/4 p. in-f°.

166. — *Bâle, 2 floréal* [*21 avril*]. — Jeanneret, citoyen de Grandson, au commissaire des Relations extérieures. Faux assignats.

Vol. 444, f° 444, original, 1/2 p. in-f°.

167. — *S. l. 2 floréal* [*21 avril*]. — Lettre sans nom d'auteur, adressée à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 444, f° 445, original, 1 p. 1/4 in-f°.

168. — *Saline de Montmorot, 2 floréal* [*21 avril*]. — Dauphin, directeur de la saline de Montmorot, à Barthélemy. Sels.

Vol. 445, f° 181 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

169. — *Saint-Maurice, 2 floréal [21 avril].* — Hefflinger à Barthélemy. Affaires du Valais. Entrée des troupes françaises sur le territoire de Gênes. Craintes causées au département du Mont-Blanc par un rassemblement d'émigrés à Lausanne et la présence d'un régiment suisse à Martigny. Faux assignats distribués par des émigrés.

Vol. 445, f° 168, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

Pièce jointe. — *Chambéry, 24 germinal [13 avril].* — Le président du Mont-Blanc à Helfflinger. Inquiétude causée par un rassemblement d'émigrés à Lausanne et la présence d'un régiment suisse à Martigny. Déserteurs.

Vol. 445, f° 168 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

170. — *Porentruy, 2 floréal [21 avril].* — Les administrateurs du district de Porentruy à Barthélemy. Affaires de l'Erguel.

Vol. 445, f° 195 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — Procès-verbal daté du 26 germinal [15 avril]. Même sujet.

Vol. 445, f° 196, copie, 2/3 p. in-f°.

171. — *Baden, 21 avril.* — Barthélemy à l'avoyer de Mulinen. Faux assignats. Transit et approvisionnements; affaires du citoyen Pourtalès. Craintes du côté de l'Erguel.

Vol. 445, f° 128 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

172. — *Paris, 3 floréal [22 avril].* — Buchot à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 445, f° 186 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 1er floréal [20 avril].* — Buchot à Soulavie. Même sujet.

Vol. 445, f° 186 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

173. — *Baden, 3 floréal [22 avril].* — Barthélemy à Buchot. Réclamations en faveur du citoyen Gindroz, de Lausanne, et du banquier Delessert, du pays de Vaud.

Vol. 445, f° 152, copie, 1/3 p. in-f°.

174. — *Baden, 3 floréal [22 avril].* — Barthélemy à Buchot. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 445, f° 151 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Neuchâtel, 14 avril.* — M. de Sandoz de Travers, président de la Commission secrète de Neuchâtel, à Barthélemy, rela-

tivement à un procès entre Frédéric Guyenet, négociant neuchâtelois demeurant à Strasbourg, et la Société de commerce établie à Neuchâtel sous la raison Perret, Borel et Jeanjaquet.

Vol. 445, f° 151 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

175. — *Baden, 3 floréal [22 avril].* — Barthélemy aux citoyens composant le tribunal de commerce de Strasbourg. Même sujet.

Vol. 445, f° 151, copie, 1/3 p. in-f°.

176. — *Baden, 3 floréal [22 avril].* — Barthélemy à Buchot. Envoi d'une somme de 500 livres destinée à être « présentée à la Convention nationale et à servir au soulagement des courageux soldats françois, » de la part d'un brave Suisse qui a déjà fait dix-huit mois auparavant une pareille offrande, et qui ne veut pas être connu [1].

Vol. 444, f° 453, original, 1 p. 1/3 in-f°.
Vol. 445, f° 151 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

177. — *Baden, 3 floréal [22 avril].* — Barthélemy à Buchot. Accusé de réception de la lettre du 23 germinal [12 avril] relative à la suppression du Conseil exécutif provisoire.

Vol. 445, f° 150, copie, 1/4 p. in-f°.

178. — *Baden, 3 floréal [22 avril].* — Barthélemy à Buchot. Accusé de réception de la lettre du 24 germinal [13 avril] relative aux poudres. Traitement de Bacher fixé à 500 livres par mois.

Vol. 445, f° 150 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

179. — *Baden, 3 floréal [22 avril].* — Barthélemy à Buchot. Créances bernoises sur la ci-devant ville de Lyon.

Vol. 445, f° 150 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Berne, 17 avril.* — Le colonel d'Imhoff, « au nom des intéressés aux emprunts de Lyon, » à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 445, f° 151, copie, 3/4 p. in-f°.

180. — *Baden, 3 floréal [22 avril].* — Barthélemy aux administrateurs du département du Mont-Terrible. Communication d'une lettre de l'avoyer de Berne. Réclamation de la famille de Billieux.

Vol. 445, f° 129 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

181. — *Baden, 3 floréal [22 avril].* — Barthélemy à Bouchotte, commissaire ordonnateur des guerres, relativement au capitaine Duval et au régiment de Reinach.

Vol. 445, f° 152, copie, 1/2 p. in-f°.

1. « Jean-Henri Stapfer, à Horgen, sur le lac de Zurich. » (*Note du mss.*)

182. — *Baden, 3 floréal* [*22 avril*]. — Barthélemy aux administrateurs du département de la Meuse, relativement au capitaine Duval.

Vol. 445, f° 152 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

183. — *Bâle, 3 floréal* [*22 avril*]. — Bacher à Buchot. Bâle vient de repousser la demande d'une colonie d'émigrés lyonnais qui voulaient transporter dans cette ville leur industrie et leurs capitaux. Insurrection de Pologne. Nouvelles d'Allemagne. Approvisionnements. Sels.

Vol. 444, f° 454, original, 4 p. 3/4 in-f°.
Vol. 445, f° 165, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièce jointe. — *Bâle, s. d.* — « Formule de l'attestation que l'État de Bâle fournira à ses marchands de draps pour obtenir le transit par l'Autriche antérieure. »

Vol. 445, f° 166, copie, 1/2 p. in-f°.

184. — Question adressée par le Comité de Salut public à Buchot, chargé provisoire des Affaires étrangères [Paris, 27 germinal, 16 avril], et réponse de ce dernier [3 floréal, 22 avril]. Réclamation d'un horloger suisse, Louis Jeannin.

Vol. 444, f° 452, original, 1 p. in-f°.

185. — *Genève, 3 floréal* [*22 avril*]. — Soulavie à Barthélemy. Approvisionnements; affaire du citoyen Pourtalès.

Vol. 445, f° 186, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

POLITIQUE N° 307. **186.** — *Baden, 4 floréal* [*23 avril*]. — Barthélemy accuse réception de la lettre du 27 germinal [16 avril]. Il entretient Buchot de diverses affaires relatives aux faux assignats et aux approvisionnements.

Vol. 444, f° 459, original, 5 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 155 v°, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne* [*16 avril*]. — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Faux assignats. Bœufs arrêtés à Morges.

Vol. 444, f° 394, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 157, copie, 2/3 p. in-f°.

b. — *Zoffingen, 15 avril.* — M. de Würstemberguer, bailli des provinces libres inférieures, gouverneur de Zoffingen, à Barthélemy. Achat de chevaux.

Vol. 444, f° 384, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 445, f° 157 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1. Reçue le 10 floréal [29 avril].

c. — *Berne, 16 avril.* — Extrait d'une lettre du général de Diesbach à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 444, f° 391, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 445, f° 158, copie, 1/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

187. — *Baden, 4 floréal [23 avril].* — Affaires de l'Erguel. Arrivée de M. de Greiffenegg. POLITIQUE N° 308.

Vol. 444, f° 462, original, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 158, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 19 avril.* — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Affaires de l'Erguel.

Vol. 444, f° 437, copie, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 445, f° 159, copie, 1 p. in-f°.

b. — *Berne, 10 avril.* — Frisching à Barthélemy. Affaires d'Allemagne, des Grisons et du Valais. Approvisionnements. Faux assignats. Émigrés. Réflexions sur les affaires de France : « Par la chute facile de Danton et consorts, le triomphe de Robespierre est complet. S'il a maintenant le talent de ramener toutes les opinions à un système raisonnable et moins cruel, il pourra se soutenir; sans quoi il doit faire son calcul de finir comme les autres. Les ennemis de la République penseront qu'ils n'ont plus qu'une tête à abattre pour mettre fin à cette tragédie [2]..... »

Vol. 444, f° 438, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 159 v°, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

c. — *Berne, 20 avril.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Émigrés. Arrivée de M. de Greiffenegg. Sensation produite par le jugement de Gobel. Détails sur Mounier et Mallet du Pan.

Vol. 444, f° 442, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 161, copie, 2/3 p. in-f°.

d. — *Zurich, 21 avril.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Ordre d'arrestation contre le receveur Bellot. Réclamation en faveur de la dame de Rupplin. Affaires des Grisons, du Valais et de Genève. Approvisionnements,

Vol. 444, f° 450, copie, 3 p. 1/3 in-f°.
Vol. 445, f° 161 v°, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

1. Reçue le 10 floréal [29 avril].
2. Tout ce passage ne figure pas dans la copie envoyée à Buchot.

188. — *Paris, 4 floréal [23 avril].* — Buchot à Barthélemy, relativement à un arrêté du tribunal du district de Pontarlier.

Vol. 445, f° 187 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

189. — *Paris, 4 floréal [23 avril].* — Buchot à Barthélemy. Mesures à prendre pour l'arrestation de Bellot, receveur des douanes de la République à Carouge qui s'est enfui avec sa caisse.

Vol. 445, f° 187 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

190. — *Paris, 4 floréal [23 avril].* — Buchot à Barthélemy. Il l'invite à faire passer 1200 livres au citoyen Probst, à Nuremberg, et 600 livres au citoyen Marné, autre agent en Allemagne, par l'intermédiaire du citoyen Rivalz.

Vol. 445, f° 193 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

191. — *Baden, 4 floréal [23 avril].* — Barthélemy à Soulavie. Faux assignats. Transit; affaire du citoyen Pourtalès.

Vol. 445, f° 163 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

192. — *Baden, 4 floréal [23 avril].* — Barthélemy au représentant du peuple Foussedoire. Réclamations en faveur de la citoyenne Feriet, née Rupplin, bourgeoise d'Uri, et d'une famille du canton de Glaris.

Vol. 445, f° 164, copie, 1/2 p. in-f°.

193. — *Baden, 4 floréal [23 avril].* — Barthélemy au citoyen Florent-Guyot, représentant du peuple dans le département du Nord, relativement au citoyen Gaudard, du pays de Vaud.

Vol. 445, f° 164, copie, 1/2 p. in-f°.

194. — *Baden, 4 floréal [23 avril].* — Barthélemy aux administrateurs du département du Nord relativement à Fidel Schneider, du canton de Lucerne.

Vol. 445, f° 164 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

195. — *Baden, 4 floréal [23 avril].* — Barthélemy au directeur des douanes de Saint-Genis, département de l'Ain. Réclamation de l'avoyer Wallier, de Soleure.

Vol. 445, f° 164 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Soleure, 19 avril.* — L'avoyer Wallier à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 445, f° 164 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

196. — Extrait des registres du Comité de Salut public, 4 floréal [23 avril]. Réclamation du citoyen Keller, de Schaffouse.

Vol. 444, f° 472, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

197. — *Zurich, 4 floréal [23 avril]*. — Schweizer à Buchot, chargé provisoire des Affaires étrangères. Affaires des Grisons. Schweizer offre sa démission : il continuera pourtant, si l'on veut, d'envoyer des rapports de temps à autre.

Vol. 444, f° 463, original, 13 p. in-f°.

198. — *Paris, 5 floréal [24 avril]*. — Buchot à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 444, f° 473, minute, 3/4 p. in-f°.
Vol. 445, f° 187 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 24 germinal [13 avril]*. — « Décret de la Convention nationale du 24 germinal [13 avril 1794] relatif à la remise des titres des créances des citoyens de Berne sur les prévôts des marchands et échevins de Commune-Affranchie. »

Vol. 444, f° 366, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 188, copie, 1/2 p. in-f°.

199. — *Coire, 24 avril*. — Lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Affaires des Grisons.

Vol. 444, f° 474, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

200. — *Paris, 6 floréal [25 avril]*. — Buchot à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 445, f° 188, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 24 germinal [13 avril]*. — Décret de la Convention nationale relatif au partage de la succession de François Barrat.

Vol. 444, f° 367, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 445, f° 188 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET [1]

201. — *Lausanne, 25 avril*. — Extraction du numéraire de France. Un jeune émigré, allant à Turin, porteur de dépêches importantes et muni de passeports de Cobourg et du comte d'Artois, a déclaré ici à d'autres émigrés « qu'il étoit impossible aux puissances coalisées de soutenir ni même d'entreprendre une autre campagne après

1. Reçue le 14 floréal [3 mai].

celle-ci, qu'elles faisoient un dernier effort,... que les Autrichiens employoient des précautions inouïes pour cacher le véritable état de leurs forces, et que leur armée dans la Belgique ne passoit pas 85 mille hommes; qu'il y avoit du découragement surtout parmi l'infanterie, et qu'on y faisoit des vœux bien sincères pour une pacification. » Insultes proférées contre les volontaires nationaux par les soldats du régiment de Watteville. Arrestation à Vevey d'un nommé Montauverd, agent au service de la France. Le gouvernement de Berne a forcé les villes de Lausanne, Morges, Vevey et Nyon, à accueillir des émigrés. On mande que la Crimée ne tardera pas à devenir le théâtre d'une insurrection, les Tartares y sont fanatisés par des derviches et on remarque des mouvements inquiétants sur la frontière turque. Affaires de Genève. Précautions du gouvernement suisse contre les soldats français qui traversent le lac pour aller au pays de Vaud.

Vol. 444, f° 484, original, 8 p. in-f°.

RIVALZ AU COMMISSAIRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES [1]

202. — *Bâle, 6 floréal* [*25 avril*]. — « On parle d'un arrangement ignoré quant aux détails entre le roi de Prusse et le reste de la coalition. Son résultat a été de ramener les troupes prussiennes sur le haut Rhin.

« On disoit ici comme partout ailleurs que le cabinet de Vienne voulant se venger de n'avoir point été appelé au dernier partage de la Pologne avoit fomenté les premiers mouvements qui y ont eu lieu, et qu'il favorisoit aujourd'hui les confédérés. Ceci vient d'être démenti par un de ses agents qui trouve des rapprochements entre les vues de cette confédération et le système françois. A ce sujet, conformément à l'usage, il nous dit quelques douceurs.

« Cette formidable armée de l'Empire qui sous le duc de Teschen devoit s'opposer à nos progrès, avoit paru un être de raison à bien du monde; l'impossibilité de la lever, de l'organiser, de la solder s'est fait sentir, et a dû procurer un marché avantageux à Frédéric-Guillaume.

« Suivant les papiers allemands l'Autriche fait passer des troupes en Gallicie. Les confédérés de Pologne sont exposés à une triple attaque, et à des dangers réels si les Turcs ne se hâtent de les secourir. Tout homme équitable souhaite avec ardeur qu'ils soient secourus.

« L'aristocratie compte beaucoup sur la présence de l'Empereur à son armée des Pays-Bas : elle compte aussi sans doute sur cent absurdités qu'elle enfante journellement. Il y a deux jours qu'on croyoit de bonne foi à Berne (peut-être par la raison qu'on croit aisément ce qu'on

1. Reçue le 10 floréal [29 avril].

désire) que la principale armée de la République dans le Nord étoit disparue au point que Cobourg en demandoit partout des nouvelles sans parvenir à la découvrir.

« Aujourd'hui la gazette de la même ville, aussi méprisable dans tous temps, donne de grands détails sur une affaire à Oneille le 10 avril, où les François ont tous péri jusqu'au dernier : les lettres de Gênes du 13 n'en disent rien.

« L'expédition des François sur Oneille fournit un vaste champ à nos ennemis.....

« Le mécontentement continue en Allemagne. On y prévoit une coalition des petits États contre les deux monarchies; ou, à défaut, une coalition des peuples contre les princes. Les soins que se donneroit la République pour hâter l'un ou l'autre de ces deux événements ne seroient pas en pure perte, s'il faut en croire tout ce qu'on rapporte. Il est sûr du moins que des écrits qu'on y fait circuler et qui y sont lus avidement, y ont éloigné les esprits de l'obéissance servile.....

« Les Suisses ne peuvent cacher combien ils sont chagrinés par l'affaire des Grisons. L'esprit qui règne chez les sujets des Cantons leur inspire de grandes alarmes..... »

Vol. 444, f° 488, original, 3 p. 1/2 in-f°.

203. — *Saint-Maurice, 6 floréal* [*25 avril*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais. « Trevor a mandé que nous avons été repoussés à Oneille et au mont Cenis et que Gênes s'étoit rendu à la coalition. Je n'ai pas entendu dire que ce ministre doive venir en Suisse. Si nous avons quelques succès dans le Midi du Piémont, nous verrons une grande désertion par le Saint-Bernard, et Trevor qui n'est rien moins que courageux en donnera l'exemple.

« Il y a de nouveau du tapage à Genève dans lequel Soulavie est, dit-on, fort impliqué. On y a découvert une conspiration et deux cents poignards pour forcer la réunion. »

Vol. 445, f° 147, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

204. — *Zurich, 25 avril.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Approvisionnements. Affaires des Grisons, de Genève, de Berne et de l'Erguel. Intérêts des Suisses à Lyon.

Vol. 445, f° 177 v°, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

205. — *Baden, 7 floréal* [*26 avril*]. — Barthélemy entretient Buchot de diverses questions relatives aux créances de Zurich sur la France, POLITIQUE N° 309.

1. Reçue le 21 floréal [10 mai].

et aux approvisionnements. L'entrée des troupes de la République sur le territoire génois cause une grande inquiétude en Suisse et surtout dans le Valais.

Vol. 444, f° 495, original, 5 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 166, copie, 2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Zurich, 24 avril.* — Le trésorier Wyss à Barthélemy. Mêmes sujets.

Vol. 444, f° 475, copie, 2 p. 3/4 in-f°.
Vol. 445, f° 167, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

206. — *Baden*, *7 floréal* [*26 avril*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation de la maison Neuhaus et Köhly, de Bienne. Admission sur le territoire français des assignats vérifiés par les commissaires établis à Bâle et à Genève.

Vol. 444, f° 493, original, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 445, f° 168 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

207. — *Baden*, *7 floréal* [*26 avril*]. — Barthélemy au citoyen Le Jeune, représentant du peuple dans les départements du Doubs et du Jura. Réclamations du banneret Castella, de Fribourg, en faveur du citoyen et de la citoyenne Bussière; du magistrat de Neuchâtel, du citoyen Beausobre, de Morges.

Vol. 445, f° 169, copie, 2/3 p. in-f°.

208. — *Baden*, *26 avril.* — Barthélemy au bourgmestre Kilchsperger. Il lui envoie le décret du 29 germinal relatif aux pensions militaires. Affaires du Valais.

Vol. 445, f° 176, copie, 1 p. in-f°.

209. — *Paris*, *7 floréal* [*26 avril*]. — Buchot à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 445, f° 263, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — « Décret de la Convention nationale du 22 germinal an II [11 avril 1794] relatif au mode de jugement des prévenus de fabrication ou distribution de faux assignats en pays étranger. »

Vol. 445, f° 263, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

210. — *Paris*, *7 floréal* [*26 avril*]. — Buchot à Barthélemy. Château d'Angenstein.

Vol. 445, f° 262, copie, 1/2 p. in-f°.

211. — *Paris*, *7 floréal* [*26 avril*]. — Buchot à Barthélemy. Il porte le traitement du citoyen Marandet à 3000 livres à compter du 1er floréal.

Vol. 445, f° 199, copie, 1/4 p. in-f°.

212. — *Zurich, 7 floréal [26 avril]*. — Schweizer au citoyen administrateur du département des Affaires étrangères. Affaires des Grisons. Schweizer demande pour Bansi, soit le titre de correspondant soit un dédommagement pour tous les services qu'il a rendus.

Vol. 444, f° 490, original, 5 p. 1/2 in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

213. — *Baden, 8 floréal [27 avril]*. — Barthélemy s'empresse de communiquer aux Cantons l'important décret joint à la lettre n° 100. Il entretient Buchot des affaires de Berne, du Valais et des Grisons, ainsi que du transit. POLITIQUE N° 310.

« On annonce dans une autre lettre que le 22 avril, vieux style, il est arrivé à Duttlingen un corps de douze cents hommes de cavalerie hongroise destinés à renforcer l'armée autrichienne du Haut-Rhin et qu'un autre corps aussi de cavalerie hongroise, composé de deux mille hommes, a passé par Stuttgard pour se joindre à l'armée du Palatinat...

« Fernan Nuñes, dont je t'ai fait mention il y a peu de jours, a passé ici aujourd'hui allant à Zurich et Schaffouse par où apparemment il sortira de Suisse. »

Vol. 444, f° 503, original, 6 p. 2/3 in-f°.
Vol. 445, f° 175, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Berne, 26 avril.* — Frisching à Barthélemy. Approvisionnements. Affaires du Valais.

Vol. 444, f° 498, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 445, f° 178 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — *S. l., 23 avril.* — Extrait d'une lettre des frontières de la Souabe sans nom d'auteur ni de destinataire. Émigrés.

Vol. 444, f° 464, copie, 2 p. in-f°.

c. — *Coire, 20 avril.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 444, f° 440, copie, 2 p. 2/3 in-f°.
Vol. 445, f° 179, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

214. — *Baden, 8 floréal [27 avril]*. — Barthélemy à Buchot. Accusé de réception de la lettre du 28 germinal [17 avril]. Il rappelle ce qu'il a précédemment écrit au sujet de la nécessité de modifier en ce qui

1. Reçue le 14 floréal [3 mai].

concerne les Suisses les dispositions de la loi relatives aux certificats de vie exigés des titulaires de pensions viagères.

Vol. 444, f° 507, original, 5 p. 1/4 in-f°.
Vol. 445, f° 181, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

215. — *Baden*, *8 floréal* [*27 avril*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation en faveur de la citoyenne Andlau, née Staal, bourgeoise de Soleure et de Bâle.

Vol. 445, f° 180, copie, 1/2 p. in-f°.

216. — *Baden*, *8 floréal* [*27 avril*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation en faveur du citoyen Bussière.

Vol. 445, f° 180 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

217. — *Paris*, *8 floréal* [*27 avril*]. — Buchot à Barthélemy relativement à une somme de 50 000 livres mise par Deforgues à la disposition du citoyen Caillard.

Vol. 445, f° 220, copie, 1/2 p. in-f°.

218. — *Paris*, *9 floréal* [*28 avril*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation du citoyen Gemuseus, de Bâle.

Vol. 445, f° 285 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

219. — *Paris*, *9 floréal* [*28 avril*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation du citoyen Keller, négociant de Schaffouse.

Vol. 445, f° 256 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

220. — *Paris*, *9 floréal* [*28 avril*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamations des citoyens Praromann, de Bâle, et Barbier, ancien officier au régiment de Sonnenberg.

Vol. 445, f° 222 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

221. — *Paris*, *9 floréal* [*28 avril*]. — Buchot à Barthélemy relativement au traitement du citoyen Flury, secrétaire de légation en Valais, fixé à 5000 livres par an.

Vol. 445, f° 222, copie, 1/4 p. in-f°.

222. — *Paris*, *9 floréal* [*28 avril*]. — Buchot à Barthélemy. Réclation des citoyens Usteri, Ott, Escher et Cie, de Zurich.

Vol. 445, f° 222, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris*, *15 germinal* [*4 avril*]. — Le président du département de Paris au ministre de l'Intérieur. Même sujet.

Vol. 445, f° 222 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

223. — *Paris, 9 floréal* [*28 avril*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation du citoyen Gindroz, de Lausanne. Situation du citoyen Bresson, domicilié en France, mais dont le père s'est fait naturaliser Suisse : Buchot est d'avis que néanmoins le citoyen Bresson doit être considéré comme Français; il demande l'avis de Barthélemy.

Vol. 445, f° 241 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

224. — *Baden, 28 avril.* — Barthélemy à l'avoyer Steiger. Il lui envoi le décret du 29 germinal relatif aux pensions militaires. Affaires de l'Erguel. Émigrés.

Vol. 445, f° 176 v°, copie, 1 p. in-f°.

225. — *Baden, 9 floréal* [*28 avril*]. — Barthélemy à Dauphin, directeur de la saline de Montmorot. Sels.

Vol. 445, f° 182, copie, 1/2 p. in-f°.

BACHER A BUCHOT [1]

226. — *Bâle, 9 floréal* [*28 avril*]. — Envoi d'un mémoire rédigé par deux Français sur les affaires de Pologne [2]. L'insurrection polonaise paraît avoir des racines profondes. Les insurgés comptent sans doute sur un secours étranger. « Le plan de l'impératrice de Russie est connu. Elle n'a prêché une croisade contre-révolutionnaire contre la France, que dans l'attente certaine d'engager l'Autriche et la Prusse dans une entreprise désastreuse... On continue toujours à croire que c'est là la véritable cause de l'irrésolution et des vacillations continuelles de la cour de Berlin... » Les deux Français, auteurs du mémoire [Beaumont la Coste, de Saint-Germain-en-Laye, et Georges Wilhelm, de Landau] offrent de retourner en Pologne; ils espèrent pouvoir rendre des services essentiels à Varsovie où ils ont longtemps demeuré. Signaux militaires. Convention avec les tanneurs de Bâle. Détails d'intérêt militaire.

Vol. 444, f° 512, original, 4 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — Convention faite entre la maîtrise de la ville de Bâle, et l'administration du district de Lure.

Vol. 444, f° 514, copie, 3 p. 1/4 in-f°.

b. — *S. l., 5 germinal* [*25 mars*]. — « Rapport des bords du lac de Constance. » Émigrés.

Vol. 444, f° 192, copie, 2 p. in-f°.

1. Reçue le 12 floréal [1er mai].
2. Cette pièce manque.

RIVALZ A BUCHOT [1]

227. — *Bâle, 9 floréal* [*28 avril*]. — « ..... Ce que nous apprenons de Pologne est toujours bien bon; la Confédération s'étend et son gouvernement s'organise. On est très incertain sur ce que fera l'Autriche, mais on n'est point porté à croire qu'elle aille, sans motif, attaquer les Polonois, par la raison que les Galliciens pourroient faire cause commune avec ceux-là, dans une circonstance où nous l'occupons même bien au delà de ses moyens.

« Les amis de l'indépendance des peuples attendent avec impatience que la Porte fasse une diversion en faveur des Confédérés.

« Les politiques crient après la Russie qu'ils représentent comme dangereuse à l'Europe, et ils crient en vain puisqu'il est démontré aujourd'hui qu'un Empereur préféreroit à l'égalité, l'avant-dernier des rangs parmi les esclaves d'un czar.

« On se travaille encore pour trouver la véritable cause du voyage de François II dont l'inactivité est bien reconnue.....

« ..... La question de savoir définitivement le parti que prennent les Prussiens, est depuis longtemps agitée ; on contredit le soir ce qui s'étoit dit le matin, et dans le doute il faut presque croire que le roi de Prusse lui-même n'en sait guère plus que nous.

« Le général Waldeck, qui par trois ou quatre fois a dû commander en Piémont, n'y va point, c'est le général de Vins qui y retourne.

« Suivant les nouvelles d'Italie nous inspirons de grandes craintes à Turin, à Milan, etc.

« Deux mille Anglois ont encore passé en Corse où Bastia est vaillamment défendu.

« L'Espagnol Langara est arrivé à Livourne avec 9 vaisseaux de ligne.

« Les arrestations sont continuées à Naples; les troupes y sont sans cesse sous les armes; la Cour est toujours à Caserte.

« Les habitants de Rome cachent autant qu'ils le peuvent l'humeur inquiète qu'il ont récemment contractée, mais le Pape ne peut déguiser l'extrême frayeur que nous lui causons.

« Le corps de Condé doit se former à la fin de mai. Ceux qui doivent y servir sont invités à se pourvoir d'un habit gris foncé.

« Le citoyen Marné est retourné à Leipzig; le paquet renfermant la lettre ci-incluse a été ouvert. Il y a à craindre qu'il ne finisse lui-même par être arrêté. »

Vol. 444, f° 518, original, 3 p. in-f°.

1. Reçue le 12 floréal [1er mai].

228. — *Saint-Maurice, 9 floréal* [*28 avril*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 445, f° 200 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièce jointe. — *Sierre, 22 avril.* — Le grand bailli Sigristen à Helfflinger. Même sujet.

Vol. 445, f° 201, copie, 2/3 p. in-f°.

229. — *Paris, 9 floréal* [*28 avril*]. — Lendy à Barthélemy. Régiments suisses. Pensions.

Vol. 445, f° 225 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

230. — *S. l., 9 floréal* [*28 avril*]. — Rapport sur la composition de l'armée impériale du Haut et Bas-Rhin, depuis Bâle jusqu'à Coblentz, et sur l'armée des émigrés.

Vol. 444, f° 520, original, 3 p. in-f°.

231. — *S. l., 9 floréal* [*28 avril*]. — Lettre sans nom d'auteur envoyée de Suisse à un membre du Comité de Salut public. Vivres et fournitures militaires, bois pour constructions navales.

Vol. 444, f° 516, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

232. — *Baden, 10 floréal* [*29 avril*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation en faveur du citoyen Cannac-Hauteville.

Vol. 445, f° 183, copie, 1 p. in-f°.

233. — *Baden, 10 floréal* [*29 avril*]. — Barthélemy à Buchot relativement à M. Tillier, ci-devant officier aux gardes suisses, membre du grand conseil de Berne et neveu de l'avoyer Steiger.

Vol. 445, f° 183 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

234. — *Baden, 10 floréal* [*29 avril*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation de la veuve d'un bourgeois de Lausanne nommé Dupont-Wullgamoz, ci-devant capitaine au régiment d'Ernest.

Vol. 445, f° 184, copie, 2/3 p. in-f°.

235. — *Baden, 10 floréal* [*29 avril*]. — Barthélemy à Buchot relativement aux citoyens Pujol et Beausobre.

Vol. 445, f° 184 v°, copie, 1 p. in-f°.

236. — *Baden, 10 floréal* [*29 avril*]. — Barthélemy aux administrateurs du département de l'Orne. Réclamation du citoyen Beausobre.

Vol. 445, f° 185, copie, 1/3 p. in-f°.

237. — *Baden, 10 floréal* [*29 avril*]. — Barthélemy au Commissaire de l'organisation et du mouvement des troupes. Régiments de Steiner et de Sonnenberg. Réclamation du citoyen Jost, ci-devant officier aux gardes suisses.

Vol. 445, f° 185 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

238. — *Rolle, 29 avril*. — Rigaud, ancien syndic de Genève, à Barthélemy. Il le félicite de sa conduite et du succès de ses démarches.

Vol. 445, f° 216, copie, 1/3 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

POLITIQUE N° 311. **239**. — *Baden, 11 floréal* [*30 avril*]. — Accusé de réception des deux lettres des 5 et 6 floréal. Affaires de Berne et de Fribourg. Pensions. Recommandation en faveur du citoyen Troëtte. Détails relatifs aux nommés Bellot, Boucher et Pourtalès. Faux assignats. Transit. Affaires du Valais et des Grisons.

Vol. 444, f° 526, original, 6 p. 1/4 in-f°.
Vol. 445, f° 188 v°, copie, 3 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a**. — *Berne, 27 avril*. — L'avoyer Steiger à Barthélemy. Ordre d'arrestation contre les nommés Bellot et Boucher. Faux assignats. Affaire Pourtalès. Approvisionnements. Affaires du Valais.

Vol. 444, f° 510, copie, 2 p. 2/3 in-f°.
Vol. 445, f° 190, copie, 1 p. in-f°.

b. — *Vico Soprano, 22 avril*. — M. de Salis Tagstein à Barthélemy. Détails personnels. Affaires des Grisons.

Vol. 444, f° 457, copie, 2 p. 3/4 in-f°.
Vol. 445, f° 191, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

c. — *S. l., 21 avril*. — « Délibération prise par les deux communes de Bregaglia en date du 21 avril 1794. » Affaires des Grisons.

Vol. 444, f° 449, copie, 1 p. 1/3 in-f°.
Vol. 445, f° 192, copie, 3/4 p. in-f°.

240. — *Baden, 11 floréal* [*30 avril*]. — Barthélemy à Buchot. Accusé de réception de la lettre du 27 germinal [16 avril]. Barthélemy est dans l'impossibilité de fournir le certificat de vie de « Louis-Stanislas-Xavier Capet. » Il écrit à ce sujet au citoyen Noël qui paraît devoir être en état de se procurer cette pièce.

Réclamation des citoyens Humel, membre du grand conseil de Bâle;

1. Reçue le 17 floréal [6 mai].

Lombach, Bernois, chancelier du bailliage suisse du Rheinthal; Midy, de Rouen.

Vol. 445, f° 193, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

241. — *Baden, 11 floréal [30 avril].* — Barthélemy à Buchot. Accusé de réception de la lettre du 4 floréal [23 avril]. Il fait passer les sommes indiquées aux citoyens Probst et Marné.

Vol. 445, f° 194, copie, 1/2 p. in-f°.

242. — *Baden, 11 floréal [30 avril].* — Barthélemy à Buchot. Frais extraordinaires. BUREAU DES FONDS.

Vol. 445, f° 195 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

243. — *Baden, 11 floréal [30 avril].* — Barthélemy aux administrateurs du district de Porentruy. Affaires de l'Erguel.

Vol. 445, f° 196 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

244. — *Baden, 30 avril.* — Barthélemy à l'avoyer Steiger. Faux assignats. Approvisionnements et transit; affaire Pourtalès. Affaires du Valais.

Vol. 445, f° 190 v°, copie, 1 p. in-f°.

245. — *Baden, 11 floréal [30 avril].* — Barthélemy aux administrateurs du département du Mont-Terrible relativement à la citoyenne d'Andlau, de Soleure.

Vol. 445, f° 194, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Soleure, 15 avril.* — M. de Wallier, avoyer de Soleure, à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 445, f° 194 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

246. — *Baden, 11 floréal [30 avril].* — Barthélemy au représentant du peuple Albitte. Réclamation de Rodolphe Greuter. Fuite du nommé Bellot. Émigrés.

Vol. 445, f° 195, copie, 2/3 p. in-f°.

247. — *Bâle, 11 floréal [30 avril].* — Bacher à Buchot. Nouvelles d'Allemagne. Approvisionnements. Service des agents secrets. « Les nouvelles formalités à remplir pour les certificats de vie sont impraticables en Suisse. » Invention « qui doit rendre l'effet de la cavalerie ennemie presque nul. »

Vol. 444, f° 539, original, 4 p. in-f°.
Vol. 445, f° 196 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

248. — *Paris, 11 floréal [30 avril]*. — Buchot à Barthélemy relativement aux trois officiers du régiment de Courten qui réclament leurs épées saisies à la douane de Pontarlier.

Vol. 445, f° 223, copie, 1/4 p. in-f°.

249. — *Paris, 11 floréal [30 avril]*. — Buchot à Bacher. Bacher et Barthélemy sont autorisés à employer des Suisses au service de la France. Achats de bestiaux à l'étranger.

Vol. 444, f° 542, minute, 1 p. in-f°.
Vol. 445, f° 224, copie, 1/4 p. in-f°.

250. — *Paris, 11 floréal [30 avril]*. — Buchot à Bacher. Pétition du citoyen Herrenberger, ancien maire de Schelestadt, exilé.

Vol. 444, f° 541, minute, 1 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

251. — *Bâle, 11 floréal [30 avril]*. — « ... Nous avons eu la confirmation d'une victoire entre Cracovie et Varsovie des Polonois sur les Russes au nombre de sept mille commandés par Trautmansdorff, qui a perdu onze canons. On insinue que si l'activité et les connoissances militaires de Kosciusko répondent à l'idée qu'on en a, Varsovie sera bientôt au pouvoir des confédérés, parce que les Russes sont foibles dans le nord de la Pologne, et que les peuples, contre l'opinion de Catherine, sont enragés contre leurs oppresseurs. L'affaire est du 4 avril.

« On me marque de Francfort que le 7 floréal [26 avril] au moment du départ du courrier la nouvelle se répandoit que Catherine II avoit donné des ordres pour faire arrêter son fils, mais que celui-ci favorisé par un parti nombreux à la cour, ainsi que par la bourgeoisie de Pétersbourg, s'étoit au contraire assuré de sa mère. On l'a également écrit de Vienne.

« La famille Pottereau étant devenue suspecte au Stathouder a reçu l'ordre de quitter la Hollande.

« On remet définitivement les Prussiens en scène et on dit que leur quartier général sera bientôt à Kreutznach.

« Le duc de Saxe-Teschen parcourt les cantonnements de Souabe; il est actuellement à Lörach, où quatre membres du Conseil secret de Bâle ont été le complimenter. Il doit venir aujourd'hui ici.

« Cette démarche du Conseil secret n'a pas plu à tout le monde; cependant comme il en a été longtemps usé de même avec nos géné-

1. Reçue le 15 floréal [4 mai].

raux et que de plus les Suisses sont passablement cérémonieux on s'y arrêtera peu.

« P.-S. — Le parlement d'Angleterre doit être prorogé à compter, dit-on, du 13 mai : le règne de Pitt ne semble point prêt à finir. »

Vol. 444, f° 537, original, 2 p. 1/2 in-f°.

252. — *Lucerne, 30 avril.* — L'avoyer Pfyffer de Heidegg à Barthélemy. Pensions.

Vol. 445, f° 216, copie, 1/2 p. in-f°.

253. — *Salins, 11 floréal* [*30 avril*]. — Haudry, inspecteur général des salines du Jura et du Doubs, à Barthélemy. Sels.

Vol. 445, f° 231, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — « Tableau des ressources actuelles et de celles à rassembler que peut présenter la formation des salines du Jura et du Doubs pour l'acquittement des engagements de la République envers la Suisse. »

Vol. 445, f° 231 v°, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

254. — *Paris, floréal* [*avril*] [1]. — Buchot à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 445, f° 199, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 20 frimaire* [*10 décembre 1793*]. — Extrait des registres du Comité de Salut public. « Le Comité de Salut public, considérant que les effets de l'acte de navigation sont naturellement suspendus pendant la guerre, arrête que la Commission des subsistances et approvisionnements de la République est autorisée à faire connoître par ses agents à toutes les nations neutres ou alliées qu'elles peuvent importer en France des matières ou denrées de première nécessité dans le pays. *Signé au registre* : R. Lindet, B. Barrère, Billaud Varennes, Carnot, Couthon, Robespierre.

Vol. 445, f° 199, copie, 1/4 p. in-f°.

255. — « Aperçu sur divers points de rapports entre la République françoise et la Suisse. »

Vol. 444, f° 426, copie, 6 p. 1/2 in-f°.

256. — « Tableau des différentes époques des opérations révolutionnaires du peuple du ci-devant évêché de Basle. »

Vol. 444, f° 430, copie, 12 p. 1/2 in-f°.

1. La date du jour n'était pas marquée sur l'original. (Voir la dépêche de Barthélemy du 14 floréal [3 mai], n° 312.)

257. — *Paris, 12 floréal* [*1er mai*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamations des citoyens Hallweil, Louis Pascalin, de Berne, Bouff, Schiefs, etc., de Rheinegg.

Vol. 445, f° 224, copie, 1/2 p. in-f°.

258. — *Saint-Maurice, 12 floréal* [*1er mai*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 445, f° 229, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

259. — *Genève, 12 floréal* [*1er mai*]. — Soulavie à Barthélemy. Approvisionnements; affaire Pourtalès. Faux assignats.

Vol. 445, f° 197 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièce jointe. — *Genève, 3 floréal* [*22 avril*]. — Soulavie aux représentants du peuple à Commune-Affranchie. Même sujet.

Vol. 445, f° 198, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

260. — *Paris, 13 floréal* [*2 mai*]. — Buchot à Barthélemy. Il a adressé le 6 floréal au Comité de Salut public un rapport dans lequel il propose de prendre en faveur des rentiers suisses les mesures proposées par Barthélemy dans ses dépêches nos 298 et 302 relativement aux certificats de vie.

Vol. 445, f° 242 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

261. — *Paris, 13 floréal* [*2 mai*]. — Buchot à Barthélemy. Il s'est occupé des diverses réclamations particulières que l'ambassadeur lui a transmises. Les intéressés feraient bien, dans leur propre intérêt, de s'adresser directement aux autorités compétentes; ils gagneraient ainsi du temps.

Vol. 445, f° 243 v°, copie, 1 p. in-f°.

262. — *Baden, 13 floréal* [*2 mai*]. — Barthélemy aux officiers municipaux de Cuers, département du Var, en faveur de Angelo-Maria-Manfrini Muratori, né à Monteggio, près de Lugano, en Suisse.

Vol. 445, f° 197, copie, 1/3 p. in-f°.

263. — *Bâle, 13 floréal* [*2 mai*]. — Bacher à Buchot. Approvisionnements. Certificats de vie.

Vol. 446, f° 10, original, 5 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 217 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

264. — *Bâle, 13 floréal* [*2 mai*]. — M. de Gruyère, agent du canton de Berne, à Barthélemy. Sels.

Vol. 445, f° 225 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

265. — *Strasbourg, 13 floréal [2 mai]*. — Les juges composant le tribunal de commerce du district de Strasbourg à Barthélemy. Réclamation de Jean Jaquet, Borel et Cie et Henri Perret, négociants à Neuchâtel, contre Frédéric Guyenet.

Vol. 445, f° 218 v°, copie, 3 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET [1]

266. — *Lausanne, 2 mai [13 floréal]*. — Affaires de Fribourg. Motifs pour lesquels Bâle a refusé aux réfugiés lyonnais l'autorisation d'établir une manufacture. « Les jeunes habitants du département du Mont-Blanc, mis en réquisition, s'échappent par bandes, et gagnent par le lac les rives du pays de Vaud... Ils disent, à qui veut les entendre, que puisqu'ils sont dans la nécessité de porter les armes, ils aiment mieux servir leur roi légitime que leurs nouveaux tyrans... » Mauvais état économique du canton de Soleure. Ordre et discipline observés par les Français lorsqu'ils ont traversé le territoire de Genève. Approvisionnements. La nouvelle d'une conspiration fomentée à Genève n'a rien de sérieux. Bruit répandu en Suisse, que le Comité de Salut public veut établir en France la religion réformée. Inconvénients de l'abondance du numéraire en Suisse.

Vol. 446, f° 13, original, 8 p. in-f°.

267. — *Bâle, 13 floréal [2 mai]*. — Jeanneret à Buchot. Faux assignats.

Vol. 446, f° 17, original, 1 p. 1/2 in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [2]

268. — *Baden, 14 floréal [3 mai]*. — Excellent effet produit par le décret du 29 germinal concernant les pensions militaires. Transit. Affaires des Grisons et de Neuchâtel. POLITIQUE N° 312.

Vol. 446, f° 20, original, 3 p. 1/3 in-f°.
Vol. 445, f° 199, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 30 avril*. — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Remerciements relatifs au décret sur les pensions militaires.

Vol. 444, f° 534, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 445, f° 200, copie, 3/4 p. in-f°.

1. Reçue le 24 floréal [13 mai].
2. Reçue le 20 floréal [9 mai].

b. — *Berne, 30 avril.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Même sujet. Entrée des Français en Piémont. « Le décret qui éloigne les nobles et les étrangers de Paris et des places frontières fait beaucoup jurer les émigrés et les aristocrates qui voient qu'ils ne pourront plus entretenir des intelligences contre-révolutionnaires chez vous au moyen de cette mesure. »

Vol. 444, f° 535, copie, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 445, f° 201 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

c. — *Zurich, 1er mai.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Décret relatif aux pensions militaires. Affaires du Valais. Approvisionnements. Affaires des Grisons.

Vol. 445, f° 202, copie, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 446, f° 8, copie, 4 p. in-f°.

d. — *Château du Bothmar, 29 avril.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 444, f° 524, copie, 3 p. 1/3 in-f°.
Vol. 445, f° 203, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

e. — *Zurich, 26 avril.* — L'État de Zurich aux chefs des trois Ligues grises. Même sujet.

Vol. 444, f° 500, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 204, copie, 2/3 p. in-f°.

f. — *Neuchâtel, 28 avril.* — M. de Sandoz de Travers à Barthélemy. Il se plaint que la pièce suivante circule dans les montagnes du Valengin.

Vol. 444, f° 522, copie, 1 p. 1/3 in-f°.
Vol. 445, f° 204 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

g. — « Exposé succinct des causes qui ont produit les divisions qui règnent dans les montagnes du comté valangin. »

Vol. 445, f° 205, imprimé, 24 p. in-12.

269. — *Baden, 14 floréal* [*3 mai*]. — Barthélemy au citoyen Lejeune, représentant du peuple dans les départements du Doubs et du Jura. Il lui communique les deux pièces précédentes.

Vol. 445, f° 204 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

270. — *Baden, 14 floréal* [*3 mai*]. — Barthélemy à Buchot. Il insiste de nouveau sur la nécessité de modifier les dispositions du nouveau décret de la Convention sur les rentes viagères en ce qui concerne les certificats de vie.

Vol. 446, f° 22, original, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 216, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — Zurich, 1er mai. — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 445, f° 216 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 446, f° 23, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

271. — *Paris, 14 floréal* [*3 mai*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation du citoyen Lombach.

Vol. 445, f° 254 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

272. — *Baden, 3 mai.* — Barthélemy à l'avoyer de Wallier, de Soleure. Transit et approvisionnements.

Vol. 445, f° 217 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — Meyrin, 6 floréal [*25 avril*]. — Le receveur principal des douanes de la République à Barthélemy. Réclamation de l'avoyer Wallier.

Vol. 445, f° 217, copie, 1/3 p. in-f°.

273. — *Baden, 3 mai.* — Barthélemy à l'avoyer Steiger. Faux assignats.

Vol. 445, f° 197 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

274. — *Paris, 14 floréal* [*3 mai*]. — La commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre à Barthélemy, relativement au capitaine Duval et au régiment de Reinach.

Vol. 445, f° 246, copie, 2/3 p. in-f°.

275. — *Belfort, 14 floréal* [*3 mai*]. — Le représentant du peuple dans les départements des Vosges et du Haut-Rhin à Barthélemy. Réclamations du bailli de Schœnau; de la citoyenne Feriet, née Rupplin. Approvisionnements.

Vol. 445, f° 247, copie, 2/3 p. in-f°.

276. — *Zurich, 3 mai.* — Schweizer à Jost, l'un des chefs de la Députation extraordinaire des Grisons. Affaire des Grisons.

Vol. 446, f° 27, original, 4 p. 1/2 in-f°.

277. — *Paris, 15 floréal* [*4 mai*]. — Buchot à Barthélemy. Il demande des renseignements sur le citoyen Réal que Soulavie a recommandé au général Dumas comme agent secret.

Vol. 445, f° 244 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — Genève, 12 germinal [*1er avril*]. — Soulavie à Buchot. Arrestation du citoyen Réal par le Comité révolutionnaire de Carouge.

« Simon que je ne veux pas juger a formé tout ce Comité de ses créatures, et ce Comité a mis la division dans une commune qu'on avoit toujours appelée le faubourg Saint-Antoine du Mont-Blanc..... »

Vol. 445, f° 244 v°, copie, 1 p. in-f°.

278. — *Baden, 15 floréal* [*4 mai*]. — Barthélemy à Buchot. Somme de 50 000 livres mise par Deforgues à la disposition du citoyen Caillard.

Vol. 446, f° 34, original, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 445, f° 220 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

279. — *Baden, 15 floréal* [*4 mai*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamations du capitaine Louis de Courten et du citoyen Jean-Georges Peytreguet, bourgeois du bailliage d'Yverdon.

Vol. 445, f° 220 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — Sierre en Valais, 28 avril. — Louis de Courten, capitaine licencié du service de France, à Barthélemy. Retour en Valais de sa fille Anne-Justine-Jean-Baptiste de Courten.

Vol. 445, f° 221, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

280. — *Baden, 15 floréal* [*4 mai*]. — Barthélemy aux administrateurs du département de la Moselle. Même sujet.

Vol. 445, f° 221 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

281. — *Baden, 15 floréal* [*4 mai*]. — Barthélemy aux représentants du peuple à Lyon et à la municipalité de cette ville en faveur du citoyen Wyss de Zurich.

Vol. 445, f° 221 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — Zurich, 27 avril. — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 445, f° 222, copie, 1/2 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

282. — *Bâle, 15 floréal* [*4 mai*]. — « Je t'avois dit que le duc de Teschen devoit voir Bâle : il est au contraire reparti pour Fribourg le jour où on l'attendoit ici.

« Les Allemands cherchent à tirer parti de l'interdiction des papiers françois sur leur territoire. Les leurs peuvent tromper les peuples sans contradiction, et le font effectivement puisqu'ils ne cessent de prôner leurs victoires. Il vient d'arriver des troupes hongroises aux environs

1. Reçue le 20 floréal [9 mai].

de Rheinfelden; on en annonce un plus grand nombre successivement.

« Déjà l'on cherche à répandre que le projet du général Teschen est de faire une tentative pour entrer encore dans la ci-devant Alsace. Il est difficile d'y croire, à moins qu'il ne compte sur quelque place dont il pourroit se saisir à la faveur d'une trahison; mais c'est pour calmer les esprits inquiets, et rassurer ceux qui sont découragés qu'on annonce tant de confiance : chacun sait d'ailleurs que si les François avoient dû se maintenir en Souabe aussi facilement qu'ils pouvoient y pénétrer, ils en seroient depuis longtemps en possession.

« On écrit d'Italie que la cour de Naples est toujours à Caserte, quoique diverses corporations de la capitale l'aient invitée à y rentrer. Le Piémont est dans une détresse extrême, il n'y a plus que misères, maladies, terreur ou mécontentement. On a dit ces jours passés que les troupes de la République avoient pénétré à Aoste par le Petit-Saint-Bernard. Cet événement, écrit-on, forceroit le roi de Sardaigne à l'émigration.

« Les doutes augmentent sur le résultat de l'expédition des Anglois contre Bastia même parmi ceux qui font des vœux pour nos ennemis. J'excepte toujours les émigrés; ils disent que leurs affaires n'ont jamais été plus avancées qu'en ce moment; et à ce sujet on a vu hier un ex-chanoine et un ex-militaire se quereller jusqu'à se battre sur la question de savoir lequel des chanoines ou bien des militaires étoit le plus utile à la monarchie, etc.

« La postérité ne croira pas à tant de folie.

« Il paroît en somme que l'Italie est dans un état violent. Les princes s'y croyent entourés de conspirateurs ; les peuples y sont en garde contre ceux-là; et la seule idée des maximes françoises y empoisonne l'existence de la noblesse, du clergé, des fanatiques et des égoïstes.

« On ne sait trop où en sont la Russie et la Porte. Le bruit de l'arrestation de Catherine II n'est pas totalement détruit. La confédération de Pologne se maintient et deviendra formidable si Kosciusko parvient à se saisir de Varsovie..... »

Vol. 446, f° 37, original, 2 p. 1/2 in-f°.

283. — *Saint-Maurice, 15 floréal* [*4 mai*]. — Helfflinger à Barthélemy. « Je n'ai rien de positif à vous dire, Citoyen ambassadeur, sur la marche de nos troupes dans la vallée d'Aoste. Elles n'ont pu pénétrer jusqu'ici à la cité, quoique cette ville soit entièrement évacuée et que tous ses habitants soient pour nous. Ce retard provient de la nécessité de reconstruire les ponts que les Piémontois ont détruits. On y travaille avec ardeur et j'espère que le général pourra incessamment suivre son plan.

« Le prince de Montferrat a établi son camp à deux lieues au-dessous

de la cité. Il a retiré de cette ville toutes les munitions de guerre, canons, fourrages, et autres approvisionnements. Mais on croit qu'il ne tiendra pas à un assaut de notre part, quoiqu'il fasse bonne contenance. Les troupes sont encore épouvantées et une partie disposée, dit-on, pour nous. On présume qu'elles se replieront à l'approche de nos braves républicains sous le fort de Bard.

« Le Valais a fait retirer une partie de ses troupes du Grand-Saint-Bernard et a donné ordre aux émigrés de la cité d'Aoste de quitter son territoire dans vingt-quatre heures. »

Affaires du Valais. Émigrés. Décret de la Convention relatif aux pensions.

Vol. 445, f° 252 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

284. — *Lucerne, 4 mai.* — Le maréchal de camp de Sonnenberg à Barthélemy. Régiment de Sonnenberg.

Vol. 445, f° 252, copie, 1/2 p. in-f°.

BUCHOT A BARTHÉLEMY

POLITIQUE N° 101. **285.** — *Paris, 16 floréal* [*5 mai*]. — « ..... Il devient de plus en plus probable que l'agitation qui règne dans le pays des Grisons est due aux manœuvres de la cour de Vienne.....

« A l'égard de Jost, il me paroît démontré qu'on ne doit voir en lui qu'un agent à gages de la Cour impériale..... »

Vol. 446, f° 45, minute, 2 p. in-f°.
Vol. 441, f° 300, original, 3 p. 1/4 in-f°.
Vol. 445, f° 249, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

286. — *Paris, 16 floréal* [*5 mai*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation du citoyen Gaudard.

Vol. 445, f° 254, copie, 1/2 p. in-f°.

287. — *Paris, 16 floréal* [*5 mai*]. — Buchot à Barthélemy. « Je t'adresse ci-joint, Citoyen, cent exemplaires en italien du rapport de Collot d'Herbois fait le 29 germinal à la Convention nationale au nom du Comité de Salut public sur les pensions à accorder aux militaires suisses licenciés. Tu voudras bien les faire distribuer dans les bailliages de cette république où l'on parle la langue italienne. »

Vol. 445, f° 249 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

288. — *Paris, 16 floréal* [*5 mai*]. — Buchot à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 446, f° 45, minute, 2 p. in-f°.

289. — *Paris, 16 floréal* [*5 mai*]. — Buchot à Bacher. Pensions.

Vol. 446, fº 46, minute, 1 p. 1/4 in-fº.

290. — *Baden, 16 floréal* [*5 mai*]. — Barthélemy à Buchot. Pensions militaires. Recommandation en faveur du citoyen Troëtte et de son fils aîné.

Vol. 445, fº 223, copie, 3/4 p. in-fº.

Pièce jointe. — *Soleure, 11 floréal* [*30 avril*]. — Troëtte à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 445, fº 223 vº, copie, 1 p. 1/3 in-fº.

291. — *Baden, 16 floréal* [*5 mai*]. — Barthélemy à Buchot en faveur des citoyens Henri et Charles Rossel, de Neuchâtel.

Vol. 445, fº 224, copie, 1/4 p. in-fº.

292. — *Baden, 16 floréal* [*5 mai*]. — Barthélemy à Buchot et au représentant du peuple Lejeune, envoyé dans les départements du Doubs et du Jura. Réclamations des citoyens Gabriel Boulanger, négociant de Lausanne, et Perrier, fils d'un conseiller d'Estavayer, au canton de Fribourg.

Vol. 445, fº 224 vº, copie, 1/2 p. in-fº.

293. — *Baden, 16 floréal* [*5 mai*]. — Barthélemy au Commissaire de l'organisation et du mouvement des armées de terre. Régiments suisses.

Vol. 445, fº 224 vº, copie, 1/4 p. in-fº.

294. — *Baden, 16 floréal* [*5 mai*]. — Barthélemy aux administrateurs du département du Mont-Terrible, relativement au capitaine Duval, du régiment de Reinach.

Vol. 445, fº 224 vº, copie, 2/3 p. in-fº.

295. — *Baden, 16 floréal* [*5 mai*]. — Barthélemy aux officiers municipaux de la commune de Marseille. Accusé de réception de la lettre du 26 germinal [15 avril]. Réclamations de négociants de Bienne.

Vol. 445, fº 225, copie, 1/3 p. in-fº.

BACHER A BUCHOT

296. — *Bâle, 16 floréal* [*5 mai*]. — Réclamation du citoyen Herrenberger. Brechtel, jeune citoyen français, revenant d'Iéna, rapporte que les professeurs de l'Université célèbrent dans leur cour les grands

événements de la Révolution française, et en développent les principes. Bacher a engagé Brechtel à retourner à Iéna : la liberté de la presse y étant illimitée, il y fera réimprimer tous les ouvrages révolutionnaires qui ont paru en France. Détails d'intérêt militaire. Rapports du général Schérer avec les Suisses. Kosciusko vient d'entrer à Varsovie.

Vol. 446, f° 41, original, 4 p. in-f°.

297. — *Bâle, 16 floréal* [*5 mai*]. — Bacher à Buchot. « Hueber de Bâle se pavane d'une lettre que tu lui as adressée et par laquelle tu l'invites à entrer en correspondance avec toi. » Bacher signale les inconvénients qu'aurait une semblable correspondance, et met Buchot en garde contre les nouvelles que pourrait lui envoyer « cet apothicaire cacochyme et vaporeux » de la crédulité duquel les Autrichiens se sont déjà plusieurs fois servi pour répandre de faux bruits.

« Il y a encore à Bâle un Allemand nommé List, commis d'une maison bâloise, qui a été le correspondant secret de Hérault et qui est en liaison avec les partisans de ce conspirateur. »

Vol. 446, f° 39, original, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 241, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

298. — *Coire, 5 mai*. — Les présidents et députés des communes des Ligues grises réunis en assemblée extraordinaire à l'État de Zurich. Affaires des Grisons.

Vol. 445, f° 275, copie, 1/2 p. in-f°.

299. — *Chaumont, 16 floréal* [*5 mai*]. — Les administrateurs du district de Chaumont (Haute-Marne) à Barthélemy. Arrestation de Jean Schlenker, de Neuchâtel, et de Jacob Jennerich, de Landal, canton de Berne, voyageant sans passeport.

Vol. 445, f° 287, copie, 1/2 p. in-f°.

300. — *Bâle, 16 floréal* [*5 mai*]. — Gruyère, agent du canton de Berne, à un membre du Comité de Salut public. Vivres et fournitures militaires. Constructions navales.

Vol. 446, f° 43, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

301. — *Chambéry, 17 floréal* [*6 mai*]. — Le représentant du peuple Albitte à Barthélemy relativement à Rodolphe Greuter.

Vol. 445, f° 248 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Chambéry, 16 floréal* [*5 mai*]. — Le représentant du peuple Albitte à son collègue Méaule. Même sujet.

Vol. 445, f° 248 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

302. — *Baden, 18 floréal [7 mai].* — Transit. Pensions militaires. Affaires de Genève et du Valais. POLITIQUE N° 313.

« J'ai vu hier le baron Gleichen qui a résidé à Paris en qualité de ministre de Danemark. Je le connois depuis un grand nombre d'années. Il est fort attaché à la République françoise tant par suite de ses sentiments personnels que par dévouement à ceux qui animent le gouvernement danois. Il a eu occasion de voir il y a peu de temps un Waldstein, de Vienne, homme d'esprit, qui a toute la confiance de l'électeur de Cologne. Ils raisonnoient de la guerre actuelle que l'Électeur n'a cessé de blâmer à Vienne de la manière la plus forte et la plus ouverte et des moyens de la terminer. Waldstein a dit à Gleichen qu'il savoit par l'Électeur que le plan du cabinet de Vienne étoit de faire actuellement les plus grands efforts contre nous de manière à parvenir à obtenir un avantage marqué, et que, s'il obtenoit cet avantage, il nous proposeroit à l'instant la paix. Indépendamment de la difficulté de se le procurer, cet avantage marqué, le plan en lui-même est susceptible de développements que Waldstein n'étoit pas en état de fournir à Gleichen parce que ce n'est qu'à Bruxelles que les idées pourront se fixer. Gleichen n'est pas éloigné de penser que la cour de Vienne se sépareroit sans beaucoup de peine de l'Angleterre pour faire sa paix particulière. » Affaires des Grisons.

Vol. 446, f° 54, original, 4 p. 1/4 in-f°.
Vol. 445, f° 226, copie, 2 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 5 mai.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Décret de la Convention du 24 germinal relatif à la succession contestée d'un Fribourgeois. Transit des marchandises. Pensions militaires.

Vol. 445, f° 227, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 446, f° 49, copie, 3 p. 2/3 in-f°.

b. — *Berne, 3 mai.* — Frisching à Barthélemy. Transit des marchandises. Affaires des Grisons. Succès militaires des armées françaises.

Vol. 445, f° 228, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 446, f° 31, copie, 2 p. in-f°.

c. — *Genève, 17 avril.* — Les syndics et conseil de la république de Genève aux cantons de Zurich et de Berne. Organisation du nouveau gouvernement genevois. Son désir de maintenir l'ancienne alliance avec Zurich et Berne.

Vol. 444, f° 401, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 445, f° 228 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1. Reçue le 24 floréal [13 mai].

d. — *Ernen, 29 avril.* — Le grand bailli du Valais, Sigristen, à Barthélemy. Il accuse réception de la note que Barthélemy lui a adressée le 19. Il ne redoute aucune violation de territoire de la part des Piémontais. La garde du Saint-Bernard a été augmentée. Propos inquiétants pour le Valais prêtés au représentant Albitte. Église de Saint-Gingoux.

Vol. 445, fº 229, copie, 2/3 p. in-fº.

e. — *Au Bothmar, 26 avril.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 444, fº 501, copie, 1 p. 1/2 in-fº.
Vol. 445, fº 230, copie, 1 p. 3/4 in-fº.

303. — *Baden, 18 floréal* [*7 mai*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamations des citoyens Curton, de Romont au canton de Fribourg, capitaine au ci-devant régiment de Vigier; Frossard frères et Cie, de Fribourg; Louis de Flue, du canton d'Unterwalden, ancien officier au service de France.

Vol. 445, fº 231, copie, 1/2 p. in-fº.

304. — *Baden, 18 floréal* [*7 mai*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation en faveur de J.-A. Wirth, de Saint-Gall.

Vol. 445, fº 232 vº, copie, 1/4 p. in-fº.

305. — *Paris, 18 floréal* [*7 mai*]. — Buchot à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 445, fº 263 vº, copie, 1/3 p. in-fº.

306. — *Paris, 18 floréal* [*7 mai*]. — Buchot à Barthélemy. « Je t'envoie, Citoyen, la traduction en italien du rapport fait le 26 germinal à la Convention nationale au nom de ses Comités de Salut public et de Sûreté générale, par Saint-Just, sur la police générale, le commerce et la législation, etc. Tu voudras bien en répandre dans les bailliages italiens de la Suisse les exemplaires ci-joints afin de donner à cet intéressant rapport toute la publicité que ses divers objets méritent. »

Vol. 445, fº 254, copie, 1/4 p. in-fº.

307. — *Paris, 18 floréal* [*7 mai*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation du citoyen Keller, de Schaffouse.

Vol. 445, fº 256 vº, copie, 1/2 p. in-fº.

Pièce jointe. — *Paris, 4 floréal* [*23 avril*]. — Extrait des registres du Comité de Salut public de la Convention nationale. Même sujet.

Vol. 445, fº 257, copie, 2/3 p. in-fº.

308. *Baden, 18 floréal* [*7 mai*]. — Barthélemy à Haudry. Sels.

Vol. 445, fº 232 vº, copie, 1/3 p. in-fº.

RIVALZ A BUCHOT [1]

309. — *Bâle, 18 floréal* [*7 mai*]. — Décorations militaires. Pensions.

« Avant d'entrer dans des détails sur les dernières affaires de Pologne, j'attendois qu'elles me fussent confirmées par un de mes correspondants sur lequel je peux assez compter; il me dit que le général russe Ingelström, ne pouvant contenir l'habitant de Varsovie, attendoit pour user de rigueur la défaite de Kosciusko qu'il croyoit inévitable. A la nouvelle de sa victoire, la rumeur fut extrême dans cette ville; bientôt ses habitants et la garnison furent aux prises. Le vainqueur ne tarda pas à y entrer, et de sept mille Russes qui s'y trouvoient il ne s'en est échappé que bien peu parce que les paysans ne leur ont point fait grâce. On assure que le Ministre de Russie a péri; celui de Prusse a été pris ainsi qu'Ingelström: quant au roi, il est disparu; on le croit mort plutôt que fugitif. »

Du 20 floréal [*9 mai.*]

« Suivant les nouvelles d'hier, les Russes dans Varsovie n'étoient qu'au nombre de trois mille, dont la moitié s'est échappée avec le général Ingelström. Le roi, ajoute-t-on, est au pouvoir des Confédérés.

« Nous recevons le précis d'un traité entre le roi de Prusse d'un côté, l'Angleterre et la Hollande de l'autre. Le premier doit recevoir près de 40 millions de nos livres et fournir 60 000 hommes jusqu'au 1er décembre prochain. Il faut espérer que le soulèvement général de la Pologne, et le mécontentement qui règne dans les villes prussiennes en rendront l'exécution difficile.

« Les Allemands tirent grand parti de l'interdiction des papiers françois. D'après leurs gazettes ou leurs lettres, nous avons perdu Arlon, Landrecies, les villes de Courtray, etc., et des miliers de canons. Leurs comptes ne peuvent rien sur les faits, mais ils nous inquiètent quelquefois parce qu'ils donnent de la morgue aux aristocrates. Au loin, c'est pire : on est forcé d'y croire au moins pour l'instant.

« Les paquets de la poste de Turin nous ont manqué hier et il en a résulté de vives alarmes chez les parents de ceux des Bâlois qui servent en Piémont.

« On ignore ce qui se passe à Pétersbourg : toujours paroît-il sûr qu'il y a eu quelque chose.

« Les bruits de guerre entre la Porte et la Russie semblent diminuer; l'état de la Pologne seroit bien propre à hâter au Divan une détermination hostile.

« On voit avec douleur nos assignats aller toujours baissant; ils perdent près des deux tiers de leur valeur..... »

Vol. 446, f° 58, original, 3 p. 1/2 in-f°.

1. Reçue le 23 floréal [12 mai].

310. — *Bâle, 18 floréal* [*7 mai*]. — Bacher à Buchot. Confirmation de la prise de Varsovie par Kosciusko. Les peuples allemands désirent la paix.

Vol. 446, f° 57, original, 1 p. 1/2 in-f°.

311. — *Mulhouse, 7 mai.* — MM. de Mulhouse à Barthélemy. Réclamations de leur concitoyen Heilmann.

Vol. 445, f° 246 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

312. — *Bade, 18 floréal* [*7 mai*]. — Schweizer à Buchot. Affaires des Grisons. L'empereur veut, dit-on, envoyer en Suisse « un légat de première classe » pour contrebalancer l'influence de Barthélemy. Les émigrés sont désolés de la perte de Danton. La Russie cherche à ébranler le Danemark dans sa neutralité.

Vol. 446, f° 60, original, 20 p. 1/2 in-f°.

313. — *Baden, 9 mai.* — Barthélemy à Buchot. Réclamations en faveur de Charles Giraud de Varennes et de la famille Rinck de Baldenstein, de Saint-Gall.

Vol. 445, f° 232 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

314. — *Bâle, 20 floréal* [*9 mai*]. — Bacher à Buchot. Tanneurs de Bâle.

Vol. 446, f° 76, original, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Bâle, 2 mai.* — Réclamation des tanneurs de Bâle.

Vol. 446, f° 446, copie, p. in-f°.

BULLETIN DE VENET [1]

315. — *Lausanne, 9 mai.* — Disette dans le pays de Vaud. Relations du colonel Weiss, bailli de Moudon, avec Dumouriez. Désarroi et dissensions dans l'armée du prince de Condé, et parmi les princes eux-mêmes. Le royaliste Bouillé a été blessé dans une affaire près d'Arlon, et quelques-uns disent qu'il est prisonnier. Des fuyards de l'armée piémontaise accourent dans le pays de Vaud : en Piémont, ils mouraient de faim et servaient une cause qui leur répugnait. Manœuvre des aristocrates piémontais auprès des Suisses. Montauverd est toujours prisonnier. Le grand-duc de Toscane aurait, dit-on, reconnu l'indépendance de la Corse, et Paoli comme ministre du roi d'Angleterre. D'après quelques émigrés, Précy (qui a défendu Lyon)

1. Reçue le 30 floréal [19 mai].

serait rentré en France et s'occuperait de la résurrection de la Vendée. Assignats.

Vol. 446, f° 79, original, 8 p. in-f°.

BACHER A BUCHOT [1]

316. — *Bâle, 20 floréal* [*9 mai*]. — « Je t'adresse ci-joint la relation de ce qui s'est passé à Varsovie le 17 et le 18 avril. Les dernières lettres reçues directement de Vienne confirment non seulement les événements qui ont accompagné l'insurrection, mais elles sont encore sous plusieurs autres rapports très alarmantes pour les puissances copartageantes.

« L'électeur de Saxe a été requis par l'Impératrice de Russie de faire arrêter à Dresde le grand maréchal et le grand référendaire de la couronne de Pologne qui s'étoient réfugiés chez lui depuis deux années, mais il a répondu avec fermeté qu'il ne violeroit jamais les lois de l'hospitalité envers ces deux magnats qui lui avoient donné dans tous les temps des preuves du plus généreux dévouement, surtout en lui offrant la couronne de Pologne en 1792. On assure maintenant que le grand maréchal et le grand référendaire de Pologne, ainsi que tous les principaux acteurs de la révolution de 1792 se rendent successivement à Varsovie pour y entrer dans la confédération qui va devenir générale en Pologne. Si la Porte Ottomane sait profiter du moment favorable qui se présente et s'entendre avec la Suède et le Danemark, l'impératrice de Russie sera dans une position d'autant plus critique, qu'il s'est déjà manifesté des mouvements à Saint-Pétersbourg et dans l'intérieur de la Russie qui, quoiqu'ils ne tiennent qu'à des intrigues de cour, ne laissent cependant pas de donner les plus grandes inquiétudes à la Czarine et de lui faire craindre une fin tragique et prochaine.

« Les habitants de la Souabe et du duché de Wurtemberg en particulier continuent à prendre la part la plus vive à la Révolution françoise. Ils viennent d'envoyer un de leurs affidés pour offrir des chevaux à la République françoise. Ils regorgent aussi de denrées et murmurent hautement des entraves mises par les Autrichiens à leur exportation de même qu'à celles des marchandises en général. »

Vol. 446, f° 78, original, 1 p. 1/2 in-f°.

317. — [*Saint-Maurice*], *9 mai.* — Helfflinger à Barthélemy: «..... La communication est rétablie entre la cité d'Aoste et le Valais et je ne comprends rien à la stagnation de notre armée. Il ne faut pas tant de temps pour rétablir des ponts. » Affaires du Valais. Pensions.

Vol. 445, f° 253, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1. Reçue le 24 floréal [13 mai].

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

POLITIQUE N° 314. **318.** — *Baden, 21 floréal [10 mai].* — Affaires des Grisons. Détails relatifs à Anicet Barthélemy, frère de l'ambassadeur.

Vol. 446, f° 86, original, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 445, f° 233, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 26 avril.* — L'État de Zurich à ses coalliés. Affaires des Grisons.

Vol. 444, f° 499, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 323 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — *Coire, 11 avril.* — Le Grand Congrès de Coire à l'État de Zurich. Même sujet.

Vol. 444, f° 343, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 445, f° 234, copie, 1/2 p. in-f°.

c. — Projet de lettre du Corps helvétique aux chefs et conseils des trois Ligues grises. Même sujet.

Vol. 445, f° 234, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 446, f° 88, copie, 2 p. in-f°.

d. — *Au Bothmar, 4 mai.* — Salis Seewis à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 445, f° 234 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 446, f° 32, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

e. — *S. l., 16 avril.* — « Traduction d'une lettre anonyme envoyée à Coire. » Même sujet.

Vol. 444, f° 395, copie, 2 p. 1/3 in-f°.
Vol. 445, f° 235 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

f. — *Au Bothmar, 6 mai.* — Salis Seewis à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 445, f° 236, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 446, f° 52, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

g. — *Villa, 24 avril.* — Citation du président Fiely devant le Comité de recherches institué à Coire.

Vol. 444, f° 477, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 445, f° 236 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

h. — *Feldkirch, 26 avril.* — M. de Cronthal aux chefs des Ligues grises. Il proteste contre la citation adressée à son secrétaire Fiely.

Vol. 444, f° 502, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 236 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

1. Reçue le 27 floréal [16 mai].

i. — *Lucerne, 16 avril.* — Le chevalier de Caamaño, ministre plénipotentiaire d'Espagne près le Corps helvétique, à la République des Ligues grises. Intérêt que son souverain porte au gouvernement des Ligues. Inquiétudes que causent à Caamaño les événements des Grisons.

Vol. 444, f° 398, copie, 2 p. 1/3 in-f°.
Vol. 445, f° 237, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 446, f° 3, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

j. — *Coire, 1er mai.* — La république des Ligues grises au chevalier de Caamaño. Réponse à la lettre précédente.

Vol. 445, f° 237 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 446, f° 4, copie, 2 p. 2/3 in-f°.
Ibid., f° 6, copie, 2 p. 1/3 in-f°.

k. — *Berne, 6 mai.* — Frisching à Barthélemy. Pensions militaires. Affaires des Grisons, de Bâle et de Neuchâtel. Lettre anonyme de M. d'Erlach.

Vol. 445, f° 237 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 446, f° 51, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

l. — *Zurich, 9 mai.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Lettre anonyme de M. d'Erlach. Affaires de Bâle, du Valais et des Grisons. Pensions militaires. Approvisionnements.

Vol. 445, f° 238 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 446, f° 84, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

m. — *S. l., 6 floréal [25 avril].* — Le citoyen Anicet Barthélemy à son frère. Détails sur sa mission en Allemagne.

Vol. 446, f° 53, copie, 3/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

319. — *Baden, 21 floréal [10 mai].* — Barthélemy transmet une note et une lettre du bourgmestre de Zurich relatives aux créances de cet État sur la France; il rappelle ce qu'il a précédemment écrit sur cette matière. Les Zurichois ont éprouvé de grandes pertes à Commune-Affranchie; Barthélemy a envoyé à ce sujet au ministère « des volumes de pièces », sans qu'il soit jamais venu un mot de réponse à toutes ces réclamations. Il insiste sur la bonne conduite de Zurich envers la France et sur la nécessité de témoigner de la bienveillance à ce Canton. POLITIQUE N° 315.

Vol. 446, f° 89, original, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 239, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1. Reçue le 27 floréal [16 mai].

Pièces jointes. — a. — *Zurich* [*9 mai*]. — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Créances de Zurich.

Vol. 445, f° 240, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 446, f° 83, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

b. — *Zurich, 2 mai.* — Note du Conseil secret de Zurich. Même sujet.

Vol. 445, f° 240 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 446, f° 19, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

320. — *Baden, 21 floréal* [*10 mai*]. — Barthélemy à Gaston, représentant du peuple près l'armée des Alpes. Réclamation en faveur de Meyer de Schauensée, de Lucerne.

Vol. 445, f° 240 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

321. — *Paris, 22 floréal* [*11 mai*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation de la famille Champreux. Naturalisation des Français en Suisse et des Suisses en France.

Vol. 441, f° 302, copie, 4 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 287 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 446, f° 91, copie, 3 p. 1/3 in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 15 floréal* [*4 mai*]. — Le Commissaire des administrations civiles, police et tribunaux, Herman, à Buchot. Même sujet.

Vol. 446, f° 35, original, 3 p. 1/2 in-4°.
Vol. 441, f° 298, copie, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 445, f° 288 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

322. — *Paris, 22 floréal* [*11 mai*]. — Buchot à Barthélemy. Succession du Suisse Paul Sellonf.

Vol. 445, f° 261 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

323. — *Saint-Maurice, 22 floréal* [*11 mai*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais. « J'apprends en ce moment que la révolution en Pologne est autant que consommée. »

Vol. 445, f° 259 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Saint-Maurice, 10 mai.* — Helfflinger au grand bailli Sigristen. Affaires du Valais. Faux assignats.

Vol. 445, f° 260, copie, 2/3 p. in-f°.

324. — *Soleure, 11 mai.* — M. de Wallier, avoyer de Soleure, à Barthélemy. Transit.

Vol. 445, f° 248, copie, 1/2 p. in-f°.

325. — *Berne, 11 mai.* — Le colonel de Diesbach à Barthélemy. Régiments suisses.

Vol. 445, f° 252, copie, 2/3 p. in-f°.

326. — *Bâle, 23 floréal [12 mai].* — Bacher à Buchot. Assignats. Émigrés.

Vol. 446, f° 95, original, 2 p. 3/4 in-f°.
Vol. 445, f° 248, copie, 1/4 p. in-f°.

327. — *Baden, 23 floréal [12 mai].* — Barthélemy à Buchot. Accusé de réception de la lettre du 9 floréal [28 avril]. Réclamation du citoyen Gindroz, de Lausanne. Barthélemy est d'avis que le citoyen Bresson doit être considéré comme Français bien que son père se soit fait naturaliser Suisse.

Vol. 446, f° 94, original, 1 p. 1/2 in-f°.
Ibid., f° 93, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 242, copie, 2/3 p. in-f°.

328. — *Baden, 12 mai.* — Barthélemy à MM. de Mulhouse. Accusé de réception de la lettre du 7 mai qu'il s'est empressé de transmettre au représentant du peuple Foussedoire.

Vol. 445, f° 247 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

329. — *Baden, 12 mai.* — Barthélemy à MM. de Bâle. Réclamation relative à la défense de sortir certains meubles du territoire de la République.

Vol. 445, f° 242, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Baden, 23 floréal [12 mai].* — Barthélemy aux représentants du peuple dans le département du Bas-Rhin. Même sujet.

Vol. 445, f° 242 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

330. — *Paris, 23 floréal [12 mai].* — Buchot à Barthélemy. Créances bernoises sur Lyon.

Vol. 445, f° 261 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

331. — *Bâle, 23 floréal [12 mai].* — « De plus en plus l'Allemagne se lasse de la guerre.....

« L'insurrection de Pologne, malgré ses progrès, fait encore au loin assez peu de sensation parce qu'elle ne concerne qu'un peuple mort

1. Reçue le 27 floréal [16 mai].

depuis un siècle, et qu'on croit incapable de résister aux moindres armées de ses oppresseurs. De près, il paroît qu'on en juge différemment. En attendant, la Confédération s'étend et s'affermit; il s'agit beaucoup de l'abdication de Stanislas, et de l'abolition de la royauté; le système républicain y a beaucoup de partisans et ne cesse d'en acquérir.

« L'ordre donné au nom de l'Empereur d'éviter toute rupture avec les confédérés et la conduite du Cabinet russe à l'égard des Turcs pourroient justifier l'opinion où l'on est dans le Nord que l'Autriche a fomenté l'insurrection polonoise. Catherine cherche à se faire attaquer pour réclamer les secours stipulés par les conventions entre elle et ses co-partageants, ou, à défaut, leur imposer la condition de la laisser librement conquérir la Turquie d'Europe, objet éternel de son ambition.

« On est fort inquiet ici sur le sort du Piémont dont il n'arrive aucune nouvelle. Si nous pouvons nous y établir solidement et de là envahir la Lombardie, rien ne me sembleroit plus propre à dérouter nos ennemis.

« Suivant les nouvelles d'Italie, il y règne de grandes défiances et peut-être plus de penchant pour la liberté que ce pays ne paroissoit susceptible d'en comporter.

« Les Anglois se morfondent en Corse, et on nous dit que le représentant Lacombe Saint-Michel a passé en France pour y chercher des secours. Les efforts perpétuellement vains de l'opposition sont tout ce que nous apprenons de Londres. »

Vol. 446, f° 97, original, 2 p. 1/2 in-f°.

BUCHOT A BARTHÉLEMY

CIRCULAIRE. **332.** — *Baden, le floréal* [1]. — « Le bureau des fonds de la Commission des relations extérieures étant institué, Citoyen, pour s'occuper particulièrement des demandes et réclamations relatives aux dépenses ordinaires et extraordinaires des agents politiques, consulaires et autres ayant des missions secrètes, il est indispensable que tu traites par une correspondance particulière tous les objets de dépenses que tu seras dans le cas de faire pour le service de la République.

« En conformité de la circulaire du 7 ventôse et du règlement qui y est annexé, que tu as dû transcrire sur ton registre et dont tu voudras bien m'accuser la réception, si tu ne l'as déjà fait, tu te dispenseras d'insérer dans cette correspondance particulière aucun autre objet que celui des finances; tu numéroteras tes lettres et les timbreras *Bureau des fonds*, afin qu'elles soient transmises directement par le secrétariat, avec les états et pièces justificatives à l'appui au citoyen Humbert, chef de ce bureau.

1. La date du jour était en blanc dans l'original.

« Les mesures une fois prises pour faire parvenir sûrement aux agents les fonds nécessaires à leur entretien et aux dépenses convenables à leurs missions, les états de frais seront vérifiés avec l'exactitude et la scrupuleuse attention qu'exigent les intérêts de la République.

« Ce n'est pas par un vain luxe que nos agents doivent en imposer aujourd'hui chez les peuples auprès desquels ils vont fraterniser : c'est par une conduite et des mœurs austères et surtout par un caractère ferme et loyal dans leurs négociations, qu'ils doivent faire respecter la Nation françoise et faire revenir des injustes préventions que la haine de ses ennemis a suscitées contre elle. Il s'agit de faire triompher la justice et la raison. Sans doute les circonstances sont difficiles. Il faut qu'un agent de la République fasse des sacrifices, en même temps qu'il usera de circonspection, mais il faut aussi qu'il subordonne sa conduite à l'économie qui est la plus solide base d'un gouvernement libre.

« Ainsi, pour l'ordre que je me propose d'établir, tu te conformeras strictement au règlement du 7 ventôse. Tu transcriras cette lettre sur ton registre et m'en accuseras la réception. »

Vol. 445, f° 243, copie, 3/4 p. in-f°.

333. — *Baden, 24 floréal* [*13 mai*]. — Barthélemy à Buchot. Accusé de réception de la lettre du 15 floréal [4 mai]. Renseignements sur le citoyen Réal qui se plaint vivement de la conduite de Soulavie. « Je reconnois, ajoute Barthélemy, l'extrême malveillance du résident dans le trait qu'il glisse contre moi dans la lettre qu'il t'a écrite [1]. Ce procédé est digne de l'homme qui fait le déshonneur de la République dans le poste qu'elle lui a confié. François, Genevois, Suisses, tous s'accordent à avoir de lui cette opinion. »

Vol. 445, f° 245, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

334. — *Baden, 24 floréal* [*13 mai*]. — Barthélemy à Buchot. Accusé de réception de diverses lettres. BUREAU DES FONDS.

Vol. 445, f° 243, copie, 1/2 p. in-f°.

335. — *Baden, 24 floréal* [*13 mai*]. — Barthélemy à Buchot. Accusé de réception de la lettre du 13 floréal [2 mai]. Certificats de vie des rentiers suisses.

Vol. 445, f° 242 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1. « ..... Je répondis au membre du Comité révolutionnaire [de Carouge] que Réal étoit un homme recommandé à la Résidence par nos ambassadeurs à Venise et en Suisse et qui, au péril de sa vie, avoit fait arriver nos lettres à notre agent à Venise et je lui lus les lettres de l'ambassadeur pour le tranquilliser. Mais le Comité révolutionnaire ne se contenta pas de ces raisons, quelques-uns de ses membres trouvant que nos agents à Venise et en Suisse étoient des Feuillants et qu'il falloit savoir si le résident de Genève répondoit de Réal..... »

336. — *Baden, 24 floréal* [*13 mai*]. — Barthélemy à Buchot. Accusé de réception de la lettre du 13 floréal [2 mai]. Réclamation de la citoyenne Midy. Barthélemy fait connaître les raisons qui lui ont fait accueillir les diverses réclamations particulières qu'il a transmises.

Vol. 445, f° 244, copie, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Rouen, 7 floréal* [*26 avril*]. — Les administrateurs du directoire régénéré du département de la Seine-Inférieure à Barthélemy, relativement à la citoyenne Midy.

Vol. 445, f° 244 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

337. — *Baden, 24 floréal* [*13 mai*]. — Barthélemy à Buchot et au citoyen Lejeune, représentant du peuple dans les départements du Doubs et du Jura. Réclamations en faveur des citoyens Clerc, de Lausanne, et Jean-Baptiste Romey, de Nyon.

Vol. 445, f° 246 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

338. — *Baden, 24 floréal* [*13 mai*]. — Barthélemy au général de brigade Pille, adjoint provisoire de la commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre. Régiment de Vigier.

Vol. 445, f° 246, copie, 1/3 p. in-f°.

339. — *Baden, 24 floréal* [*13 mai*]. — Barthélemy, au représentant du peuple Foussedoire. Retour à Bâle du bailli de Schönau. Réclamation en faveur de la famille de Reding. Approvisionnements. Réclamation de Jacques Comte, de Nyon.

Vol. 445, f° 247, copie, 1 p. in-f°.

340. — *Baden, 24 floréal* [*13 mai*]. — Barthélemy au même. Réclamation en faveur de Joseph Dopler.

Vol. 445, f° 247 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

341. — *Baden, 24 floréal* [*13 mai*]. — Barthélemy aux administrateurs du district de Verdun relativement au citoyen Goullet-Rugy.

Vol. 445, f° 248, copie, 1/2 p. in-f°.

342. — *Paris, 24 floréal* [*13 mai*]. — Buchot à Barthélemy. Il approuve l'augmentation de traitement de 500 livres par mois accordée à Bacher.

Vol. 447, f° 101, copie, 1/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

343. — *Baden, 25 floréal* [*14 mai*]. — Affaires des Grisons. Créances de Zurich. Pensions. Demande de gratification pour Sturler. Transit. Affaires du Valais. POLITIQUE N° 316.

Vol. 446, f° 103, original, 6 p. 1/4 in-f°.
Vol. 445, f° 249 v°, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

Pièces jointes. — **a**. — Extrait d'une lettre de l'assemblée des Grisons au directoire de Zurich. — *Manque*.

b. — *Zurich, 12 mai*. — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Créances de Zurich. Approvisionnements. Affaires des Grisons et de Berne.

Vol. 445, f° 251, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 446, f°s 99 et 100, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

c. — *Sierre, 8 mai*. — Le grand bailli du Valais, Sigristen, à Barthélemy. Décret relatif aux pensions militaires. Affaires du Valais.

Vol. 435, f° 253 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 436, f° 73, copie, 1 p. in-f°.

d. — Bulletin envoyé par le citoyen Helfflinger. — *Manque*.

344. — *Baden, 25 floréal* [*14 mai*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation des citoyens Lombach et Humel. Certificat de vie de « Xavier Capet ».

Vol. 445, f° 255, copie, 3/4 p. in-f°.

345. — *Baden, 25 floréal* [*14 mai*]. — Barthélemy à Buchot. Traites sur Hambourg et Bâle envoyées par Deforgues à Barthélemy.

Vol. 445, f° 255 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 446, f° 107, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

Pièce jointe. — Note sur le même sujet.

Vol. 446, f° 108, copie, 2/3 p. in-f°.

346. — *Baden, 25 floréal* [*14 mai*]. — Barthélemy à Buchot. Frais extraordinaires. BUREAU DES FONDS

Vol. 445, f° 255 v°, copie, 1 p. in-f°.

347. — *Baden, 25 floréal* [*14 mai*]. — Barthélemy à Buchot. Pensions militaires.

Vol. 445, f° 254, copie, 1/2 p. in-f°.

1. Reçue le 30 floréal [19 mai].

Pièces jointes. — a. — *Paris, 5 novembre 1790.* — Décret de l'Assemblée nationale. Même sujet.

Vol. 445, f° 254 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

b. — *Paris, 9 pluviôse [28 janvier].* — Extrait du registre des délibérations du département de Paris. « Les Suisses ne seront soumis dans son arrondissement à aucune imposition personnelle. » L'arrêté du 2 pluviôse est rapporté.

Vol. 445, f° 254, copie, 1/4 p. in-f°.

348. — *Baden, 25 floréal [14 mai].* — Barthélemy au citoyen La Coste, représentant du peuple dans le département du Bas-Rhin. Réclamation de M. de Wrintz.

Vol. 445, f° 256, copie, 2/3 p. in-f°.

349. — *Baden, 25 floréal [14 mai].* — Barthélemy aux administrateurs du département du Mont-Terrible. Réclamation en faveur d'une famille Saint-Galoise.

Vol. 445, f° 256 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

350. — *Paris, 25 floréal [14 mai].* — Buchot à Barthélemy. « Je t'envoie, Citoyen, la traduction en italien du rapport fait le 1er de ce mois à la Convention nationale au nom du Comité de Salut public par Billaud-Varennes sur la théorie du gouvernement démocratique, etc. Tu voudras bien en faire distribuer dans les bailliages de la Suisse où cet idiome est en usage, les exemplaires ci-joints afin de donner à ce rapport toute la publicité que ses divers objets méritent. »

Vol. 445, f° 265 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

351. — *Paris, 25 floréal [14 mai].* — Colchen à Barthélemy. Réclamation en faveur de M. Frisching de Krambourg. Créances de Zurich. « Rien ne m'étonne de la part de Soulavie. Il y a déjà plus de quatre mois qu'il est apprécié à sa valeur, et depuis lors il ne doit la prolongation de son existence qu'à l'incertitude des formes à adopter pour la faire cesser et la transporter à un autre. » Dangers que pourrait courir en Grisons M. Salis Tagstein.

Vol. 445, f° 270 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

352. — *Bourg, 25 floréal [14 mai].* — Le président de l'administration du département de l'Ain, Foron, à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 445, f° 261 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Bourg, 25 floréal [14 mai].* — Le même aux administrateurs du district de Nantua. Réclamation de Marie-Madeleine Stampfli de Soleure.

Vol. 445, f° 262, copie, 1/2 p. in-f°.

353. — *Pontarlier, 25 floréal [14 mai].* — L'agent national du district de Pontarlier, Panon, à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 445, f° 283, copie, 1/2 p. in-f°.

354. — *Berne, 14 mai.* — Frisching à Barthélemy. Approvisionnements. Affaires de Bâle. On annonce la destruction de l'armée du Nord; « c'est un courrier arrivé au lord Fitz Gérald de M. de Tassara qui doit avoir apporté ces nouvelles hier. » Affaires de Berne, du Valais et des Grisons.

Vol. 445, f° 259, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

355. — Extrait des registres du Comité de Salut public, du 25 floréal [14 mai]. Créance de la ville de Sion.

Vol. 444, f° 111, copie, 1 p. in-f°.

356. — *Saint-Maurice, 26 floréal [15 mai].* — Helfflinger à Barthélemy. « Les nouvelles du Nord ont donné un peu de ton à ce pays-ci. Les ministres étrangers à Berne ont fait circuler en Valais des relations exagérées des avantages que nos ennemis ont obtenus sur cette frontière, et des prêtres disent qu'ils préparent leurs paquets pour se rendre chez eux. On ajoute foi à tous ces mensonges et l'on se flatte que tout ira bien. Nos succès en Espagne et en Italie intéressent peu; toute l'attention est fixée sur le Nord. »

Affaires du Valais.

« Nos troupes dans la vallée d'Aoste sont toujours dans la même position. Ce qui les empêche d'avancer, c'est qu'on a détaché de cette petite armée 1800 hommes pour attaquer le Mont-Cenis, et on a répandu que nous en étions maîtres. En nous emparant du Piémont, nous écrasons le Valais; son commerce avec le Mont-Blanc et le Piémont est perdu.

« J'espère recevoir aujourd'hui de bonnes nouvelles du Nord. On assure que nous sommes enveloppés à Furnes, Menin et Courtray. Si tout ce qu'on débite ici étoit vrai, nous serions perdus il y a longtemps. »

Vol. 445, f° 270 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

357. — *Paris, 27 floréal [16 mai].* — Buchot à Barthélemy. Réclamation du citoyen Beausobre.

Vol. 445, f° 268, copie, 1/2 p. in-f°.

358. — *Alençon, 27 floréal* [*16 mai*]. — Les administrateurs du département de l'Orne à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 445, f° 268, copie, 1/2 p. in-f°.

359. — *Paris, 27 floréal* [*16 mai*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation de la famille Billieux.

Vol. 445, f° 308 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

360. — *Paris, 27 floréal* [*16 mai*]. — Buchot au Comité de Salut public. Essai pour attirer à Besançon les ouvriers du Valengin travaillant en montres et en fusils.

Vol. 446, f° 118, original, 1 p. in-f°.

361. — *Bâle, 16 mai.* — Bacher à Buchot. Prisonniers de guerre autrichiens, prussiens et hessois. Approvisionnements.

Vol. 445, f° 261, copie, 1/2 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

362. — *Bâle, 27 floréal* [*16 mai*]. — « On écrit de Breslau que toute communication est rompue entre la Pologne et l'Allemagne.

« Nous avons pourtant appris que les Russes ont eu du pire dans une nouvelle affaire près de Varsovie; que les insurgés deviennent de jour en jour plus nombreux et plus formidables; que Stanislas II est décidément à leur tête, et enfin que la constitution de 1791 est le mot de ralliement.

« D'un autre côté le roi de Prusse s'en rapporte entièrement à son général Möllendorf pour la conduite de la guerre du Rhin et va personnellement en Pologne, où il porte en hâte ce qui lui reste de troupes dont il peut dégarnir ses places. On croit assez généralement qu'il ne se fût pas engagé envers l'Angleterre et la Hollande s'il avoit cru que les mouvements de Pologne prissent un caractère si sérieux.

« Les insurgés déclarent l'intention de respecter le traité de partage des trois puissances; nouveau motif de faire suspecter des liaisons entre eux et l'Autriche, sans le concours de laquelle on a effectué la seconde usurpation : mais l'effet de cette déclaration doit être subordonné aux événements, et la justice ne peut obliger les Polonois à s'y conformer. On est persuadé en Prusse que les Turcs vont faire cause commune avec ceux-là, et on s'y dit tout bas qu'on le souhaite.

« Il est hautement annoncé que l'armée de l'Empire va s'établir à la gauche du Rhin et qu'elle agira bientôt contre nos frontières; ceci

1. Reçue le 30 floréal [19 mai].

ressembleroit à la menace, si les Allemands étoient aussi modestes qu'ils sont avantageux. Du côté des Pays bas nous apprenons que l'Empereur s'est transporté à Gand où Cobourg et le gros de l'armée vont le joindre; le grand objet de ce changement de plan est de sauver Ostende, chose précieuse pour l'armée des alliés, et nécessaire peut-être à la tranquillité de M. Pitt.

« On est en Suisse dans de grandes alarmes sur le sort du Piémont; le bruit de la prise de Turin, qui sans fondement direct s'est répandu partout, a consterné bien du monde; on n'est point détrompé puisque les relations en sont interrompues depuis 8 ou 10 jours..... »

Vol. 446, f° 112, original, 3 p. 1/2 in-f°.

BULLETIN DE VENET [1]

363. — *Lausanne, 16 mai.* — Affaires de Berne, du pays de Vaud et de Genève. « Des lettres de Londres à nos négociants fournissent une preuve bien convaincante que l'intention du ministère anglois a toujours été de conquérir les colonies françoises..... Tout émigré françois possessionné jadis dans les îles, et qui le prouve par un certificat signé *Mallouet* trouve à la bourse à emprunter les sommes qui lui conviennent et à un intérêt qui n'est pas exorbitant, en hypothéquant ses plantations, et cette facilité a existé bien avant les succès des Anglois, et dès l'instant de la déclaration de guerre. » Éloge des soldats français, et aperçu sur la situation critique du roi de Sardaigne, par un officier autrichien. Le comte de Provence veut envoyer des émigrés aux légions qui se lèvent en Espagne; les princes ne se dissimulent pas l'indifférence des coalisés pour la cause des Bourbons. Pensions militaires. Incendie de la Chauxdefond. « Les jeunes gens mis en réquisition dans le département du Mont-Blanc continuent à s'enfuir et à gagner la Suisse... » Affaires des Grisons. Volontaires insultés par les soldats du régiment de Watteville. Nouveaux baillis du pays de Vaud. Les assignats perdent 70 p. 100.

Vol. 446, f° 114, original, 8 p. in-f°.
Vol. 445, f° 271, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [2]

364. — *Baden, 28 floréal [17 mai].* — Réclamations des citoyens Keller, de Schaffouse, Forestier de Fribourg et Réding. Approvisionnements. POLITIQUE N° 317.

Vol. 446, f° 121, original, 6 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 257, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

1. Reçue le 10 prairial [29 mai].
2. Reçue le 3 prairial [22 mai].

Pièces jointes. — a. — *Berne, 13 mai.* — Lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Approvisionnements. Affaires des Grisons. Prétendus succès des armes autrichiennes annoncés par le résident Tassara.

Vol. 445, f° 258 v°, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 446, f° 101, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

b. — *Au Bothmar, 14 mai.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 445, f° 260, copie, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 446, f° 109, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

365. — *Baden, 28 floréal* [*17 mai*]. — Barthélemy aux administrateurs du département de l'Ain. Réclamations de négociants de Soleure.

Vol. 445, f° 261, copie, 1/4 p. in-f°.

366. — *Paris, 28 floréal* [*17 mai*]. — Le Commissaire de l'organisation et du mouvement des armées de terre à Barthélemy. Régiment des gardes suisses. Régiment de Courten.

Vol. 445, f° 351 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

367. — *Bâle, 28 floréal* [*17 mai*]. — Herremberger, ci-devant maire de Schelestadt, à Buchot. Il communique un projet formé par les Impériaux, qu'il tient du marquis de Boutillier. Il conseille aussi de ne pas intervenir dans les affaires intérieures de la Suisse. Il rappelle la demande qu'il a adressée à Buchot.

Vol. 446, f° 119, original, 2 p. in-f°.

368. — *Paris, 29 floréal* [*18 mai*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation des héritiers de Paul Sellonf.

Vol. 445, f° 285, copie, 1/3 p. in-f°.

369. — *Paris, 29 floréal* [*18 mai*]. — Buchot à Barthélemy. Créances de la ville de Sion sur la France.

Vol. 441, f° 306, original, 2 p. 1/2 in-4°.
Vol. 445, f° 293, copie, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 25 floréal* [*14 mai*]. — Extrait des registres du Comité de Salut public. Même sujet.

Vol. 441, f° 305, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 445, f° 293 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

370. — *Baden, 30 floréal* [*19 mai*]. — Barthélemy à Buchot. Accusé de réception des lettres du 7 et 18 floréal [26 avril et 7 mai]. Faux assi-

gnats. Réclamation de MM. Zeerleder et Cie, de Berne. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 446, f° 130, original, 1 p. in-f°.
Vol. 445, f° 263 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Neuchâtel, 13 avril.* — Sandoz de Travers, président de la commission secrète de Neuchâtel, à Barthélemy. Réclamation en faveur du citoyen Charles-Henri Jeanneret-Gris.

Vol. 445, f° 264, copie, 2/3 p. in-f°.

371. — *Baden, 30 floréal [19 mai].* — Barthélemy à Buchot. Abbaye de Bellelay.

Vol. 445, f° 264 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Bellelay, 12 mai.* — L'abbé de Bellelay, Ambroise Monnin, à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 445, f° 264 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

372. — *Baden, 30 floréal [19 mai].* — Barthélemy à Buchot. Réclamation du citoyen Briselance.

Vol. 446, f° 129, original, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 264 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Moutier, 13 mai.* — Les président et conseil d'administration de la prévôté de Moutier Grandval à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 445, f° 265, copie, 3/4 p. in-f°.

373. — *Baden, 30 floréal [19 mai].* — Barthélemy à Buchot. Château d'Angenstein.

Vol. 446, f° 131, original, 1 p. in-f°.
Vol. 445, f° 262, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Soleure, 17 mai.* — Le général Altermatt à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 445, f° 262 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 446, f° 132, copie, 1 p. in-f°.

b. — *Paris, 16 floréal [5 mai].* — Le commissaire des Administrations civiles, police et tribunaux, aux administrateurs du département du Mont-Terrible. Même sujet.

Vol. 445, f° 262 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 446, f° 133, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

374. — *Bâle, 30 floréal [19 mai].* — Bacher à Buchot. Entraves au libre transit des marchandises par le territoire bâlois. Déclarations faites

à ce sujet par le chancelier Ochs au représentant Lacoste. Faux assignats.

Vol. 446, f° 136, original, 3 p. in-f°.
Vol. 445, f° 278, copie, 3/4 p. in-f°.

375. — *Zurich, 19 mai.* — Le directoire de Zurich aux États de la Suisse. Affaires des Grisons.

Vol. 445, f° 273, copie, 1/2 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

Affaires de Pologne.

376. — *Bâle, 30 floréal* [*19 mai*]. — « Les nouvelles de Pologne ne parlent que de l'ardeur de ses habitants à secouer le joug de leurs oppresseurs, du concert avec lequel on exécute les mesures dirigées par l'habileté et la prudence, et enfin de la consistance qu'acquiert ce peuple naissant.

« On dit qu'un corps de Russes a été forcé d'évacuer une partie de la Lithuanie, qu'il ne paroît plus douteux que les Turcs agiront contre ces derniers en même temps qu'ils porteront un corps d'armée sur le Danube, et que l'Autriche craint que ses ménagements pour les Polonois ne puissent la soustraire à une guerre que sa position actuelle lui rendroit funeste.

« En attendant il faut croire que cette dernière puissance compte moins sur d'heureux résultats que les journalistes qui lui sont dévoués; ceux-ci la font triompher à l'avenir comme au présent.

« D'après les avis de Berlin on doit penser que le roi de Prusse va se faire suivre en Pologne de tout ce qui lui reste de troupes. Le dernier traité avec l'Angleterre et la Hollande le contrarie fort, parce que les Polonois le menacent d'un danger très prochain sur lequel il n'avoit pas compté, et qu'en perdant un soldat il perd un laboureur actif; d'ailleurs ses derniers engagements le dégradent aux yeux de bien du monde, et l'orgueil prussien ne s'en accommodera pas.

« Nous touchons aux événements les moins attendus et qui pourtant dérivent naturellement des intentions perverses de la coalition et de l'astuce de Catherine II. Au premier coup de canon des Turcs contre les Russes, l'Europe neutre doit s'armer et opposer une ligue formidable à la ligue qui menaçoit sa liberté ; les esprits y sont préparés dans le Nord, et une partie considérable de l'Allemagne le souhaite, y compte même.

« Tout confirme la vérité du tableau que je t'ai fait récemment de l'Italie. On y dit aujourd'hui que Bastia est à la veille de se rendre ; il seroit malheureux que cette place ne pût être secourue. »

Vol. 446, f° 134, original, 2 p. 1/4 in-f°.

1. Reçue le 3 prairial [22 mai].

377. — *Saint-Maurice, 30 floréal [19 mai].* — Helfflinger à Barthélemy. « ... J'ai reçu hier la nouvelle officielle de la prise du Mont-Cenis en date du 25 et nos troupes ne tarderont pas à marcher sur Turin. » Affaires du Valais. Pensions. Détails relatifs à Soulavie et à Maligny. Approvisionnements.

Vol. 445, f° 280 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

378. — *Zurich, 19 mai.* — « Copie de la lettre [1] de Leurs Excellences de Zurich adressée aux syndics et conseil de la ville de Genève. » Accusé de réception de la lettre par laquelle Genève avait notifié sa nouvelle constitution.

Vol. 445, f° 322, imprimé, 4 p. in-8°.

379. — *Paris, 30 floréal [19 mai].* — Lendy à Barthélemy. Réclamation du général Lathanne.

Vol. 445, f° 287 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

380. — *Baden, 1er prairial [20 mai].* — Barthélemy à Buchot. Réclamations en faveur de la veuve Gleresse; de Poulin, « vicaire général et professeur émérite, » et de François-Daniel-Abraham Vaucher, de Neuchâtel.

Vol. 445, f° 265 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

381. — *Baden, 1er prairial [20 mai].* — Barthélemy à Buchot en faveur du citoyen Vanelli et des autres rédacteurs, connus sous le nom d'Agnelli et Cie, de la *Gazette de Lugano.*

Vol. 446, f° 140, original, 2 p. 3/4 in-f°.
Vol. 445, f° 266, copie, 1 p. in-f°.

382. — *Baden, 1er prairial [20 mai].* — Barthélemy à Buchot au sujet de ses rapports et de ceux du citoyen Troëtte avec Rassé.

Vol. 445, f° 266 v°, copie, 1 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Paris, 22 floréal [11 mai].* — Lendy à Barthélemy. Détails relatifs aux régiments suisses et à Rassé.

Vol. 445, f° 267, copie, 1 p. in-f°.

b. — *Paris, 23 floréal [12 mai].* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur adressée à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 445, f° 267 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1. Texte allemand de la lettre de Zurich et traduction française de la lettre semblable de Berne.

383. — *Baden, 1er prairial [20 mai].* — Barthélemy à Buchot. Réclamations du citoyen Michel Hollard, de Lausanne, et de deux autres négociants suisses.

Vol. 445, fo 267 vo, copie, 1/2 p. in-fo.

384. — *Paris, 1er prairial [20 mai].* — Buchot au Comité de Salut public, section des Finances. Créances de la ville de Sion, autres créances de Villes ou d'États suisses.

Vol. 446, fo 138, original, 2 p. 1/4 in-fo.

385. — *Saint-Maurice, 1er prairial [20 mai].* — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 445, fo 300, copie, 1/2 p. in-fo.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

POLITIQUE No 318. **386.** — *Baden, 2 prairial [21 mai].* — « Les rapides progrès des armes de la République du côté du Piémont, Citoyen, répandent la consternation dans toute l'Italie, suivant ce que toutes les lettres annoncent, et doivent jeter dans un grand embarras le cabinet anglois, à qui de tout temps les intérêts de celui de Turin tiennent beaucoup à cœur. Des avis positifs disent que le peuple de cette ville attend avec impatience l'arrivée de nos troupes, qu'il les appelle par des chansons patriotiques, que le gouvernement n'ose entreprendre de réprimer ces élans vers la liberté et que le tyran sarde est à la veille de se retirer à Insprück. Les habitants du pays de Vaud, sans avoir autant de raisons d'être mécontents de leur gouvernement, ne font pas des vœux moins sincères pour le triomphe de la Révolution françoise, mais je ne suis pas aussi persuadé que paroît l'être l'auteur des bulletins de Lausanne, que les mesures que l'État de Berne prend dans le pays de Vaud ont pour objet d'arrêter les dispositions du peuple. Ce Canton est en général trop éclairé pour ignorer qu'on ne parvient jamais à comprimer par la force les mouvements généreux d'un peuple. Les rois seuls peuvent donner dans ce travers : aussi les rois périssent. Le canton de Berne ressent si fortement le poids de tenir sur pied le régiment de Watteville, qu'il est impatient de le licencier. Il ne se dissimule pas que la vue de cette troupe armée déplaît au peuple ; mais les circonstances ont rendu assez nécessaire la conservation de ce corps, et nous-mêmes nous n'aurions pu voir qu'avec peine les Cantons se priver de tous les moyens actifs d'assurer l'observation de la neutralité par le maintien de l'inviolabilité de leur territoire ; et ces mêmes moyens actifs, Berne se

1. Reçue le 8 prairial [27 mai].

voit dans le cas de les employer à empêcher la contrebande des subsistances, devenues rares en Suisse. On n'y manque pas de grains : les habitants de la Souabe y en apportent actuellement avec abondance. Mais tous les autres objets nécessaires à la vie sont difficiles à avoir. Leur prix est augmenté. Nous ne pouvons pas nous dissimuler l'existence de cette contrebande, puisqu'elle nous procure environ trois cents bœufs par mois, qui sortent furtivement des cantons de Berne et de Fribourg.

« Notre position dans le Piémont dispense à présent le Valais et nous aussi d'avoir des inquiétudes sur le passage des troupes sardes par son territoire..... Je joins ici cinq pièces qui ont rapport à cet État helvétique.

« On me mande de Berne : « Nous venons d'accorder à la ville de « Genève huit pièces de gros bétail par semaine pour desservir ses « boucheries, et dans quelques jours les deux premiers Cantons feront « réponse aux syndics et conseil de Genève qui leur ont annoncé leur « nouveau gouvernement, de sorte que cette ville sera convaincue par « des réalités que les Cantons s'intéressent à son indépendance. » Je crois que ces démonstrations amicales déplairont souverainement à Fitz Gérald. »

Transit. Affaires des Grisons. Certificat de vie du ci-devant Monsieur. La légation de Venise manque d'argent.

Vol. 446, f° 144, original, 8 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 268, copie, 4 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *S. l., 28 mars*. — Les grand baillif et conseil de la république du Valais à l'État de Zurich. Affaires du Valais.

Vol. 444, f° 221, copie, 2 p. 3/4 in-f°.
Vol. 445, f° 271 v°, copie, 1 p. in-f°.

b. — *Zurich, 16 avril*. — Le directoire de Zurich à l'État de Lucerne. Même sujet.

Vol. 444, f° 392, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 272, copie, 1/2 p. in-f°.

c. — *Lucerne, 2 mai*. — Réponse de l'État de Lucerne à la lettre précédente du directoire de Zurich.

Vol. 445, f° 272 v°, copie, 1/3 p. in-f°.
Vol. 446, f° 18, copie, 1 p. in-f°.

d. — *Zurich, 28 avril*. — Le directoire de Zurich à l'État de Lucerne. Affaires du Valais.

Vol. 444, f° 523, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 272 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

e. — *Lucerne*, *5 mai*. — Réponse de l'État de Lucerne à la lettre précédente du directoire de Zurich.

Vol. 445, f° 273, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 446, f° 47, copie, 1 p. in-f°.

f. — *Coire*, *25 avril*. — L'assemblée générale et extraordinaire des trois Ligues grises à l'État de Zurich. Affaires des Grisons.

Vol. 444, f° 478, copie, 10 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 273, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

387. — *Baden*, *2 prairial* [*21 mai*]. — Barthélemy à Buchot. Faux assignats. Violation du territoire bernois du côté du lac de Genève. Plaintes relatives à un nommé Benoin, de Paris, qui inonde la Suisse d'exemplaires du décret du 29 germinal relatif aux pensions et de lettres où il offre ses services. Réclamations en faveur des citoyens Delessert et Gindroz.

Vol. 446, f° 149, original, 5 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 275 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne*, *15 mai*. — L'avoyer Steiger à Barthélemy. Mêmes sujets.

Vol. 445, f° 276 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 446, f° 152, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

b. — *Château de Bonmont*, *24 avril*. — Le colonel de Diesbach, seigneur baillif de Bonmont, aux administrateurs du district de Gex. Arrestation d'un émigré sur le territoire bernois par des préposés de la douane de Versoix.

Vol. 445, f° 277, copie, 1/2 p. in-f°.

c. — *Gex*, *5 floréal* [*24 avril*]. — Les administrateurs du district de Gex au colonel de Diesbach. Même sujet.

Vol. 445, f° 277, copie, 1/2 p. in-f°.

388. — *Bâle*, *2 prairial* [*21 mai*]. — Bacher à Buchot. Approvisionnements. Créances de Zurich. Assignats.

Vol. 446, f° 156, original, 4 p. in-f°.
Vol. 445, f° 283 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

389. — *Genève*, *2 prairial* [*21 mai*]. — Soulavie à Barthélemy. Faux assignats. Émigrés. Passeports.

Vol. 445, f° 292 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

390. — *Berne*, *21 mai*. — Le maréchal de camp de Diesbach à Barthélemy. Réclamation personnelle.

Vol. 445, f° 299, copie, 1/2 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET [1]

391. — *Lausanne, 21 mai.* — Le mécontentement continue à se manifester dans le pays de Vaud, et y augmente le nombre des partisans de la liberté. « Des lettres de Hollande jettent quelque jour sur les motifs qui ont fait voler et assassiner le courrier d'Italie du 9 de ce mois. La riche maison des Renouard joailliers d'Amsterdam avoit acquis à Naples pour cent mille livres sterling de diamants, et en avoit ordonné l'envoi par la Lombardie et la Suisse; cette précieuse pacotille est heureusement arrivée à sa destination par le courrier qui a précédé celui que les brigands ont dévalisé. On conjecture que ces diamants appartenaient à la cour de Naples réduite à s'en défaire pour payer des troupes nouvellement mises sur pied, et fournir son contingent pécuniaire à la coalition. Les mêmes lettres d'Amsterdam marquent la mesure du crédit des emprunts faits en Hollande par les puissances. Celui de l'Empereur hypothéqué sur la banque de Vienne perd 12 pour 100, celui du même souverain garanti par les dépôts de mercure perd 14 pour 100, et les derniers succès de son armée dans la Belgique n'ont pas remonté ses actions; le dernier emprunt de l'Espagne perd 8 pour 100, celui de la Russie 10. Ceux de la Pologne sanctionnés par la Diète ne perdoient que 4 1/2 et 5 avant la révolution actuelle de ce pays, aujourd'hui ils n'ont point de taux fixe et les intérêts sont suspendus. L'Empereur avoit proposé en Hollande le dernier emprunt de 250 mille guinées, négocié à Londres le 27 du mois dernier sur la garantie des principales maisons de commerce d'Angleterre, mais les Hollandois ont rejeté cette proposition. La république de Hollande vient de conclure heureusement un nouveau traité de paix avec la régence d'Alger, la seule des puissances barbaresques avec laquelle elle étoit en guerre. On dit à Amsterdam que les consuls de France dans les Échelles ont remué ciel et terre pour empêcher ce traité de paix et qu'ils y ont sacrifié des sommes énormes en pure perte. » Détresse de la cour de Savoie. Victor-Amédée avait résolu d'abandonner son palais et son pays, et de se réfugier à Malte avec toute sa famille, mais les bourgeois, avertis, l'ont menacé de le retenir par la violence, et lui ont promis au contraire de sacrifier leurs fortunes et leurs vies pour sa défense. Les émigrés français ont reçu l'ordre de sortir de Piémont, et la comtesse d'Artois leur a annoncé qu'elle ne pouvait plus continuer les secours d'argent. Faux assignats répandus dans le pays de Vaud par les émigrés. Correspondance active entre un « trio diplomatique », composé de Vérac, ex-ambassadeur en Suisse, de Bombelles, ex-ambassadeur à Venise, et d'un Anglais ex-ambassadeur dans une cour d'Allemagne

1. Reçue le 18 prairial [6 juin].

(habitant tous trois aux environs de Saint-Gall), et les ministres étrangers qui résident à Berne. Sentiments des aristocrates bernois au sujet des pensions que la Convention veut accorder aux officiers et sous-officiers suisses : ils voient là un moyen propre à exciter du trouble. Les librairies de Lausanne sont remplies d'ouvrages relatifs au siège de Lyon, et des réfutations, par des aristocrates, des mémoires de Dumouriez. « On mande de Kotenbourg que Condé est en marché avec Pitt pour sa pauvre armée et qu'elle passera vraisemblablement au service de la Grande-Bretagne. » Elargissement probable de Montauverd. Cours des assignats.

Vol. 446, f° 158, original, 8 p. in-4°.
Vol. 445, f° 299, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

392. — *Bâle, 3 prairial [22 mai].* — Bacher à Buchot. Achats de poudre. Riz.

Vol. 446, f° 164, original, 2 p. in-f°.
Vol. 445, f° 284, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — « État des poudres que le citoyen Bacher a fait acheter en Suisse pour le compte de la République, conformément aux ordres du département des Affaires étrangères. »

Vol. 446, f° 166, original, 1/2 p. in-f°.

393. — *Porentruy, 3 prairial [22 mai].* — Les administrateurs du département du Mont-Terrible à Barthélemy. Réclamation du capitaine Duval et du régiment de Reinach. Réclamation du grand maître du prince de Saint-Gall en faveur de la famille de Rinck de Baldenstein.

Vol. 445, f° 312 v°, copie, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Porentruy, 15 floréal [4 mai].* — Les mêmes à la Commission des administrations civiles, police et tribunaux, et à la Commission des finances. Réclamations de divers Suisses; du citoyen Blarer, de Saint-Gall; de la veuve Ligertz, ci-devant baronne de Glé-resse; de la ci-devant baronne d'Andlau.

Vol. 445, f° 313, copie, 1 p. in-f°.

394. — *Paris, 4 prairial [23 mai].* — Buchot à Barthélemy. Réclamation du citoyen Gottran de Billens.

Vol. 445, f° 301, copie, 1/2 p. in-f°.

395. — *Baden, 23 mai.* — Barthélemy à l'avoyer Steiger. Faux assignats. Affaires de l'Erguel et du lac de Genève. Pensions militaires. Réclamations en faveur de MM. Delessert et Gindroz.

Vol. 445, f° 277 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

396. — *Paris, 4 prairial [23 mai].* — Colchen à Barthélemy. Affaire du baron de Wrintz. Envoi d'un nouveau payeur dont les fonctions ne seront pas limitées à la Suisse ; il paroît être l'ami du citoyen Cambon. Prochain envoi d'une circulaire invitant les agents à prendre les renseignements les plus exacts sur les individus qu'ils seront dans le cas de recommander au commissaire des Relations extérieures.

« Le citoyen Courçay voudroit bien que Rassé ne pût se pavaner de vos lettres. Il a raison. Je crois que pour son bien, le vôtre et celui des affaires dont il se mêle, il faudroit qu'il s'abstînt de vous écrire. »

Vol. 445, f° 293 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

BACHER A BUCHOT [1]

397. — *Bâle, 4 prairial [23 mai].* — Il envoie une lettre de Marné, agent secret à Dresde. « Il seroit essentiel de chercher à gagner un secrétaire de la Chancellerie étrangère de l'électeur de Saxe, pour pénétrer les véritables dispositions de l'électeur de Saxe ; on m'a assuré de bonne part qu'elles ne nous étoient pas défavorables..... Les intérêts politiques de la maison de Saxe sont d'ailleurs intimement liés avec ce qui se passe dans ce moment en Pologne..... La raison d'État exige que l'électeur de Saxe ménage ses trésors et ses troupes pour pouvoir se rendre aux vœux des Polonois, qu'il ne peut ni ne veut abandonner. » On a raison de préférer Helfflinger à Marné pour défendre nos intérêts en Saxe et en Bavière. « Il y a un autre prince considérable qui est appelé à jouer un jour un grand rôle dans la Confédération germanique, c'est le landgrave de Hesse-Cassel, dont j'ai déjà parlé par mes lettres du 13 janvier (ou 24 nivôse) et par celle du 19 pluviôse. » Offre faite par le major de Lehsten, favori du landgrave, relativement aux prisonniers de guerre français ; Lehsten demande une entrevue à Bacher. « Le pays de Hesse offre de grandes ressources en armes et en chevaux. Peut-être y auroit-il aussi moyen de jeter en avant des propositions qui pourroient faire un commencement d'impression sur l'esprit du landgrave..... » Bacher envoie une lettre de Probst, de Nuremberg.

Vol. 446, f° 172, original, 3 p. 1/4 in-f°.

398. — *Bâle, 4 prairial [23 mai].* — Bacher à Buchot. Effet produit par les succès des armées françaises. Pensions des militaires suisses. Service attendu du jeune Brechtel, natif de Ruhlsheim, département du Bas-Rhin, étudiant à l'université d'Iéna, comme agent d'information et de propagande.

1. Reçue le 10 prairial [29 mai].

« On répand que l'infâme Dumouriez est parti pour la Pologne où il se flatte de jouer de nouveau un rôle..... »

Vol. 446, f° 166, original, 4 p. in-f°.
Vol. 445, f° 284 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièce jointe. — « Instructions pour le citoyen Brechtel, de Ruhlsheim, département du Bas-Rhin, allant à l'université de Iéna, en Saxe. »

Vol. 446, f° 168, copie, 7 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

399. — *Bâle, 4 prairial* [*23 mai*]. — « Jamais relation d'une journée désavantageuse à nos ennemis n'a été aussi aggravante pour eux que celle du 2 mai insérée dans la *Gazette de Francfort*. Son rédacteur vient de réparer le tort qu'il s'étoit fait en annonçant une victoire de Clerfayt et la reprise de Courtrai. Il paroît que la crainte maîtrise les esprits dans la Belgique; que l'armée des Alliés est disséminée, et que l'Empereur lui-même ne sait trop ce qu'il a à faire; il étoit en dernier lieu vers Charleroi, pour garantir Bruxelles de l'armée des Ardennes.

« Ici, bien des incrédules soutenoient encore que nous avions évacué la West-Flandre, et niaient la véracité des faits rapportés dans les papiers françois. En ce moment ils sont accablés de honte et de consternation.

« Depuis deux jours les troupes autrichiennes cantonnées aux environs de la Suisse filent vers le Bas-Rhin; on attribue leur déplacement inattendu aux mauvais succès des Pays-Bas.....

« Je ne sais si tu as connoissance d'un fait qui s'est passé à Londres : dans le doute je vais le rapporter.

« L'un des riches particuliers de cette ville appelé Stone a été arrêté : on l'accusoit d'avoir parlé, même agi contre le gouvernement. A la suite de son arrestation les principaux membres de l'opposition ont été ouïs, notamment Windham. Le résultat de l'information est, pour le public, que Stone avoit dit que le duc d'Yorck pourroit bien se vendre aux François ainsi que l'avoit fait le général O'Hara, mais on assure qu'il a été, pour le ministère, la découverte d'un complot dirigé contre lui et qui avoit l'Irlande pour foyer.

« L'Allemagne occidentale, tout occupée de ce qui se passe aux Pays-Bas, ne dit pas grand'chose des affaires de Pologne; on dit seulement que le général des insurgés a su engager les prêtres dans la cause du peuple, et qu'affectant lui-même un zèle extrême pour les pratiques religieuses, il s'est prévalu de la créance réprouvée des Prussiens et des

1. Reçue le 10 prairial [29 mai].

Russes pour donner du ressort aux âmes flétries par un long esclavage..... »

« P.-S. — On s'occupe à Londres d'un emprunt de 3 millions sterling, pour l'Empereur, on écrit que l'intérêt en est déterminé à 7 1/2 p. 100. »

Vol. 446, f° 174, original, 3 p. 1/4 in-f°.

400. — [*Saint-Maurice*], *23 mai.* — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais. « J'ignore si je vous ai mandé que les Piémontois, au nombre de 8000 hommes, marchoient contre nos troupes dans la vallée d'Aoste où nous avions conservé peu de monde. Je ne conçois rien au plan de nos opérations dans cette partie. Rien n'étoit plus facile que de s'emparer de la cité et de profiter de la déroute pour emporter le fort de Bard. J'attends avec impatience des nouvelles de ce qui s'y sera passé. L'armée d'Italie avance, dit-on, à pas de géant sur Turin. Coni doit être investi et même pris. Le roi de Sardaigne ramasse beaucoup de numéraire et le fait passer à Vienne.

« Il paroît que nous travaillons ou que nous faisons travailler aux chemins de communication depuis Évian jusqu'à Saint-Gingoux, ce qui donne beaucoup d'inquiétudes au Valais..... »

Vol. 445, f° 300, copie, 3/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

401. — *Baden*, *5 prairial* [*24 mai.*] — « On me mande de Berne, POLITIQUE
Citoyen, que le Conseil secret est fort occupé de divers avis qu'il a reçus N° 319.
des bords du Rhin qui annoncent que 16 000 Autrichiens doivent arriver dans les villes forestières. On ajoute que 200 hommes se sont avancés en deçà du Rhin dans le Frickthal sous prétexte de s'opposer à la contrebande, mais comme Baden n'en est pas éloigné, on doit me recommander d'être sur mes gardes.

« Ce n'est pas la première fois qu'on me donne des avis de ce genre, et véritablement je crois bien que les Autrichiens et les émigrés ont souvent délibéré sur les moyens de venir m'enlever. J'en suis peu inquiet. Ils n'ont pas une assez mauvaise opinion des Suisses pour oser risquer cette entreprise contre la neutralité helvétique.

« On prétend encore que l'Empereur veut sérieusement l'entamer, cette neutralité, en faisant un coup de main sur Bâle et en essayant d'enlever notre camp assemblé près de Huningue.

« On ne s'explique pas davantage. Je ne puis pas ne donner quelque attention à ces avis, connoissant la source d'où ils viennent. Je les transmets à l'instant au citoyen Bacher pour qu'il redouble d'attention à son poste. Nous n'apprenons point qu'il arrive de nouvelles troupes

1. Reçue le 11 prairial [30 mai].

du côté de Vienne et du Tyrol. Il y a environ 20 000 Autrichiens répandus le long du Rhin, depuis Rhinfelden, jusqu'à Brisach, ce qui fait un espace de 20 lieues. J'aurois peine à croire que presque toute cette armée voulût dégarnir entièrement le Brisgau pour venir se placer derrière la Suisse.

« Je crois bien au reste que celle-ci étant assez bien disposée à nous accorder le transit de quelques objets que nous pouvons tirer d'Allemagne, nos ennemis feront leurs efforts pour nous fermer cette porte et qu'à cet effet ils vont redoubler de rigueurs et de vexations envers les Cantons. Car il paroît que les puissances coalisées avouent aujourd'hui que ce ne pourroît être qu'à l'aide des mouvements intérieurs occasionnés par la disette et le manque de subsistances qu'elles parviendroient à obtenir sur nous des avantages considérables.

« La distribution des faux assignats est encore un de leurs calculs. Mais l'extrême abondance avec laquelle ils en inondent la Suisse ôtera bientôt à cette arme tout son danger. J'ai vu hier un bon patriote de Fribourg qui m'a dit que les émigrés avoient fait arriver dans cette ville tant de mauvais assignats, que tout le monde s'en défie et que personne n'ose y toucher, excepté quelques mauvais sujets que leur destinée porte à aller chercher la mort en France. Il m'a ajouté que les émigrés qui s'étoient rendus odieux depuis longtemps, ont animé contre eux quelques chefs de l'État dont ils ont engrossé les filles, de sorte qu'on va délibérer ces jours-ci sur la question de savoir si on expulsera entièrement cette horde d'étrangers turbulents et déréglés.

« Je me suis autorisé de la lettre de l'agent national du district de Pontarlier pour adresser à Berne de nouvelles représentations sur la nécessité de poursuivre et de réprimer sévèrement le commerce des faux assignats.

« Ce sujet me conduit à te dire que le bailli de Lausanne m'écrit de nouveau relativement au jeune Clerc qui fait l'objet de ma lettre du 14 floréal.....

« Un Anglois revenant d'Italie avec sa nombreuse famille est arrivé tout à l'heure à Moudon dans le pays de Vaud, avec deux très grosses voitures attelées de mules. Un domestique montoit un très beau cheval sarde. Le bruit s'étant répandu à Moudon que c'étoit le tyran de Piémont qui fuyoit de son pays, le magistrat est allé en cérémonie à l'auberge où ces étrangers étoient descendus pour présenter au prétendu roi les vins d'honneur. Il se refusoit obstinément à croire des gens qui lui disoient que ce voyageur étoit un Anglois; il n'a été détrompé que dans l'antichambre de celui-ci. Ce même bruit s'est répandu partout, et à mesure que les voitures cheminoient dans le pays de Vaud le peuple accouroit pour voir ce roi fugitif. Je n'ai pu me refuser à te rapporter cette circonstance pour que tu juges quelle opinion on a en Suisse des affaires du tyran sarde.

« Je joins ici une lettre de Coire. Je t'ai envoyé par mon numéro 314 la traduction de celle que Cronthal avoit écrite au gouvernement des Ligues grises. Je t'adresse aujourd'hui la traduction de la réponse que ce même gouvernement lui a faite.

« Elle est assez ferme. Mais peut-être que tu seras de l'avis du magistrat de Berne dont je joins ici une lettre, c'est-à-dire, qu'on ne sait encore que croire des mouvements des Grisons et qu'il faut voir contre qui la bombe sera dirigée. »

Vol. 446, f° 178, original, 4 p. in-f°.
Vol. 445, f° 278 v°, copie, 2 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Bienne, 19 mai.* — Le bourgmestre Moser, de Bienne, à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 445, f° 280, copie, 1/3 p. in-f°.
Vol. 446, f° 128, copie, 3/4 p. in-f°.

b. — *Perle, 18 mai.* — Le bailli d'Erguel au bourgmestre Moser. Même sujet.

Vol. 445, f° 280 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 446, f° 125, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

c. — *Coire, 20 mai.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 445, f° 281 v°, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 446, f° 143, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

d. — *Coire, 8 mai.* — Les chefs des trois Ligues grises à M. de Cronthal relativement au président Fiely.

Vol. 445, f° 282, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 446, f° 74, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

e. — *Berne, 21 mai.* — Frisching à Barthélemy. Transit des marchandises en Suisse. Prétendus succès militaires des Anglais et des Autrichiens. Pensions militaires. Affaires des Grisons. Faux assignats. Plaintes auxquelles donne lieu en France la *Gazette de Berne.*

Vol. 445, f° 279 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 446, f° 154, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

402. — *Baden, 24 mai.* — Barthélemy à M. de Mayenbourg, bourgmestre de la république de Schaffouse. Transit.

Vol. 445, f° 282, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

403. — *Baden, 5 prairial [24 mai].* — Barthélemy à l'agent national du district de Pontarlier, Panon. Faux assignats.

Vol. 445, f° 263, copie, 3/4 p. in-f°.

404. — *Paris, 5 prairial* [*24 mai*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation de la citoyenne Midy.

Vol. 445, f° 314, copie, 1/2 p. in-f°.

405. — *Zurich, 24 mai.* — Le directoire de Zurich aux États du Corps helvétique. Affaires des Grisons.

Vol. 445, f° 275, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Coire, 20 mai.* — Les chefs des trois Ligues grises à l'État de Zurich. Même sujet.

Vol. 445, f° 275 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

406. — Rapport et projet de décret pour le Comité de Salut public, section des finances, présentés une première fois le 6 floréal, modifiés et présentés à nouveau le 6 prairial [25 mai]. Rentes viagères des citoyens suisses.

Vol. 446, f° 186, minute, 3 p. in-f°.

407. — *Paris, 7 prairial* [*26 mai*]. — Buchot à Barthélemy. Il lui a envoyé le 7 floréal une expédition de la loi du 22 germinal qui inflige aux étrangers convaincus d'avoir fabriqué, distribué ou cherché à introduire en France de faux assignats, les mêmes peines qu'aux Français coupables des mêmes délits. Il l'invite à donner toute la publicité possible à cette pièce.

Vol. 445, f° 325, copie, 1/2 p. in-f°.

408. — *Paris, 7 prairial* [*26 mai*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation de Jacques-Louis Pascalin, du canton de Berne.

Vol. 445, f° 327, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Besançon, 13 floréal* [*2 mai*]. — L'accusateur public du tribunal criminel du département du Doubs à la Commission des Administrations civiles, police et tribunaux. Même sujet.

Vol. 445, f° 327, copie, 1/2 p. in-f°.

409. — *Paris, 7 prairial* [*26 mai*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation en faveur de Charles Giraud de Varennes.

Vol. 445, f° 314 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

410. — *Paris, 7 prairial* [*26 mai*]. — Buchot à Barthélemy. Demande de renseignements sur un nommé Urech qui offre ses services à la République.

Vol. 445, f° 314 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

411. — *Paris, 7 prairial* [*26 mai*]. — Buchot à Barthélemy. Fourniture de sel au canton de Glaris évangélique.

Vol. 445, f° 311, copie, 1/2 p. in-f°.

412. — *Paris, 7 prairial* [*26 mai*]. — Buchot à Barthélemy. Château d'Angenstein.

Vol. 445, f° 311 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 19 floréal* [*8 mai*]. — Le Commissaire des Administrations civiles, police et tribunaux, à Buchot. Même sujet.

Vol. 445, f° 311 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

413. — *Paris, 7 prairial* [*26 mai*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamations des nommés Alexandre-Auguste Seguin, d'Avenches; des frères Erhard, Borel, Boulet, et Daniel-François Raymond, de Neuchâtel.

Vol. 445, f° 307 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

414. — *Baden, 7 prairial* [*26 mai*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation du citoyen Gemuseus, de Bâle.

Vol. 445, f° 285 v°, copie, 1 p. in-f°.

415. — *Baden, 7 prairial* [*26 mai*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation en faveur des citoyens Bresson et Gindroz. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 445, f° 286, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Sion, 12 mai.* — Le grand bailli du Valais, Sigristen, à Barthélemy. Réclamation en faveur de Pierre-François-Marie de Courten.

Vol. 445, f° 286, copie, 1 p. in-f°.

416. — *Baden, 7 prairial* [*26 mai*]. — Barthélemy à la Commission du commerce et des approvisionnements de la République. Réclamation de Jean Tanner, bourgeois du canton d'Appenzell.

Vol. 445, f° 286 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

417. — *Baden, 7 prairial* [*26 mai*]. — Barthélemy au citoyen Boisset, représentant du peuple dans le département de l'Hérault, relativement à J. J. Aman, négociant, membre du conseil souverain de Schaffouse.

Vol. 445, f° 287, copie, 1/3 p. in-f°.

418. — *Baden, 7 prairial* [*26 mai*]. — Barthélemy au citoyen Pille, adjoint provisoire de la Commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre. Régiment de Courten.

Vol. 445, f° 287, copie, 1/4 p. in-f°.

419. — *Baden, 7 prairial [26 mai]*. — Barthélemy aux maire et officiers municipaux de Giromagny, district de Belfort. Réclamation de la citoyenne Richard, de Soleure.

Vol. 445, f° 287, copie, 1/4 p. in-f°.

420. — *Baden, 7 prairial [26 mai]*. — Barthélemy aux administrateurs du district de Chaumont (Haute-Marne), relativement à deux étrangers arrêtés sans passeports.

Vol. 445, f° 287 v°, copie, 1/4 p. in-f°

RIVALZ A BUCHOT [1]

421. — *Bâle, 7 prairial [26 mai]*. — « ...... L'insurrection de Pologne cause de vives inquiétudes aux co-partageants : on ne sait à quoi attribuer le silence qui règne du côté de Pétersbourg, si ce n'est aux divisions qu'on a prétendu y exister entre Catherine et son fils. Quant aux Turcs, on sait qu'ils ne sont guère dans l'usage de se mêler de politique européenne, et ceci explique assez les doutes où l'on est sur le parti qu'ils prendront. S'il faut s'en rapporter à ce qu'on nous dit de Constantinople, il est fâcheux que les dissensions entre les François qui l'habitent soient dans le cas d'affoiblir la confiance en notre nation.

« Ne perds pas de vue, Citoyen, que la Souabe va être absolument sans défense ; il nous faudroit peu de forces pour y pénétrer, et ébranler l'Empire.

« Les princes sardes se fortifient vers Aoste, d'où notre armée pourroit sans obstacle se porter sur Turin. Nos derniers succès en Piémont ont ajouté à la détresse des défenseurs de ce pays, et au mécontentement de ses habitants ; ils ont tous reçu l'ordre de s'armer ; le régiment suisse de Pfiffer qui étoit dans les montagnes de Tende a beaucoup souffert dans la dernière action..... »

Vol. 446, f° 188, original, 2 p. 1/2 in-f°.

422. — *Saint-Maurice, 7 prairial [26 mai]*. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais. « On a répandu ici aujourd'hui que nos troupes sont à Suse et à Pignerol. J'ai un peu de peine à le croire parce qu'on m'a mandé que notre projet n'étoit pas de nous emparer de Suse qui est très fort..... »

Vol. 445, f° 305, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Saint-Maurice, 7 prairial [26 mai]*. — Helfflinger à Buchot. Affaires du Valais. Émigrés. Pensions. Régiment de Courten.

Vol. 445, f° 305 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1. Reçue le 10 prairial [29 mai].

b. — *Sion, 20 mai.* — « Mandat publié dans le bas Valais. » Police des étrangers.

Vol. 445, f° 306, copie, 1 p. in-f°.

423. — *Fribourg, 26 mai.* — L'avoyer de Techtermann à Barthélemy. Fuite du nommé Bellot. Succession d'un nommé Barrat.

Vol. 445, f° 306 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

424. — *Zurich, s. d.* [1] — Schweizer à madame Schweizer. Enthousiasme excité en Allemagne par le rapport de Robespierre sur l'Être suprême. Le jeune duc d'Orléans chassé de Zug.

Vol. 446, f° 197, copie, 1/2 p. in-f°.

425. — *Baden, 8 prairial* [*27 mai*]. — Barthélemy à Buchot. Accusé de réception de la lettre du 22 floréal [11 mai]. Réclamation de la famille Champreux. Naturalisation des Français en Suisse et des Suisses en France.

Vol. 446, f° 193, original, 2 p. 1/3 in-f°.
Vol. 445, f° 289, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

426. — *Baden, 8 prairial* [*27 mai*]. — Barthélemy à Buchot. Envoi d'une lettre du citoyen Charles Pater, maître ès arts à Leipzig, et de deux autres lettres adressées au général O'Hara, prisonnier anglais, et à un capitaine des gardes espagnoles, également prisonnier.

Vol. 445, f° 289 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

427. — *Baden, 8 prairial* [*27 mai*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamations en faveur de la famille Reding de Biberegg et du citoyen Zweifel, bourgeois de Glaris, officier au régiment de Castella.

Vol. 445, f° 290, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Glaris, 21 mai.* — Le landammann Zweifel à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 445, f° 290 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

428. — *Baden, 8 prairial* [*27 mai*]. — Barthélemy aux administrateurs du département de la Moselle, relativement au citoyen Zweifel.

Vol. 445, f° 290, copie, 1/3 p. in-f°.

429. — *Baden, 8 prairial* [*27 mai*]. — Barthélemy au représentant du peuple Foussedoire relativement à la famille Reding et à Joseph Dopler, de Soleure.

Vol. 445, f° 290 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1. Sans date, reçue le 8 prairial.

Pièces jointes. — a. — *Belfort, 10 floréal* [*29 avril*]. — Les administrateurs du district de Belfort à Barthélemy. Réclamation de la famille Reding.

Vol. 445, f° 291, copie, 1/3 p. in-f°.

b. — *Belfort, 27 pluviôse* [*15 février*]. — Extrait des registres du directoire de Belfort. Même sujet.

Vol. 445, f° 291, copie, 2/3 p. in-f°.

c. — *Belfort, 22 ventôse* [*12 mars*]. — Les administrateurs du district de Belfort à l'administration générale des domaines nationaux. Même sujet.

Vol. 445, f° 291, copie, 3/4 p. in-f°.

430. — *Baden, 8 prairial* [*27 mai*]. — Barthélemy aux administrateurs du district de Belfort. Même sujet.

Vol. 445, f° 291 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

431. — *Baden, 8 prairial* [*27 mai*]. — Barthélemy à Buchot et à l'adjoint provisoire de la Commission de l'organisation et du mouvement des armées, Pille. Réclamation de Jean Rahn, bourgeois de Zurich, ancien capitaine au régiment de Steiner.

Vol. 445, f° 292, copie, 1/2 p. in-f°.

432. — *Baden, 8 prairial* [*27 mai*]. — Barthélemy à Buchot. Passeports qu'il est parfois dans le cas de délivrer à des soldats français déserteurs des armées ennemies.

Vol. 445, f° 292 v°, copie, 1/2 p. in-f°

Pièces jointes. — a. — *Strasbourg, 27 floréal* [*16 mai*]. — Tisserant, adjudant général, rapporteur près la Commission militaire dans la division de Strasbourg, à Barthélemy, relativement à Gaspard Leman, Français déserteur du régiment suisse de Schmitt au service de Piémont.

Vol. 445, f° 292, copie, 1/4 p. in-f°.

b. — *Baden, 8 prairial* [*27 mai*]. — Barthélemy à l'adjudant général Tisserant. Même sujet.

Vol. 445, f° 292, copie, 1/2 p. in-f°.

433. — *Genève, 8 floréal* [*27 mai*]. — Soulavie à Robespierre. Il communique un ouvrage imprimé à Londres, et relatif au jugement de Louis XVI. Rapports de Soulavie avec Deforgues.

Vol. 446, f° 198, copie, 2 p. in-f°.

434. — *Berne, 27 mai.* — M. de Diesbach à Barthélemy. Pensions de retraite.

Vol. 445, f° 304 v°, copie, 1 p. in-f°.

435. — *Bienne, 27 mai.* — Le bourgmestre Moser à Barthélemy. Affaires de l'Erguel. Transit et approvisionnements. Faux assignats.

Vol. 445, f° 307, copie, 2/3 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

436. — *Baden, 9 prairial [28 mai].* — Accusé de réception de la lettre du 29 floréal. Créances de Zurich. Subsistances. Affaires du Valais et de Berne. Contingent fribourgeois à Bâle. Détails relatifs à l'abbé de Saint-Gall et aux émigrés Vérac et Bombelles. POLITIQUE N° 320.

Vol. 446, f° 207, original, 9 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 294, copie, 5 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 23 mai* [2]. — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Affaires des Grisons. Approvisionnements.

Vol. 446, f° 176, copie, 3 p. 1/3 in-f°.
Vol. 445, f° 296 v° et 297, 2 p. 2/3 in-f°.

b. — *Montmole (ci-devant Bonneville), 2 prairial [21 mai].* — Le général Pouget, commandant la 3e division de l'armée des Alpes, à Barthélemy. Rassemblement d'émigrés et de mécontents dans le pays de Vaud.

Vol. 445, f° 297 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 446, f° 155, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

c. — *Baden, 9 prairial [28 mars].* — Barthélemy à Albitte, représentant du peuple dans les départements de l'Ain et du Mont-Blanc. Même sujet. Il « le conjure..... de faire en sorte qu'il ne soit rien précipité sur les frontières helvétiques. »

Vol. 445, f° 298, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 446, f° 212, copie, 2 p. in-f°.

d. — *Berne, 25 mai.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. « On nous confirme que les Autrichiens portent quelques troupes dans les quatre villes forestières et que plusieurs détachements se sont avancés dans le Frickthal. Le bailli de la frontière qui a donné

1. Reçue le 18 prairial [6 juin].
2. Il faudrait sans doute 28 mai. Cette pièce, telle qu'elle se trouve dans le vol. 446 et telle qu'elle fut envoyée au Département n'est d'ailleurs que la réunion en une seule, avec modifications, de deux lettres datées des 26 et 28 mai dont le texte se trouve dans le vol. 445, aux endroits indiqués.

cet avis craint qu'il n'entre dans le plan des Autrichiens de faire un coup de main sur Baden qui auroit pour objet d'enlever l'ambassade. Je vous assure que nous ne sommes pas sans inquiétude ici sur une pareille tentative, vu que son exécution ne rencontreroit pas beaucoup d'obstacle. En tout cas, tenez-vous sur vos gardes. Barthélemy gêne cruellement les coalisés en Suisse.

« Je dois vous donner aussi un autre avis plus sérieux encore. On m'a assuré comme chose certaine qu'il y a ici des émigrés qui ont formé le complot de se rendre à Baden, où, sous différents prétextes et sous des noms supposés, ils pénétreront chez l'ambassadeur pour l'assassiner.....

« On écrit de tous côtés que le rapport de Robespierre sur l'Être suprême fait un grand effet sur les esprits tant en Suisse qu'en Allemagne. Il est vrai qu'il est de main de maître.

« Mallet du Pan que notre gouvernement avoit enfin expulsé doit être arrivé à Bruxelles, d'après une lettre qu'on m'a montrée.

« On nous mande qu'il est arrivé du côté de Bregenz un bataillon de 400 hommes avec deux pièces de canon et quatre chariots. On suppose que cela regarde les Grisons, mais il se pourroit aussi que ces troupes autrichiennes fussent destinées à empêcher l'énorme contrebande que les François font à la barbe de l'Empereur et des petits princes de la Souabe. »

Vol. 445, f° 298 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 446, f° 183, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

e. — *Lausanne, 21 mai.* — Bulletin de Venet [1].

437. — *Paris, 9 prairial* [*28 mai*]. — Buchot à Barthélemy. « Je t'adresse ci-joint, Citoyen, la traduction en italien du rapport fait le 18 floréal à la Convention nationale, au nom du Comité de Salut public, par Maximilien Robespierre, sur les rapports des idées religieuses et de morale avec les principes républicains. Je te recommande d'en faire distribuer dans les bailliages de la Suisse où cet idiome est en usage, les exemplaires ci-joints, afin de donner à cet écrit toute la publicité que méritent les opinions qu'il renferme. »

Vol. 445, f° 327 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

438. — *Paris, 9 prairial* [*28 mai*]. — Buchot à Barthélemy. Envoi du reçu du don de 500 livres fait pour la seconde fois par un patriote suisse.

Vol. 445, f° 325, copie, 1/4 p. in-f°.

1. Voir cette pièce à son ordre chronologique.

439. — *Baden, 9 prairial [28 mai].* — Barthélemy au citoyen Catoire-Bioncourt, directeur de la saline de Moyenvic. Sels.

Vol. 445, f° 300 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

440. — *Bâle, 9 prairial [28 mai].* — Bacher à Buchot. Affaire des tanneurs de Bâle. Français arrêtés en Hollande et mis au secret. Faux assignats. Détails d'intérêt militaire.

Vol. 446, f° 201, original, 3 p. 1/4 in-f°.

441. — *Bâle, 9 prairial [28 mai].* — Bacher à Buchot. Requête des teinturiers de Bâle.

Vol. 445, f° 307 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET [1]

442. — *Lausanne, 28 mai.* — Mesures prises par le sénat de Berne pour réorganiser l'armée. Pensions des officiers suisses. D'après des lettres d'officiers suisses au service du Piémont, et d'après des rapports de négociants, « le général de Vins reste à Turin pour y diriger les opérations, Olivier Wallis commande les troupes autrichiennes et piémontoises réunies aux environs d'Alexandrie, de Coni et de Turin; le général Stein a sous ses ordres le corps de réserve sur les frontières du Milanois; le duc de Monferrat et Merci d'Argenteau commandent les troupes réglées et les paysans armés de la vallée d'Aoste, et se disposent, dit-on, à marcher en ce moment-ci sur la Tuile et Pierre Taillée. Les villes fortes du Piémont sont défendues par des garnisons autrichiennes qu'on croit mauvaises troupes..... Il doit se former un camp de vingt mille hommes près d'Alexandrie. Le commandant de Saorgio doit avoir été conduit à Turin pour y être jugé par un conseil de guerre; on dit que le peuple demande sa tête... Le mécontentement est général dans les troupes piémontoises, le roi de Sardaigne a supprimé depuis deux mois la paye de guerre... Les soldats, manquant de tout, ont profité de l'attaque victorieuse des François pour piller les magasins et dévaliser leurs officiers... Les plaintes ne sont pas moins vives de la part des bourgeois propriétaires et des négociants. » Exactions financières du roi, ses projets désespérés. Le comte de Provence a congédié les émigrés qui s'étaient attachés à sa destinée, et n'a conservé que Falksland et le chevalier de Linars; ses projets. Voyages de l'ambassadeur anglais à Milan pour accélérer l'entrée des troupes autrichiennes en Piémont. « Le Congrès de Milan pour aviser aux moyens de défendre l'Italie, doit déjà avoir tenu ses

1. Reçue le 21 prairial [9 juin].

premières séances; toutes les puissances coalisées y ont envoyé des ministres, ce qui a fait dire à quelques nouvellistes hasardeux qu'on y ébaucheroit des ouvertures de paix. Le prélat Albani, envoyé du pape, est, dit-on, celui de tous les ministres de ce Congrès qui déploye le plus d'éloquence et de moyens. » Les mécontents de Sardaigne se sont contentés d'embarquer de force le Vice-Roi contre lequel on avait porté plainte depuis plus de six mois à Turin. « M. Necker vient de perdre la seule consolation qui lui restoit, celle de s'entendre appeler quelquefois *grand homme*. Sa femme est morte il y a 15 jours après avoir ordonné par son testament que son corps seroit conservé dans l'esprit de vin comme un embryon, et que son mari lui rendroit visite deux fois par jour. Le veuf couvert de crêpes funèbres exécute ponctuellement les dernières volontés de sa fidèle compagne; Mme de Staël, sa fille, au contraire, a traité fort irréligieusement la mémoire de sa mère..... » Toujours des étincelles révolutionnaires dans le pays de Vaud. Nos succès devant Courtrai ont fait hausser la valeur des assignats (ils sont à 60).

Vol. 446, f° 203, original, 8 p. in-f°.
Vol. 445, f° 318, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

443. — *Genève, 9 prairial* [*28 mai*]. — Soulavie à Barthélemy. Réclamation du citoyen Schnyder, ci-devant capitaine dans la légion des Pyrénées. Affaires de Genève. Émigrés.

Vol. 445, f° 315 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

444. — Extrait du registre des procès-verbaux des séances du Comité des finances de la Convention. Séance du 9 prairial [28 mai]. Rentes.

Vol. 446, f° 200, copie, 1/2 p. in-f°.

445. — *Genève, 28 mai.* — Janot, syndic de la république de Genève, à Barthélemy. Zurich et Berne viennent de reconnaître le gouvernement de Genève. Janot remercie Barthélemy des efforts qu'il a faits pour amener le rétablissement de la correspondance entre Genève et ces deux Cantons.

Vol. 445, f° 320 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

446. — *Paris, 9 prairial* [*28 mai*]. — Les commissaires de la trésorerie nationale à Barthélemy. Nomination du citoyen Bruat aux fonctions de payeur établies par l'article 12 de la loi du 29 germinal. Pensions des invalides suisses.

Vol. 445, f° 326 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — « Extrait des registres du Comité de Salut public en date du 30 floréal an II [19 mai 1794]. » Même sujet.

Vol. 445, f° 326 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

447. — *Nuremberg, 10 prairial* [*29 mai*]. — Probst à Buchot. Approvisionnements.

Vol. 445, f° 363 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

448. — *Paris, 11 prairial* [*30 mai*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamations de Marc Barbe, horloger de Nyon, et de Daniel Fasnacht, du bailliage de Morat.

Vol. 445, f° 327 v°, copie, 1 p. in-f°.

449. — *Paris, 11 prairial* [*30 mai*]. — Le Commissaire des Relations extérieures au Comité de Salut public. Domaine appartenant à un émigré.

Vol. 446, f° 221, original, 3 p. 1/4 in-f°.

450. — *Paris, 11 prairial* [*30 mai*]. — Buchot au Comité de Salut public, section des finances. Créances de Sion et de Zurich. Projet d'arrêté.

Vol. 446, f° 223, original, 4 p. in-f°.

451. — Note de diverses créances en France sous le nom de Jean-Jacques Leu et Cie à Zurich.

Vol. 446, f° 225, copie, 3 p. in-f°.

452. — *Paris, 11 prairial* [*30 mai*]. — Buchot à Schweizer. « .... Dans une dépêche précédente, tu me demandes ta démission..... La mission que tu remplis ne t'ayant été donnée que sur le désir que tu as témoigné d'en être chargé, rien n'empêche que tu n'y mettes un terme, mais j'attends de ton patriotisme et de ton dévouement à la République françoise que tu continueras pendant le reste de ton séjour en Suisse à me faire part de tout ce que tu croiras utile de me transmettre..... »

Vol. 446, f° 227, minute, 2 p. in-f°.
Vol. 445, f° 328 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

453. — *Paris, 11 prairial* [*30 mai*]. — Colchen à Barthélemy. Il prie l'ambassadeur de lui « dire confidemment » ce qu'il pense du citoyen Schweizer. « On le dit un homme très honnête, très instruit, mais un peu original..... »

« On me dit que l'affaire de la Société maritime prend une bonne tournure. » Créances de Zurich.

Vol. 445, f° 328, copie, 1/3 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

454. — *Bâle, 11 prairial* [*30 mai*]. — « L'affaire de Stone à Londres n'étoit que le prélude d'une autre entreprise du ministère qui doit amener bientôt la chute du trône, ou bien l'extinction de toute idée de liberté chez les Anglois.

« Les lieux des séances des sociétés populaires ont été violés, les papiers saisis, et plusieurs membres, notamment le secrétaire de confiance du lord Stanhope, arrêtés; un message du roi a transmis au Parlement cet acte ainsi que les motifs qui l'avoient provoqué, et le Parlement a créé un comité des recherches composé de 21 de ses membres, tous royalistes, à la tête desquels sont Pitt et Dundas.

« Cette démarche, qui peut être à l'Angleterre ce que la séance royale de 1789 fut à la France, fait partout la plus grande sensation; des lettres nous disent que l'une de ces assemblées dont l'orateur venoit d'être arrêté se trouva le jour même plus nombreuse qu'elle ne l'avoit encore été, et qu'il y fut élu un autre orateur.

« On croit apercevoir des ménagements pour Fox dont l'influence sur l'esprit du peuple est très étendue; sera-t-il la dupe des royalistes, on se le demande. Stanhope, Sheridan, Grey, etc., sont désignés publiquement comme les premières victimes de Pitt : il faut croire qu'ils ne s'oublieront pas dans un danger si pressant, et la défaite de l'armée d'Yorck le 18 mai pourra leur être utile.

« Cette défaite dont nos papiers n'ont parlé que bien succinctement, a été telle, que la fuite des Anglois a jeté l'alarme de proche en proche, dans toutes les parties de la Belgique, que les alliés n'ont plus de plan exécutable, et que la réunion de leurs forces ainsi que le ton dolent de la proclamation de François II qui l'annonce aux peuples, font croire à la prochaine évacuation des Pays-Bas.

« Il est à remarquer que le Russe Ingelström retiré avec ses 800 hommes sur la frontière de Prusse, s'est vu refuser la grâce d'entrer dans ce dernier pays pour gagner la Russie, quoiqu'il soit démontré qu'il ne peut pas échapper aux Polonois en traversant deux cents lieues de leur territoire; le général prussien Wolky auteur du refus l'a motivé sur la crainte d'attirer les Polonois en Prusse.

« Les couches de l'Impératrice rapportées dans toutes les gazettes n'étoient fondées que sur les propos d'un Anglois, qui, pour forcer un maître de postes à lui donner des chevaux, s'étoit dit envoyé vers l'Empereur pour lui en porter la nouvelle : on rit de ce trait, en ce qu'il représente François surpris un instant de la diligence de sa femme.

1. Reçue le 14 prairial [2 juin].

« Le neveu du ministre de Prusse à Turin (Chambrier) a quitté cette ville sur l'avis de son oncle que la Cour se disposoit à émigrer, et qu'il n'y auroit pas alors des chevaux pour tout le monde; la prise de Coni hâtera cette fugue; on croit que Milan sera le premier reposoir qu'on choisira.

« En attendant on nous assure que la Sardaigne est insurgée, et nous avons des preuves que l'Italie tremble.

« L'extrême complaisance des Bâlois pour les volontés de l'Autriche est assurément de nature à nous désobliger, quelques milliers de sacs de blé nous auroient donné le plein droit de parler haut à cette poignée d'individus passionnés qui commandent au peuple en lui faisant craindre la faim. »

Vol. 446, f° 218, original, 3 p. 1/2 in-f°.

455. — *Saint-Maurice, 11 prairial* [*30 mai*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais. Inquiétudes du département du Mont-Blanc. Émigrés. Rumeurs diverses relativement à la campagne des Français en Piémont.

Vol. 445, f° 319, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

Pièce jointe. — *Sierre, 28 mai.* — Le grand bailli Sigristen à Helfflinger. Affaires du Valais.

Vol. 445, f° 319 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

456. — *Bâle, 11 prairial* [*30 mai*]. — Gruyère, agent du canton de Berne, à Robespierre. Salines. Constructions navales.

Vol. 446, f° 220, copie, 1 p. in-f°

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

457. — *Baden, 12 prairial* [*31 mai*]. — « Je t'adresse ci-joint, Citoyen, copie d'une lettre de Zurich, d'une autre de Berne et d'une troisième de Coire. POLITIQUE N° 321.

« Tu verras par la première, avec quel zèle les chefs de l'État de Zurich s'occupent de tout ce qui peut contribuer à assurer l'arrivée en Suisse des bestiaux qui y viennent pour nous d'Allemagne.....

« Dans cet état de choses il nous conviendroit infiniment pour nous conserver un transit aussi précieux et pour prévenir l'effet des scrupules et des craintes qu'il fait naître de plus d'un côté, d'accorder aux États et aux particuliers les actes de justice et de faveur qu'on nous a demandés. Je place en tête le remboursement de ce qui est dû à Zurich..... »

1. Reçue le 18 prairial [6 juin].

Réclamations auxquelles donne lieu l'article 10 du décret du 29 germinal relatif aux décorations militaires.

« Il me paroît que le gouvernement de Fribourg va décidément en venir à chasser les émigrés. Je ne sais, d'après quelques données que j'ai eues, si cet État helvétique n'est pas enclin à se conduire désormais plus sagement à notre égard..... »

Vol. 446, f° 229, original, 2 p. 2/3 in-f°.
Vol. 445, f° 301 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 29 mai.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Décret relatif aux décorations militaires. Transit des bestiaux et approvisionnements. Affaires de Fribourg, de Genève et du pays de Vaud.

Vol. 445, f° 302, copie, 2 p. 3/4 in-f°.
Vol. 446, f° 215, copie, 4 p. 3/4 in-f°.

b. — *Berne, 27 mai.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Berne a décidé la veille de répondre à la ville de Genève avec les formes anciennes. L'auteur s'occupe activement de découvrir le complot formé, assure-t-on, par des émigrés contre la vie de Barthélemy. « Ces gens ont la tête exaltée à un point qui les rend capables de tout, au risque d'être mille fois guillotinés ou rompus. » Un certain Amé, conseiller au parlement de Besançon, semble devoir être signalé comme particulièrement dangereux.

« Il y a une espèce d'émeute dans le canton de Fribourg. Le peuple exige qu'on chasse les émigrés qui sont venus le gruger..... »

Vol. 445, f° 303 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 446, f° 195, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

c. — *Coire, 26 mai.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 445, f° 303 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 446, f° 191, copie, 2 p. 1/3 in-f°.

458. — *Paris, 12 prairial* [*31 mai*]. — Buchot à Barthélemy. Saisies de numéraire et de matières d'or et d'argent sur la frontière de France.

Vol. 445, f° 340 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — « Extrait des registres du Comité de Salut public de la Convention nationale, du 6 prairial an 2 (25 mai 1794). » Même sujet

Vol. 445, f° 340 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 446, f° 185, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

459. — *Paris, 12 prairial* [*31 mai*]. — Buchot à Barthélemy. Les prêtres déportés comme les émigrés, n'ayant plus rien de commun avec la France, Barthélemy ne légalisera aucun acte les concernant.

Vol. 445, f° 329 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

460. — *Baden, 12 prairial* [*31 mai*]. — Barthélemy aux administrateurs du département de l'Ain. Réclamation en faveur d'un soldat grison. Réclamation de l'évêque de Lausanne.

Vol. 445, fo 307, copie, 1/3 p. in-fo.

461. — *Bâle, 31 mai.* — Note de l'État de Bâle. « Navigation des pêcheurs du petit Huningue. »

Vol. 445, fo 308, copie, 1/2 p. in-fo

462. — *Paris, 13 prairial* [*1er juin*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation des négociants Bouff, Schiess et Cie, de Rheinegg.

Vol. 445, fo 329 vo, copie, 1/4 p. in-fo.

Pièce jointe. — *Paris, 14 floréal* [*10 mai*]. — Le Commissaire des revenus nationaux, Laumond, à Buchot. Même sujet.

Vol. 445, fo 329 vo, copie, 1 p. in-fo.

BULLETIN DE VENET [1]

463. — *Lausanne, 1er juin.* — Désordres causés par les émigrés : les habitants demandent à grands cris leur expulsion, et se portent sur eux à des violences. Reconnaissance provisoire du gouvernement actuel de Genève par les cantons de Zurich et de Berne. En Piémont, malgré les édits rigoureux du roi, les gens riches, prêtres et nobles émigrent, et la levée en masse ne réussit pas. Le roi a jeté dans la circulation des pièces de mauvais aloi. En outre, l'opinion publique est très montée contre les Autrichiens ; le général de Vins a été insulté à Turin. Héroïsme des volontaires français. Commerce des soieries de Lyon.

Vol. 446, fo 234, original, 4 p. in-4o.
Vol. 445, fo 331, copie, 1 p. 3/4 in-fo.

464. — *Paris, 14 prairial* [*2 juin*]. — Buchot à Barthélemy relativement aux citoyens Vanelli et Agnelli.

Vol. 445, fo 337, copie, 1/4 p. in-fo.

465. — *Paris, 14 prairial* [*2 juin*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamations des citoyens de Flue, Boulanger et Frossard.

Vol. 445, fo 337, copie, 1/2 p. in-fo.

1. Reçue le 24 prairial [12 juin].

466. — *Baden, 14 prairial [2 juin]*. — Barthélemy à Buchot. Réclamation de la famille de Billieux.

Vol. 445, f° 309, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 446, f° 236, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — Zurzach, 30 mai. — Mémoire du chanoine Joseph Bernard Billieux, au nom de toute la famille.

Vol. 445, f° 309, copie, 3 p. 2/3 in-f°.

467. — *Baden, 14 prairial [2 juin]*. — Barthélemy à Buchot. Pension de l'évêque de Lausanne.

Vol. 445, f° 311, copie, 1/4 p. in-f°.

468. — *Baden, 14 prairial [2 juin]*. — Barthélemy à Buchot. Château d'Angenstein.

Vol. 445, f° 312, copie, 1/2 p. in-f°.

469. — *Baden, 14 prairial [2 juin]*. — Barthélemy à Buchot. Réclamations de Nicolas Councler; François Bruel, de Lausanne; de la veuve du lieutenant-colonel Martine de Pailly; du citoyen Charrière, de Colombier, près Neuchâtel.

Vol. 445, f° 312, copie, 1 p. in-f°.

470. — *Baden, 14 prairial [2 juin]*. — Barthélemy, aux administrateurs du département du Mont-Terrible. Accusé de réception de la lettre du 3 prairial [22 mai]. Réclamation de la citoyenne Andlau.

Vol. 445, f° 313 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

471. — *Baden, 14 prairial [2 juin]*. — Barthélemy à l'agent national de la commune de Nîmes. Réclamation du citoyen Bruel, de Lausanne.

Vol. 445, f° 312 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

472. — *Paris, 14 prairial [2 juin]*. — Colchen à Barthélemy, relativement à la citoyenne Midy et à M. de Salis Tagstein.

Vol. 445, f° 342, copie, 3/4 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

473. — *Bâle, 14 prairial [2 juin]*. — « Tandis que la nation polonoise travaille avec union, persévérance et succès à sortir de l'état de dégradation où un régime vicieux l'avoit jetée, ses oppresseurs sem-

1. Reçue le 21 prairial [9 juin].

blent pétrifiés. Rien de plus rare aujourd'hui que les nouvelles de Russie; Catherine toujours jalouse d'occuper l'Europe, soit en la brouillant, ou la menaçant, semble avoir cessé d'exister. On attribue ce changement aux progrès du cancer, dont elle est depuis longtemps tourmentée, et à la défiance qui agite les tyrans en raison inverse de leur force individuelle.

« D'autre côté, on demande quel peut être l'espoir des Polonois en se laissant diriger par un roi, et par des magnats; ceux-là répondent que le roi n'est et ne sera rien chez eux ; que les magnats avilis, outragés, et de plus ruinés par les Russes serviront avec zèle contre l'ennemi commun, et qu'à l'avenir un peuple armé qui devra tout à son énergie saura les ranger dans la classe des hommes. Le temps nous apprendra si ceux qui parlent ainsi connoissent combien il est difficile d'extirper de vieux privilèges, étayés de vieux préjugés.

« La prise de Coni, qu'on croyoit généralement, se trouve fausse; mais l'extrême embarras de la cour sarde ne l'est point.

« C'est le tour de la ville de Rome d'être en proie aux craintes des conspirations : celles-ci ont une source moins *noble* que celle de Naples, puisque dans le grand nombre des personnes arrêtées journellement, il n'y a pas, ce qu'on appelle, de gens de marque.

« On croit que le gros des Prussiens à la solde de l'Angleterre se portera vers le Luxembourg et que les Autrichiens qui s'y trouvent iront grossir l'armée de Cobourg. »

Vol. 446, f° 237, original, 2 p. in-f°.

474. — *Saint-Maurice, 14 prairial* [*2 juin*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais. Inquiétudes du département du Mont-Blanc. Émigrés. Régiment de Courten.

Vol. 445, f° 334 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Quartier général de Grenoble, 7 prairial* [*26 mai*]. — Le général Dumas, commandant en chef l'armée des Alpes, à Helfflinger. Même sujet.

Vol. 445, f° 335 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

b. — *Saint-Maurice, 13 prairial* [*1er juin*]. — Helfflinger au général Dumas. Même sujet.

Vol. 445, f° 335 v°, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

c.— *Sierre, 29 mai.* — M. de Courten à Helfflinger. Régiment de Courten.

Vol. 445, f° 336, copie, 1/2 p. in-f°.

475. — *Baden, 15 prairial* [*3 juin*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation de la citoyenne Midy.

Vol. 445, f° 314, copie, 3/4 p. in-f°.

476. — *Baden, 15 prairial* [*3 juin*]. — Barthélemy à Buchot. Renseignements favorables sur le nommé Urech.

Vol. 445, f° 315, copie, 1/3 p. in-f°.

477. — *Baden, 15 prairial* [*3 juin*]. — Barthélemy à Buchot. Difficultés que l'on rencontre pour se procurer un certificat de vie de « l'émigré Stanislas-Xavier Capet. » Réclamation du lieutenant-colonel Frey, de Bâle, nécessitant la production d'un certificat de vie de la ci-devant princesse de Condé qui demeure à Fribourg en Brisgau.

Vol. 445, f° 315, copie, 3/4 p. in-f°.

478. — *Baden, 15 prairial* [*3 juin*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation des négociants Neuhaus et Köhly, de Bienne. Assignats. Réclamation du capitaine Schnyder et des citoyens Galliard frères, négociants à Nyon.

Vol. 445, f° 315 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

479. — Extrait d'une lettre du chevalier Janak à Bansi, envoyée de Vienne en mai 1794, et extrait de la réponse de Bansi, datée de Coire, 3 juin [15 prairial]. Affaires des Grisons.

Vol. 446, f° 239, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

POLITIQUE N° 322. **480.** — *Baden, 16 prairial* [*4 juin*]. — Il n'y a absolument rien de fondé dans la nouvelle répandue par la malveillance qu'il existait des rassemblements d'émigrés dans le pays de Vaud et le Valais.

Transit des approvisionnements destinés à la France. Décorations militaires. Réclamation en faveur du citoyen Landenberg.

Vol. 446, f° 247, original, 5 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 316, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Berne, 31 mai.* — Frisching à Barthélemy. Mêmes sujets. Affaires des Grisons, de Bâle et de Genève.

Vol. 445, f° 317 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 446, f° 231, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

b. — *Schaffouse, 31 mai.* — M. de Meyenbourg, bourgmestre de la ville et république de Schaffouse, à Barthélemy. Transit des approvisionnements pour la France.

Vol. 445, f° 320, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 446, f° 233, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

1. Reçue le 21 prairial [9 juin].

c. — *Berne, 26 mai.* — « Copie de la lettre de Leurs Excellences de Berne adressée aux syndics et conseil de la ville de Genève. » Accusé de réception de la lettre par laquelle Genève avait notifié sa nouvelle constitution.

Vol. 445, f° 321, imprimé, 4 p. in-8° [1].
Vol. 446, f° 190, copie, 1 p. in-f°.

d. — *Zurich, 22 mars.* — Certificat de l'État de Zurich constatant que l'État de Neuchâtel et Valengin est compris dans l'enceinte de la neutralité helvétique.

Vol. 444, f° 169, copie, 1 p. 1/3 in-f°.
Vol. 445, f° 320 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

e. — *Erlenbach, sur le lac de Zurich, 4 juin.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Approvisionnements pour la France. Réclamation de M. de Landenberg.

Vol. 445, f° 320 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 446, f° 251, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

481. — *Baden, 16 prairial* [*4 juin*]. — Barthélemy à Buchot. Accusé de réception de la lettre du 9 prairial [28 mai] relative à un don patriotique.

Vol. 445, f° 325, copie, 1/4 p. in-f°.

482. — *Baden, 16 prairial* [*4 juin*]. — Barthélemy à Buchot. Publicité donnée par lui à la loi du 22 germinal qui étend aux étrangers les peines portées contre les Français convaincus d'avoir fabriqué, distribué ou cherché à introduire en France de faux assignats.

Vol. 446, f° 250, original, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 325 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

483. — *Baden, 16 prairial* [*4 juin*]. — Barthélemy à Buchot. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 445, f° 325 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Zurich, 4 juin.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Créances de Zurich.

Vol. 445, f° 325 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 446, f° 252, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

484. — *Baden, 16 prairial* [*4 juin*]. — Barthélemy à Buchot. Il réclame une somme de 336 livres prêtée par lui à sept officiers français prisonniers sur parole.

Vol. 445, f° 326, copie, 1/3 p. in-f°.

1. Texte allemand de la lettre de Berne et traduction française de la lettre semblable de Zurich.

485. — *Baden, 16 prairial* [*4 juin*]. — Barthélemy au citoyen Pille, commissaire de l'organisation et mouvement des troupes de terre. Même sujet.

Vol. 445, f° 326 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

486. — *Baden, 16 prairial* [*4 juin*]. — Barthélemy aux commissaires de la Trésorerie nationale. Nomination du citoyen Bruat comme payeur des pensions militaires.

Vol. 445, f° 327, copie, 1/4 p. in-f°.

487. — *Paris, 16 prairial* [*4 juin*]. — Buchot à Barthélemy. Note du citoyen Troette.

Vol. 445, f° 354 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

488. — *Paris, 16 prairial* [*4 juin*]. — Buchot à Barthélemy. Découverte faite par un habitant de Lucerne d'une matière propre à remplacer la laine.

Vol. 447, f° 48, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris le.....* [1]. — La Commission d'agriculture et des arts au commissaire des Relations extérieures. Même sujet.

Vol. 447, f° 48, copie, 3/4 p. in-f°.

489. — *Paris, 16 prairial* [*4 juin*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamations du ci-devant professeur de théologie Poulain, de la veuve Gleresse et de négociants de Neuchâtel.

Vol. 445, f° 337 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

BACHER A BUCHOT [2]

490. — *Bâle, 16 prairial* [*4 juin*]. — Il communique un précis historique des principaux événements qui ont précédé et suivi l'insurrection de Varsovie. Les citoyens Marion et Deschamps qui arrivent de Pologne demandent à être entendus par le Comité de Salut public.

« Les efforts que font dans ce moment les Impériaux et les Prussiens pour pénétrer de nouveau dans le département du Bas-Rhin doivent exciter toute l'attention du Comité de Salut public. On ne tardera pas à regretter d'avoir trop affoibli l'armée du Rhin, et surtout l'aile droite de celle de la Moselle. Nous avons non seulement perdu par là une moisson très riche dans le Palatinat et dans le duché de Deux-Ponts,

1. La date est en blanc dans le mss.
2. Reçue le 20 prairial [8 juin].

mais nous nous sommes encore exposés à voir le district de Wissembourg ravagé de nouveau par nos ennemis. Un rassemblement de troupes impériales auquel s'est réuni le corps de Condé menace de passer le Rhin vis-à-vis de Seltz au même endroit où le prince de Waldeck a passé ce fleuve. Presque toutes les troupes qui étoient dans le Brisgau ont descendu le Rhin pour appuyer ce passage, qui ne pourra cependant s'effectuer que dans les cas où l'armée du Rhin auroit le malheur d'essuyer un échec considérable. »

Vol. 446, f° 255, original, 2 p. 1/4 in-f°.

491. — *Bâle, 16 prairial* [*4 juin*]. — Jeanneret à Buchot. Faux assignats. Il dénonce Gruyère, agent commercial de la république de Berne, comme espion.

Vol. 446, f° 257, original, 2 p. 1/2 in-f°.

492. — *Colmar, 16 prairial* [*4 juin*]. — Foussedoire, représentant du peuple dans les départements des Vosges et du Haut-Rhin, accorde une autorisation demandée par les citoyens de Mulhouse.

Vol. 446, f° 259, copie, 1/2 p. in-f°.

493. — *Fribourg, 4 juin*. — L'avoyer de la république de Fribourg, Werro, à Barthélemy. Contingents fribourgeois à Bâle.

Vol. 445, f° 328, copie, 1/2 p. in-f°.

494. — « Précis de la situation physique et politique de la république de Mulhausen et de sa juste réclamation de la liberté de son commerce auprès de la Convention nationale. »

Vol. 446, f° 260, copie, 4 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET [1]

495. — *Lausanne, 5 juin*. — Le gouvernement de Genève a été reconnu explicitement, et non provisoirement, par Zurich et par Berne; les relations officielles ont été reprises. Le nouveau gouvernement de Genève n'a pas les mêmes aspirations que l'ancien et paraît bien décidé à s'opposer à une annexion à la France. Dissension entre les catholiques et les vaudois de la vallée d'Aoste : ces derniers, à qui on a promis de plus grands privilèges pour leur culte, se montrent des partisans zélés du roi de Sardaigne. Affaires de Berne. Progrès de l'idée révolutionnaire dans le Milanais. Bruit répandu par les émigrés de la falsification des monnaies républicaines. Détails relatifs au car-

1. Reçu le 29 prairial [17 juin].

dinal Maury et au comte d'Apchon. Les émigrés chassés de Lausanne y rentrent subrepticement.

Vol. 446, f° 262, original, 7 p. in-f°.

496. — *Belfort, 17 prairial* [*5 juin*]. — Les administrateurs du district de Belfort à Barthélemy. Réclamation de la famille de Reding.

Vol. 445, f° 339, copie, 1/2 p. in-f°.

497. — *Marseille, 17 prairial* [*5 juin*]. — Les officiers municipaux de Marseille à Barthélemy. Réclamation des citoyens Verdan et Cie, de Bienne, contre le citoyen Seymaudi.

Vol. 445, f° 339 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

498. — *Paris, 18 prairial* [*6 juin*]. — Buchot à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 445, f° 353, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 17 prairial* [*5 juin*]. — Buchot aux représentants du peuple dans le département du Mont-Terrible. Château d'Angenstein.

Vol. 446, f° 266, minute, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 445, f° 353, copie, 1 p. in-f°.

499. — *Paris, 18 prairial* [*6 juin*]. — Buchot à Barthélemy. Envoi de la traduction en italien du rapport fait à la Convention de l'assassinat tenté sur un représentant du peuple.

Vol. 445, f° 353 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

500. — *Paris, 18 prairial* [*6 juin*]. — Buchot au Comité de Salut public. Rentes viagères.

Vol 446, f° 267, minute, 2 p. in-f°.

501. — *Baden, 18 prairial* [*6 juin*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation de Jean Olivier, du pays de Vaud.

Vol. 445, f° 329, copie, 1/2 p. in-f°.

502. — *Saint-Maurice, 18 prairial* [*6 juin*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais. Émigrés. Craintes du département du Mont-Blanc.

Vol. 445, f° 346, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Sierre, 31 mai*. — Le grand bailli Sigristen à Helfflinger. Affaires du Valais.

Vol. 445, f° 346, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

BACHER A BUCHOT [1]

503. — *Bâle, 18 prairial* [*6 juin*]. — Il communique un article de la *Gazette de Francfort* du 31 mai, où il est question de démembrer la France. Il communique aussi un rapport et une lettre « qui ne laissent plus de doute sur le projet formé [par les ennemis] de dégarnir le Brisgau, et de porter toutes les troupes entre Rastadt et Mannheim, de tourner les lignes de la Queich, d'investir Landau, de prendre ensuite à revers les lignes de Wissembourg, pendant qu'un corps de troupes prussiennes cherchera à pénétrer dans la Lorraine allemande, jusque dans les environs de Phalsbourg et de Saverne, pour répandre la consternation dans le département du Bas-Rhin, en coupant la communication avec l'armée de la Moselle et des Ardennes. On ne peut disconvenir que ce plan, qui est fort vaste, ne soit très difficile dans son exécution. Une victoire dans le Nord anéantira d'un seul coup cette conception romanesque, mais aussi la prudence et la prévoyance paroissent-elles commander de tenir en cas d'événement contraire une grande partie de la 2e réquisition des départements du Rhin, de la Meurthe, des Vosges, du Doubs et de la Haute-Saône prête à marcher pour se porter en avant au premier signal..... »

Vol. 446, f° 271, original, 2 p. 1/2 in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [2]

504. — *Bâle, 18 prairial* [*6 juin*]. — « Je t'envoie un paquet du citoyen Marné, que m'a remis un voyageur. Le citoyen Bacher le croyoit arrêté à Leipzig; il m'écrit pourtant du 2 de ce mois. Ce qu'il me dit de la Pologne se rapporte assez à ce que nous avons appris par diverses voies; seulement il paroît croire que les Russes ne se disposent point à agir, tandis qu'on nous assure que le prince Repnin doit conduire une forte armée contre les Polonois, que la Prusse attaquera en même temps.

« Le motif de se maintenir dans leurs usurpations étoit assez puissant pour armer les deux Cours, aujourd'hui elles y mettront bien plus de passion puisque le Polonois semble ne point devoir se contenter d'une demi-liberté; en effet un tribunal punit la perfidie des magnats, sans ménager l'épiscopat, que tous les rois ont raison de regarder comme le plus fort instrument de la servitude des peuples. D'un autre côté on a ôté au roi toute attribution sur la fabrication des monnoies,

1. Reçue le 21 prairial [9 juin].
2. Reçue le 21 prairial [9 juin].

et il a été fait une motion pour qu'on en frappât sans effigie et sans emblème de la royauté.

« Kosciusko a déclaré qu'il feroit mettre à mort les Russes ses prisonniers si l'armée de leur nation se livroit à ses excès coutumiers.

« De jour en jour le nombre de nos amis s'accroît en Allemagne, s'il faut s'en rapporter au dire des voyageurs; mais un noyau de rassemblement y manque; les circonstances peuvent le former; en attendant l'ennemi annonce le plus grand espoir du côté du Bas-Rhin, où il est en force. On parle avec éloge du courage et de la droiture de notre général Michaud, qui y commande, mais on le juge moins favorablement sous le rapport des talents militaires. Ce que j'en dis rentre dans l'instruction qu'on m'a donnée et mon silence seroit d'autant plus condamnable qu'aux mêmes lieux l'impéritie d'un chef, en octobre dernier, a été bien funeste à la République.

« La suspension de la loi *habeas corpus* a excité des débats très vifs au parlement d'Angleterre; la petite minorité a eu son sort ordinaire. On croit que Stanhope ne sera pas une des dernières victimes du despotisme ministériel : on est d'accord que l'insurrection peut seule le sauver; mais l'opinion des personnes instruites de l'état de l'Angleterre varie beaucoup sur le degré de vraisemblance d'une telle détermination; tout prouve depuis longtemps que la corruption y a jeté de profondes racines. »

Vol. 446, f° 269, original, 2 p. 1/2 in-f°.

505. — *Baden, 18 prairial* [*6 juin*]. — Schweizer à Buchot. Affaires des Grisons.

Vol. 446, f° 273, original, 7 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

POLITIQUE N° 323. **506.** — *Baden, 19 prairial* [*7 juin*]. — Le soulèvement du peuple contre les émigrés, dans le pays de Vaud, est la meilleure preuve qu'il ne saurait y avoir dans cette région de rassemblements inquiétants pour la France. « Je doute qu'en général le département du Mont-Blanc nous soit bien affectionné. Je crains que les nombreux partisans que le gouvernement sarde paroît y avoir conservés ne soient occupés à faire tous leurs efforts pour nous distraire de notre principal objet. Il est, ce me semble, de la plus grande importance que nous évitions ce piège de la malveillance et de la perfidie. »

Approvisionnements et transit pour la France. Les difficultés que

1. Reçue le 24 prairial [12 juin].

l'on rencontre sont en grande partie la suite des fautes qui ont été commises. Affaires des Grisons.

Vol. 446, f° 294, original, 3 p. 3/4 in-f°.
Vol. 445, f° 330, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Lausanne, 1er juin.* — Bulletin de Venet [1].

b. — *Bienne, 3 juin.* — Le bourgmestre Moser à Barthélemy. Approvisionnements et transit pour la France.

Vol. 445, f° 332, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 446, f° 243, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

c. — *Berne, 24 mai.* — L'État de Berne à la ville de Bienne. Même sujet.

Vol. 445, f° 332 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 446, f° 181, copie, 2/3 p. in-f°.

d. — *Bâle, 30 mai.* — Tassara, chargé des affaires de la légation autrichienne en Suisse, au Corps helvétique. Même sujet.

Vol. 445, f° 332 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 446, f° 228, copie, 1 p. in-f°.

e. — *Bâle, 19 mai.* — L'État de Zurich à l'État de Bâle. Affaires des Grisons.

Vol. 446, f° 127, copie, 3/4 p. in-f°.

f. — [*Coire*], *5 mai.* — Les Président et députés des communes des Ligues réunies en assemblée extraordinaire, à l'État de Zurich. Même sujet.

Vol. 446, f° 48, copie, 2/3 p. in-f°.

g. — *Zurich, 24 mai.* — Le directoire de Zurich à l'État de Bâle. Même sujet.

Vol. 446, f° 180, copie, 1/2 p. in-f°.

h. — [*Coire*], *20 mai.* — Les chefs des trois Ligues à l'État de Zurich. Même sujet.

Vol. 446, f° 142, copie, 1/2 p. in-f°.

i. — *Coire, 4 juin.* — Salis Seewis à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 445, f° 333, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 446, f° 253, copie, 3 p. in-f°.

j. — *S. l., 24 mai.* — M. de Cronthal aux Ligues grises. Même sujet.

Vol. 445, f° 334, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 446, f° 182, copie, 1 p. in-f°.

1. Voir cette pièce à son ordre chronologique.

k. — *Coire, 3 juin.* — Jost à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 446, f° 241, original, 2 p. in-4°.
Vol. 445, f° 334, copie, 3/4 p. in-f°.

l. — *Coire, 3 juin.* — Le même au même. Même sujet.

Vol. 446, f° 242, original, 1 p. in-4°.
Vol. 445, f° 334 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

507. — *Baden, 19 prairial* [*7 juin*]. — Barthélemy au citoyen Le Jeune, représentant du peuple dans les départements du Doubs et du Jura. Réclamation de l'État de Neuchâtel.

Vol. 445, f° 336 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

508. — *Paris, 19 prairial* [*7 juin*]. — Buchot à Bacher. Il ne voit aucun inconvénient à ce que Bacher corresponde avec des émigrés et des officiers étrangers pour en obtenir des renseignements utiles. Si le Comité de Salut public en jugeait autrement, Buchot en avertirait Bacher aussitôt.

Vol. 446, f° 292, minute, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 359 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

509. — *Paris, 19 prairial* [*7 juin*]. — Buchot à Bacher. Il approuve les intentions de celui-ci à l'égard de Brechtel. Pensions militaires.

Vol. 446, f° 293, minute, 1 p. in-f°.

510. — *Paris, 19 prairial* [*7 juin*]. — Buchot au citoyen commissaire des Administrations civiles. Émigrés.

Vol. 446, f° 287, minute, 5 p. 1/2 in-f°.

511. — *Paris, 19 prairial* [*7 juin*]. — « Lettre du commissaire des Relations extérieures aux administrateurs du département du Mont-Terrible, communiquée par eux au département du Haut-Rhin et qui a servi de règle jusqu'ici pour statuer sur les réclamations des Suisses. » Conditions requises pour qu'un individu puisse être considéré comme Suisse. Naturalisation.

Vol. 445, f° 342 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

512. — *Paris, 19 prairial* [*7 juin*]. — Rapport pour le Comité de Salut public, concernant les étrangers neutres arrêtés comme suspects d'incivisme.

Vol. 446, f° 290, minute, 4 p. in-f°.

513. — *Colmar, 19 prairial* [*7 juin*]. — Foussedoire, représentant du peuple dans les départements des Vosges et du Haut-Rhin, à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 445, f° 354, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Belfort*, *11 prairial* [*30 mai*]. — Les administrateurs du district de Belfort au représentant du peuple Foussedoire. Réclamation de Marie-Anne Thurn, ci-devant chanoinesse du chapitre de Massevaux.

Vol. 445, f° 354 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

514. — *Soleure*, *7 juin*. — L'avoyer de Wallier à Barthélemy. Réclamation de la veuve Stampfly.

Vol. 445, f° 339 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

515. — *Zurich*, *19 prairial* [*7 juin*]. — Schweizer à Buchot. Affaires des Grisons. Assignats. Salpêtres.

Vol. 446, f° 277, original, 10 p. 1/2 in-f°.

516. — *Zurich*, *7 juin*. — Schweizer à Jost, président du Comité de salut public des Grisons. Affaires des Grisons.

Vol. 446, f° 283, original, 6 p. 1/2 in-f°.

517. — *Baden*, *20 prairial* [*8 juin*]. — Barthélemy à Buchot. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 445, f° 336 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Neuchâtel*, *27 mai*. — M. de Sandoz de Travers, président de la commission secrète, à Barthélemy. Violences commises par des volontaires contre des particuliers, sur la frontière.

Vol. 445, f° 336 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

518. — *Baden*, *21 prairial* [*9 juin*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation de M. Louis de Courten.

Vol. 445, f° 337 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

519. — *Baden*, *21 prairial* [*9 juin*]. — Barthélemy aux administrateurs du département de la Moselle. Même sujet.

Vol. 445, f° 338, copie, 1/4 p. in-f°.

520. — *Baden*, *21 prairial* [*9 juin*]. — Barthélemy à Buchot. Achats de salpêtre.

Vol. 445, f° 338, copie, 3/4 p. in-f°.

521. — *Baden*, *21 prairial* [*9 juin*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation du citoyen Zellweger, landamman du canton d'Appenzell.

Vol. 445, f° 338 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

522. — *Baden, 21 prairial* [*9 juin*]. — Barthélemy aux représentants du peuple à Commune-Affranchie. Même sujet. Réclamations du citoyen Schlapffer, d'Appenzell.

Vol. 445, f° 338 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

523. — *Bâle, 21 prairial* [*9 juin*]. — Bacher à Buchot. Faux assignats.

Vol. 446, f° 308, original, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 354, copie, 3/4 p. in-f°.

524. — *Saint-Maurice, 21 prairial* [*9 juin*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais. Les inquiétudes du département du Mont-Blanc sont dénuées de fondement.

Vol. 445, f° 356, copie, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — Sierre, 4 juin. — Le grand bailli Sigristen à Helfflinger. Pensions.

Vol. 445, f° 356 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

525. — *Bâle, 21 prairial* [*9 juin*]. — « Les nouvelles d'Italie nous disent que la cour de Sardaigne a évacué Turin et s'est réfugiée à Alexandrie; on a confié la défense de la capitale à des troupes allemandes, par la raison qu'on comptoit peu sur les dispositions des peuples.

« Des avis de Londres sembleroient propres à persuader que le ministère trouvera plus d'un obstacle à son projet de régner arbitrairement; il y a de l'agitation en plusieurs lieux, et il suffiroit, dit-on, d'un revers marquant pour y faire naître l'insurrection; il paroît sûr qu'on y témoigne publiquement des craintes de voir l'établissement légalisé par le Parlement, des lettres de cachet et d'une Bastille. Je suis trop convaincu des ressources de ma patrie pour craindre la rivalité de l'Angleterre. Si Pitt se maintient, cette nation avilie n'a plus d'existence : s'il succombe, la coalition implore notre clémence; telle est l'opinion générale.

« L'affaire de Pologne très inattendue à Berlin et à Pétersbourg a étourdi ces deux Cours et ranimé l'espoir des amis de la liberté qui, trompés sur notre position, ne voyoient plus qu'une servitude perpétuelle; la basse Allemagne fait des vœux pour le Polonois, tandis que sur le cours du Rhin la terreur précède nos armées.

« J'espère, Citoyen, que tu ne désapprouveras pas une visite de deux

1. Reçue le 24 prairial [12 juin].

jours que je vais faire à l'ambassadeur de la République, en Suisse; j'utiliserai ce déplacement autant que possible.

« En suivant ma correspondance il sera aisé de voir qu'elle s'est appauvrie de jour en jour : dix-huit mois d'absence de l'Allemagne, et la crainte de s'exposer à l'animadversion des despotes, m'ont successivement privé de mes meilleures relations. J'eusse pu les remplacer à la faveur de quelques sacrifices pécuniaires, mais j'ai sollicité avec peu d'instances les moyens d'y subvenir, parce que j'ai pensé que la République étoit directement informée de ce qui se passoit au dehors. Il résulte de ma position, que mon zèle très ardent pour le service de ma patrie me semble, en ce moment, à peu près, de nul effet. »

Vol. 446, f° 306, original, 2 p. 1/4 in-f°.

526. — *Baden, 22 prairial* [*10 juin*]. — Barthélemy à Buchot en faveur d'un pauvre marchand d'estampes suisse, maltraité à Versoix.

Vol. 445, f° 342, copie, 1/4 p. in-f°.

527. — *Baden, 22 prairial* [*10 juin*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamations de MM. Freyet Bourillon et Michel Hollard, négociants de Lausanne.

Vol. 445, f° 338 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

528. — *Baden, 22 prairial* [*10 juin*]. — Barthélemy à Buchot. Renseignements favorables sur le nommé Couchot.

Vol. 445, f° 340, copie, 1/3 p. in-f°.

529. — *Baden, 22 prairial* [*10 juin*]. — Barthélemy à Buchot. Accusé de réception de la lettre du 12 prairial [31 mai] et de l'arrêté concernantles réclamations des Suisses contre l'interdiction d'exporter du numéraire et des matières d'or ou d'argent qui y était joint. Réclamations du capitaine Schnyder et du citoyen Schalch, de Schaffouse.

Vol. 445, f° 340 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

530. — *Baden, 22 prairial* [*10 juin*]. — Barthélemy à Buchot en faveur de Paul Pourtalès, de Neuchâtel, arrêté à Paris.

Vol. 445, f° 341, copie, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Berne, 9 juin.* — Frisching à Barthélemy. Même sujet. Approvisionnements et transit pour la France.

Vol. 445, f° 341 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

531. — *Zurich, 10 juin.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 445, f° 349, copie, 1/3 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

POLITIQUE N° 324.

532. — *Baden, 23 prairial* [*11 juin*]. — Barthélemy donne quelques détails relatifs aux diverses pièces jointes à sa dépêche. Mallet du Pan est revenu de Bruxelles à Berne auprès de lord Fitz Gérald. Les émigrés sont détestés partout. « Le gouvernement de Fribourg est fort occupé dans ce moment-ci des moyens de s'en délivrer. Il est question de renvoyer tous ceux qui sont au-dessous de cinquante ans. » Fitz Gérald a fait tous ses efforts pour empêcher Zurich et Berne de reprendre leur correspondance avec Genève, il avait même écrit il y a plusieurs mois une lettre officielle dans ce but au bourgmestre en charge de Zurich; il ne lui a pas été fait de réponse, et le rétablissement de la correspondance ne lui a pas été notifié, comme cela eût été dans les règles ordinaires. On peut conclure de là « que les deux premiers Cantons suivent leur système et vont à leur objet sans trop faire attention à Fitz Gérald. »

Approvisionnements et transit pour la France. M. de Cronthal n'a pas paru à Zurich.

Vol. 446, f° 323, original, 6 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 343, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — **a**. — *Berne, 3 juin*. — L'avoyer Steiger à Barthélemy. Prétendus rassemblements dans le pays de Vaud. Réclamations en faveur des sieurs Vaucher, de Valengin, et Bernard Soutermeister, de Zoffingen, canton de Berne.

Vol. 445, f° 344 v°, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 446, f° 246, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

b. — *Berne, 7 juin*. — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Régiment de Watteville. Transit et approvisionnements pour la France. Retour de Mallet du Pan. Correspondances de Paris que reçoit lord Fitz Gérald. Émigrés.

Vol. 445, f° 345, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 446, f° 296, copie, 3 p. in-f°.

c. — *Berne, 8 juin*. — L'avoyer Steiger à Barthélemy. Il demande la mise en liberté sur parole du fils du chancelier de Wyttenbach, prisonnier à Lille.

Vol. 445, f° 347, copie, 1/2 p. in-f° [2].
Vol. 446, f° 299, copie, 2/3 p. in-f°.

d. — *Berne, 8 juin*. — Le chancelier Samuel de Wyttenbach à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 446, f° 300, original, 1 p. 3/4 in-4°.

1. Reçue le 28 prairial [16 janvier].
2. La pièce est datée du 7 juin dans cette copie.

e. — *Berne, 8 juin.* — L'avoyer Steiger à Barthélemy. Difficultés entre le département de l'Ain et les bailliages bernois voisins. Passeports. Transit et approvisionnements pour la France.

Vol. 445, f° 347, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 446, f° 298, copie, 2 p. in-f°.

f. — *Berne, 3 juin.* — Frisching à Barthélemy. Approvisionnements et transit pour la France. Prétendus rassemblements dans le pays de Vaud.

Vol. 445, f° 347 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 446, f° 244, copie, 3 p. 1/4 in-f°.

g. — *Berne, 21 prairial [9 juin].* — Le citoyen Libre à Barthélemy. Approvisionnements et transit pour la France.

Vol. 446, f° 301, copie, 3 p. in-f°.

h. — *Zurich, 9 juin.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 445, f° 348 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 446, f° 303, copie, 3 p. in-f°.

i. — *Vico Soprano, 18 mai.* — M. de Salis Tagstein à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 445, f° 349 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 446, f° 126, copie, 2 p. in-f°.

j. — *Sondrio, 30 avril.* — Le chancelier général de la Valteline au comte de Wilczeck, ministre plénipotentiaire de S. M. I. près le gouvernement de Milan. Même sujet.

Vol. 444, f° 532, copie, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 445, f° 350, copie, 1 p. in-f°.

k. — *Milan, 3 mai.* — Le comte de Wilczeck au chancelier général de la Valteline. Réponse à la lettre précédente.

Vol. 445, f° 350 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 446, f° 25, copie, 2 p. 1/3 in-f°.

l. — *Sondrio, 7 mai.* — Le chancelier général de la Valteline au Congrès extraordinaire de Coire. Affaires des Grisons.

Vol. 445, f° 351, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 446, f° 71, copie, 2 p. 1/4 p. in-f°.

m. — *S. l., 4 juin.* — Lettre anonyme adressée à Barthélemy. Régiment des gardes suisses.

Vol. 445, f° 351, copie, 3/4 p. in-f°.

533. — *Baden, 23 prairial* [*11 juin*]. — Barthélemy au citoyen Pille, commissaire de l'organisation et du mouvement des armées de terre. Régiment de Courten. Requêtes en faveur du jeune Wyttembach et de Bernard Soutermeister.

Vol. 445, f° 352, copie, 1 p. in-f°.

534. — *Paris, 23 prairial* [*11 juin*]. — Buchot à Barthélemy. Envoi de bulletins de la Convention nationale.

Vol. 445, f° 357 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

535. — *Paris, 23 prairial* [*11 juin*]. — Buchot à Barthélemy relativement au jeune Brechtel.

Vol. 445, f° 358 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

536. — *Paris, 23 prairial* [*11 juin*]. — Buchot au comité de Salut public. Il invite le Comité à recommander aux représentants du peuple envoyés en mission vers la frontière suisse, « de n'écouter qu'avec une extrême défiance les rapports qui leur sont faits sur les dispositions des Suisses à notre égard. »

Vol. 446, f° 318, minute, 2 p. in-f°.
Ibid., f° 316, original, 3 p. in-f°.

537. — *Paris, 23 prairial* [*11 juin*]. — Colchen à Barthélemy. Prétendus rassemblements dans le pays de Vaud. Embarras que cause l'opposition entre le décret qui interdit l'exportation du numéraire et celui qui ordonne que les agents à l'extérieur seront payés en espèces.

Vol. 445, f° 360 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

538. — *Bâle, 23 prairial* [*11 juin*]. — Bacher à Buchot. Approvisionnements. Tranquillité des frontières.

Vol. 446, f° 319, original, 3 p. in-f°.
Vol. 445, f° 352 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièce jointe. — *Bâle, 31 mai.* — Note de l'État de Bâle relativement à un cheval enlevé.

Vol. 445, f° 308, copie, 1/2 p. in-f°.

539. — *Bâle, 23 prairial* [*11 juin*]. — Jeanneret à Buchot [1]. Détails sur un agent anglais, nommé Bourges, Français de naissance et émigré. Intimité de Gruyère avec le comte de Seneffe, actuellement au service de l'empereur et en garnison à Fribourg en Brisgau. « Les officiers de l'armée prussienne sont indignés d'être vendus à l'Angleterre... En

1. Reçue le 26 prairial [14 juin].

général, le parti philosophique prend de terribles forces en Allemagne, et c'est par cette raison que tous les papiers français sont arrêtés aux Postes et brûlés. Les lettres même du commerce sont toutes ouvertes.

Vol. 446, f° 321, original, 3 p. in-f°.

540. — *Berne, 23 prairial* [*11 juin*]. — Lettre adressée à Barthélemy sans nom d'auteur. Envoi d'un ouvrage.

Vol. 446, f° 328, copie, 3 p. in-f°.

541. — *Paris, 24 prairial* [*12 juin*]. — Buchot à Barthélemy relativement à Joseph-Antoine Wirth, Suisse détenu à Cherbourg.

Vol. 445, f° 368 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

542. — *Baden, 24 prairial* [*12 juin*]. — Barthélemy à Buchot, relativement au citoyen Rial.

Vol. 445, f° 353 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET [1]

543. — *Lausanne, 12 juin.* — Affaires de Genève. Approvisionnements. « Les dernières lettres de Piémont se contredisent; les unes annoncent que les François y sont toujours dans une attitude imposante et ont fait de nouveaux progrès, que l'arrivée d'onze mille Autrichiens dans les plaines de Turin ne rassure pas les habitants et que la consternation ne cesse pas d'y être à l'ordre du jour. Les autres disent au contraire que depuis le 26 du mois dernier la confiance et le calme se rétablissent, que l'armée républicaine reste dans l'inaction et se fond par les maladies, que le papier royal a repris faveur au point de ne perdre plus que 12 p. 100, qu'on a jeté une garnison et beaucoup de munitions dans le fort de la Brunette,... qu'une tentative des François dans le Val de Luzerne y a très mal réussi, et qu'on ne doute pas qu'ils ne repassent incessamment les monts. Il paroît néanmoins certain que le despote de Sardaigne a fait sortir de Turin ses archives et des effets précieux,... que les négociants étrangers ont également mis à couvert leurs livres et leurs caisses ». — « L'ambassadeur d'Angleterre Trévor mande à son épouse retirée à Lausanne, que la conspiration tramée à Turin a été découverte fort à propos,... qu'il ne s'agissoit de rien moins que de s'emparer de l'arsenal,... livrer la ville aux François,... porter la désolation dans le palais du Roi,... qu'il est prouvé que les Jacobins de Paris avoient des intelligences à Turin, mais que la découverte de leur complot avoit produit un bon effet dans l'intérieur du pays..... Un

1. Reçue le 8 messidor [26 juin].

passage remarquable de cette lettre, qui est du 5 de ce mois, c'est l'annonce de la prise de Bastia, de la reddition prochaine de Calvi et de toute la Corse aux Anglois, de la déclaration de guerre faite par Paoli aux Génois, du plan de Pitt de soutenir indirectement cet aventurier, d'attacher à son sort quelques corps d'émigrés, afin de se venger du passage accordé par les Génois, troubler leur commerce, et établir une rivalité active entre eux et leurs anciens sujets. » Courrier envoyé d'Espagne au comte de Provence, à Parme où il s'est retiré. « Les lettres de Francfort et d'autres parties de l'Allemagne disent que le contingent de l'Empire se forme très lentement, que les recrutements autrichiens et prussiens ont enlevé aux immédiats les hommes et les chevaux dont ils auroient pu disposer, que le rassemblement général étoit fixé au 18 de ce mois aux environs d'Heidelberg sous les ordres du duc de Saxe-Teschen, mais qu'on pourroit à peine réunir 30 mille hommes à cette époque; que le projet de l'Empereur de joindre 10 régiments d'infanterie et 4 de cavalerie de ses troupes, à l'armée contingentale dont il se serviroit pour réparer ses pertes et qu'il fondroit successivement dans sa propre armée, que c'est pour parvenir à ce but que ses ministres ont si fortement insisté à la diette pour la levée du contingent et si vivement intrigué pour que les princes de l'Empire refusassent au roi de Prusse les subsides pécuniaires qu'il demandoit, subsides qui n'auroient pas pu avoir lieu simultanément avec le contingent. Les mêmes correspondances mandent que ces milices formées à la hâte et de ce qu'on a pu trouver sont très insignifiantes... Les villes libres ont été les plus expéditives... — « On mande encore de Hambourg, que les Polonois insurgés se divisent en deux partis : celui de Kosciusko, qui est le plus nombreux, veut organiser le pays sur le même pied que la République françoise; l'autre veut un Roi et se déclare pour la conservation de Stanislas. L'armée de Condé, qui tombe en guenilles, a quitté Rotenbourg pour se cantonner à Rastadt, destinée à garder les rives du Rhin conjointement avec le contingent. Les 5 bataillons de la noblesse sont réduits à 3, le régiment de la Couronne passe au second fils de d'Artois qui (à ce qu'on assure) commandera les 16 mille émigrés levés par l'Angleterre. » On mande de Bâle qu'il est à craindre que la Rauracie, ou le Porentruy ne soit travaillé de nouveau par les émigrés et les prêtres fanatiques. Montauverd a été mis en liberté. Un étranger, que l'on croit Français, a été conduit au château de Chillon.

Vol. 446, f° 333, original, 8 p. in-f°.
Vol. 445, f° 366, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

544. — *Saint-Maurice, 24 et 25 prairial* [*12 et 13 juin*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais. Émigrés. Calomnies des prêtres contre Helfflinger.

Vol. 445, f° 366 v°, copie, 2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *S. l., 10 prairial [29 mai].* — Le général en chef de l'armée des Alpes à Helfflinger. Il demande des renseignements sur les mesures prises par le Valais pour garder le Grand-Saint-Bernard.

Vol. 445, f° 367 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

545. — *Paris, 25 prairial [13 juin].* — Buchot à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 445, f° 361, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 17 prairial [5 juin].* — La commission de secours publics à Buchot. Pensions militaires des Suisses.

Vol. 445, f° 361, copie, 1 p. in-f°.

546. — *Paris, 25 prairial [13 juin].* — Buchot au Comité de Salut public. Créances de Zurich.

Vol. 446, f° 337, original, 6 p. in-f°.

547. — *Bâle, 25 prairial [13 juin].* — Bacher à Buchot. Faux assignats.

Vol. 446, f° 340, original, 2 p. 3/4 in-f°.
Vol. 445, f° 360, copie, 3/4 p. in-f°.

548. — *Salins, 25 prairial [13 juin].* — Haudry à Barthélemy. Sels.

Vol. 445, f° 390, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

549. — *Salins, 25 prairial [13 juin].* — Haudry à Barthélemy. Sels.

Vol. 445, f° 392, copie, 3/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

550. — *Baden, 26 prairial [14 juin].* — Détails sur les fonctions du nouveau payeur et les pensions militaires. Approvisionnements. Requêtes en faveur des citoyens Delessert, Paul Pourtalès, et de la citoyenne Erlach, prisonniers à Paris. POLITIQUE N° 325.

Vol. 446, f° 346, original, 4 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 354 v°, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

Pièce jointe. — *Berne, 11 juin.* — L'avoyer Steiger à Barthélemy. Transit et approvisionnements pour la France. Requête en faveur de Paul Pourtalès, de Neuchâtel.

Vol. 445, f° 356, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 446, f° 327, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1. Reçue le 1er messidor [19 juin].

551. — *Paris, 27 prairial* [*15 juin*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation des négociants Neuhaus et Köhly et du nommé Coulombier. Assignats.

Vol. 445, f° 374, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 24 prairial* [*12 juin*]. — Le vérificateur général des assignats, Deperrey, à Buchot. Même sujet.

Vol. 446, f° 331, original, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 374, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

552. — *Baden, 27 prairial* [*15 juin*]. — Barthélemy à Buchot. Envoi d'un opuscule, œuvre d'un patriote bernois.

Vol. 445, f° 357, copie, 1/4 p. in-f°.

553. — *Baden, 27 prairial* [*15 juin*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation de la famille Reding, de Glaris.

Vol. 445, f° 357, copie, 1/2 p. in-f°.

554. — *Baden, 27 prairial* [*15 juin*]. — Barthélemy au général en chef de l'armée des Alpes relativement à un officier du canton de Glaris nommé Hauser.

Vol. 445, f° 357, copie, 1/3 p. in-f°.

555. — *Bâle, 27 prairial* [*15 juin*]. — Bacher à Buchot. Élection du nouvel évêque de Bâle. Affaires de Bâle. Pensions.

Vol. 446, f° 357, original, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 358 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — Rapport du 25 prairial sur les positions et le nombre des troupes ennemies sur la frontière.

Vol. 446, f° 342, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

b. — « Rapport de la position des troupes autrichiennes depuis le canal qui est vis-à-vis de Neufbrisach, jusqu'à Weil, près de Bâle. »

Vol. 446, f° 344, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

556. — *Bâle, 27 prairial* [*15 juin*]. — «... Suivant les nouvelles d'Angleterre, la frégate le *Castor,* et un convoi qu'elle escortoit à Terre Neuve sont tombés entre nos mains.

« Il paroît douteux que Pitt conserve l'autorité qu'il a usurpée par

1. Reçue le 1er messidor [19 juin].

la lâcheté du Parlement; les arrestations toujours plus fréquentes et étendues aux trois royaumes, les pertes qu'éprouve le commerce, la surcharge en impôts, et le sacrifice des hommes dans une guerre causée par la passion d'un seul homme, développent un germe d'effervescence qui doit produire de grands éclats. Hamilton, dont j'ai parlé il y a quelque temps à raison de son influence en Irlande, est aussi arrêté.

« Les Polonois prennent une attitude qui en impose à leurs voisins. L'orage dans le Nord menace d'y produire un grand changement dont nous nous prévaudrons toujours, s'il est vrai surtout, comme on l'assure, que l'Autriche favorise sous main les Polonois, et que les Turcs se portent sur leurs frontières. En attendant, les Russes battus partout en Lithuanie s'estiment heureux, lorsque, par la fuite, ils peuvent se soustraire à la vengeance d'un peuple qu'ils avoient plongé dans le malheur et dans l'opprobre.

« On écrit de Vienne comme de Bruxelles que l'Empereur va quitter l'armée pour regagner cette capitale. On est persuadé aux Pays-Bas que son absence ne peut présager que des revers pour les alliés, à cause de la mésintelligence qui renaîtra entre les divers généraux, mais on se demande si le motif d'échapper aux dangers, ou bien celui de ne pas compromettre *sa dignité*, et *la haute opinion qu'un sujet doit avoir d'un roi*, en perdant en personne de belles provinces, n'ont point commandé ce départ; c'est l'avis de bien des personnes, tandis que d'autres l'attribuent aux armements qui se font, et que la moindre circonstance peut diriger sur la Hongrie et la Gallicie.

« Tout ce que nous voyons d'Allemands s'accorde à dire que l'opinion chez ce peuple revient sensiblement vers nous, et qu'on y est las d'une guerre dont on ne présage rien d'avantageux. Les politiques du pays ont répandu que la République françoise alloit accorder la paix au Piémont, et lui livrer même quelque partie du Milanais pour affoiblir l'Autriche; qu'elle en useroit de même avec l'Espagne, et se ménageroit par là la facilité de grossir de cent mille hommes ses armées du Nord et du Rhin..... »

Vol. 446, f° 355, original, 3 p. in-f°.

557. — *Montbéliard, 27 prairial* [*15 juin*]. — Les administrateurs du district de Montbéliard à Barthélemy. Affaires du district. Passeports.

Vol. 445, f° 388, copie, 1/2 p. in-f°.

558. — *Paris, 28 prairial* [*16 juin*]. — Buchot à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 445, f° 376 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 23 prairial* [*11 juin*]. — Arrêté du Comité de Salut public relatif au commerce de Mulhouse.

Vol. 445, f° 376 v°, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

559. — *Paris, 28 prairial* [*16 juin*]. — Buchot à Bacher. Poudres.

Vol. 446, f° 361, minute, 1/2 p. in-f°.

560. — *Baden, 28 prairial* [*16 juin*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation en faveur du citoyen Delessert.

Vol. 445, f° 357 v°, copie, 1 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Berne, 14 juin.* — L'avoyer Steiger à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 445, f° 358, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — *Berne, 14 juin.* — Frisching à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 445, f° 358, copie, 1/2 p. in-f°.

561. — *Paris, 28 prairial* [*16 juin*]. — Les commissaires de la Trésorerie nationale à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 447, f° 16 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 23 prairial* [*11 juin*]. — « Instruction adressée par la Trésorerie nationale à Bruat, payeur de la République en Suisse..... »

Vol. 447, f° 16 v°, copie, 2 p. in-f°.

562. — *Chambéry, 28 prairial* [*16 juin*]. — Le Président du département du Mont-Blanc, Graud, à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 445, f° 369, copie, 1/3 p. in-f°.

563. — *Saint-Maurice, 28 prairial* [*16 juin*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais. Émigrés. Pensions.

Vol. 445, f° 372, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 21 prairial* [*9 juin*]. — Buchot à Helfflinger. Affaires du Valais. Emigrés.

Vol. 445, f° 372 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

564. — *Lausanne, 16 juin.* — Bulletin de Venet. Les journaux exagèrent la propension révolutionnaire des Suisses.

Vol. 446, f° 359, copie, 3 p. in-f°.
Vol. 445, f° 382, copie, 3 p. 1/4 in-f°.

565. — *Paris, 29 prairial* [*17 juin*]. — Buchot à Barthélemy. Pension de l'évêque de Lausanne.

Vol. 447, f° 3, copie, 1/2 p. in-f°.

566. — *Paris, 29 prairial [17 juin].* — Buchot à Barthélemy. Accusé de réception de la lettre du 14 prairial. Réclamation transmise par le citoyen Noël.

Vol. 445, f° 388 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

567. — *Baden, 29 prairial [17 juin].* — Barthélemy à Buchot en faveur de la veuve Dietrich.

Vol. 445, f° 359 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Bâle, 13 juin.* — L'État de Bâle à Barthélemy en faveur de Sybille-Louise Ochs, veuve Dietrich.

Vol. 445, f° 360, copie, 1/2 p. in-f°.

568. — *Baden, 29 prairial [17 juin].* — Barthélemy au général commandant à Lille, en faveur du jeune Wyttembach, fils du chancelier de Berne.

Vol. 445, f° 360, copie, 1/2 p. in-f°.

569. — *Baden, 29 prairial [17 juin].* — Barthélemy aux citoyens Boucher et Larcher, commissaires départis à Bourglibre, relativement au citoyen Vaucher, quartier-maître au ci-devant régiment de Castella.

Vol. 445, f° 358 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

570. — *Paris, 29 prairial [17 juin].* — Les commissaires aux secours publics à Barthélemy. Réclamation de quatre officiers valaisans.

Vol. 445, f° 375 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

571. — *Francfort, 17 juin.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. « Malgré l'affaire brillante de Charleroi, je vous avoue que je commence à désespérer de la campagne, les troupes étant trop fatiguées et point en assez grand nombre pour se relever..... Le départ de l'Empereur pour Vienne fera généralement du tort là-bas, et par ici..... Les armées ne font rien et ce sera le second tome de l'année dernière, car plus nous ferons la guerre, moins nous ferons de besogne ; l'harmonie nous manque, et elle est le premier mobile dans une circonstance comme celle-ci..... Je vous avoue que je vois depuis dix jours tout en noir, et que je prêche plus que jamais la négociation. »

Vol. 446, f° 362, copie, 1/2 p. in-f°.

572. — *Coire, 17 juin.* — Jost à Schweizer. Affaires des Grisons.

Vol. 446, f° 363, original, 2 p. 1/2 in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

POLITIQUE N° 326.

573. — *Baden, 30 prairial* [*18 juin*]. — Il paraît impossible d'empêcher les propriétaires qui ont des champs sur l'extrême frontière, de transporter leurs récoltes de Suisse en France et *vice versa.*

Le commandement de l'armée du Haut-Rhin ayant changé de mains plusieurs fois depuis quelque temps, il serait bon de rappeler au général actuel les instructions du Comité de Salut public, « dans l'objet de l'inviter à rappeler à tous ses subordonnés les égards et les attentions de bon voisinage qu'il est utile d'avoir pour les Cantons et à se défier des faux rapports de tous les intrigants et alarmistes suisses ou françois soudoyés secrètement par les Autrichiens et qui continuent leurs criminelles pratiques. Tous ces ennemis de la République vont sans doute redoubler d'ardeur à l'approche de l'Empereur qui, en retournant à Vienne, s'arrêtera à Fribourg en Brisgau, et qui apparemment leur fera distribuer quelques écus de plus pour se livrer avec plus d'activité à leurs complots. Mais j'espère que l'attitude ferme des Cantons concourra avec nos propres mesures à déjouer tant de coupables calculs. Certainement ils ne peuvent pas être étrangers à Fitz Gérald, et cependant on seroit tenté de croire qu'il y a peu de part. Une personne de Berne qui le suit de près me mande qu'il vit en marmotte (c'est son expression), qu'il ne voit plus aucun Bernois, qu'il n'a autour de lui que Mounier et quelques amis de ce dernier. »

Barthélemy entretient longuement le commissaire des Relations extérieures des approvisionnements, du transit des marchandises pour la France et des pensions militaires. Il donne ensuite quelques détails relatifs aux affaires des Grisons.

« Mon frère cadet que les Autrichiens guettent toujours de l'autre côté du Rhin avec une prodigieuse vigilance, me mande d'Altona que Calonne y étoit, allant en Russie pour solliciter, dit-on, de l'argent et des troupes. Cet aventurier voyage sous le nom de Calonski. Il a dit, à Altona, qu'il étoit la première cause de la Révolution françoise par son Assemblée des notables, et il a ajouté que les Alliés comptoient en vain de réduire les François. Il oublioit sans doute dans cette confidence qu'un agent des Alliés ne devoit pas dire une pareille vérité. »

Vol. 446, f° 366, original, 7 p. 3/4 in-f°.
Vol. 445, f° 361 v°, copie, 4 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Zurich, 15 juin.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Approvisionnements et transit pour la France.

1. Reçue le 5 messidor [23 juin].

Affaires des Grisons. On annonce que l'Empereur passera à Fribourg.

Vol. 445, f° 364 v°, copie, 1 p. 1/3 in-f°.
Vol. 446, f° 353, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

b. — *Berne, 14 juin.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Prétendus rassemblements dans le pays de Vaud. Contrebande pour la France. Gazette de Berne. Détails sur Mallet du Pan et Pictet.

Vol. 445, f° 365, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 446, f° 351, copie, 3 p. 2/3 in-f°.

c. — *Coire, 10 juin.* — Antoine de Salis Tagstein à Barthélemy. Affaires des Grisons. Affaires personnelles.

Vol. 446, f° 312, original, 3 p. in-4°.

574. — *Baden, 30 prairial* [*18 juin*]. — Barthélemy à Buchot, relativement au citoyen Couchot.

Vol. 445, f° 367 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

575. — *Baden, 18 juin.* — Barthélemy à l'avoyer Steiger. Transit.

Vol. 445, f° 368, copie, 2/3 p. in-f°.

576. — *Baden, 30 prairial* [*18 juin*]. — Barthélemy aux administrateurs du département du Mont-Terrible relativement à la famille de Rinck.

Vol. 445, f° 368, copie, 1/3 p. in-f°.

577. — *Baden, 30 prairial* [*18 juin*]. — Barthélemy aux administrateurs du département du Haut-Rhin. Même sujet.

Vol. 445, f° 368 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

578. — *Paris, 30 prairial* [*18 juin*]. — La commission du Commerce et approvisionnements de la République à Barthélemy. Réclamation de Suisse Jean Tanner.

Vol. 445, f° 376, copie, 1/4 p. in-f°.

579. — *Baden, 1er messidor* [*19 juin*]. — Barthélemy à Buchot, en faveur du citoyen Goullet Rugy, de Verdun, officier d'artillerie.

Vol. 445, f° 368 v°, copie, 1 p. in-f°.

BACHER A BUCHOT [1]

580. — *Bâle, 1er messidor* [*19 juin*]. — « Tu verras par l'extrait d'une lettre de la Souabe que je t'adresse ci-joint, et par deux rapports, que la partie de l'Allemagne qui avoisine la Suisse commence à se mûrir. J'ai des émissaires qui y répandent avec profusion les productions révolutionnaires qui paroissent successivement en France. Il en est une qui feroit grande sensation si elle étoit imprimée avec profusion en langue allemande, c'est le rapport de Robespierre sur l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. Je te prie, Citoyen commissaire, de m'autoriser à en faire tirer 2000 exemplaires à Bâle en caractères allemands. Les caractères françois dont on se sert à Paris pour imprimer en allemand ne réussissent pas près du peuple de Souabe, qui aime encore les signes gothiques.

« Tobie Kiesling, banquier à Nuremberg, ardent révolutionnaire, se charge seul de la distribution de mille exemplaires. Il n'a cessé de servir la Révolution françoise avec un zèle dirigé par l'enthousiasme du patriotisme.....

« Les jeunes officiers autrichiens qui viennent se promener à Bâle, commencent à se familiariser avec notre révolution, ils sont extrêmement avides des nouvelles de France, et j'ai trouvé moyen de leur faire tenir indirectement la constitution démocratique et tous les écrits qui peuvent irriter leur curiosité. Les gens de la Forêt-Noire sont en fermentation, les moines de l'abbaye de Saint-Blaise déménagent à force et l'on assure que le peuple ne tardera pas à tomber sur les abbayes et couvents de la Souabe où tout se prépare pour une levée de boucliers. »

Vol. 446, fº 375, original, 2 p. in-fº.

BULLETIN DE VENET [2]

581. — *Lausanne, 19 juin*. — Affaires du pays de Vaud. De nouvelles saisies faites aux frontières paraissent avoir entièrement dégoûté de la contrebande du numéraire; les émigrés ne savent plus de quel bois faire flèche, ils se rejettent sur les soieries de Lyon et de Nîmes.
« Les lettres du Piémont continuent d'être fatigantes par leurs contradictions.... Selon quelques-unes, les François ont été forcés par les neiges d'abandonner le col de Tende et d'évacuer le Petit-Saint-Bernard...; selon d'autres, ils ont pris Ceva et s'avancent sur Coni... On ne sait ce que deviendra le camp d'Alexandrie, il paroît qu'on y renonce

1. Reçue le 6 messidor [24 juin].
2. Reçue le 12 messidor [30 juin].

et que les Autrichiens ont pris le parti de se rapprocher davantage de Turin. Le despote sarde vient de faire une nouvelle émission de 15 millions de papier-monnoie, les troupes ne recevront plus qu'un quart de leur solde en espèces. On assure que l'embarras est affreux en Piémont pour les subsistances et que le blé est prêt à y manquer. Le commandant de Saorgio a dénoncé dans ses interrogatoires ceux de Coni et de la Brunette. L'archiduc Ferdinand, gouverneur du Milanais, fait de fréquentes courses de chez lui à Turin... Les personnes arrêtées et dont plusieurs ont déjà perdu la vie (comme auteurs du complot) sont de l'ordre de la bourgeoisie, petits marchands, artisans, gens de loi subalternes, médecins, etc..... » Il se confirme que Victor-Amédée a fait passer prodigieusement d'argent et d'effets précieux en Lombardie et en Suisse.

Vol. 446, f° 373, original, 4 p. in-f°.

582. — *S. l.*, *1er messidor* [*19 juin*]. — Rapport envoyé par Bacher. Il se forme un noyau de mécontents sur la frontière du département du Jura. Détails d'intérêt militaire (situation des troupes sur les hauteurs depuis la Forêt-Noire jusqu'à Fribourg, armée de Condé, etc.).

Vol. 446, f° 377, original, 4 p. 1/2 in-f°.

583. — *Genève*, *19 juin*. — Le citoyen Janot, syndic de la république de Genève, à Barthélemy. Emigrés.

Vol. 445, f° 389, copie, 1/2 p. in-f°.

584. — *Paris*, *2 messidor* [*20 juin*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamations du capitaine Schnyder et du nommé Le Clerc.

Vol. 445, f° 389, copie, 1/2 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

585. — *Bâle*, *2 messidor* [*20 juin*]. — « Le retour de l'Empereur à Vienne, au moment où l'on sembloit se promettre les plus grands avantages de sa présence aux Pays-Bas, a mis les aristocrates au désespoir. Les gazetiers gagés par nos ennemis en prônant sans cesse leurs victoires avoient maintenu la confiance chez ces hommes passionnés contre l'égalité, malgré les avis directs qui circuloient partout du mauvais état de leurs affaires.

« François II, ne croyant plus à la possibilité de vaincre, avoit pris la détermination de demander la paix, et ceci a donné lieu à une conférence entre ses agents, ceux d'Angleterre, de Prusse et de Hollande.

1. Reçue le 5 messidor [23 juin].

On ignore ce qu'elle a produit, mais le bruit général est que la Belgique une fois évacuée, il sera proposé de former un congrès à Maestricht pour travailler à une pacification générale; en attendant, on compte si fort à Bruxelles sur la prochaine arrivée des François, que l'émigration des privilégiés y est en pleine activité.

« Tout concourt à nous persuader que la mésintelligence entre les coalisés ne fait que s'accroître à Rastadt même, ville éloignée du théâtre de la guerre par sa position au delà du Rhin, la suite des vexations qu'on a fait éprouver à des voyageurs allemands a prouvé que les Autrichiens étoient aussi mal avec les Hessois et les émigrés qu'avec les Prussiens.

« La Suisse n'est pas exempte non plus de cet esprit de division : il est rare de ne pas voir deux Cantons voisins se traiter d'étranger à étranger. Bâle est accusé de tout enlever dans ce pays pour nous approvisionner; Soleure a rompu avec lui tout commerce de grains, bétail, etc. Avant-hier des particuliers de Soleure sont venus acheter des bœufs à la foire de Liechsthal, ils les emmenoient déjà, lorsqu'on a couru après eux et qu'on les leur a enlevés avec violence; la rivalité de catholique à protestant s'y fait sentir de plus en plus : les premiers accusent les autres de nous être dévoués exclusivement.

« Tandis qu'on ne dissimule plus l'infamie de Catherine II prouvée par la correspondance de Darmfelt et de ses complices, Pitt, l'artisan et l'appui principal de leur coalition, grossit l'orage qui menace sa tête par l'étrange abus d'un pouvoir usurpé. La question de la paix traitée au Parlement a été l'écueil de ce phlegme qu'on connoît en lui et qui trop souvent a caractérisé une âme atroce : la minorité s'est accrue de 20 membres; mais dans le peuple le ministre conserve peu de partisans.

« Kosciusko exclut des places les sans-culottes par état; politiquement parlant, la révolution de Pologne n'en sert pas moins nos vues; pour amener le Polonois aux principes, il suffira du temps..... »

Vol. 446, f° 388, original, 2 p. 1/2 in-f°.

586. — *Bâle, 2 messidor* [*20 juin*]. — Bacher à Buchot. Enlèvement respectif des récoltes sur la frontière du territoire français et du territoire suisse.

Vol. 446, f° 380, original, 6 p. 1/3 in-f°.
Vol. 445, f° 373, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Bâle, 19 juin*. — Note de l'État de Bâle à Bacher. Même sujet.

Vol. 446, f° 384, copie, 3 p. in-f°.

b. — Convention du 15 juillet 1793. Même sujet.

Vol. 446, f° 386, copie, 2 p. in-f°.

c. — *Porentruy, 26 juillet 1793.* — Les représentants du peuple aux administrateurs du département du Mont-Terrible. Même sujet.

Vol. 446, f° 387, copie, 1 p. in-f°.

587. — *Saint-Maurice, 2 messidor* [*20 juin*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 445, f° 383 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

588. — *Paris, 2 messidor* [*20 juin*]. — Deperey à Buchot. Réclamation des vérificateurs d'assignats à l'étranger, au sujet des frais éventuels qu'occasionnent les détails de leur mission. Faux assignats.

Vol. 446, f° 390, original, 3 p. 1/4 in-f°.

589. — *Zurich, 20 juin.* — Extrait d'une lettre d'un magistrat de Zurich à Barthélemy. Passeports. Transit. Désordres dans l'Erguel.

Vol. 446, f° 395, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

590. — *Baden, 3 messidor* [*21 juin*]. — « ..... La cour de Vienne a nommé pour ministre en Suisse le baron de Degelmann, qui est en ce moment à Francfort en qualité de député près les Cercles. Comme il a travaillé beaucoup dans des affaires qui regardent le commerce, on veut se flatter en Suisse qu'il pourra contribuer à faire cesser les entraves de tout genre que la maison d'Autriche fait éprouver à celui des Cantons. POLITIQUE N° 327.

« On m'assure que le roi de Prusse doit avoir fait connoître aux fabricants prussiens qu'ils pourroient faire passer leurs draps par Stettin en France sur des vaisseaux consignés à cet usage. »

Affaires des Grisons. Approvisionnements.

Vol. 446, f° 397, original, 2 p. 3/4 in-f°.
Vol. 445, f° 369 v°, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Paris, 21 prairial* [*9 juin*]. — Les Commissaires de la Trésorerie nationale à Barthélemy. Mesures à prendre pour la sûreté des fonds destinés à des achats de denrées en Suisse.

Vol. 445, f° 369, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 446, f° 305, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — *Baden, 2 messidor* [*20 juin*]. — Barthélemy aux Commissaires de la Trésorerie nationale. Même sujet.

Vol. 445, f° 369 v°, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 446, f° 394, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1. Reçue le 8 messidor [26 juin].

c. — *Berne, 18 juin.* — L'avoyer Steiger à Barthélemy. Approvisionnements et transit pour la France.

Vol. 445, f° 370 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 446, f° 370, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

d. — *Berne, 18 juin.* — Frisching à Barthélemy. Même sujet. « Nous avons ici un baron de Gleichen, jadis ministre danois à Madrid, Paris, Naples, Ratisbonne, etc. Je soupçonne qu'il est ici pour la correspondance de Copenhague avec Paris. Il n'est point du tout accrédité près notre État... »

Vol. 445, f° 370 v°, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 446, f° 371, copie, 1 p. in-f°.

e. — *Berne, 18 juin.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Gazette de Berne. Transit et approvisionnements pour la France.

« On est en ce moment occupé à chasser tous les émigrés de Lausanne...

« Il nous est arrivé ici plusieurs personnes de confiance de Turin. Elles nous peignent le roi de Sardaigne comme étant dans la situation la plus piteuse. On a organisé à Turin 4600 bourgeois pour sa défense, mais on les assure presque tous *sans-culottisés* et prêts à ouvrir les portes à la première attaque. On y fait fondre en ce moment toutes les cloches pour faire des gros sols et des picaillons. Enfin on se fait difficilement une idée de la détresse où se trouve le trône sarde d'après ces voyageurs..... »

Vol. 445, f° 371, copie, p. 1 in-f°.
Vol. 446, f° 372, copie, 2 p. in-f°.

f. — *Coire, 17 juin.* — Le citoyen Jost à Barthélemy. Affaires des Grisons. Approvisionnements.

Vol. 445, f° 371 v°, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 446, f° 365, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

591. — *Paris, 3 messidor* [*21 juin*]. — Buchot au Comité de Salut public. Créances de Zurich.

Vol. 446, f° 400, original, 2 p. in-f°.

592. — *Zurich, 3 messidor* [*21 juin*]. — Schweizer à Buchot. Affaires des Grisons. Navigation sur le lac de Zurich. Présence d'un soi-disant frère de Robespierre à Zurich. Schweizer remercie Buchot d'avoir accepté sa démission et de lui offrir un autre poste.

Vol. 446, f° 402, original, 8 p. in-f°.

593. — *Bourglibre, 3 messidor [21 juin]*. — Les agents du bureau de surveillance sur les passeports à Barthélemy. Réclamation du citoyen Vaucher, quartier-maître du ci-devant régiment de Castella.

Vol. 447, f° 33, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

594. — *Chambéry, 3 messidor [21 juin]*. — Le Président du directoire du département du Mont-Blanc, Graud, à Barthélemy. Menées contre-révolutionnaires dans le Jura ; crainte d'un soulèvement.

Vol. 445, f° 389 v°, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

595. — *Baden, 4 messidor [22 juin]*. — Barthélemy à Buchot, relativement à la citoyenne Philis de Crousaz, de Lausanne.

Vol. 445, f° 374 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

596. — *Baden, 4 messidor [22 juin]*. — Barthélemy aux administrateurs du district de Carouge. Même sujet.

Vol. 445, f° 375, copie, 1/2 p. in-f°.

597. — *Paris, 5 messidor [23 juin]*. — Buchot à Barthélemy. Indemnité réclamée par le nommé Eschmann pour frais de voyage à Paris.

Vol. 447, f° 49 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

598. — *Paris, 5 messidor [23 juin]*. — Buchot à Barthélemy. Réclamation de Michel Hollard, de Lausanne.

Vol. 447, f° 105 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

599. — *Paris, 5 messidor [23 juin]*. — Buchot à Barthélemy. Appointements dus à Cacault, agent de la République à Florence.

Vol. 450, f° 78 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

600. — *Paris, 5 messidor [23 juin]*. — Buchot à Barthélemy, relativement aux citoyens Marné et Charles Pater.

Vol. 445, f° 397 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

601. — *Paris, 5 messidor [23 juin]*. — Buchot à Barthélemy relativement à Joseph-Antoine Wirth.

Vol. 445, f° 398, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Caen, 26 prairial [14 juin]*. — Le représentant du peuple, commissaire à l'embrigadement de l'armée des Côtes de Cherbourg, à Buchot. Même sujet. « Signé : Pomme, l'Américain. »

Vol. 445, f° 398, copie, 2/3 p. in-f°.

602. — *Baden, 5 messidor* [*23 juin*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation du citoyen Siméon, employé dans les bureaux de la commission des secours publics.

Vol. 446, f° 413, original, 1 p. 1/2 in-f°.

603. — *Baden, 5 messidor* [*23 juin*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamations du libraire Mourer, de Lausanne, et de Frédérict Guyenet, bourgeois de Neuchâtel.

Vol. 445, f° 375, copie, 1/2 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

604. — *Bâle, 5 messidor* [*23 juin*]. — « Le cabinet de Vienne a fait une grande école en envoyant l'Empereur à l'armée des Pays-Bas, conformément au vœu de Cobourg. Il s'y est conduit pitoyablement et a mis l'armée coalisée à portée de juger de la nullité absolue de ce jeune César. Les militaires étrangers conviennent maintenant tous que les souverains auxquels le destin aveugle a confié le gouvernement des Empires ne peuvent que hâter la révolution en se faisant voir souvent au peuple, et en dissipant par cette fréquentation familière le prestige qui fascinoit encore les yeux d'une multitude fanatisée par les prêtres et asservie sous le joug de l'ignorance et de la superstition.

« La lettre de l'Empereur aux États de Brabant ci-jointe est un aveu bien humble de la triste situation dans laquelle se trouvent les troupes autrichiennes ; elle a consterné tous les partisans de la contre-révolution en déchirant tout à coup le voile qni cachoit encore la foiblesse des moyens de la cour de Vienne et la détresse dans laquelle elle se trouve. Un baron allemand attaché au roi de Prusse ne dissimule pas dans la lettre ci-jointe écrite de Francfort, que la campagne actuelle sera tout aussi indécise que les précédentes et que la mésintelligence qui règne parmi les généraux rend tout concert impossible et paralyse les opérations les plus importantes.

« Les gazettes allemandes, après avoir depuis trois mois trompé le public trop crédule par des mensonges plus absurdes les uns que les autres, viennent enfin de changer subitement de langage en répandant partout l'alarme et la terreur sur les progrès effrayants des troupes françoises sur la Sambre et dans la Flandre maritime. Cette transition inattendue et la précipitation avec laquelle l'Empereur a été forcé de regagner Vienne, sans pouvoir même se rendre à l'armée de l'Empire à Schwetzingen, commandée par le duc de Saxe-Teschen, ont agi fortement sur l'opinion du peuple allemand. On est maintenant réduit à

1. Reçue le 8 messidor [26 juin].

l'entretenir dans l'illusion mensongère d'un congrès de paix, rassemblé à Maestricht.

« C'est dans une position aussi alarmante, où un recrutement forcé jette le cultivateur autrichien dans le découragement et va le réduire au désespoir, que nous pouvons travailler avec fruit l'opinion publique, en propageant la maxime fondamentale du droit public révolutionnaire qui est *la résistance à l'oppression*.

« Wöllner, ministre du roi de Prusse, chargé de la partie ecclésiastique, se fait de plus en plus détester par les persécutions les plus ridicules et les plus odieuses. Ce ministre, chef de la secte des fanatiques illuminés, est plus intolérant que ne l'étoient autrefois les Jésuites, et il ne dépend pas de lui d'engager son maître à imiter Louis XIV, en envoyant des détachements de dragons pour le maintien du culte et de la foi orthodoxe. L'université de Halle dépendante du roi de Prusse passant pour être infestée d'hérésie, Wölner y envoya comme commissaires Hermès et Hihner, membres du consistoire de Berlin. Ils ne furent pas plutôt arrivés à Halle que les écoliers firent semblant de leur donner une sérénade, et lorsque ces deux commissaires descendirent pour les remercier de cette prétendue politesse, ils furent traités de jésuites, d'inquisiteurs, d'espions. Cet accueil les força de partir et de s'en retourner à Berlin.

« Le bruit s'étant répandu à Berlin que le célèbre Zoelner, ministre protestant, alloit être suspendu de ses fonctions, la bourgeoisie se mit aussitôt en mouvement et Wölner, voyant la fermentation gagner les esprits, jugea à propos de temporiser et de retirer l'ordre de destitution qui avoit déjà été signé.

« Le contraste de la vie privée de Frédéric-Guillaume enivré de plaisirs et subjugué par ses maîtresses, avec le rigorisme des pratiques évangéliques, auxquelles il veut assujettir ses sujets est trop frappant pour ne pas indisposer et soulever la capitale de même que les principales villes des provinces prussiennes contre ce despotisme aussi irréfléchi que mal calculé, surtout dans un pays qui, sous le règne précédent, jouissoit de la liberté de culte et d'opinion la plus illimitée. Ce défaut de prévoyance du gouvernement prussien sert à merveille la Révolution françoise, fera augmenter journellement le nombre de ses partisans en Prusse, et amènera incessamment de grands événements qui feront comprendre au roi de Prusse, quoiqu'un peu tard, qu'il auroit mieux fait de rester chez lui que de venir s'embourber dans les plaines de la Champagne ou se morfondre sur les bords du Rhin... »

Vol. 446, f° 414, original, 5 p. 1/4 in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

605. — *Bâle, 5 messidor* [*23 juin*]. — « Presque au moment où l'Empereur arrivoit à Francfort (le 16 juin), on écrivoit de Bruxelles que son départ étoit différé ; ne seroit-ce pas le cas de croire qu'il y a mis un peu de mystère pour ne point trop décourager ses troupes et ceux des habitants qu'effraye la liberté.

« Il a, non ordonné ni requis, mais invité les Belges à lever 40 mille hommes pour remplir le vide de ses régiments. Le ton de l'invitation, bien opposé au *voulons et nous plaît* si familier aux rois, a frappé tout le monde, et persuadé aux plus incrédules que ses affaires n'allaient pas bien.

« A la suite de cela, nous avons vu les infâmes journalistes, qu'on n'a jamais pu lire sans indignation, invoquer hautement la paix, et en proposer pour préliminaires l'échange de Condé, Valenciennes, etc., contre ce que nous occupons de la Flandre autrichienne ; ils ont parlé et reparlé d'un congrès général à Maestricht et il a été insinué par un grand nombre de lettres que l'Autriche souscriroit à traiter séparément.

« Des personnes qui se disent bien informées pensent que ce sont moins les affaires de Pologne et l'épuisement très réel de cette même Autriche qui porteroient l'Empereur à abandonner la coalition, que les craintes de voir bientôt la chute de Pitt, amenée par l'abus du pouvoir et les pertes qu'éprouve le commerce anglois, ou bien l'impossibilité où peut se trouver ce ministre de fournir aux besoins toujours renaissants des coalisés.

« On ne s'accorde pas sur la forme de gouvernement que se donnent les Sardes : leur brouillerie avec Amédée semble pourtant irrévocable ; on dit qu'ils vont se confédérer avec les Corses. Ces deux peuples se haïssoient fort ; si les Anglois leur ont suggéré l'idée de s'unir dans l'espoir de les gouverner l'un par l'autre il est probable qu'ils se tromperont.

« Suivant les papiers de Berlin, Kosciusko a été battu par le roi de Prusse et les Russes réunis : il a perdu 2 mille hommes et 18 canons. Il est à observer que cette affaire doit être peu conséquente, puisque le *minimum* qu'on peut perdre contre les Allemands d'après leurs journaux est de 6 mille hommes, et les Allemands sont encore très modestes auprès des Russes.

« L'aigreur qui s'est déjà manifestée entre l'Angleterre et le Danemark semble s'accroître journellement. »

Vol. 446, f° 410, original, 2 p. 1/2 in-f°.

1. Reçue le 8 messidor [26 juin].

606. — *Lausanne, 23 juin.* — Bulletin de Venet[1]. Affaires de Berne, du pays de Vaud, du Valais et de Genève.

Vol. 446, f° 408, original, 4 p. in-4°.
Vol. 447, f° 8 v°, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

607. — *Bâle, 5 messidor* [*23 juin*]. — Bacher aux commissaires de la Trésorerie nationale. Fonds déposés à Huningue. Approvisionnements.

Vol. 445, f° 375 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

608. — *Saint-Maurice, 5 messidor* [*23 juin*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais. Intrigues contre-révolutionnaires.

Vol. 445, f° 395, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

609. — *Mulhouse, 23 juin.* — Le syndic de la république de Mulhouse, Hofer, à Barthélemy. Affaires de Mulhouse.

Vol. 447, f° 10, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

610. — *Nimes, 5 messidor* [*23 juin*]. — L'agent national de la commune de Nimes, Colomb, à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 447, f° 4 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Nimes, 4 messidor* [*22 juin*]. — Le comité révolutionnaire de la commune de Nimes à l'agent national près la même commune. Arrestation du nommé Bruel, de Lausanne.

Vol. 447, f° 4 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

611. — *Paris, 5 messidor* [*23 juin*]. — Buchot à Barthélemy. Il lui communique une lettre du citoyen Probst, datée de Nuremberg le 10 prairial[2].

Vol. 447, f° 4 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

612. — *Baden, 6 messidor* [*24 juin*]. — Barthélemy à Buchot. Mise en liberté sur parole du capitaine Arpeaux, du régiment bernois de May, au service de Hollande.

Vol. 445, f° 376, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Berne, 22 juin.* — L'avoyer Steiger à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 445, f° 376, copie, 1/2 p. in-f°.

1. Reçue le 20 messidor [8 juillet].
2. Voir ci-dessus.

613. — *Saint-Maurice, 6 messidor* [*24 juin*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Piémont et du Valais.

Vol. 447, f° 11, copie, 1/3 p. in-f°.

614. — *Commune-Affranchie, 6 messidor* [*24 juin*]. — Les administrateurs du département du Rhône à Barthélemy. Passeports.

Vol. 447, f° 4, copie, 2/3 p. in-f°.

615. — *Bâle, 6 messidor* [*24 juin*]. — Note de Bacher à l'État de Bâle. Affaires de Bâle.

Vol. 445, f° 388 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

616. — *Colmar, 6 messidor* [*24 juin*]. — Les administrateurs du département du Haut-Rhin à Barthélemy, relativement à la famille de Rinck.

Vol. 445, f° 388 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

617. — *Bâle, 6 messidor* [*24 juin*]. — Jeanneret à Buchot. L'intrigue anglaise ne se ralentit pas en Suisse, de Bourges en est l'agent. Jeanneret apprend de bonne part que l'Empereur a des projets de paix, et espère découvrir en quoi ils consistent.

Vol. 446, f° 418, original, 3 p. 1/2 in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

POLITIQUE N° 328.

618. — *Baden, 7 messidor* [*25 juin*]. — Barthélemy accuse réception de la lettre du 28 prairial. L'arrêté relatif à la république de Mulhouse qui y était joint « ne pourra qu'être envisagé avec beaucoup de satisfaction par tout le Corps helvétique. » Il serait à désirer que le Comité de Salut public prît également bientôt des mesures en faveur du commerce suisse qui fournit à la République française tant d'objets indispensables.

« La diète helvétique va se rassembler sous peu de jours. J'ai lieu d'espérer qu'elle sera calme malgré toutes les intrigues de nos ennemis pour troubler l'intérieur de la Suisse..... »

La fin de la dépêche est relative à quelques légers mouvements qui se sont produits sur divers points de la Suisse, aux affaires des Grisons et aux sels.

Vol. 446, f° 423, original, 6 p. in-f°.
Vol. 445, f° 377 v°, copie, 3 p. 1/4 in-f°.

1. Reçue le 12 messidor [30 juin].

Pièces jointes. — a. — *Constance, 30 avril.* — Circulaire de la régence de l'Autriche antérieure. Sortie d'Allemagne des graines et autres marchandises.

Vol. 444, f° 530, copie, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 379, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — *Zurich, 26 juin.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Approvisionnements et transit pour la France. Affaires de Berne, du Valais, de l'Erguel et des Grisons. Émigrés.

Vol. 445, f° 380, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

c. — *Bâle, 29 mai.* — M. de Tassara, secrétaire de légation impérial et chargé d'affaires en Suisse, à l'État de Zurich. Contrebande pour la France.

Vol. 445, f° 380 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 446, f° 214, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

d. — *Zurich, 14 juin.* — Réponse de l'État de Zurich à la lettre précédente.

Vol. 445, f° 381, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 446, f° 349, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

e. — *Berne, 20 juin.* — Lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Approvisionnements et transit pour la France. Nouvelles de Berne.

Vol. 445, f° 381 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 446, f° 393, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

f. — *Paris, 24 prairial* [*12 juin*]. — La commission des Subsistances et approvisionnements de la République à Barthélemy. Approvisionnements et transit pour la France

Vol. 445, f° 384 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 446, f° 330, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

g. — *Baden, 7 messidor* [*25 juin*]. — Réponse de Barthélemy à la lettre précédente.

Vol. 445, f° 384 v°, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 446, f° 428, copie, 4 p. in-f°.

h. — *Coire, 10 juin.* — Salis Seewis à Barthélemy.

Vol. 445, f° 384, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 446, f° 310, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

i. — *Salins, 2 prairial* [*21 mai*]. — Haudry au représentant du peuple Lejeune. Sels.

Vol. 445, f° 391, copie, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 446, f° 162, copie, 4 p. in-f°.

619. — *Baden, 7 messidor* [*25 juin*]. — Barthélemy à Buchot, relativement à l'émigré Coney.

Vol. 446, f° 426, original, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 445, f° 385 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — Soleure, 23 juin. — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire, relatif au même individu qui est, à coup sûr, un agent de Pitt et prend aussi le nom de La Frété.

Vol. 445, f° 386, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 446, f° 427, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

620. — *Baden, 7 messidor* [*25 juin*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamations du prince abbé de Saint-Gall en faveur du citoyen Rinck et du citoyen Giraud, de Varenne.

Vol. 445, f° 386, copie, 3 p. 3/4 in-f°.

621. — *Baden, 7 messidor* [*25 juin*]. — Barthélemy aux administrateurs des départements du Mont-Terrible et du Haut-Rhin. Réclamation du citoyen Rinck.

Vol. 445, f° 386 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

622. — *Baden, 7 messidor* [*25 juin*]. — Barthélemy aux administrateurs du district de Montbéliard. Passeports. Affaires du district.

Vol. 445, f° 388, copie, 1/2 p. in-f°.

623. — *Baden, 7 messidor* [*25 juin*]. — Barthélemy à Rebours, commissaire des Secours publics. Pensions militaires. Réclamations du citoyen Blumental.

Vol. 445, f° 387, copie, 1 p. in-f°.

624. — *Paris, 8 messidor* [*26 juin*]. — Buchot à Barthélemy. Détention du nommé Jeanneret-Gris.

Vol. 447, f° 19, copie, 1/3 p. in-f°.

625. — *Paris, 8 messidor* [*26 juin*]. — Buchot au citoyen Siméon. Réclamation de ce dernier.

Vol. 446, f° 435, minute, 1 p. 1/2 in-f°.

BULLETIN DE VENET [1]

626. — *Lausanne, 26 juin.* — On regarde les troubles des Ligues grises comme à peu près terminés. Inquiétudes du Haut Valais au

1. Reçu le 20 messidor [8 juillet].

sujet des progrès des Français dans le Piémont. Conseils pour l'hygiène et la nourriture des soldats français en Italie. Les gardes nationaux du Mont-Blanc ont eu de leurs chefs défense de se rendre dans le pays de Vaud. « On apprend par les lettres des Suisses employés au service d'Hollande, et des émigrés réunis à la coalition, que l'Empereur a beaucoup caressé les régiments suisses....., qu'il a fait adresser aux différents Cantons helvétiques des éloges pompeux de la bravoure des Suisses...; que les trois ou quatre régiments incomplets et déguenillés attachés à l'armée de Condé ont été incorporés à l'armée de Flandre, qu'il ne reste plus à Rastadt que ce qu'on appelle parmi ce monde les *gentilshommes*, qui reçoivent leur prêt ou plutôt leur aumône de la caisse du contingent impérial, qu'ils ne tarderont pas à rejoindre l'armée de 16 mille émigrés formée par les Anglois et qui sera sous les ordres du ci-devant comte d'Artois. Ces mêmes correspondances disent que la poudre des patriotes ne vaut rien... Les lettres de Piémont disent qu'on ne conçoit rien à la stupeur et à l'inertie de la Cour et du Ministère, que les François se fortifient au Col de Tende et du côté de Nice et se disposent à des opérations vigoureuses, qu'il leur arrive de la cavalerie et de la grosse artillerie par la route de Briançon, que, s'ils n'ont pas agi encore, c'est qu'ils attendent la moisson pour en profiter et ménager en même temps le paysan, que cependant les Autrichiens augmentent leur armée en Piémont de 11 mille hommes d'infanterie et de 3 de cavalerie qui sont en route, que le fort d'Exiles n'avoit pas été pris comme on l'avoit débité... que le commandant de Saorgio s'étoit justifié du crime de trahison et même de lâcheté... On mande d'Italie, que le pape a manqué d'être assassiné le 2 juin en revenant des Marais Pontins, que le coupable a été arrêté et a découvert une grande conspiration. » La joie du ministre britannique à Berne, causée par la nouvelle à lui transmise d'une victoire de la flotte anglaise sur la flotte française, a disparu quand il a connu que les 116 voiles attendues de la baie de Chesapeake étoient entrées dans le port de Brest. Les rentiers suisses ne sont rien moins que satisfaits des derniers décrets de la Convention relatifs aux rentes viagères. Le gouvernement de Berne vient de donner ordre de retirer le parc d'artillerie de Moudon, et de le conduire au grand arsenal de la capitale : nouvelle preuve de la confiance du Corps helvétique dans la loyauté de la République française, et de son invariable détermination à observer religieusement la neutralité.

Vol. 446, f° 432, original, 6 p. in-f°.

GEOFFROY, CHEF DU DÉPÔT DES RELATIONS EXTÉRIEURES, A BUCHOT

627. — *Versailles, 8 messidor* [*26 juin*]. — « Parmi les actes diplomatiques déposés aux archives des Relations extérieures, il n'en est aucun qui constate que la ville de Neuchâtel ait été admise à accéder au traité d'alliance conclu le 28 mai 1777 (vieux style) entre la France et le Corps helvétique. Mais les papiers de la correspondance annoncent que, dès cette époque, cette admission avoit été vivement sollicitée. Le plus grand nombre des Cantons y consentoient, et même la désiroient. Leurs vœux et leurs efforts furent rendus inutiles par l'opposition persévérante de la minorité, jusqu'en 1783 inclusivement. Pour te faire connoître où en étoit alors cette affaire, je t'envoie copie d'un extrait de l'*Abscheid* de la Diète de cette année. La suite de la correspondance n'étant point au Dépôt, je ne puis te procurer des renseignements plus récents.

Vol. 446, f° 436, original, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — Extrait de l'*Abscheid* de la diète de Frauenfeld tenue en juillet 1783.

Vol. 446, f° 437, copie, 8 p. in-f°.

628. — *Paris*, *9 messidor* [*27 juin*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation de la veuve Ligerts ou Gleresse.

Vol. 447, f° 19 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

629. — *Paris*, *9 messidor* [*27 juin*]. — Rapport, adressé par Buchot au Comité de Salut public, concernant les cas et les individus qui doivent être compris dans les dispositions de l'arrêté du Comité de Salut public du 28 frimaire relatif aux Suisses.

Vol. 446, f° 447, original, 6 p. 1/2 in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

630. — *Bâle*, *9 messidor* [*27 juin*]. — « L'Empereur n'a point séjourné à Francfort, et il a pris la voie la plus directe pour se rendre à Vienne : il tousse, dit-on, et crache le sang comme il le faisoit l'année dernière.

« Les papiers publics avoient souvent dit que le lord Cornwallis prendroit le commandement des troupes prussiennes à la solde de l'Angleterre; sur cela on y a fait insérer, et on croit que c'est Möllen-

1. Reçue le 12 messidor [30 juin].

dorff, qu'il n'y avoit pas de troupes prussiennes à la solde de l'Angleterre, qu'au surplus un général anglois ne commanderoit pas à un feld-maréchal prussien. Quoi qu'il en puisse être, il est toujours vrai que Cornwallis est à Francfort.

« Nous n'avons eu de l'amiral Hood qu'un croquis de relation du combat naval; il y dit que le *Vengeur*, vaisseau pris, a aussitôt coulé bas.

« La nouvelle de cette action, suivant les avis les plus sûrs, a produit de l'enthousiasme dans la populace de Londres : sa haine contre notre nation, d'ailleurs alimentée avec soin, ne s'est pas démentie cette fois. Elle a commis plusieurs excès, et s'ils ont été dirigés contre quelques membres de l'opposition, l'objet est manqué, puisque leurs maisons seules ont souffert; il paroît que celle de Stanhope n'a pas été oubliée.

« La victoire de Frédéric-Guillaume sur les Polonois s'atténue sensiblement. Une nouvelle de Vienne, douteuse encore à la vérité, attribuoit à Kosciusko une ample revanche.

« Le contingent du cercle de Franconie se rend à Francfort, puis à l'armée de l'empire au Bas-Rhin. Plus que jamais il s'agit de confier la défense de la Souabe aux paysans armés, et de porter la totalité des troupes réglées vers nos frontières. »

Affaires de Bâle.

Vol. 446, f° 445, original, 2 p. 1/2 in f°.

631. — [*Saint-Maurice*], *9 messidor* [*27 juin*]. — Helfflinger à Barthélemy. Émigrés. Craintes de complots. Bruit d'un soulèvement à Genève.

Vol. 447, f° 11 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

632. — *Bâle*, *9 messidor* [*27 juin*]. — Bacher à Buchot. Intrigues de lord Fitz Gérald et des émigrés. On assure qu'ils préparent une nouvelle insurrection dans le département du Jura. Approvisionnements.

Vol. 446, f° 441, original, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 392 v°, copie, 1 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — « Note confidentielle arrangée par M. Bacher. » Même sujet.

Vol. 445, f° 393, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

b. — *S. l.*, *24 juin*. — Lettre sans nom d'auteur adressée à Bacher. Rassemblement d'émigrés dans le pays de Neuchâtel.

Vol. 446, f° 417, copie, 1 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

POLITIQUE N° 329.

633. — *Baden, 10 messidor* [*28 juin*]. — L'arrêté du Comité de Salut public relatif à la république de Mulhouse a été acueilli avec une grande satisfaction à Zurich. Le voyage de lord Fitz Gérald dans le pays de Vaud cause de l'inquiétude. Barthélemy s'occupe de découvrir et de déjouer les projets qu'on lui prête.

L'ambassadeur donne ensuite quelques détails relatifs aux affaires des Grisons. « Ce n'est qu'à présent que M. de Salis Tagstein m'apprend que depuis environ deux décades, les citoyens Sémonville et Maret ont été transférés avec tous leurs compagnons d'infortune de Mantoue à Gradiska, en Croatie. Nos succès en Piémont paroissent avoir été la seule cause de ce changement, car, aussitôt après le départ des prisonniers, on s'est occupé de préparer le château de Mantoue pour y recevoir le tyran sarde et sa famille, si nos progrès les obligeoient à quitter Turin. »

Vol. 446, f° 455, original, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 445, f° 393 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 25 juin.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Satisfaction causée par l'arrêté du Comité de Salut public relatif à Mulhouse. Affaires de Zurich. Réclamation de M. de Landenberg.

Vol. 445, f° 394 v°, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 446, f° 430, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — *Coire, 24 juin.* — Le citoyen Jost à Barthélemy. Affaires des Grisons. Approvisionnements.

Vol. 445, f° 395, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 446, f° 422, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

634. — *Baden, 10 messidor* [*28 juin*]. — Barthélemy à Buchot en faveur du citoyen Arpeau, officier au régiment bernois de May.

Vol. 445, f° 396, copie, 1/3 p. in-f°.

635. — *Baden, 10 messidor* [*28 juin*]. — Barthélemy aux administrateurs du département du Mont-Blanc en faveur de Louis Baretta, bourgeois de Leonticha, canton d'Uri.

Vol. 445, f° 396, copie, 1/2 p. in-f°.

636. — *Paris, 10 messidor* [*28 juin*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation de François-Louis Rusillion, d'Yverdon.

Vol. 447, f° 20, copie, 1/2 p. in-f°.

1. Reçue le 15 messidor [3 juillet].

637. — *Quartier général de Briançon, 10 messidor* [*28 juin*]. — Le général en chef commandant l'armée des Alpes, Alexandre Dumas, à Barthélemy. Échange du citoyen Hauser, du canton de Glaris, fait prisonnier au service de Sardaigne.

Vol. 447, f° 50 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

638. — *Bâle, 10 messidor* [*28 juin*]. — Bacher au général Michaud. Échange des otages de Spire. Menées contre-révolutionnaires dans le Jura.

Vol. 445, f° 396 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

639. — *Iéna, 28 juin* [*10 messidor*]. — Brechtel à Bacher. Propagande révolutionnaire parmi les étudiants. « Le décret de la Convention contre les Anglois et les Hanovriens a fait très bon effet; les Hanovriens ne veulent plus donner de recrues, on les prend actuellement de force par ordre du roi d'Angleterre..... »

Vol. 446, f° 459, copie, 2 p. in-f°.

640. — *Genève, 10 messidor* [*28 juin*]. — Soulavie à Barthélemy. Affaires de Genève. Intrigues de Fitz Gérald. Émigrés. Passeports.

Vol. 447, f° 17 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

641. — *Bâle, 10 messidor* [*28 juin*]. — Le commissaire vérificateur des assignats en Suisse, Lottin, à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 445, f° 396 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

642. — *Baden, 11 messidor* [*29 juin.*] — Barthélemy à Buchot. Fonds transmis aux citoyens Probst, Marné et Rivalz.

Vol. 445, f° 396 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

643. — *Bâle, 11 messidor* [*29 juin*] [1]. — Bacher à Buchot. Menées de lord Fitz Gérald et des émigrés pour susciter des embarras à la France le long du Jura. Le gouvernement de Neuchâtel vient d'ordonner « que tous les étrangers qui ne seroient pas ouvriers travaillant sous un maître seroient tenus de sortir du pays..... »

« P. S. — La lettre qui avoit annoncé que Marné avoit été remis en liberté à Leipzig avoit été écrite avec précipitation; on attend la confirmation de cette nouvelle. Le citoyen Fauvelet, négociant françois, qui a épousé une Leipzicoise, a été arrêté, et on craint qu'il n'ait pas eu le temps de sauver ses papiers [2].

1. Reçue le 15 messidor [3 juillet].
2. « Ce Fauvelet est le même qui, sous le nom de Bourienne, a joué un grand rôle auprès du général Bonaparte en Italie et en France et est devenu conseiller d'État et prodigieusement riche. » (*Note du mss. 445.*)

« Les lettres de Vienne arrivées à Bâle le 10 messidor [28 juin] annoncent la prise de Cracovie par les Prussiens et qu'il a été trouvé dans les archives du général Igelström, à Varsovie, un traité par lequel la Czarine et le roi de Prusse se partagent, à l'exclusion de la maison d'Autriche, non seulement la Pologne, mais encore la Galicie autrichienne tombée en partage à la cour de Vienne du vivant de l'impératrice Marie-Thérèse.

« On a appris par le courrier d'aujourd'hui l'arrivée de deux vaisseaux de guerre anglois qui ont apporté à Hambourg 600 000 piastres pour le payement des subsides promis par l'Angleterre au roi de Prusse.

« On est dans de grandes inquiétudes à Bruxelles sur la prochaine arrivée des troupes françoises dans les environs de cette ville.

« Un voyageur qui arrive d'Allemagne vient d'assurer que la Hongrie avoit refusé à l'Empereur de se lever en masse contre les François et les Polonois... »

Vol. 445, f° 397, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 446, f° 460, original, 3 p. 2/3 in-f°.

Pièce jointe. — Bâle, 27 juin. — Extrait d'une lettre adressée au citoyen Reybaz, ministre de la république de Genève à Paris. Projets de lord Fitz-Gérald et des émigrés contre le Jura.

Vol. 446, f° 443, copie, 4 p. in-f°.

644. — *Lausanne, 29 juin* [1]. — Bulletin de Venet. Rien ne peut justifier les alarmes qu'a paru causer la promenade de Fitz Gérald dans le pays de Vaud. Ce n'est pas la première fois qu'on a fait courir de ces bruits sans aucun fondement. On doit en général se tenir en garde contre les avis qui viennent de Genève, ville remplie d'alarmistes. Faux assignats en Suisse.

Vol. 446, f° 464, original, 8 p. in-f°.
Vol. 447, f° 24, copie, 3 p. 1/2 in-4°.

645. — *Paris, 12 messidor [30 juin].* — Buchot à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 447, f° 29, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — Paris, 7 messidor [25 juin]. — La commission des Revenus nationaux au commissaire des Relations extérieures. Il a été arrêté « que le citoyen Lejeune se rendroit incessamment en qualité de représentant du peuple aux salines de la Meurthe, du Jura et du Doubs..... »

Vol. 447, f° 29, copie, 1/2 p. in-f°.

1. Reçue le 22 messidor [10 juillet].

646. — *Paris, 12 messidor [30 juin]*. — Buchot à Barthélemy. Violation de territoire commise sur la frontière de Neuchâtel par un huissier de Pontarlier.

Vol. 446, f° 470, minute, 2/3 p. in-f°.
Vol. 447, f° 62, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a**. — *Paris, 8 messidor [26 juin]*. — La Commission des Administrations civiles, police et tribunaux à la commission des Relations extérieures. Même sujet.

Vol. 447, f° 62 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — *Pontarlier, 15 prairial [3 juin]*. — Le Commissaire national près le tribunal du district de Pontarlier au Commissaire des Administrations civiles, police et tribunaux. Même sujet.

Vol. 447, f° 62 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

647. — *Paris, 12 messidor [30 juin]*. — Buchot à Barthélemy. Envoi de la traduction en italien du rapport fait par Barrère à la Convention le 7 prairial sur les crimes de l'Angleterre.

Vol. 447, f° 31 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

648. — *Baden, 12 messidor [30 juin]*. — Barthélemy à Buchot. Réclamations des citoyens Lathanne, Graud et Bernard Soutermeister.

Vol. 445, f° 398 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Berne, 28 juin*. — Frisching à Barthélemy en faveur du nommé Soutermeister.

Vol. 445, f° 400, copie, 1/2 p. in-f°.

649. — *Baden, 12 messidor [30 juin]*. — Barthélemy à Buchot. Réclamations en faveur des citoyens Landenberg et Hettinger.

Vol. 445, f° 398 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

650. — *Baden, 12 messidor [30 juin]*. — Barthélemy aux administrateurs du département du Haut-Rhin en faveur du citoyen Breiten Landenberg.

Vol. 445, f° 399, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Zurich, 25 juin*. — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 445, f° 399, copie, 3/4 p. in-f°.

651. — *Baden, 12 messidor [30 juin]*. — Barthélemy à la Commission des secours publics. Pensions militaires.

Vol. 445, f° 399 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

652. — *Bâle, 12 messidor* [*30 juin*]. — « Un avis de Carlsruhe, venant d'un homme sûr, mais qui peut avoir été trompé, m'apprend qu'il a existé aux Pays-Bas un complot pour se défaire de l'Empereur. Cinq de ses officiers généraux, parmi lesquels Kaunitz et Guillaume Schröder, en faisoient partie, et on les dit arrêtés.

« Le corps des émigrés, toujours plus foible et plus misérable, devoit passer au service de Russie pour être employé en Pologne; il paroît qu'on n'en veut point.

« Les officiers prussiens et autrichiens sont plus modestes dans le Bas-Margraviat, qu'ils ne l'étoient l'an passé : nul mépris de leur part parlant des François, mais plutôt la manifestation d'un sentiment de crainte lorsqu'il s'agit de les combattre.

« Le soldat autrichien a été six jours sans toucher sa paye et il a murmuré hautement.

« D'après ce que nous apprenons du Wurtemberg, ce n'est plus un mouvement séditieux qu'on y craint, mais bien une insurrection générale dont l'objet sera un changement de régime : les environs de Stuttgard sont en armes, et cette ville a déjà été sur le point de payer cher l'avantage de renfermer les premiers instruments du despotisme ducal... Il nous suffiroit de quelque protection pour y voir bientôt une Convention nationale; dès lors l'Allemagne entière est en débâcle, car les affaires de Pologne y ont fortement agi sur les têtes.

« Les ci-devant duc de La Vauguyon et d'Havré ont reçu l'ordre de quitter subitement Madrid et l'Espagne : on ignore encore le pourquoi.

« Les agents de la coalition cherchent à tout brouiller à Constantinople; celui de Russie demande de nouveau le libre passage des Dardanelles, plus un million de piastres pour indemnité d'une partie des frais de la guerre dernière, et enfin l'expulsion des François jacobins. Tout cela ressemble fort à une déclaration de guerre, il est à souhaiter que le Divan ne s'y méprenne pas. »

Vol. 446, f° 468, original, 2 p. 1/4 in-f°.

653. — *Saint-Maurice, 12 messidor* [*30 juin*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 447, f° 30, copie, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Saint-Maurice, 12 messidor* [*30 juin*]. — Helfflinger au président du département du Mont-Blanc. Même sujet. Approvisionnements. Faux assignats.

Vol. 447, f° 30 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1. Reçue le 15 messidor [3 juillet].

654. — *Paris, 13 messidor [1er juillet].* — Buchot à Barthélemy. Réclamations des frères Frossard, de Fribourg, et de Boulanger, de Lausanne.

Vol. 447, f° 29, copie, 1/2 p. in-f°.

655. — *Baden, 13 messidor [1er juillet].* — Barthélemy à Buchot. Pension de l'évêque de Lausanne.

Vol. 447, f° 3, copie, 1/3 p. in-f°.

656. — *Baden, 13 messidor [1er juillet].* — Barthélemy à Buchot. Réclamation du capitaine Vaucher, du ci-devant régiment suisse de Castella.

Vol. 447, f° 3, copie, 1/2 p. in-f°.

657. — *Baden, 13 messidor [1er juillet].* — Barthélemy à Buchot relativement à un bourgeois de Coppet nommé Womrath et à Georges de Roll, membre du grand conseil de Soleure.

Vol. 447, f° 3 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Baden, 13 messidor [1er juillet].* — Barthélemy aux administrateurs du district d'Étain, département de la Meuse, relativement à Georges de Roll, porté sur la liste des émigrés.

Vol. 447, f° 3 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

658. — *Baden, 13 messidor [1er juillet].* — Barthélemy aux administrateurs du département du Rhône. Passeports.

Vol. 447, f° 4, copie, 1/2 p. in-f°.

BACHER A BUCHOT [1]

659. — *Bâle, 13 messidor [1er juillet].* — Transmission de paquets à Grouvelle, et à divers autres agents. « Je suis occupé dans ce moment à travailler le margraviat de Baden, la Forêt-Noire, et le pays de Wurtemberg, de manière à préparer les gens de ce pays à nous bien recevoir au mois de septembre prochain, ou plus tôt si nous parvenons à former une armée sur le Haut-Rhin, pour passer ce fleuve, et gagner la position d'Ulm sur le haut Danube. C'est, comme je l'ai déjà observé, le plus grand coup à porter, et le moyen le plus simple de mettre toute l'Allemagne en révolution. J'ai des agents intelligents qui me secondent de toutes leurs forces. Il y a déjà eu des insurrections partielles, le mécontentement règne sourdement et ne tardera pas d'éclater à la

1. Reçue le 22 messidor [10 juillet].

première occasion. Les Autrichiens continuent leurs vexations inouïe et soulèvent par là de plus en plus le peuple des États de l'Empire, qui sont traités en pays ennemis, et ne soupirent qu'après le moment de pouvoir secouer le joug avec sûreté..... »

Vol. 448, f° 5, original, 2 p. 1/2 in-f°.

660. — *Bâle, 13 messidor* [*1er juillet*]. — Bacher à Buchot. Faux assignats.

Vol. 448, f° 3, original, 2 p. in-f°.

661. — *La Rippe, 1er juillet.* — Les habitants de la Rippe à leur bailli. Réclamation à adresser à la France.

Vol. 448, f° 7, copie, 1 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT

POLITIQUE N° 330. **662.** — *Baden, 14 messidor* [*2 juillet*]. — « J'ai reçu, Citoyen, ta lettre du 5 de ce mois à laquelle sont jointes des observations qui t'ont été adressées par le citoyen Probst relativement aux gênes de tout genre que la cour de Vienne met au commerce des Suisses dans la vue de nuire à nos approvisionnements.....

« Il est constant que nos ennemis sont extrêmement mécontents des Suisses. Ils sont mal vus en Piémont. On n'y en laisse plus pénétrer. Le régiment bernois de Roquemondet y est suspecté.....

« Il continue d'arriver ici des prisonniers françois qui parviennent à s'échapper d'Allemagne grâce aux facilités que leur procurent les habitants du pays. Ils se plaignent amèrement des traitements qu'ils éprouvent de la part des Autrichiens qui, disent-ils, ne peuvent avoir d'autre objet que de les faire périr. Comme la plupart d'entre eux arrivent pieds nus, je vais avoir ici une provision de souliers pour en donner à ceux de nos braves républicains qui seroient dans le cas d'en avoir besoin. »

Barthélemy appelle la bienveillance de la République sur Mulhouse.

« Tu apprendras avec beaucoup de plaisir par la lettre ci-jointe de Coire que les Autrichiens ont retiré les troupes qui s'étoient approchées du territoire grison. Je ne m'éloigne pas de penser avec son auteur que le gouvernement de Milan voit avec complaisance l'assemblée actuelle de Coire faire sa principale occupation du soin d imposer des amendes aux personnes qui ont des propriétés.....

« Le citoyen Noël vient de m'écrire une lettre que je joins ici en original et dont le contenu m'étonne beaucoup. Je ne puis concevoir comment le gouvernement de Venise seroit assez mal avisé pour vouloir actuellement prendre parti contre la République françoise. Ce qu'il y a

de plus fâcheux, c'est que d'après cet avis nos communications avec Venise et par Venise avec Constantinople vont être absolument interrompues jusqu'à ce que l'événement qu'il annonce soit bien développé...

« J'ai remis à Bacher copie de la lettre de Noël pour qu'il s'en explique avec M. San Fermo. »

Vol. 448, f° 11, original, 9 p. 2/3 in-f°.
Vol. 447, f° 4 v°, copie, 4 p. 3/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 28 juin.* — Frisching à Barthélemy. Approvisionnements. Émigrés. Combat entre les Français et les Piémontais à la Trille, près du Petit-Saint-Bernard.

Vol. 446, f° 457, copie, 2 p. 2/3 in-f°.
Vol. 447, f° 7, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — *Berne, 23 juin.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Détails relatifs à Mallet du Pan. Tous les émigrés ont reçu l'ordre de quitter le canton de Berne avant le 1er juillet. « Il y a une telle désertion chez les Piémontois qu'ils arrivent par centaines sur les bords du lac de Genève. »

Vol. 446, f° 462, copie, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 447, f° 8, copie, 1 p. in-f°.

c. — *Mulhouse, 23 juin.* — MM. de Mulhouse à Barthélemy. Affaires de Mulhouse.

Vol. 446, f° 412, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 447, f° 9 v°, copie, 1 p. in-f°.

d. — *Bellelay, 27 juin.* — Ambroise Monnin, abbé de Bellelay, à Barthélemy. Affaires de l'abbaye.

Vol. 446, f° 452, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 447, f° 11 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

e. — *Coire, 21 juin.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 446, f° 399, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 447, f° 12, copie, 1 p. in-f°.

f. — Note sur la situation du pays des Grisons, remise à Barthélemy par M. de Salis Tagstein.

Vol. 446, f° 16, copie, 11 p. 3/4 in-f°.
Vol. 447, f° 12 v°, copie, 6 p. 3/4 in-f°.

g. — Lettre du citoyen Noël à Barthélemy. — *Manque.*

663. — *Baden, 14 messidor* [*2 juillet*]. — Barthélemy à Buchot. Échantillons de poudres destinés au citoyen Guyton-Morveau. Réclamation des membres du conseil de Toggenbourg, en Suisse.

Vol. 447, f° 15 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

BUREAU DES FONDS.

664. — *Baden, 14 messidor* [*2 juillet*]. — Barthélemy à Buchot. Abonnement à des gazettes étrangères.

Vol. 447, f° 16, copie, 1/2 p. in-f°.

665. — *Baden, 14 messidor* [*2 juillet*]. — Barthélemy aux commissaires de la Trésorerie nationale. Accusé de réception de la lettre du 28 prairial [16 juin].

Vol. 447, f° 17 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

666. — *Baden, 2 juillet.* — Barthélemy à MM. de Mulhouse. Accusé de réception de la lettre du 23 juin. Affaires de Mulhouse.

Vol. 447, f° 11, copie, 1/2 p. in-f°.

667. — *Baden, 14 messidor* [*2 juillet*]. — Barthélemy à Soulavie. Accusé de réception de la lettre du 10 messidor [28 juin]. Affaires de Genève. Intrigues de Fitz Gérald. Émigrés. Passeports.

Vol. 447, f° 18 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

668. — *Paris, 14 messidor* [*2 juillet*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation de la citoyenne Courten.

Vol. 447, f° 42 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

669. — *Paris, 14 messidor* [*2 juillet*]. — Buchot à Barthélemy. Passeports pour rentrer en France demandés par des Français déserteurs des armées ennemies.

Vol. 447, f° 33, copie, 1/2 p. in-f°.

670. — *Paris, 14 messidor* [*2 juillet*]. — Colchen à Barthélemy relativement au citoyen Meyer, servant à l'armée des Pyrénées-Orientales.

Vol. 447, f° 34, copie, 1/4 p. in-f°.

671. — *Zurich, 14 messidor* [*2 juillet*]. — Schweizer à Buchot. Affaires des Grisons. Placards affichés à Milan contre le gouvernement.

Vol. 448, f° 26, original, 2 p. 1/2 in-f°.

672. — *Paris, 14 messidor* [*2 juillet*]. — Rapport [de Buchot au Comité de Salut public], concernant les passeports à accorder aux déserteurs des armées ennemies, nés français.

Vol. 448, f° 28, minute, 4 p. in-f°.

673. — *Paris, 15 messidor* [*3 juillet*]. — Buchot à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 447, f° 51, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — « Extrait du registre des arrêtés du Comité de Salut public de la Convention nationale du 9 messidor [27 juin 1794].

« Le Comité de Salut public, voulant prévenir les inconvénients qui pourroient résulter, au détriment de nations neutres ou alliées, de l'interruption des communications et correspondances entre la République et les peuples ou gouvernements avec lesquels elle est en guerre; informé qu'il y a dans les bureaux et dépôts de la poste aux lettres un grand nombre de paquets envoyés par des commerçants des nations neutres ou alliées à des commerçants des nations soumises aux tyrans coalisés;

« Considérant que toute correspondance étant interrompue, aucuns paquets partant de France ne peuvent parvenir à leur destination chez les nations qui sont en guerre avec la République;

« Voulant prévenir autant que cela est possible toutes pertes et tous inconvénients, Arrête :

« Article 1er. — Les lettres et paquets venant de l'étranger et ayant destination pour les pays asservis par les tyrans coalisés, seront conservés et déposés dans des bureaux particuliers et y seront rangés par les six Commissaires choisis et nommés pour remplir cette fonction.

« Art. 2. — Les envoyés des nations neutres et alliées seront avertis par le commissaire des Relations extérieures que leurs concitoyens et leurs gouvernements peuvent faire réclamer les lettres et paquets qui resteront dans les dépôts jusqu'à la réclamation.

« Art. 3. — Le présent arrêté sera envoyé à la commission des Transports et à celle des Relations extérieures.

« Signé au registre : R. LINDET. B. BARRÈRE. BILLAUD-VARENNE. CARNOT. C.-A. PRIEUR. COUTHON. ROBESPIERRE. COLLOT D'HERBOIS. »

Vol. 447, f° 51 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

674. — *Paris, 15 messidor* [*3 juillet*]. — Buchot à Barthélemy, relativement au citoyen Pfeiffenbring, patriote mayençais, agent secret.

Vol. 447, f° 48 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

BACHER A BUCHOT [1]

675. — *Bâle, 15 messidor* [*3 juillet*]. — Approvisionnements. Intrigues de lord Fitz Gérald : projet d'insurrection le long du Jura. Émigrés. Arrivée dans le pays de Vaud « d'une intriguante nommée Julie de Rochechouart ».

« Le citoyen Noël ayant allégué dans sa lettre ci-jointe du 3 messidor

1. Reçue le 19 messidor [7 juillet].

adressée au citoyen Barthélemy [1] des faits très graves contre le gouvernement de Venise, j'ai eu occasion d'en parler en termes généraux au comte de San Fermo, ministre de cette République qui réside à Bâle. Il m'a assuré que les dispositions du sénat de Venise étoient invariables pour le maintien de la neutralité et de la bonne intelligence avec la France et que jamais il ne donneroit lieu à des plaintes fondées.

« Un officier de l'état-major de l'armée du Brisgau vient de me faire prévenir que les signalements de MM. Barss et Badoffsky ont été envoyés de Vienne dans l'Autriche antérieure. Ces deux Polonois doivent être partis de Paris avec des papiers importants et de l'argent pour se rendre à Varsovie. Ils courent les plus grands dangers d'être arrêtés... »

Vol. 448, fº 36, original, 4 p. in-fº.
Vol. 447, fº 19, copie, 1 p. 1/2 in-fº.

676. — *Saint-Maurice, 15 messidor* [*3 juillet*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais et du pays de Vaud. Émigrés.

Vol. 447, fº 41 vº, copie, 3/4 p. in-fº.

BULLETIN DE VENET [2]

677. — *Lausanne, 3 juillet*. — Il réfute encore les rapports faits au sujet de prétendues manœuvres de Fitz Gérald, et du dessein prêté aux émigrés de se jeter sur le territoire français. Détresse de la fille du prince de Condé; ce dernier cependant aurait reçu de l'impératrice de Russie une somme considérable, pour le décider à s'établir dans la Crimée au cas d'un insuccès de la coalition. Quête faite par un prélat d'Unterwalden au profit du clergé de France réfugié dans la Suisse occidentale. « Le nouveau manifeste de la Vendée se distribue en Suisse, il est écrit du style qui convient à ces frénétiques et signé par Charette, la Rochejacquelin, Précy et Desessarts, cette pièce ne fait pas fortune dans ce pays, non plus qu'un gentilhomme qui se dit Vendéen et qui cherche à faire des recrues parmi les émigrés. » — « Un ouvrage non moins singulier qu'on met également en circulation, c'est un *Projet d'instructions publiques, adaptées aux circonstances* [imprimé à Turin]. L'auteur indique aux curés catholiques la manière dont ils doivent s'y prendre lorsqu'ils rentreront dans leurs paroisses en France... » La commission de magistrature de Lausanne réussit mieux que la commission souveraine de Berne à éliminer les émigrés. Les Piémontais ne veulent plus reconnaître les passeports genevois, ni ceux de Suisse. Les Savoyards passent beaucoup de denrées de réquisition dans le pays de Vaud. Ils se rapprochent par ce moyen de leurs anciens curés et de

1. Cette pièce manque.
2. Reçu le 28 messidor [16 juillet].

leurs ci-devant seigneurs et leur remettent des secours. Détails d'intérêt militaire sur l'affaire du 18 juin près du Petit-Saint-Bernard. Assassinats commis en Savoie sur des Français et même sur des Savoyards partisans de la Révolution. Les voituriers vaudois recommencent leur manège pour tirer du numéraire de France.

Vol. 448, f° 38, original, 6 p. in-f°.
Vol. 447, f° 41, copie, 1 p. 1/2 in-4° [1].

678. — *Zurich, 3 juillet.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur adressée à Barthélemy. Fitz Gérald solde des émissaires qui parcourent surtout le canton de Berne, avec mission d'exciter les paysans à se mettre en révolution. Tout cela pour que l'on puisse dire : « Vous voyez donc que les François entretiennent malgré leur neutralité des émissaires..... »

Vol. 448, f° 30, copie, 1 p. in-f°.

679. — *Paris, 16 messidor [4 juillet].* — Buchot à Barthélemy. Envoi d'un arrêté du Comité de Salut public « qui assure le maintien de la liberté des relations personnelles entre les habitants de la ville de Mulhausen et ceux de Bâle. »

Vol. 441, f° 310, original, 1/2 p. in-f°.
Vol. 447, f° 42 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 12 messidor [30 juin].* — Arrêté du Comité de Salut public. Même sujet.

Vol. 441, f° 308, copie, 3 p. in-f°.
Vol. 447, f° 42 v°, copie, 1 p. in-f°.

680. — *Paris, 16 messidor [4 juillet].* — Buchot à Barthélemy. Approvisionnements. Pensions militaires. Correspondance de Barthélemy avec le citoyen Jost.

Vol. 441, f° 311, original, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 447, f° 43, copie, 1 p. in-f°.

681. — *Paris, 16 messidor [4 juillet].* — Buchot à Barthélemy. Réclamation de Michel Hollard, de Lausanne.

Vol. 447, f° 106, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 11 messidor [29 juin].* — La commission des Revenus nationaux au commissaire des Relations extérieures. Même sujet.

Vol. 447, f° 106, copie, 1/2 p. in-f°.

1. Cette copie est datée par erreur du 5 juillet.

RIVALZ A BUCHOT [1]

682. — *Bâle, 16 messidor* [*4 juillet*]. — L'arrestation des généraux autrichiens Kaunitz et Guillaume Schröder se confirme ; on dit aussi qu'ils sont conduits à Vienne sous sûre garde.

« La prise de Charleroi est jusqu'à ce jour l'événement qui a le plus frappé parce qu'il étoit le moins attendu. Suivant les nouvelles d'Allemagne, antérieures de deux jours à la conquête de cette place, Cobourg abandonne la West-Flandre à ses seules forces, renonce à ses positions à la gauche de l'Escaut et dans l'intention de couvrir Bruxelles réunit à Halle tous les débris de l'armée des coalisés ; les aristocrates au désespoir disent aujourd'hui que les grands succès des François sont propres à hâter la fin de la guerre ; ils blâment Cobourg de ce qu'au lieu d'évacuer Condé, Valenciennes, il y a déposé au contraire la grosse artillerie de l'Empereur.

« Les patriotes voient pour premier effet de nos victoires le Rhin donné pour limites à la République et leurs frères les Allemands libres de manifester des opinions que la tyrannie s'efforçoit de comprimer depuis dix-huit mois.

« Il faudroit peu de chose pour embraser la Souabe, et les derniers avis que nous avons de Hollande nous apprennent que le règne du Stathouder est prêt à finir.

« Ce qu'on nous dit de Pologne, toujours lent et peu sûr à la vérité, est moins satisfaisant : l'égoïsme s'y manifeste encore, les ressources sont au-dessous des besoins, et si les Turcs n'agissent pas, il est à craindre que les maux dont ce pays a été affligé ne soient loin de leur terme.

« L'aveu de l'héroïsme des François dans le combat naval consigné dans les papiers allemands a surpris bien du monde ; celui-ci certainement émane de la peur.

« Il vient d'y avoir ici changement de régence ; la section remplaçante sera probablement moins autrichienne que l'autre, on y compte du moins..... »

Vol. 448, f° 44, original, 3 p. 1/2 in-f°.

683. — *S. l., 16 messidor* [*4 juillet*]. — État de situation des troupes ennemies depuis Schrœk jusqu'à Rheinfelden.

Vol. 448, f° 41, original, 5 p. in-f°.

1. Reçue le 20 messidor [8 juillet].

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

684. — *Baden, 17 messidor* [*5 juillet*]. — « C'est après-demain, Citoyen, que la Diète helvétique ouvrira ses séances à Frauenfeld. Tout annonce qu'elles seront calmes et qu'il y sera peu question d'objets politiques... POLITIQUE N° 331.

« J'avois sonné l'alarme à Berne à la suite des avis inquiétants venus de Genève. J'avois particulièrement dénoncé à l'avoyer Steiger du Roveray et Théodore Lameth qui avoient trouvé moyen de se cacher dans une partie du pays de Vaud. Berne a chassé ces deux hommes et a pris des mesures pour qu'on redouble de vigilance sur les frontières..... »

Une lettre de Perregaux annonce « que tous les émigrés et étrangers sans distinction ont eu ordre de sortir de Neuchâtel..... »

Barthélemy annonce les diverses pièces jointes à sa dépêche et entre dans quelques détails au sujet des intructions envoyées au citoyen Bruat par la Trésorerie nationale, en ce qui concerne les pensions des militaires suisses.

Vol. 448, f° 47, original, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 447, f° 20, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 4 juillet.* — Kilchsperger à Barthélemy. Approvisionnements. Intrigues de lord Fitz Gérald et des émigrés dans le pays de Vaud. Affaires des Grisons.

Vol. 447, f° 21, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 448, f° 46, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

b. — *Zurich, 4 juillet.* — Le trésorier Wyss à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 447, f° 22, copie, 1 p. in-f°.

c. — *Berne, 2 juillet.* — Frisching à Barthélemy. Agitation le long de la frontière du Jura. Émigrés. Établissement d'une imprimerie à Thonon.

Vol. 447, f° 22 v°, copie, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 448, f° 22, copie, 4 p. in-f°.

d. — *Berne, 2 juillet.* — Lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Même sujet.

Vol. 447, f° 23 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 448, f° 24, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

1. Reçue le 22 messidor [10 juillet].

e. — Note du citoyen Perregaux. Même sujet.

Vol. 447, f° 26, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 448, f° 49, copie, 1/2 p. in-f°.

f. — *Neuchâtel, 1er juillet.* — M. de Sandoz de Travers, président de la commission secrète de Neuchâtel, à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 447, f° 26, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 448, f° 8, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

g. — *Bourglibre, 6 messidor [24 juin].* — Les agents du bureau de surveillance sur les passeports au Comité de Salut public. Enlèvement des récoltes dans les champs appartenant à des Français en Suisse et à des Suisses en France, sur la frontière.

Vol. 446, f° 420, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 447, f° 26 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

h. — *Porentruy, 8 messidor [26 juin].* — Le comité de surveillance de la commune de Porentruy à Barthélemy relativement à Antoine-Joseph Rengguer, ex-procureur général syndic du département du Mont-Terrible, déclaré émigré.

Vol. 446, f° 431, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 447, f° 26 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

i. — *Bellelay, 28 juin.* — L'abbé de Bellelay à Barthélemy relativement au citoyen Rengguer et aux affaires de l'abbaye.

Vol. 446, f° 453, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 447, f° 27, copie, 1/2 p. in-f°.

j. — *Moutier, 27 juin.* — Acte par lequel le citoyen Rengguer père se désiste des réclamations qu'il avait précédemment fait valoir contre l'abbaye de Bellelay.

Vol. 446, f° 454, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 447, f° 27 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

k. — *Coire, 1er juillet.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 447, f° 27 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 448, f° 9, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

685. — *Baden, 17 messidor [5 juillet].* — Barthélemy aux administrateurs des départements du Doubs et de l'Ain. Projet de soulèvement le long de la frontière du Jura.

Vol. 447, f° 28 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

686. — *Paris, 17 messidor [5 juillet].* — Buchot à Barthélemy. Réclamation du libraire Mourer, de Lausanne, contre la femme du représentant du peuple Robert.

Vol. 447, f° 46, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 29 vendémiaire* [*21 octobre 1793*]. — Le représentant du peuple Robert à Deforgues. Même sujet.

Vol. 447, fº 46 vº, copie, 1/3 p. in-fº.

687. — *Fribourg, 5 juillet.* — L'avoyer de la république de Fribourg, Werro, à Barthélemy. Assignats.

Vol. 447, fº 29 vº, copie, 1/2 p. in-fº.

688. — *17 messidor*, [*5 juillet*]. — Décret de la Convention, qui proroge jusqu'au 1er vendémiaire le délai accordé aux Suisses pour la remise des titres qui justifient leurs services militaires en France.

Vol. 448, fº 53, copie, 1 p. in-fº.

689. — *Paris, 17 messidor* [*5 juillet*]. — Buchot au Comité de Salut public. Crainte d'un coup de main des émigrés contre Genève. Manœuvres de Fitz Gérald.

Vol. 448, fº 54, minute, 3 p. in-fº.

690. — *Paris, 18 messidor* [*6 juillet*]. — Buchot au Comité de Salut public. Même sujet.

Vol. 448, fº 56, minute, 2 p. in-fº.

691. — *Bâle, 18 messidor* [*6 juillet*]. — Bacher à Buchot. Achats de riz.

Vol. 448, fº 67, original, 2 p. in-fº.
Vol. 447, fº 31 vº, copie, 3/4 p. in-fº.

BULLETIN DE VENET [1]

692. — *Fribourg* [2], *6 juillet.* — Faux assignats. Théodore de Lameth et Du Roveray ont reçu ordre du gouvernement de Berne de sortir du territoire de cette République. Lameth était réfugié à Nyon et fort protégé par Mme de Staël.

Vol. 448, fº 70, original, 4 p. in-fº.
Vol. 447, fº 58, copie, 1 p. 3/4 in-fº.

RIVALZ A BUCHOT [3]

693. — *Bâle, 18 messidor* [*6 juillet*]. — La journée de Fleurus a « culbuté » les espérances des ennemis de la liberté. Affaires des

1. Reçu le 23 messidor [11 juillet].
2. L'original porte *Fribourg*, la copie *Lausanne*.
3. Reçue le 22 messidor [10 juillet].

décorations militaires. « La victoire du roi de Prusse en Pologne semble n'avoir point eu de suites; chaque province s'arme à l'envi contre l'ennemi commun... Déjà le clergé romain a tenté de semer la division à Varsovie. » Éruption du Vésuve. On croit que la coalition va attaquer le territoire de Gênes. « Il y a toujours ici beaucoup de François qui ont été expulsés de Russie et de Pologne pour avoir refusé de prêter le serment imposé par Catherine. Ils disent n'avoir pu connoître la loi qui leur prescrivoit de rentrer... ils se plaignent d'être rejetés de leur patrie venant de lui tout sacrifier... »

Vol. 448, f° 68, original, 2 p. 1/2 in-f°.

694. — « Griefs de la Suisse contre la France. »

Vol. 448, f° 57, minute, 7 p. 1/2 in-f°.

695. — « Additions aux griefs de la Suisse. »

Vol. 448, f° 61, minute, 3 p. in-f°.

696. — « Notice des griefs des Cantons, qu'il importe à la République françoise de faire redresser, pour conserver une influence en Suisse, et surtout dans la ville de Bâle, qui devient de jour en jour plus intéressante, par sa position politique, militaire et mercantile. »

Vol. 448, f° 63, copie, 6 p. 1/2 in-f°.

697. — *Paris, 19 messidor* [*7 juillet*]. — Buchot à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 447, f° 52, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — « Décret de la Convention nationale du 17 messidor [5 juillet 1794] qui proroge jusqu'au 1er vendémiaire le délai accordé aux Suisses par la loi du 29 germinal pour la remise des titres qui justifient leurs services militaires en France..... »

Vol. 447, f° 52 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

698. — *Paris, 19 messidor* [*7 juillet*]. — Buchot à Barthélemy. Affaires de Neuchâtel.

Vol. 447, f° 46 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

699. — *Paris, 19 messidor* [*7 juillet*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamations de François-Gabriel Combe, négociant de Berne.

Vol. 447, f° 46 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 23 prairial* [*11 juin*]. — Arrêté de la Commission des subsistances et approvisionnements. Même sujet.

Vol. 446, f° 314, copie, 3 p. in-f°.
Vol. 447, f° 47, copie, 1 p. in-f°.

700. — *Baden, 19 messidor [7 juillet].* — Barthélemy à Buchot. Réclamations diverses de Bienne.

Vol. 447, fº 29 vº, copie, 3/4 p. in-fº.

701. — *Baden, 19 messidor [7 juillet].* — Barthélemy aux administrateurs du district de Paris. Répétitions que divers bourgeois de Bienne ont à exercer sur la succession de l'ex-évêque Gobel.

Vol. 447, fº 31 vº, copie, 1/4 p. in-fº.

702. — *Baden, 19 messidor [7 juillet].* — Barthélemy au comité de surveillance de la commune de Porentruy. Accusé de réception de la lettre du 8 messidor [26 juin] relative au citoyen Rengguer.

Vol. 448, fº 27, copie, 1/2 p. in-fº.

703. — *Baden, 19 messidor [7 juillet].* — Barthélemy au bourgmestre en charge de la république de Zurich, Ott. Installation du citoyen Bruat comme payeur des pensions militaires suisses.

Vol. 447, fº 32 vº, copie, 3/4 p. in-fº.

704. — *Paris, 19 messidor [7 juillet].* — Colchen à Barthélemy. Fonctions du citoyen Bruat. Pensions militaires.

Vol. 447, fº 51 vº, copie, 2/3 p. in-fº.

705. — *Baden, 19 messidor [7 juillet].* — Bruat à son « cher et respectable ancien collègue. » Il considère la Suisse comme un pays ennemi et donne des détails à l'appui de cette idée. Intrigues de l'évêque de Paris et de son neveu dans la principauté du Mont-Terrible.

Vol. 448, fº 72, original, 4 p. in-fº.

706. — *Paris, 20 messidor [8 juillet].* — Buchot à Barthélemy. Réclamation du gouvernement bernois au sujet d'un bateau arrêté sur le lac de Genève.

Vol. 448, fº 74, minute, 1 p. 1/2 in-fº.
Vol. 447, fº 63, copie, 3/4 p. in-fº.

Pièce jointe. — *Gex, 4 messidor [22 juin].* — Les administrateurs du district de Gex à la Commission des Administrations civiles, police et tribunaux. Même sujet.

Vol. 447, fº 63 vº, copie, 1 p. 1/2 in-fº.

707. — *Baden, 20 messidor [8 juillet].* — Barthélemy à Buchot. Requête du citoyen Blanc, bourgeois de Fribourg, homme de loi, demeurant à Paris et fondé de pouvoir des trois compagnies dites ci-devant des cent-suisses, en faveur des particuliers composant ces compagnies.

Vol. 447, fº 32, copie, 1/3 p. in-fº.

708. — *Baden, 20 messidor* [*8 juillet*]. — Barthélemy aux commissaires de la Trésorerie nationale, relativement aux fonctions du citoyen Bruat.

Vol. 447, f° 32, copie, 3/4 p. in-f°.

709. — *Baden, 20 messidor* [*8 juillet*]. — Barthélemy aux agents du bureau de surveillance sur les passeports à Bourglibre. Réclamations du capitaine Vaucher, du ci-devant régiment de Castella.

Vol. 447, f° 33 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

710. — *Chambéry, 20 messidor* [*8 juillet*]. — Le président du directoire du département du Mont-Blanc, F. Jacquier, à Barthélemy. Envoi de la lettre suivante.

Vol. 447, f° 47 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Annecy, 16 messidor* [*4 juillet*]. — Extrait d'une lettre du district d'Annecy au département du Mont-Blanc. Arrestation et évasion du nommé Baretta.

Vol. 447, f° 47 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

711. — *Genève, 20 messidor* [*8 juillet*]. — Soulavie à Barthélemy. Affaires de Genève. Armements dans le pays de Gex.

Vol. 447, f° 61, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a**. — *Genève, 19 messidor* [*7 juillet*]. — Soulavie à l'agent national du district de Thonon. Même sujet.

Vol. 447, f° 61, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — Extrait d'une lettre de Versoix, sans nom d'auteur ni de destinataire, et sans date. Même sujet.

Vol. 447, f° 61 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

POLITIQUE N° 332. **712**. — *Baden, 21 messidor* [*9 juillet*]. — La Diète helvétique a dû commencer ses délibérations l'avant-veille. Les Autrichiens continuent leurs efforts pour entraver les approvisionnements de la France.

Affaires des Grisons. Fonctions du citoyen Bruat. Pensions. Rentes viagères. Créances de Zurich. Départ du citoyen Schweizer pour Paris. Réclamation de M. de Diesbach, bailli de Bonmont, au pays de Vaud.

« Je ne conçois rien à ce qui se passe à Venise. D'un côté le citoyen

1. Reçue le 27 messidor [15 juillet].

Bacher m'a communiqué le compte qu'il t'a rendu d'une conversation qu'il a eue avec San Fermo ; de l'autre Noël m'écrit en date du 10 messidor :

« On presse ici pour une décision qui peut-être nous sera défavorable, « mais les coalisés ne veulent pas qu'il reste de neutres en Italie. Peut-« être tout sera-t-il décidé cette semaine. En attendant je ne sais si « nous aurons assez d'argent pour faire notre route. »

« J'envoie à Bacher la lettre de Noël qui est extrêmement courte, pour qu'il s'entretienne encore avec San Fermo des moyens que nous aurons à employer pour que je puisse reprendre la correspondance avec Venise..... [1] »

Vol. 448, f° 76, original, 7 p. 1/2 in-f°.
Vol. 447, f° 34, copie, 4 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 10 juillet*. — Le trésorier Wyss à Barthélemy. Diète de Frauenfeld. Affaires des Grisons. Pension.

Vol. 447, f° 36, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 448, f° 85, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

b. — *Zurich, 28 juin*. — Le trésorier Wyss à Barthélemy. Créances de Zurich. Rentes viagères.

Vol. 437, f° 37, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

c. — *Zurich, 30 juin*. — Mémoire des négociants de Zurich ayant des créances à recouvrer sur des négociants français.

Vol. 448, f° 31, original, 5 p. in-f°.
Vol. 447, f° 37 v°, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

d. — *Zurich, 24 juin*. — Mémoire des citoyens de Zurich qui possèdent des contrats de rentes viagères.

Vol. 448, f° 34, original, 3 p. in-f°.
Vol. 447, f° 39, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

e. — *Bonmont, 4 juillet*. — M. de Diesbach, bailli de Bonmont, à Barthélemy. Enlèvement des récoltes des propriétés appartenant à des Suisses sur la frontière.

Vol. 447, f° 40, copie, 3/4 p. in-f°.

f. — *Berne, 5 juillet*. — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Mauvais état des troupes coalisées dans les Pays-Bas. Émigrés.

Vol. 447, f° 40 v°, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 448, f° 50, copie, 2 p. in-f°.

1. On lit en marge de l'original : « ..... Envoyer au même comité [le Comité de Salut public] copie de ce qui regarde Noël; demander de nouveau son appel (*sic*) après avoir exposé le danger de le laisser à Venise. — 2 thermidor. »

713. — *Baden, 21 messidor [9 juillet]*. — Barthélemy à Buchot. Réclamation du conseiller Perret, de Vevey.

Vol. 447, f° 42, copie, 1/2 p. in-f°.

714. — *Baden, 21 messidor [9 juillet]*. — Barthélemy aux administrateurs du département des Vosges. Accusé de réception de la lettre du 15 pluviôse.

Vol. 447, f° 42, copie, 1/2 p. in-f°.

715. — *Bâle, 21 messidor [9 juillet]*. — Bacher à Buchot. Banquet donné par Bacher à l'occasion de la victoire de Fleurus. Prochaine arrivée du nouveau Ministre autrichien. Brochures allemandes relatives à la Révolution française. Régiment de Watteville.

Vol. 448, f° 83, original, 3 p. in-f°.
Vol. 447, f° 45 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièce jointe. — *Iéna, 22 juin*. — Lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Ouvrages écrits par des Allemands à la louange de la Révolution française.

Vol. 446, f° 407, copie, 1/2 p. in-f°.

716. — *Paris, 22 messidor [10 juillet]*. — Buchot à Barthélemy. Procès entre le négociant Guyenet, de Strasbourg, et Perret, Borel, Jaquet et Cie « ses sociétaires » de Neuchâtel.

Vol. 448, f° 93, minute, 3 p. in-f°.
Vol. 447, f° 64, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

717. — *Paris, 22 messidor [10 juillet]*. — Buchot au Comité de Salut public. Récoltes des biens-fonds que possèdent des Suisses dans les départements de la frontière.

Vol. 448, f° 91, minute, 4 p. in-f°.

718. — *Paris, 22 messidor [10 juillet]*. — Buchot au Comité de Salut public. Réclamation de la famille de Reichenstein.

Vol. 448, f° 95, original, 1 p. 1/4 in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

719. — *Bâle, 22 messidor [10 juillet]*. — Marné n'est pas remis en liberté, d'autres amis de la France ou réputés tels ont été arrêtés à Leipzig. La surveillance est devenue très active en Allemagne. Mort de

1. Reçue le 27 messidor [15 juillet].

Tassara, qui a parfaitement servi nos intérêts par la grossièreté de ses procédés envers tous les Suisses. Le Ministre impérial qui va le remplacer se nomme Degelmann. « Nous avons longtemps refusé de croire à la prise de Cracovie par les Prussiens. La chose est pourtant vraie. Il y a beaucoup à craindre pour les Polonois, s'ils ne sont point secourus, parce qu'ils manquent d'armes, d'argent, et que l'esprit d'anarchie chez les nobles n'y est pas effacé. Il est généralement répandu que l'Empereur et l'Empire tâcheront bientôt de traiter séparément avec la République : leur épuisement bien connu les y forcera. D'autre côté on a cherché à insinuer à Georges III qu'il devoit le craindre, puisqu'alors il seroit seul exposé au ressentiment des François. Cependant malgré la bonhomie de ses sujets, il n'a pas les moyens de fournir aux besoins de chacun des coalisés, et moins encore ceux de les dédommager des pertes qu'ils ont faites... Aussi dit-on qu'il se rapproche de l'opposition, qu'il voit souvent le lord Landsdawn et qu'il s'agit sérieusement de se débarrasser de Pitt, dont l'existence politique auroit des suites funestes pour les couronnes, car la terreur qu'inspirent les François peut être imaginée, mais non décrite. »

Vol. 448, f° 89, original, 3 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET [1]

720. — *Lausanne*, *10 juillet*. — « On avoit reçu depuis trois semaines plusieurs avis d'un traité secret entre l'Empereur et le roi de Sardaigne, portant cession au premier du Novarrois et du Tortonnois, les deux provinces les plus productives du Piémont et qui seroient dorénavant annexées au Milanois. Ces avis se confirment aujourd'hui et paroissent mériter attention. On ajoute qu'indépendamment de l'abandon de ces deux pays, le roi de Sardaigne accorde à l'Empereur un chemin des frontières de la Lombardie jusqu'à Savone, et que déjà on y travaille aux dépens du despote d'Autriche, ce qui annonceroit de sa part un projet d'invasion du territoire génois concerté avec l'Angleterre... En retour de ces sacrifices, l'Empereur s'engage, dit-on, à soutenir de ses forces et de son trésor son allié sarde dans la guerre actuelle, à lui garantir ses possessions, et à porter à 30 000 hommes d'infanterie et à 12 000 hommes de cavalerie l'armée destinée à le défendre. Il s'oblige en outre à le dédommager sur les conquêtes faites ou à faire en Dauphiné du territoire cédé en Piémont. Ces mêmes avis portent que c'est aux lenteurs et à la répugnance du roi de Sardaigne à donner les mains à cet arrangement qu'il faut attribuer les fréquentes

1. Reçu le 23 messidor [*sic*]. Dans le volume 447 ce bulletin est copié à la suite de celui du 5 juillet.

courses de l'archiduc Ferdinand de Milan à Turin, et le retard de l'entrée des Autrichiens en Piémont, malgré les instances du ministère et les voyages réitérés de l'ambassadeur anglois Trévor... »

D'autres lettres du Piémont et qui sont dignes de foi mandent que les troupes autrichiennes dans cette contrée montent actuellement à vingt mille cinq cents hommes, que les officiers généraux qui les commandent s'arrogent la plus despotique autorité, même dans les affaires civiles, qu'on est très fatigué de ces hôtes arrogants, qu'on ne cesse de transporter des prisonniers d'État dans le Milanais, que depuis la conspiration découverte l'esprit public se réchauffe en faveur du Roi, que l'épouse du prince du Piémont (Clotilde Capet) a donné ses diamants, ses bijoux et jusqu'à ses vêtements précieux pour payer les frais de la guerre et s'est vouée au costume de pénitente. Venet envoie la copie d'une lettre du duc de Montferrat au général de Rocquemondet, pour faire cesser les bruits désavantageux qui se répandaient sur la conduite de son régiment.

Il est resté 10 pièces d'artillerie à Moudon; le dépôt de Chillon compte 36 pièces. Les assassinats commis en Savoie sur des gardes nationaux paraissent être des contes en l'air. Régiment de Watteville. Les mesures sévères relatives à la sortie des denrées ne se ralentissent pas. La désertion des Savoyards recommence.

Vol. 448, f° 87, original, 4 p. in-4°.
Vol. 447, f° 59, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

721. — *Neuchâtel, 10 juillet.* — Sandoz de Travers, président de la commission secrète de Neuchâtel, à Barthélemy. Il renvoie l'extrait de la lettre de Buchot que lui avait fait parvenir Barthélemy, et exprime la reconnaissance de son gouvernement.

Vol. 448, f° 134, copie, 1/2 p. in-f°.

722. — *Neuchâtel, 10 juillet.* — M. de Sandoz de Travers à Barthélemy. Réclamation contre l'huissier Routhier.

Vol. 447, f° 51, copie, 1/3 p. in-f°.

723. — *Étain, 22 messidor [10 juillet].* — Les administrateurs du district d'Étain à Barthélemy. On n'a jamais songé à porter Georges de Roll sur la liste des émigrés.

Vol. 447, f° 51, copie, 1/2 p. in-f°.

724. — *Paris, 23 messidor [11 juillet].* — Buchot à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 448, f° 100, minute, 1/2 p. in-f°.
Vol. 447, f° 65 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 20 messidor* [*8 juillet*]. — La commission du commerce et approvisionnement de la République à Barthélemy. Achats de bestiaux.

Vol. 447, f° 66, copie, 3/4 p. in-f°.

725. — *Saint-Maurice, 23 messidor* [*11 juillet*]. — Helfflinger à Barthélemy. Pensions militaires. Émigrés.

Vol. 447, f° 59 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

726. — *S. l., 23 messidor* [*11 juillet*]. — Rapport sur la distribution des faux assignats.

Vol. 448, f° 96, original, 6 p. 1/2 in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

727. — *Baden, 24 messidor* [*12 juillet*]. — Accusé de réception des deux lettres du 16 messidor [4 juillet] et de l'arrêté relatif à Mulhouse. Entraves mises par l'Autriche au commerce de l'Allemagne avec la Suisse. Pensions militaires. Correspondance de Barthélemy avec Jost. Affaires des Grisons : l'assemblée des Ligues vient d'écrire au Corps helvétique. Affaires du Valais. POLITIQUE N° 333.

Vol. 448, f° 101, original, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 447, f° 43 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Coire, 8 juillet.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 447, f° 44 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 448, f° 75, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

b. — *Saint-Maurice, 19 messidor* [*7 juillet*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais. Pensions militaires.

Vol. 447, f° 45, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

728. — *Baden, 12 juillet.* — Barthélemy au bourgmestre en charge de Zurich, Ott. Pensions militaires ; prorogation du terme fixé pour la remise des titres. Communication d'un arrêté du Comité de Salut public.

Vol. 447, f° 52, copie, 1/2 p. in-f°.

729. — *Paris, 24 messidor* [*12 juillet*]. — Les commissaires de la Trésorerie nationale à Barthélemy. Pensions militaires.

Vol. 447, f° 80 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1. Reçue le 29 messidor [17 juillet].

730. — *Baden, 24 messidor* [*12 juillet*]. — « Bruat, payeur de la République françoise en Suisse, aux officiers, sous-officiers et soldats suisses, ci-devant au service de la France. » (*En français et en allemand.*)

Vol. 447, f° 288, imprimé, 14 p. in-4°.
Vol. 448, f° 103, imprimé, 14 p. in-4°.

731. — Spécimen d'imprimés à remplir par les militaires suisses ayant droit à des pensions.

Vol. 447, f°s 284 et 286, 2 feuilles in-f°.

732. — *Paris, 25 messidor* [*13 juillet*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation de l'horloger Daniel-François Reymond.

Vol. 447, f° 212 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Paris, 21 messidor* [*9 juillet*]. — La Commission des Administrations civiles, police et tribunaux à la Commission des Relations extérieures. Même sujet.

Vol. 447, f° 213, copie, 2 p. in-f°.

b. — *S. l. n. d.* — Le président du tribunal du district de Pontarlier à la Commission des Administrations civiles, police et tribunaux. Même sujet.

Vol. 447, f° 213 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

c. — *S. l. n. d.* — Le Commissaire national près le tribunal du district de Pontarlier au Commissaire des Administrations civiles, police et tribunaux. Même sujet.

Vol. 447, f° 214, copie, 2/3 p. in-f°.

733. — *Baden, 25 messidor* [*13 juillet*]. — Barthélemy à Buchot. Envoi des deux pièces suivantes.

Vol. 448, f° 113, original, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — « Freudenreiche Beylage zum Niederrheinisch-politisch-historischen Journal. »

Vol. 448, f° 114, imprimé, 1 p. 1/4 in-4°.

b. — Traduction de la pièce précédente : « Supplément joyeux au journal historico-politique du Bas-Rhin. »

Vol. 448, f° 115, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

734. — *Baden, 25 messidor* [*13 juillet*]. — Barthélemy aux représentants du peuple près l'armée du Nord, en faveur du citoyen Wieland, négociant à Ostende, neveu du grand tribun Buxtorf, de Bâle.

Vol. 447, f° 47 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

735. — *Baden, 25 messidor* [*13 juillet*]. — Barthélemy au général Pichegru, commandant en chef l'armée du Nord. Même sujet.

Vol. 447, f° 48, copie, 1/3 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

736. — *Bâle, 25 messidor* [*13 juillet*]. — Il a vu Marné à son passage à Bâle; celui-ci a parlé en vrai patriote, mais Rivalz trouve Marné trop jeune pour l'objet important qui le fait envoyer à Dresde et à Munich. « Le nombre de nos amis s'accroît d'une manière à faire trembler les rois... » La tournure qu'a prise à Copenhague l'affaire du ministre anglois Hailes prouve évidemment le peu d'égards qu'on y a pour sa cour. Kosciusko a invité les habitants des provinces frontières à s'armer et à faire des invasions sur le territoire prussien et russe. Suivant les nouvelles de Constantinople, la flotte y est prête à entrer dans la mer Noire; cependant l'irrésolution du Divan ne permet pas de fixer l'époque à laquelle les Turcs se déclareront en faveur des Polonois dont, dit-on, l'Autriche va devenir l'ennemie. Rivalz fait de nouveau observer à Buchot que son séjour à Bâle est devenu peu utile, car il n'a plus les moyens de raviver ses relations avec l'Allemagne.

Vol. 448, f° 111, original, 3 p. in-f°.

737.—*Bâle, 25 messidor* [*13 juillet*]. — Bacher à Buchot. Faux assignats.

Vol. 448, f° 110, original, 1 p. in-f°.

738. — *Bourglibre, 25 messidor* [*13 juillet*]. — Les agents du bureau de surveillance sur les passeports à Barthélemy. Réclamation du capitaine Vaucher.

Vol. 447, f° 50 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

739. — *Baden, 26 messidor* [*14 juillet*]. — Barthélemy à Buchot. Découverte par un habitant de Lucerne d'une matière propre à remplacer la laine.

Vol. 447, f° 48 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET

740. — *Lausanne, 14 juillet*. — Les renseignements qu'on se procure sur les intelligences des émigrés avec les mécontents du département

1. Reçue le 29 messidor [17 juillet].

du Jura, deviennent tous les jours plus positifs, sans être néanmoins aussi alarmants qu'on se le figure. Quatre-vingts prêtres sont entrés dans le département du Jura depuis le 14 juin jusqu'au 6 juillet. Manœuvres du clergé. Faux assignats répandus par les émigrés.

Vol. 448, f° 126, original, 4 p. in-4°.
Vol. 447, f° 77 v°, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

741. — *Saint-Maurice, 26 messidor* [*14 juillet*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais et du pays de Vaud. Pensions militaires.

Vol. 447, f° 68 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

742. — *Frauenfeld, 26 messidor* [*14 juillet*]. — Le chancelier Ochs, député de Bâle à la Diète, à Bacher. Transit.

Vol. 448, f° 125, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

743. — *Baden, 27 messidor* [*15 juillet*]. — Barthélemy à Buchot. Indemnité réclamée par le nommé Eschmann pour frais d'un voyage à Paris.

Vol. 447, f° 49 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

744. — *Baden, 27 messidor* [*15 juillet*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation de Louis Wartmann, bourgeois de Morges.

Vol. 447, f° 50, copie, 1/3 p. in-f°.

745. — *Baden, 27 messidor* [*15 juillet*]. — Barthélemy aux officiers municipaux de la commune de la Montagne du Bon-Air [Saint-Germain-en-Laye]. Même sujet.

Vol. 447, f° 50, copie, 1/3 p. in-f°.

746. — *Baden, 27 messidor* [*15 juillet*]. — Barthélemy à Buchot relativement à l'agent secret Pfeiffenbring.

Vol. 447, f° 49, copie, 1 p. in-f°.

747. — *Baden, 27 messidor* [*15 juillet*]. — Barthélemy au général Alexandre Dumas. Échange de l'officier suisse Hauser.

Vol. 447, f° 50 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

748. — *Zurich, 15 juillet*. — M. Wyss, ancien trésorier de la république de Zurich, à Barthélemy. Pensions militaires.

Vol. 447, f° 56 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

749. — *Commune-Affranchie, 27 messidor* [*15 juillet*]. — Les maires et officiers municipaux de Commune-Affranchie à Barthélemy. Faux assignats. Passeports.

Vol. 447, f° 85, copie, 1 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

750. — *Baden, 28 messidor [16 juillet]*. — Barthélemy accuse réception des lettres des 15 et 19 messidor. L'arrêté et le décret qui y étaient joints produiront le meilleur effet. Les séances de la Diète sont extrêmement calmes. L'Ambassadeur donne ensuite divers détails relatifs au transit, aux pensions, aux régiments suisses, aux faux assignats. POLITIQUE N° 334.

La crainte d'une insurrection le long du Jura a fait prendre par les départements frontières des mesures de défense aussi inutiles que dangereuses.

Affaires des Grisons. Ouverture par le gouvernement vénitien d'un paquet adressé par Barthélemy à Noël.

Vol. 448, f° 129, original, 8 p. in-f°.
Vol. 447, f° 52 v°, copie, 4 p. 3/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 14 juillet*. — M. Nuscheler, statthalter de la ville de Zurich, à Barthélemy. Pensions militaires. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 447, f° 55, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 448, f° 124, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — *Zurich, 9 juillet*. — Note adressée à Barthélemy par l'État de Zurich au nom des deux États de Zurich et de Berne. Affaires de Mulhouse.

Vol. 447, f° 55 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 448, f° 82, copie, 1 p. in-f°.

c. — *Zurich, 13 juillet*. — M. Wyss, ancien trésorier de la république de Zurich, à Barthélemy. Pensions militaires. Diète de Frauenfeld. Affaires des Grisons.

Vol. 447, f° 55 v°, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 448, f° 120, copie, 3 p. 1/3 in-f°.

d. — *Bougie, 24 juin*. — Lettre circulaire du colonel de Watteville aux officiers de son régiment. Pensions militaires.

Vol. 446, f° 421, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 447, f° 57, copie, 1/3 p. in-f°.

e. — *Berne, 13 juillet*. — L'avoyer Steiger à Barthélemy. Faux assignats. Prétendus rassemblements d'émigrés dans le pays de Vaud. Récoltes des propriétés situées de part et d'autre de la frontière. Réclamation du sieur Fornerod, d'Avenches.

Vol. 447, f° 57, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 448, f° 118, copie, 3 p. in-f°.

1. Reçue le 3 thermidor [21 juillet].

f. — *Paris, 9 messidor* [*27 juin*]. — Le Commissaire de l'organisation et du mouvement des armées de terre, Pille, à Barthélemy, relativement aux officiers bernois Wyttembach et Bernard Soutermeister.

Vol. 446, f° 451, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 447, f° 57 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

g. — *Nyon, 9 juillet.* — Le bailli de Nyon, de Rodt, à Barthélemy. Faux assignats. Emigrés.

Vol. 448, f° 80, original, 3 p. in-8°.

h. — *Berne, 13 juillet.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Un émigré a annoncé le prochain départ de *Monsieur* pour la Vendée et une descente de la flotte anglaise en Bretagne. Faux passeports. Émigrés. Établissement d'une imprimerie à Thonon par Grenus et Soulavie.

Vol. 447, f° 60, copie, 1 p. 1/3 in-f°.
Vol. 448, f° 116, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

i. — *Neuchâtel, 10 juillet.* — Sandoz de Travers à Barthélemy. Ordre a été donné de ne recevoir ni Du Roveray ni Théodore de Lameth, s'ils se présentaient.

Vol. 447, f° 61 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 448, f° 86, copie, 1 p. in-f°.

j. — Requête adressée à l'État de Berne par les Bernois propriétaires de biens sur la frontière de France relativement à l'exportation des récoltes. — *Manque.*

k. — *Zurich, 14 juillet.* — Salis Tagstein à Barthélemy. Affaires des Grisons. Affaires personnelles.

Vol. 448, f° 122, original, 3 p. in-4°.

l. — Lettre de Probst à Barthélemy. — *Manque.*

751. — *Baden, 28 messidor* [*16 juillet*]. — Barthélemy à Buchot, relativement à Abraham Fornerod, bourgeois d'Avenches.

Vol. 447, f° 61 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

752. — *Baden, 28 messidor* [*16 juillet*]. — Barthélemy aux représentants du peuple à Commune-Affranchie. Même sujet.

Vol. 447, f° 62, copie, 1/2 p. in-f°.

753. — *Baden, 28 messidor* [*16 juillet*]. — Barthélemy à Buchot. Violation de territoire commise sur la frontière de Neuchâtel par un huissier de Pontarlier.

Vol. 448, f° 133, original, 1 p. in-f°.
Vol. 447, f° 62 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

754. — *Baden, 28 messidor* [*16 juillet*]. — Barthélemy à Buchot. Requête de M. Scheuss, chancelier du canton d'Appenzell, en faveur de son concitoyen Jacques Tanner.

Vol. 447, f° 63, copie, 1/2 p. in-f°.

755. — *Paris, 28 messidor* [*16 juillet*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation de Jean Olivier.

Vol. 447, f° 81, copie, 1/3 p. in-f°.

756. — *Paris, 28 messidor* [*16 juillet*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation en faveur du citoyen Breitten-Landenberg.

Vol. 447, f° 81, copie, 2/3 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

757. — *Bâle, 28 messidor* [*16 juillet*]. — « Rien de plus lamentable que les nouvelles aristocratiques du cercle du Bas-Rhin. On s'étoit flatté, sur l'assertion des Autrichiens, de voir une suspension d'armes bientôt suivie de la paix; au lieu de cela Cobourg et Clerfayt en évacuant la Belgique transportent le théâtre de la guerre dans les Électorats ecclésiastiques, et la possibilité d'y tenir longtemps est au moins fort douteuse; les Anglois et les Hanovriens vont tâcher de couvrir la Hollande.

« On écrit d'Augsbourg que les peuples de Hongrie et de Bohême ont répondu négativement aux propositions de la cour de Vienne tendantes à en exiger tout pour le soutien de la guerre; ceux-là aussi distingueront bientôt l'intérêt du despote et le leur propre.....

« Le ministre autrichien Degelmann est arrivé; hier il a vu les chefs de l'État.

« On ne doute plus que les Polonois n'aient obtenu un avantage assez marquant sur les Prussiens et les Russes; nous l'apprenons de Berlin, de Dresde, etc.

« On tremble d'autant plus en Souabe que le paysan y est très irrité contre la tyrannie des Autrichiens; il n'est plus question en effet de l'armer contre nous, mais soit pour s'étourdir sur les dangers dont on est menacé, soit pour en imposer à ces mêmes paysans, on n'en répand pas moins que les généraux Tercy, Manfredini, Condé, avec trente mille hommes qu'ils rassemblent à Stolhoffen, se proposent de passer le Rhin : comme c'est écrit des lieux mêmes, j'ai cru devoir en instruire l'état-major du Haut-Rhin.

« Toutes les majestés britanniques ont été à Portsmouth, où elles ont répandu des *grâces* sur les équipages de la flotte. Il est à remarquer

1. Reçue le 1er thermidor [19 juillet].

que les vaisseaux pris au dernier combat avoient les pavillons anglois, tandis que le *Puissant* amené de Toulon avoit le pavillon blanc, parce qu'il n'est gardé qu'en dépôt.

« On croit que Portland et Windham, membres de la vieille opposition, vont entrer au ministère, ce dernier en place de Dundas. L'amiral Montagne se retire pour avoir manqué toutes ses croisières. »

Vol. 448, f° 137, original, 3 p. in-f°.

758. — *Bâle, 28 messidor* [*16 juillet*]. — Bacher à Buchot. Arrivée du nouveau ministre impérial Degelmann. Propagande révolutionnaire et agents secrets en Allemagne.

Vol. 448, f° 135, original, 4 p. in-f°.
Vol. 447, f° 65, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

759. — *Montbéliard, 29 messidor* [*16 juillet*]. — L'agent national près le district de Montbéliard, Pury, à Barthélemy. Crainte d'un rassemblement d'émigrés sur la frontière suisse.

Vol. 447, f° 72, copie, 1/4 p. in-f°.

760. — *Paris, 29 messidor* [*17 juillet*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamations en faveur des citoyens Gindroz, Bresson, Thorin, Lathanne et François-Henri-Gabriel-Emmanuel-Abraham Grand.

Vol. 447, f° 87, copie, 1/2 p. in-f°.

761. — *Paris, 29 messidor* [*17 juillet*]. — Buchot à Barthélemy. Communications avec Constantinople.

Vol. 447, f° 79, copie, 2/3 p. in-f°.

762. — *Paris, 29 messidor* [*17 juillet*]. — Buchot au Comité de Salut public. Réclamations des citoyens Thorin et Lathanne.

Vol. 448, f° 144, original, 1 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET [1]

763. — *Lausanne, 17 juillet*. — Faux passeports bernois. Contrefaçon des billets royaux qui circulent dans le Piémont. Le gouvernement de Berne a fait déclarer aux Savoyards émigrés qui se seraient engagés dans l'armée sarde qu'ils ne seraient plus admis à s'établir dans le Canton. « Les dernières lettres d'Espagne apprennent que le mécontentement du peuple y est au comble, que les vivres y ont doublé de prix... que le commerce est pour ainsi dire nul à Cadix...

1. Reçu le 11 thermidor [29 juillet].

qu'il y a eu une insurrection à Meguinenza... Celles d'Angleterre assurent que la persécution ministérielle ne fait qu'accroître le nombre des mécontents, que Pitt averti par ses espions qu'on en vouloit à sa vie, prend dans son intérieur infiniment de précautions, que les actions de la banque de 3 p. 100 sont tombées à 70, le dividende non compris. Celles de Hollande annoncent que la terreur y règne, que l'argenterie et le numéraire s'y enfouissent, que les effets publics y baissent étonnamment, et que la cour du Stathouder est dans la consternation, qu'on ne sait qu'y faire de l'immense quantité de Flamands, de Liégeois et d'émigrés françois qui se sauvent de la Belgique. Celles d'Italie disent que l'épouvante n'y est pas moindre qu'ailleurs, que les Potentats affectent de grands ménagements pour le peuple dans l'espérance qu'il se lèvera en masse, que l'archiduc Ferdinand, entre autres, a fait diminuer les denrées de moitié dans le Milanois, qu'il caresse beaucoup la classe laborieuse et indigente, se montre très accessible et tâche d'opposer l'esprit des campagnes à celui des villes dont il se défie. On prétend que cette politique lui a réussi, et que les habitants du Milanois annoncent beaucoup d'affection pour leur gouverneur. Les lettres particulières de Piémont disent que le roi de Sardaigne vient d'être déclaré généralissime des troupes combinées d'Italie, que cette éminente dignité lui a été assurée par un superbe diplôme impérial, à la requête des membres du congrès de Milan ; que de compte fait il y a eu 287 démissions d'officiers données depuis l'ouverture de la campagne... que les emprisonnements diminuent, qu'on a arrêté dernièrement un gentilhomme de Verceil chez qui on a surpris une correspondance établie avec les généraux de l'armée françoise...... » Les assignats continuent à perdre 70 p. 100.

Vol. 448, f° 139, original, 4 p. in-f°.
Vol. 447, f° 78 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

764. — *Besançon, 29 messidor* [*17 juillet*]. — Le représentant du peuple Lejeune à Barthélemy. Émigrés. Projet de soulèvement du Jura.

Vol. 447, f° 84 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

765. — *Paris, 29 messidor* [*17 juillet*]. — La Commission du commerce et approvisionnements de la République à Barthélemy. Achats de bestiaux.

Vol. 447, f° 90, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

BACHER A BUCHOT [1]

766. — *Bâle, 30 messidor* [*18 juillet*]. — « La déclaration ci-jointe que l'Empereur vient de faire faire à la diète de Ratisbonne par laquelle

1. Reçue le 4 thermidor [22 juillet].

il accuse les Brabançons de félonie et les abandonne à leur malheureux sort, remplit tout le monde d'étonnement et d'indignation... Aussi les peuples de la Souabe, ainsi que tu le verras par le rapport ci-joint, sont-ils au moment de se montrer. Je leur ai fait passer des cocardes, en même temps que des traductions des productions révolutionnaires. Ceux de la Forêt-Noire sont déjà électrisés au point qu'ils ont envoyé une députation à Fribourg dans le Brisgau pour déclarer à la régence autrichienne que si le recrutement forcé continuoit chez eux, ils se soulèveroient contre une pareille tyrannie. J'ai déjà fait circuler dans le margraviat de Baden que l'Empereur après avoir épuisé ce pays d'hommes et de subsistances, ne le traiteroit pas mieux que le Brabant. Il a en effet déjà retiré la plupart de ses troupes de cette partie du Rhin qui est presque entièrement abandonnée à elle-même. Les cultivateurs du Margraviat désirent beaucoup obtenir l'assurance que leurs personnes et leurs propriétés seront sous la protection de la loyauté françoise, et nous pouvons compter dès lors qu'ils seront les premiers à nous faciliter le passage du Rhin. Je les entretiens dans la certitude qu'ils seront traités avec tous les ménagements auxquels ils doivent s'attendre d'une armée d'amis et de frères... Nous avons le plus grand intérêt à gagner le peuple du Margraviat et de la Forêt-Noire, pour nous ménager les moyens de nous porter sur le Danube..... »

Vol. 448, f° 145, original, 2 p. 1/2 in-f°.

767. — *Bâle, 30 messidor* [*18 juillet*]. — Bacher à Buchot. Réclamation des tanneurs de Bâle.

Vol. 448, f° 147, original, 2 p. 1/4 in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

POLITIQUE N° 335.

768. — *Baden, 1er thermidor* [*19 juillet*]. — Barthélemy donne divers détails sur ce qui s'est passé à la diète de Frauenfeld, notamment en ce qui concerne le transit. La France n'a qu'à se louer des dispositions qui y ont été manifestées.

La fin de la dépêche est relative aux pensions et aux réclamations qu'il a déjà transmises en faveur des Suisses Gemuseus et Lathanne.

Vol. 448, f° 149, original, 4 p. 2/3 in-f°.
Vol. 447, f° 67, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Baden, 1er thermidor* [*19 juillet*]. — Barthélemy à la Commission du commerce et approvisionnements de la République. Achats de bestiaux.

Vol. 447, f° 66 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

1. Reçue le 7 thermidor [25 juillet].

b. — *Coire, 15 juillet.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 447, f° 69 v°, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 448, f° 128, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

c. — *Coire, 5 juillet.* — Le congrès extraordinaire des trois Ligues grises à la Confédération helvétique. Même sujet.

Vol. 447, f° 69 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 448, f° 51, copie, 3 p. 1/4 in-f°.

769. — *Baden, 1er thermidor [19 juillet].* — Barthélemy à Buchot. Réclamation du gouvernement de Neuchâtel en faveur de Girardier.

Vol. 447, f° 70 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

770. — *Baden, 1er thermidor [19 juillet].* — Barthélemy au Comité des séquestres à Commune-Affranchie. Réclamation du citoyen Barbier, officier au ci-devant régiment de Sonnenberg.

Vol. 447, f° 70 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

771. — *Paris, 1er thermidor [19 juillet].* — Buchot à Barthélemy. Réclamations des négociants Usteri, Ott, Escher et Cie, de Zurich.

Vol. 447, f° 83, copie, 2/3 p. in-f°.

772. — *Paris, 1er thermidor [19 juillet].* — Buchot à Barthélemy. Mise en liberté sur parole du capitaine Samuel Arpeau.

Vol. 447, f° 91 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 22 messidor [10 juillet].* — La Commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre à la Commission des relations extérieures. Même sujet.

Vol. 447, f° 91 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

773. — *Besançon, 1er thermidor [19 juillet].* — Le président de l'administration du département du Doubs à Barthélemy. Accusé de réception de la lettre du 17 messidor qui a été remise au représentant du peuple Lejeune.

Vol. 447, f° 75, copie, 1/3 p. in-f°.

774. — *Quartier général de Landrecies, 1er thermidor [19 juillet].* — Le général Schérer, commandant le camp devant le Quesnoi, à Barthélemy. Il demande des nouvelles des citoyens Bacher et Bruat auxquels il a écrit sans recevoir de réponse.

« J'ai pris Landrecies le 28. J'ai fait investir hier le Quesnoi et demain ou après j'espère ouvrir la tranchée devant cette place qui, à ce que j'espère, sera bientôt rendue à la République. »

Vol. 447, f° 86 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

775. — *Genève, 1er-3 thermidor [19-21 juillet].* — Soulavie à Barthélemy. Insurrection à Genève.

Vol. 447, f° 81 v°, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

Pièce jointe. — Arrêté du comité révolutionnaire de Genève.

Vol. 447, f° 82 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

776. — *Paris, 2 thermidor [20 juillet].* — Buchot à Barthélemy relativement à Jean-François Mairat, de Saint-Imier en Erguel, prévenu de fabrication de faux assignats.

Vol. 447, f° 116, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — Note de l'administration du département du Mont-Terrible sur le même sujet.

Vol. 447, f° 116 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

777. — *Paris, 2 thermidor [20 juillet].* — Buchot à Barthélemy. Échantillons de poudre.

Vol. 447, f° 83 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

778. — *Paris, 2 thermidor [20 juillet].* — Les commissaires de la Trésorerie nationale à Barthélemy. Pensions militaires.

Vol. 447, f° 92, copie, 1/2 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

779. — *Bâle, 2 thermidor [20 juillet].* — « Le même conseiller du margrave de Bade de qui j'ai appris l'affaire des généraux Kaunitz et Schröder, mande qu'ils ont été décapités et que Wurmser est aux fers; il me paroît surprenant que les papiers publics d'Allemagne n'en aient rien dit.

« Il y a demain ici une assemblée de négociants pour délibérer sur l'expédition des marchandises qu'on est dans l'usage d'envoyer aux foires de Francfort : on craint que celle de septembre ne soit troublée, et les lettres des marchands de cette ville ne sont pas rassurantes, car ils engagent à tirer à vue sur eux, en même temps qu'ils envoient au cœur de l'Allemagne ce qu'ils ont de plus précieux.

« Les habitants de l'État de Bade ont reçu de leur prince l'invitation de faire un bon accueil aux François s'ils entroient dans son territoire; ils y étoient déjà disposés par les continuelles vexations des Autri-

1. Reçue le 7 thermidor [25 juillet].

chiens. Ceux d'entre eux que la liberté peut effrayer transportent leurs effets en Suisse ou dans les montagnes de Souabe.

« D'après tous les rapports, notre entrée en Allemagne doit y produire une grande crise; le peuple y est las de l'obéissance passive, et les triomphes de la République lui permettent de le témoigner. On parle beaucoup des mouvements qu'il y a dans la Hesse sans en connoître les détails, mais on sait que le landgrave de Cassel a rappelé, pour les arrêter, partie des troupes qu'il avoit outre-Rhin.

« Le bruit s'est répandu que la Russie a déclaré la guerre à la Suède et au Danemark.

« Pitt, en véritable serpent, vient de se replier sur lui-même, en se fortifiant des plus anti-républicains du parti des wighs, tels que Portland, Fitz-William, et Windham. Ceux-ci sont attachés à la pairie autant que l'autre à sa place de ministre, et leur union est fondée sur le désir de parer à la catastrophe dont ils sont menacés, ainsi que leurs pareils, lorsque nous envahirons la Hollande; le gouvernement françois n'ignore pas que c'est par Amsterdam qu'on peut frapper Londres le plus sensiblement.....

« Dans le nombre des François persécutés par les Russes et desquels je t'ai parlé, Citoyen commissaire, en date du 18 messidor, il en est deux, les citoyens Deligne et Marion, qui sont nantis de témoignages de ce qu'ils ont fait pour la révolution de Pologne. Ils ont adressé un mémoire au Comité de Salut public en date du 10 prairial, et ils assurent avoir des objets d'une importance majeure à lui communiquer. Forcé quelquefois à m'occuper de choses qui ne me concernent pas, qu'il me soit permis cette fois de réclamer pour eux une décision; leur situation ici est fort gênée; ils montrent tant d'ardeur pour la liberté, qu'on ne peut que s'intéresser à leur sort. Leur projet est de retourner en Pologne, où ils sont demandés suivant les lettres qu'on leur écrit; mais la voie directe leur est interdite en ce moment. »

Vol. 448, f° 153, original, 4 p. in-f°.

BACHER A BUCHOT [1]

780. — *Bâle, 2 thermidor* [*20 juillet*]. — Progrès de l'esprit révolutionnaire en Allemagne. Les gazettes allemandes ne dissimulent plus l'état déplorable dans lequel se trouve l'armée du Nord. On a annoncé pour la seconde fois la fausse nouvelle d'un coup d'État en France et de la proclamation de Louis XVII. Mésintelligence entre les généraux des puissances coalisées. Le quartier général de la division du Haut-Rhin va être transféré de Bourglibre près de Huningue à Ottmarsheim.

1. Reçue le 6 thermidor [24 juillet].

Les officiers autrichiens qui sont dans le margraviat de Baden... ainsi que les soldats... attendent en tremblant les François et se mettroient à fuir grand train à leur approche, parce qu'ils savent qu'ils ne peuvent compter sur les gens du pays. »

Vol. 448, f° 155, original, 3 p. in-f°.

781. — *Baden, 3 thermidor* [*21 juillet*]. — Barthélemy à Buchot relativement à Nicolas Moosbrugger, du canton de Fribourg.

Vol. 447, f° 71, copie, 1/2 in-f°.

782. — *Baden, 3 thermidor* [*21 juillet*]. — Barthélemy à la municipalité de Belfort. Même sujet.

Vol. 447, f° 71, copie, 1/3 p. in-f°.

783. — *Baden, 3 thermidor* [*21 juillet*]. — Barthélemy à Buchot, en faveur des nommés Jean-Conrad Hoffmann et Abram-Henry Vaucher.

Vol. 447, f° 71, copie, 1/2 p. in-f°.

784. — *Baden, 3 thermidor* [*21 juillet*]. — Barthélemy au citoyen Lejeune, représentant du peuple dans les départements du Doubs et du Jura. Même sujet. Prêtres déportés.

Vol. 447, f° 71 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

785. — *Baden, 3 thermidor* [*21 juillet*]. — Barthélemy à l'agent national du district de Montbéliard, Pury. « Il n'y a point à craindre de rassemblements d'émigrés en Suisse. »

Vol. 447, f° 72, copie, 1/3 p. in-f°.

786. — *Baden, 3 thermidor* [*21 juillet*]. — Barthélemy à Buchot. Envoi d'une lettre de Helfflinger relative au citoyen Venet[1].

Vol. 447, f° 70 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

787. — *Paris, 3 thermidor* [*21 juillet*]. — Buchot à Barthélemy, relativement au prisonnier de guerre Soutermeister.

Vol. 447, f° 92 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

788. — *Paris, 3 thermidor* [*21 juillet*]. — Colchen à Barthélemy relativement aux citoyens Wyttembach, Meyer, de l'armée des Pyrénées-Orientales, Travers, capitaine au ci-devant régiment de Diesbach, et Salis Tagstein.

Vol. 447, f° 93 v°, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

1. Cette pièce manque.

789. — *Bienne, 21 juillet.* — Le bourgmestre de Bienne, Moser, à Barthélemy. Émigrés.

Vol. 447, f° 75, copie, 3/4 p. in-f°.

790. — *Francfort, 3 thermidor* [*21 juillet*]. — Lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Consternation de la ville de Francfort; les habitants font partir leurs effets. Les habitants de la campagne au contraire attendent les Français avec confiance. Un édit de l'Empereur défend toute communication avec la France.

Vol. 448, f° 157, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

791. — *Baden, 3 thermidor* [*21 juillet*]. — Jeanneret à Bacher. Détails sur sa mission.

Vol. 448, f° 158, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

792. — *Paris, 4 thermidor* [*22 juillet*]. — Buchot à Barthélemy relativement au capitaine Arpeau.

Vol. 447, f° 92 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

793. — *Paris, 4 thermidor* [*22 juillet*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation des citoyens Zeerleder et autres négociants suisses.

Vol. 447, f° 115, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 28 messidor* [*16 juillet*]. — La Commission du commerce et approvisionnements de la République au Commissaire des relations extérieures. Même sujet.

Vol. 447, f° 115, copie, 2/3 p. in-f°.

LES OFFICIERS FRANÇAIS PRISONNIERS DE GUERRE A MAYENCE
A BARTHÉLEMY

794. — *Mayence, 4 thermidor* [*22 juillet*]. — « Toute communication venant de l'ennemi étant interrompue avec nos armées, nous avons jugé qu'il falloit nous adresser à toi pour faire connoître aux représentants du peuple françois près des armées et à la Convention nationale, qui seule a le droit de peser dans sa sagesse les intérêts du grand peuple qu'elle représente, les ouvertures qui nous ont été faites par un officier prussien de la part du ministre de cette nation résidant ici, et du commandant en chef des armées prussiennes, Möllendorff. Ouvertures de paix.

« La lettre de l'officier prussien que nous te remettons t'indiquera le premier motif de sa démarche : il nous a dit verbalement beaucoup d'autres choses. Mais nous lui avons observé que n'ayant aucune mission, que les hasards de la guerre nous ayant mis entre les mains des

Prussiens, nous ne pouvions que faire connoître à notre nation leurs intentions, sans nous immiscer en rien dans les résultats.

« C'est ce que nous faisons aujourd'hui par ton organe, et nous ne pouvions point nous adresser à personne qui serve sa patrie avec plus de zèle et de patriotisme que toi.

« Les Prussiens veulent entamer une négociation avec la France; alors qu'ils connoîtront ses intentions à ce sujet, ils enverront un délégué dans le lieu qui sera convenu et, jusqu'à la finale conclusion, ils demandent que leur démarche soit ignorée.

« Voilà, Citoyen, ce que nous avons cru devoir faire connoître, parce que nous ne laissons échapper aucune occasion de servir notre patrie. Dans quelque lieu que nous nous trouvions, dans toutes les circonstances, nous ne cesserons point de faire des vœux pour elle, et de soupirer après l'heureuse époque qui nous rendra au poste de l'honneur.

« Salut et amitié. »

Signé à l'original : BERGERON, adjudant général; FALZUE, chef d'escadron; LA BOISSIÈRE, général de brigade; SOL, capitaine aide de camp; FERVEUR, chef de brigade d'artillerie volante, et PLAUZONNE, capitaine aide de camp.

« P.-S. — Ce qui nous a été dit verbalement nous paroît assez intéressant pour exiger qu'un de nous obtienne la permission des représentants du peuple pour se rendre auprès de toi. Cette proposition nous a déjà été faite, mais nous n'avons point voulu l'accepter sans y être autorisés par notre nation.

« La difficulté qui a existé pour opérer l'échange des prisonniers sera levée.

« Pour [1] éviter la publicité que pourroit donner le courrier, le Ministre désireroit que la réponse des représentants du Peuple fût envoyée par un trompette. »

Vol. 448, f° 162, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

Pièce jointe. — Mayence, 4 thermidor [*22 juillet*]. — « Je peux dire officiellement au général françois La Boissière et au colonel Ferveur que le commandant en chef des armées prussiennes, Son Excellence le feld-maréchal de Möllendorff, souhaite l'échange des prisonniers des deux nations, et y fera tout ce qui ne le compromettra pas lui-même, ou sera contraire à l'intérêt de sa Cour. Le pied sur lequel on traitera sur cela se pourra fixer au mieux ayant commencé les négociations.

« On espère qu'une chose commune aux intérêts de deux nations si éclairées n'aura de grandes difficultés de part et d'autre. *Signé à l'original :* KNESEBECK, lieutenant du régiment Duc de Brunswic. »

Vol. 448, f° 164, copie, 1/2 p. in-f°.

1. Écrit d'une autre main.

795. — *Bâle, 4 thermidor [22 juillet].* — Bacher à Buchot. Transit et approvisionnements. Recommandation en faveur du citoyen Ristelhueber, contrôleur de la douane nationale à Bourglibre.

Vol. 448, f° 159, original, 3 p. 1/4 in-f°.
Vol. 447, f° 72, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièce jointe. — « Aperçu des dispositions actuelles de quelques États de la Suisse envers la République françoise relativement au transit, à l'échange des marchandises de luxe et à celui du vin des départements du Haut-Rhin, du Doubs et du Jura contre des denrées ou marchandises de première nécessité. » [Par BACHER.]

Vol. 447, f° 72 v°, copie, 4 p. 1/2 in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

796. — *Baden, 5 thermidor [23 juillet].* — Les séances de la Diète ont été calmes jusqu'à la fin. Il y a naturellement été question du transit et de l'achat des bestiaux. POLITIQUE N° 336.

« J'espère, dit l'Ambassadeur, que les dispositions que les habitants de la Souabe paroissent vouloir manifester nous tireront de tout embarras. Des lettres de cette frontière annoncent qu'ils sont prêts à exiger des autorités qui les régissent qu'elles leur accordent toutes facilités pour conduire et vendre leurs bestiaux en Suisse.

« Cette disposition indicative du sentiment et de la volonté de l'indépendance doit être désormais le partage de tous les peuples qui jusqu'ici ont obéi à l'Autriche. Ceux de la Souabe, prêts à secouer son joug, nous appellent par leurs vœux. Je suis persuadé que si nos troupes passent le Rhin, elles seront accueillies avec beaucoup de cordialité et d'affection. L'admirable discipline qu'elles observent dans la Belgique rehausse singulièrement l'éclat des vertus républicaines et donne une force immense à la confiance publique.

« L'esprit de découragement paroît être à son comble à la Cour autrichienne. Un habitant du canton de Fribourg, bon patriote, qui a demeuré un grand nombre d'années à Vienne et que j'y ai connu autrefois, vient de rentrer en Suisse. Les nouvelles de la Flandre étoient arrivées à Vienne avant qu'il n'en partît. Il n'y avoit qu'un cri pour demander la paix, pour admettre, avec l'impossibilité de continuer la guerre, celle de conserver les Pays-Bas. Tout le monde se réunit à solliciter pour qu'on les abandonne et à déplorer qu'on n'ait pas pris ce parti beaucoup plus tôt, au lieu de se livrer à la guerre la plus désas-

1. Reçue le 11 thermidor [29 juillet].

treuse pour les tyrans autrichiens. L'Empereur doit avoir donné ordre à Cobourg de se replier et de se tenir absolument sur la défensive.

« D'un autre côté la division se met de plus en plus parmi les alliés. On vient de me montrer une lettre de Bruxelles dans laquelle je lis ces mots :

« On me raconte une infinité de faits particuliers et de circonstances « où les républicains et les Autrichiens se piquent de procédés qui ne « s'accordent pas avec l'animosité et l'acharnement avec lesquels ils se « battoient ci-devant. Les Anglois et les Hollandois murmurent beau- « coup. On prétend que le duc d'Yorck a dit au général Clairfayt qu'il « ne feroit point sa retraite, qu'il se f... d'eux, qu'il étoit las d'être la « dupe des généraux autrichiens. »

« En même temps les lettres de Londres, m'a dit hier un voyageur suisse, ne dissimulent plus que tout le pays est à la veille d'une subversion totale.

« Le nouveau ministre autrichien en Suisse va arriver à son poste à une époque très brillante pour les intérêts du gouvernement qu'il sert. Fitz Gérald, dégoûté, ose à peine se montrer à Berne. Il a pris le parti de faire des courses en Suisse. Un courrier venant de Londres pour lui a passé ici avant-hier, allant le chercher dans le canton de Zurich où il espéroit le rencontrer.

« Au milieu de toutes ces circonstances, le Corps helvétique a bien à s'applaudir d'avoir tenu, dans les époques qui les ont précédées, une conduite sage..... »

Barthélemy entre ensuite dans divers détails relatifs aux faux assignats, aux prêtres déportés et aux Anglais Vaughan et Stone.

« Le citoyen Noël m'écrit en date du 24 messidor :

« Je m'empresse de t'apprendre que Venise tient plus que jamais à sa « neutralité, du moins si l'on en peut juger par le ton très positif de ses « réponses à nos dernières notes. Nous voilà donc très rassurés de ce « côté. Malheureusement cela n'a pas été accompagné de l'élargisse- « ment de l'infortuné Apostoli, qui ne nous a rendu d'autres services « que de venir quelquefois partager notre solitude et de recevoir nos « paquets avec la permission par écrit du gouvernement. »

« Il finit par m'inviter, si j'ai quelque chose à écrire à la légation, à tenter un petit envoi, mais bien mince, sous le couvert d'un banquier dont il me marque le nom. »

Vol. 448, f° 165, original, 6 p. 1/2 in-f°.
Vol. 447, f° 75 v°, copie, 2 p. 1/3 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *A la campagne, près de Zurich, 20 juillet.* — L'ancien trésorier Wyss à Barthélemy. Pensions militaires. Diète de Frauenfeld.

Vol. 447, f° 77, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 448, f° 152, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. c.— *Lausanne, 14 et 17 juillet.*— Bulletins de Venet[1].

797. — *Baden, 5 thermidor [23 juillet].* — Barthélemy à Buchot relativement à l'agent secret Pfeiffenbring.

Vol. 447, f° 79, copie, 1/4 p. in-f°.

798. — *Baden, 5 thermidor [23 juillet]*[2]. — Barthélemy à Buchot. Communications avec Constantinople.

Vol. 448, f° 169, original, 3 p. 1/4 in-f°.
Vol. 447, f° 79 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

799. — *Baden, 5 thermidor [23 juillet].* — Barthélemy à Buchot. Réclamation en faveur de Daniel-Henri Scherer, bourgeois de Saint-Gall.

Vol. 447, f° 80, copie, 1/3 p. in-f°.

800. — *Baden, 5 thermidor [23 juillet].* — Barthélemy à Buchot. Réclamation du citoyen Luxbourg.

Vol. 447, f° 80, copie, 1/4 p. in-f°.

801. — *Baden, 5 thermidor [23 juillet].* — Barthélemy à Buchot. Pensions militaires.

Vol. 447, f° 80 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

802. — *Baden, 5 thermidor [23 juillet].* — Barthélemy aux commissaires de la Trésorerie nationale. Même sujet.

Vol. 447, f° 80 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

803. — *Paris, 5 thermidor [23 juillet].* — Buchot à Barthélemy. Achats de poudre en Valais.

Vol. 447, f° 93, copie, 1/2 p. in-f°.

804. — *Paris, 5 thermidor [23 juillet].* — Buchot au Comité de Salut public. Rentes viagères et créances des habitants de Zurich. Buchot prie le Comité de bien accueillir Schweizer.

Vol. 448, f° 178, original, 2 p. 1/4 in-f°.

805. — *Paris, 5 thermidor [23 juillet].* — Bacher au Comité de Salut public. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 448, f° 175, original, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièce jointe. — Mémoire présenté à la Diète helvétique au nom des anciennes compagnies des Cent-Suisses.

Vol. 448, f° 176, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

1. Voir ces pièces à leur ordre chronologique.
2. Reçue le 10 thermidor [28 juillet].

806. — *Genève, 5 thermidor* [*23 juillet*]. — Soulavie à Barthélemy. Révolution de Genève.

Vol. 447, f° 86, copie, 1/2 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET [1]

807. — *Lausanne, 23 juillet*. — Nouveaux rassemblements fanatiques dans les bois de Noirmont. Trévor est à Ouchy. D'après lui, les Français sont très tranquilles en Piémont, et rien n'annonce des entreprises sérieuses pour cette campagne; les troupes autrichiennes s'élèvent à 32 000 hommes, et il existe encore en Lombardie 10 000 fantassins prêts à marcher; les Français ont donc en face d'eux 80 000 hommes. « Selon lui encore, l'entrée des François en Piémont a eu moins pour but d'y faire des progrès, que d'empêcher les Piémontois et les Autrichiens de faire de nouvelles tentatives pour réoccuper la Savoie et le comté de Nice. Il s'est exprimé avec une naïveté bien peu diplomatique sur le compte du ministre Galieri, l'a peint comme un homme de mauvaise foi et ayant des principes suspects, qui étoit cause de la division qui avoit régné longtemps entre le prince de Piémont et son père, de celle qui régnoit encore entre les troupes autrichiennes et piémontoises, et de l'autorité révoltante que les premières s'arrogeoient dans le pays... Il a représenté le peuple piémontois comme un peuple faux et cruel, qui si la conspiration n'eût été découverte auroit immolé sans répugnance les nobles et les prêtres... M. Trévor a raconté dans une autre occasion que les prêtres piémontois étoient une détestable engeance; que dans ce moment ils fanatisoient la campagne et prêchoient la croisade, tandis qu'à l'époqne où les prêtres savoyards se sont réfugiés en Piémont... ces réfractaires ont été traités de la manière la plus dure par leurs hôtes, qui leur reprochoient journellement... d'avoir refusé le serment civique... que ces malheureux errent encore aujourd'hui dans les rues de Turin et des autres villes sans qu'aucun ecclésiastique ni aucun noble leur tende une main secourable. M. Trévor n'a fait jusqu'à présent aucun accueil aux émigrés... il a même reçu assez fraîchement l'agent de Maistre... On devine qu'il désaprouve l'enragerie de Pitt, et qu'il eût été d'avis que l'Angleterre se bornât à une guerre de mer. » Le dernier mouvement populaire qui a eu lieu à Genève le 19 a été vu de mauvais œil à Berne. Au moment où ce bulletin va partir ce mouvement prend une tournure grave et forte. La régence de Fribourg commence à laisser pénétrer dans le lieu de ses assemblées quelques rayons de la lumière philosophique; les communautés religieuses vont être soumises à l'inspection des magis-

1. Reçu le 19 thermidor [6 août].

trats. Les émigrés d'ancienne date viennent d'obtenir du gouvernement de Berne une prolongation de séjour. Faux assignats. Chimères des émigrés. Bonnes relations des Vaudois et du district de Thonon. Passeports accordés aux prêtres émigrés dans certains Cantons. Projet d'un entrepôt à Bouverey, pour les marchandises venant d'Italie.

Vol. 448, f° 171, original, 8 p. in-f°.
Vol. 447, f° 97 v°, copie, 4 p. 1/3 in-f°.

808. — *Paris, 6 thermidor* [*24 juillet*]. — Buchot à Bacher. Propagande par la traduction en allemand des productions révolutionnaires.

Vol. 448, f° 186, minute, 1 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

809. — *Bâle, 6 thermidor* [*24 juillet*]. — L'agent autrichien Degelmann, au contraire de ses prédécesseurs Buol et Tassara, use de la plus grande urbanité à l'égard des Suisses et réussit à gagner leur affection. Mauvais procédés des magistrats suisses à l'égard des Français, malgré la neutralité officielle. Les émigrés, à Bâle même, jouent à la baisse sur les assignats. « Le roi de Prusse demande fortement à Ratisbonne le remboursement des frais du siège de Mayence, quoique ce soient la Hollande et Francfort qui les aient faits. Son traité de subsides avec l'Angleterre devient une affaire assez grave pour Pitt, qui est, dit-on, très affoibli par l'entrée de Portland et de Wyndham au Ministère. » Le mot liberté a été acclamé au théâtre, à Leipzig.

Vol. 448, f° 181, original, 3 p. 1/2 in-f°.

810. — *Genève, 6 thermidor* [*24 juillet*]. — Soulavie à Barthélemy. Affaires de Genève.

Vol. 447, f° 100 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

811. — *S. l., 24 juillet.* — « Rapport sur la disposition des esprits dans une partie de l'Autriche antérieure et de la Souabe. »

Vol. 448, f° 183, original, 4 p. 1/4 in-f°.

812. — *Baden, 7 thermidor* [*25 juillet*]. — Barthélemy à Buchot relativement à Jean-Georges Scherb, de Zurich; Frédéric-Henri Vomrath, bourgeois de Coppet, et Ducoster, du pays de Vaud.

Vol. 447, f° 83 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

813. — *Bâle, 7 thermidor* [*25 juillet*]. — Bacher à Buchot. Envoi de pièces.

Vol. 448, f° 187, original, 1/4 p. in-f°.

1. Reçue le 11 thermidor [29 juillet].

814. — *A la campagne, près de Zurich, 25 juillet.* — L'ancien trésorier de la ville de Zurich, Wyss, à Barthélemy. Pensions. Faux assignats. Émigrés. Affaires des Grisons.

Vol. 447, f° 99 v°, copie, 1 p. in-f°.

815. — *Zurich, 25 juillet.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Transit. Relations entre la Suisse et l'Empire. Affaires des Grisons.

Vol. 448, f° 188, copie, 1 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

POLITIQUE N° 337.

816. — *Baden, 8 thermidor* [*26 juillet*]. — Barthélemy annonce les pièces jointes à sa dépêche.

« Les lettres de Berne font mention des événements qui sont survenus à Genève, mais ne disent pas encore de quelle manière ce Canton les envisage. Les deux premiers États helvétiques s'intéressent toujours beaucoup à l'indépendance de cette République. Je doute cependant qu'ils se pressent d'intervenir dans ses mouvements intérieurs.....

« La terreur est extrême à Francfort comme dans toute l'Allemagne. Les négociants suisses sont prévenus par leurs correspondants de Francfort qu'ils doivent suspendre toute transaction de commerce. »

Vol. 448, f° 192, original, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 447, f° 83 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — Extrait du recès de la diète de Frauenfeld.

Vol. 448, f° 193, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

b. — *Frauenfeld, 17 juillet.* — Lenoir, ancien lieutenant de police à Paris, à un émigré demeurant à Fribourg. Il ne comprend rien aux événements qui se passent. Il ne fait aucun fond sur les Suisses.

Vol. 448, f° 141, copie, 5 p. 1/3 in-f°.

c. — *Coire, 22 juillet.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 447, f° 84, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 448, f° 161, copie, 2/3 p. in-f°.

817. — *Baden, 8 thermidor* [*26 juillet*]. — Barthélemy au représentant du peuple Lejeune. Diète de Frauenfeld. Émigrés.

Vol. 447, f° 84 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1. Reçue le 13 thermidor [31 juillet].

818. — *Baden, 8 thermidor [26 juillet]*. — Barthélemy à la municipalité de Commune-Affranchie. Faux assignats. Passeports.

Vol. 447, f° 85 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

819. — *Paris, 8 thermidor [26 juillet]*. — Buchot à Barthélemy relativement à M. de Salis Tagstein.

Vol. 447, f° 106 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

820. — *Paris, 8 thermidor [26 juillet]*. — Buchot à Barthélemy. Faux assignats destinés à Commune-Affranchie.

Vol. 447, f° 116 v°, copie, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 28 messidor [16 juillet]*. — La commission des Revenus nationaux au commissaire des Relations extérieures. Même sujet.

Vol. 447, f° 117, copie, 1/2 p. in-f°.

821. — *Paris, 8 thermidor [26 juillet]*. — Buchot à Barthélemy, relativement à Fauche fils, de Neuchâtel, soupçonné de fabriquer de faux assignats.

Vol. 447, f° 113 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

822. — *Paris, 8 thermidor [26 juillet]*. — Buchot au Comité de Salut public. Prétendu rassemblement d'émigrés sur la frontière. Nécessité de détruire les retranchements et redoutes élevés du côté de la Suisse, pour maintenir la bonne harmonie avec elle.

Vol. 448, f° 196, original, 1 p. 3/4 in-f°.

823. — *Bâle, 8 thermidor [26 juillet]*. — Bacher à Buchot. Faux assignats.

Vol. 448, f° 197, original, 2 p. 1/2 in-f°.

824. — *Paris, 9 thermidor [27 juillet]*. — Buchot à Barthélemy. Eschmann n'a droit à aucune indemnité.

Vol. 447, f° 102 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

825. — *Paris, 9 thermidor [27 juillet]*. — Buchot à Barthélemy. Arrestation d'un bateau sur le lac de Genève.

Vol. 448, f° 203, minute, 1 p. 1/4 in-f°.

Vol. 447, f° 117, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Carouge, 22 messidor [10 juillet]*. — L'inspecteur des douanes à Carouge à la commission des Revenus nationaux. Même sujet.

Vol. 447, f° 117 v°, copie, 1 p. in-f°.

826. — « Proclamation de la Convention nationale au Peuple françois du 9 thermidor l'an deuxième de la République françoise une et indivisible. »

Vol. 447, f° 120, imprimé, 2 p. in-8°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

827. — *Baden, 10 thermidor* [*28 juillet*]. — « Je dois, Citoyen, accompagner de quelques détails le mémoire ci-joint de Redern.

« Redern est à la vérité né à Berlin, mais il paroît, d'après les considérations qu'il expose lui-même, qu'on ne peut voir en lui qu'un Saxon.

« Après avoir résidé à Madrid en qualité de ministre de Saxe, il passa un moment au service politique du tyran prussien. Je le vis arriver à Londres comme ministre de la cour de Berlin. Ce choix étoit très extraordinaire, car jamais Redern n'avoit par ses sentiments mérité une pareille confiance. Aussi il ne conserva pas longtemps son poste. J'ai très particulièrement connu Redern alors. J'ai eu par lui plus ou moins directement des avis fort utiles.

« Dès son arrivée à Londres, Redern témoigna hautement les sentiments les plus décidés pour la Révolution françoise. Jamais étonnement ne fut pareil au mien. Je ne pouvois concevoir comment le tyran prussien qui avoit de si grands torts envers nous, employoit un homme pénétré de principes aussi forts pour la liberté. Je ne concevois pas comment dans l'extrême intimité d'intérêt et de friponnerie qui unissoient les deux Cours, il étoit employé auprès d'un ministère et d'un despote qui avoient en horreur notre Révolution et qui cherchoient à la miner par les plus vils moyens de l'intrigue, de la perfidie et de la corruption. Redern étoit à chaque jour de Cour en contestation avec Georges. Celui-ci blâmoit toutes nos tentatives inspirées par l'amour de la liberté. Redern répliquoit à ses arguments avec autant de raison que de courage. Tous les ministres étrangers entendoient cette contestation; je l'ai toujours écoutée avec beaucoup d'attention et avec défiance dans le commencement; je me suis souvent demandé et j'ai souvent recherché si Redern ne jouoit pas de finesse et si d'accord au fond avec Georges, quelque sot calcul politique de sa part ou de la cour de Berlin ne l'engageoit pas à se montrer en opposition avec lui. Je ne

1. Reçue le 18 thermidor. — « Cit. Lemarchand. — Écrire à la Commission des revenus nationaux, lui envoyer copie du mémoire et de la lettre de l'Ambassadeur. La prier de faire part de son opinion, si elle étoit contraire à Redern, parce que la loi seroit formellement contraire à sa demande, le prévenir que par les motifs exposés par Barthélemy on demanderoit exception au Comité de Salut public. — 21 thermidor. »

parle pas ici de Redern après coup, je ne fais que répéter ce que j'ai mandé alors de Londres dans ma correspondance officielle.

« Redern prouva de plus en plus que ses principes étoient invariables. Il s'absenta de son poste en 1791. Il fut en France et mit toute sa fortune et celle de sa sœur qui est mariée en Danemarck au beau-frère du comte Bernstorff, ministre des affaires étrangères, dans des achats de terres qui avoient appartenu au clergé. Il revint ensuite à Londres où il devint l'objet de la risée des uns et de la fureur des autres. Certes, en se rapportant aux circonstances d'alors, il faut bien se dire que l'âme de Redern étoit douée d'un grand courage et d'une grande énergie pour braver à ce point tous les préjugés du gouvernement qu'il servoit et de celui auprès duquel il étoit accrédité.

« J'arrivai à Paris en 1792. Redern m'y fit parvenir quelques avis importants que je communiquai au Ministère des Affaires étrangères, en évitant seulement de le nommer ainsi qu'il l'avoit exigé.

« Le poste de Londres n'étoit plus tenable pour lui. Il se démit de sa place ou plutôt je crois qu'il fut rappelé trois ou quatre mois après.

« Depuis ce temps il a habité la Saxe, Hambourg et la Toscane, fuyant les pays soumis aux rois qu'il a en horreur. Il est venu depuis quelque temps en Suisse; il m'a remis le mémoire ci-joint que je te prie de mettre sous les yeux du Comité de Salut public.

« Connoissant la vérité des faits que je viens de t'exposer, ce seroit ce me semble un sujet d'affliction pour les amis de la liberté si Redern venoit à perdre sa fortune pour nous l'avoir confiée dans un temps où une multitude de lâches françois et d'étrangers faisoient sortir leurs capitaux de France [1]. »

Vol. 448, f° 204, original, 3 p. in-f°.
Vol. 447, f° 87, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

828. — *Baden, 10 thermidor* [*28 juillet*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation du citoyen Dessiez, justicier de la ville de Nyon.

Vol. 447, f° 88, copie, 3/4 p. in-f°.

829. — *Baden, 10 thermidor* [*28 juillet*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation en faveur de Gabriel-Frédéric Martines, bourgeois de Lausanne.

Vol. 447, f° 88 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

830. — *Baden, 10 thermidor* [*28 juillet*]. — Barthélemy à Buchot au sujet des réclamations contenues dans les deux pièces jointes.

Vol. 447, f° 88 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1. Manque le mémoire de Redern.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 24 juillet.* — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Réclamation en faveur de la famille de Ligertz ou de Gleresse.

Vol. 447, f° 89, copie, 2/3 p. in-f°.

b. — *Moutier, 24 juillet.* — Les président et conseil de la prévôté de Moutier Grandval à Barthélemy. Réclamations en faveur de Guillaume Perrinat, bourgeois de Courendelin, de Vernier Sauvain, du même lieu, et du secrétaire Briselance.

Vol. 447, f° 89, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

831. — *Baden, 10 thermidor* [*28 juillet*]. — Barthélemy aux administrateurs du département du Mont-Terrible. Même sujet.

Vol. 447, f° 90, copie, 3/4 p. in-f°.

832. — *Baden, 10 thermidor* [*28 juillet*]. — Barthélemy à Buchot. Pension du général Hartmannis.

Vol. 448, f° 206, original, 2 p. 3/4 in-f°.

833. — *Baden, 10 thermidor* [*28 juillet*]. — Barthélemy à la Commission du commerce et approvisionnements de la République. Achats de bestiaux.

Vol. 447, f° 91, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 448, f° 212, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

834. — *Bâle, 10 thermidor* [*28 juillet*] [1]. — Bacher à Buchot. Arrivée et premières démarches du nouveau ministre impérial Degelmann.

« Un courrier extraordinaire dépêché dans ce moment du quartier général de l'armée du Bas-Rhin annonce que les Autrichiens doivent faire une tentative de passage du Rhin, sans qu'on sache jusqu'ici le point sur lequel elle sera dirigée..... »

Vol. 448, f° 210, original, 3 p. 1/4 in-f°.
Vol. 447, f° 93, copie, 1 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [2]

835. — *Bâle, 10 thermidor* [*28 juillet*]. — « Le 10 juillet (22 messidor) a fini la session du Parlement anglois.

« Le même jour le ministre, interpellé par Sheridan : 1° sur l'objet précis de la guerre; 2° si le roi de Prusse avoit reçu le subside; 3° sur

1. Cette pièce est datée par erreur du 9 thermidor [27 juillet] sur le vol. 447.
2. Reçue le 13 thermidor [31 juillet].

l'état des affaires avec l'Amérique, crut devoir et pouvoir se dispenser de répondre sur les deux derniers points.

« Quant au premier il nous fit la grâce de dire qu'il n'avoit pas l'intention de conquérir la France.

« Dans cette séance, Burke a donné sa démission et déclaré qu'il renonçoit aux affaires. Le discours de Georges III est fort consolant pour ses sujets : il conclut à la continuation de la guerre.

« On m'assure que les amis de la liberté que renferme la Grande-Bretagne se félicitent de la non-existence du plus vil de leurs parlements; ils espèrent que quelque circonstance favorable leur permettra de se réunir pour résister à l'oppression. On croit néanmoins que la suspension de l'*habeas corpus* aura de moins rigoureux effets, depuis que Pitt a résigné une partie de son influence en s'associant Portland et Windham. On redoute infiniment à Londres l'invasion de la Hollande.

« Les nouvelles de Pologne ne sont point bonnes. On dit que la position de Kosciusko en avant de Varsovie, n'est pas tenable; des lettres de Wezel en annonçoient déjà la prise, mais faussement d'ailleurs. La haine de la tyrannie ne fait que s'accroître chez les Polonois; l'habitant de la capitale a exigé le supplice de huit prisonniers d'Etat.

« Suivant les nouvelles de Constantinople du 10 juin, on doit croire à la guerre entre la Porte et la Russie. Le Reis-Effendi a répondu avec énergie au ton impératif du ministre russe.

« On attendoit ici le 7 le courrier de Francfort, pour délibérer sur l'envoi des marchandises à sa prochaine foire, mais le paquet n'arriva pas, égaré probablement par le trouble que répandent nos progrès; on croit le recevoir aujourd'hui et les Bâlois se décideront. Ils savent que plusieurs particuliers de Francfort, et des plus riches, ont déjà vidé le pays pour se retirer dans l'intérieur de l'Allemagne.

« Les Prussiens pressés vers Mayence demandoient du secours aux Autrichiens qui après bien des sollicitations leur envoyèrent cinq ou six régiments. On mande de Manheim que la haine des uns aux autres prend un caractère si sérieux qu'on a craint qu'ils ne se chargeassent d'armée à armée, l'officier étant encore plus envenimé que le soldat.

« La droite du Rhin vers le haut margraviat de Bade est absolument dépourvue de troupes. Rien ne pourroit s'opposer à notre passage, et ne jettât-on que dix mille hommes en Souabe on plongeroit l'Allemagne entière dans la confusion et le désordre.

« Ce corps, en s'assurant une retraite, nous rendroit l'avantage que nous avons perdu à la paix de 1748. Un travail de trois jours suffiroit pour fortifier l'ancienne tête de pont vis-à-vis de Huningue, dont les fondations existent en entier. Avec un pont dans cette partie, on assujettiroit l'ennemi à y laisser inactive une force considérable. Cette idée, je crois mérite d'occuper le gouvernement.

« Que si, par là, on craignoit d'offusquer les Suisses, je dirois que nous

pouvons toujours compter sur les bons : les autres seront nos mortels ennemis quoi qu'on fasse pour eux, à moins que de les accabler de titres, de cordons, de grades et de pensions. »

Vol. 448, f° 208, original, 3 p. 1/4 in-f°.

836. — *Saint-Maurice, 10 thermidor [28 juillet]*. — Helfflinger à Barthélemy. Pensions militaires. Affaires du Valais. Voyage de M. de Caamaño dans ce pays.

Vol. 447, f° 100 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

837. — *Baden, 11 thermidor [29 juillet]*. — Barthélemy aux Commissaires de la Trésorerie nationale. Pensions militaires.

Vol. 447, f° 92, copie, 2/3 p. in-f°.

838. — *Baden, 11 thermidor [29 juillet]*. — Jeanneret à Buchot. Faux assignats.

Vol. 448, f° 217, original, 1 p. 1/2 in-f°.

839. — *Nyon, 29 juillet*. — Lettre écrite à Barthélemy par M. Joly, Suisse, secrétaire de M. le comte de Woronzow, ministre de Russie en Angleterre. Joie qu'il a éprouvée en recevant la lettre de Barthélemy. Affaires de Genève.

Vol. 447, f° 101 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

BULLETIN DE VENET [1]

840. — *Lausanne, 29 juillet*. — Affaires de Genève. Détails relatifs à l'ex-général Montesquiou. Faux assignats. Les allées et venues des prêtres déportés dans le pays de Vaud deviennent chaque jour plus rares. « Les lettres d'Allemagne s'accordent à dire que la désunion augmente tous les jours, surtout vers le Rhin, entre les Autrichiens et les Prussiens, et que leurs généraux en sont à s'écrire des reproches et des injures.... Les nouvelles du Piémont sont à peu près nulles, les armées s'observent... la sainte croisade ne prospère en aucune façon... les Piémontais se flattent que si le mois d'août se passe sans événements, les Français craindront d'être surpris par l'arrière-saison, et seront contraints de se retirer par le mont Cenis. » Les assignats perdent 67 p. 100.

Vol. 448, f° 218, original, 6 p. in-4°.
Vol. 447, f° 109 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

1. Reçu le 26 thermidor [13 août].

841. — *Bâle, 29 juillet.* — Buxtorff, grand tribun de la République de Bâle, à Barthélemy. Réclamation en faveur de maisons de commerce suisses.

Vol. 448, f° 215, original, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — Lettre de commerçants suisses à Buxtorff. Même sujet.

Vol. 448, f° 216, original, 1 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

842. — *Baden, 12 thermidor* [*30 juillet*]. — Faux assignats. Faux passeports. Émigrés. Bonnes dispositions de Berne. Expulsion de Théodore de Lameth. Mise en liberté sur parole des officiers suisses Wyttembach et Soutermeister. Approvisionnements. Entraves mises par l'Autriche au commerce de la Suisse. Le duc de Saxe-Teschen ayant « demandé au sénat de Nuremberg d'une manière impérieuse et instante la grosse artillerie que cette ville possède dans son arsenal » a essuyé un refus. Affaires de Genève. Fitz Gérald est à Berne où sa femme vient d'accoucher. « Il faut que le départ de Caamaño de Lucerne pour se rendre en Valais ait fait bien peu de sensation : aucune lettre de Lucerne n'en fait mention. » POLITIQUE N° 338.

Vol. 448, f° 228, original, 7 p. 1/2 in-f°.
Vol. 447, f° 94, copie, 4 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 27 juillet.* — L'avoyer Steiger à Barthélemy. Faux assignats. Expulsion de Du Roveray et Théodore de Lameth. Émigrés. Mise en liberté sur parole des officiers Wyttembach et Soutermeister.

Vol. 447, f° 96 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 448, f° 201, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

b. — *Nyon, 25 juillet.* — Le bailli de Nyon au syndic de Genève Janot. Affaires de Genève.

Vol. 447, f° 100, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 448, f° 191, copie, 1 p. in-f°.

c. — Prétendu rapport de Saint-Just que l'on a fait circuler à la diète de Frauenfeld. — Manque.

843. — *Baden, 12 thermidor* [*30 juillet*]. — Barthélemy à Buchot. Il a fait remettre à Bacher une somme de 3000 livres pour ses frais d'établissement à Bâle.

Vol. 447, f° 101, copie, 1/2 p. in-f°.

1. Reçue le 18 thermidor [5 août].

844. — *Baden, 12 thermidor* [*30 juillet*]. — Barthélemy à Buchot, en faveur d'André Bidermann, de Winterthur, et de son frère, prisonniers à Paris.

Vol. 447, f° 101, copie, 1/4 p. in-f°.

845. — *Baden, 30 juillet.* — Barthélemy à l'avoyer Steiger. Faux assignats. Faux passeports. Arrestation de Théodore de Lameth. Émigrés. Affaires de Berne et de Genève.

Vol. 447, f° 97, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

846. — *Schaffouse, 12 thermidor* [*30 juillet*]. — Herrenberger, ci-devant maire de Schelestadt, à Buchot. Agents secrets de l'Autriche. Herrenberger défend Barthélemy et Bacher contre la calomnie. Nécessité de vivre en bonne intelligence avec la Suisse.

Vol. 448, f° 221, original, 2 p. in-f°.

Pièce jointe. — Rapport du 12 thermidor. État des esprits dans le Brisgau. Éloge de Barthélemy et de Bacher. Manœuvres d'un soi-disant neveu de Robespierre en Suisse.

Vol. 448, f° 223, original, 7 p. 1/4 in-f°.

BACHER A BUCHOT [1]

847. — *Bâle, 12 thermidor* [*30 juillet*]. — Bacher a rassuré le général Michaud au sujet d'un prétendu passage du Rhin par les Autrichiens. En réalité, Cobourg fait filer sa grosse artillerie sur Cologne et les Prussiens se préparent aussi à une retraite pour couvrir Wesel et la Westphalie. Mésintelligence des coalisés; disposition des peuples. Bacher communique quelques exemplaires de la traduction du rapport de Robespierre sur les idées religieuses et les fêtes nationales et d'autres traductions. Il communique une lettre de Francfort et une autre de Carlsruhe.

Vol. 448, f° 235, original, 2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Carlsruhe, 25 juillet.* — Lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Détails militaires.

Vol. 448, f° 189, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

848. — *Quartier général de Fouron-le-Comte, 30 juillet.* — Proclamation du prince de Saxe-Cobourg.

Vol. 448, f° 237, copie, 3 p. 1/4 in-f°.

1. Reçue le 15 thermidor [2 août].

849. — *Paris, 13 thermidor [31 juillet].* — Buchot à Barthélemy. Communications avec Constantinople.

Vol. 447, f° 130 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — Constantinople, 30 germinal [19 avril]. — Thainville, agent de la République, à Buchot. Même sujet.

Vol. 447, f° 130 v°, copie, 2 p. 1/3 in-f°.

850. — *Carlsruhe, 31 juillet.* — Lettre sans nom d'auteur adressée à Bacher. Détails d'intérêt militaire.

Vol. 448, f° 241, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

851. — *Paris, 14 thermidor [1er août].* — Buchot à Barthélemy. Destitution de l'agent secret Pfeiffenbring.

Vol. 447, f° 118, copie, 1/2 p. in-f°.

852. — *Paris, 14 thermidor [1er août].* — Buchot à Barthélemy, relativement à l'officier Goulet-Rugy.

Vol. 447, f° 111, copie, 1/3 p. in-f°.

853. — *Baden, 14 thermidor [1er août].* — Barthélemy à Buchot. Réclamation de la république de Saint-Gall en faveur de la maison Henri Schérer, établie à Commune-Affranchie.

Vol. 447, f° 102, copie, 1/2 p. in-f°.

854. — *Baden, 14 thermidor [1er août].* — Barthélemy aux représentants du peuple à Commune-Affranchie. Même sujet.

Vol. 447, f° 102, copie, 1/2 p. in-f°.

BACHER A BUCHOT [1]

855. — *Bâle, 14 thermidor [1er août].* — « Les États du duché de Wurtemberg qui sont assemblés dans ce moment s'occupent des moyens de proposer au cercle de Souabe l'adoption d'un système de neutralité; ils ont même déjà pressé le duc d'entamer à cet égard une négociation avec la République françoise... dans le cas où il ne voudroit pas s'y prêter de bonne grâce, il paroît que les États du pays sont décidés à entrer en négociation sans lui. Cette neutralité procureroit de grands avantages à la République, parce qu'elle faciliteroit infiniment le transit... Ce système, qui est conforme au droit public d'Allemagne, pourroit être successivement adopté par les électeurs de Saxe et de

1. Reçue le 21 thermidor [8 août].

Bavière, et ramener les princes d'Empire aux véritables principes de la Confédération germanique et du traité de Westphalie dont la France est la garante naturelle.... La liberté du commerce seroit rétablie.... Il nous seroit ensuite très aisé de faire circuler par nos émissaires que la République françoise n'a traité que pour la forme avec les souverains des États de l'Empire, qu'elle n'a en vue que de procurer aux peuples d'Allemagne la jouissance des douceurs de la paix, jusqu'à ce qu'elle puisse leur donner des marques encore plus particulières de sa bienveillance et de son affection. Ce moyen seroit très révolutionnaire et produiroit beaucoup d'effet en peu de temps. » Les Français arrêtés en Hollande sont traités avec plus d'égards depuis que les armées françaises approchent. Les patriotes hollandais conçoivent les plus grandes espérances, les mesures sont prises pour opérer une insurrection à la première occasion. « La conjuration du nouveau Cromwell, qui vient d'être découverte, » était concertée avec l'Autriche; ainsi s'explique un propos tenu par un agent de l'Empereur, mais « l'attitude fière et imposante de la Convention » a fait une forte impression sur les étrangers. Le roi de Prusse est ennuyé d'entretenir les prisonniers français, l'Empereur veut aussi entrer en pourparlers à ce sujet. « On assure positivement que l'électeur de Bavière se rend aux vœux des peuples du Palatinat, et qu'il va fermer Mannheim aux Autrichiens et demander à la France d'être traité comme prince de l'Empire neutre. Il faudroit, pour qu'on pût bien se fier à lui, qu'il donnât la ville de Mannheim en otage. » Détails d'intérêt militaire.

Vol. 448, f° 243, original, 7 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Francfort, 27 juillet.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire.

« J'ai vu hier une lettre de M. Krempf, de Stuttgard, datée du 23 juillet, par laquelle il me mande que les États du Wurtemberg, qui sont assemblés dans ce moment, ont appris que le duc de Wurtemberg avoit été sondé, il y a une année, sur ses dispositions à se rapprocher de la République françoise, et que si les princes d'Allemagne du second ordre et les États de l'Empire du troisième ordre vouloient se détacher de la coalition, qu'une démarche de leur part faite dans cet esprit ne manqueroit pas de trouver accès, que le duc avoit repoussé alors cette ouverture avec dédain.

« Il y a quelques jours que les États du Wurtemberg ont envoyé une députation au duc pour lui proposer d'entamer une négociation de neutralité avec la République françoise et lui faire entendre qu'il existoit une personne qui étoit en mesure de la suivre et de veiller aux intérêts du pays. Le duc répondit qu'il craignoit que, dans les circonstances actuelles, le gouvernement de la République françoise ne fût plus disposé à accueillir favorablement une pareille proposition et qu'il ne

pouvoit, d'ailleurs, se porter à une démarche de cette nature sans l'aveu de la Cour de Vienne. Les États du pays ont insisté de nouveau pour une négociation de ce genre par une seconde députation. Un membre des États fit entendre dans une conversation particulière à un de mes amis qu'il seroit très à désirer qu'on pût trouver un négociateur capable de suivre cette affaire. Sur quoi M. Krempf se rendit chez ce membre des États et lui fit offre de ses services, qui le remercia beaucoup et lui promit d'en faire usage, de même que de son nom et des relations qu'il pourroit avoir tant que cela seroit nécessaire.

« M. Krempf m'a dit qu'il savoit de bonne source que le duc de Wurtemberg ne pouvoit se refuser plus longtemps au vœu des États, et que, dans le cas contraire, les États paroissent disposés à entrer en négociation sans lui.

« Comme M. Krempf ne veut pas encore entrer en correspondance directe, il m'a chargé de tâcher de sonder M. Barthélemy pour savoir par son canal si le gouvernement de la République françoise seroit encore disposé à entrer en négociation et de faire répondre à une personne tierce une lettre qui seroit remise à M. Krempf et qui devoit être conçue à peu pris dans ces termes :

« Que la France vouloit bien ne pas s'arrêter à la conduite tenue par « les princes d'Allemagne ni se ressouvenir du dédain avec lequel le « duc de Wurtemberg avoit repoussé la neutralité en faveur des dis- « positions pacifiques des peuples de leurs pays, et qu'elle écouteroit « par cette considération les ouvertures qui pourroient être faites. « Qu'on avoit toujours su distinguer les habitants du Wurtemberg qui « ont manifesté dans toutes les occasions leur attachement à la nation « françoise en favorisant de tout leur pouvoir l'exportation des chevaux « et de toutes les denrées de première nécessité, de même qu'en facili- « tant aux prisonniers françois les moyens de retourner chez eux. « Qu'on n'ignoroit pas que si le peuple du Wurtemberg avoit été en- « traîné dans une guerre d'Empire c'étoit malgré lui, puisqu'il faisoit « dans ce moment tous ses efforts pour en voir la fin et se rapprocher « de la France par l'établissement de la neutralité. »

« Cette première ouverture devroit être faite en langue françoise et adressée à M. Krempf au nom de M. Barthélemy. »

Vol. 448, f° 199, copie, 3 p. in-f°.

b. — *Zurich, 12 thermidor* [*30 juillet*]. — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Désespoir des habitants de Francfort. Angoisses de ceux de Wurtemberg. L'affaire de Genève semble faire beaucoup d'impression. Les émigrés et les aristocrates en profitent pour calomnier le Comité de Salut public. On fait circuler de main en main un soi-disant discours de Saint-Just, intitulé : « Opinion de Saint-Just énoncée dans le Comité de Salut public le 11 mars, au sujet

des négociations avec les puissances neutres. » Les puissances neutres y sont traitées de la manière la plus révoltante.

Vol. 448, f° 239, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

856. — *Bâle, 14 thermidor* [*1er août*]. — « Les paquets de Hollande et d'Angleterre nous ont manqué ; on en est d'autant plus intrigué que ce qu'on a appris directement de ces pays satisfait peu nos ennemis.

« Il est question d'un nouveau soulèvement à Nottingham.

« De l'inquiétude que causoient nos progrès, à Londres, même avant la mi-juillet, ainsi que des plaintes qu'on y faisoit contre les Prussiens pour n'avoir point satisfait à leurs engagements, et contre les Autrichiens qu'on s'obstine à accuser de nous avoir livré les Pays-Bas par arrangement et au préjudice des intérêts de la Grande-Bretagne et de la Hollande : à ce sujet, je dois ajouter sur des avis certains, que la nation angloise commence à s'apercevoir que ses cent vaisseaux influeront peu dans une guerre du genre de celle-ci.

« Et enfin des divisions qui existent en Hollande, augmentées lorsque le conseil d'administration et la caisse militaire du duc d'Yorck sont entrées dans Rotterdam pour s'y réfugier. On s'attend à quelque chose de sinistre lorsqu'on proposera l'inondation qui, en ruinant le pays, pourroit seule arrêter la marche victorieuse des armées de la République.

« Le général Cobourg a ordonné la construction d'un pont sur le Rhin près de Cologne et cette démarche fait qu'on compte nous voir bientôt dans le Limbourg et à Cologne même. Les nouvelles de Vienne disant fort peu, ce silence peut nous porter à croire que l'Empereur n'en travaille qu'avec plus d'activité à faire usage de ses dernières ressources, car il sait que si, maîtres de la gauche du Rhin et disposant de la Hollande, nous mettons le pied au delà du fleuve il est perdu.

« Je crois remplir mon devoir en observant au gouvernement que l'Autriche, manquant d'argent par elle-même, ne manque pas de soldats, parce que ce qui lui obéit est le plus passif de l'Europe et le sera probablement jusqu'au temps où la liberté aura gagné ce qui l'avoisine; j'en conclus qu'il faut user largement de l'ascendant que nous avons sur elle et frapper sans lui donner le loisir de faire de nouveaux apprêts; avec une telle conduite nous remplissons l'attente de l'Allemagne en général, qui semble invoquer des libérateurs.

« Le Wurtemberg est toujours mal soumis.

« Les nouvelles d'Allemagne sont un peu moins désavantageuses aux

1. Reçue le 18 thermidor [5 août].

Polonois. On ne dit pas positivement que l'Autriche s'unisse à leurs ennemis; meme on n'y croit point.

« P.-S. — Les Bâlois remplacent la foire de Francfort par celle de Wurtzbourg. »

Vol. 448, f° 247, original, 3 p. in-f°.

857. — *Saint-Maurice, 14 thermidor* [*1er août*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais et de Genève. Pensions militaires. Poudres.

Vol. 447, f° 110 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

858. — *Paris, 14 thermidor* [*1er août*]. — La commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre à Barthélemy. Remboursement d'une somme d'argent avancée par Barthélemy à plusieurs officiers du 7e bataillon des Vosges.

Vol. 447, f° 116, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 2 thermidor* [*20 juillet*]. — Arrêté du Comité de Salut public. Même sujet.

Vol. 447, f° 116, copie, 1/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

859. — *Baden, 15 thermidor* [*2 août*]. — « Avant-hier, Citoyen, à huit heures du matin, peu d'instants après que le citoyen Guisendœrfer, bourgeois de Bâle, fut entré chez moi pour m'entretenir des intérêts des maisons suisses établies à Commune-Affranchie, on me remit un paquet dont le porteur, me dit-on, se promenoit dans mon jardin. Je l'ouvris à l'instant, j'y jetai rapidement les yeux; son contenu me frappa beaucoup. Il renfermoit deux pièces dont je joins ici copie. Je les envoyai tout de suite aux citoyens La Quiante et Marandet et leur fis dire de s'entretenir avec la personne qui les avoit apportées jusqu'à ce que je fusse libre. Ils le (*sic*) cherchèrent aussitôt sans le trouver et sans qu'on l'eût vu sortir de la maison. Cet homme n'a plus reparu depuis, et je n'ai pu obtenir à son sujet aucun éclaircissement, si ce n'est que celui de mes domestiques qui a reçu son paquet m'a dit qu'il étoit assez mal habillé. Son vêtement n'étoit point celui d'un militaire. Il avoit l'épée au côté. Il parloit allemand et assez mal françois. Je ne puis en aucune manière m'expliquer toute cette circonstance dont j'instruis aussi Bacher pour qu'il en prévienne soit le représentant du peuple près le département du Haut-Rhin, soit le général de l'armée de ce même département. » POLITIQUE N° 339.

1. Reçue le 21 thermidor [8 août].

L'avoyer de Fribourg, Werro. est mort. Son successeur se nomme Maillardoz.

« Le nouveau ministre autrichien, Degelmann, s'est rendu à Zurich pour remettre au Directoire helvétique ses lettres de créance.

« Toute la Suisse, mais surtout le canton de Berne sont extrêmement alarmés des suites que peuvent avoir les scènes qui viennent d'éclater à Genève. Je compte cependant que la douleur qu'en ressentent les deux premiers Cantons ne les portera à aucune démarche inconsidérée. On prétend que Berne, pour témoigner son mécontentement à Genève et la rappeler à une modération qui doit autant convenir à la France qu'à la Suisse, a la pensée de la menacer de lui refuser les vivres qu'elle a l'habitude de lui fournir. On ne peut pas se faire d'idée de la joie immodérée que les émigrés et les malveillants témoignent de l'événement qui vient d'avoir lieu à Genève, persuadés qu'il est de nature à en amener d'autres capables de diviser d'intérêts la France et la Suisse et de punir celle-ci du système qu'elle suit depuis le commencement de la guerre. »

Affaires des Grisons. Correspondance avec Jost.

Vol. 448, f° 251, original, 3 p. in-f°.
Vol. 447, f° 102 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Besançon, 8 thermidor* [*26 juillet*]. — Le représentant du peuple Lejeune à Barthélemy. Arrestation des deux citoyens dont l'ambassadeur parle dans sa lettre du 3. On a exagéré le nombre des prêtres qui se sont introduits dans le Jura.

Vol. 447, f° 103 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 448, f° 195, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — *Juillet* [1]. — Réponse de la Diète helvétique aux chefs des trois Ligues grises. Affaire des Grisons.

Vol. 447, f° 103 v°, copie, 1 p. 1/3 in-f°.
Vol 448, f°s 232 et 234, copie, 3 p. in-f°.

860. — *Baden, 15 thermidor* [*2 août*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation du grand tribun Buxtorf en faveur de la maison Passavant et des autres Bâlois établis à Commune-Affranchie. Recommandation en faveur du citoyen Guisendœrfer, bourgeois de Bâle, qui se rend à Paris pour la même affaire.

Vol. 447, f° 104 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

861. — *Baden, 16 thermidor* [*3 août*]. — Barthélemy à Buchot et aux représentants du peuple à Commune-Affranchie, relativement à J.-P. Repond, du canton de Fribourg.

Vol. 447, f° 104 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1. La date du jour n'est pas indiquée.

862. — *Baden, 16 thermidor* [*3 août*]. — Barthélemy aux maire et officiers municipaux de Nantua, relativement à Daniel Boulogne.

Vol. 447, f° 105, copie, 1/4 p. in-f°.

863. — *Besançon, 16 thermidor* [*3 août*]. — Le représentant du peuple Lejeune à Barthélemy. Émigrés. Faux assignats. Les Cantons ne doivent concevoir aucune inquiétude du côté de la France.

Vol. 447, f° 142 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

864. — *Baden, 16 thermidor* [*3 août*]. — Jeanneret à Bacher. Faux assignats.

Vol. 448, f° 253, original, 1 p. 1/4 in-f°.

865. — *Paris, 17 thermidor* [*4 août*]. — Buchot à Barthélemy relativement au citoyen Venet.

Vol. 447, f° 252, copie, 1/4 p. in-f°.

866. — *Baden, 17 thermidor* [*4 août*]. — Barthélemy à Buchot. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 447, f° 105, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Bâle, 30 juillet.* — L'État de Bâle à Barthélemy. Succession du Bâlois Abel Heusler, établi et décédé à Bordeaux.

Vol. 447, f° 105, copie, 1/2 p. in-f°.

867. — *Baden, 4 août.* — Barthélemy à MM. de Bâle. Accusé de réception de la lettre précédente.

Vol. 447, f° 105 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

868. — *Saint-Maurice, 17 thermidor* [*4 août*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais. Démêlés avec le Mont-Blanc. Pensions militaires. Poudres.

Vol. 447, f° 119 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièce jointe. — *Sierre, 31 juillet.* — Le grand bailli Sigristen à Helfflinger. Même sujet.

Vol. 447, f° 121 v°, copie, 4 p. 1/4 in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

869. — *Bâle, 17 thermidor* [*4 août*]. — « On ne sait à quoi attribuer la privation des nouvelles venant de Londres et d'Amsterdam, car elles

1. Reçue le 21 thermidor [8 août].

se bornent à parler avec brièveté des opérations militaires dont les détails tronqués ou défigurés qu'on transmet au public chez nos ennemis rassurent les partisans de la servitude et diminuent l'espoir des amis de la liberté.

« Les Anglois disent qu'ils nous ont pris le Port-au-Prince.

« Suivant des lettres de Cologne, la Hollande est très agitée et le bruit est général que le Stathouder fait ses dispositions pour se réfugier dans sa principauté de Dillembourg.

« Les alliés craignent beaucoup pour Coblentz, ils y ont envoyé les Saxons et divers contingents nouveaux.

« Ils savent que la perte de cette place couperoit la communication de leurs armées de Belgique et du Rhin, en même temps qu'elle les forceroit à passer le fleuve; on croit au surplus que Cobourg pense à le faire pour réparer son armée.

« Il a été décidé d'ajouter aux fortifications de Mayence, l'artillerie en a été rafraîchie et dix mille Autrichiens doivent le garder.

« La surveillance en Allemagne sur les objets d'approvisionnement pour la République est toujours bien rigoureuse; Basset, riche négociant de Francfort, dénoncé pour ce genre de commerce, vient d'être arrêté à Lauffembourg; on craint que l'Empereur ne lui fasse un mauvais parti.

« Les Polonois doivent se maintenir sans perte, puisque les Allemands se taisent sur leur compte.

« Les arrestations continuent en diverses contrées de l'Italie; à Turin les nommés Junod, Cantel et Steffanis ont été pendus et brûlés comme coupables de *sacrilège conspiration* contre la vie du roi.

« Le siège de Calvi est, dit-on, poussé avec vigueur. »

Vol. 448, f° 254, original, 2 p. 1/4 in-f°.

870. — *Berne 4 août.* — L'avoyer, Petit et Grand Conseil de Berne, à leurs féaux. Interdiction aux Bernois qui ont pris part à la révolution de Genève de rentrer dans le Canton.

Vol. 448, f° 256, placard imprimé.

871. — *Paris, 18 thermidor* [*5 août*]. — Buchot à Barthélemy. Communications avec Venise.

Vol. 447, f° 132, copie, 1/2 p. in-f°.

872. — *Paris, 18 thermidor* [*5 août*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation d'Escher de Berg.

Vol. 447, f° 112 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 9 thermidor* [*27 juillet*]. — La commission des Revenus nationaux au commissaire des Relations extérieures. Même sujet.

Vol. 447, f° 112 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

873. — *Paris, 18 thermidor* [*5 août*]. — Buchot à Bacher. Approvisionnements.

Vol. 447, f° 113, copie, 1/2 p. in-f°.

874. — *Baden, 18 thermidor* [*5 août*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation de Michel Hollard, de Lausanne.

Vol. 447, f° 106, copie, 1/2 p. in-f°.

875. — *Genève, 18 thermidor* [*5 août*]. — Soulavie à Barthélemy. Affaires de Genève.

Vol. 447, f° 123 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — « Mémoire sur Genève, relativement à la sûreté de la République françoise dans les pays voisins. »

Vol. 447, f° 124, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

b. — Note incriminant le résident français Soulavie, suivie de la réponse de celui-ci.

Vol. 447, f° 125 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

c. — « Projet d'observations sur le rapport du Comité diplomatique genevois. »

Vol. 447, f° 126, copie, 1/2 p. in-f°.

d. — « Observations du résident de France sur les projets des émigrés dénoncés au Gouvernement françois par le gouvernement de Genève relativement à la Vendée dans le Jura. »

Vol. 447, f° 126, copie, 3/4 p. in-f°.

e. — « Observations du résident de France sur le projet de faire déclarer la guerre à la Suisse..... »

Vol. 447, f° 126 v°, copie, 4 p. in-f°.

f. — *Genève, 22 juillet.* — Les Syndics et Conseil de la république de Genève à Soulavie, suivi de la réponse de celui-ci. Affaire de Genève.

Vol. 447, f° 128 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

g. — *Genève, 11 thermidor* [*29 juillet*]. — Soulavie au gouvernement de Genève. Même sujet.

h. j. — *S. l. n. d.* — Deux lettres de Soulavie à Méaulle, représentant du peuple dans le département de l'Ain. Même sujet.

Vol. 447, f° 129, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

k. — *Thonon, 13 thermidor* [*31 juillet*]. — L'Agent national près le district de Thonon, Chaulmontet, à Soulavie. Même sujet.

Vol. 447, f° 129 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

876. — *Coire, 18 thermidor* [*5 août*]. — Les citoyens Angelini et Reghellini au Comité de Salut public. Affaires des Grisons.

Vol. 448, f° 259, original, 1 p. in-f°.

877. — *S. l., 18 thermidor* [*5 août*]. — Bulletin. Détails d'intérêt militaire.

Vol. 448, f° 258, original, 1 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

POLITIQUE N° 340. **878**. — *Baden, 19 thermidor* [*6 août*]. — Les députés de Zurich, Berne et Glaris, réunis pour tenir le syndicat du comté de Baden, sont venus voir Barthélemy qui rend compte de la conversation qu'il a eue avec eux, notamment en ce qui concerne le transit et les affaires de Genève. Il termine par quelques détails sur le nouveau ministre impérial Degelmann, les affaires des Grisons et M. de Salis Tagstein.

Vol. 448, f° 261, original, 5 p. 1/4 in-f°.
Vol. 447, f° 106 v°, copie, 3 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Quartier général de Tournai, 29 mai*. — Lettres de créance du baron Sigismond de Degelmann, ministre d'Autriche en Suisse, expédiées par la chancellerie de Cour et d'État.

Vol. 446, f° 213, copie, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 447, f° 108, copie, 1 p. in-f°.

b. — *Vienne, 20 juin*. — Lettres de créance du même, expédiées par la chancellerie d'Empire.

Vol. 446, f° 392, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 447, f° 108 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

c. — *Genève, 26 juillet*. — Le syndic Janot à Barthélemy. Révolution de Genève.

Vol. 447, f° 86 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 448, f° 194, copie, 1 p. in-f°.

d. — *A la campagne, près de Zurich, 1er août*. — L'ancien trésorier Wyss à Barthélemy. Affaires de Genève. Plaintes contre Soulavie. Faux assignats. Émigrés. Affaires des Grisons. Arrivée du nouveau ministre impérial Degelmann. « Il paroît un homme d'un caractère aimable et fort poli et qui ne désire que de gagner l'affection de tous ceux avec lesquels il doit vivre. Sans aucune prétention, il paroît avoir le système d'éviter tout ce qui ne serviroit qu'à causer des brouilleries et espère

1. Reçue le 24 thermidor [11 août].

passer un ministère tranquille en Suisse. Il assure qu'il n'a aucune instruction particulière... »

Vol. 447, f° 109, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 448, f° 249, copie, 3 p. in-f°.

e. — *Coire, 28 juillet.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 447, f° 111, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 448, f° 214, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

879. — *Baden, 19 thermidor* [*6 août*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamations de Louis de Courten, officier valaisan, licencié du service de France, et de Fridolin Zweifel, du canton de Glaris, officier au ci-devant régiment de Castella.

Vol. 447, f° 111, copie, 3/4 p. in-f°.

880. — *Baden, 19 thermidor* [*6 août*]. — Barthélemy aux administrateurs du département de la Moselle. Même sujet.

Vol. 447, f° 111 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

881. — *Baden, 19 thermidor* [*6 août*]. — Barthélemy à Buchot relativement à la famille de Rinck.

Vol. 447, f° 112, copie, 1/4 p. in-f°.

882. — *Baden, 19 thermidor* [*6 août*]. — Barthélemy à Buchot relativement au jeune Bridel, de Vevey, prisonnier à Paris, et au citoyen Bontemps, du pays de Vaud, arrêté à Gex.

Vol. 447, f° 112, copie, 3/4 p. in-f°.

883. — *Baden, 19 thermidor* [*6 août*]. — Barthélemy au citoyen Méaulle, représentant du peuple dans le département de l'Ain, relativement au citoyen Bontemps.

Vol. 447, f° 112 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

884. — *Baden, 19 thermidor* [*6 août*]. — Barthélemy aux représentants du peuple dans le département des Bouches-du-Rhône. « Citoyens représentants, permettez à un fidèle serviteur de la République de vous entretenir un instant de son frère aîné. Il s'appelle comme moi Barthélemy. Nous sommes citoyens de la commune d'Aubagne, près Marseille. Quoique je sois séparé de lui depuis l'année 1757, je sais que la foiblesse de son caractère et de son esprit est bien grande. C'est à cette foiblesse que je dois attribuer les écarts auxquels j'apprends qu'on l'accuse de s'être livré. C'est elle aussi qui me servira d'excuse de la démarche que je fais auprès de vous; car s'il y a plus que de l'erreur dans sa conduite, je me tais, j'oublie qu'il est mon frère. »

Vol. 447, f° 130 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

BACHER A BUCHOT [1]

885. — *Bâle, 19 thermidor* [*6 août*]. — « Nos succès suivis dans les Pays-Bas et sur le Rhin, de même que les renforts considérables qui nous arrivent de tous les côtés, paroissent avoir agi fortement sur l'esprit du roi de Prusse, et donné une grande force au parti de l'ancienne Cour.....

« Les embarras de la guerre de la Pologne ont encore fourni de nouvelles armes au prince Henri de Prusse, au vieux Hertzberg, aux généraux Möllendorff et Kalckreuth, qui ont toujours déploré l'aveuglement de Frédéric-Guillaume et entravé secrètement toutes les combinaisons aussi immorales qu'impolitiques du jeune Cabinet prussien.

« C'est dans cette disposition des esprits que fatigué d'une campagne dont le début a été si terrible pour les ennemis de la France, les généraux prussiens ont obtenu de Frédéric-Guillaume des pouvoirs pour reprendre la négociation de l'échange des prisonniers françois, dont l'exécution n'avoit pu avoir lieu, d'après ce que le général Michaud m'a mandé par la lettre dont la copie est ci-jointe, parce que les généraux prussiens et autrichiens s'étoient refusés à ce que le cartel définitif d'échange fût rédigé au nom de la République françoise.

« Tu auras vu par les deux lettres qui t'ont été adressées par le citoyen Barthélemy que les Prussiens désiroient vivement reprendre cette négociation, et qu'ils étoient disposés à envoyer un agent en Suisse dans cet objet. J'ai été prévenu hier par mon ami le chancelier Ochs qu'un étranger avec lequel il avoit été invité à souper, lui avoit fait des ouvertures de ce genre, en le priant de m'en parler et de me proposer une entrevue avec lui.

« Le voyageur envoyé par le feld-maréchal Möllendorff m'a dit chez le chancelier Ochs en termes très positifs, que la cour de Berlin, mieux conseillée, ne négligeroit rien pour se rapprocher de la République françoise son alliée naturelle, que tous les calculs impolitiques qui avoient été faits par les jeunes gens qui s'étoient emparé de la confiance de Frédéric-Guillaume avoient disparu et que, ramené à l'ancien système, le roi de Prusse étoit très décidé à renoncer à une coalition monstrueuse qui auroit fini par opérer la ruine et l'asservissement de l'Allemagne. Il m'a ensuite insinué qu'on se prêteroit à tout ce qui pourroit faciliter l'échange des prisonniers françois dont le cartel serviroit de préliminaire à l'armistice que les généraux prussiens désiroient conclure. Sur l'observation que je lui fis que ce cartel devoit être rédigé *au nom de la République*, et non du général françois, il me répondit que, dans l'instrument rédigé par les François et qui seroit

1. Reçue le 23 thermidor [10 août].

signé par les plénipotentiaires prussiens, cette forme seroit employée, et cette pièce ensuite remise au général françois; mais que dans l'expédition faite par les Prussiens et qui seroit signée par les plénipotentiaires françois pour être remise aux Prussiens, on se contenteroit de parler de la nation françoise, que cette négociation seroit au surplus faite de nation à nation, et non de général à général.

« Ce voyageur a ajouté qu'on pourroit ensuite entamer tout de suite la négociation d'un armistice, que le traité de subsides avec l'Angleterre finissoit au 1er décembre, qu'à cette époque le roi de Prusse seroit entièrement dégagé de tous ses liens, et que jusque-là il n'agiroit que foiblement. Il a aussi témoigné qu'en échange de cette conduite passive des armées prussiennes sur le Rhin, il seroit à désirer que la République françoise usât aussi de ménagements pour les possessions prussiennes en Westphalie et même de complaisance dans l'invasion présumée de la Hollande. Il a ajouté que quoique les contestations entre Möllendorff et les commissaires anglois eussent été replâtrées en apparence, il n'en étoit pas moins vrai que la mésintelligence la plus décidée régnoit entre les cabinets de Londres et de Berlin.

« J'ai promis, Citoyen commissaire, à l'émissaire du feld-maréchal Möllendorff de te rendre compte à la hâte de tout ce qu'il m'avoit confié, afin de te mettre à portée de prendre les ordres du Comité de Salut public sur des ouvertures de la plus grande importance et qui peuvent entraîner la neutralité de tout l'Empire, et isoler entièrement la maison d'Autriche en l'abandonnant au ressentiment de la République françoise.

« Il se peut que le roi de Prusse craignant pour la Hollande et ses États de Westphalie cherche à leurrer le gouvernement françois et à gagner du temps. Mais que risquons-nous de l'écouter et d'alimenter par là la méfiance et la discorde qui agitent dans ce moment les puissances coalisées..... »

Vol. 448, f° 268, original, 5 p. 1/2 in-f°.

886. — *Bâle, 19 thermidor* [*6 août*]. — Bacher à Buchot. Faux assignats.

Vol. 448, f° 271, original, 3 p. in-f°.
Vol. 447, f° 113, copie, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — « Dénonciation faite au citoyen Bacher, secrétaire d'ambassade de la République françoise auprès du Corps helvétique, contre des fabricateurs et des distributeurs de faux assignats. »

Vol. 448, f° 273, copie, 5 p. 1/2 in-f°.

BULLETIN DE VENET [1]

887. — *Lausanne, 6 août.* — Mécontentement causé en Suisse et principalement à Berne par la révolution de Genève. Faux assignats. « Les princes d'Italie paroissent toujours compter beaucoup sur le fanatisme et sur les levées en masse, l'exemple du Piémont ne leur fait pas encore sentir l'inutilité de cette ressource; on échauffe tant qu'on peut les têtes dans l'État ecclésiastique et dans le Milanois. Il convient de surveiller en France des mercadins ou porte-balles qui s'y glissent comme Grisons, beaucoup de ces gens-là sont Italiens et sont envoyés comme espions. » Défaveur des banquiers de la Convention auprès des coalisés. Tranquillité de la frontière.

Vol. 448, f° 265, original, 6 p. in-4°.
Vol. 447, f° 138, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

888. — *Zurich, 7 août.* — Félix Nuscheler, statthalter de la ville de Zurich, à Barthélemy. Mise en liberté de M. et Mme de Breiten-Landenberg. Accusé de réception de la lettre du syndic de Genève Janot.

Vol. 447, f° 115 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

889. — *Paris, 21 thermidor* [*8 août*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation des frères Paravicini, négociants à Bâle.

Vol. 447, f° 134, copie, 1/2 p. in-f°.

890. — *Baden, 21 thermidor* [*8 août*]. — Barthélemy à Buchot relativement à Fauche fils, de Neuchâtel, soupçonné de trafiquer en faux assignats.

Vol. 448, f° 280, original, 1 p. in-f°.
Vol. 447, f° 114, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a**. — *Neuchâtel, 26 juillet.* — Sandoz de Travers à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 447, f° 114, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 448, f° 282, copie, 1 p. in-f°.

b. — « Rapport de M. le maire de Neuchâtel, du 24 juillet. » Même sujet.

Vol. 447, f° 114 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 448, f° 281, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

c. — *Neuchâtel, 25 juillet.* — Déclaration d'Antoine Fornachon. Même sujet.

Vol. 447, f° 114 v°, copie, 1/4 p. in-f°.
Vol. 448, f° 281 v°, copie, 1/3 p. in-f°

1. Reçu le 2 fructidor [19 août].

891. — *Baden, 21 thermidor* [*8 août*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation des citoyens Zeerleder et autres négociants suisses.

Vol. 447, f° 115 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

892. — *Baden, 21 thermidor* [*8 août*]. — Barthélemy à Buchot. Requête de Jean-Baptiste de Salis, ancien officier au service de France.

Vol. 447, f° 115 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

BACHER A BUCHOT [1]

893. — *Bâle, 21 thermidor* [*8 août*]. — « L'habitant du Palatinat que le feld-maréchal de Möllendorff avoit envoyé à Bâle pour tâcher de renouer la négociation du cartel définitif d'échange est retourné à Creutzenach où il demeure; il se nomme Schmertz et se dit ami des François qui l'ont ménagé dans les différentes visites qu'ils ont faites à sa ville. Il écrira à notre ami le chancelier Ochs et reviendra à Bâle du moment où ta réponse me sera parvenue. Comme cette démarche ne doit pas être connue des Autrichiens, ce voyageur m'a prié avant de partir de te recommander le secret.

« Si le Comité de Salut public juge convenable de faire écouter les ouvertures qui seront faites pour établir les préliminaires d'un armistice entre les François et les Prussiens, je conduirai alors les personnes déléguées par le feld-maréchal Möllendorff à Baden, afin qu'elles puissent faire leurs propositions directement avec le citoyen Barthélemy. On m'a fait entendre que le major Kampf qui a écrit si fortement contre les Autrichiens lors de la retraite de Haguenau et qui a persiflé les généraux autrichiens et surtout Hotze, avec lequel il s'est battu en duel, sera un de ces délégués, et que conjointement avec un commissaire ordonnateur prussien, il accompagnera l'agent Schmertz.

« La mésintelligence se manifeste au reste de plus en plus parmi les puissances coalisées. La Cour de Vienne se voit jouée en Pologne par Catherine et par Frédéric-Guillaume, et sur le Rhin par Möllendorff et Kalckreuth. La méfiance paroît telle que les Prussiens et les Autrichiens ne peuvent manquer dans peu de temps d'en venir à des explications très vives.

« Un de nos émissaires qui vient de parcourir la rive du Rhin depuis Bâle jusqu'à Rastadt m'a rapporté que les Autrichiens sont dans l'inaction la plus complète jusqu'à trois lieues plus bas que Strasbourg, où l'on remarque du mouvement ainsi que je t'en ai prévenu. Quatre régiments autrichiens et le corps de Condé peuvent se réunir en un jour et tenter un passage à Stolhoffen ou vis-à-vis de Selz. Le camp de

1. Reçue le 26 thermidor [13 août].

Schwetzingen est très affoibli par la colonne autrichienne qui s'est portée au secours des Prussiens du côté de Worms; il n'y a presque pas de troupes à Heidelberg et à Philipsbourg, et très peu à Carlsruhe; tu trouveras ci-joint l'état de situation des autres cantonnements et postes militaires depuis Rastadt jusqu'à Lörrach près de Bâle.....

« Je te ferai passer dans quelques jours la liste de nos émissaires en Allemagne et un aperçu du service secret et des moyens de le perfectionner, en lui donnant une direction politique et révolutionnaire, en même temps qu'il remplira le but des généraux d'être instruit de ce qui se passe dans les armées ennemies.

« La levée en masse dont l'Empereur avoit voulu menacer la République françoise est une chimère. Le peuple de la Souabe et du Margraviat vient de déclarer formellement qu'il ne se lèveroit pas en masse à moins que ce ne fût pour se mettre en révolution. En effet si les princes de l'Empire avoient été assez impolitiques pour insister sur une levée en masse, c'étoit fait d'eux. Cette grande vérité a été sentie et on va substituer à cette mesure un recrutement forcé qui augmentera le mécontentement et hâtera le moment de l'explosion.

« On affecte de répandre en Allemagne des prétendus préliminaires de paix proposés par la cour de Vienne à la République françoise; on a même inséré dans la gazette de Carlsruhe ci-jointe que l'Empereur à l'issue d'un conseil d'État avoit depêché un courrier à la Convention nationale de Paris. »

Vol. 448, f° 276, original, 5 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1].

894. — *Bâle, 21 thermidor* [*8 août*]. — « Les Polonois couvrent encore Varsovie; le danger qui les menace semble redoubler leur énergie; ils viennent d'acquérir la Courlande et le port de Libau qui leur ouvre des communications avec le Danemarck et la Suède et cependant leur position n'en est que plus critique.

« L'Autriche cédant aux sollicitations de la Russie, ou bien persévérant dans ses vues d'agrandissement malgré les pertes que nous lui faisons essuyer, a envoyé dans ce malheureux pays une armée commandée par Hannoncourt : les palatinats de Chelm, Sandomir, Cracovie et Lublin sont la part qu'on lui attribue dans le partage de ce qui en restoit.

« Il paroît que 30 mille Autrichiens doivent être envoyés de Hongrie, ou des garnisons de Bohême, sur le Rhin.

« Indépendamment de ce qui s'est passé aux États de Wurtemberg,

1. Reçue le 25 thermidor [12 août].

où les esprits sont toujours aigris contre le Prince, on assure que la plupart des Cercles ont vivement pressé l'Empereur de donner la paix à l'Allemagne.

« Ceci, joint à l'opinion répandue partout de l'évacuation volontaire des Pays-Bas par les Autrichiens, a donné des alarmes au Cabinet britannique, qui a fait partir pour Vienne le nouveau ministre lord Spencer, et Thomas Grenville. Il ne faut pas douter que l'Angleterre, encouragée par l'acquisition de nos colonies, par la réunion tant souhaitée de la Corse et mue par la crainte d'avoir bientôt à nous combattre corps à corps, ne renouvelle ses sacrifices pécuniaires pour nous conserver tous nos ennemis, pour en accroître même le nombre s'il y avoit possibilité; l'Autriche, dit-on, cherche à se dédommager du côté de la Pologne et sur la Bavière de la perte des Pays-Bas; mais ce parti contrarie sous tous les rapports (chose aisée à démontrer) les intérêts de l'Angleterre et de la Hollande.

« La Bavière par exemple dont le roi de Prusse, ivre de ses conquêtes, ne s'occupera pas, tombant au pouvoir de la maison d'Autriche, ne sera que le prélude de l'anéantissement du Corps germanique et de l'invasion des parties qui le composent, au premier occupant, de l'Empereur, ou du roi de Prusse; ceux qui connoissent l'Allemagne peuvent seuls se faire une idée de ce que seroit leur puissance.

« On ne peut guère mettre en question s'il est de notre intérêt de nous y opposer. Comme citoyen et comme agent de la République, je crois de mon devoir de communiquer au Gouvernement les deux moyens dont il me sembleroit convenable d'user; et s'il en étoit un troisième j'avouerois que je l'ai méconnu.

« Par le premier il s'agiroit de terminer avec célérité en deçà du Rhin et en Hollande, puis de révolutionner l'Allemagne en y portant nos principales forces.

« Le second, moins brillant, seroit peut-être plus sûr et bien moins coûteux, il consisteroit à s'attacher le Corps germanique par une protection énoncée avec la loyauté qui nous caractérise.

« Que s'il paroissoit contraire à nos principes de soutenir un despote, même contre son semblable prêt à l'engloutir, je dirois que s'il est vrai que tout peuple deviendra libre lorsqu'il aura le désir de l'être, il n'est pas moins vrai qu'il est hors de toute puissance de faire admettre la liberté chez celui qui n'en sait pas le prix.

« Je prie qu'on s'arrête à ces courtes observations; elles n'émanent pas de simples conjectures, ni d'une oiseuse spéculation. »

Vol. 448, f° 283, original, 3 p. 1/2 in-f°.

895. — *Saint-Maurice, 21 thermidor* [*8 août*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais. Pensions. Émigrés.

Vol. 447, f° 139 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Lausanne, 4 août.* — L'abbé de Venet à Helfflinger. Faux assignats.

Vol. 447, f° 140, copie, 1/4 p. in-f°.

b. — *Saint-Maurice, 20 thermidor* [*7 août*]. — Helfflinger à Buchot. Violations de territoire sur les frontières du Mont-Blanc.

Vol. 447, f° 140, copie, 1/2 p. in-f°.

c. — *Monthey, 4 août.* — Le gouverneur de Monthey à Helfflinger. Même sujet.

Vol. 447, f° 140 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

POLITIQUE N° 341. **896.** — *Baden, 22 thermidor* [*9 août*]. — Faux assignats. Faux passeports. Émigrés. Affaires de Genève. Détails sur l'agent secret Pfeiffenbring. Sels.

Vol. 448, f° 286, original, 3 p. 3/4 in-f°.
Vol. 447, f° 118 v°, copie, 2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Berne, 6 août.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Sensation produite par les derniers événements survenus à Paris. Les émigrés sont au comble de la joie. Ils disent que Robespierre étoit le grand protecteur des Suisses, que lui seul avoit plaidé leurs intérêts à la Convention et que le Comité de Salut public nouveau seroit très disposé à déclarer la guerre aux Cantons.....

« Les émigrés s'attendent aussi à des mouvements dans les armées et dans les départements..... »

Affaires de Genève.

Vol. 447, f° 119 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 448, f° 264, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

897. — *Baden, 22 thermidor* [*9 août*]. — Barthélemy à Soulavie. Affaires de Genève.

Vol. 447, f° 130, copie, 2/3 p. in-f°.

898. — *Paris, 22 thermidor* [*9 août*]. — Buchot à Barthélemy relativement au transit, aux faux assignats, aux prêtres déportés et au nommé Stone.

Vol. 441, f° 313, original, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 447, f° 146, copie, 2/3 p. in-f°.

1. Reçue le 28 thermidor [15 août].

899. — *Gênes, 22 thermidor* [*9 août*]. — Tilly, chargé des affaires de France à Gênes, à Barthélemy, relativement au baron de Redat, major en second du régiment de Gimbermann, qui se fait aussi quelquefois appeler Lackzir. Faux assignats.

Vol. 447, f° 163, copie, 2/3 p. in-f°.

900. — *Paris, 22 thermidor* [*9 août*]. — La Commission de commerce et approvisionnements à Barthélemy. Transit.

Vol. 447, f° 183, copie, 1/4 p. in-f°.

BUCHOT AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

901. — *Paris, 23 thermidor* [*10 août*]. — « Je me hâte de vous transmettre copie de deux pièces dont le contenu mérite votre attention.

« Je viens de les recevoir de l'ambassadeur de la République en Suisse, et je joins ici l'extrait de sa lettre d'envoi.

« L'une de ces pièces, n° 1, est l'avis officiel donné par un officier prussien, aux officiers françois prisonniers de guerre à Mayence, de la part du ministre de Prusse en cette ville et du commandant en chef des armées prussiennes, que celui-ci souhaite d'effectuer l'échange des prisonniers.

« L'autre, n° 2, est la lettre des officiers françois à notre ambassadeur sur la démarche de l'officier prussien à leur égard et sur les ouvertures qu'il leur a faites.

« Il en résulte que le roi de Prusse paroît vouloir entamer une négociation avec la République françoise.

« Vous verrez, Citoyens représentants, par la lecture de ces deux pièces, qu'il peut y avoir lieu à des réponses quelconques sur lesquelles il n'appartient point à la Commission des relations extérieures de prendre une détermination, le Comité de Salut public *devant traiter directement ce qui dépend des opérations majeures en diplomatie*, d'après les décrets sur le Gouvernement révolutionnaire, section 3e, article 1er.

« En conséquence, Citoyens, je soumettrai cette affaire à votre décision, et j'attendrai les ordres que vous voudrez me transmettre à cet égard. »

Vol. 448, f° 288, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

902. — *Paris, 23 thermidor* [*10 août*]. — Buchot à Barthélemy relativement au ci-devant procureur syndic du Mont-Terrible, Rengguer, et aux citoyens Noël et Grandwillers, propriétaires du château d'Angenstein.

Vol. 447, f° 157 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

903. — « Note du citoyen résident de la République françoise à Genève portant communication de l'arrêté du Comité de Salut public de la Convention nationale du 23 thermidor [10 août] [1]. L'an IIe de la République une et invisible et extrait des regitres du Conseil administratif de Genève du 21 août 1794, l'an troisième de l'Égalité genevoise. Imprimé parordre du Gouvernement. »

Vol. 447, f° 241, imprimé, 4 p. in-4°.

BACHER A BUCHOT [2]

904. — *Bâle, 23 thermidor* [*10 août*]. — « Pitt en est aux expédients pour tâcher de relever les cours de Vienne et de Berlin de l'espèce de découragement dans lequel elles paroissent tombées. Le voyage du comte de Spencer garde du sceau privé d'Angleterre et de M. Thomas Grenville en Allemagne n'a pas d'autre but. Ils ont outre les 120 000 guinées d'un terme échu des subsides dus au roi de Prusse arrivées à Hambourg il y a quinze jours, des sommes considérables à leur disposition. Il paroît donc que le Comité de Salut public est intéressé à ne pas négliger les ouvertures faites par l'émissaire du feld-maréchal Möllendorff pour l'échange des prisonniers de guerre et pour convenir des préliminaires d'un armistice. C'est un excellent moyen d'entretenir la défiance parmi les puissances coalisées, d'empêcher le roi de Prusse de renouveler son traité de subsides qui échoit au 1er décembre et de parvenir au but désiré de neutraliser les principaux États de l'Empire qui sont très las d'une guerre si désastreuse sous tous les rapports.

« L'importance dont il est pour la République françoise de connoître successivement la situation actuelle de toutes les cours d'Allemagne m'a engagé à rassembler toutes les notions que j'ai pu me procurer sur celles du voisinage de la Suisse. Tu trouveras ci-joint les tableaux de la cour de Wurtemberg et de celle de Baden Dourlach [3]. Je continuerai, si tu le juges à propos, à charger les personnes que je fais voyager de ces observations, dont je ne te présente qu'une esquisse; il faudroit traiter cet objet en grand pour le rendre réellement utile. Le temps auquel la France va reprendre ses liaisons extérieures n'est pas éloigné et dès lors il devient essentiel de ne pas marcher dans l'obscurité, d'avoir des données certaines sur les ressorts qui font mouvoir les différents cabinets et les dispositions des personnages qui ont la principale influence dans les affaires; il faut aussi connoître

1. Relatif à la libre exportation des récoltes des propriétés appartenant à des Suisses et à des Genevois sur la frontière.
2. Reçue le 27 thermidor [14 août].
3. Ces pièces manquent.

l'esprit public de chaque pays de même que le plus ou moins de mécontentement qui règne parmi le peuple et le penchant qu'il peut avoir pour se mettre en révolution.

« Je joins ici un projet d'instructions rédigé dans cet esprit, que je ferai parvenir à nos correspondants et agents particuliers en Allemagne s'il obtient ton approbation.

« Je reçois dans ce moment la réponse ci-jointe du général Michaud commandant en chef l'armée du Rhin. Il regarde l'ouverture faite par le général Möllendorff comme très précieuse, surtout si elle pouvoit conduire à détacher le roi de Prusse de la coalition. Il s'est adressé à ce sujet au Comité de Salut public, il est bien instant qu'il y ait une prompte décision. »

Vol. 448, f° 289, original, 2 p. 3/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — Projet d'instruction à adresser aux correspondants et agents particuliers en Allemagne.

Vol. 448, f° 291, original, 3 p. in-f°.

b. — *Quartier général à Neustadt, 21 thermidor* [*8 août*]. — Le général Michaud à Bacher. « Je reçois avec une bien vive reconnoissance, Citoyen, les avis que tu me fais journellement parvenir. Continue à servir la chose publique avec le même soin. Mets continuellement des hommes sûrs à l'affût des mouvements de l'ennemi et fais tout ton possible pour gagner soit un officier de l'état-major, soit un membre ou un secrétaire d'administration d'armée, qui sont ordinairement ceux dont il est le plus facile d'avoir des renseignements certains. Un homme de ce genre nous seroit plus utile que dix espions à conjectures qui souvent peuvent nous faire prendre le change au lieu de nous instruire.

« Je ne vois pas pourquoi l'ennemi tiendroit beaucoup à faire consommer l'échange aux avant-postes. Nous le consommerons partout où il voudra, pourvu que cela ne gêne point nos opérations militaires, et comme cela deviendroit très difficile dans les circonstances actuelles où nous voulons les pousser partout avec la plus grande vigueur, je crois que Strasbourg et Kehl seroient l'endroit le plus convenable.

« Cependant cet article sera facile à terminer dès qu'on sera d'accord sur les autres conditions d'échange et s'arrangera, j'espère, à la satisfaction commune. Je ferai de mon côté tout ce qui dépendra de moi.

« Au reçu de ta lettre du 18 de ce mois, j'en ai expédié copie au Comité de Salut public ainsi que des pièces jointes, en lui demandant l'autorisation nécessaire pour entrer de nouveau en négociation et si, comme je le pense, le Comité m'autorise, je mettrai dans cette affaire tout le secret que les vues politiques des Prussiens peuvent leur faire désirer et qui s'accorderont avec celles de la République françoise; s'ils sen-

toient bien leurs intérets même, ils profiteroient de cette occasion pour abandonner une ligue insensée dont le moment de mort et de punition approche à grands pas; la liberté est débordée, malheur aux trônes qu'elle rencontrera sur son passage.

« Je te ferai part de la réponse du Comité de Salut public aussitôt qu'elle me sera parvenue.

« Je donne aussi connoissance de toutes ces pièces aux représentants du peuple qui sont actuellement à l'armée de la Moselle marchant sur Trèves avec 50 000 hommes où il est probable qu'ils sont actuellement. Salut fraternel. »

Vol. 448, f° 279, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

905. — *Lausanne, 10 août*. — Bulletin de Venet [1]. Affaires de Genève. Attitude de Berne.

Vol. 448, f° 293, original, 4 p. in-f°.
Vol. 447, f° 150, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

906. — *Neuchâtel, 23 thermidor* [*10 août*]. — Lichtenhan à Panon, agent national près le district de Pontarlier. Transit.

Vol. 448, f° 295, copie, 1 p. in-f°.

907. — *Paris, 24 thermidor* [*11 août*]. — Buchot à Barthélemy. Déclaration de la citoyenne Deucher-Bernard, de Bâle.

Vol. 447, f° 156 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

908. — *Baden, 24 thermidor* [*11 août*]. — Barthélemy à l'accusateur public du tribunal criminel de la commune de Marseille. Il lui communique la lettre qu'il a écrite peu de jours auparavant au représentant du peuple près le département des Bouches-du-Rhône relativement à son frère.

Vol. 447, f° 130 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [2]

909. — *Bâle, 24 thermidor* [*11 août*]. — « D'après les données les plus certaines, nous savons que la haine entre Prussiens et Autrichiens ne fait qu'augmenter, au point que nous ne voyons pas un officier des uns qui n'annonce un désir véhément de faire la guerre contre les autres.

« Mais ce sentiment ne peut seul avoir porté la garnison prussienne de Cracovie à refuser de livrer cette ville aux Autrichiens; il est plus

1. Reçu le 9 fructidor [26 août].
2. Reçue le 27 thermidor [14 août].

naturel de croire que la Russie n'a pu aussi facilement faire admettre le nouveau partage au cabinet de Berlin comme elle l'a fait agréer à Vienne.

« Il paroît certain qu'il y a eu une action sanglante près de Varsovie, dont le roi de Prusse n'étoit qu'à demi-lieue depuis plusieurs jours.

« Les versions polonoises portent le nombre des morts à 15 mille ; les Prussiens n'en ont point encore parlé.

« Si l'on ne connoissoit la malhabileté de la Porte qui n'a jamais contre l'Autriche su profiter des guerres que la France a faites à cette dernière puissance, on auroit lieu d'être surpris du peu d'intérêt que semblent lui inspirer les affaires de la Pologne : son appui eût d'autant plus fait qu'à en juger par les soins que s'est donnés le cabinet de Pétersbourg pour engager l'Empereur dans cette guerre, nous devons croire les Polonois plus forts que nous ne l'imaginions d'abord.

« A la vérité, la politique russe étant la plus suivie que nous connoissions, Catherine a pu vouloir affoiblir l'Autriche en diminuant ses forces réelles et multipliant ses ennemis.

« N'oublions pas que Catherine a beaucoup contribué à l'existence de la coalition et que sa conduite postérieure ne prouve pas que ce soit uniquement en haine de nous. On assure par exemple qu'elle voit de mauvais œil nos colonies au pouvoir de l'Angleterre ; mais, fidèle à son système d'écraser d'abord ses voisins, on la verra travailler à Vienne pour le lord Spencer et ajouter peut-être à la somme de quatre ou cinq millions sterling que celui-ci doit, dit-on, proposer à nos ennemis pour les engager à faire encore une campagne.

« Tout parle de paix en Allemagne ; on dit publiquement que l'Empereur la préféreroit à la guerre, dût même l'Angleterre fournir à la majeure partie des frais qu'elle occasionne.

« Quelque cavalerie napolitaine va, dit-on, passer en Lombardie et la flotte espagnole de Langara mettra en mer vers nos côtes méridionales. »

Vol. 448, f° 299, original, 2 p. 1/2 in-f°.

910. — *Paris, 24 thermidor* [*11 août*]. — Schweizer à Buchot. Créances de Zurich.

Vol. 448, f° 296, original, 5 p. in-f°.

911. — *Bâle, 11 août.* — Note de la chancellerie de Bâle, relative aux récoltes des biens-fonds possédés par des Bâlois en France.

Vol. 448, f° 301, copie, 1 p. in-f°.

912. — *Baden, 25 thermidor* [*12 août*]. — Barthélemy à Buchot. Communications avec Venise et Constantinople.

Vol. 447, f° 132, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

913. — *Baden, 25 thermidor* [*12 août*]. — Barthélemy à Buchot. Sels.

Vol. 447, f° 133, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Granson, 13 avril*. — « Mémoire pour la ville de Sion en Valais. » Sels.

Vol. 447, f° 133, copie, 1 p. in-f°.

BUREAU DES FONDS N° 24.

914. — *Baden, 25 thermidor* [*12 août*]. — Barthélemy à Buchot. Frais extraordinaires de l'ambassade.

Vol. 447, f° 133 v°, copie, 1 p. in-f°.

915. — *Bâle, 25 thermidor* [*12 août*]. — Bacher à Barthélemy. Complot des émigrés et des ministres anglais et sardes contre le Jura.

Vol. 447, f° 141, copie, 3/4 p. in-f°.

916. — *Zurich, 12 août*. — L'ancien trésorier Wyss à Barthélemy. Affaires de Genève. Chute de Robespierre. Réflexions sur les malheurs du temps.

Vol. 447, f° 149 v°, copie, 1 p. in-f°.

917. — *Pontarlier, 25 thermidor* [*12 août*]. — L'agent national près le district de Pontarlier à Barthélemy. Il demande l'arrestation du nommé Le Rebours, commissaire aux secours publics de Pontarlier, qui a pris la fuite avec les fonds qui lui étaient confiés.

Vol. 447, f° 156 v°, copie, 1 p. in-f°.

918. — *Metz, 25 thermidor* [*12 août*]. — Le président du département de la Moselle, Arx, à Barthélemy, relativement « à la fille Courten » et au citoyen Zweifel de Glaris.

Vol. 447, f° 159 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Metz, 18 thermidor* [*5 août*]. — Extrait des registres des délibérations du département de la Moselle. Même sujet.

Vol. 447, f° 159 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

POLITIQUE N° 342.

919. — *Baden, 26 thermidor* [*13 août*]. — « Tu dois être bien persuadé, Citoyen, que l'énergie de la Convention nationale qui a renversé les tyrans intérieurs de la République a fait au dehors un prodigieux effet en frappant ses partisans d'admiration et de joie et ses ennemis

1. Reçue le 1er fructidor [18 août].

de douleur et de regrets. Les premiers de ces sentiments sont à peu près généraux dans toute la Suisse. Tout le peuple s'y félicite d'un événement qui permettant aux patriotes de respirer désormais plus à l'aise au dedans redoublera la vigueur nationale qui doit enfin écraser tous les chefs de la coalition extérieure et rendre la tranquillité à l'univers. Souffre seulement que mon ardent amour pour les intérêts et la gloire de ma patrie t'exprime ici un vœu. Le Comité de Salut public n'a pas seulement l'honneur de la République à venger : il doit aussi venger celui de la trop malheureuse Pologne. Il trouvera sûrement dans la vaste puissance de la nation françoise et dans la confusion et la déroute des coalisés les moyens de faire cesser l'horrible brigandage qui devroit anéantir ce pays et de lui rendre ses possessions et son indépendance. »

Barthélemy donne ensuite des détails sur les dispositions des Suisses, « le gros de la nation veut rester en tranquillité et en bonne harmonie avec la République » ; sur le transit, la diète de Frauenfeld, les affaires de Genève et les Anglais Vaughan et Stone. Pictet, expulsé de Berne, a été réclamé par lord Fitz Gérald comme tenant directement à sa légation.

Vol. 448, f° 310, original, 6 p. 3/4 in-f°.
Vol. 447, f° 134 v°, copie, 3 p. 2/3 in-f°.

Pièce jointe. — a. — *Berne, 4 août.* — Proclamation du gouvernement de Berne relativement aux affaires de Genève.

Vol. 447, f°s 136 et 137, imprimé, placard in-f°.
Vol. 448, f° 256, imprimé, placard in-f°.

b. — *Bâle, 17 thermidor [4 août].* — W. Stone à Barthélemy. Fixation de sa résidence en Suisse. Persécutions de Fitz Gerald. Il se réclame de sa qualité de Français. — (*En anglais.*)

Vol. 447, f° 141, copie, 3/4 p. in-f°.

c. — Traduction de la pièce précédente.

Vol. 448, f° 257, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

d. — *Coire, 5 août.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 447, f° 141 v°, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 448, f° 260, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

920. — *Baden, 26 thermidor [13 août].* — Barthélemy à Buchot relativement à Paul Pourtalès et à Rodolphe-Emmanuel Haller, administrateur général des subsistances de l'armée d'Italie.

Vol. 447, f° 142, copie, 1/2 p. in-f°.

921. — *Baden, 26 thermidor [13 août].* — Barthélemy au représentant du peuple Lejeune. Accusé de réception de la lettre du 16 thermidor [3 août]. Faux assignats. Émigrés. Réclamation d'un habitant de Fribourg.

Vol. 447, f° 143, copie, 1/2 p. in-f°.

922. — *Paris, 26 thermidor* [*13 août*]. — Buchot à Barthélemy. « J'ai reçu, Citoyen, ta lettre au sujet de celle que t'ont adressée des officiers françois prisonniers de guerre à Mayence et la copie de celle-ci ainsi que celle de l'avis officiel donné à ces officiers par un officier prussien.

« J'ai transmis sur-le-champ au Comité de Salut public copie de ces trois pièces intéressantes et je l'ai prié de me donner ses ordres à cet égard. J'attends sa réponse pour t'en faire une sur cet objet qui est du nombre des opérations majeures en diplomatie dont les décrets sur le gouvernement révolutionnaire chargent spécialement le Comité de Salut public. »

Vol. 447, f° 158 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

923. — *Paris, 26 thermidor* [*13 août*]. — Buchot à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 447, f° 157, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — Extrait du registre des arrêtés du Comité de Salut public du 21 thermidor an II [*9 juillet 1794*].

« Le Comité de Salut public, sur le rapport de la Commission de commerce et approvisionnement, Arrête :

« Art. Ier. — Les chargés d'affaires de la République françoise auprès des nations alliées ne pourront l'être d'aucune opération commerciale. Leurs fonctions à cet égard se borneront à la surveillance sur les opérations des agents chargés par la Commission de commerce et approvisionnements de traiter pour le compte de la République.

« Art. II. — En conséquence la légation françoise auprès des États-Unis d'Amérique, le citoyen Tilly à Gênes et tous autres envoyés de la République cesseront d'être chargés à l'avenir d'aucuns achats pour son compte. »

Vol. 447, f° 157 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

924. — *Paris, 26 thermidor* [*13 août*]. — Buchot à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 448, f° 309, minute, 3/4 p. in-f°.
Vol. 441, f° 316, original, 1 p. in-f°.
Vol. 447, f° 146 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — Paris, 23 thermidor [*10 août*]. — Arrêté du Comité de Salut public autorisant l'exportation du produit des récoltes appartenant à des particuliers suisses ou genevois.

Vol. 441, f° 314, copie, 3 p. in-f°.
Vol. 447, f° 146 v°, copie, 1 p. in-f°.

925. — *Huningue, 26 thermidor* [*13 août*]. — Foussedoire à Barthélemy. Nommé représentant du peuple dans les départements et près les armées du Rhin, il invite l'Ambassadeur à correspondre avec lui.

Vol. 447, f° 159, copie, 1/4 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

926. — *Bâle, 26 thermidor* [*13 août*]. — « Suivant les dernières nouvelles de Hollande les François se sont fait voir auprès de Bréda et l'alarme a fait d'autant plus de progrès que grande partie des Anglois et Hanovriens avoient gagné en désordre la ville de Rotterdam; d'un autre côté le corps héréditaire d'Orange, battu et poursuivi vers Bois-le-Duc, sembloit n'avoir plus qu'à se réfugier dans la Gueldre.

« On dit que le parti patriote s'est réuni au parti stathoudérien et qu'il est disposé à de grands sacrifices pour la cause générale, mais personne n'y croit, au contraire il paroît sûr qu'il soupire après l'instant où il pourra le culbuter.

« Tandis que l'invasion dont la Hollande est menacée jette le cabinet de Saint-James dans le plus grand embarras, les papiers allemands nous menacent des efforts du roi de Prusse en personne, qui amène sur le Rhin un renfort de 24 mille hommes; ainsi que d'une recrue de 60 mille Autrichiens que l'Empereur doit pourtant laisser venir sans les suivre.

« La proclamation de Cobourg du 30 juillet aux peuples d'entre la Meuse et le Rhin, est dans un autre genre. Il les qualifie de frères et amis, les engage à lui donner leurs grains et l'argenterie de leurs églises, à s'armer contre nous et à nous détester; il ajoute qu'en cas de mauvaise volonté de leur part, il sera forcé de passer le Rhin, après les avoir spoliés lui-même.

« Cette pièce prouve invinciblement la foiblesse de nos ennemis; c'est donc le moment de les frapper pour déjouer les intrigues de Pitt, qui volontiers appauvriroit encore l'Angleterre pour courir les hasards d'une nouvelle campagne : c'est dans ce sens que travaille Spencer à Vienne.

« Je n'ai suivi que d'assez loin les dispositions des Wurtembergeois quoique informé de ce qui se passoit chez eux, quoique je crusse à la possibilité de les insurger depuis six mois; j'en ai parlé plusieurs fois dans ma correspondance, j'ai même sollicité une instruction relative à l'Allemagne; ne l'ayant point obtenu, il est de mon devoir d'engager le gouvernement à commettre quelqu'un qui ait son entière confiance pour profiter des circonstances que cette région est à même de nous offrir journellement.

1. Reçue le 29 thermidor [16 août].

« Les nouvelles de Londres nous disent que lord Macartnei a échoué à la Chine dans ses propositions d'un traité de commerce et de l'autorisation d'établir une factorerie anglaise dans cet Empire.

« J'ai négligé de te transmettre les détails relatifs à la réunion de la Corse à la Grande-Bretagne; j'ai cru que les faits pouvoient suffire lorsqu'on est occupé à de plus grands intérêts.

« Le refus des Prussiens de livrer Cracovie a réduit les Autrichiens à l'inaction jusqu'à ce que leurs Cours se soient accordées.

« Toujours même silence sur Varsovie et sur l'armée prussienne; on en augure favorablement pour les Polonois.

« P.-S. — Les généraux Moyra et Crosby sont retournés en Angleterre; on les croit dégoûtés de la guerre. »

Vol. 448, f° 314, original, 3 p. 1/4 in-f°.

BULLETIN DE VENET [1]

927. — *Lausanne, 13 août.* — Affaires de Berne et de Genève. On remarque un peu de fermentation dans le pays de Vaud. La grande foire de Francfort n'aura point lieu cette année. Le ci-devant archevêque de Paris, retiré à Constance, a adressé une sorte de mandement à tous les ecclésiastiques enrôlés et combattant dans l'armée de Condé, pour leur ordonner de quitter une profession contraire à l'esprit de leur état. On a su que la seule légion de Carneville avoit perdu 34 prêtres armés dans une des affaires du mois de juin.... »

Vol. 448, f° 316, original, 4 p. in-f°.
Vol. 447, f° 151, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

928. — *Bienne, 26 thermidor* [*13 août*]. — Extrait d'une lettre d'un agent secret à Bacher. Faux assignats. Intrigues des émigrés.

Vol. 448, f° 308, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

929. — *Paris, 27 thermidor* [*14 août*]. — Buchot à Barthélemy, relativement au citoyen Bidermann.

Vol. 437, f° 160, copie, 1/4 p. in-f°.

930. — *Saint-Maurice, 27 et 28 thermidor* [*14 et 15 août*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais. Helfflinger a appris que Soulavie cherchait à supplanter Barthélemy.

Vol. 447, f° 152, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1. Reçu le 9 fructidor [26 août].

BACHER A BARTHÉLEMY [1]

931. — *Bâle, 28 thermidor [15 août].* — « L'ambassadeur m'ayant donné communication de la dépêche que tu lui as adressée le 18 thermidor j'ai profité de l'occasion d'un dîner à la campagne du bourgmestre Bourcard pour m'entretenir à ce sujet avec San Fermo. Le ministre de la République de Venise commença par me confier que les Inquisiteurs d'État l'avoient autorisé à recevoir toutes les communications officielles de la part du gouvernement françois qui auroient pour but le maintien de la bonne intelligence entre les deux Républiques. Je lui insinuai qu'un moyen de prouver par des faits la neutralité vénitienne seroit de faciliter le passage des dépêches adressées par le Commissaire des relations extérieures au chargé d'affaires à Venise. San Fermo me répondit qu'il avoit consulté à cet égard, sur mon invitation précédente, ses amis à Venise et qu'il croyoit d'après leurs avis que tu devrois charger Jacob de s'adresser à cet effet aux Inquisiteurs d'État, pour les prier d'autoriser San Fermo à recevoir les dépêches ministérielles que je lui remettrois pour les faire passer dans son paquet à la légation françoise de Venise. Si les Inquisiteurs d'État ne vouloient pas prendre cette autorisation sur eux, Jacob devroit alors s'adresser au Sénat. Cette demande pourroit être motivée sur la nécessité de communiquer sûrement et promptement et de rétablir par là les relations d'amitié et de confiance entre les deux Républiques. San Fermo désire que Jacob ne fasse pas mention que cette marche a été tracée par lui pour ne pas le gêner lorsqu'on lui demandera son avis.

« Je dois te répéter, Citoyen commissaire, que San Fermo peut nous être très utile par les rapports qu'il est chargé de faire passer au gouvernement vénitien et par ce canal à une partie de l'Italie et à Constantinople, de tout ce qui se passe en France et en Allemagne.

« Il m'a prié instamment de le mettre à portée de présenter les événements sous leur véritable jour pour prévenir les impressions défavorables que les puissances coalisées cherchent à répandre. Il a envoyé un courrier extraordinaire à Venise dès que les détails de la conspiration du triumvirat lui ont été connus, pour déjouer par là toutes les intrigues auxquelles les fausses nouvelles répandues par les agitateurs auroient pu donner lieu. Je lui ai encore plus particulièrement fait comprendre que le Comité de Salut public n'étant plus animé que d'un même esprit et dirigé par la seule impulsion de l'amour de la patrie et du bien public déployeroit une énergie et une unité de principes et d'action qui étonneroit l'Europe.

« San Fermo m'a dit que, suivant les nouvelles de Constantinople, les

1. Reçue le 2 fructidor [19 août].

puissances coalisées paroissent être convenues entre elles que la Russie paroîtroit très coulante et très disposée à se relâcher de ses prétentions ; que l'Empereur, l'Angleterre et la Prusse menaceroient en échange la Porte de tout leur ressentiment, si elle se déclaroit en faveur des Polonois ; le Grand Seigneur a fait à tout événement des armements considérables.

« J'ai remarqué que San Fermo avoit été choqué d'un article qui se trouve dans la feuille intitulée *Nouvelles politiques*, *n° 254*, du 14 thermidor, que je joins ici ; il est à remarquer que San Fermo est destiné à la mission de Londres et que la lettre qu'on lui prête peut par conséquent lui nuire infiniment. On pourroit aussi croire à Venise que cet article de gazette vient de moi, ce qui pourroit refroidir sur la correspondance des lettres qui pourra être établie par moi entre Bâle et Venise. Il seroit à désirer que le rédacteur de *Nouvelles politiques* voulût bien rétracter cet article ; il feroit une chose utile.

« Le comte Spencer, garde du sceau d'Angleterre, est chargé d'offrir à la cour de Vienne des subsides pour l'entretien d'une armée de 100 000 hommes, pour relever les Autrichiens de leur abattement. On dit surtout que l'Empereur est dévoré de chagrin de ce que son frère lui a laissé en héritage la plus terrible des guerres qui ait jamais existé. La copie ci-jointe d'une lettre de Carlsruhe te donnera une idée de l'effet alarmant que produit la proclamation de Cobourg, en même temps qu'elle te fera connoître les dispositions faites par nos ennemis sur la rive du Rhin depuis Stolhoffen jusqu'à Philipsbourg.

« Je t'envoie aussi une note relative à la tenue des États de Wurtemberg, qui se borneront à ce qu'il paroît pour le moment à proposer le rétablissement de la liberté du commerce entre l'Allemagne et la Suisse. »

Vol. 448, f° 318, original, 4 p. 1/2 in-f°.
Vol. 447, f° 143, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Stuttgard*, *10 août.* — Lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Affaires d'Allemagne.

Vol. 447, f° 144, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

b. — *Carlsruhe*, *12 août.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. État des esprits dans l'armée autrichienne et dans le pays qu'elle occupe. Détails d'intérêt militaire.

Vol. 448, f° 302, copie, 6 p. in-f°.

932. — *Besançon*, *28 thermidor* [*15 août*]. — L'administration du département du Doubs à Barthélemy. Achats de riz faits en Suisse par la maison Pourtalès.

Vol. 447, f° 165 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièces jointes — a. — *Pontarlier, 25 thermidor [12 août]*. — L'agent national près le district de Pontarlier, Panon, au département du Doubs. Même sujet.

Vol. 447, f° 165 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

b. — *Neuchâtel, 23 thermidor [10 août]*. — Lichtenhahn fils aîné, agent de la maison Pourtalès, au citoyen Panon. Même sujet.

Vol. 447, f° 166, copie, 2/3 p. in-f°.

933. — *S. l., 15 août.* — Lettre de S[chmertz] au chancelier Ochs[1]. — « Mon voyage a été aussi heureux que mon séjour à Bâle a été satisfaisant et j'ai été reçu à mon retour avec autant de plaisir que j'en éprouvai moi-même en vous quittant après notre entretien avec le citoyen Bacher. Après que j'eus fait au feld-maréchal Möllendorff l'exposé de la manière dont mes ouvertures avoient été accueillies, il me pria de me rendre du quartier général de Flohnheim près d'Alzey près du général Kalckreuth que je ne pus joindre que le 12 août (25 thermidor) à 5 lieues en deçà de Trèves dans le misérable village de Wirsweyler près d'Allenbach. Il étoit accouru au secours de Trèves, mais il me dit en riant *que par mille et mille accidents il étoit arrivé trop tard*. Il reste actuellement, de même que les autres corps, dans l'ancienne position que vous connoissez. Il s'y tiendra vraisemblablement, jusqu'à ce que la réponse que j'attends de Paris par votre canal sera arrivée.

« Je ne dois pas vous laisser ignorer le témoignage rendu par un officier de distinction aux Républicains lors de leur entrée dans Trèves. Le sang-froid aussi glaçant que terrible qu'ils ont montré en marchant d'une manière héroïque à travers une grêle de mitraille et en jetant tranquillement dans les fossés les soldats tués a saisi d'étonnement et d'admiration les spectateurs et c'est ainsi qu'ils montèrent à l'assaut et qu'ils emportèrent, la baïonnette au bout du fusil, des retranchements qui passoient pour inexpugnables. »

Vol. 448, f° 329, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

934. — *Frontières de la Souabe, 15 août.* — Lettre sans nom d'auteur adressée à Barthélemy. État des esprits en Allemagne. Détails d'intérêt militaire.

Vol. 448, f° 324, copie, 2 p. in-f°.

935. — *Baden, 29 thermidor [16 août]*. — Barthélemy à Buchot, relativement à Louis Bontemps, du pays des Grisons, domestique.

Vol. 447, f° 145, copie, 1/4 p. in-f°.

1. Pièce jointe à une lettre de Bacher du 14 fructidor.

936. — *Baden* [1], *16 août.* — Barthélemy à M. Servan, ancien avocat général au parlement de Grenoble. Naturalisation de Servan, comme Suisse.

Vol. 447, f° 164 v°, copie, 1 p. in-f°.

937. — *Paris, 29 thermidor* [*16 août*]. — Buchot à la Commission des Administrations civiles, police et tribunaux. Succession Abel Heusler.

Vol. 448, f° 334, minute, 2 p. in-f°.

938. — *Zurich, 16 août.* — L'État de Zurich aux différents États helvétiques. Draps destinés à la Suisse arrêtés sur territoire autrichien.

Vol. 447, f° 169 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Fribourg en Brisgau* [*29 juillet*]. — M. de Sommerau, président de la régence de l'Autriche antérieure, aux Treize cantons et pays alliés. Même sujet.

Vol. 447, f° 169 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

b. — *Zurich, 6 août.* — Réponse de l'État de Zurich à la lettre précédente.

Vol. 447, f° 170 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

939. — *S. l., 29 thermidor* [*16 août*]. — Rapport de Mengaud sur l'état des esprits en Suisse.

Vol. 448, f° 330, original, 4 p. in-f°.

940. — *Manheim, 16 août.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur, adressée à Bacher. Détails militaires. État des esprits en Allemagne.

Vol. 448, f° 335, copie, 3 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [2]

941. — *Bâle, 30 thermidor* [*17 août*]. — « On avoit semé le bruit de la prise de Varsovie; depuis on s'étoit borné à dire que les Polonois trop foibles pour combattre se cachoient dans les forêts; aujourd'hui nous avons eu connoissance d'une lettre écrite de Teschen en Silésie le 6 août, portant que le roi de Prusse a perdu une partie de son armée et son second fils dans une action près de Varsovie. En attendant la confirmation de cet important événement, je continuerai de croire que le silence des Prussiens sur leurs opérations en Pologne, est, pour ce pays, un excellent signe.

1. Le mss. porte par erreur *Bâle*.
2. Reçue le 4 fructidor [21 août].

« Malgré les démarches de Spencer et de Th. Grenville pour la continuation de la guerre, il est constant que le gouvernement anglois est dans la stupeur; les papiers publics à sa dévotion en conviennent eux-mêmes.

« La rapidité de nos conquêtes dans la Belgique, le danger qui menace la Hollande, la supercherie du roi de Prusse, l'accroissement relatif de la Russie qui ménage ses forces tandis que tout le reste s'épuise et autant que tout cela le développement de la puissance colossale des François qui tôt ou tard doit se diriger au delà des mers, sont bien propres à dérouter un ennemi qui ne pouvoit compter que sur son argent et sur des armes étrangères.

« A peine a-t-on parlé à Londres d'une expédition maritime qui se préparoit chez nous, qu'on a ordonné un camp à Brighton, qu'on a rappelé de Hollande le général Moyra et qu'il a été question de rappeler également la cavalerie qui s'y trouve; mais il importoit de ne point accroître l'alarme; alors le général Moyra a écrit à l'armée qu'il s'agissoit d'effectuer son ancien projet de faire une descente sur nos côtes; quoique chimère on s'en repaît faute de mieux.

« La prise de Bilbao sera un coup sensible à l'Angleterre qui seule en fait le commere; celle de Trèves affecte infiniment l'Allemagne; on assure que les Saxons et les autres contingents postés à Coblentz se sont débandés lorsqu'ils ont su Trèves en notre pouvoir; en effet maîtres du cours de la Moselle nous mettons l'ennemi dans l'impossibilité de se maintenir en deçà du Rhin.

« Il paroît sûr que Möllendorff ne veut point permettre que Teschen dispose de Mayence et les Autrichiens répandent qu'il ne garde cette place que pour nous la vendre.

« A Vienne les arrestations sont très multipliées et le mécontentement du peuple y égale l'embarras du gouvernement; la faveur accordée aux Italiens y désoblige les plus puissantes familles et celles-ci par des intrigues continuelles brouillent la tête de François II, qui ne sait plus où il en est. Pareille chose à peu près se retrouve à Turin, à Naples, à Rome, etc.

« Les États de Hollande qui disent s'être bien trouvés des prières publiques qu'ils ordonnèrent au commencement de 1793, viennent d'en prescrire de nouvelles.

« Il paroît que les Russes ont repris la Courlande.

« La Suisse est parfaitement tranquille et toujours plus satisfaite de son rôle de spectateur. »

Vol. 448, f° 337, original, 3 p. 1/4 in-f°.

942. — *Lausanne, 17 août.* — Redat, dit aussi Lackzir, à Barthélemy. Faux assignats. Dénonciation contre le marquis d'Halein et les frères Muyer de Vauglan.

Vol. 447, f° 163 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

943. — *Paris, 1er fructidor [18 août].* — Buchot à Barthélemy. Autorisation de dépenses.

Vol. 448, f° 340, minute, 1/2 p. in-f°.

944. — *Baden, 1er fructidor [18 août].* — Barthélemy à Buchot, relativement à Jean-Pierre Liausun, dit Latour, de Vevey, à Soutermeister, de Zoffingen, et à un porteur de créance sur un des hôpitaux de Lyon.

Vol. 447, f° 145, copie, 1 p. in-f°.

945. — *Baden, 1er fructidor [18 août].* — Barthélemy à Buchot relativement à l'agent français Constantin Stamaty.

Vol. 447, f° 145 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

946. — *Baden, 1er fructidor [18 août].* — Barthélemy à Buchot en faveur de Jean Rahn, bourgeois de Zurich, ci-devant capitaine au régiment de Steiner.

Vol. 447, f° 145 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

947. — *Baden, 1er fructidor [18 août].* — Barthélemy à Buchot. Réclamation de la citoyenne Hollard et de Perret, de Vevey, en faveur de la citoyenne Dumas-Moncamp, sa belle-sœur.

Vol. 447, f° 145 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

BACHER A BUCHOT [1]

948. — *Bâle, 1er fructidor [18 août].* — Exportation des récoltes appartenant à des Suisses sur la frontière.

« J'attends avec bien de l'impatience la décision du Comité de Salut public au sujet des ouvertures que le feld-maréchal Möllendorf a fait faire. Tu auras pu voir par la lettre de Carlsruhe jointe à ma lettre n° 51 que la mésintelligence entre les troupes autrichiennes et prussiennes augmente tous les jours et si le feld-maréchal Möllendorf a effectivement su d'avance que les François marchoient sur Trèves sans vouloir prendre aucune mesure pour s'y opposer, cette politique s'accorde parfaitement avec les instructions secrètes qu'on dit qu'il a de ne pas exposer les troupes prussiennes à ses ordres et de laisser écraser les Autrichiens, comme le seul moyen d'affoiblir la cour de Vienne au point qu'elle ne puisse pas s'opposer au projet d'agrandissement de Frédéric-Guillaume en Pologne. Ce projet s'étend même jusqu'à enlever la Galicie et le reste de la Silésie aux Autrichiens. C'est à quoi la République françoise devroit concourir en s'engageant de garantir ces posses-

1. Reçue le 4 fructidor [21 août].

sions au roi de Prusse. C'est un moyen infaillible de le retirer de la coalition. »

Faux assignats.

Vol. 448, fº 343, original, 3 p. in-fº.

Vol. 447, fº 156, copie, 1 p. 1/4 in-fº.

BULLETIN DE VENET [1]

949. — *Lausanne, 18 août.* — Le nombre des déserteurs savoyards diminue, grâce aux mesure prises. Les rentiers et les commerçants des villes vaudoises commencent à murmurer des difficultés qu'ils éprouvent à continuer leurs affaires avec la France. La fortune de l'ex-ministre Necker doit être en mauvais état, car il se défait de son argenterie et de ses bijoux précieux. Il ne reçoit point d'émigrés si ce n'est le duc d'Ayen, lequel « est réduit à nettoyer lui-même ses souliers ».

Des lettres de Hambourg annoncent qu'on y a vu le fameux Calonne prêt à s'embarquer pour la Russie. Il est probablement envoyé par le comte d'Artois pour une affaire d'argent.

Vol. 448, fº 345, original, 4 p. in-4º.

Vol. 447, fº 180, copie, 1 p. 3/4 in-fº.

950. — *Saint-Maurice, 1er fructidor* [*18 août*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais et du Mont-Blanc. Pensions militaires.

Vol. 447, fº 162 vº, copie, 1 p. 1/4 in-fº.

Pièce jointe. — *Paris, 23 thermidor* [*18 août*]. — Buchot à Helfflinger. Affaires du Valais.

Vol. 447, fº 163, copie, 1/2 p. in-fº.

951. — *Moutiers, 18 août.* — Le Procureur général d'Ivoigne à M. Le Bandelier, relativement à un haut fourneau.

Vol. 448, fº 347, copie, 2 p. in-fº.

952. — *Paris, 2 fructidor* [*19 août*]. — Buchot à Barthélemy, au sujet de deux marins faits prisonniers par les Anglais.

Vol. 450, fº 22 vº, copie, 1/4 p. in-fº.

953. — *Paris, 2 fructidor* [*19 août*]. — Buchot à Bacher. Il approuve l'idée conçue par Bacher de recueillir tous les renseignements possibles sur « l'intérieur » des divers cabinets d'Allemagne ; il est également satisfait du projet d'instructions dressé par Bacher pour cet effet.

Vol. 448, fº 350, minute, 1 p. in-fº.

1. Reçu le 16 fructidor [2 septembre].

BARTHÉLEMY A BUCHOT[1]

POLITIQUE N° 343. **954.** — *Baden, 3 fructidor* [*20 août*]. — Barthélemy accuse réception de la lettre du 26 thermidor et de l'arrêté qui y était joint. Il donne de nouveaux détails sur le transit et les entraves qu'y mettent les Autrichiens.

« Quant au peuple de Souabe, sans doute chaque jour l'époque approche qui devra lui rendre son énergie, son indépendance et la liberté de disposer de son bétail..... Les peuples de ces contrées n'ignorent point l'épuisement et le découragement de l'Autriche et de toute la coalition. Ils voient bien que son heure dernière n'est pas éloignée et qu'il est temps pour eux de reprendre leurs droits. L'Angleterre a beau faire postillonner ses ministres du Cabinet et les envoyer en courrier à Vienne pour offrir des subsides à l'Empereur et l'amener à prix d'argent à ne pas abandonner la ligue, la voix des peuples qu'il gouverne, fatigués et mécontents comme ils sont, se fera vraisemblablement bientôt entendre d'une manière plus efficace que les offres perfides et mensongères du Cabinet britannique. Plus celui-ci cherchera à soudoyer les puissances coalisées, plus il travaillera à sa propre ruine; et s'il étoit vrai qu'il voulût transporter sur le gouvernement autrichien les subsides qu'il s'est engagé à fournir au tyran prussien et qu'il trouve que ce tyran ne mérite plus, ce seroit encore une nouvelle manière de désorganiser la coalition.

« Ce n'est que ces jours derniers que le bourgmestre de Zurich m'a instruit d'une anecdote qui pour être vieille de deux mois n'a pas du tout perdu de sa valeur. Je t'ai annoncé dans le temps que Greiffenegg, ci-devant résident de l'Autriche en Suisse, parcouroit les principaux Cantons en leur proposant des arrangements en fournitures de sels. Il pressa beaucoup le bourgmestre de Zurich d'engager son Canton à prêter à l'Empereur dix millions de florins dont les intérêts seroient payés en sels. Le bourgmestre après lui avoir témoigné une grande surprise de ce qu'il venoit parler de millions en Suisse, surtout à une époque où tout le monde y étoit ruiné, ne lui laissa aucun espoir de succès ni à Zurich ni dans aucun autre Canton. Sur cela Greiffenegg s'étendit en lamentations. « L'Empereur, ajouta-t-il, s'est épuisé « d'hommes et d'argent pour soutenir la guerre. Il lui est impossible « de la continuer plus longtemps après la fin de la campagne, et « puisque tout le monde l'abandonne, puisque personne ne vient à son « secours, il sera réduit à faire au commencement de l'hiver une paix « honteuse, déshonorante et funeste pour les autres peuples. »

« Le bourgmestre, loin d'entrer dans sa peine, m'a dit qu'il lui avoit

1. Reçue le 8 fructidor [25 août].

à peu près fait entendre qu'il ne considéreroit pas que ce fût un si grand malheur pour la Suisse que l'Empereur fît une mauvaise paix. »

Affaires de Genève. Émigrés.

Fitz Gérald « va faire sous peu de jours un voyage dans l'intérieur de la Suisse. On veut que je croie que cette course n'aura aucun objet politique. J'y suis assez porté, connoissant le caractère paresseux de Fitz Gérald. Imagine-toi que depuis deux ans que ce ministre est à Berne, il n'a pas donné un verre d'eau à un seul Bernois. Sa femme ne voit aucune femme du pays. Ils sont aussi ignorés à Berne que s'ils n'y demeuroient pas. Ils s'ennuient horriblement et parlent d'aller passer l'hiver dans le pays de Vaud. Quand on se conduit ainsi, il est impossible qu'on se fasse des partisans. »

La dépêche se termine par divers détails relatifs à l'Anglais Stone, aux affaires des Grisons, aux indemnités du régiment de Salis-Grisons, au nommé Le Rebours, mis hors la loi, et aux créances de Zurich.

Vol. 448, f° 351, original, 7 p. 3/4 in-f°.
Vol. 447, f° 147, copie, 4 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — Bulletin de Venet [1].

b. — Lettre des frontières de la Souabe. Manque.

c. — *Berne, 9 août.* — L'avoyer Steiger à Barthélemy. Faux assignats. Émigrés. Affaires de Genève.

Vol. 447, f° 151 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 448, f° 339, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

d. — *Genève, 8 août.* — J.-L. Delaplanche, « administrateur », à Barthélemy. Affaires de Genève.

Vol. 447, f° 134, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 448, f° 285, copie, 1 p. in-f°.

e. — *Genève, 15 août.* — Les syndics et conseil de la république de Genève à Barthélemy. Affaires de Genève.

Vol. 447, f° 154 v°, copie, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 448, f° 321, copie, 4 p. 3/4 in-f°.

f. — *Berne, 18 août.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Affaires de Berne. Arrivée et démarches suspectes du général de division Eustache, du banquier hollandais Abema et d'un autre Hollandais nommé Van Staphorst, se prétendant chargés d'une mission du Comité de Salut public. Mission de lord Spencer à Vienne.

Vol. 447, f° 153, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 448, f° 341, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

1. Voir cette pièce à son ordre chronologique.

g. — *Coire, 12 août.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons. Réflexions sur la chute de Robespierre.

Vol. 447, f° 153 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 448, f° 306, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT[1]

Ouvertures de paix.

955. — *Baden, 3 fructidor* [*20 août*]. — « J'ai reçu, Citoyen, la lettre du 26 thermidor qui a rapport aux pièces que je t'ai adressées jointes à ma dépêche n° 339. La personne qui les avoit apportées chez moi ne s'est plus représentée. Il ne me reste actuellement que d'attendre des instructions de ta part pour savoir si je dois répondre et ce que je dois répondre aux officiers françois qui m'ont écrit la lettre que tu connois en date de Mayence le 4 *fructidor*. Ce ne peut être qu'une erreur. Ils auroient dû dire *thermidor*. Peut-être aussi le Comité de Salut public jugera-t-il à propos de lier cette ouverture prussienne à celles qui ont été faites plus ou moins directement auprès du citoyen Bacher. »

Vol. 448, f° 356, original, 3/4 p. in-f°.
Vol. 447, f° 158 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

956. — *Baden, 3 fructidor* [*20 août*]. — Barthélemy à Buchot, relativement au citoyen Rengguer.

Vol. 447, f° 158, copie, 3/4 p. in-f°.

957. — *Baden, 3 fructidor* [*20 août*]. — Barthélemy à Buchot. Faux assignats.

Vol. 448, f° 355, original, 1 p. in-f°.
Vol. 447, f° 158, copie, 1/2 p. in-f°.

958. — *Baden, 3 fructidor* [*20 août*]. — Barthélemy à Buchot relativement à la veuve Dietrich.

Vol. 447, f° 158 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

959. — *Baden, 3 fructidor* [*20 août*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation du citoyen Steinmann, bourgeois de Saint-Gall.

Vol. 447, f° 159, copie, 1/2 p. in-f°.

960. — *Baden, 3 fructidor* [*20 août*]. — Barthélemy à Buchot relativement au citoyen Pfürdt, dit Ferrette.

Vol. 447, f° 154, copie, 3/4 p. in-f°.

1. Reçue le 8 fructidor [25 août].

961. — *Baden, 3 fructidor* [*20 août*]. — Barthélemy à Buchot. Accusé de réception de la lettre du 26 thermidor [13 août] et de l'arrêté qui y était joint.

Vol. 447, f° 157 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

962. — *Baden, 3 fructidor* [*20 août*]. — Barthélemy au représentant Foussedoire. Accusé de réception de la lettre du 26 thermidor. Réclamations en faveur de la citoyenne Feriet, née Rupplin, du canton d'Uri, et du citoyen Pfürdt, dit Ferrette.

Vol. 447, f° 159, copie, 1/2 p. in-f°.

963. — *Paris, 3 fructidor* [*20 août*]. — Buchot à Barthélemy. Les dispositions prises dans les départements de l'Ain et du Jura pour se mettre à l'abri d'un coup de main des émigrés n'ont rien qui doive inquiéter les Suisses.

Vol. 447, f° 177, copie, 1/2 p. in-f°.

964. — *Paris, 3 fructidor* [*20 août*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation du citoyen Eschmann.

Vol. 447, f° 185, copie, 1/2 p. in-f°.

965. — *Paris, 3 fructidor* [*20 août*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation du citoyen Cornaz, de Moudon.

Vol. 447, f° 185, copie, 1/4 p. in-f°.

966. — *Paris, 3 fructidor* [*20 août*]. — Colchen à Barthélemy. Réunion des fonctions du citoyen Berville à celles du citoyen Bruat. « Je doute fort que Bruat sente l'étendue et l'importance de ses fonctions. » La fin de la lettre est relative à M. de Salis Tagstein et à Picamilh. Ce dernier n'a quitté la Suisse que parce que sa santé ne lui permettait plus d'y demeurer.

Vol. 447, f° 185, copie, 2/3 p. in-f°.

967. — *Bâle, 3 fructidor* [*20 août*]. — Bacher à Buchot. Le ministre impérial Degelmann est revenu à Bâle où il a accompli les formalités d'usage pour s'accréditer. Le chancelier Ochs, « dans un discours républicain », a développé les devoirs de la neutralité. Degelmann a répondu que ses instructions étaient entièrement conformes à ces principes. Ce Ministre « est aussi mielleux et aussi insinuant que son prédécesseur Buol étoit intolérant, aigre et repoussant..... »

Vol. 448, f° 361, original, 3 p. in-f°.
Vol. 447, f° 164, copie, 3/4 p. in-f°.

968. — *Bâle, 3 fructidor* [*20 août*]. — Note de l'État de Bâle à Bacher. Récolte des biens-fonds possédés par des Bâlois en France.

Vol. 448, f° 357, copie, 3/4 p. in-f°.

969. — *S. l.*, *3 fructidor* [*20 août*]. — Lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Détails d'intérêt militaire. Le feld-maréchal Möllendorff a remis en liberté trois officiers français qu'il avait faits prisonniers.

Vol. 448, f° 359, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

970. — *Bâle, 4 fructidor* [*21 août*]. — « A juger de l'Allemagne par le style décousu des lettres et des papiers publics qu'on en reçoit, il sembleroit que tout le monde y a perdu la tête.....

« Aux chagrins que les désastres de la guerre causent à l'Empereur, se joignent de vives alarmes sur la disposition des esprits dans sa capitale.

« Le caractère de l'Impératrice ne permet guère de croire qu'elle sacrifiera son penchant pour les Italiens à l'ambition des courtisans allemands; ceux-ci se plaignoient hautement même avant les moyens de rigueur exercés contre Patsi et quelques autres, ils se plaindront davantage à l'avenir; le bourgeois et l'artisan qui crioient déjà contre la guerre, entraînés par l'habitude de singer les grands, ainsi qu'on en use dans la monarchie, semblent portés à la sédition depuis que les arrestations ont été multipliées. François II se fait mépriser par sa foiblesse, sa femme traite l'Autrichien comme un peuple conquis, et cela dans un temps où le nom de la République françoise remplit l'Europe de terreur ou d'admiration. Vienne, n'en doutons pas, se déclarera plutôt qu'on ne pense pour la liberté.

« Les courriers se succèdent rapidement de La Haye à Londres et à Vienne, on assure qu'il entre dans l'intention de ces trois Cours qu'on ne néglige rien pour défendre la Meuse, et que si Cobourg étoit obligé de céder il prenne sa position dans le Juliers.

« Indépendamment de la garnison actuelle de Maëstricht, le général Kray a l'ordre de s'y jeter au besoin avec le corps qu'il commande à la gauche de la Meuse.

« Il n'est plus question de l'effet du traité de la Prusse à l'égard de l'Angleterre; il est douteux qu'avec la volonté de s'y conformer, Frédéric-Guillaume pût y suffire à cause de son expédition en Pologne. Cette guerre qu'on regardoit d'abord comme un jeu d'enfant, a pris un caractère très sérieux; on espère que les Polonois, quoique privés de

1. Reçue le 8 fructidor [25 août].

tout secours étranger, pourront bien gagner l'hiver, saison toujours favorable lorsqu'on combat sur ses foyers.

« Georges III passe son temps à créer des pairs, très humilié pourtant du ton ferme employé par le Danemarck et la Suède dans la réclamation de leurs vaisseaux. »

Vol. 448, f° 365, original, 3 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET [1]

971. — *Lausanne, 21 août.* — Rapports de Berne et de Zurich avec Genève. Les Genevois chassés de Francfort par le commandant prussien. Prêtres expulsés. Le nouveau ministre impérial, Degelmann, a fait sa tournée dans les treize Cantons et répandu l'assurance que son maître voulait vivre en bonne intelligence avec le Corps helvétique. Contrebande sur le lac de Genève. De tous les coins de la Suisse s'élèvent des réclamations contre les émigrés.

Vol. 448, f° 363, original, 4 p. in-4°.
Vol. 447, f° 180 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

972. — *Saint-Maurice, 4 fructidor* [*21 août*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 447, f° 170 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Sierre, 12 août.* — Le grand bailli Sigristen à Helfflinger. Même sujet.

Vol. 447, f° 171 v°, copie, 1 p. in-f°.

b. — *Sierre, 14 août.* — Le même au même. Même sujet.

Vol. 447, f° 172, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

c. — *Saint-Maurice, 20 août.* — Helfflinger au grand bailli Sigristen. Même sujet.

Vol. 447, f° 173, copie, 1 p. in-f°.

d. — *Saint-Maurice, 8 fructidor* [*20 août*]. — Helfflinger à Buchot. Même sujet.

Vol. 447, f° 173 v°, copie, 1 p. in-f°.

e. — « Extrait de l'Abscheid de la diète tenue à Sierre le 24 juillet 1794. »

Vol. 447, f° 173 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1. Reçu le 16 fructidor [2 septembre].

973. — *S. l., 4 fructidor* [*21 août*]. — Note sur une violation de la frontière commise par des émigrés, et diverses manœuvres employées par les ennemis de la République pour brouiller celle-ci avec Neuchâtel.

Vol. 448, f° 371, original, 4 p. 1/2 in-f°.

974. — Note sur les limites de la Suisse relativement à la maison d'Autriche. Importance du canton de Bâle.

Vol. 448, f° 369, original, 3 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT

975. — *Baden, 5 fructidor* [*22 août*]. — « Je viens, Citoyen, de recevoir de Mayence une étrange lettre d'un personnage que je ne connois point et auquel je ne répondrois qu'autant que tu l'approuverois. Je te l'adresse ci-joint en original sans même me donner le temps d'en faire tirer copie [1].

« J'envoie cette lettre ouverte à Bacher pour qu'il ait connoissance des ouvertures de cet original. Je crois que cela importe à la situation présente des choses confiées à ses soins. »

Vol. 447, f° 160, copie, 1/4 p. in-f°.

976. — *Berne, 5 fructidor* [*22 août*]. — Lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Nouveau procédé de fabrication pour les assignats.

Vol. 448, f° 378, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

977. — Bulletin du quartier général de l'armée impériale du Rhin, des 22 et 24 août.

Vol. 448, f° 379, original, 1 p. 1/4 in-f°.

978. — *Paris, 6 fructidor* [*23 août*]. — Buchot à Barthélemy. Il a soumis au Comité de Salut public l'article de la dépêche n° 340 relatif à l'admission aux bénéfices de la neutralité qu'il est possible qu'une grande partie des États de l'Allemagne demande bientôt.

Vol. 441, f° 317, original, 2/3 p. in-f°.
Vol. 447, f° 197 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

979. — *Paris, 6 fructidor* [*23 août*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation de la citoyenne Courten.

Vol. 447, f° 273 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1. Cette pièce manque.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

980. — *Baden, 6 fructidor* [*23 août*]. — « Le transit, Citoyen, a tout à coup pris un caractère désagréable et paroît devoir amener les embarras sérieux auxquels il falloit toujours s'attendre..... POLITIQUE N° 344.

« Il s'est élevé dans ces derniers jours beaucoup de bruit sur les bords du Rhin. Les paysans souabes, attirés par l'attrait du gain et animés par les gênes que les gardes autrichiennes leur faisoient éprouver, se sont portés à des violences contre elles. Ils ont garrotté ces gardes à leur poste et sous leurs yeux ont fait passer en Suisse des bestiaux et des chevaux pour nous. Alors les Autrichiens sont venus plus en force jusqu'à l'extrémité du territoire suisse et là ont établi la petite guerre. Ils ont fait feu sur les chevaux, en ont tué plusieurs et ont emmené garrottés vingt-deux conducteurs qu'ils se proposent de traiter avec toute rigueur.

« Les communications, les relations de commerce avec la Suisse se ressentent nécessairement de cet état violent des choses.....

« ..... Les terribles scènes de Genève ont singulièrement contribué à calmer les têtes grisonnes..... »

Vol. 448, f° 380, original, 4 p. in-f°.
Vol. 447, f° 160, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

Pièce jointe. — *S. l. n. d.* — Réponse de l'assemblée extraordinaire des Grisons à la Diète helvétique. Affaires des Grisons.

Vol. 447, f° 161 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 448, f° 382, 3 p. 1/4 in-f°.

981. — *Baden, 6 fructidor* [*23 août*]. — Barthélemy au représentant du peuple dans les départements du Doubs et du Jura. Faux assignats. Dénonciation contre Muyer de Vauglan.

Vol. 447, f° 164, copie, 1/2 p. in-f°.

982. — *Baden, 6 fructidor* [*23 août*]. — Barthélemy à la Commission des secours publics. Pensions du général de Steiner et de son frère Gaspard de Steiner, officier au même régiment.

Vol. 447, f° 162, copie, 3/4 p. in-f°.

983. — *Paris, 7 fructidor* [*24 août*]. — Buchot à Barthélemy relativement à François Elie du Coster.

Vol. 447, f° 190 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1. Reçue le 12 fructidor [29 août].

BULLETIN DE VENET [1]

984. — *Lausanne, 24 août.* — Manœuvres infructueuses de Fitz Gérald à Berne. « Les lettres de Hollande parlent des lenteurs et des difficultés qu'y éprouve la levée des subsides en argent... Malgré les secours puissants de l'Angleterre, et les forces réunies des Autrichiens et des Prussiens pour la défense de ce pays, on y vit dans une alarme continuelle, les Stathoudériens surveillent et molestent les patriotes... les actions des emprunts étrangers baissent considérablement,... il n'y a qu'un cri en Hollande, que l'Europe est perdue si elle est obligée de céder aux armes victorieuses des Républicains françois, qu'ils y trouveront une marine redoutable propre à l'exécution des plans les plus hardis contre l'Angleterre, et des fonds immenses pour la continuation des hostilités..... Les lettres du centre de l'Italie disent que l'esprit de la Révolution y fait des progrès rapides... et (ce qui est assez surprenant) que le clergé du second ordre s'y montre fort démocrate. Les prêtres déportés retirés dans les couvents se chamaillent et se battent perpétuellement avec leurs hôtes... Il faut beaucoup de protection aux émigrés pour obtenir trois journées de séjour dans le Milanois. A Rome on n'accorde aucun passeport..... On écrit de Piémont qu'on espère la prochaine évacuation du pays par les François... que les maladies ont détruit la moitié de l'armée... qu'on attend incessamment un débarquement d'Anglois à Antibes..... L'armée de Condé se porte de Rastadt vers Fort-Louis. Le peuple a chargé d'avanies les émigrés à leur départ. »

Vol. 448, f° 387, original, 4 p. in-f°.
Vol. 447, f° 201, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

985. — *Paris, 8 fructidor* [*25 août*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamations de Meunier, de Fribourg.

Vol. 447, f° 211 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

986. — *Paris, 8 fructidor* [*25 août*]. — Buchot à Barthélemy relativement à Jacques Tanner, de Waldstatt.

Vol. 447, f° 190 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

987. — *Baden, 8 fructidor* [*25 août*]. — Barthélemy à Buchot relativement à l'ancien avocat général au parlement de Grenoble, Servan.

Vol. 447, f° 165, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1. Reçu le 24 fructidor [10 septembre].

988. — *Baden, 8 fructidor* [*25 août*]. — Barthélemy à l'administration du département du Doubs. Exportation des riz de Suisse.

Vol. 447, f° 166 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

989. — *Baden, 25 août.* — Barthélemy aux syndics et conseil de la république de Genève. Affaires de Genève.

Vol. 447, f° 156, copie, 1/2 p. in-f°.

990. — *Bâle, 8 fructidor* [*25 août*]. — Bacher à Buchot. Envoi des pièces suivantes. Approvisionnements.

Vol. 448, f° 392, original, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 447, f° 174, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Bâle, 1er fructidor* [*18 août*]. — Note remise par Bacher à l'État de Bâle en lui communiquant l'arrêté du Comité de Salut public qui autorise la libre exportation du produit des récoltes des propriétés suisses qui se trouvent sur le territoire français.

Vol. 447, f° 174, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 448, f° 389, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — *Bâle, 20 août.* — Réponse de l'État de Bâle à la note précédente.

Vol. 447, f° 174 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 448, f° 390, copie, 1/2 p. in-f°.

c. — *Carlsruhe, 2 fructidor* [*19 août*]. — Lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Les succès des Français porteraient les Allemands à faire des avances pour la paix si une fausse honte ne les retenait pas.

« Un général hollandois vient d'écrire à un de ses amis que « l'armée « hollandoise est réduite à 7000 hommes. On vient de me nommer com- « mandant de Breda avec 1500 hommes de garnison au lieu de 5000. La « ville a été prise au dépourvu et n'est nullement préparée pour un « siège. Les munitions et tout ce qui est nécessaire manque. Jugez de la « situation dans laquelle je me trouve. »

Vol. 448, f° 349, copie, 1 p. in-f°.

991. — « Note pour la commission du commerce et des approvisionnements de la République dont copie a été remise au citoyen Gobert, agent de cette commission en Suisse, » par BACHER.

Vol. 447, f° 174 v°, copie, 5 p. 1/4 in-f°.
Vol. 448, f° 394, copie, 14 p. in-f°.

992. — *Zurich, 6 fructidor* [*23 août*]. — Extrait d'une lettre relative au transit entre le canton de Zurich et la Souabe.

Vol. 448, f° 384, copie, 3/4 p. in-f°.

993. — *Stuttgard, 4 fructidor* [*21 août*]. — Extrait d'une lettre de Stuttgard, relative aux dispositions de la Cour et à l'état des esprits dans le Wurtemberg.

Vol. 448, f° 367, copie, 2 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

994. — *Bâle, 8 fructidor* [*25 août*]. — « Au premier mouvement de nos troupes après la prise de Trèves, le général autrichien Blanckenstein déclara qu'il ne répondoit plus de Coblentz, et ayant passé le Rhin avec ses troupes, emmenant à sa suite l'artillerie et les munitions, il répandit la désolation dans une ville qui, pour avoir été le théâtre des premiers complots des émigrés, redoute la vengeance des républicains.

« L'Angleterre ne désespère pas de ranimer la Prusse et l'Autriche, mais la désunion marquée entre ces deux dernières est un grand obstacle au succès. La première s'obstine à réclamer à Ratisbonne les frais du siège de Mayence; l'Autriche demande que l'Empire seconde ses efforts, un refus, dit-elle, la décidera à abandonner la frontière du Rhin. Il est à remarquer qu'à la Diète les prétentions de l'une sont toujours croisées par les agents ou les créatures de l'autre.

« Il est sûr que les Autrichiens envoyés en Pologne sont rentrés dans la Gallicie. Pour en pénétrer la cause il faut croire que la cession des quatre palatinats à l'Empereur émanoit de la volonté russe, sans le concours de celle du roi de Prusse. Aussi a-t-on répandu que le cabinet de Pétersbourg, très mécontent de la cupidité de Frédéric-Guillaume, avoit rappelé ses troupes des environs de Varsovie.

« Cette ville sera difficilement forcée s'il faut s'en rapporter à l'opinion de ceux qui connoissent son état actuel.

« On est persuadé à Francfort que Möllendorff a l'ordre de repasser le Rhin et l'on ajoute que c'est son projet, comme c'est le vœu de son armée. Il y a toujours des discussions au sujet de Mayence : quelqu'un qui en arrive m'assure que les Prussiens en ont enlevé toute l'artillerie et qu'en ce moment elle ne tiendroit pas contre un coup de main.

« La cour de Vienne est toujours dans les alarmes, la ville et les environs sont garnis de Hongrois, les arrestations continuent, et on attribue à François II le projet de se retirer à Bude. »

Vol. 448, f° 402, original, 2 p. 1/2 in-f°.

995. — *Saint-Maurice, 8 fructidor* [*25 août*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 447, f° 186 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1. Reçue le 12 fructidor [29 août].

996. — *Saint-Maurice, 8 fructidor [25 août]*. — Helfflinger à Buchot. Même sujet.

Vol. 447, f° 187, copie, 3 p. in-f°.

997. — *Mulhouse, 25 août*. — Le syndic de la république de Mulhouse, Hofer, à Barthélemy. Affaires de Mulhouse.

Vol. 447, f° 189, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Colmar, 4 fructidor [21 août]*. — Arrêté pris par le représentant du peuple Foussedoire. Affaires de Mulhouse.

Vol. 447, f° 189 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — *Colmar, 4 fructidor [21 août]*. — Second arrêté du même. Même sujet.

Vol. 447, f° 190 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

998. — *Bâle, 8 fructidor [25 août]*. — Note remise à Bacher au nom de l'État de Bâle, au sujet des récoltes des biens-fonds possédés par des Bâlois en France.

Vol. 448, f° 390, copie, 3 p. 1/4 in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

999. — *Baden, 9 fructidor [26 août]*. — Créances des États de Berne, Zurich, Soleure et Fribourg, et de divers particuliers suisses sur la France. POLITIQUE N° 344 *bis*.

Vol. 448, f° 406, original, 3 p. 3/4 in-f°.
Vol. 447, f° 167, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

Pièce jointe. — *Berne, 23 août*. — Frisching à Barthélemy. Créances de Berne.

Vol. 447, f° 168, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 448, f° 386, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

1000. — *Baden, 9 fructidor [26 août]*. — Barthélemy à Buchot relativement au citoyen Rengguer.

Vol. 447, f° 168 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Bienne, 23 août*. — Le bourgmestre de la ville de Bienne, Moser, à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 447, f° 169, copie, 1 p. in-f°.

1. Reçue le 15 fructidor [1er septembre].

1001. — *Baden, 9 fructidor* [*26 août*]. — Barthélemy à Buchot en faveur de l'évêque de Lausanne et du citoyen Urech.

Vol. 447, f° 169 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1002. — *Paris, 9 fructidor* [*26 août*]. — Colchen à Barthélemy. Fonctions des citoyens Bruat et Berville.

Vol. 447, f° 203 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1003. — *Paris, 9 fructidor* [*26 août*]. — Arrêté de la Commission de commerce et approvisionnements de la République autorisant « le citoyen Barthélemy, garde adjoint du Cabinet national des médailles, rue Colbert, » à envoyer du linge, de la cire et du vin à son frère, ambassadeur en Suisse.

Vol. 447, f° 191, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1004. — *Neuchâtel, 26 août.* — Lettre des conseils de Neuchâtel au Comité de Salut public. Rentes viagères.

Vol. 448, f° 408, original, 2 p. in-4°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

POLITIQUE N° 345.

1005. — *Baden, 10 fructidor* [*27 août*]. — « ..... Tu verras par la lettre ci-jointe de Berne que le Grand Conseil vient de prendre des mesures sévères contre les émigrés. J'aime autant qu'on ait à peu près laissé aux villes et au peuple le soin de mettre ces menaces à exécution. Les émigrés en seront d'autant plus sûrement chassés.

« A cette occasion le Grand Conseil a fait faire le recensement de tous les étrangers qui peuvent se trouver dans le Canton. J'en joins ici la note. »

Ni Zurich ni Berne ne songent à envoyer des troupes à Genève. « Mais il est bien vrai que tous deux ont dans le silence les yeux très ouverts sur la destinée de cette ville. A l'intérêt politique pour les deux gouvernements se joint aussi l'intérêt de beaucoup de particuliers de Zurich et de Berne qui ont des capitaux à réclamer dans les biens confisqués et qui désirent qu'au milieu du désordre justice leur soit rendue.

« On me mande du pays de Vaud que selon les relations de divers voyageurs le Piémont est en grand danger et que les troupes y sont fort découragées.

« On y prétend aussi que les nôtres augmentent dans le département du Mont-Blanc, et je vois que les malveillants s'attachent à alarmer les Cantons en voulant les persuader que cette augmentation de forces est liée aux événements de Genève. »

1. Reçue le 15 fructidor [1er septembre].

Après quelques détails relatifs au transit, Barthélemy constate que les Autrichiens « ne laissent plus rien entrer en Suisse. Le prix de toutes choses, particulièrement de la viande de boucherie et du beurre, est augmenté. Les murmures du peuple augmentent aussi. Le beurre manque dans beaucoup d'endroits. Il vient d'augmenter à Baden de huit sols par livre, ce qui est énorme pour des gens pauvres.....

« Un Francfortois qui a passé ici il y a peu de jours m'a dit que le général autrichien Funck avoit demandé à la ville de Francfort de fournir à l'armée autrichienne douze milliers de poudre et des provisions suffisantes pour l'entretien de 12 000 hommes, le tout sous promesse de remboursement. Les Francfortois savent très bien ce qu'ils doivent penser de cette promesse. Aussi la fermentation étoit grande dans leur ville lorsque le voyageur que j'ai vu en est parti. Il ignoroit s'il avoit été pris quelque détermination. Il m'a assuré que beaucoup d'habitants disoient hautement que certainement on se trouveroit mieux d'avoir à faire aux François.

« Quelques ouvriers fugitifs de la ci-devant ville de Lyon ont été reçus à Zurich pour y travailler. Ils y sont en très petit nombre et soumis à des lois si sévères que leurs entreprises ne réussiront pas. Je n'en dis pas autant de Constance où un grand nombre d'ouvriers lyonnois se sont retirés et où leurs entreprises prospèrent rapidement à la faveur des avances qu'on leur fait d'Allemagne, de l'heureuse situation de la ville de Constance placée entre l'Italie et l'Allemagne, et de l'abondance des vivres en Souabe. Je crois qu'il est extrêmement important que nous ne perdions pas de vue les rapides progrès de cette industrie naissante et que nous nous hâtions de les étouffer en leur opposant celle de Commune-Affranchie et en rendant à celle-ci des débouchés qui lui manquent totalement aujourd'hui. Je ne parle ici que d'après la supposition que nous voudrons que Commune-Affranchie redevienne ville de commerce.

« Bombelles étoit le seul émigré retiré dans la principauté de Saint-Gall. Il n'a cessé d'y intriguer et d'y faire l'espion de la maison d'Autriche. Il s'est élevé tant de plaintes contre lui que l'abbé de Saint-Gall vient de le chasser. Il est allé s'établir à Ratisbonne..... »

Vol. 448, f° 410, original, 6 p. in-f°.
Vol. 447, f° 177 v°, copie, 3 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 23 août.* — Frisching à Barthélemy. Émigrés. Affaires de Genève. Transit.

Vol. 447, f° 179, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 448, f° 385, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

b. — État du nombre d'étrangers qui se trouvent dans le canton de Berne suivant le rapport de la Commission des étrangers fait au Grand Conseil le 1er juillet 1794 :

François de toute espèce	1006	1959
Savoyards	360	
Genevois	327	
Allemands et Anglois	266	

Leur résidence.

Dans la capitale	113	1959
Pays de Vaud	1802	
Pays allemand	44	

Vol. 447, f° 179 v°, copie, 1/4 p. in-f°.
Vol. 448, f° 227, copie, 1/2 p. in-f°.

c. — *Zurich, 23 août.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Transit. Affaires de Genève. Condamnation à mort par contumace de M. Rigaud. La *Gazette de Zurich* annonce que l'Empereur s'est retiré en Hongrie avec toute sa famille. Éloge du trésorier Frisching.

Vol. 447, f° 181 v°, copie, 2 p. in-f°.

d. — *S. l., 25 août.* — Extrait d'une lettre des frontières de la Souabe au citoyen Barthélemy. Détails militaires.

Vol. 448, f° 404, copie, 3 p. in-f°.

e. — *Baden, 10 fructidor [27 août].* — Barthélemy à la Commission de commerce et approvisionnements. Transit.

Vol. 447, f° 183, copie, 1 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

POLITIQUE N° 346.

1006. — *Baden, 10 fructidor [27 août].* — « ..... Le Caissier des fonds politiques de la Suisse est non seulement chargé de la recette du produit des sels délivrés aux Cantons, mais encore de tous les payements dépendant des relations extérieures qui exigent du secret. Sous ce double rapport il faut un homme solide et discret, inaccessible aux passions et à l'esprit de parti. Les différentes factions qui ont agité successivement la République depuis les Girondins jusqu'au dernier triumvirat ont fait tous leurs efforts pour se procurer l'état des pensions politiques qui ont été payées aux magistrats et particuliers suisses jusqu'en 1792.

« Clavière a voulu porter le flambeau de la discorde en Suisse en faisant imprimer la liste des pensionnaires, et après lui quelques intrigants qui n'existent plus ont manœuvré de toutes les manières pour connoître les ressorts politiques qu'on avoit mis en mouvement en Suisse avant et depuis la Révolution. »

L'Ambassadeur devant exercer une surveillance active sur la caisse

1. Reçue le 15 fructidor [1er septembre].

politique, il importe qu'il puisse accorder une grande confiance au Caissier ou qu'on le dégage de toute surveillance et responsabilité.

Barthélemy fait le plus grand éloge du citoyen Berville qui remplit depuis quarante ans ces fonctions délicates.

Vol. 448, f° 413, original, 4 p. 1/2 in-f°.
Vol. 447, f° 183 v°, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

1007. — *Baden, 10 fructidor* [*27 août*]. — Barthélemy à Buchot en faveur du citoyen Lombach, chancelier du Rheinthal.

Vol. 447, f° 182 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1008. — *Baden, 10 fructidor* [*27 août*]. — Barthélemy au citoyen Denormandie, directeur général provisoire de la liquidation. Réclamation du citoyen Lenzbourg, membre du conseil souverain de Fribourg.

Vol. 447, f° 184 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

BACHER A BUCHOT [1]

1009. — *Bâle, 10 fructidor* [*27 août*]. — Il demande une prompte réponse du Comité de Salut public, au sujet des ouvertures faites par Möllendorff. « Le cabinet de Vienne est dans une véritable perplexité. L'Empereur tremble de tous ses membres..., il se croit trahi et vendu par ses ministres et ses généraux..., il n'y a plus de plan de campagne..... La diète de Ratisbonne est dans les alarmes..... La proclamation de Cobourg fait la sensation la plus douloureuse..... Un grand coup de politique seroit d'étendre à la ville de Nüremberg la faveur accordée à celle d'Augsbourg qui est comprise parmi les Villes hanséatiques. Le pays de Wurtemberg qui s'est aussi si bien montré devroit de même être pris en considération, et successivement l'Électeur palatin pour ses États situés de l'autre côté du Rhin, et celui de Saxe, de même que le roi de Prusse comme électeur de Brandebourg... » Le général Mack va diriger de nouveau les opérations de l'armée de la Meuse.

Vol. 448, f° 418, original, 3 p. 1/2 in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [2]

1010. — *Bâle, 10 fructidor* [*27 août*]. — « Les deux Anglois Spencer et Grenville ont reçu à Luxembourg l'accueil le plus distingué. On assure qu'en agissant au nom de la Hollande et de l'Angleterre réunies,

1. Reçue le 14 fructidor [31 août].
2. Reçue le 13 fructidor [30 août].

ils vont offrir de solder cent mille Allemands pour reconquérir les Pays-Bas à l'Autriche. On ne peut dire encore si l'intention des deux Cours est en même temps de porter la Prusse à se conformer au traité antérieur qui l'obligeoit à fournir 62 mille hommes, mais ce double sacrifice ne semblera pas extraordinaire si l'on se rappelle les craintes qu'elles ont toujours montrées (depuis le déclin de la monarchie espagnole) lorsque les François ont menacé la Belgique.

« Il est probable que la cour de Vienne ne comptant plus pour le moment sur un dédommagement en Pologne, n'étant pas assurée de l'Angleterre elle-même dans ses projets sur la Bavière, et redoutant l'influence de la République françoise pendant la paix, à l'égal de ses armes pendant la guerre, acceptera la proposition.

« Quant au roi de Prusse il profite des erreurs politiques de son temps et ne ménage rien; je ne sais s'il compte au besoin sur notre appui, il pourroit lui être bien nécessaire un jour.

« Il presse vivement la Diète pour en obtenir les 8 1/2 millions tournois qu'il réclame; il désoblige d'autant plus en cela, que la dette n'est pas bien légitimée, et que l'Empire tient beaucoup à l'argent.

« En attendant ses affaires en Pologne ne prennent pas une tournure favorable. Varsovie, inattaquable du côté de la Vistule, non dominé du côté opposé, est hérissé de retranchements et de batteries. L'armée embossée sous ses murs, plus forte que l'assiégeant, acquiert en expérience, mais le plus critique dans sa position est que le Polonois partout sous les armes lui fait acheter par du sang l'eau dont son armée a besoin, tandis que toute relation avec Berlin lui est souvent interdite et que ses frontières sont journellement exposées à des courses et à des dévastations.

« On rapporte qu'à l'occasion de quelques Polonois réfugiés en Gallicie et réclamés par des Russes, il y a eu un choc entre ceux-ci et les Autrichiens.

« Les papiers allemands rapportent aussi ce que je n'avois pu croire quoique j'en fusse informé, qu'il s'agit positivement de remplacer les généraux actuellement employés dans les armées de l'Empereur; d'après eux Wurmser et Mack doivent se remettre en scène. Depuis qu'un système politique avoit prévalu en Europe, les guerres ressembloient à des tournois, les temps de paix étoient remplis par de misérables intrigues, la routine s'appeloit sagesse. Les erreurs cumulées d'un gouvernement n'avoient d'autre effet que d'appauvrir les peuples; il ne faut donc pas s'étonner si dans le grand changement que nous avons introduit, les ministres des rois s'obstinent à n'attribuer leurs revers qu'à l'incapacité des chefs qu'ils emploient. Au surplus ils ne soupçonnent pas que le principe social seul ne varie point, et que l'instabilité arbitraire dans l'emploi des individus désoblige les uns, et les décourage tous. »

Vol. 448, f° 416, original, 2 p. 3/4 in-f°.

1011. — *Berlin, 10 fructidor* [*27 août*]. — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. « La semaine dernière on a transporté de Magdebourg à Stettin un convoi de braves prisonniers françois. Les trois quarts des curieux de Berlin sont accourus à Oranienbourg et quelques jours après à Bernau, on a appréhendé en les faisant passer à Berlin que la foule ne fût trop grande. Le plus bête en apparence de ces prisonniers montroit plus de fierté et de génie et surtout d'esprit que bien des généraux.

« On leur a laissé pleine liberté, ils ont fait de la musique, dansé des contredanses, battu des entrechats que nos Berlinois ont enviés. Ils ont chanté la *Marseillaise*, *Ça ira*, dansé la *Carmagnole*, fait des armes, joué aux dés et aux cartes, fait des pirouettes, tout cela étoit à mourir de rire. La princesse..... s'est beaucoup entretenue avec un général à larges culottes, homme d'esprit; de sens et de mérite; tout le monde parle avec emphase de ces Républicains.

« Nous avons vu passer en même temps des prisonniers polonois en un triste état. Tout de suite les Carmagnoles ont fait une collecte pour eux, disant : Ces pauvres diables combattent pour la même cause que nous et ont besoin de secours; mais lorsque ces Polonois ont remercié en se baissant jusqu'à terre, ils ont dit : Pauvres esclaves, vous n'êtes pas encore à la hauteur des principes d'une révolution, vous vous êtes levés trop tôt, allez vous coucher.

« La Cour a été voir ces fiers prisonniers et en a été fort satisfaite. Le prince Auguste doit surtout avoir beaucoup causé avec ces citoyens. Les dames du Palais de la Reine disoient : *Ça va*, qu'à les voir on a du plaisir : Vivent à jamais les sans-culottes. »

Vol. 448, f° 420, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1012. — *Lucerne, 27 août*. — Pfyffer de Heidegg, avoyer de la République de Lucerne, à Barthélemy. Prochain voyage de Fitz Gérald à Lucerne. Reconnaissance de Monsieur comme Régent. Projet de levée de l'électeur de Bavière en Suisse.

Vol. 447, f° 189, copie, 1/2 p. in-f°.

1013. — *Chambéry, 11 fructidor* [*28 août*]. — Le Comité révolutionnaire de Chambéry à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 450, f° 16 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET [1]

1014. — *Lausanne, 28 août*. — Il y a peu de confiance à mettre à la nouvelle d'une conspiration découverte à Vienne, d'une insurrection

1. Reçu le 24 fructidor [10 septembre].

qui avoit commencé à y éclater et de la retraite précipitée de l'Empereur à Presbourg... » mais il est certain que le peuple est mécontent, la noblesse et le clergé peu zélés pour la coalition. On distribue sous le manteau un ouvrage intitulé : « Testament politique du prince Kaunitz. » — Résolutions du gouvernement de Berne à l'égard des émigrés.

Vol. 448, f° 423, original, 4 p. in-f°.
Vol. 447, f° 202, copie, 2 p. in-f°.

1015. — *Baden, 28 août.* — Extrait du protocole du Conseil secret du margrave de Bade, relatif à un projet d'économies à réaliser sur « l'état civil » de la Cour.

Vol. 448, f° 422, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1016. — *Mulhouse, 28 août.* — Le Bourgmestre et Conseil de la ville de Mulhouse à Barthélemy en faveur de Louis Hermann Austat Waldner.

Vol. 447, f° 195, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Mulhouse, 28 août.* — Les mêmes au représentant du peuple Foussedoire. Même sujet.

Vol. 447, f° 195 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1017. — *Baden, 12 fructidor* [*29 août*]. — Barthélemy à Buchot. Rentes placées par la ville de Neuchâtel « sur les têtes de ci-devant princes. »

Vol. 447, f° 185 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1018. — *Bâle, 12 fructidor* [*29 août*]. — Bacher à Buchot. Exportation des récoltes. Les paysans du margraviat de Baden et de la Souabe commencent à résister par la force aux exactions des Autrichiens.

Vol. 448, f° 427, original, 2 p. 2/3 in-f°.
Vol. 447, f° 185 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — Bulletin d'Allemagne. Détails d'intérêt militaire.

Vol. 448, f° 429, copie, 1 p. in-f°.

1019. — *Salins, 12 fructidor* [*29 août*]. — Haudry, inspecteur général des salines du Doubs et du Jura, à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante. Sels.

Vol. 447, f° 234, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 23 thermidor* [*10 août*]. — Arrêté du Comité de Salut public réintégrant le citoyen Haudry dans ses fonctions d'inspecteur général des salines du Doubs et du Jura.

Vol. 447, f° 234, copie, 1/4 p. in-f°.

1020. — *Saint-Maurice, 12 fructidor* [*29 août*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais. Émigrés. Pensions militaires. Créances du chapitre et de la ville de Sion sur la France.

Vol. 447, f° 203, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

1021. — *Baden, 13 fructidor* [*30 août*]. — Affaires du Valais. Prochain voyage de Fitz Gérald dans l'intérieur de la Suisse. Tentative de l'électeur Palatin pour lever 4000 hommes dans les Cantons catholiques. Affaires des Grisons. Reconnaissance du ci-devant Monsieur en qualité de Régent. POLITIQUE N° 347.

Vol. 448, f° 430, original, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 447, f° 186, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1022. — *Baden, 30 août.* — Barthélemy à l'avoyer Steiger. Réclamation en faveur du nommé Boulogne, de Lausanne. Émigrés. Faux assignats. Affaires du Valais.

Vol. 447, f° 188 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1023. — *Paris, 13 fructidor* [*30 août*]. — Buchot à Bacher. Recommandations en faveur des citoyens Pierre-Augustin Perrin et Jean-François-Marie Cablat, agents de la Commission de commerce et approvisionnements.

Vol. 447, f° 217 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1024. — *Venise, 13 fructidor* [*30 août*]. — Jacob, chargé des affaires de France près la République de Venise, à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante. « On me mande de Gênes qu'environ 2000 Austro-Sardes sont descendus du côté d'Oneille et qu'on soupçonne qu'ils ont en vue quelque expédition concertée avec les escadres anglo-espagnoles qui sont nombreuses. »

Vol. 447, f° 207, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — « Moyens d'établir une communication sûre entre la France et Constantinople par Venise », par Jacob.

Vol. 447, f° 209, copie, 4 p. 1/2 in-f°.

1025. — *De la Suisse, 30 août.* — Extrait de la *Gazette de Francfort.* Émigrés. Pensions militaires. « Le baron de Gleichen, auteur des mille et une hérésies métaphysiques, doit être chargé d'entamer une négocia-

1. Reçue le 18 fructidor [4 septembre].

tion qui nécessitera une paix entre la France et une des puissances coalisées. Amen! »

Vol. 447, f° 204, copie, 1/2 p. in-f°.

1026. — *Schaffouse, 30 août.* — M. de Meyenbourg, bourgmestre de l'État de Schaffouse, à Barthélemy. Diète de Frauenfeld. Transit.

Vol. 447, f° 201, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 448, f° 434, copie, 1 p. in-f°.

1027. — *Paris, 14 fructidor* [*31 août.*] — Buchot à Barthélemy. Transit. Créances de Zurich. Indemnités du régiment de Salis-Grisons. Détails relatifs aux nommés Stone et Vaughan.

Vol. 448, f° 439, minute, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 441, f° 319, original, 4 p. in-f°.
Vol. 447, f° 215, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1028. — *Paris, 14 fructidor* [*31 août*]. — Buchot à Barthélemy. Prétentions du citoyen Bruat à la direction des sels. L'arrêté du 30 floréal ne supprime pas les fonctions du citoyen Berville comme celles du citoyen Troëtte. Pensions politiques.

Vol. 441, f° 318, original, 2 p. in-f°.
Vol. 447, f° 212, copie, 3/4 p. in-f°.

1029. — *Bâle, 14 fructidor* [*31 août*]. — Bacher à Buchot, relativement à l'entretien de correspondants secrets près des Cours et des armées étrangères.

Vol. 448, f° 436, original, 1 p. 3/4 in-f°.

BACHER A BUCHOT [1]

1030. — *Bâle, 15 fructidor* [*1er septembre*]. — Détails relatifs aux nommés Herrenberger et Le Rebours.

« Spencer et Grenville doivent avoir vivement sollicité la cour de Vienne de se déclarer pour la reconnoissance du ci-devant *Monsieur* comme Régent et de d'Artois comme lieutenant général de France. On prétend que c'est une des conditions des subsides considérables qui ont été promis pour leurrer l'Empereur et l'engager à employer toutes ses troupes à la conquête des Pays-Bas, en abandonnant l'Empire à ses propres forces. Ces propositions ont percé à Ratisbonne. Tous les Ministres des Princes et États de l'Empire en ont déjà donné connoissance à leurs commettants qui se voient indignement joués par les Au-

1. Reçue le 29 fructidor [15 septembre].

trichiens toujours disposés à sacrifier l'Empire, du moment où les intérêts de la cour de Vienne le permettent. Degelman disoit hier qu'il ne croyoit pas que la reconnoissance d'un Régent, à laquelle Kaunitz avoit toujours tant répugné, pût être accueillie favorablement à Vienne, à moins qu'on n'y soit réduit à la plus grande extrémité, et que le système de conquête étoit le seul qui pût convenir, qu'il falloit reprendre l'Alsace, la Lorraine et les Pays-Bas, qu'on avoit pris possession de Valenciennes et de Condé au nom de l'Empereur et non en celui du Régent. Le but de l'Angleterre en poussant à la reconnoissance paroît être de se faire garantir la possession de nos îles par le Régent et les puissances coalisées.

« L'Empereur ne peut se prêter à cette complaisance tant qu'il ne verra aucune possibilité à un démembrement de la France. Le roi de Prusse et la Russie ne songent qu'à s'agrandir aux dépens de la Pologne et même de la maison d'Autriche; il convoite la Galicie et la partie de la Silésie qui seroit si fort à sa convenance. Le cabinet de Berlin n'a donc aucun intérêt à la reconnoissance d'un simulacre de Régence et est plutôt intéressé à ce que le gouvernement républicain se soutienne en France pour donner à l'Autriche une occupation aussi continuelle que désastreuse et distraire par là son attention de la Pologne et paralyser les moyens qu'elle pourroit employer pour contrarier les projets de Frédéric-Guillaume.

« Ces différents intérêts qui se croisent et se compliquent de plus en plus, paroissent expliquer les ouvertures pressantes faites par le voyageur du feld-maréchal Möllendorff, qui m'a fait prévenir qu'il alloit arriver sous peu de jours à Bâle, accompagné d'un adjudant général de Möllendorff pour y attendre la détermination du Comité de Salut public. Je te prie instamment, Citoyen commissaire, de la hâter autant que cela dépendra de toi; il est de la plus grande importance de ne pas perdre un moment, ni une si belle occasion d'entamer une négociation secrète qui peut entraver toutes les combinaisons perfides de Pitt. La première lettre de ce voyageur avoit été adressée sous une enveloppe à un négociant qui se trouvoit à la foire de Zurzach, ce qui a occasionné jusqu'à présent le retard de sa remise; je t'en envoye ci-joint une traduction. Elle est pressante et mérite d'être prise en sérieuse considération.

« Quoique les Cantons se soyent formellement prononcés et affermis dans leur système de neutralité, il faut cependant s'attendre à de nouvelles intrigues de la part de Pitt. Le moyen le plus simple de rompre toutes les démarches que Fitz Gérald pourra faire en Suisse, c'est de pouvoir fixer l'attention des malveillants sur la conduite divergente du roi de Prusse. Ne repoussons donc pas la fortune qui nous présente une si belle occasion d'affoiblir la coalition et de paralyser ses efforts...... »

Vol. 449, f° 3, original, 3 p. 1/2 in-f°.

Pièce jointe. — *Bâle, 3 fructidor* [*20 août*]. — Bacher à la municipalité de Barr, et au district de Benfelden, au sujet de Benjamin Kayser.

Vol. 448, f° 360, copie, 3/4 p. in-f°.

1031. — *Paris, 15 fructidor* [*1er septembre*]. — Eschmann, de Zurich, à Buchot. Réclamation personnelle.

Vol. 449, f° 178, original, 3 p. in-f°.

1032. — *Baden, 15 fructidor* [*1er septembre*]. — Barthélemy au citoyen Foussedoire, représentant du peuple dans les départements du Rhin, relativement au citoyen Moosbrugger, de Fribourg.

Vol. 447, f° 192, copie, 2/3 p. in-f°.

1033. — *Baden, 15 fructidor* [*1er septembre*]. — Barthélemy à la Commission des secours publics. Invalides de Zurich.

Vol. 447, f° 192, copie, 1 p. in-f°.

1034. — *Baden, 15 fructidor* [*1er septembre*]. — Barthélemy aux administrateurs du district de Gex. Réclamation en faveur de la famille Vasseroz de Vincy.

Vol. 447, f° 192 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Berne, 27 août.* — Frisching à Barthélemy. Même sujet. Bruits divers qui ont couru au sujet des affaires de France. Affaires de Genève.

Vol. 447, f° 193, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1035. — *Baden, 15 fructidor* [*1er septembre*]. — Barthélemy au représentant du peuple Gumery, à Paris, relativement à l'octogénaire Lathanne.

Vol. 447, f° 193 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1036. — *Saint-Maurice, 15 fructidor* [*1er septembre*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 447, f° 206 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1037. — *Paris, 15 fructidor* [*1er septembre*]. — Colchen à Barthélemy relativement à M. de Salis Tagstein.

Vol. 447, f° 215 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1038. — *Paris, 15 fructidor* [*1er septembre*]. — Buchot à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 447, f° 223 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1039. — *Paris, 16 fructidor* [*2 septembre*]. — Miot au Directeur général provisoire de la liquidation. Créances du canton de Bâle.

Vol. 449, f° 14, copie, 12 p. in-f°.

1040. — *Baden, 16 fructidor* [*2 septembre*]. — Barthélemy à Buchot relativement au citoyen Berville.

Vol. 449, f° 8, original, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 447, f° 193 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1041. — *Baden, 16 fructidor* [*2 septembre*]. — Barthélemy à Buchot relativement à Fauche fils, de Neuchâtel. Faux assignats.

Vol. 449, f° 9, original, 1 p. in-f°.
Vol. 447, f° 194, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Neuchâtel, 28 août*. — Sandoz de Travers à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 449, f° 10, original, 1 p. 3/4 in-4°.
Vol. 447, f° 194 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

b. — *Neuchâtel, 23 août*. — Enquête faite sur le même sujet.

Vol. 449, f° 11, copie, 2 p. in-f°.

1042. — *Baden, 16 fructidor* [*2 septembre*]. — Barthélemy à Buchot. Envoi d'une lettre d'un magistrat de Zurich qui renferme quelques idées financières paraissant devoir être prises en considération [1].

Vol. 447, f° 194 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1043. — *Baden, 16 fructidor* [*2 septembre*]. — Barthélemy à Buchot relativement aux citoyens Luxbourg et Esebeck.

Vol. 447, f° 194 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1044. — *Baden, 16 fructidor* [*2 septembre*]. — Barthélemy à Buchot relativement à F.-P. Techtermann, Fribourgeois, ci-devant religieux en France.

Vol. 447, f° 194 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1045. — *Baden, 2 septembre*. — Barthélemy à MM. de Mulhouse relativement à Louis Hermann Austat Waldner.

Vol. 447, f° 195 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Baden, 16 fructidor* [*2 septembre*]. — Barthélemy au représentant Foussedoire. Même sujet.

Vol. 447, f° 196, copie, 1/4 p. in-f°.

1. Cette pièce manque.

1046. — *Bâle, 16 fructidor* [*2 septembre*]. — Bacher à Buchot. Détails sur Rengguer et autres intrigants. L'entrée triomphale des troupes de la République dans Valenciennes a été un coup de foudre pour les ministres des Puissances coalisées en Suisse.

« L'article ci-joint [1] que le général Kalckreuth a fait insérer dans la *Gazette de Francfort* est remarquable parce qu'il vient à l'appui de ce que le voyageur du feld-maréchal Möllendorff a mandé par ses lettres sur l'inaction de l'armée prussienne, qui a cherché à arriver trop tard au secours de Trèves, et sur la mésintelligence entre les Autrichiens et les Prussiens qu'il ne dépendra que de la France d'alimenter et de conduire peut-être à une rupture d'ici à quelques mois... »

Vol. 449, f° 12, original, 4 p. in-f°.
Vol. 447, f° 196, copie, 1 p. in-f°.

1047. — *Bâle, 16 fructidor* [*2 septembre*]. — Bacher au représentant du peuple Foussedoire. Réclamation de l'État de Bâle.

Vol. 447, f° 196 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Bâle, 25 août.* — Note de l'État de Bâle sur le même sujet.

Vol. 447, f° 197, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1048. — *Genève, 2 septembre.* — Décision du gouverneur de Genève relative aux capitaux et marchandises appartenant à des Hollandais qui se trouvent à Genève.

Vol. 447, f° 243, imprimé, placard in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [2]

POLITIQUE N°348. **1049.** — *Baden, 17 fructidor* [*3 septembre*]. — « J'ai reçu, Citoyen, ta lettre du 6 de ce mois. Tu as été instruit, surtout par Bacher, de toutes les circonstances qui ont pu nous porter, lui et moi, à penser que peut-être il ne tarderoit pas de me venir de quelques-uns des États d'Allemagne des ouvertures tendantes à obtenir d'être admis au bénéfice de la neutralité. Il avoit particulièrement été dit que l'Électeur palatin alloit envoyer à Baden le général Thompson. Aucune de ces espérances n'a encore été réalisée, aucune démarche n'a été faite, mais dans l'état de détresse où sont presque toutes les Puissances coalisées et principalement la cour de Vienne et tous les petits princes de l'Empire, je ne concevrois pas que leur extrême besoin de la paix n'obligeât incessam-

1. Manque.
2. Reçue le 23 fructidor [9 septembre].

ment quelques-uns de ces derniers de se rapprocher efficacement de la République françoise. L'Angleterre qui connoît l'extrême danger pour elle de laisser les liens de la coalition se relâcher fait tout ce qu'elle peut pour les resserrer. D'accord avec la Hollande, il paroît qu'elle presse la cour de Vienne de faire les plus grands efforts pour reconquérir les Pays-Bas en lui promettant de lui payer des subsides pour l'entretien de 100 000 hommes. Mais l'Angleterre et l'Autriche ne pourront pas continuer impunément leurs levées l'une d'argent, l'autre de soldats. Leurs efforts à cet égard nous vengeront. Elles y trouveront leur ruine prochaine amenée par le soulèvement des peuples, et cependant j'entends dire par des voyageurs qui viennent du côté de l'Autriche que véritablement on y lève beaucoup de recrues et qu'on y prend des mesures pour que des magasins considérables soient formés en Souabe et dans l'Autriche antérieure. Il est fort facile de faire circuler sur ces prétendus immenses préparatifs tous les bruits qu'on veut. Ils ne peuvent pas en imposer, quand ils sont aussi complètement démentis par l'impossibilité de l'exécution.

« Je suis dans l'attente de l'explication de la démarche que l'Électeur palatin a fait faire auprès du canton de Lucerne par un jeune fou de Soleure, comme aussi de voir si effectivement Fitz Gérald auroit l'impudence de parler aux petits Cantons de la reconnoissance du ci-devant Monsieur en qualité de régent. On publie dans toute la Suisse que l'Angleterre est décidée à le reconnoître en cette qualité aussitôt que les flottes angloises et espagnoles auront effectué une descente et opéré un soulèvement dans nos départements du Midi. Mais une démarche semblable envers le frère du ci-devant roi annonceroit qu'on veut faire une guerre à mort, et tel n'est point certainement le système des puissances coalisées, pas même de l'Angleterre. »

La fin de la dépêche est relative aux pensions militaires, aux émigrés et au transit.

Vol. 449, f° 27, original, 5 p. 1/4 in-f°.
Vol. 447, f° 197 v°, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Erlenbach, près Zurich, 1er septembre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Pensions militaires. Affaires de Genève et des Grisons. Transit. Levée pour l'Électeur palatin. Voyage de lord Fitz Gérald dans les petits Cantons.

Vol. 447, f° 199, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 449, f° 6, copie, 3 p. 3/4 p. in-f°.

b. — *Richterschweil, 30 août.* — Jeanneret à Barthélemy. Lameth dans sa prison continue ses intrigues. On travaille à faire mettre en liberté Lafayette qu'on veut mettre à la tête d'un parti. Dumouriez et ses partisans se sont réunis à Montesquiou. Il est certain que la cour de Vienne avoit entamé des négociations avec Robespierre par l'inter-

médiaire du comte de Montgaillard. « Il est certain aussi que les cours s'attendoient à voir Robespierre dictateur et comptoient là-dessus pour terminer. L'ambassadeur de Prusse à Berne disoit à la mort de Danton : « Enfin Robespierre sera dictateur et l'on saura avec qui traiter. »

Vol. 447, f° 200, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 448, f° 435, copie, 2 p. in-f°.

c. — Note du même. Reconnaissance de Monsieur comme régent.

Vol. 447, f° 200 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 449, f° 30, copie, 2/3 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

1050. — *Bâle, 17 fructidor* [*3 septembre*]. — « .....La reprise de Valenciennes, dont on avoit ignoré l'attaque, affecte au dernier point les aristocrates; ils comptoient sur l'archiduc pour le délivrer, et de là s'introduire de nouveau dans la ci-devant Picardie; on a dit que si Spencer et Grenville en avoient été instruits avant de rentrer chez eux, ils seroient sans doute retournés à Vienne pour y arrêter un nouveau plan d'opérations.

« Le vieux Lascy est annoncé sur la Meuse, mais seulement pour y inspecter l'armée; l'Empereur doit incessamment faire un voyage à Bade.

« Varsovie résiste toujours au mieux. Le roi de Prusse a menacé Stanislas de réduire en cendres sa capitale si elle ne se rendoit : celui-ci n'a pu que se réclamer de l'armée qui la couvre.

« Les papiers allemands sont le champ de discussion qu'ont choisi les généraux Bartenstein et Kalkreuth à l'occasion de Trèves : ils s'accusent mutuellement d'avoir livré cette ville, et c'est un aliment de plus à la haine entre Prussiens et Autrichiens.

« Dans un village de l'État de Bade on a bâtonné un major qui alloit exercer les paysans.

« Un voyageur capable d'observer m'assure que la distribution de nos papiers en allemand dans les petits Cantons suisses, y anéantiroit bientôt l'influence de quelques nobles et du clergé réunis, parce qu'on y aime foncièrement la liberté; éclairer le peuple seroit un acte avantageux pour lui et pour nous. »

Vol. 449, f° 41, original, 1 p. 3/4 in-f°.

1051. — *Baden, 17 fructidor* [*3 septembre*]. — Barthélemy à Buchot relativement au citoyen Angel, émigré de Lyon.

Vol. 449, f° 31, original, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 447, f° 203 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1. Reçue le 21 fructidor [7 septembre].

Pièces jointes. — a. — *Nyon, 7 août.* — Angel à Barthélemy. Projets des émigrés contre le Jura.

Vol. 449, f° 32, original, 4 p. in-4°.

b. — Note du même. Même sujet.

Vol. 449, f° 34, copie, 7 p. 1/4 in-f°.

1052. — *Baden, 17 fructidor* [*3 septembre*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation de la république de Saint-Gall en faveur de Jean Conrad Zollikofer.

Vol. 447, f° 204, copie, 1/4 p. in-f°.

1053. — *Paris, 17 fructidor* [*3 septembre*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation du citoyen Adamz Cazenove, lieutenant-colonel du 3e régiment de hussards.

Vol. 447, f° 225 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1054. — *Genève, 3 septembre.* — La ville de Genève à la république de Berne. Affaires de Genève.

Vol. 447, f° 240 v°, copie, 2 p. in-f°.

BULLETIN DE M. DE VENET [1]

1055. — *Morges, 4 septembre.* — D'après une lettre d'un certain abbé Marie, précepteur des enfants du comte d'Artois, et datée du 10 août, Pitt aurait fait annoncer au comte que la Vendée n'est pas encore vaincue, et que ses combattants sont au moment d'opérer avec les Bas-Normands et une partie de la Bretagne une jonction qui peut avoir des suites importantes. On ne doute pas non plus, dans l'entourage du comte d'Artois, que Monsieur ne soit bientôt reconnu régent par toutes les puissances coalisées. Détails sur la détresse financière du comte d'Artois, du comte de Provence et de Calonne. Affaires de Genève. Faux assignats. Rigueur des baillis du pays de Vaud contre les émigrés et contre les étrangers en général. Transit. Bruits de troubles à Vienne. Des lettres de Bâle parlent de la retraite de la Cour impériale en Hongrie. Elles annoncent aussi que le prince de Cobourg est parti précipitamment pour Francfort d'où il se rendra à Vienne, et que son armée restera aux ordres de l'archiduc Charles, dirigé par le général Clerfayt. Les assignats sont à 69 0/0.

Vol. 449, f° 42, original, 6 p. in-4°.
Vol. 447, f° 220 v°, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

1. Reçu le 2e jour sans-culottide [18 septembre].

1056. — *Paris, 18 fructidor* [*4 septembre*]. — Buchot à Barthélemy relativement au citoyen Rengguer.

Vol. 447, f° 236 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1057. — *Paris, 18 fructidor* [*4 septembre*]. — Buchot à Barthélemy. Affaires des Grisons. Transit.

Vol. 441, f° 321, original, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 447, f° 237, copie, 1/2 p. in-f°.

1058. — *Berne, 4 septembre*. — L'avoyer Steiger à Barthélemy relativement à Louis Steinmann. Affaires du Valais.

Vol. 447, f° 220, copie, 2/3 p. in-f°.

BACHER A BUCHOT [1]

1059. — *Bâle, 19 fructidor* [*5 septembre*]. — Il prévient Buchot d'un mouvement d'attaque générale depuis le Rhin jusqu'à Bâle, que les coalisés ont concerté, et qui doit avoir lieu du 10 au 15 septembre. Il ne doute pas que la reprise de Valenciennes et de Condé ne dérange ce plan. Il a prévenu le commandant en chef de l'armée du Rhin. Il a envoyé à Marné sa lettre de rappel, et adresse à Buchot un paquet de Gazettes allemandes, anglaises, etc.

Vol. 449, f° 49, original, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièce jointe. — *Altona, 3 fructidor* [*20 août*]. — Marné à Fauvelet. Détails sur son arrestation et sa mise en liberté. Il avait dévoilé les manœuvres par lesquelles l'envoyé de l'Empereur près l'électeur de Saxe voulait amener celui-ci à fournir non le contingent légitimement dû, mais toute son armée.

Vol. 448, f° 358, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1060. — *Saint-Maurice, 19 fructidor* [*5 septembre*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 447, f° 221 v°, copie, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Saint-Maurice, 18 fructidor* [*4 septembre*]. — Helfflinger à Buchot. Même sujet.

Vol. 447, f° 222, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

1. Reçue le 23 fructidor [9 septembre].

RIVALZ A BUCHOT [1]

1061. — *Bâle, 19 fructidor* [*5 septembre*]. — « Les Russes sont entrés à Wilna et y ont commis toutes les horreurs auxquelles ils sont sujets à se livrer; si leur conduite a fait de malheureuses victimes, elle aura le bon effet d'animer les Polonois à la vengeance. Ces mêmes Russes se proposent de marcher sur Varsovie, où les choses sont à peu près ce qu'elles étoient, mais les Polonois ont repris Libau et sont entrés en Prusse par deux points différents; pas un mot des Turcs dans toute cette affaire, qui, à mes yeux, devroit amener le complément de ce que nous avons fait contre les couronnes.

« Des lettres de Vienne nous apprennent que l'archiduc ne commandera pas, mais bien Clerfayt, ayant sous lui Beaulieu : en tout cela, point de Mack.

« Luchesini y est arrivé : on présume que c'est moins pour les affaires de la grande coalition que pour cimenter, contre la Pologne, l'union de la triple alliance. Il faut que le ministère de George soit comme lui en démence pour consentir aujourd'hui à l'anéantissement de la Pologne, tandis que Pitt étoit naguère saisi d'effroi à la seule idée de la puissance russe; mais ces ministres tiennent plus à leurs places qu'à l'équilibre politique de l'Europe. En attendant, leurs troupes ont été maltraitées, et repoussées à la Guadeloupe; ils en ont fait eux-mêmes le pénible aveu.

« Les papiers allemands non plus que les lettres de Francfort ne disent rien des environs de Maestricht.

« La foire de Francfort est nulle, la terreur y règne toujours, et chacun n'y songe qu'à ramasser ses capitaux pour les soustraire au besoin. »

Vol. 449, f° 48, original, 1 p. 3/4 in-f°.

1062. — *Paris, 19 fructidor* [*5 septembre*]. — Buchot à Barthélemy relativement au citoyen Urech.

Vol. 447, f° 225 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1063. — *Paris, 19 fructidor* [*5 septembre*]. — Buchot au citoyen Probst, agent français à Nuremberg. Accusé de réception. Envoi de fonds.

Vol. 447, f° 225 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1064. — *Paris, 19 fructidor* [*5 septembre*]. — La Commission des secours publics à Barthélemy. Pensions du général Steiner et de son fils.

Vol. 447, f° 226, copie, 1/2 p. in-f°.

1. Reçue le 23 fructidor [9 septembre].

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

POLITIQUE N° 349. **1065**. — *Baden, 20 fructidor* [*6 septembre*]. — On répand dans tous les Cantons « des rumeurs d'une très prochaine contre-révolution en France, de la reconnoissance du régent » et on cherche à lier toutes ces idées au voyage de lord Fitz Gérald dans l'intérieur de la Suisse.

Pensions militaires. Levées pour l'Électeur palatin.

Vol. 449, f° 51, original, 2 p. 2/3 in-f°.
Vol. 447, f° 204, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 3 septembre.* — Frisching à Barthélemy. Mêmes sujets. Faux assignats. Motifs de la détention du banquier Delessert.

Vol. 447, f° 205, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 449, f° 38, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

b. — *Berne, 4 septembre.* — Lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Voyage de Fitz Gérald en Suisse. Nouvelles de Hollande. Projets de contre-révolution.

Vol. 447, f° 206, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 449, f° 47, copie, 2 p. in-f°.

c. — *Glaris, 29 août.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Voyage de Fitz Gérald. Reconnaissance de Monsieur comme régent.

Vol. 447, f° 206, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 448, f° 432, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

d. — *Munich, 23 juillet.* — Lettres de créance données par l'Électeur palatin à M. de Zeltner, membre du grand conseil de Soleure, directeur des sels de ce Canton et commandant d'une brigade d'artillerie, chargé de négocier une levée de troupes suisses.

Vol. 447, f° 207, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 448, f° 180, copie, 1 p. in-f°.

e. — *Lucerne, 28 août.* — Note de Zeltner. Même sujet.

Vol. 447, f° 207, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 448, f° 426, copie, 1 p. in-f°.

f. — *Lucerne, 1er septembre.* — Meyer de Schauensée à Barthélemy. Même sujet. Voyage de Fitz Gérald.

Vol. 447, f° 207 v°, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 449, f° 5, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1. Reçue le 26 fructidor [12 septembre].

g. — *Reichenau, 2 septembre.* — Jost à Barthélemy. Affaires des Grisons. Il aidera autant qu'il pourra le nommé Raiguel qui lui a remis une lettre de Barthélemy.

Vol. 447, fº 208, copie, 1 p. 1/4 in-fº.

1066. — *Baden, 6 septembre.* — Barthélemy à M. de Wallier, avoyer de Soleure. Plaintes contre M. de Bass, avoyer d'Olten.

Vol. 447, fº 208 vº, copie, 1/2 p. in-fº.

1067. — *Baden, 20 fructidor* [*6 septembre*]. — Barthélemy à Buchot. Pensions du baron de Travers, officier suisse.

Vol. 447, fº 208 vº, copie, 1/3 p. in-fº.

1068. — *S. l., 7 septembre.* — Extrait d'une lettre du voyageur du feld-maréchal Möllendorff [au chancelier Ochs?]. « Les réflexions politiques ont été bien accueillies par le feld-maréchal. Tâchez de partir, me dit-il, et attendez à Bâle ce qui doit y arriver, et dites à vos connoissances de Bâle que je suis un vieux militaire honnête homme auquel on peut se fier. Je lui ai promis de partir au premier avis. Ne vous étonnez pas si je me borne à vous parler de mon arrivée, je ne puis pour le moment m'étendre davantage; la politique l'ordonne ainsi. Vous recevrez régulièrement la gazette de Neuvied à ce que j'espère. Le citoyen Bacher peut ajouter foi aux articles qu'elle renferme, excepté ceux où il est particulièrement question des Prussiens. Je vous remettrai moi-même la brochure sur la campagne de 1793. »

Vol. 449, fº 56, copie 1/2 p. in-fº.

1069. — *Baden, 21 fructidor* [*7 septembre*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation du libraire Mourer, de Lausanne.

Vol. 447, fº 211 vº, copie, 1/4 p. in-fº.

BUCHOT AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1070. — *Paris, 22 fructidor* [*8 septembre*]. — « Citoyens représentants, un agent de la République en Allemagne m'a envoyé un mémoire allemand remis par l'envoyé autrichien aux États du cercle de Franconie, et la réponse des États du Cercle.

« Ces deux mémoires ont été fournis à notre agent à la suite de deux tentatives faites à son instigation près du secrétaire de l'envoyé par un professeur allemand et moyennant une légère rétribution pour le secrétaire.

« J'ai fait traduire ces deux pièces et je m'empresse de vous les transmettre.

« Le mémoire de l'Empereur décèle la politique de la maison d'Autriche dans cette guerre. Il a pour but de resserrer davantage la coalition. Le même système est suivi par l'Angleterre, comme le prouvent ses négociations en ce moment. Ces deux puissances jugent bien que la Nation françoise ne veut point leur faire grâce, et elles cherchent à se rattacher ceux qui par leur position ne sont point nos véritables ennemis.

« La réponse des États du cercle de Franconie ne promet rien de positif à l'Empereur. Elle a dû même lui faire sentir qu'ils regardent cette guerre comme désastreuse pour l'Empire.

« C'est à vous, Citoyens représentants, qu'il appartient de prononcer sur l'utilité et la facilité qu'il pourroit y avoir à favoriser l'opposition secrète des co-États de l'Empire, et à juger ce qui doit résulter du contenu de ces deux pièces pour les vues et les opérations de notre politique. »

Vol. 449, f° 61, minute, 3/4 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

1071. — *Bâle*, *22 fructidor* [*8 septembre*]. — « ... Maestricht et Varsovie fixent tous les regards; la résistance de celle-ci, la perte de l'autre, doivent amener le changement le plus remarquable qu'il y ait eu en Europe depuis la chute des Romains.

« On le pense en Allemagne, on s'y attend en Angleterre; il ne faut donc pas être surpris si partout on est aux écoutes.

« L'Empereur alarmé des dispositions des Belges, déconcerté par la cause, vraie ou fausse, des actes rigoureux qu'il a exercés dans sa capitale, a dû céder facilement au vœu du Gouvernement anglois pour la continuation de la guerre; il auroit le désir de lever beaucoup de troupes, mais les provinces, particulièrement la Bohême, s'y opposent. Lauffembourg, une des villes forestières, avoit fourni 40 soldats; en dix mois il en est mort 28; on dit là qu'on ne donnera plus un homme, et l'exemple gagne.

« On prend de force à la vérité beaucoup de jeunes gens vers le Palatinat, mais ce moyen en donnant de mauvais soldats peut avoir de fâcheux effets.

« D'après des avis de Hollande, le Stathouder, les Anglois qui voient le pays perdu pour eux si nous y entrons, se décideront à le submerger, fût-ce sans retour, à moins que l'habitant dont l'intérêt est tout contraire n'ait la force de s'y opposer.

« Il est fort question encore de grossir les contingents; on croit que

1. Reçue le 27 fructidor [13 septembre].

l'Empire s'y refusera parce que ses membres ayant voulu singer notre vieille Cour, sont comme elle étoit, aux expédients.

« Diverses lettres, même des papiers publics, parlent de la déclaration d'indépendance de ce qui reste aux Anglois dans le continent de l'Amérique. Le Canada, par exemple, fut si fort vanté lorsqu'ils nous l'enlevèrent, que l'opinion bien établie aujourd'hui de son importance seroit propre à érailler le voile magique qui semble couvrir George et son ministre : au surplus, et je l'ai déjà dit, envisageant la chose en politique plutôt qu'en philosophe, la servitude et l'avilissement qu'elle entraine valent mieux pour nous chez les Anglois que leur indépendance.

« Les nouvelles de Constantinople de la fin de juillet parlent beaucoup de préparatifs de guerre, mais seulement pour le printemps : encore est-il douteux qu'on les utilise alors... »

Vol. 449, fo 57, original, 2 p. 3/4 in-fo.

1072. — *Baden*, *22 fructidor* [*8 septembre*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation de Meunier, de Fribourg.

Vol. 447, fo 211 vo, copie, 3/4 p. in-fo.

BACHER A BUCHOT [1]

1073. — *Bâle*, *22 fructidor* [*8 septembre*]. — Le margrave de Bade se voit obligé de restreindre ses dépenses. Tous les princes et États de l'Empire vont être ruinés, si la guerre continue. Les États de Wurtemberg ont supplié le duc de demander la neutralité. Le duc, ayant demandé à Vienne la permission d'entamer des négociations à ce sujet, se l'est vu refuser. Le voyageur du feld-maréchal Möllendorff paraît attendre avec impatience la réponse aux ouvertures qu'il a faites et que Buchot a soumises au Comité de Salut public. L'Empereur est dans une telle pénurie d'espèces qu'il va se voir obligé de créer des billets de banque pour payer les fournitures de fourrages et de vivres et ses troupes. On mande à Bacher que le mécontentement devient général, qu'on ne parle plus que de résistance à l'oppression. Ses émissaires fortifient les gens de la campagne dans ces dispositions.

Vol. 449, fo 59, original, 1 p. 2/3 in-fo.

Pièce jointe. — *Creutzenach*, *25 août*. — L'envoyé du feld-maréchal de Möllendorff au chancelier Ochs. « Je m'empresse de vous accuser la réception de votre lettre du 19, par laquelle vous m'annoncez que le commissaire des Relations extérieures avoit mis sous les yeux du

1. Reçue le 26 fructidor [12 septembre].

Comité de Salut public les ouvertures que j'ai été chargé de faire, et que le citoyen Bacher ne tardera pas à être informé de la détermination qui se fera à cet égard.

« J'ai communiqué votre lettre au feld-maréchal qui m'a prié d'en faire part au général Kalckreuth chez lequel je vais me rendre.

« Votre première lettre décidera vraisemblablement du moment auquel j'aurai l'honneur de vous revoir.

« Tout est ici encore dans le même état; le général Brown a quitté le commandement de l'armée et s'en retourne chez lui peu chargé de lauriers.

« On a dû ouvrir la tranchée devant Varsovie dans la nuit d'hier, 24 août.

« La prétendue victoire remportée par Cobourg près de Saint-Trong et Liège, est une fiction poétique. Il comptoit surprendre les Républicains qui le reçurent de la bonne manière. »

Vol. 448, f° 401, copie, 1 p. in-f°.

1074. — *Saint-Maurice, 22 fructidor* [*8 septembre*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 447, f° 229 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

Pièce jointe. — Château de Saint-Maurice, 2 septembre. — Arrêté de la commission valaisane interdisant le territoire du Valais à deux marchands nommés Robin et Carra.

Vol. 447, f° 230 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1075. — *Bienne, 8 septembre.* — Le bourgmestre Moser à Barthélemy. Transit.

Vol. 447, f° 225, copie, 3/4 p. in-f°.

INSTRUCTIONS DU CITOYEN ADET

1076. — *Paris, 22 fructidor* [*8 septembre*]. — « Instructions arrêtées par le Comité de Salut public de la Convention nationale de France pour le citoyen Adet, envoyé, au nom de la République françoise, à la République de Genève.

« Annoncer à la République de Genève que l'intention de la France est de vivre toujours en bonne intelligence avec elle.

« Assurer le peuple genevois que le peuple françois ne fera jamais rien qui puisse être contraire à son indépendance.

« Déclarer que la République françoise ne se mêle des affaires domestiques d'aucun gouvernement.

« Inviter le peuple genevois à être en garde contre toutes impressions

dont l'objet seroit d'altérer la cordialité qui existe entre les deux nations.

« Faire sentir au Gouvernement genevois combien il lui importe, d'après ses relations d'amitié et d'intérêt avec la France, de refuser toute protection aux émigrés.

« Démontrer que l'intérêt de ces hommes criminels est de diviser les peuples libres dont la cause est évidemment commune.

« Présenter dans toute son étendue le plan des puissances coalisées, établir que favoriser leurs projets c'est assurer la perte de la liberté genevoise.

« Prendre des renseignements sur tous les rapports de commerce avec Genève.

« Connoître les maisons qui ont des relations de commerce avec la République françoise ; celles qui en ont dans les places dont on peut tirer directement ou indirectement des denrées de première nécessité pour la France.

« Méditer les moyens d'utiliser de plus en plus les rapports commerciaux de la République françoise avec Genève, les développer et les soumettre au Comité de Salut public.

« Protéger toutes opérations de commerce des agences de la République françoise.

« Donner avis à la Commission de commerce de toutes les ressources qui peuvent s'ouvrir (*sic*), et de toutes les nouvelles branches de commerce qui peuvent s'établir.

« Entretenir une correspondance très active avec Barthélemy, envoyé de France en Suisse.

« Être attentif à ne faire aucun acte qui puisse donner un sujet légitime de plainte à la Suisse et aux gouvernements particuliers des Cantons.

« Ne jamais oublier que par sentiment, par amour de [la] liberté, et par intérêt évident, la France doit tout employer pour conserver la bonne harmonie avec cette nation généreuse.

« S'instruire des différentes organisations de pouvoirs faites à Genève.

« Prendre des renseignements sur les causes successives d'agitations.

« Se procurer des renseignements sur les instructions criminelles, et copie du mémoire qu'on prétend être l'ouvrage de Soulavie.

« Instruire sans retard le Comité de Salut public de toutes les opérations faites ou projetées.

« Se rappeler sans cesse que le devoir d'un envoyé est de toujours agir avec prudence et discrétion, et de ne jamais souffrir qu'on porte atteinte à la dignité du peuple dont il tient ses pouvoirs.

« Paris, 22 fructidor an 2e de la République françoise une et indivisible. »

Vol. 441, f° 322, copie, 4 p. in-f°.
Vol. 450, f° 37, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1077. — *Paris, 23 fructidor* [*9 septembre*]. — Buchot à Barthélemy. Ordre d'envoyer aux citoyens Duflos, vérificateur des assignats à Gênes, et Lottin, vérificateur des assignats à Bâle, 2250 livres pour quatre mois et demi de leur traitement.

Vol. 447, f° 234 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1078. — *Baden, 23 fructidor* [*9 septembre*]. — Barthélemy à Buchot relativement au citoyen Bruat. Il insiste pour que le payement des pensions ne lui soit pas confié.

Vol. 447, f° 212 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1079. — *Baden, 23 fructidor* [*9 septembre*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation de l'horloger Daniel-François Raymond.

Vol. 447, f° 214 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Neuchâtel, 4 septembre*. — M. de Sandoz de Travers à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 449, f° 45, original, 3 p. in-f°.
Vol. 447, f° 214 v°, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

1080. — *Baden, 23 fructidor* [*9 septembre*]. — Barthélemy à Buchot relativement à Bruat.

Vol. 449, f° 65, original, 3/4 p. in-f°.

1081. — *Paris, 23 fructidor* [*9 septembre*]. — La Commission des Administrations civiles, police et tribunaux, à la Commission des Relations extérieures. Succession d'Abel Heusler.

Vol. 449, f° 62, copie, 4 p. 1/2 in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

POLITIQUE N° 350.

1082. — *Baden, 24 fructidor* [*10 septembre*]. — Transit. Émigrés; prétendu rassemblement dans le pays de Neuchâtel. Créances de Zurich. Détails relatifs aux nommés Stone et Vaughan. Demande d'une gratification pour Sturler.

Vol. 449, f° 67, original, 6 p. in-f°.
Vol. 447, f° 216, copie, 3 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — **a**. — *Doubs-Marat, ci-devant Saint-Hippolyte, 11 fructidor* [*28 août*]. — L'agent national près le district de Doubs-Marat [Saint-Hippolyte], Violand, à Barthélemy. Vol de bestiaux commis par des émigrés réunis dans le pays de Neuchâtel.

Vol. 447, f° 217 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 448, f° 425, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

1. Reçue le 30 fructidor [16 septembre].

b. — *Neuchâtel, 21 août.* — Délibération prise par le Conseil de la ville de Neuchâtel. Même sujet.

Vol. 447, f° 218, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 448, f° 374, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

c. — *Londres, le 15 août.* — Lettre d'un émigré à M. Sturler, de Berne.

« ....Nous sommes dans un moment où nous attendons les grandes nouvelles. La seule intéressante et qu'on puisse donner avec certitude dans ce moment, c'est que l'Angleterre veut absolument en finir et même à son honneur, et c'est par conséquent rejeter tout bruit de paix.

« Il paroît certain qu'on voudroit ici reconnoître le Régent et le faire reconnoître aux autres puissances; mettre à la tête d'une armée ou expédition françoise M. le prince de Condé (ce que le maréchal de Castries déjoue tant qu'il peut à ce qu'on prétend), faire descendre cette armée dans la Vendée et essayer de *mettre une bonne fois les François contre les François.* Le grand Pitt a attendu tant qu'il a pu, mais il n'est pas assez grand ni son gouvernement assez fort pour maîtriser les événements. L'augmentation du Ministère britannique que vous avez connue dans le temps est très bonne. Ce qui nous prouveroit que M. Pitt a craint le fardeau. Peut-être est-il aussi effrayé que moi du principe vrai au moral comme au physique que quand on n'est pas arrêté au bord du précipice, il faut un miracle pour l'être dans sa chute. Les difficultés augmentent et centuplent en raison de l'éloignement d'où l'on est parti.

« On est dans une grande attente sur le résultat du voyage de lord Spencer à Vienne. Tout le monde vouloit avant-hier que M. de Mercy-Argenteau fût arrivé ici. Le retard d'un paquebot de huit jours avoit fait faire déjà beaucoup de fagots dont je peux vous garantir la fausseté s'ils vont jusqu'à vous. Les deux paquebots de retard (*sic*) de la Hollande sont arrivés hier et M. de Mercy a une frégate à ses ordres. Il est attendu à tout moment.

« Il y a eu comme je vous l'ai mandé dans le temps huit corps de nommés et dans la nomination desquels les princes ont eu quelque influence. Ce qui annonce une *demi-intention.* Mais ce qu'il y a d'incroyable c'est que les officiers n'ont pas encore leurs brevets. De jour en jour on dit que les colonels vont baiser la main du Roi et travailler à leur composition pour laquelle on leur a donné un mois de plus, c'est-à-dire quatre mois. Malgré cette longueur qui a des vues que nous pourrions bien deviner, on parle d'une augmentation de corps, depuis la création même des derniers. On dit même que la détermination à cet égard ne tient qu'à la question de savoir si on pourra se procurer des hommes. Je vous priois à cet égard dans ma dernière lettre de me mander s'il y avoit ressource dans vos frontières pour se procurer des fuyards ou déserteurs françois. Je vous priois de me mander si avec quel-

qu'un d'intelligent on auroit la facilité d'avoir des Comtois ou Bourguignons, etc. Enfin je vous demandois sur cela avis, conseils, et connoissances. Je m'intéresse beaucoup à la nomination de M. le comte de Löwendal, régiment où je servirois si on avoit moins l'air de nous employer en dupes. Si vous connoissiez un endroit où on pourroit faire un dépôt avantageux, vous m'obligeriez de me l'indiquer.

« On m'a dit que Mme la princesse de Conti avoit fait enlever Mlle d'Orléans à Mme de Sillery. Racontez-moi tout cela, je vous en supplie, ainsi que les détails de cette salope de gouvernante et des grands personnages qui la voient, ou au moins qui habitoient la même ville quand je vous ai vu à Berne et que je vous ai fait part de mes projets sur cette boutique.

« On nous a assuré ici qu'on avoit renvoyé indistinctement de la Suisse tous les François émigrés, femmes ou hommes, jeunes ou vieux. Il est bon que je vous dise à ce sujet que Pitt et le gouvernement sont fort irrités contre les Cantons, dont la conduite est inconcevable au milieu de toute l'Europe ébranlée pour venger cette malheureuse famille à laquelle les Suisses doivent tout. Je vous l'ai déjà répété bien souvent, votre pays se déshonore en suivant cette marche détestable. On ne pardonnera jamais à la Suisse d'être restée neutre dans une guerre aussi sacrée et aussi juste.

« Puisqu'il est question d'expulsion d'émigrés, faites-moi le plaisir de me donner des nouvelles de Mme de C..... Qu'est-elle devenue au milieu de tout ceci? Le petit Duc est-il rentré dans ses bonnes grâces? On veut me faire croire qu'ils ont déniché ensemble, ce qui seroit plaisant. Je regarde la Révolution comme une tragédie d'un côté et une mascarade de l'autre. Il faudroit continuellement verser des larmes de sang et mourir de douleur si on ne trouvoit, sinon à rire, au moins à se distraire en changeant de spectacle.

« En attendant rien n'est misérable comme la situation dans laquelle nous nous trouvons. Je ne sais pas si de vos côtés on voit clair dans tout ceci. Mais dans tout état de cause, je vous prie, mon cher baron, si vous voyez noir vous pouvez vous mettre à votre aise. Si vous voyez couleur de rose vous m'éclaircirez la vue. Nous sommes ici une grande bande de malheureux et si vous aviez quelque bonne recommandation à me donner ou vos amis et vos amies vous nous obligeriez grandement fût-ce pour des peintres, des artistes et même des gens de métier. Nous faisons argent de tout excepté des mauvaises actions. Encore dit-on que tout le monde n'en est pas exempt, ce que je vous dis tout bas. Quant à moi je suis du nombre de ceux qui mourront de faim; car je ne sais pas grand'chose et ne sais rien faire.

« Adieu, mon cher baron, je vous embrasse, etc.

« P.-S. — Je viens de voir une multitude de généraux françois. L'un d'eux m'a dit qu'il avoit vu, il y a quinze jours, M. de Mercy prêt à s'em-

barquer et, malgré qu'il lui ait dit être très pressé de se rendre ici, il n'est pas encore arrivé; qu'est-ce que cela veut dire?

« M. de Tintignac est arrivé de la Vendée. On ne sait jusqu'où il a pu pénétrer. Il a été engagé à ne pas parler. Il a été tâté et travaillé par les Constitutionnels. On assure que ces messieurs qui ont eu, je crois, plus de faveur qu'aujourd'hui, avoient gagné M. de la Roberie, un enfant, qui venoit aussi de la Vendée pour y faire croire à leurs sentiments. Mais M. de Solérac qui a été plus avant parmi ces braves royalistes, va faire paroître, dit-on, des faits qui attesteront la pureté de leurs principes.

« M. le comte de Moira, revenu depuis quelque temps de son armée du continent, est allé depuis trois jours à Southampton pour voir ce qui lui est resté. Ce chef qui réunit la presque totalité des suffrages et qui sembloit et pensoit avoir été joué, paroît aussi devoir être de nouveau le chef d'une expédition, si enfin elle a lieu. »

Vol. 447, f° 218 v°, copie, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 448, f° 325, copie, 6 p. 2/3 in-f°.

d. — *Berne, 3 septembre.* — L'avoyer Steiger à Barthélemy. Exportation des récoltes appartenant à des Suisses sur la frontière. Demande d'arrestation du nommé Lerebours. Faux assignats.

Vol. 447, f° 220, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 449, f° 40, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1083. — *Baden, 24 fructidor* [*10 septembre*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation en faveur de la famille de Reding.

Vol. 447, f° 223 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1084. — *Baden, 24 fructidor* [*10 septembre*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation du citoyen Vasserot.

Vol. 447, f° 223 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1085. — *Baden, 24 fructidor* [*10 septembre*]. — Barthélemy à Buchot. Faux assignats.

Vol. 449, f° 70, original, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 447, f° 224, copie, 1/2 p. in-f°.

1086. — *Baden, 24 fructidor* [*10 septembre*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation de la ville de Sion.

Vol. 447, f° 224, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Saint-Maurice, 19 fructidor* [*5 septembre*]. — Helfflinger à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 447, f° 224 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

b. — *Sion, 4 septembre*. — L'agent de la ville de Sion à Helfflinger. Même sujet.

Vol. 447, f° 224 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1087. — *Baden, 24 fructidor [10 septembre]*. — Barthélemy au citoyen Violand, agent national près le district de Doubs-Marat, ci-devant Saint-Hippolyte. Accusé de réception de la lettre du 11 fructidor [28 août]. Émigrés dans le pays de Neuchâtel.

Vol. 447, f° 218 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1088. — *Paris, 24 fructidor [10 septembre]*. — Buchot au Comité de Salut public. Rapports des Cantons suisses avec les émigrés.

Vol. 449, f° 75, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

1089. — *Paris, 24 fructidor [10 septembre]*. — Buchot à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 441, f° 324, original, 3 p. in-f°.
Vol. 447, f° 248 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1090. — *Paris, 24 fructidor [10 septembre]*. — Buchot à Bacher. Envoi de fonds au citoyen Probst.

Vol. 447, f° 234 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

1091. — *Paris, 24 fructidor [10 septembre]*. — Buchot à Helfflinger. Affaires du Valais.

Vol. 447, f° 267 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

BACHER A BUCHOT [1]

1092. — *Bâle, 24 fructidor [10 septembre]*. — Daudibert Caille et ses compagnons d'infortune sont toujours au secret à la Haye. « Le voyageur du feld-maréchal Möllendorff paroît craindre, par la lettre ci-jointe, que les troupes françoises ne fassent un mouvement du côté de Kayserslautern pour attaquer les Prussiens. Si cette opération militaire entre dans le plan général du Comité de Salut public, elle explique le retard qu'on a mis à répondre aux ouvertures faites et va mettre les Prussiens dans la nécessité de sortir de l'inaction qui leur convenoit si fort, et les obliger à se battre bien malgré eux. On m'écrit en effet de l'armée du Rhin qu'on est au moment de former une attaque générale pour prévenir apparemment celle que les Autrichiens se proposent de faire. » Rengguer est toujours dans les prisons de Délémont.

Vol. 449, f° 72, original, 1 p. 1/2 in-f°.

1. Reçue le 28 fructidor [14 septembre].

Pièce jointe. — *Strasbourg, 14 fructidor* [*31 août*]. — Arrêté de Foussedoire, représentant du peuple dans les départements du Haut et Bas-Rhin destituant divers commissaires attachés à l'armée.

Vol. 448, f° 438, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

1093. — *Bâle, 24 fructidor* [*10 septembre*]. — Bacher à Buchot, au sujet des citoyens Perrin et Cablat, envoyés à Venise.

Vol. 449, f° 74, original, 3/4 p. in-f°.

1094. — *Morges, 10 septembre.* — Venet à Helfflinger. Il le prie de signaler à l'attention de Barthélemy « un nouveau journal dont les rédacteurs sont à Berne, Mounier, Mallet du Pan et Deslandes, ex-avocat de Dijon. » Prêtres émigrés sur les frontières du Jura. Faux assignats.

« Malgré les raisons chaque jour plus déterminantes qui devoient engager le gouvernement de Berne à mieux dissimuler ses principes anti-françois, il continue à les manifester en sévissant contre ses vassaux amis de la Révolution. J'ai passé sous silence cinq ou six traits nouvellement échappés et bien publics, parce que je ne veux pas déranger le système de M. Barthélemy; mais encore une fois peut-il se flatter que ces sortes de choses ne soient pas mandées d'ailleurs! J'ai rencontré sur ma route trop de gens à mission qui les savent, et bien d'autres. Sans doute je ne me suis pas fait connoître à ces gens-là, mais je les ai fait jaser et j'ai remarqué que les principes de M. Barthélemy étoient en mauvaise odeur auprès d'eux. Ceci ne doit lui être mandé qu'avec d'extrêmes précautions. Je crains que son système n'ait de grands inconvénients, mais je lui dois de ne m'en écarter que le moins qu'il me sera possible. Il me croit exagéré, Dieu sait ce qui en est, mais je sens les dangers de s'écarter du vrai, et voilà tout. »

Vol. 447, f° 245, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1095. — *Salins, 24 fructidor* [*10 septembre*]. — Haudry à Barthélemy. Sels.

Vol. 447, f° 248, copie, 3/4 p. in-f°.

1096. — *Paris, 25 fructidor* [*11 septembre*]. — Buchot au Comité de Salut public. Rapport sur l'exécution d'une convention faite entre la France et le canton de Berne en 1787 concernant les créances de cet État.

Vol. 449, f° 78, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — État, dressé par Buchot, des sommes qui restent dues au canton de Berne.

Vol. 449, f° 80, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — Notes sur le remboursement de la créance du canton de Berne.

Vol. 449, f° 81, copie, 3 p. in-f°.

c. — Convention faite entre la France et le canton de Berne en 1787 concernant les créances de ce dernier État.

Vol. 449, f° 83, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

d. — Ratification de la convention pour l'acquittement des créances dues au canton de Berne, échangée à Soleure le 8 octobre 1787.

Vol. 449, f° 85, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1097. — *Paris, 25 fructidor [11 septembre]*. — Buchot à Helfflinger. Affaires du Valais.

Vol. 447, f° 267 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

1098. — *Paris, 25 fructidor [11 septembre]*. — Le Comité des finances, section des assignats et monnaies, à Buchot. Faux assignats fabriqués à Aubonne.

Vol. 449, f° 86, original, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe, — *Paris, 24 fructidor [10 septembre]*. — Arrêté du Comité des finances. Même sujet.

Vol. 449, f° 87, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

BULLETIN DE M. DE VENET

1099. — *Morges, 11 septembre*. — État des esprits dans le pays de Vaud. Les émigrés mènent en général l'existence la plus malheureuse. Le peuple se déchaîne contre eux et leur attribue le renchérissement des denrées. Ils se haïssent d'ailleurs entre eux, et se divisent en plusieurs partis qui se querellent sans cesse : les « purs », les « impurs », les « monarchiens », les « constitutionnels », les « douteux », etc. Jamais il n'a été question entre eux d'un rassemblement armé. Ils sont en outre soumis par les Cantons à la plus étroite surveillance. Faux assignats. Renseignements sur Du Roveray, Lameth, Narbonne. Affaires de Berne. Transit.

Vol. 449, f° 89, original, 8 p. in-4°.
Vol. 447, f° 246, copie, 4 p. in-f°.

1100. — *Altkirch, 25 fructidor [11 septembre]*. — L'agent national près le district d'Altkirch, Rey, à Bacher. Faux assignats.

Vol. 447, f° 271 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

1101. — *S. l. n. d.* — Note relative aux mauvais traitements éprouvés à Soleure par des Français employés au transit des bestiaux.

Vol. 447, f° 271 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1102. — Précis des réclamations du canton de Bâle en payement de créances sur la République française, par un membre du Comité de liquidation.

Vol. 449, f° 21, original, 5 p. 1/2 in-f°.

1103. — Rapport, sans date et sans nom d'auteur, sur la réclamation du canton de Bâle en payement de créances sur la République.

Vol. 449, f° 25, copie, 4 p. in-f°.

BUCHOT AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1104. — *Paris, 26 fructidor* [*12 septembre*]. — Il communique au Comité de Salut public un rapport en date du 16 fructidor adressé à Bacher par un de ses émissaires, qui se trouve en ce moment au quartier général de Schwetzingen. « Vous y verrez que le projet de nos ennemis, contrarié peut-être par la prise de Valenciennes et de Condé, étoit de nous attaquer sur tous les points depuis le Rhin jusqu'en Hollande, entre le 10 et le 15 septembre (*v. st.*). Bacher m'annonce qu'il a communiqué ces mêmes renseignements au général en chef de l'armée du Rhin... Ce même rapport contient encore quelques détails relatifs a la jalousie que paroît témoigner le cabinet de Vienne envers la Russie et la Prusse, par sa conduite à l'égard des Polonois; à la détresse pécuniaire de la maison d'Autriche et des princes d'Empire; au refus des Hongrois de continuer la guerre, et aux préparatifs d'une quatrième campagne. »

Vol. 449, f° 98, minute, 3/4 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

1105. — *Bâle, 26 fructidor* [*12 septembre*]. — « Les Prussiens se bornent à parler de leurs préparatifs pour réduire Varsovie; mais des lettres de Silésie nous apprennent qu'ils ont célébré l'anniversaire de la naissance d'un prince de Prusse en renouvelant leur feu sur cette ville : ç'a été sans effet, l'artillerie polonoise ayant été mieux servie que la leur. Les mêmes lettres disent que le défaut de vivres, les maladies et la désertion tourmentent si fort l'armée prussienne qu'on croit qu'elle

1. Reçue le 30 fructidor [16 septembre].

ne tardera pas à se retirer. La prise de Wilna par les Russes, généralement répandue d'abord, devient aujourd'hui douteuse.

« Je pense qu'en me livrant au vif intérêt qu'inspire le peuple polonois, je ne fais que me rapprocher plus particulièrement des grandes vues qui dirigent le gouvernement françois, auquel je me permettrai d'observer, d'après tout ce qu'on en a dit, qu'un agent public de la République en Pologne y donneroit une grande consistance au parti qui combat pour s'affranchir d'un système oppressif.

« On ne parle plus de l'indépendance du Canada, mais bien de nos succès dans les Antilles, ainsi que du soulèvement qui a eu lieu à Londres, dont la cause apparente a été la presse pour la levée des matelots et duquel on ne voit pas la fin malgré l'arrivée de beaucoup de cavalerie.

« Merci-Argenteau est mort à Londres; Cobourg a renoncé aux dignités comme aux fonctions militaires pour vivre dans la retraite; le général de Vins se retire aussi.

« A l'approche de nos armées tout tremble à la gauche du Rhin ainsi qu'en Hollande; on croit que l'ennemi se décidera bientôt à passer ce fleuve; il semble pourtant faire de grands apprêts pour tâcher de reprendre Trèves, où il espéreroit pouvoir se maintenir cet hiver.

« Les bruits de paix circulent de nouveau en Allemagne, peut-être n'ont-ils d'autre fondement que le besoin qu'on y a de la voir naître. En attendant les Cercles, tant en corps de Diète que pris séparément, sont obsédés des demandes de l'Empereur et du roi de Prusse; celui-ci demande de l'argent et des vivres, l'autre demande de plus des hommes. En ce moment il réclame les fonds des communautés ecclésiastiques séculières.

« Six vaisseaux russes et quatre portugais sont venus grossir la flotte angloise : il s'agit toujours beaucoup de ressusciter, ou comme ils disent de secourir la Vendée. Les Ministres semblent s'occuper un peu des vues de François II sur la Bavière. En somme ils ne sont pas tranquilles sur l'avenir. »

Vol. 449, f° 93, original, 2 p. 3/4 in-f°.

1106. — *Soleure, 12 septembre* — L'avoyer de Wallier à Barthélemy. Plaintes de ce dernier contre l'avoyer d'Olten.

Vol. 447, f° 226, copie, 3/4 p. in-f°.

1107. — *Baden, 26 fructidor* [*12 septembre*]. — Barthélemy à M. M. de Schwitz. Mise en liberté sur parole des officiers prisonniers originaires du canton de Schwitz.

Vol. 447, f° 231 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

1108. — *Baden, 27 fructidor* [*13 septembre*]. — Une épizootie qui a éclaté en Souabe et ailleurs a amené le gouvernement bernois à interdire le passage des bestiaux sur son territoire. POLITIQUE N° 351.

Affaires des Grisons et du Valais. Schwitz demande la mise en liberté des officiers prisonniers originaires du canton.

Vol. 449, f° 101, original, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 447, f° 226 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Au Bothmar, 9 septembre.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 447, f° 228, copie, 3/4 p. in-f°.

b. — *Reichenau, 9 septembre.* — Jost à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 449, f° 66, original, 1 p. in-4°.
Vol. 447, f° 228 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

c. — *Milan, 21 août.* — Lettre du comte de Wilczek au baron de Cronthal, remise par celui-ci aux Ligues grises. Même sujet.

Vol. 447, f° 228 v°, copie, 1 p. 1/3 in-f°.
Vol. 449, f° 376, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

d. — *Berne, 9 septembre* [2]. — Frisching à Barthélemy. Faux assignats. Épizootie. Détails sur Théodore de Lameth.

Vol. 447, f° 229 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 449, f° 71, copie, 1 p. in-f°.

e. — Note remise à Barthélemy par un patriote valaisan. « Les Anglois se vantent beaucoup qu'il y a un parti qui travaille pour eux à Paris.....

« Il paroît qu'il y avoit un plan de susciter de la dissension en Languedoc, en Dauphiné et en Provence, où les Piémontois auroient pu donner du secours. Ce plan existe-t-il encore? Il y a des émigrés qui s'en flattent.

« Je crois que Neuchâtel aura tôt ou tard le sort de Genève. Il y a deux partis bien décidés.....

« Je crains que ce même esprit de discorde ne gagne l'intérieur de la Suisse..... »

Vol. 447, f° 231, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 449, f° 103, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

1. Reçue le 3e jour des sans-culottides [19 septembre].
2. Cette pièce est datée du 10 septembre dans le volume 449.

f. — *S. l., 6 septembre.* — MM. de Schwitz à Barthélemy. Ils demandent la mise en liberté sur parole des officiers prisonniers appartenant à leur canton.

Vol. 447, f° 231, copie, 3/4 p. in-f°.

1109. — *Baden, 13 septembre.* — Barthélemy à l'avoyer Steiger. Transit.

Vol. 447, f° 227 v°, copie, 1 p. in-f°.

1110. — *Baden, 13 septembre.* — Barthélemy à M. de Gross, bailli de Königsfelden. Même sujet.

Vol. 447, f° 228, copie, 1/2 p. in-f°.

1111. — *Paris, 28 fructidor [14 septembre].* — Buchot à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 447, f° 262 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 24 fructidor [10 septembre].* — Extrait des registres des délibérations du Comité des finances. Fabrique de faux assignats dans la commune d'Aubonne, canton de Berne.

Vol. 447, f° 262 v°, copie, 1 p. in-f°.

1112. — *Paris, 28 fructidor [14 septembre].* — Buchot à Barthélemy. Il va être accordé des passeports à Anne-Justine, fille de Louis de Courten, et à Fridolin Zweifel.

Vol. 447, f° 254 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1113. — *Paris, 28 fructidor [14 septembre].* — Buchot à Barthélemy, relativement au citoyen Berville.

Vol. 450, f° 42, copie, 1/4 p. in-f°.

1114. — *Baden, 28 fructidor [14 septembre].* — Barthélemy à Buchot. Demande de l'État de Bâle tendant à obtenir des sels.

Vol. 447, f° 231 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Bâle, 9 septembre.* — Note adressée par l'État de Bâle à Bacher. Même sujet.

Vol. 447, f° 232, copie, 1/2 p. in-f°.

BACHER A BUCHOT.

1115. — *Bâle, 28 fructidor [14 septembre].* — « Citoyen commissaire, la maison d'Autriche est décidée, d'après le dernier traité fait avec

l'Angleterre, de pousser la guerre à outrance. La demande d'une augmentation de 120 000 hommes a été faite à la diète de Ratisbonne ainsi que tu l'auras vu par la déclaration que l'Empereur y a fait enregistrer. Cette proposition a été mise en délibération et communiquée par les députés de la Diète aux électeurs, princes et États de l'Empire pour leur demander des instructions. En attendant, des ministres et émissaires autrichiens parcourent toutes les petites cours et États d'Allemagne pour faire passer la demande de l'Empereur.

« L'électeur de Bavière, foible et pusillanime, a déjà accédé aux propositions qui lui ont été faites et on s'attend à voir le duc de Wurtemberg suivre son exemple. La coalition n'épargnera rien pour gagner successivement les souverains des différents États de l'Empire, mais en supposant qu'elle réussisse complètement soit par la corruption soit par la terreur à parvenir à son but, il faudra s'attendre, lorsqu'il s'agira de fournir le supplément du contingent, à une résistance très forte de la part des cultivateurs de l'Allemagne du moment où l'on voudra dépeupler les villages par un recrutement forcé.

« Tous les efforts des Autrichiens paroissent dans ce moment encore dirigés sur le point de Trèves. Les Prussiens ont été invités à se joindre à eux, mais ils ne sont à ce qu'assure le voyageur de Möllendorff nullement disposés à les seconder. Tu verras que ce vieux feld-maréchal est toujours dans l'espérance de recevoir une réponse aux ouvertures qu'il a fait passer à Bâle et que son homme de confiance n'attend que ce moment pour repartir.

« Il vient d'arriver deux nouveaux représentants du Corps helvétique à Bâle. Le premier est le landammann Blattmann qui a été nommé par le canton de Zug, il est digne d'être magistrat d'un Canton démocratique..... »

Vol. 449, f° 110, original, 4 p. in-f°.
Vol. 447, f° 232 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

BULLETIN DE M. DE VENET

1116. — *Lausanne, 14 septembre.* — M. Trevor se dispose à retourner à Turin. Il a dit, paraît-il, à quelqu'un, que les Anglais tenteraient, pendant l'hiver, quelque entreprise sur les côtes de Provence et sur celles de Normandie. On assure aussi lui avoir entendu dire que le Corps helvétique avait beau tergiverser, qu'il fallait bien que tôt ou tard et pour son propre intérêt il se joignît à la coalition. Détails concernant le chevalier Ingelby et Mounier. Les lettres de Hollande annoncent la plus grande frayeur. Les habitants ne cachent pas leur intention de se rendre. Beaucoup de Hollandais sont partis pour l'Amérique. Transit. Les troubles de Vienne se confirment, mais le mouvement n'est pas

populaire, les manifestants sont pour la plupart élèves de Martini et de Sonnenfeld, professeurs de droit.

Vol. 449, f° 105, original, 4 p. in-4°.
Vol. 447, f° 260 v°, copie, 3 p. 3/4 in-f°.

1117. — *Belfort, 28 fructidor* [*14 septembre*]. — Les administrateurs du district de Belfort à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 450, f° 23 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1118. — *Paris, 29 fructidor* [*15 septembre*]. — Buchot au Comité de Salut public. Réclamation des ministraux de Neuchâtel.

Vol. 449, f° 117, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

1119. — *Paris, 29 fructidor* [*15 septembre*]. — Buchot à Barthélemy, relativement à Guillaume Perrinat.

Vol. 447, f° 254 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1120. — *Paris, 29 fructidor* [*15 septembre*]. — Buchot à Barthélemy, relativement à Castella, ancien Banneret de Fribourg.

Vol. 450, f° 76 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1121. — *Paris, 29 fructidor* [*15 septembre*]. — Buchot à Barthélemy. Ordre d'envoyer 1 500 livres à Constantin Stamaty, agent de la République dans le Nord, résidant actuellement à Altöna.

Vol. 447, f° 254, copie, 1/2 p. in-f°.

1122. — *Paris, 29 fructidor* [*15 septembre*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation du citoyen Eschmann.

Vol. 447, f° 251 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1123. — *Baden, 29 fructidor* [*15 septembre*]. — Barthélemy à Buchot. Pensions militaires.

Vol. 449, f° 114, original, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 447, f° 233, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1124. — *Baden, 29 fructidor* [*15 septembre*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamations du capitaine Vaucher.

Vol. 447, f° 233 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1125. — *Baden, 29 fructidor* [*15 septembre*]. — Barthélemy aux citoyens Larcher et Bouché, agents de surveillance sur les passeports établis à Bourglibre. Même sujet.

Vol. 447, f° 233 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1126. — *Baden, 29 fructidor [15 septembre]*. — Barthélemy à Haudry, inspecteur général des salines du Doubs et du Jura. Accusé de réception de la lettre du 12 fructidor [29 août].

Vol. 447, f° 234, copie, 1/2 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

1127. — *Bâle, 29 fructidor [15 septembre]*. — « De plus en plus la crainte de nos armes pénètre l'Allemagne; on y a l'air disposé à renoncer au vaste et fertile pays situé en deçà du Rhin, les princes, les familles privilégiées s'abonneraient à ce sacrifice, pour éviter le sort qu'une fermentation sourde et assez générale semble leur préparer. Ceci est fondé sur des notions sûres.

« On aura lieu de s'étonner que plusieurs de ces princes, notamment la Maison stathoudérienne et celle de Bavière, n'aient fait aucune démarche envers la République; la postérité ne pourra les justifier que par le défaut de liberté que la première doit à la protection de l'Angleterre, l'autre à la cupidité de l'Autriche.

« L'Autriche qui, comme si on l'ignoroit, fait elle-même l'aveu de son impuissance, n'en souscrit pas moins à l'offre des Anglois de lui solder 120 mille hommes, en même temps que rapprochée de la Prusse par l'intervention de la Russie, elle prend possession d'une partie de la Pologne.

« Dans cette affaire ce n'est pas l'espoir de nous surmonter par la force qui engage les cabinets de Londres et de Vienne à continuer la guerre; ils sont satisfaits s'ils peuvent la faire traîner en longueur. Ils se flattent que des divisions intérieures chez nous, un cri général de paix qui pourroit s'y élever par leurs intrigues, la mauvaise volonté des peuples des pays conquis, etc., finiront par nous ramener à nos anciennes limites, et qu'alors les îles à sucre demeureront aux Anglois, tandis que l'Autriche se trouvera avoir acquis partie de la Pologne, et la Bavière dont on croit qu'il s'agit présentement.

« Il me sembleroit convenable d'examiner jusqu'à quel point on pourroit compter sur les dispositions des Allemands, c'est-à-dire, s'ils sont capables d'apprécier la liberté et d'en adopter les maximes, ou bien si mécontents d'un maître ils ne voudroient qu'en changer, car alors ils ne seroient bons ni pour eux-mêmes, ni pour nous. Cette connoissance fourniroit à la République le moyen assuré de fonder sa grandeur sur des bases durables.

« On doute que le Ministère anglois se permette d'infliger de fortes

1. Reçue le 3e jour sans-culottide [19 septembre].

punitions aux auteurs de la sédition de Londres, et il en résultera toujours que le peuple saura qu'il a le moyen de se faire écouter.

« La nouvelle de la déclaration de guerre des deux cours du Nord à la Hollande, semble controuvée.

« Nous n'avons rien de Varsovie, et c'est toujours un bon signe pour les Polonois.

« Les alliés persistent dans le projet d'attaquer Trèves, qui, s'ils le possédoient, leur donneroit la facilité d'hiverner à la gauche du Rhin.

« Je joins ici une lettre de Marné qu'il dit très pressante. »

Vol. 449, f° 112, original, 2 p. 3/4 in-f°.

1128. — *Paris, 29 fructidor* [*15 septembre*]. — La Commission de commerce et approvisionnements à Barthélemy. Transit.

Vol. 450, f° 13, copie, 1/4 p. in-f°.

1129. — *Paris, 29 fructidor* [*15 septembre*]. — La Commission de commerce et approvisionnements de la République aux citoyens Rodolphe et Porect, ses agents en Suisse. Transit des bestiaux.

Vol. 447, f° 251 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

BACHER A BUCHOT [1]

1130. — *Bâle, 30 fructidor* [*16 septembre*]. — « Le feld-maréchal Möllendorff vient de m'envoyer son homme de confiance pour me prévenir qu'il avoit été arrêté dans un Conseil de guerre tenu par les Autrichiens de se porter en force sur Trèves vers le 1er vendémiaire pour reprendre ce poste de vive force. Les généraux prussiens ont été invités de coopérer à cette entreprise; ils n'ont pu entièrement décliner cette invitation, mais leur voyageur a été chargé de me prier de prévenir le général Michaud, commandant en chef de l'armée du Rhin, que le rôle des Prussiens se bornera à l'observation. Le corps du général major Rugel se mettra seul en route pendant les cinq sans-culottides et a ordre de ne pas dépasser Cerff à deux lieues de Pellingen, les Prussiens occuperont la ligne de Daun, Hernskirchen, Kehl, Wiesskirch, Waderen et Cassel pendant huit jours seulement, n'y ayant aucuns préparatifs ni magasins qui permettent de prolonger cette expédition.

« Je reçois dans ce moment un rapport de Manheim qui m'annonce que les douze mille Autrichiens qui ont passé le Rhin près de cette ville ne doivent garder cette position pareillement que pendant huit jours, après lesquels ils repasseront de nouveau ce fleuve, de manière qu'il paroît que ce passage n'a pour objet que de faire une diversion pour faciliter

1. Reçue le 5e jour sans-culottide [21 septembre].

l'expédition sur Trèves qui selon l'aveu des Prussiens échouera complètement pour peu que les François soient en force suffisante pour garnir les postes importants qu'ils ont à défendre.

« Il paroît donc qu'il ne s'agit dans ce moment que de renforcer tous les postes autour de Trèves et de les engager à se tenir sur leurs gardes depuis le 1er au 10 vendémiaire, après lequel ils n'auront plus rien à risquer.

« Il faudra en même temps tenir en échec les Autrichiens qui nouvellement ont passé le Rhin à Manheim; quant aux Prussiens, ils ne bougeront pas, c'est sur quoi on peut compter, mais ils espèrent aussi qu'on ne viendra pas les agacer pour les forcer de se défendre.

« Le voyageur de Möllendorff est parti du quartier général des Prussiens le 27 fructidor, après l'arrivée du roi de Prusse qui a occasionné la tenue d'un conseil de guerre dans lequel les mesures indiquées ci-dessus ont été adoptées; il assure qu'on ne s'écartera pas de ce plan d'observation, les Prussiens ne feront que se défendre si on les attaque.

« Möllendorff et Kalckreuth sont parvenus à éclairer le roi de Prusse et à démasquer les partisans de la cour de Vienne qui ont contribué à l'entretenir jusqu'ici dans l'erreur, en tâchant de le faire dévier du système politique du grand Frédéric, qui est d'abaisser la maison d'Autriche. Le prince de Nassau Siegen connu par les batteries flottantes et ses courses politiques à Pétersbourg et Berlin et le prince de Hohenlohe commandant sur le Rhin sont à la tête des intrigants qui avoient cherché à circonvenir le cabinet de Berlin. Une lettre extrêmement forte du général major Rugel, élève et favori du feu roi de Prusse, qui commande une partie de l'aile droite de l'armée de Möllendorff, a opéré ce changement. Frédéric-Guillaume a, selon ce que l'on m'a dit, été tellement frappé du tableau qui a été mis sous ses yeux appuyé du témoignage de Möllendorff et de Kalckreuth, qu'il n'a plus pu douter que, s'il se refusoit à écouter la vérité, il s'exposoit à perdre son armée du Rhin, ses États de Gueldre et de la Westphalie prussienne et à faire éclater une révolution dans le Brandebourg.

« Möllendorff, Kalckreuth et Rugel lui avoient en même temps envoyé leurs démissions.

« Tu connois les démarches que les généraux prussiens ont fait pour parvenir à un échange des prisonniers en reprenant pour base le cartel que le général Michaud avoit été chargé de négocier. Les dispositions du roi de Prusse qui deviennent de plus en plus favorables paroissent même laisser entrevoir que la reconnoissance de la République françoise pourra être encore plus positivement articulée dans la convention à conclure que je l'avois d'abord annoncé. L'adjudant général Meyenrinck se rendra à Bâle au nom du feld-maréchal Möllendorff, aussitôt que le Comité de Salut public voudra entrer en négociation à cet égard.

« Cette première négociation pourra être suivie d'une seconde relative

à la retraite des Prussiens. Le roi de Prusse sera dégagé dans deux à trois mois des liens du traité de subsides qui l'attachent à l'Angleterre, et rien ne l'empêchera alors de se rapprocher de la République françoise son alliée naturelle. Il pourra commencer par ne laisser que son contingent à l'armée de l'Empire et descendre le Rhin jusqu'à Wesel pour couvrir la Gueldre et la Westphalie prussienne et observer une parfaite neutralité. Une conduite aussi sage que réfléchie de la part du roi de Prusse seroit un grand exemple pour tous les princes d'Empire et pourroit contribuer plus que tout autre moyen au rétablissement de la Confédération germanique et de sa constitution libre et indépendante de l'influence despotique de la cour de Vienne.

« L'homme de confiance de Möllendorff m'a assuré que le voyage de Luchesini à Vienne dans le même temps où Spencer et Grenville s'y sont trouvés, n'avoit d'autre but que celui de déclarer très positivement aux ministres plénipotentiaires de la cour de Londres et à ceux de l'Empereur que le roi de Prusse ne vouloit plus à aucun prix, ni sous aucun prétexte, tenir une armée sur le Rhin et qu'il se contenteroit de fournir après le mois de décembre prochain (époque de l'expiration de son traité) son contingent en qualité d'électeur de Brandebourg.

« Outre les raisons politiques indiquées ci-dessus qui nécessitent cette conduite de la part de la cour de Berlin, il faut encore considérer les embarras du siège de Varsovie et l'invasion de la Prusse polonoise, et l'on comprendra dès lors facilement que la Gueldre et la Westphalie prussienne étant exposées à être ravagées par les troupes françoises, aussitôt qu'elles se seront emparées de Maestricht, il convient à Frédéric-Guillaume de ménager la France et de reprendre les anciennes liaisons, telles qu'elles ont existé il y a cinquante ans entre la France et la Prusse, qui n'ont été rompues que par la perfidie et la vénalité du cabinet de Versailles.

« Le voyageur de Möllendorff a pris le parti de rester à Bâle et d'y attendre la réponse du Comité de Salut public sur l'échange des prisonniers et les autres ouvertures de rapprochement qui en seront la suite. Je te prie instamment de ne pas le laisser languir ici et de me mettre promptement à portée de lui transmettre une réponse qui puisse laisser aux Prussiens l'espérance de voir leur démarche accueillie.

« Je t'adresse ci-joint l'extrait des papiers allemands qui renferme des détails sur l'invasion de la Prusse méridionale par les confédérés polonois dont il est aussi parlé dans le courrier du Bas-Rhin que tu recevras aujourd'hui avec les autres gazettes.

« Tu trouveras aussi ci-joint deux rapports intéressants sur la position des troupes de l'autre côté du Rhin.

« Le voyageur de Möllendorff m'a remis la liste ci-jointe de quatre officiers françois auxquels il a été permis de retourner chez eux. Je t'ai fait part précédemment de la même faveur accordée à des officiers et

soldats républicains, et j'ai été instruit par l'homme de confiance de Möllendorff, que ce feld-maréchal, de même que les généraux Kalckreuth et Rugel, qui sont du parti de l'ancienne Cour et fort attachés au vieux ministre Hertzberg, ne négligent aucune occasion de manifester à la Nation françoise l'estime des Prussiens et le désir le plus sincère de renouer bientôt avec elle sur un pied d'amitié.

« P.-S. — On espère que Hertzberg reprendra le département des Affaires étrangères.

« Ci-joint un bulletin d'Italie qui renferme des détails assez intéressants de Constantinople; il faut espérer que cette nouvelle ne se confirmera pas. »

Vol. 449, f° 119, original, 7 p. 1/2 in-f°.

Pièce jointe. — Liste de quatre officiers français prisonniers de guerre auxquels le feld-maréchal Möllendorff a permis de retourner chez eux.

Vol. 449, f° 123, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1131. — *Paris, 30 fructidor [16 septembre].* — Buchot à Barthélemy. Succession d'Abel Heusler.

Vol. 447, f° 278 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *S. l. n. d.* — La Commission des Administrations civiles, police et tribunaux au Commissaire des Relations extérieures. Même sujet.

Vol. 447, f° 279, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

1132. — *Baden, 30 fructidor [16 septembre].* — Barthélemy à Buchot relativement au citoyen Rengguer.

Vol. 447, f° 237, copie, 1/4 p. in-f°.

1133. — *Baden, 30 fructidor [16 septembre].* — Barthélemy à Buchot. Sels. Affaires de Berne.

Vol. 447, f° 235, copie, 1 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Salinslibre, 8 fructidor [25 août].* — A. Besson, représentant du peuple dans les départements du Jura, de la Haute-Marne et les Salines de la République, à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 447, f° 235 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — *Baden, 30 fructidor [16 septembre].* — Barthélemy au représentant du peuple Besson. Même sujet.

Vol. 447, f° 235 v°, copie, 2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

POLITIQUE N° 352.

1134. — *Baden, 1re sans-culottide an II* [*17 septembre*]. — Transit. Voyage de lord Fitz Gérald en Suisse. Faux assignats. Détails relatifs au citoyen Probst.

Vol. 449, f° 131, original, 4 p. 3/4 in-f°.
Vol. 447, f° 237 v°, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 14 septembre.* — L'avoyer Steiger à Barthélemy. Épizootie. Transit.

Vol. 447, f° 238 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 449, f° 109, copie, 1 p. in-f°.

b. — *Zurich, 16 septembre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Transit.

Vol. 447, f° 239 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 449, f° 126, copie, 3 p. 1/4 in-f°.

c. — *Zurich, 12 septembre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Créances de Zurich. Voyage de lord Fitz Gérald en Suisse. Transit. Affaires de Genève.

Vol. 447, f° 238 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 449, f° 99, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

d. — *Genève, 5 septembre.* — Le citoyen J.-L. Delaplanche, administrateur de Genève, à Barthélemy. Affaires de Genève.

Vol. 447, f° 240, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 449, f° 50, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

e. — *Berne, 13 septembre.* — Frisching à Barthélemy. Affaires de Genève. Faux assignats. « Mme de Staël est ici avec son ami Narbonne. » Transit.

Vol. 447, f° 244 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 449, f° 104, copie, 2 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [2]

1135. — *Bâle, 1re sans-culottide* [*17 septembre*]. — « On nous annonce la publicité prochaine du traité conclu à Vienne entre cette Cour et les agents anglois Spencer et Grenville. Il y aura vraisemblablement des articles secrets, car le partage d'une partie du territoire françois (idée favorite de nos ennemis) ne feroit pas fortune en ce moment.

1. Reçue le 2 vendémiaire [23 septembre].
2. Reçue le 2 vendémiaire [23 septembre].

« Londres est encore un peu troublé depuis la dernière sédition; on y parie que le ministère Pitt ne tardera pas à tomber et les pertes immenses du commerce, dont nécessairement toutes les classes se ressentent, peuvent le faire espérer. On y tremble à la seule idée des François; les troupes garnissent les côtes dont l'accès est le plus facile; on s'y retranche avec soin.

« Même silence sur les opérations devant Varsovie; les Autrichiens entrés en Pologne au nombre de 15 à 16 mille hommes ne sont point en possession de Cracovie : on assure qu'ils ont déjà eu des affaires avec les Polonois, qui, tous armés, semblent animés d'un même esprit pour combattre les étrangers qui les oppriment. Ils font de fréquentes incursions sur le territoire prussien, qu'on n'a guère la possibilité de couvrir. Le formidable renfort de Russes n'arrive pas, son existence n'est même pas bien constatée; on parle seulement d'un corps qui semble ne pouvoir se dépêtrer de la Lithuanie, le même qu'on disoit avoir pris et saccagé Wilna, et qu'on dit aujourd'hui n'avoir pu y pénétrer.

« On pourra dire que l'Empereur est personnellement à la solde de l'Angleterre, s'il est vrai, comme on l'assure, que l'un de ses engagements est de marcher encore une fois contre nous, pour ranimer l'ardeur presque éteinte des Allemands.

« Des voyageurs rapportent que l'armée de l'Empire songeoit à repasser le Rhin pour se retirer aux environs de Schwetzingen où est encore son quartier général. Cet avis avoit été précédé par le bruit de la prise de Coblenz, qui ne s'est pas confirmée; elle avoit peu affecté nos aristocrates parce qu'ils ne comptent plus que sur des divisions intérieures; leur *dictum* commun est que les Autrichiens sont des bêtes, par la raison qu'ils se laissent battre; en attendant on ne trouveroit pas un Suisse qui ne prétende avoir contribué à la neutralité de son pays. Nos triomphes ont privé de la mémoire tous ceux qui vouloient l'engager dans la coalition.

« J'ai reçu l'extrait d'une lettre de Constantinople renfermant des nouvelles assez fâcheuses pour nous, et par voie de suite pour les Polonois. Je ne sais qui me l'envoie, mais l'écriture m'en est connue pour en avoir reçu des avis secrets. Je le joins ici en nature, ainsi qu'une lettre du citoyen Marné.

« P.-S. — On me dit dans ce moment que les Autrichiens, loin de repasser le Rhin, renforcent leur corps d'armée près de Frankental. »

Vol. 449, f° 134, original, 2 p. 3/4 in-f°.

1136. — *Paris, 1er sans-culottide* [*17 septembre*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamations des officiers du ci-devant régiment de Salis Grisons, et du capitaine Capol.

Vol. 450, f° 11, copie, 1/2 p. in-f°.

1137. — *Paris, 1re sans-culottide* [*17 septembre*]. — Buchot à Barthélemy. Créance du canton de Berne.

Vol. 450, f° 12 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1138. — *Paris, 1re sans-culottide* [*17 septembre*]. — Lettres de créance du citoyen Lallement envoyé de la République française près la république de Venise.

Vol. 450, f° 166, copie, 1/2 p. in-f°.

1139. — *Davos, 17 septembre.* — Projet adressé par la diète de Davos en Grisons aux Louables Conseils et Communautés. Affaires de la Valteline et des Grisons.

Vol. 449, f° 136, copie, 6 p. 1/4 in-f°.

1140. — *Paris, 2e sans-culottide* [*18 septembre*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation de Joseph-Marie Caporgno, marchand d'estampes.

Vol. 447, f° 272, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Gex, 12 thermidor* [*30 juillet*]. — Les administrateurs du district de Gex aux administrateurs du département de l'Ain. Même sujet.

Vol. 447, f° 272, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1141. — *Baden, 2e sans-culottide* [*18 septembre*]. — Barthélemy à Buchot. Succession de Paul Sellonf, de Saint-Gall.

Vol. 447, f° 248, copie, 1/2 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET

1142. — *Lausanne, 18 septembre.* — Ce que les Bernois appellent mutinerie et taquinerie s'accroît sensiblement dans le pays de Vaud. Relations de Berne et de Zurich avec Genève. « L'ex-ministre Necker vient de se trouver dans un grand embarras. Il avoit été déposer au mausolée bâti dans son parc de Coppet, le grand vase d'esprit-de-vin contenant les précieux restes de sa vertueuse épouse, lorsqu'il apprit que la commission nationale de Genève l'avoit condamné à mort et qu'on l'attendoit à la langue de terre de Séligny lorsqu'il reprendroit la route de Lausanne; l'avis cependant étoit faux et le jugement rendu contre lui ne portoit que confiscation de biens et bannissement perpétuel. Il est donc revenu à sa campagne de Beaulieu, non sans se faire accompagner de quelques braves armés de pied en cap, pour le défendre sur le passage de Séligny. Vaine précaution, personne ne s'est présenté pour lui faire un mauvais parti. La pédanterie et les travers de ce

financier l'ont absolument perdu dans l'esprit des Vaudois. On assure qu'un mauvais plaisant avoit trouvé moyen de faire afficher sur la tombe de Mme Necker l'épigramme suivante :

Cy gît qui dans son agonie
N'imagina rien de plus beau
Que d'être placée au tombeau
Comme une pêche à l'eau-de-vie. »

Transit. On mandait il y a quelques jours du Piémont que les Français se retiraient des hauteurs, mais les derniers avis portent qu'ils rentrent en force du côté de Nice et que la cour de Turin recommence à trembler. Les émigrés continuent d'éprouver toutes sortes de mésaventures en Suisse. Les assignats sont cotés chez les banquiers de Lausanne à 68 1/2 p. 0/0 de perte.

Vol. 449, f° 149, original, 4 p. in-f°.

1143. — *Paris, 3e sans-culottide* [*19 septembre*]. — Buchot à Barthélemy. Plaintes contre le citoyen Gayet, officier municipal de Bourg, qui s'était permis de raturer un passeport.

Vol. 447, f° 272 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *S. l., 17 fructidor* [*3 septembre*]. — Extrait du procès-verbal des séances du directoire du département de l'Ain. Même sujet.

Vol. 447, f° 273, copie, 3/4 p. in-f°.

1144. — *Paris, 3e sans-culottide* [*19 septembre*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation d'un nommé Hackett.

Vol. 447, f° 273 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1145. — *Paris, 3e sans-culottide* [*19 septembre*]. — Buchot à Barthélemy. Réclamation de la citoyenne Hollard.

Vol. 447, f° 257, copie, 2/3 p. in-f°.

1146. — *Bâle, 19 septembre*. — Le grand tribun Buxtorf [à Buchot?]. Créances de Bâle.

Vol. 449, f° 182, original, 1/3 p. in-4°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

1147. — *Baden, 4e sans-culottide* [*20 septembre*]. — Barthélemy accuse réception de la lettre du 24 fructidor [10 septembre] et donne POLITIQUE N° 353.

1. Reçue le 5 vendémiaire [26 septembre].

divers détails relatifs aux affaires du Valais et au mouvement d'émigrés dénoncé par l'agent national près le district de Doubs-Marat.

« Fitz Gérald n'a ouvert la bouche à Lucerne que pour se plaindre des mauvaises nouvelles qu'on apprenoit de tous les côtés.

« Le citoyen La Quiante vient de recevoir du citoyen Escher de Berg, de Zurich, une lettre que je joins ici en original. Il y a à présumer que le prince d'Allemagne dont il y est parlé est le duc de Saxe-Gotha dont les principes sages et humains sont connus. C'est un homme de mérite et un fort bon patriote que cet Escher de Berg. Sa lettre est une réponse à la communication qui lui avoit été donnée de celle que tu m'écrivis le 18 thermidor. »

Vol. 449, f° 154, original, 2 p. 2/3 in-f°.
Vol. 447, f° 249, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Saint-Maurice, 29 fructidor* [*15 septembre*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais. Détails relatifs au citoyen Flury.

Vol. 447, f° 249 v°, copie, 1 p. in-f°.

b. — *Neuchâtel, 15 septembre.* — Sandoz de Travers à Barthélemy. Prétendus rassemblements d'émigrés sur la frontière.

Vol. 447, f° 250, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 449, f° 116, copie, 2 p. in-f°.

c. — *Berg, 16 septembre.* — Escher de Berg, de Zurich, à La Quiante. Il lui communique le contenu d'une lettre qu'il a reçue « il y a quelques jours d'un des meilleurs princes de l'Allemagne dont vous respectez sans doute le caractère personnel tant connu en bien par la renommée publique.

« Voici ce qu'il m'écrit :

« Votre observation que ce ne soit qu'une sage modération qui puisse « conserver aux autres États de l'Europe leur constitution est très juste. « La plupart des princes en sont persuadés et les autres en seront con- « vaincus sous peu, pourvu que nous ayons la paix. Quelle triste per- « spective! Une guerre ruineuse, des dangers du dehors qui nous mena- « cent, dans l'intérieur le germe des révolutions. Les coalisés sont enfin « persuadés qu'un peuple qui veut être libre est invincible. La Nation « françoise me paroît lasse des scènes de sang et la paix pourroit réta- « blir la tranquillité dans l'intérieur et consolider son nouveau gouver- « nement. Pourvu que la Convention déclarât qu'elle fera cette paix « sans vouloir garder de ses conquêtes, pourvu qu'on garantît à la « France de la part des autres puissances de ne jamais s'immiscer dans « ses affaires domestiques, alors on seroit bientôt d'accord.

« Dites cela à M. Barthélemy, qu'on dit homme respectable par ses « vertus, estimé par tous les Suisses. Dites-lui que le sort de la guerre

« et tant de circonstances imprévues pourroient changer la face (*sic*) et « que l'Allemagne poussée à bout dans son désespoir pourroit faire des « efforts auxquels on ne croyoit pas dans ce moment-ci et qui ne feroient « que continuer les malheurs de la guerre par les espérances que puise- « roient alors les coalisés. Je crois toujours que les bons Suisses s'ac- « quitteroient le mieux de l'office de médiateurs. »

« Je ne connois pas M. Barthélemy, sans cela je lui aurois adressé directement le contenu de cette lettre... Pesez cette ouverture, faites-en tel usage que vous trouverez bon et utile au bien général. Communiquez-la, je vous prie, à M. l'Ambassadeur. Je comprends très bien que la Convention nationale ne peut jamais faire telle déclaration contraire à ses intérêts, mais le Comité de Salut public est à même de laisser entrevoir sur quels principes la Nation françoise pourroit faire la paix...

« Quel beau rêve que par l'ambassade en Suisse une guerre si malheureuse pût être terminée et la paix tant désirée rendue à l'Europe. Que cela confirmeroit l'estime générale qu'on lui a déjà vouée pour sa conduite loyale, si éloignée de toutes les intrigues envers les Suisses!... »

Vol. 449, f° 128, original, 4 p. in-4°.
Vol. 447, f° 250 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1148. — *Genève, 20 septembre.* — J.-L. Delaplanche à Barthélemy. Affaires de Genève. Le nouveau résident, le citoyen Adet, est arrivé. « Les premières paroles nous ont fait concevoir les plus douces espérances et sans doute il doit être aussi content de nous. Le peu d'heures qu'il a déjà passées ici ont été fort bien employées. Il a apporté l'ordre du Comité de Salut public d'arrêter le citoyen Soulavie, ce qui s'est exécuté à la satisfaction universelle et avec un respect remarquable de la foule pour cet homme devenu malheureux. Celui-ci s'est écrié en partant : *Vivent les Genevois!* Personne ne lui a répondu. »

Vol. 447, f° 268, copie, 1 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *20 septembre.* — La ville de Genève à l'État de Berne. Affaires de Genève.

Vol. 447, f° 268 v°, copie, 2 p. in-f°.

b. — *Genève, 18 septembre.* — « Rapport fait au conseil administratif de Genève par le citoyen Paul-Louis Rival, membre de ce conseil. » Même sujet.

Vol. 447, f° 269 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

1149. — *Baden, 5e sans-culottide* [*21 septembre*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation de Jean-Jacques Vaucher, de Fleurier, pays de Neuchâtel.

Vol. 447, f° 251 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1150. — *Lausanne, 21 septembre.* — Bulletin de Venet. Relations de Berne avec Genève. Affaire des brevets et décorations. Le régiment de Watteville reste au service de Berne. Tentatives des émigrés pour rentrer en France. La régence de Fribourg vient de se décider à ne garder que 1000 prêtres déportés et 400 émigrés.

Vol. 449, f° 162, copie, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 9, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

BACHER A BUCHOT [1]

1151. — *Bâle, 1er vendémiaire* [*22 septembre*]. — « Un des grands moyens dont la coalition se sert en ce moment pour tourner l'opinion publique contre la Convention nationale, c'est de faire répandre dans toute l'Allemagne, ainsi qu'on le verra dans la lettre ci-jointe, qu'elle ne veut pas conclure de paix, établir la constitution, ni organiser un gouvernement stable. Ce changement est d'autant plus étonnant qu'il est notoire, même parmi le peuple, que les puissances coalisées ont constamment déclamé contre toute constitution libre et qu'elles n'ont cessé de s'occuper des moyens de rétablir la royauté et l'ancien ordre de choses en France. Une paix accordée à de pareils ennemis ne seroit qu'une trêve en faveur de cette ligue scélérate, qui ne cherche qu'à reprendre haleine pour échapper à la ruine dont elle se voit menacée. La guerre ne feroit que changer de forme et nos ennemis, sans nous combattre en rase campagne, continueroient leurs hostilités et leurs perfidies du fond de leur cabinet. Il faut donc en finir une bonne fois et ne pas préférer une paix dictée par l'impatience et la crainte, à une paix plus coûteuse à la vérité, mais solide et avantageuse sous tous les rapports et seule digne de figurer dans les fastes de la République françoise.

« Pour déjouer cette nouvelle intrigue de Pitt et du cabinet de Vienne, il conviendroit peut-être de faire circuler par nos partisans en Allemagne que l'Empereur et les princes d'Empire s'obstinent à conduire tous leurs malheureux sujets à la boucherie et à les mettre sur la paille, plutôt que de reconnoître la République françoise et de faire une paix populaire dépouillée de toutes les rubriques de l'ancienne diplomatie, parce qu'ils se verroient ramenés à l'institution primitive de la constitution germanique, qui est entièrement républicaine.

« Les grands événements qui ont illustré les Révolutions, nous fournissent de nombreux exemples de la facilité avec laquelle on peut faire naître des troubles dans un État qui se régénère, et qui, du sein corrompu et pestilentiel du despotisme, a passé au culte de la liberté et de l'égalité.

1. Reçue le 5 vendémiaire [26 septembre].

« La politique désorganisatrice de nos ennemis s'est en effet constamment portée sur l'intérieur de la République pour la déchirer par l'esprit de parti, par des dissensions continuelles. La guerre a heureusement donné aux passions une direction vers les frontières, ce qui les émoussera au point qu'elles ne pourront plus allumer de guerre civile. Il ne faut pas enfin laisser de temps à l'ennemi pour ramasser de nouveau des matières combustibles destinées à l'incendie de nos foyers. Quelque grandes que soient les ressources de l'Angleterre, ses trésors s'épuisent, et son crédit est d'autant plus menacé que l'abus qu'on en fait pour inventer de nouvelles ressources pronostique une faillite prochaine et totale.

« Les gouvernements les plus redoutables sont ceux qui tirent leurs sources et leurs moyens de leur propre pays. Aucun de nos ennemis ne se trouve dans ce cas : les uns ont peut-être de quoi payer, mais n'ont pas de soldats, les autres ont des soldats et pas d'argent. Ces secours mutuels, ce trafic réciproque auquel ils sont réduits, est une source infinie de confusion, de chicane, d'animosité et de désordres. Les princes ont leurs intérêts personnels, les maîtresses, les ministres, les courtisans et les généraux sont dans le même cas; en vain le danger commun les ramènera à l'harmonie et à l'unité d'actions, l'égoïsme les rendra sourds et la chose publique périclitera.

« Jetons un coup d'œil rapide sur la situation actuelle des principales puissances en état de jouer un rôle dans la tourmente qui agite l'Europe, nous verrons l'Autriche qui a manifesté sa foiblesse et son épuisement dans la proclamation adressée à l'Empire, et son orgueil stupide dans son dernier traité conclu avec l'Angleterre. On ne sait pas s'il faut plus s'étonner de l'arrogance ou de la bêtise de cette maison impériale.

« La Prusse est menacée dans ses propres États, ses trésors sont épuisés et le moment s'approche où l'on pourra apprécier le résultat de l'ineptie de Frédéric-Guillaume, de la corruption de ses mannequins de ministres et de toutes les bévues politiques et erreurs de calcul qui ont été commises depuis Frédéric le Grand.

« Le Corps germanique dont il semble qu'on veut mettre en réquisition les forces épuisées, ressemble à un athlète auquel on a cassé bras et jambes; on ne parviendra jamais à lui faire faire de grands efforts. Ces mêmes habitants de l'Empire qui avec toute l'apparence de la volonté de s'insurger se laissent néanmoins dominer par une poignée de soldats, seront aussi lâches dans leur uniforme de milice qu'ils le sont dans leur habit de paysan. Toutes les opérations de la coalition dans l'Empire, même les plus favorables, ne s'exécuteront qu'à force de temps et il seroit facile de surprendre le Corps germanique pendant qu'il s'occupe à ramasser ses membres et ses moyens épars.

« A l'égard de la Hollande où il n'y a que les grands obstacles qu'op-

pose le terrain que nos républicains aient à vaincre, la discorde paralyse les forces de ce pays, et si même les riches des deux partis se réunissoient, les habitants peu aisés n'en seroient pas moins ruinés; la misère se trouve enfin dans ce pays à côté de l'extrême opulence, et le pauvre se réjouit toujours des dangers qui menacent les riches.

« Je ne parle pas de l'Italie et de l'Espagne, ni l'une ni l'autre ne sauroit être dangereuse pour la France, mais elles nous font en attendant un mal réel, en occupant une partie de nos armées, dont la valeur seroit digne d'un adversaire plus respectable.

« La Pologne si même elle devoit être subjuguée pour un moment ne nous en a pas moins fait une heureuse diversion. Aussi ne doit-elle pas même en succombant échapper à notre vigilance. Il n'y a pas longtemps qu'un ci-devant ministre prussien, homme de beaucoup de talent, a dit qu'on ne pouvoit jamais conserver la conquête de la Pologne que par le moyen d'une forte garnison, et qu'on risqueroit que cette garnison même ne fût à la fin gagnée par le fanatisme de la liberté qui donne dans ce moment des forces longtemps inconnues à la Pologne et qu'on ne pourra jamais déraciner.

« La Porte ottomane devient chaque jour plus importante pour la République françoise; elle lui offre des ressources à l'égard de la Pologne et plus directement encore par une attaque des États de l'Autriche. Ses décisions et sa conduite dépendent de la fermeté et de la capacité de nos agents et de l'énergique persévérance que le gouvernement manifestera pour les soutenir.

« La Suisse est infiniment utile à la République françoise par sa neutralité, en couvrant non seulement 70 lieues de frontière, mais encore en nous servant de point intermédiaire et de contact avec toutes les puissances étrangères pour la correspondance et pour nous procurer tous les objets dont nous avons un besoin pressant.

« La Suède et le Danemark sont des alliés précieux, leur jalousie contre la Prusse nous les attache par des liens bien forts qu'on pourroit peut-être resserrer encore. C'est par le Danemark, la Suède, la Pologne et la Porte qu'il faut contenir la Russie qui ne semble épargner et réserver ses forces que pour punir un jour la stupidité de ceux qui s'affoiblissent dans son voisinage.

« Tel est l'aperçu de la situation actuelle des principales puissances de l'Europe; elle est des plus avantageuses et fort tranquillisante pour la cause de la liberté. De l'harmonie et du calme dans l'intérieur de la France, de l'activité et de l'ordre dans toutes les opérations du gouvernement, unité d'action et célérité, principalement en ce qui regarde les mesures de la guerre et le service extérieur, et la République parviendra à effectuer le bouleversement et la ruine de la coalition et à conduire sa barque à bon port dans le naufrage général qui aura été

occasionné par nos ennemis et leurs agents intérieurs et extérieurs qui en seront les victimes.

« Pour donner au Comité de Salut public une idée des moyens que la coalition se propose d'employer pour travailler l'intérieur de la République françoise je t'adresse ci-joint l'analyse du plan qui a été envoyé à Pitt par les ci-devant princes. L'enlèvement du petit Capet en est un des principaux articles, mais sur quoi on compte le plus, c'est sur la désorganisation des différentes Commissions qui viennent d'être créées. Les coalisés se donnent beaucoup de mouvement pour y parvenir, un de leurs agents le baron de Poissac demeurant à Soleure a été autorisé à envoyer à Londres un homme chargé de présenter à Pitt un grand plan établi sur les bases du projet ci-joint. Comme cet émissaire ne demande pas mieux que de servir la République françoise, il propose au Comité de Salut public de faire rédiger un projet idéal de l'enlèvement de Capet, de désorganisation de l'intérieur et d'y joindre un simulacre de plan de campagne et toutes les fausses confidences qu'il voudra faire faire à Pitt; il partira ensuite pour Londres et tâchera, tout en bernant Pitt et les princes de folles espérances, de pénétrer le secret du cabinet Saint-James. Cet émissaire repassera à Bâle dans quinze jours, il y attendra les ordres du Comité de Salut public, dont il est déjà connu : sa qualité de Suisse le met à portée de voyager avec sûreté, il est très intrigant et connoît parfaitement les côtes d'Angleterre qu'il a sondées pendant la guerre d'Amérique avec Paradès. Je lui ai promis de rendre compte de sa proposition et de solliciter des instructions qui puissent m'autoriser à entrer avec lui en explication à cet égard.

« J'ai adressé la lettre ci-jointe au général Michaud commandant l'armée du Rhin, il me l'a renvoyée en me marquant qu'il ne pouvoit ouvrir aucune lettre venant de l'étranger. Je lui ai ensuite demandé la permission de l'ouvrir, il ne se croit pas suffisamment autorisé à me la donner puisqu'il ne m'a pas répondu. J'ai voulu rendre cette lettre qu'on dit du général autrichien commandant l'armée du Rhin, mais le conseiller bâlois qui me l'a remise il y a déjà du temps m'a prié de l'ouvrir. Comme il ne sait cependant pas ce qu'elle renferme, j'ai préféré de te l'adresser pour la faire passer au Comité de Salut public. Il s'agit à ce que je crois d'échange de prisonniers..... »

Vol. 449, f° 168, original, 11 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Bâle, 26 fructidor* [*12 septembre*]. — Bacher à Foussedoire. Faux assignats.

Vol. 449, f° 95, copie, 5 p. in-f°.

b. — *S. l., 17 septembre.* — Rapport de l'autre côté du Rhin. Détails d'intérêt militaire. Réforme apportée par le margrave de Bade dans ses dépenses. État des esprits en Allemagne.

Vol. 449, f° 124, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

c. — *Constance, 18 septembre.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur, relative aux émigrés établis à Constance.

Vol. 449, f° 142, copie, 1 p. in-f°.

d. — *Au quartier général de Neustadt, la 3e sans-culottide [19 septembre].* — Le général Michaud à Bacher. Détails d'intérêt militaire.

Vol. 449, f° 151, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

e. — *S. l., 3e sans-culottide [19 septembre].* — Rapport de l'autre côté du Rhin. Détails d'intérêt militaire.

Vol. 449, f° 152, copie, 2/3 p. in-f°.

f. — *Analyse du projet d'enlèvement du ci-devant Dauphin et pour la désorganisation générale de la police intérieure de la République.*

« Le plan pour l'enlèvement du ci-devant Dauphin et sa sœur figuroit la garde du Temple de 100 hommes pris alternativement dans six sections. Il y avoit 16 postes tant intérieurs qu'extérieurs et 5 sentinelles à passer pour arriver à l'appartement des princes.

« La première étoit posée à côté du grand corps de garde dans la cour d'entrée.

« La seconde à l'entrée de la seconde cour au pied de l'escalier tournant.

« La troisième au-dessus de l'escalier dans le vestibule de l'appartement des commissaires.

« La quatrième à l'entrée du passage de la terrasse au-dessus du petit escalier à côté de l'appartement du geôlier.

« La cinquième dans l'antichambre qui sépare l'appartement du Dauphin de celui de sa sœur.

« Ces quatre dernières étoient sous la clef pendant leur faction et tous les passages susdésignés correspondoient directement dans le vestibule des commissaires.

« On observoit que dans chaque section il se trouvoit des hommes qui faisoient métier de monter la garde pour d'autres et qu'en général les bourgeois de Paris n'aimoient pas cette garde, qu'il étoit facile de connoître les six sections qui doivent fournir la garde un tel jour, et choisir parmi ces hommes habitués à la monter ceux qui seroient propres à être séduits.

« Onze sentinelles, savoir un sous-officier et dix soldats, devoient être corrompus, ils devoient tous tomber de faction à dix heures ou deux heures dans les postes ci-dessus marqués, ceux que le sort n'y auroit pas amené devoient changer leurs heures, ayant présentement beaucoup de facilité pour cet objet.

« Le sous-officier, en posant les sentinelles de minuit, devoit laisser toutes les portes ouvertes, reporter les clefs au capitaine et abandonner son poste avec les cinq hommes qu'il venoit de relever, le Dauphin

avec sa sœur devoit sortir à minuit et demi avec les cinq factionnaires et on se chargeoit de procurer à ces onze personnes des passeports pour émigrer après s'être cachés pendant une quinzaine de jours.

« Le Dauphin et sa sœur habillée en garçon devoient sortir avec leur conducteur à côté de la barrière de Charenton, monter en voiture hors de Paris et aller prendre la poste forcée à trois ou quatre lieues.

« Voilà à peu près sur quoi rouloit le plan d'enlèvement dans lequel on a développé tous les moyens. Les princes ont extrêmement accueilli ce plan, l'ont communiqué au Gouvernement anglois qui a paru désirer qu'on l'adaptât à un plan infiniment plus vaste, celui de désorganisation générale de la police intérieure de la République, des armées et de la marine, en corrompant s'il est possible les membres les plus influents des seize nouveaux Comités, en attaquant les parties principales des vivres, des ateliers et des chantiers, en faisant faire de faux rapports et de fausses soumissions, jeter également des vues sur des gens secondaires des comités, sur tous les rapports et les parties dont ils sont chargés, jeter des vues sur les signaleurs des côtes maritimes, sur l'introduction de forces dans la Vendée, sur l'insurrection dans les départements voisins de la frontière, en un mot embrasser dans un seul et même plan tous les ressorts principaux du gouvernement françois, tous les points sur lesquels il peut être attaqué avec succès et l'époque qui pourroit être déterminée pour sa chute générale. Voilà le plan que la coalition demande afin d'y adapter ses opérations de campagne prochaine.

« Il faudroit pour déjouer la coalition tendre un piège à Pitt en lui faisant présenter un plan chimérique, mais fertile en moyens, parsemé d'objections et réunissant toutes les vraisemblances possibles. Sous peu de jours je dois me rendre à Soleure pour en raisonner avec M. le baron Boissac qui est autorisé par les princes à m'engager de rédiger un plan d'après les bases convenues. Pour tirer un grand parti de cet état des choses il faudroit que le Comité de Salut public me fît parvenir un plan séduisant bien raisonné et développé dans le plus grand détail. Ce plan qui seroit purement idéal et qui pourroit contenir des dispositions de campagne, de commerce et de finances tout opposées à celles qu'on auroit en vue, séduiroit les princes et captiveroit Pitt au point qu'on leur feroit prendre le change. La coalition met en activité toutes ses forces pour donner un dernier coup de collier, j'espère que le trait cassera et que la corde rompue lui tombera sur le nez. »

Vol. 449, f° 174, copie, 3 p. 1/4 in-f°.
Vol. 451, f° 164, copie, 2 p. 1/3 in-f°.

1152. — *Bâle, 1er vendémiaire* [*22 septembre*]. — Bacher à Buchot. Faux assignats.

Vol. 449, f° 164, original, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 447, f° 255, copie, 1 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — « Rapport de la direction de la police de l'État de Bâle. » Même sujet.

Vol. 447, f° 255 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 449, f° 166, copie, 3 p. 1/4 in-f°.

b. — *Bâle, 26 fructidor* [*12 septembre*]. — Bacher au représentant du peuple Foussedoire. Même sujet.

Vol. 447, f° 256, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

1153. — *Baden, 1er vendémiaire an III* [*22 septembre*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation du citoyen Eschmann.

Vol. 449, f° 177, original, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 447, f° 252, copie, 1/2 p. in-f°.

1154. — *Pontarlier, 1er vendémiaire* [*22 septembre*]. — L'agent national près le district de Pontarlier, à Barthélemy, au sujet du nommé Le Rebours et des émigrés du canton de Neuchâtel.

Vol. 450, f° 38, copie, 2/3 p. in-f°.

1155. — *Saint-Maurice, 1er vendémiaire* [*22 septembre*]. — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 447, f° 266 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1156. — *Saint-Maurice, 1er vendémiaire* [*22 septembre*]. — Helfflinger à Buchot. Même sujet.

Vol. 447, f° 268, copie, 3/4 p. in-f°.

1157. — *Paris, 2 vendémiaire* [*23 septembre*]. — Buchot à Barthélemy, au sujet de deux marins prisonniers des Anglais.

Vol. 450, f° 23, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Rochefort, 27 fructidor* [*13 septembre*]. — Normand, chef des armements de classes, à Brunot père. Même sujet.

Vol. 450, f° 23, copie, 1/4 p. in-f°.

1158. — *Baden, 2 vendémiaire* [*23 septembre*]. — Barthélemy à Buchot. Envoi des deux pièces suivantes par lesquelles l'État de Bâle demande à acheter du bois de chauffage.

Vol. 449, f° 180, original, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 447, f° 252 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Bâle, 19 septembre.* — MM. de Bâle à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 447, f° 253, copie, 1/4 p. in-f°.

b. — *Bâle, 19 septembre.* — Note de l'État de Bâle. Même sujet.

Vol. 447, f° 253, copie, 3/4 p. in-f°.

1159. — *Baden, 2 vendémiaire [23 septembre].* — Barthélemy à Buchot. Réclamation du trésorier Frisching en faveur de trois de ses amis.

Vol. 447, f° 253 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Berne, 19 septembre.* — Frisching à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 447, f° 253 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1160. — *Baden, 2 vendémiaire [23 septembre].* — Barthélemy à Buchot relativement au citoyen Venet.

Vol. 447, f° 252 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1161. — *Baden, 2 vendémiaire [23 septembre].* — Barthélemy à Buchot. Envoi de 1500 livres à Constantin Stamaty. Réclamation des frères Agnelli, rédacteurs de la *Gazette de Lugano.*

Vol. 447, f° 254, copie, 3/4 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

1162. — *Bâle, 2 vendémiaire [23 septembre].* — Affaires des Grisons. Découragement et mécontentement dans les armées des coalisés. « Varsovie est libre... Toutes les relations attribuent la retraite des Prussiens au soulèvement d'une partie de leur propre pays... On se démène à Ratisbonne pour avoir une armée de l'Empire. L'exemple du roi de Prusse qui loin de fournir un nouveau contingent insinue qu'il n'auroit pas dû se borner à réclamer les frais des sièges de Francfort et de Mayence, sert merveilleusement l'impuissance des co-États. L'Autriche est d'autant plus pressante que les dispositions des Galliciens lui font craindre pour ce pays et pour la Hongrie. La flotte de Hood est définitivement en mer. Le gouvernement anglois semble redoubler de bonnes intentions pour la ligue, à mesure que les affaires de celle-ci deviennent plus mauvaises. Il s'agit de sauver la Hollande. Le ministre Wyndham y a été envoyé, et quoique l'Angleterre proprement dite n'offre partout qu'une aveugle soumission, on m'assure que son gouvernement fera des démarches pour avoir la paix aussitôt qu'il verra l'impossibilité de défendre cette ex-république, ainsi que la famille usurpatrice. Les détails qui nous sont parvenus de Constantinople par l'Italie sont moins

1. Reçue le 7 vendémiaire [28 septembre].

désavantageux pour nous que ceux renfermés dans le bulletin que je t'ai transmis précédemment, et que j'ai su venir des agents autrichiens : il s'agit néanmoins de la déportation d'un certain nombre de François, mais de ceux, dit-on, qui contrarioient le ministre de la République. Les grands changements annoncés dans le Divan ne sont pas exacts non plus. » Détails d'intérêt militaire.

Vol. 449, f° 183, original, 3 p. 3/4 in-f°.

1163. — *Salins, 2 vendémiaire* [*23 septembre*]. — Haudry, inspecteur général des salines du Jura et du Doubs, à Barthélemy. Sels.

Vol. 450, f° 35, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Paris, 21 fructidor* [*7 septembre*]. — La Commission de commerce et approvisionnements, à Jeunet, agent national du district de Lons-le-Saulnier. Même sujet.

Vol. 450, f° 35 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

b. — *Paris, 24 fructidor* [*10 septembre*]. — Rougemont à Jeunet. Même sujet.

Vol. 450, f° 35 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

c. — *Lons-le-Saulnier, 29 fructidor* [*15 septembre*]. — Jeunet au Directeur de la saline de Montmorot. Même sujet.

Vol. 450, f° 36, copie, 1/2 p. in-f°.

d. — *Montmorot, 3e sans-culottide* [*19 septembre*]. — Le Directeur de la saline de Montmorot à Jeunet. Même sujet.

Vol. 450, f° 36, copie, 1/3 p. in-f°.

1164. — *Salins, 2 vendémiaire* [*23 septembre*]. — Haudry à Barthélemy. Sels.

Vol. 450, f° 36 v°, copie, 1 p. in-f°.

1165. — *Genève, 2 vendémiaire* [*23 septembre*]. — P.-A. Adet, envoyé de la République française près celle de Genève, à Barthélemy. Il annonce son arrivée.

Vol. 447, f° 274 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1166. — *Paris, 3 vendémiaire* [*24 septembre*]. — Le Comité de Salut public à Barthélemy. Instructions données à Adet, nommé résident de France à Genève.

Vol. 449, f° 193, minute, 2/3 p. in-4°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

1167. — *Baden, 3 vendémiaire [24 septembre].* — Le transit devient de jour en jour plus pénible. Faux assignats. « On me mande de Berne que Fitz Gérald qui y est de retour attend impatiemment la permission de se rendre à Londres; il se déplaît singulièrement à Berne. » Détails relatifs à Théodore de Lameth. Réclamation du chancelier du Rheinthal, Lombach. POLITIQUE N° 354.

Vol. 449, f° 187, original, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 447, f° 257, copie, 2 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 20 septembre.* — L'avoyer Steiger à Barthélemy. Transit. Faux assignats.

Vol. 447, f° 258, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 449, f° 156, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

b. — *Zurich, 21 septembre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Transit. Affaires du Valais.

Vol. 447, f° 258 v°, copie, 2 p. 3/4 in-f°.
Vol. 449, f° 160, copie, 3 p. 1/4 in-f°.

c. — *Berne, 19 septembre.* — Frisching à Barthélemy. Vœux pour la paix. Faux assignats.

Vol. 447, f° 260, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 449, f° 153, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

d. — *Lucerne, 17 septembre.* — Meyer de Schauensée à Barthélemy. Passage de lord Fitz Gérald à Lucerne.

Vol. 447, f° 260 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 449, f° 130, copie, 2/3 p. in-f°.

1168. — *Baden, 3 vendémiaire [24 septembre].* — Barthélemy à Buchot. Réclamation de Meunier, de Fribourg.

Vol. 447, f° 262 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

BACHER A BUCHOT [2]

1169. — *Bâle, 3 vendémiaire [24 septembre].* — « Je viens d'apprendre par le voyageur que le feld-maréchal de Möllendorff a envoyé à Bâle pour y attendre une réponse du Comité de Salut public, que l'expédition sur Trèves est différée et qu'il est même probable qu'elle pourroit

1. Reçue le 10 vendémiaire [1er octobre].
2. Reçue le 7 vendémiaire [28 septembre].

bien ne pas avoir lieu. « Les Autrichiens ont appris que les François avoient reçu des renforts considérables. Ils se sont aperçus en même temps qu'ils ne doivent pas compter sur les Prussiens qui mettoient beaucoup de lenteur dans leurs préparatifs et qui paroissoient peu disposés à coopérer à la reprise de Trèves et à celle du poste important de la Montagne verte.

« Cette expédition paroît donc manquée et la saison qui s'avance finira par la rendre impraticable.

« Le roi de Prusse vient encore de rejeter tout nouvellement la continuation des subsides de l'Angleterre. Il a fait déclarer en même temps formellement à la diète de Ratisbonne qu'il ne vouloit contribuer en rien à la nouvelle augmentation de son contingent pour l'armée de l'Empire, qui n'existoit jusqu'ici que dans les gazettes; qu'il falloit avant tout le dédommager des frais de la guerre pour la reprise de Francfort et le siège aussi long que coûteux de la ville de Mayence.

« L'insurrection qui vient de se manifester d'une manière extrêmement alarmante dans la Prusse méridionale, ainsi que je t'en ai prévenu par mes lettres précédentes, a forcé selon la gazette ci-jointe Frédéric-Guillaume de lever le siège de Varsovie et de voler à la défense de ses propres États.

« Toutes ces circonstances réunies ne permettent plus de douter que le désir du roi de Prusse de se rapprocher et même de se lier avec la République françoise ne soit sincère. La raison d'État, la politique et l'intérêt de la conservation de la tranquillité dans une partie des États soumise à la domination prussienne, ont nécessairement dû entraîner le cabinet de Berlin vers l'ancien système de l'union entre la France et la Prusse.

« Une autre considération politique très importante, c'est que la maison d'Autriche qui a échoué jusqu'ici dans tous ses projets d'acquisition ou d'échange de la Bavière, vient d'avoir recours au projet d'un mariage d'une archiduchesse avec l'Électeur qui est très âgé, et auquel on a déjà donné un suppléant qui se chargera de lui procurer des héritiers. Cette invention perfide va achever de réduire au désespoir la maison de Deux-Ponts et de provoquer le ressentiment du roi de Prusse son protecteur, qui s'est singulièrement intéressé à ce que la succession bavaro-palatine ne tombât pas dans les mains autrichiennes. C'étoit là l'objet de la dernière guerre entreprise par Frédéric le Grand, et si le roi de Prusse actuellement régnant se voit joué d'une manière aussi indigne par l'Empereur, il n'y a sorte de ressentiments auxquels on ne doive s'attendre.

« L'opinion des personnes qui suivent les événements politiques est que l'impératrice de Russie fomente secrètement l'insurrection de la Prusse méridionale et qu'elle a fait de même répandre de l'argent et distribuer des armes sur plusieurs points de la Gallicie, où les troubles

ne tarderont pas à éclater. Cette mégère du Nord, non contente d'avoir provoqué la coalition et d'avoir fait la combinaison scélérate de bouleverser la France par l'Autriche et la Prusse et d'énerver en même temps ces deux puissances au point de ne pouvoir se relever d'ici à vingt années, se propose maintenant de hâter le moment de sa jouissance en faisant souffler le feu de la révolte dans tous les États réunis à l'Autriche et à la Prusse lors du dernier partage de la Pologne, et en même temps qu'elle fait négocier près de la Porte pour qu'elle reste spectatrice tranquille des conquêtes que la Russie se propose de faire pour envahir successivement ce malheureux pays... »

Vol. 449, f° 189, original, 4 p. in-f°.

1170. — *Bâle, 3 vendémiaire [24 septembre]*. — Bacher à Buchot. Détails concernant Moyaux et Probst. Extrait mortuaire d'un soldat fait prisonnier par les Autrichiens. Un voyageur a laissé à Bacher un mémoire explicatif d'une manière de télégraphe de son invention; Bacher l'adresse à Buchot.

Vol. 449, f° 191, original, 1 p. 1/4 in-f°.

1171. — *Paris, 4 vendémiaire [25 septembre]*. — Buchot à Barthélemy, au sujet de Béat Antoine Keller, ci-devant chapelain à Arlesheim.

Vol. 450, f° 16, copie, 1/4 p. in-f°.

1172. — *Paris, 4 vendémiaire [25 septembre]*. — Buchot à Barthélemy, au sujet de la loi qui détermine le mode de payement de la Dette consolidée.

Vol. 450, f° 16 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a**. — Rapport de Cambon à la Convention. Même sujet.

Vol. 450, f° 17, imprimé, 9 p. in-8°.

b. — Loi qui détermine le mode de payement de la Dette consolidée, du 2e sans-culottide 18 septembre.

Vol. 450, f° 22, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1173. — *Paris, 4 vendémiaire [25 septembre]*. — Buchot à Barthélemy, relativement aux dispositions peu bienveillantes du Gouvernement valaisan à l'égard de la France.

Vol. 441, f° 326, original, 1 p. 1/3 in-f°.
Vol. 450, f° 24, copie, 1/2 p. in-f°.

1174. — *Lausanne, 25 septembre*. — Bulletin de M. de Venet. Moyens employés par des Vaudois pour soustraire de France le numéraire et

les effets précieux. Renseignements sur un nommé Demoutier, ex-garde du corps qui accompagna Louis XVI dans sa fuite à Varennes. Transit. Délibération du conseil de Berne au sujet des émigrés qu'on doit expulser.

Vol. 450, f° 10, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

1175. — *Paris, 4 vendémiaire* [*25 septembre*]. — Le Comité de Salut public à Barthélemy. Envoi des instructions au citoyen Adet, envoyé de la République française à Genève [1].

Vol. 441, f° 327, original, 1 p. in-f°.
Vol. 450, f° 37, copie, 1/4 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [2]

1176. — *Bâle, 5 vendémiaire* [*26 septembre*]. — « Tout parle de la levée du siège de Varsovie; on compare la retraite du roi de Prusse, quant à l'effet qu'elle a produit sur les aristocrates, à celle de Champagne en 1792. Ceux-ci, en Suisse comme ailleurs, affectoient de trouver légitime la cause des Polonois tant qu'ils ont cru qu'ils ne résisteroient pas, et c'étoit une censure de ce qui s'est passé chez nous; trompés dans leur espoir, leur morne silence prouve l'excès de leur dégradation. Les Suisses, un jour, feront justice de ces hommes qui voyant de sang-froid les monuments élevés à leurs libérateurs, sont enflammés à l'idée d'un cordon.

« On s'obstine à attribuer à la Russie le soulèvement de la Sud-Prusse, et l'intention d'en faire autant dans la Gallicie; la politique de Catherine est véritablement fort tortueuse; cependant si elle ne conserve l'espoir de placer un de ses petits-fils sur le trône de Pologne je ne vois pas ce qui pourroit la déterminer à agir ainsi puisque l'exemple donné par ces deux pays entraînera la défection de ce qu'elle a usurpé sur la Pologne et peut-être celle de la Livonie, où le Russe est assez mal vu.

« J'apprends que divers cercles de l'Empire et bientôt tous sont si mécontents de la guerre et de ceux qui veulent les sacrifier pour la soutenir, que nous ne tarderons pas à voir des scissions et des confédérations en Allemagne. Tous les instants sont plus ou moins propices pour nuire à ses ennemis par des moyens politiques. Celui-ci est si avantageux pour nous, qu'il me semble que n'en pas profiter c'est méconnoître, comme l'expérience le démontre assez, que par les armes seules on peut faire de grandes choses, mais point de choses durables.

« Les Anglois sont dans un découragement incompréhensible; cer-

1. Voir cette pièce au 8 septembre.
2. Reçue le 10 vendémiaire [1er octobre].

tains de perdre l'influence qu'ils devoient à leurs richesses, ils ne cessent de se représenter nos formidables défenseurs gravissant les bords de leur île. Le bruit de la prise de Bilbao avoit étourdi Londres, chaque pas en Hollande redouble ses terreurs. Windham et son collègue ont, dit-on, des pouvoirs dictatoriaux, et c'est dans leurs mains qu'est remis le sort du Stathouder. La mésaventure de Frédéric-Guillaume est nécessairement un sujet de joie pour les vrais Hollandois.

« Les courriers d'Allemagne nous ont manqué hier. »

Vol. 449, f° 195, original, 2 p. 1/4 in-f°.

1177. — *Bâle, 5 vendémiaire* [*26 septembre*]. — Bacher à Buchot. Détails d'intérêt militaire.

Vol. 449, f° 194, original, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Zurich, 22 septembre* [*1er vendémiaire*]. — Lettre sans nom d'auteur. La reine de Naples met le plus grand acharnement à poursuivre Gorani. Transit. Les préparatifs de guerre de la cour de Vienne sont confirmés. Fitz Gérald a passé à Zurich, le bourgmestre Ott a refusé de le recevoir pour cause de maladie. « Les lettres de Hollande nous annoncent que les habitants font des reproches amers au Gouvernement de n'avoir pas adopté la neutralité. D'autres lettres disent que la Russie manque totalement d'argent. Le papier y perd presque 40 p. 100. La saison gêne beaucoup les ennemis de la Pologne dans leurs opérations. La nouvelle que le roi de Prusse retourne à Berlin est confirmée par les mêmes lettres. »

Vol. 449, f° 176, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

1178. — *Baden, 6 vendémiaire* [*27 septembre*]. — Faux assignats. Émigrés. Affaires de Genève, du Valais et des Grisons. Transit. Le ministre anglais en Piémont, Trevor, est retourné à Turin laissant sa femme à Lausanne. Démarches de l'Électeur palatin pour se procurer en Suisse des soldats et de l'argent. Détails sur le citoyen Probst. POLITIQUE N° 355.

Vol. 449, f° 198, original, 6 p. in-f°.
Vol. 447, f° 263, copie, 3 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 24 septembre*. — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur ni de destinataire [2]. Affaires de Genève.

« Les Hollandois attendent la prise de Bréda et de Maëstricht pour faire une explosion dont le Stathouder sera le juste sacrifice et à la

1. Reçue le 12 vendémiaire [3 octobre].
2. Probablement Sturler à Bacher.

suite de laquelle ils feront leur paix avec la France. Cela changera bien les affaires et aura de grandes suites si, comme je n'en doute pas, ce projet se réalise. Le Stathouder ne peut guère l'échapper cette fois. Comme c'est moi qui en 1779 ai conduit à Paris Jean de Neufville, d'Amsterdam, premier magistrat de Harlem, pour s'y concerter avec le vieux Vergennes et le docteur Franklin, j'ai été fort à la suite de toute cette affaire. Je me suis trouvé ensuite au milieu de la révolution de Hollande, de sorte que j'ai par les précieuses relations que j'y ai conservées une grande connoissance des choses et des personnes dans ce pays. »

Vol. 447, f° 265 v°, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 449, f° 192, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — *Schaffouse, 23 septembre.* — Plumetaz à Barthélemy. Détails d'intérêt militaire. États de Souabe assemblés à Ulm. Transit.

Vol. 447, f° 265 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

c. — *Meilen, près Zurich, 29 septembre.* — M. de Wyss, ancien trésorier de Zurich, à Barthélemy. Transit.

Vol. 447, f° 266, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1179. — *Baden, 27 septembre.* — Barthélemy à M. de Wallier, avoyer de Soleure. Faux assignats. Passeports.

Vol. 447, f° 270 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — Note sur le même sujet.

Vol. 447, f° 270 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1180. — *Baden, 27 septembre.* — Barthélemy au bourgmestre en charge de Zurich, Ott. Faux assignats. Passeports.

Vol. 447, f° 264 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1181. — *Baden, 27 septembre.* — Barthélemy à l'avoyer Steiger, de Berne. Même sujet.

Vol. 447, f° 265, copie, 1/2 p. in-f°.

1182. — *Paris, 6 vendémiaire [27 septembre].* — Buchot à Barthélemy. Pensions.

Vol. 450, f° 34, copie, 1/3 p. in-f°.

1183. — *Zurich, 27 septembre.* — Le trésorier Wyss, de Zurich, à Barthélemy. Transit.

Vol. 449, f° 291, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1184. — *Baden, 7 vendémiaire* [*28 septembre*]. — Barthélemy à Buchot relativement aux citoyens Morel et Hackett.

Vol. 447, f° 273 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1185. — *Bâle, 7 vendémiaire* [*28 septembre*]. — Bacher à Buchot. Papiers saisis chez des émigrés. Faux assignats.

Vol. 449, f° 206, original, 1 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET

1186. — *Lausanne, 28 septembre.* — « Les habitants du pays de Vaud amis de la France n'ont pu lire sans indignation l'article de Genève, au *Courrier de l'Europe* du 2 de ce mois, où il est dit que la République françoise, après avoir voulu et dirigé les derniers mouvements de Genève, n'a consenti à mettre fin aux massacres que pour ne pas épouvanter le pays de Vaud, où elle prépare aussi une révolution... On voudroit remettre sur le tapis de Berne un projet d'emprunt à 3 1/2 pour cent... Il y a apparence qu'il n'aura pas de succès... Des lettres particulières de Londres annoncent le projet d'établir un impôt sur les legs en ligne collatérale de même que sur ceux qui se feront à des étrangers. — Les mêmes lettres parlent de l'envoi de 1000 ou 1200 prêtres françois battant le pavé de Londres, dans les forêts du Canada. Burke est l'auteur de ce projet... il a même, dit-on, déterminé les prêtres à en faire la demande au ministère... Le général de Roquemondet (au service du Piémont) a donné sa démission... On ne doute pas qu'il n'ait été disgracié... » Mouvement à Neuchâtel, causé par le renchérissement des denrées.

Vol. 450, f° 31, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

1187. — *Paris, 8 vendémiaire* [*29 septembre*]. — Buchot à Barthélemy, au sujet de la mollesse montrée par la justice de Vevey dans l'affaire Des Roys. Faux assignats.

Vol. 441, f° 328, original, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 24, copie, 1/2 p. in-f°.

1188. — *Paris, 8 vendémiaire* [*29 septembre*]. — Buchot à Barthélemy, au sujet de Meunier, bourgeois de Fribourg.

Vol. 450, f° 16, copie, 1/4 p. in-f°.

1189. — *Baden, 8 vendémiaire* [*29 septembre*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation de la citoyenne Courten.

Vol. 447, f° 273 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1190. — *Baden, 29 septembre.* — Barthélemy au grand bailli du Valais, Sigristen. Affaires du Valais.

Vol. 447, f° 274, copie, 1 p. in-f°.

1191. — *Baden, 8 vendémiaire* [*29 septembre*]. — Barthélemy au citoyen Adet. Accusé de réception de la lettre du 2 vendémiaire [23 septembre] par laquelle Adet lui annonçait son arrivée à Genève en qualité de représentant de la République française.

Vol. 447, f° 274 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

POLITIQUE N° 356. **1192**. — *Baden, 9 vendémiaire* [*30 septembre*]. — Barthélemy entretient Buchot des affaires des Grisons et des inquiétudes que cause l'attitude prise par les provinces sujettes de la Valteline et de Chiavenne.

Vol. 449, f° 211, original, 3 p. 1/4 in-f°.
Vol. 447, f° 274 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Au Bothmar, 23 septembre.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 447, f° 275 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 449, f° 185, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

b. — *Davos, 14 septembre.* — Les chefs et conseils des Trois Ligues réunis en Diète générale, aux Louables Communes de la république des Grisons. Même sujet.

Vol. 447, f° 276 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 449, f° 107, copie, 4 p. in-f°.

c. — « Projet adressé par la diète de Davos en Grisons aux Conseils et Communautés. »

Vol. 447, f° 277, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

1193. — *Baden, 9 vendémiaire* [*30 septembre*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation de Huenervadel et Halder, négociants à Lenzbourg, canton de Berne.

Vol. 447, f° 278 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1194. — *Baden, 9 vendémiaire* [*30 septembre*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamation de Marie-Françoise Mollet, de Fribourg, ci-devant religieuse en France.

Vol. 447, f° 278 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1. Reçue le 17 vendémiaire [8 octobre].

1195. — *Baden, 9 vendémiaire [30 septembre].* — Barthélemy à MM. de Bâle. Succession d'Abel Heusler.

Vol. 447, f° 280, copie, 1/2 p. in-f°.

1196. — *Paris, 9 vendémiaire [30 septembre].* — Buchot à Barthélemy. Il demande, pour le Comité de Salut public, copie des dépêches que Dumouriez a adressées à Barthélemy.

Vol. 450, f° 41 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1197. — *Paris, 9 vendémiaire [30 septembre].* — Buchot à Barthélemy, au sujet d'un règlement de compte avec Schweizer.

Vol. 450, f° 43 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 26 thermidor [13 août].* — Schweizer à Buchot. Même sujet.

Vol. 450, f° 43 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1198. — *9 vendémiaire [30 septembre].* — Extrait des registres des séances publiques de l'Administration du département du Mont-Terrible, relativement à la pétition de Ignace Hürlimann, bourgeois de Walchweil, canton de Zug.

Vol. 449, f° 209, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

1199. — *Baden, 10 vendémiaire [1er octobre].* — État du transit. POLITIQUE N° 357.
« Fitz Gérald doit avoir eu une conférence avec un ou deux magistrats de Berne... On affirme que Mounier et Pictet y ont assisté. On conjecture qu'on y a discuté un plan qui tendroit à faire goûter au Cabinet anglois une paix avec la France et les Puissances coalisées, que ce plan seroit de proposer aux François un gouvernement basé sur la Constitution de 1791 revue et corrigée... Il ne seroit certainement pas étonnant que l'Angleterre voulût faire des tentatives pour trouver des médiateurs qui solliciteroient la paix pour elle, » mais Barthélemy ne peut pas croire que l'Angleterre pense à imposer de telles conditions. État des esprits dans les cantons de Berne et de Zurich. Expulsion des émigrés de Lausanne. « On m'ajoute encore que l'Angleterre ne pense nullement à demander aux Suisses la reconnoissance du prétendu régent, qu'il est certain que d'Artois n'est pas à Londres, qu'il se logera vraisemblablement à Jersey ou à Guernesey, ou bien sur l'escadre russe qui est dans la Manche, et que cette escadre, quoique

1. Reçue le 17 vendémiaire [8 octobre].

non encore réunie aux forces navales britanniques, sera reçue dans les ports anglois comme l'armement d'une puissance amie de distinction. »

Vol. 449, f° 219, original, 6 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 2, copie, 3 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 26 septembre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Transit. On a beaucoup à faire à Bâle avec les émigrés et surtout avec les négociants de faux assignats. Relations de Zurich avec le Valais.

Vol. 449, f° 202, copie, 3 p. in-f°.
Vol. 450, f° 3 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

b. — *Schaffouse, 29 septembre.* — Plumetaz à Barthélemy. Détails d'intérêt militaire.

Vol. 450, f° 4, copie, 1/2 p. in-f°.

c. — *Berne, 27 septembre.* — Frisching à Barthélemy. Conjectures au sujet de la conférence qui, croit-on, a eu lieu entre Fitz Gérald, Mounier, Pictet et deux magistrats de Berne. Rapports du Valais et de Genève. Soulavie remplacé à Genève par Adet, et rappelé à Paris. On dit que les troupes autrichiennes se renforcent à Rheinfelden. Lettre du gouvernement de Milan aux Grisons.

Vol. 449, f° 204, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 450, f° 4 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

d. — Discours du citoyen Adet, résident de la république à Genève, prononcé à l'audience publique que lui a donnée le gouvernement de Genève, — précédé de ses lettres de créance, et suivi du discours du citoyen Janot, Syndic président du Conseil administratif.

Vol. 450, f° 5, imprimé, 4 p. in-8°.

1200. — *Baden, 10 vendémiaire* [*1er octobre*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamations des officiers du régiment de Salis Grisons.

Vol. 450, f° 11, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Haldenstein, 23 septembre.* — Salis Haldenstein à Marandet. Même sujet.

Vol. 450, f° 11, copie, 1 p. in-f°.

1201. — *Baden, 10 vendémiaire* [*1er octobre*]. — Barthélemy à Buchot, au sujet de Jean Diodati, citoyen de Genève.

Vol. 450, f° 11 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1202. — *Bâle, 10 vendémiaire* [*1er octobre*]. — Bacher à Buchot. Lettres d'émigrés interceptées. Faux assignats.

Vol. 449, f° 215, original, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Rastadt, 17 septembre.* — Le chevalier de Malloy, émigré, à son frère le comte de Malloy. Misère des émigrés. Le comte d'Artois est à l'armée du duc d'York, il n'a pu aller à Londres. *Monsieur* sera reconnu régent dans moins d'un mois. Le comte d'Artois « passoit à Londres pour aller dans la Vendée avec 15 000 Anglois. Ce parti étoit une suite de la paix que vouloit faire l'Empereur. Depuis que celui-ci a accédé aux propositions de l'Angleterre, le parti a changé, mais le régent doit être reconnu, et on se propose toujours une descende à Grandville ou à Belle-Isle. »

Vol. 449, f° 140, copie, 3 p. in-f°.

1203. — *Soleure, 1er octobre.* — L'avoyer Wallier, de Soleure, à Barthélemy. Faux assignats. Passeports.

Vol. 450, f° 12, copie, 1 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET

1204. — *Lausanne, 2 octobre.* — Les dispositions du gouvernement de Berne commencent à être moins défavorables aux Genevois. On remarque que depuis quelque temps la régence de Berne use dans ses ordonnances d'un style moins despotique, et qu'elle substitue à la dénomination de « vassaux » ou « sujets », celle de « nos ressortissants ». Détails concernant le général Montesquiou. Transit. Les billets royaux de Piémont perdent actuellement 26 p. 100. On assure que l'Empereur ne tardera pas à émettre pour 12 millions de papier-monnaie. Émigration. Des lettres particulières de Londres annoncent que plusieurs maisons de commerce de Londres transportent leurs fonds et vont s'établir dans l'Amérique septentrionale.

Vol. 450, f° 31 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

1205. — *Besançon, 11 vendémiaire* [*2 octobre*]. — Les maire et officiers municipaux de Besançon à Barthélemy, au sujet d'une succession.

Vol. 450, f° 63, copie, 1 p. in-f°.

1206. — *Paris, 12 vendémiaire* [*3 octobre*]. — Buchot à Barthélemy, relativement à l'ancien banneret de Fribourg, Castella.

Vol. 450, f° 77, copie, 1/2 p. in-f°.

1207. — *Paris, 12 vendémiaire* [*3 octobre*]. — Buchot à Bacher, au sujet du citoyen Ferrette, commandeur de l'ordre de Malte.

Vol. 450, f° 96, copie, 2/3 p. in-f°.

1208. — *Baden*, *12 vendémiaire* [*3 octobre*]. — Barthélemy à Buchot, relativement à une demande de la citoyenne Diesbach, de Fribourg.

Vol. 450, f° 12 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

BACHER A BUCHOT [1]

1209. — *Bâle*, *12 vendémiaire* [*3 octobre*]. — « L'esprit de mécontentement se développe de plus en plus en Souabe, il a éclaté en dernier lieu à Ulm et vient de se manifester à Stuttgard. Le mouvement populaire qui s'y est fait remarquer auroit nécessairement été suivi d'une émeute et même d'une insurrection sans la condescendance du duc de Wurtemberg et les soins que le Prince héréditaire s'est donnés pour calmer l'effervescence des esprits, en annonçant un prompt redressement des griefs et en déclarant formellement que le Duc régnant ni lui n'avoient pas consenti à l'augmentation des impôts; le peuple s'est provisoirement contenté de cette déclaration et tout est pour le moment assez tranquille.

« La levée en masse se fera beaucoup plus tôt que les souverains ne s'y attendent, elle sera terrible et amènera une révolution totale en Allemagne; le roi de Prusse a fortement blâmé cette mesure, qu'il a toujours regardée avec raison comme devant culbuter les trônes et entraîner une dissolution totale de l'ordre public établi jusqu'ici; il faut que les souverains de l'Allemagne fassent au plus tôt la paix et qu'ils réforment eux-mêmes les lois monstrueuses et les abus sous lesquels le peuple gémit ou bien qu'ils s'attendent par la continuation de la guerre à voir les Allemands rentrer dans leurs droits et secouer à jamais le joug du despotisme.

« Le dérangement dans les finances causé par les dilapidations et le gaspillage d'une Cour déprédatrice a hâté la révolution en France. Le même germe existe en Allemagne; tous les gouvernements du 1er et du 2e ordre étoient même déjà obérés avant la guerre, et les villes libres qui sont en très grand nombre sont surtout écrasées de dettes. Il y a eu à ce sujet des mouvements à Nuremberg et à Ulm qui ont amené l'établissement d'un Comité de surveillance et de revision dans chacune de ces villes, exemple qui va être suivi par plusieurs autres villes libres et impériales. Cette commotion électrique se communiquera dans peu aux communes et seigneuries intermédiaires qui se trouvent entre ces villes, et dès lors nous forcerons les princes et États de l'Empire à se retirer de la coalition, à suivre l'exemple du roi de Prusse, qui a appris à ses dépens, par l'insurrection de la Prusse méridionale et la fermentation sourde qui règne à Berlin et dans quel-

1. Reçue le 17 vendémiaire [8 octobre].

ques autres parties de ses États, qu'il avoit signé à Pilnitz son testament.

« L'Empereur s'aperçoit de plus en plus de l'impossibilité dans laquelle il va se trouver de mettre une nouvelle armée sur pied, tandis que l'Empire épuisé d'hommes et d'argent sent l'humiliation de voir son chef à la solde de l'Angleterre. La fierté allemande ne peut s'accoutumer à l'idée de voir les troupes autrichiennes devenir les soldats de Pitt, ce qui occasionne un murmure et un mécontentement général. Elles disent hautement qu'on les a d'abord sacrifiées pour faire une guerre de dupe en faveur des émigrés, et qu'on les mène actuellement à la boucherie sous les bannières du cabinet de Saint-James.

« Il règne à Vienne un morne silence qui représente l'image du néant, la terreur y est à l'ordre du jour, le gouvernement ne rêve que conspiration et le jeune Empereur circonvenu par des intrigants est livré aux remords les plus déchirants. Les émigrés ne cessent de lui tenailler le cœur en lui faisant parvenir des mémoires de toutes les parties de l'Allemagne, pour lui prouver qu'il est vendu et trahi par ses ministres et ses généraux, ce qui achève de le rendre le plus malheureux des hommes... »

Vol. 449, f° 231, original, 2 p. 3/4 in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

1210. — *Bâle, 12 vendémiaire* [*3 octobre*]. — « Nous avons été surpris de voir les papiers ministériels anglois traiter le roi de Prusse avec la dernière irrévérence.

« Il est à Potsdam, et s'il faut en croire les avis les plus authentiques, il n'a laissé la Pologne en paix qu'à la condition que celle-ci lui abandonne sans retour Thorn et Dantzic, ainsi que les usurpations antérieures. Il en résulteroit que le plus lourd des coalisés seroit celui qui auroit fait le mieux ses affaires, si toutefois c'est s'enrichir que de conquérir des hommes dont on ne possède pas le cœur.

« Cependant les nouvelles directes sont loin d'annoncer le rétablissement du calme dans la Sud-Prusse; comment imaginer que les chefs actuels de la Pologne pussent livrer leurs frères à la vengeance d'un despote? mais leur position vis-à-vis le reste des copartageants a dû influer sur leur détermination du moment : c'est ce que le temps nous apprendra.

« Les ministres de George qui depuis longtemps luttoient contre lui pour faire remplacer le duc d'York par Cornwallis, ont définitivement échoué : le premier est maintenu.

1. Reçue le 17 vendémiaire [8 octobre].

« On est presque persuadé en Angleterre qu'il est impossible de conserver les colonies françoises. Leur acquisition servira peu à la nomenclature des triomphes que le roi ne manquera pas d'étaler le 2 novembre à l'ouverture du Parlement. Ce Parlement, assez lâche pour dormir sur les intérêts de la Grande-Bretagne, semble n'être convoqué si précipitamment que pour voter encore des impôts et des emprunts.

« Au surplus on dit, d'un côté, que nos ennemis du continent sont assez disposés à traiter de la paix pour leur compte, et que c'est l'un des motifs du prochain voyage du roi de Prusse à Francfort; et de l'autre, que le parti Pitt renonçant à vaincre, mais voulant se maintenir à tout prix, ne tardera pas à nous faire des propositions par le cabinet de Copenhague : ceci a quelque fondement.

« P.-S. — La poste d'Allemagne qui devoit arriver hier, ne l'est point encore. »

Vol. 449, f° 235, original, 2 p. 1/2 in-f°.

1211. — *Neuchâtel, 12 vendémiaire* [*3 octobre*]. — Jeanneret à Buchot. La cour de Vienne désire par-dessus tout la paix, malgré son nouvel arrangement avec l'Angleterre... Cette puissance, qui a la vengeance dans le cœur contre la Prusse, défendra fort mal la Hollande... Le bruit de la reconnaissance de Louis XVII et du Régent par toutes les puissances s'est répandu. Les émigrés sont désolés du système de modération que la Convention a adopté. Il s'établit tous les jours des manufactures lyonnaises du côté de Constance, où elles prospèrent très bien. On se plaint beaucoup en Suisse de la cessation totale du commerce. Le peuple commence à murmurer contre la cherté des vivres dans le pays de Neuchâtel. Il se fait par Genève une contrebande considérable de marchandises de Lyon.

Vol. 449, f° 237, original, 2 p. 3/4 in-f°.

1212. — *12 vendémiaire* [*3 octobre*]. — Extrait des registres des séances publiques de l'administration du département du Mont-Terrible, relativement à une pétition de la veuve Docour, de Porentruy.

Vol. 449, f° 239, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

1213. — *12 vendémiaire* [*3 octobre*]. — Extrait des registres des séances publiques de l'administration du département du Mont-Terrible, relativement à une pétition de Pacifique Hürlimann.

Vol. 449, f° 241, original, 2 p. 1/2 in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

1214. — *Baden, 13 vendémiaire [4 octobre]*. — Il serait extrêmement utile, pour assurer la conservation du transit, de prendre sans délai une détermination favorable au sujet des créances de Zurich et de Berne dans l'affaire du chevalier Des Roys. Faux assignats. POLITIQUE N° 358.

Vol. 449, f° 243, copie, 3 p. in-f°.
Vol. 450, f° 13 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 1er octobre* — L'avoyer Steiger à Barthélemy. Les recherches faites par le gouvernement de Berne au sujet de prétendues intrigues de Lameth, Erard et Janot, n'ont rien produit à la charge de ceux-ci. Rapports de Berne et de Genève. Transit. Détails relatifs à Des Roys.

Vol. 450, f° 14, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — Décret du gouvernement de Berne, concernant ses rapports avec Genève.

Vol. 449, f° 245, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 450, f° 14 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

c. — *Berne, 30 septembre*. — Frisching à Barthélemy. Faux assignats. Affaire du chevalier Des Roys. On prétend que les Français cherchent toujours à porter les habitants du Haut-Erguel à se réunir à la France. Transit.

Vol. 449, f° 213, copie, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 15, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

d. — *Berne, 1er octobre*. — Le même au même. Transit. Faux assignats.

Vol. 450, f° 15 v°, copie, 1 p. in-f°.

1215. — *Baden, 13 vendémiaire [4 octobre]*. — Barthélemy à la Commission de commerce et approvisionnements, au sujet du transit.

Vol. 450, f° 13, copie, 1/2 p. in-f°.

1216. — *Bourglibre, 13 vendémiaire [4 octobre]*. — Les agents du Bureau de surveillance sur les passeports, à Barthélemy, au sujet de passeports.

Vol. 450, f° 41 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1. Reçue le 20 vendémiaire [11 octobre].

BULLETIN DE VENET

1217. — *Lausanne, 5 octobre.* — L'esprit révolutionnaire fait de grands progrès dans le pays de Vaud, mais rien n'y annonce une prochaine explosion. Cependant la conduite du gouvernement de Berne fait présumer qu'il a conçu de vives appréhensions... Les ministres du culte protestant qui jusqu'à présent s'étaient montrés grands partisans de la Révolution française, ont à peu près reviré de bord. Ils se plaignent de la décadence des mœurs et de la foi. Ils ont perdu de leur considération... Mécontentement du peuple contre le gouvernement de Berne qui s'est attribué le commerce exclusif des blés avec l'Empire. La république de Saint-Gall s'est adoucie en faveur des émigrés de Lyon et leur a permis de porter son industrie dans son territoire. Transit du pays de Vaud à Genève.

Vol. 449, f° 259, copie, 3 p. in-f°.
Vol. 450, f° 54, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

1218. — *Saint-Maurice, 14 vendémiaire* [*5 octobre*]. — Helfflinger à Buchot. Le pays de Vaud est tranquille, les intrigues des prêtres y sont moins actives et d'ailleurs beaucoup d'entre eux sont partis pour l'Italie ou l'Allemagne.

Vol. 450, f° 34 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

BACHER A BUCHOT [1]

1219. — *Bâle, 15 vendémiaire* [*6 octobre*]. — « Le voyageur du feld-maréchal Möllendorf est désolé de ne voir arriver aucune espèce de réponse aux ouvertures d'échange de prisonniers qu'il a été chargé de faire et ne sait à quoi attribuer ce long silence. Comme il y a quatre fois plus de prisonniers françois que de Prussiens, il s'est imaginé que la somme excédente dont la République françoise seroit nécessairement redevable pour balancer la dépense de frais d'entretien et d'habillement de nos frères d'armes prisonniers pourroit être une des causes qui motivoient le délai de la décision du Comité de Salut public, ce qui l'a engagé à me faire aujourd'hui l'insinuation que si cet échange étoit agréé, il se croyoit fondé à espérer que le roi de Prusse n'insisteroit pas sur les payements qu'il auroit à prétendre, et que l'échange se feroit de la masse des prisonniers de guerre françois contre celle des prisonniers prussiens, sans avoir égard à l'inégalité du nombre et de la dépense que leur entretien aura occasionnée; que la cour de Berlin se

1. Reçue le 20 vendémiaire [11 octobre].

borneroit à attendre en retour de la générosité françoise, qu'en considération de ce sacrifice, le pays de Clèves et d'autres qui pourront être successivement conquis et occupés par les Républicains seroient traités avec ménagement et ne seroient point soumis à des contributions pécuniaires, mais seulement assujettis aux fournitures en nature pour la formation des magasins et l'entretien des troupes françoises. Je lui ai promis de te rendre compte de cette idée, qu'il a donnée pour ne lui être jusqu'ici que personnelle, en même temps qu'il m'a dit être assez assuré des dispositions du roi de Prusse à se rapprocher de la France, pour être persuadé qu'elle ne seroit pas désavouée.

« Tu verras par l'extrait ci-joint d'une lettre du premier adjudant général de Möllendorf au voyageur qui est à Bâle qu'il ne s'agit que de gagner encore deux mois pour arriver à l'époque à laquelle le roi de Prusse sera entièrement dégagé de tous ses liens avec l'Angleterre et qu'alors libre dans le choix de ses nouveaux engagements, le désir de se venger de la maison d'Autriche qui vient de le jouer conjointement avec la Russie en Pologne, doivent le porter à consulter la raison d'État de sa maison qui lui impose impérieusement le devoir d'agir à l'avenir de concert avec la République françoise... C'est de ce changement de système que dépendent les conquêtes que le roi de Prusse peut faire en Silésie et en Gallicie pour se dédommager des frais de la guerre. Sa défection sera un coup de foudre qui affoiblira tellement la coalition que n'ayant plus ni ensemble ni consistance, elle se rompra successivement anneau par anneau, jusqu'à son anéantissement total.

« Une réflexion qui ne t'aura sûrement pas échappé, c'est que si l'on repousse les propositions de la cour de Berlin, nous pourrions accréditer le bruit que Pitt fait courir, que la République est en négociation avec d'autres puissances et nous forcerions peut-être par là le roi de Prusse à renouer avec l'Angleterre, au lieu qu'en m'autorisant à faire une réponse vague et purement dilatoire, on gagneroit du temps d'ici au mois de décembre (vieux style) et le Comité de Salut public seroit définitivement toujours à même d'agir d'une manière ou de l'autre, selon que les intérêts de la République françoise pourroient l'exiger.

« On ne peut en attendant pas se dissimuler qu'il ne suffit pas à la République françoise d'être victorieuse sur tous les points, il faut songer à vivre et à procurer surtout des bêtes à cornes à nos nombreuses armées et à tous les départements de la République.

« La Suisse et les pays qui l'avoisinent ne peuvent nous offrir qu'une foible ressource à cet égard, qui sera bientôt épuisée, si nous ne parvenons pas à neutraliser l'Empire, par l'exemple de la cour de Berlin, et à rétablir par ce moyen la libre communication des États helvétiques avec la Hongrie et la Pologne, de même qu'avec le Nord. La Souabe est en fermentation dans ce moment et on peut compter que dès que le roi de Prusse se retirera de la coalition, les Wurtembergeois qui sont

très portés pour la France, ainsi que Nuremberg, Ulm et les autres villes impériales, forceront la main au directoire de Souabe pour secouer le joug autrichien et se prononcer en faveur de la neutralité, telle qu'elle existoit dans les précédentes guerres de l'Empire.

« L'électeur de Bavière paroît depuis nos succès sur la Meuse aussi décidé à adopter la neutralité, de même que celui de Saxe, et dès lors pourquoi ne provoquerions-nous pas le rétablissement de la Confédération germanique, telle qu'elle a existé lorsque la maison d'Autriche avoit par une suite de son ambition démesurée formé le plan d'envahir la Bavière. Le ministre Hertzberg, qui avoit conçu cette grande idée pour illustrer la fin du règne de Frédéric le Grand, est au moment de rentrer en faveur; il est avec Möllendorff et Kalckreuth, ainsi que je te l'ai déjà observé, à la tête du parti de l'ancienne Cour. Ces vieux routiers qui ont blanchi dans les affaires n'ont cessé de faire à Frédéric-Guillaume les représentations les plus énergiques contre la prolongation de la guerre et surtout contre son expédition de Varsovie, où il s'exposoit à retrouver une seconde Champagne. Ils ont aujourd'hui la triste satisfaction de voir toutes leurs prédictions non seulement accomplies, mais encore la Prusse méridionale en pleine insurrection, la ville de Berlin manifestant publiquement son indignation de ce que la réputation que les troupes prussiennes s'étoient acquise se trouve flétrie par l'ineptie du Ministère actuel, les trésors de l'État à la veille de s'épuiser et le mécontentement éclatant dans toutes les provinces prussiennes au point que si Hertzberg, que le vœu national appelle au Ministère, ne reprend pas bientôt les rênes du gouvernement, les États du roi de Prusse sont menacés d'une révolution totale..... »

Vol. 449, f° 261, original, 5 p. 1/4 in-f°.

Pièce jointe. — S. l. 26 septembre — Extrait d'une lettre de l'adjudant général de Möllendorff à son voyageur qui est à Bâle. « Votre lettre, mon ami, nous a fait à tous un véritable plaisir. Grâces pour vos bons soins que nous soutiendrons sûrement de notre mieux. Comptez que vous avez à traiter avec des gens probes et honnêtes..... que ne sommes-nous déjà au mois de décembre, car vous savez bien qu'avant cette époque point de salut..... Tâchez en attendant de travailler à l'échange des prisonniers qui servira de préliminaire et d'introduction à une négociation bien plus importante.... Il est bien essentiel aussi d'obtenir qu'on ménage la Westphalie..... Nous avons entravé et fait manquer l'expédition sur Trèves par les raisons que vous connoissez et que nous vous avions chargé de faire parvenir en France.

« Les Autrichiens ayant été avertis que les François devoient former une attaque en avant de Kaiserslautern, crurent devoir les prévenir en formant le plan de faire marcher les troupes d'Empire qui se trouvoient en avant de Manheim, de même que le contingent du roi de Prusse

sous les ordres du prince de Hohenlohe, et d'opérer par là une diversion qui devoit faciliter l'expédition sur Trèves. Nous pouvons vous assurer que ce combat de Kaiserslautern nous a fait une véritable peine. Le prince de Hohenlohe qui en sa qualité de général du contingent prussien n'a pu se refuser à marcher avec l'armée de l'Empire vers Kaiserslautern a reçu aussitôt l'ordre du feld-maréchal Möllendorff de reprendre son ancienne position. Nous n'avons de notre côté point quitté Kreutzenach et pouvons compter que nous ne bougerons plus de notre cantonnement. »

Vol. 449, f° 197, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

1220. — *Bâle, 15 vendémiaire* [*6 octobre*]. — « Les Allemands ont mis un long intervalle entre l'époque où ils nous ont menacés, et celle où ils ont déploré leurs malheurs : les Anglois au contraire conviennent de l'embarras de leur position, de l'insuffisance de leurs ressources en hommes et en argent, à l'instant où ils font un dénombrement des troupes à leur solde, troupes qu'ils portent à près de 500 mille combattants.

« Personne n'est la dupe d'une pareille exagération; je sais à n'en pouvoir douter qu'ils tremblent pour la Hollande et pour leur île même.

« Je sais que le parti antiministériel, dont j'ai parlé dans mon numéro 155, occupe autant le Cabinet que les affaires extérieures. Il faut, pour l'explication de ceci, se rappeler que les fonctions du Ministère en Angleterre exigent l'assentiment du public, d'où il résulte que le Ministère forme un véritable corps, qui ne peut être remplacé partiellement, s'il ne s'agit de personnes de même opinion et qui doit l'être en totalité par des membres du parti contraire, lorsque la force des choses exige qu'il soit changé.

« Les malheurs de cette guerre ne permettent pas à George III d'espérer qu'il pourra conserver longtemps ses Ministres, l'opposition lui est en horreur depuis notre Révolution; les plus modérés de ce parti ont manifesté leur vœu pour la réforme parlementaire et pour l'affoiblissement de la prérogative royale. Aussi va-t-il se déterminer, à ce qu'on assure, à faire des démarches pour traiter de la paix, avant que la minorité ait accru le nombre de ses partisans; si sa tentative a un plein succès, l'Angleterre n'échappera à la perte de ses droits que par l'insurrection, puisque le désir d'une prochaine paix est devenue exclusivement le sentiment national.

« Des personnes à qui l'état de la Hollande est parfaitement connu,

1. Reçue le 20 vendémiaire [11 octobre].

m'ont paru persuadées que les antistathoudériens craignoient d'être traités par nous comme peuple conquis : j'ai pensé que si l'intention du gouvernement de la République est de voir les Hollandois au nombre de nos alliés lorsqu'ils seront délivrés de l'usurpateur, il aura eu bien des facilités pour la faire connoître aux patriotes du pays.

« Les alliés semblent disposés à redoubler d'efforts pour garder un coin de terre à la gauche du Rhin; persuadés que si nous les en chassons l'Empire et la Hollande se trouvent sans défense, ils concentrent leurs forces et multiplient les retranchements vers la Moselle.

« Il paroît constant que Kosciusko n'a point inquiété les Prussiens dans leur retraite, l'arrangement entre lui et Frédéric-Guillaume n'est pas mis en doute, cependant les avis de Berlin n'en font aucune mention, au contraire ils parlent du mauvais état de l'armée prussienne, et des dangers que lui fait courir le soulèvement de la Prusse méridionale : il faut encore se réclamer du temps pour être positivement informé..... »

Vol. 449, f° 264, original, 3 p. in-f°.

1221. — *Baden, 15 vendémiaire* [*6 octobre*]. — Barthélemy au Comité révolutionnaire de Chambéry. Faux assignats.

Vol. 450, f° 16 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1222. — *Baden, 16 vendémiaire* [*7 octobre*]. — Barthélemy à Buchot, au sujet de deux marins.

Vol. 450, f° 23, copie, 1/4 p. in-f°.

1223. — *Baden, 16 vendémiaire* [*7 octobre*]. — Barthélemy à Buchot, au sujet de Develuz, citoyen de Noyon.

Vol. 450, f° 23 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1224. — *Baden, 16 vendémiaire* [*7 octobre*]. — Barthélemy à Buchot, au sujet de la loi qui détermine le mode de payement de la Dette consolidée.

Vol. 450, f° 22 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1225. — *Baden, 16 vendémiaire* [*7 octobre*]. — Barthélemy à Buchot, relativement à une avance de fonds qu'il a faite à Probst.

Vol. 450, f° 23 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1226. — *Baden, 16 vendémiaire* [*7 octobre*]. — Barthélemy aux administrateurs du district de Belfort. Faux assignats.

Vol. 450, f° 24, copie, 1/4 p. in-f°.

1227. — *Bâle, 16 vendémiaire* [*7 octobre*]. — Bacher à Buchot. Misère des Français prisonniers de guerre à l'étranger. Gazettes étrangères, demandées par le Cabinet historique et topographique. On assure que les ennemis vont repasser le Rhin à Manheim et à Worms.

Vol. 449, f° 266, original, 1 p. 3/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Rheinfelden, 30 septembre*. — Lettre d'un émigré à Claude Green, à Coinssins. Le mécontentement augmente chaque jour en France. Affaires de Vendée. Le comte d'Artois est à l'armée du duc d'York, avec 40 000 livres d'appointements par mois. On renvoie actuellement à quatre mois la reconnaissance de Monsieur comme Régent.

Vol. 449, f° 207, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

b. — *S. l. 12 vendémiaire* [*3 octobre*]. — Rapport. Détails d'intérêt militaire. La levée en masse ne se fait pas avec le succès que les Tyrans espéraient.

Vol. 449, f° 233, copie, 2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

1228. — *Baden, 17 vendémiaire* [*8 octobre*]. — Rapports du Valais avec la France. « Je ne sais véritablement de quelles erreurs ou espérances les émissaires sardes pourroient bercer le gouvernement valaisan, lorsque tout tremble à Turin à la suite de nouveaux mouvements de nos troupes, et lorsqu'on apprend de Venise qu'on y sauve de toutes les parties de l'Italie les effets les plus précieux. » D'après des lettres de Schaffouse, l'armée autrichienne en Italie a reçu un renfort de 20 000 hommes. Affaire du chevalier Des Roys. Faux assignats. Affaire du nommé Mairat, de Saint-Imier en Erguel. Transit. « Tous les soins de la cour de Vienne paroissent dirigés vers l'objet de nous priver des ressources que nous tirons de l'Allemagne par la Suisse... » A Stuttgard, beaucoup de bruit parmi le peuple au sujet du prix des subsistances. Affaires de la Valteline. POLITIQUE N° 359.

Vol. 449, f° 273, original, 7 p. 3/4 in-f°.
Vol. 450, f° 24 v°, copie, 3 p. 1/2 in-f°

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 1er octobre* — Nuscheler, statthalter de Zurich, à Barthélemy, relativement aux faux assignats.

Vol. 449, f° 223, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 450, f° 26, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1. Reçue le 23 vendémiaire [14 octobre].

b. — *Berne, 2 octobre.* — L'avoyer Steiger à Barthélemy, au sujet du transit du bétail.

Vol. 449, f° 224, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 450, f° 26 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

c. — *Lausanne, 2 octobre.* — Rigaud, ancien syndic de Genève, à Barthélemy. Faux assignats. Transit. Affaires de Genève. Mort de M. de Mercy d'Argenteau. Il y a eu des mouvements assez sérieux dans diverses provinces d'Espagne. On dit la ville de Halle et la Basse-Silésie en pleine insurrection.

Vol. 449, f° 246, copie, 4 p. in-f°.
Vol. 450, f° 27 v°, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

d. — *Berne, 3 octobre.* — L'avoyer Steiger à Barthélemy, au sujet des faux assignats.

Vol. 449, f° 225, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 450, f° 27, copie, 1 p. in-f°.

e. — *Erlenbach, près Zurich, 3 octobre.* — Le bourgmestre Kilschsperger à Barthélemy. Transit. Reproches adressés par le gouvernement de Vienne à celui de Zurich. Entretien avec un Allemand, ami de l'Autriche, au sujet de la paix. Affaires de la Valteline.

Vol. 449, f° 227, copie, 8 p. in-f°.
Vol. 450, f° 28 v°, copie, 4 p. in-f°.

f. — *S. l. 4 octobre.* — Lettre écrite de l'intérieur de la Suisse à Barthélemy. Mort de Mercy d'Argenteau. Les Puissances coalisées peuvent encore trouver de grandes ressources et réunir de grands moyens si leurs plans sont bien conduits. L'argent abonde à Turin et on n'y trouve de lettres de change à aucun prix.

Vol. 449, f° 248, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 30 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

POLITIQUE N° 360. **1229.** — *Baden, 17 vendémiaire* [*8 octobre*]. — Créances de Zurich. Intérêt qu'a la France à ménager cet État.

Vol. 449, f° 269, original, 3 p. in-f°.
Vol. 450, f° 32 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 6 octobre.* — Nuscheler, statthalter de Zurich, à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 449, f° 271, original, 1 p. in-4°.
Vol. 450, f° 33, copie, 1/2 p. in-f°.

1. Reçue le 23 vendémiaire [14 octobre].

b. — *Zurich, 4 octobre.* — Note de l'État de Zurich. Même sujet.

Vol. 449, f° 249, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 450, f° 33 v°, copie, 1 p. in-f°.

1230. — *Baden, 17 vendémiaire* [*8 octobre*]. — Barthélemy à Buchot. Faux assignats.

Vol. 449, f° 272, original, 1/2 p. in-f°.
Vol. 450, f° 34, copie, 1/4 p. in-f°.

1231. — *Baden, 17 vendémiaire* [*8 octobre*]. — Barthélemy à Buchot. Pensions.

Vol. 450, f° 34, copie, 1/4 p. in-f°.

1232. — *Baden, 17 vendémiaire* [*8 octobre*]. — Barthélemy à Foussedoire, au sujet de la veuve Muralt, veuve d'un officier suisse.

Vol. 450, f° 34 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET

1233. — *Lausanne, 9 octobre.* — La nouvelle manière d'imposer les fortunes à Genève a indisposé les gens aisés du pays de Vaud. Relations de Berne avec Genève. Détails concernant le comte d'Artois et le duc de Laval. L'armée des émigrés a bien de la peine à se former. Les villes d'Empire lui sont hostiles. Faux assignats. Faux bruit d'après lequel M. de Goumœns, colonel suisse au service de la Hollande, aurait passé du côté des Français. Les lettres du Piémont ne parlent que de la terreur qui règne de nouveau à Turin. Patriote français arrêté à Yverdon. Les assignats perdent à Lausanne de 70 à 72 p. 0/0.

Vol. 449, f° 280, copie, 4 p. in-f°.
Vol. 450, f° 54 v°, copie, 2 p. in-f°.

1234. — *Paris, 19 vendémiaire* [*10 octobre*]. — Buchot à Barthélemy, à propos d'une demande de Conrad Ott, citoyen de Zurich.

Vol. 450, f° 77 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1235. — *Baden, 19 vendémiaire* [*10 octobre*]. — Barthélemy au Comité de Salut public, au sujet des relations de la France avec Genève.

Vol. 450, f° 37 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1236. — *Baden, 19 vendémiaire* [*10 octobre*]. — Barthélemy à Buchot, relativement à une demande d'un magistrat de Neuchâtel.

Vol. 450, f° 38, copie, 1/4 p. in-f°.

1237. — *Baden, 19 vendémiaire [10 octobre].* — Barthélemy à Panon, agent national près le district de Pontarlier. Affaire Le Rebours.

Vol. 450, f° 38 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

BACHER A BUCHOT [1]

1238. — *Bâle, 19 vendémiaire [10 octobre].* — « Je viens d'adresser au général Michaud la copie des propositions ci-jointes que le feld-maréchal de Möllendorff vient de faire passer par courrier à son voyageur à Bâle. Tu verras que l'intention du roi de Prusse est de se retirer définitivement de la coalition et qu'il ne dépend maintenant que du Comité de Salut public de voir les Prussiens se retirer de l'autre côté du Rhin. Ils ne demandent pour prix de leur complaisance et de leur inaction que l'assurance des égards que les Républicains français auront pour le pays de Clèves et la partie de la Westphalie prussienne qu'ils seront dans le cas d'occuper incessamment. On s'attend que ces provinces prussiennes ne seront point chargées de contributions en argent et qu'on se contentera de celles en nature que les circonstances et les besoins de l'armée françoise rendront absolument indispensables.

« Il m'a paru, Citoyen commissaire, que ces propositions étoient tellement intéressantes dans un moment où la jonction de l'armée du Rhin avec celle de la Moselle peut opérer un si grand effet que j'ai cru devoir profiter du passage de mon courrier par Strasbourg, pour te faire parvenir plus promptement ces propositions, que je développerai par le premier ordinaire, en même temps que je t'enverrai la traduction d'une lettre très détaillée de l'adjudant général de Möllendorff. »

Vol. 449, f° 284, original, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièce jointe. — « Propositions envoyées par un courrier du feld-maréchal Möllendorff à son voyageur à Bâle.

« On désire de savoir si la négociation de l'échange des prisonniers aura lieu ou non?

« Au moment qu'elle sera entamée, les Prussiens offrent de passer le Rhin.

« Jusqu'à ce moment on prie de ne pas attaquer Coblentz.

« De ménager le territoire du pays de Clèves et celui de la Westphalie prussienne.

« Voudra-t-on faire un armistice avec la Prusse et travailler pendant ce temps à la paix?

1. Reçue le 24 vendémiaire [15 octobre].

« Le congrès de Wilhelmsbad n'a eu d'autre but que de proposer la neutralité des princes de l'Empire.

« Dans le cas où le roi de Prusse parviendroit à conclure avec la République françoise, garantiroit-elle la Prusse méridionale et s'intéresseroit-elle au traité de paix entre la Prusse et la Pologne?

« Le roi de Prusse ne vient pas à Francfort.

« Le voyageur (Schmertz) du feld-maréchal Möllendorff qui se dévoue entièrement aux intérêts de la neutralité et de la paix, attend de la générosité de la République françoise que sa personne, sa famille et ses biens situés à Kreutzenach seront mis sous la sauvegarde de la loyauté de la Nation françoise.

« Kalckstein est gouverneur de Mayence, Lucadon en est nommé commandant. Cette place se trouve par conséquent encore entre les mains des Prussiens. »

Vol. 449, f° 285, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

BACHER A BUCHOT [1]

1239. — *Bâle, 19 vendémiaire* [*10 octobre*]. — Mouvement populaire à Stuttgard. Situation critique des fabricants de la Silésie. « Le feu de la révolte éclate toujours de plus en plus en Prusse et Berlin même se trouve menacé d'une explosion. Frédéric-Guillaume, enivré de plaisirs, oublie dans les bras de ses maîtresses les soins instants que cet état de choses exige de sa part. Tout est dans le plus grand abandon et dans la décadence la plus complète sur toute la surface de la domination prussienne. » On dit que la bourgeoisie de Cologne se propose de refuser le passage aux Autrichiens. Malgré les instances de l'électeur de Cologne, Clerfayt ne veut plus livrer bataille. « La conférence de Hanau entre les princes d'Empire qui avoisinent le Rhin vient de se terminer. On paroît très indécis sur les mesures à prendre. » L'Empereur a demandé aux habitants de Francfort, en échange de sa protection, une contribution de un sixième sur tout ce qu'ils possèdent, biens meubles et immeubles. Francfort a pensé que les Français seraient plus accommodants. D'ailleurs on s'y souvient encore « que François avoit aussi pris le Brabant sous sa protection, c'est-à-dire qu'il lui avoit escamoté 50 millions, puis s'est sauvé avec cette somme pour ne plus revenir. » Relations de la cour de Vienne avec les Cantons suisses au sujet du transit.

Vol. 449, f° 287, original, 3 p. 1/2 in-f°.

1. Reçue le 23 vendémiaire [14 octobre].

RIVALZ A BUCHOT [1]

1240. — *Bâle, 19 vendémiaire* [*10 octobre*]. — « L'arrangement entre le roi de Prusse et les Polonois n'étoit qu'une invention pour couvrir un instant l'humiliation qui attendoit le monarque.

« A juger par ce qui peut percer au travers de la Prusse et de l'Autriche, la nation polonoise s'occupe à consolider son indépendance, tandis que la Prusse méridionale combat pour l'acquérir : on assure que ses habitants de concert avec les Polonois ont attaqué la Prusse orientale.

« Le corps russe a quitté les Prussiens bientôt après la levée du siège de Varsovie. La séparation n'annonçoit pas la meilleure intelligence.

« Le roi de Prusse pour qui le vagabondage semble être un besoin, va paroître en effet à l'assemblée en congrès de Hanau, où doivent se réunir, par leurs agents, les coalisés, du moins ceux du Nord.

« On discute beaucoup sur l'objet de ce congrès, et l'on ne s'accorde pas.

« S'il s'agit d'y traiter des moyens de continuer la guerre, n'a-t-on pas la diète de l'Empire, où les plus forts ont toujours fait la loi : si c'est pour la paix qu'on le forme, à quoi bon consulter tant de petits princes, tandis que deux ou trois puissances disposent également de leur sort ?

« Je suppose qu'on ne se flatte pas que la République y envoie ses plénipotentiaires; aussi crois-je que sur le refus, auquel on s'attend, des co-États de se sacrifier corps et biens à la défense de l'Allemagne, on fondera un titre pour les écraser tôt ou tard, car la soif de s'agrandir ne s'éteindra jamais ni en Autriche, ni en Prusse, et ces deux puissances s'accorderont toujours pour asservir un voisin.

« L'Angleterre ne se prêteroit pas à un pareil but; mais qui n'a pas été la dupe du cabinet de Vienne ?

« La France ne permettra jamais que le foible soit opprimé; mais qui pourra inculquer dans la tête d'un privilégié que la France sera encore quelque chose dans cinq ans ?

« Londres est très consterné : la brillante cérémonie du sacre du roi de Corse y fera moins de plaisir que l'espoir déçu de garder nos colonies n'y fait de peine. Notre approche en Hollande fait encore plus que tout cela.

« Les Hollandois craignant l'assignat forcé, veulent s'en exempter par de grands sacrifices pécuniaires; ils veulent en même temps abolir le Stathoudérat. Ce dernier acte qui les jette dans nos bras, est si favo-

1. Reçue le 23 vendémiaire [14 octobre].

rable pour nous, que ce peuple, soit sous les rapports politiques ou commerciaux, fait aujourd'hui le tiers des ressources de l'Angleterre. Le Gouvernement françois est trop éclairé pour ne pas saisir un événement qui lui donne tout ce dont il prive un ennemi implacable, et auquel le résultat des plus importantes conquêtes ne sauroit être comparé.

« Le courrier d'Allemagne, d'hier, n'est point encore arrivé. »

Vol. 449, fº 282, original, 2 p. 3/4 in-fº.

1241. — *Commune-Affranchie, s. d.* — Les maire et officiers municipaux de Commune-Affranchie, à Barthélemy. Passeports et faux assignats.

Vol. 450, fº 44 vº, copie, 1/2 p. in-fº.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

1242. — *Baden, 20 vendémiaire* [*11 octobre*]. — Affaires des Grisons. Diète de Davos. Renseignements fournis à Lallemant, nouvel envoyé de France à Venise. POLITIQUE Nº 361.

Vol. 449, fº 292, original, 2 p. in-fº.
Vol. 450, fº 38 vº, copie, 2/3 p. in-fº.

Pièces jointes. — **a.** — *Au Bothmar, 7 octobre.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 449, fº 268, copie, 2 p. in-fº.
Vol. 450, fº 39, copie, 1 p. in-fº.

b. — *Venise, 11 vendémiaire* [*2 octobre*]. — Itinéraire de Bâle à Venise, par les Grisons, l'Engadine et la Valteline.

Vol. 450, fº 39 vº, copie, 4 p. in-fº.

1243. — *Baden, 20 vendémiaire* [*11 octobre*]. — Barthélemy à Foussedoire, relativement au citoyen Wrints.

Vol. 450, fº 41 vº, copie, 1/4 p. in-fº.

1244. — *Bâle, 20 vendémiaire* [*11 octobre*]. — Traduction d'une note de l'État de Bâle, remise à Bacher, où l'on exprime des remerciements pour la relaxation de la veuve Dietrich.

Vol. 449, fº 289, copie, 1 p. in-fº.

1. Reçue le 28 vendémiaire [19 octobre].

BACHER A BUCHOT [1]

1245. — *Bâle, 21 vendémiaire* [*12 octobre*]. — « J'ai profité de l'occasion d'un courrier que j'ai envoyé au général en chef de l'armée du Rhin, pour faire mettre à la poste à son passage à Strasbourg les propositions ci-jointes en duplicata, que le feld-maréchal Möllendorff vient de faire passer par un chasseur prussien à son voyageur, qui attend à Bâle avec une grande constance une réponse du Comité de Salut public, au sujet de l'échange des prisonniers de guerre. J'ai fait traduire, depuis que je t'ai écrit, la lettre du premier adjudant de Möllendorff qui accompagnoit ses propositions; elle entre dans tous les détails politiques et militaires de la situation actuelle de l'armée prussienne, qui paroît ne chercher qu'un prétexte pour pouvoir repasser le Rhin sans avoir l'air d'une défection trop apparente, ou l'humiliation d'avoir été chassé de l'autre côté.

« Le refus formel du roi de Prusse de continuer à recevoir des subsides de l'Angleterre, la déclaration qu'il a fait faire par Luchesini à Vienne, qu'il alloit retirer une grande partie de ses troupes qui sont sur le Rhin et la réponse déclinatoire donnée par le ministre de Brandebourg à Ratisbonne, quant à l'augmentation du contingent de l'Empire; enfin le conseil fraternel que la cour de Berlin a fait donner aux princes allemands assemblés à Wilhelmsbad, de se prononcer pour la neutralité de l'Empire, ne peuvent plus laisser de doute sur la sincérité des intentions du roi de Prusse de se retirer d'une coalition monstrueuse sous tous les rapports et dont la réaction a été si funeste pour lui, puisque l'insurrection de la Prusse méridionale et un mécontentement général dans le reste de ses États en sont la suite malheureuse.

« Un intérêt puissant va encore rapprocher le roi de Prusse de la République françoise, c'est l'occupation du pays de Clèves par l'armée de Sambre-et-Meuse. Il est aussi à remarquer que la Westphalie prussienne quoique à l'abri d'une invasion prochaine est entièrement séparée et à une très grande distance des États prussiens, et qu'elle court les plus grands dangers d'être révolutionnée. Je sais d'un autre côté que l'insurrection est au moment d'éclater en Galicie, de même que dans la partie de la Pologne envahie par la Russie pendant les deux derniers partages. Il y a eu des mouvements révolutionnaires dans l'intérieur de la Russie, et la lettre ci-jointe annonce qu'il a fallu faire marcher 20 000 hommes sous les ordres du prince Czerepatoff, jusque vers Astracan et sur les bords du Volga.

« Un mécontentement général règne à Berlin, ainsi que dans plusieurs

1. Reçue le 27 vendémiaire [18 octobre].

autres parties de la domination prussienne, de manière que Frédéric-Guillaume n'a plus d'autre parti à prendre que celui de négocier avec la République françoise et de commencer par faire repasser le Rhin à ses troupes, pour première preuve de la sincérité de ses dispositions amicales envers la France.

« Nous ne pouvons pas nous dissimuler que l'intérêt de la France exige que nous employions tous les moyens politiques qui sont en nos mains, pour dissoudre la coalition impie qui s'est formée contre la liberté; la défection du roi de Prusse sera, ainsi que je te l'ai déjà observé, le signal auquel la plupart des princes allemands se rallieront successivement, pour se ranger sous la bannière de la neutralité de l'Empire, dont je ne cesserai de dire que nous avons un besoin si pressant, tant pour rétablir le libre commerce d'exportation d'Allemagne en Suisse que pour l'approvisionnement de nos armées et surtout les achats de bêtes à cornes et de chevaux que nous ne pouvons plus nous procurer que par l'entremise de la Suisse, qui est le seul point de contact avec l'étranger qui nous reste sur la circonférence de la République.

« Je dois expliquer un passage de la lettre de l'adjudant général du feld-maréchal relatif à la carte du cours du Rhin qu'il m'a fait parvenir. Comme je me trouve dans le cas de recourir souvent pour la partie du service secret des armées aux cartes du théâtre de la guerre, j'avois prié le citoyen Schmertz qui est très instruit de m'indiquer les meilleures cartes d'Allemagne; en même temps que je lui remis une collection de tous les rapports et autres productions révolutionnaires les plus marquantes pour le général Kalckreuth qui est un homme de lettres et fort curieux de nouveautés, j'y ai joint en même temps toutes les traductions allemandes de ces mêmes imprimés avec une douzaine de constitutions démocratiques pour l'adjudant du général Möllendorff, qui n'entend pas bien le françois, en échange de quoi il m'a envoyé une vieille carte d'Allemagne.

« Il s'agit de faire pénétrer la lumière de toutes les manières en Allemagne et surtout parmi le militaire. Je t'observerai à cet égard que le Gouvernement françois auroit infiniment augmenté le nombre de ses adhérents d'outre-Rhin si la proposition que je t'avois faite de faire imprimer en petit format et en caractères gothiques la traduction des meilleurs ouvrages sur la Révolution eût été agréée. Cette collection bien choisie auroit surtout agi fortement sur l'esprit des femmes allemandes qui sont naturellement indolentes et sur les jeunes officiers, qui, ainsi que la jeunesse en général, saisissent ardemment tout ce qui a rapport à la démocratie. Les traductions imprimées à Paris ne sont pas ce qu'il convient quant au format et encore moins quant aux caractères latins dont on se sert et qui, ainsi que je te l'ai déjà observé, ne sont pas connus du peuple allemand. Depuis un mois je ne reçois plus aucune traduction de Paris.

« Parmi la singulière bigarrure de l'attelage des trois ordres de souverains qui font mouvoir le char de l'Empire germanique, on remarque un prince philosophe digne de porter le nom respectable de citoyen qui, au moment où une coalition délirante cherchoit à étouffer la liberté dans son berceau, a eu le noble courage d'accorder sa protection à une chaire de philosophie démocratique fondée sur les droits imprescriptibles de l'homme dont la notice ci-jointe m'a été fournie par un jeune citoyen de Dijon.

« L'université de Iéna en Saxe est en effet aujourd'hui le foyer de l'entendement humain. L'instruction publique gagneroit beaucoup en France si le gouvernement adoptoit le projet d'entretenir en cette université des étudiants en belles-lettres ardents patriotes, choisis dans les différents départements, ils enflammeroient leurs condisciples allemands, qui, en retournant chez eux, propageroient les principes françois et contribueroient infiniment à mûrir l'opinion publique.

« Quelques vieux professeurs enrouillés d'anciens préjugés aristocratiques, voyant que les élèves électrisés par quelques jeunes François désertoient leurs leçons et les laissoient mourir de faim, se sont mis au pas révolutionnaire, de manière que toute l'université de Iéna est dans ce moment à la hauteur des événements, ainsi que tu pourras en juger par un journal intitulé *Annales politiques de l'humanité* et un ouvrage en deux volumes sur la Pologne qu'on dit bien écrit et que je t'adresserai dans quelques jours. Ces détails sont dignes d'être connus du Comité de Salut public qui verra avec plaisir que le duc de Saxe-Weimar n'a cessé depuis le commencement de la Révolution de bien mériter des amis de la liberté.

« Le docteur Kerner qui s'est distingué par son dévouement pour la cause de la liberté, quoique proscrit par le duc de Wurtemberg, vient de se laisser emporter par son zèle au point de rentrer non seulement dans son pays pour y instruire et réunir les patriotes, mais encore d'aller à Stuttgard où il ne craint pas de se présenter au duc s'il demande à le voir. Tout en admirant le courage du jeune Kerner, je suis très inquiet sur la démarche que son ardeur pour la Révolution lui a fait faire et je ne serai tranquille sur son sort que quand je le saurai de retour à Schaffouse, où il restera en station pour soigner sa correspondance avec l'Allemagne, entretenir les bonnes dispositions de nos partisans et les éclairer sur le véritable jour sous lequel il faut envisager les différents événements qui se passent successivement en France.

« Je vais, Citoyen commissaire, mettre sous tes yeux le rapport décadaire de la situation politique de l'Allemagne.

« Les conférences et tous les autres conciliabules des souverains d'Allemagne tenus depuis un mois relatifs aux moyens de continuer la guerre ou de faire la paix, n'ont pas produit de résultat, la mésintelligence y a constamment été à l'ordre du jour et l'union qui fait la force des

nations est bannie de l'Allemagne. Elle ne régnera jamais parmi les princes d'Empire; la jalousie des différentes Cours, l'équilibre chimérique, les convenances et un langage mystérieux et équivoque, voilà les maximes régnantes. D'après des données certaines il est impossible de rétablir la concorde entre la cour de Vienne et celle de Berlin.

« L'Autriche est épuisée en hommes et en argent, tous ses soldats sont découragés et mécontents, chacun désire de retourner dans sa patrie, ils commencent à sentir que c'est trop exiger d'un homme comme de la masse entière, d'aller se battre loin de son foyer pour une solde misérable, de s'exposer au hasard de la guerre et à tous les dangers imaginables, de se priver de tout ce qui est nécessaire à la vie, et pourquoi?.... et contre qui se battre? contre des armées innombrables, contre des hommes courageux qui font une guerre à mort à tous leurs ennemis, contre des hommes qui défendent leur liberté au péril de leur vie, et dont les forces comme les ressources sont incalculables. La guerre contre la France n'a plus d'attraits pour le soldat allemand; toutes les armées des alliés sont en retraite et le nombre des partisans de la Révolution françoise devient de jour en jour plus considérable; on peut compter que deux tiers des Allemands sont patriotes, la devise des François qui est *périssent les tyrans!* fait trembler les cours de l'Allemagne.

« Toutes les délibérations de la diète de Ratisbonne et d'Ulm sont aussi vaines que les conférences de Hanau et de Wilhelmsbad; elles respirent la folie et rentrent dans le néant.

« Rien de plus ridicule que les répartitions qu'ils font pour payer les frais de la guerre. De pareils calculs inspirent vraiment la pitié. A quelle fin faire des répartitions d'un nouveau contingent pécuniaire, si les princes ou pour mieux dire le peuple est dans l'impossibilité de payer l'ancien. Il en est de même des mesures qu'on prend pour la levée en masse. On a beau faire des proclamations le peuple se donne tout au plus la peine de les lire, aucun prince, aucune diète, aucune assemblée des cercles, ni les promesses, ni les menaces ne peuvent persuader les habitants de la campagne de porter les armes contre les François; et d'ailleurs n'est-ce pas une insigne forfanterie de vouloir faire une levée en masse, quand on n'a pas de quoi armer les gens qu'on voudroit mettre en réquisition? et tandis qu'on manque de canons, de fusils, et même de pierre à fusil.

« Les contributions comme les emprunts deviennent impraticables dans toute l'Allemagne, quoique l'argent n'y manque pas; mais il est entre les mains des couvents, des abbayes et de quelques riches particuliers qui ne veulent plus rien prêter aux grands seigneurs. Les dons gratuits dont on fait tant de bruit sont pareillement à l'agonie et chacun a ses raisons d'agir ainsi.

« Tous les plans fabriqués dans les cabinets des Cours allemandes

sont contradictoires parce que l'un se méfie de l'autre. Il en est de même de la cour de Vienne et de celle de Berlin. La tournure inattendue qu'a prise la révolution de Pologne est une nouvelle pomme de discorde jetée entre ces deux puissances et la Russie.

« Aucun prince ne peut plus compter sur les dispositions et l'attachement de son peuple, cette cruelle incertitude est la principale cause de leur assemblée à Wilhelmsbad, où ils ont délibéré sur les mesures à prendre à cet égard.

« Comme le voyageur de Möllendorff vouloit retourner chez lui pour s'y trouver au moment de l'arrivée des François, je n'ai pu le retenir ici qu'en lui donnant l'assurance par écrit que sa femme et sa sœur, de même que sa maison et ses biens seroient provisoirement respectés, jusqu'à ce que les Représentants du peuple et le général en chef en ordonnent autrement. Cet écrit dont la copie est ci-jointe et dont j'ai prévenu le général Michaud, ne nous engage à rien et tient ce voyageur absolument dans notre main puisqu'il nous laisse des otages qui répondent de lui.

« Le citoyen Lallemand nommé ministre de la République à Venise a passé ici pour se rendre à sa destination. Il doit être actuellement au moment d'arriver à Coire. Comme il a été dans le cas de montrer son passeport à la frontière de France, sa mission a été connue tout aussitôt de Degelmann qui a expédié un homme en Grisons pour y suivre Lallemand, que j'ai prévenu à son passage à Bâle de cet espionnage autrichien, afin qu'il pût prendre ses précautions en conséquence. Je lui ai surtout conseillé de se défaire de ses voitures parsemées de bonnets rouges. »

Vol. 449, f° 301, original, 11 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Bâle, 19 vendémiaire* [*10 octobre*]. — « Attestation donnée provisoirement par Bacher à Schmertz, établi à Kreutznach dans le Palatinat, pour l'engager à continuer son séjour à Bâle et à procurer des nouvelles de l'Allemagne et surtout de l'armée prussienne. »

Vol. 449, f° 286, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — Extrait d'une lettre de l'adjudant général du feld-maréchal Möllendorff, adressée à son voyageur à Bâle. « Il faut que vos lettres éprouvent quelque retard, que j'attribue aux postes d'Empire; cela est très désagréable parce que nous désirerions avoir tous les jours de vos nouvelles. Cette incertitude nous peine infiniment puisque nous ne savons jamais sur quoi compter.

« Pour pouvoir donc vous ouvrir mon cœur et vous parler librement je me sers de la voie d'un chasseur à cheval déguisé qui depuis longtemps m'est attaché en qualité de secrétaire; il vous remettra ma lettre

en mains propres, et vous pouvez lui confier hardiment vos dépêches en entrant dans les plus grands détails sur ce que vous apprenez et sur votre manière d'envisager la chose. Je vous préviens cependant qu'il faut absolument que mon homme, auquel j'ai remis un passeport comme votre teneur de livre, ne s'arrête pas plus de 24 heures à Bâle, car nous sommes bien impatients et ne pouvons presque pas attendre son retour. Pour vous prouver que nous agissons sans détour, c'est que vous pouvez communiquer ma lettre à vos amis, parce qu'il convient d'aller rondement, avec d'autant plus de précautions et de prudence toutefois, que la chose est en elle-même délicate.

« Notre devise est *la probité dure éternellement!* et vous connoissez assez mon grand et vertueux bienfaiteur septuagénaire pour être persuadé que Möllendorff ne voudroit pas ternir, pour ainsi dire, les derniers jours de sa belle vie ; sa droiture et sa moralité sont suffisamment connus de même que ses principes. C'est ce dont vous pouvez vous rendre caution. Je vous observerai cependant que lorsqu'il s'agit de la vie et de la mort, l'on ne sauroit être trop circonspect dans ce qu'on écrit et je suis sûr que vous et vos amis ne m'en saurez pas mauvais gré ; ci-joint la carte géographique d'une grande partie du cours du Rhin, c'est la meilleure que nous ayons quoiqu'elle soit très imparfaite ; priez le citoyen Bacher de vouloir bien l'agréer comme le premier gage de notre future amitié ; malheureusement le relieur a fait une bévue en collant quelques parties qu'il a prises les unes pour les autres comme vous le verrez bien.

« Venons à présent à notre affaire ; je désire de n'oublier absolument rien de ce qui y a trait, afin que vous observiez la même marche de votre côté, et me fassiez part dans le plus grand détail de tout ce qui peut nous intéresser.

« Nous ne pouvons rien au sujet de l'affaire d'Alseborn, on nous a forcé la main et nous avons été obligés de faire notre devoir en qualité d'alliés pour ne pas nous exposer à être soupçonnés de déloyauté. Aussi longtemps que notre malheureux traité avec l'Angleterre subsistera, il faudra suivre les autres, mais lorsqu'il sera expiré, au mois de décembre prochain, nous agirons à notre volonté, ce qui s'effectuera positivement.

« Notre exactitude à remplir nos engagements doit parler en notre faveur auprès de vos amis, parce que nous ne faisons qu'observer scrupuleusement nos traités et ils ne croiroient certainement pas à la pureté de nos intentions, si nous avions commencé par offrir ce que nous ne pouvions pas tenir parce qu'il est de notoriété publique que nous étions déjà engagés ; l'on n'a d'ailleurs jamais eu en vue Alseborn et surtout Kayserslautern, on vouloit seulement tenir l'armée républicaine en respect, afin qu'elle ne s'opposât pas au grand mouvement projeté sur Trèves.

« Vous n'ignorez pas non plus que le prince héréditaire de Hohenlohe est général de la cavalerie de l'Empire et qu'il dépend sous ce rapport du duc d'Albert; que toute cette affaire a été combinée et exécutée par les Autrichiens, et que la partie de nos troupes qui y a pris part n'étoit qu'auxiliaire, ajoutez encore à cela qu'on avoit appris par les espions, comme un fait certain, que l'ennemi avoit en vue de nous attaquer du côté de Kayserslautern et de forcer notre poste de Kirchheim, c'est ce qui a encore engagé d'autant plus le prince de Hohenlohe à le prévenir. Des officiers françois faits prisonniers ont confirmé positivement le projet de cette attaque de la part des Républicains, en ajoutant qu'elle devoit avoir lieu quelques jours après le 23, mais qu'on avoit eu des craintes à l'égard du corps du lieutenant général de Kleist que nous avions envoyé au soutien de l'aile droite à Kirchheim, parce que c'étoit de ce côté-là seulement que nous pouvions être attaqués. Notre marche nous conduisit par le Schorliberg. L'ennemi nous y attaqua cinq fois en deux jours avec une incroyable intrépidité, il n'accorda pas de pardon et n'en accepta absolument pas; il traita même avec cruauté le lieutenant-colonel Forstenbourg, adjudant du Prince héréditaire, qui se trouva auprès des tirailleurs et qui fut criblé de coups, après qu'il eut été étendu à demi mort sur le champ de bataille par un coup de feu. L'acharnement parmi les troupes doit avoir été sans exemple. Il est vrai que nous fîmes beaucoup de prisonniers; mais enfin à quoi a servi cette affaire en général? Les prisonniers ne sont qu'un embarras et nous voilà encore chacun dans nos anciennes positions, ainsi tout est sur l'ancien pied; le projet sur Trèves n'a par contre pas eu lieu de notre côté, vous en connoissez les raisons. Nous ne poussâmes que jusqu'à Oberstein et nous nous en retournâmes tranquillement chez nous. A présent l'on ne songera plus de notre part à aucune attaque ou autre démonstration offensive; nous verrons tranquillement approcher l'hiver, nous n'agirons que défensivement sur la rive gauche du Rhin et dans les contrées que vous connoissez, et nous nous tirerons insensiblement de ce mauvais pas; ainsi de suite. Toutes les petites tirailleries et escarmouches cesseront même de notre côté, parce que l'armée de Clerfayt a déjà passé le Rhin à Cologne et que Bonn est vraisemblablement tombé au pouvoir des Républicains. Si les Républicains ne tirent pas, nous ne tirerons certainement pas non plus.

« Je souhaite que vous puissiez concilier les choses, de manière que les hostilités restent suspendues; nous n'aurions jamais dû en avoir avec la France, c'est ce que le roi de Prusse commence à sentir, Dieu merci.

« Nous tâcherons de conserver notre position actuelle jusqu'à l'expiration du traité, mais nous nous concentrerons encore davantage en nous tenant éloignés autant que possible des Républicains, dont nous voulons absolument devenir les amis, et c'est ainsi que nous passerons peu à peu le Rhin en disant, ainsi soit-il.

« J'espère qu'on entrera dans nos vues et qu'on ne cherchera pas à nous attaquer, ni à nous forcer, sans cela, mon cher ami, tout pourroit être culbuté et toutes nos peines et nos travaux seroient infructueux.

« Tout est en train à présent et sur le meilleur chemin de notre côté, pourvu que les Républicains traitent cette affaire sérieusement et qu'ils agissent loyalement avec nous. Alors ça ira, même mieux que vous n'osez l'espérer.

« Tâchez d'entamer aussitôt que possible la négociation touchant l'échange des prisonniers, afin que vous puissiez revenir bientôt pour nous voir et nous entretenir. Portez surtout vos soins à ce que la Westphalie soit ménagée dans les circonstances présentes, c'est surtout par là qu'on peut obliger le Monarque. Dieu soit loué, que ce Prince qui, vous pouvez me croire, pense vraiment bien et noblement, commence à sentir qu'il est temps de finir de ce côté-là. Il vient d'envoyer son Ministre le marquis Luchesini à Vienne pour y annoncer qu'on ne doit plus compter sur lui, au moment que le traité seroit expiré, et pour conseiller amicalement à l'Empereur de suivre son exemple et de se retirer également de la coalition. Le marquis de Luchesini est en outre chargé de demander à la cour de Vienne 20000 hommes de troupes auxiliaires, pour en vertu des traités les faire marcher contre la Pologne qui nous a attaqués. En cas contraire on se verroit forcé de retirer un pareil nombre de l'armée du Rhin. Or l'Autriche est dans l'impossibilité de nous satisfaire, aussi peu qu'elle veut consentir à payer les subsides.

« L'électeur de Cologne est parti en toute hâte pour Vienne, pour demander avec instances qu'on fasse la paix. Plusieurs États de l'Empire se sont assemblés au Wilhelmsbad pour se concerter sur le rétablissement de la neutralité de l'Empire. Vous voyez qu'on commence à traiter sérieusement cette affaire; aussitôt que le roi de Prusse aura donné l'exemple, tous les autres le suivront tout de suite. Si contre toute attente la paix n'a pas lieu, notre Monarque proposera un armistice de longue durée, afin de gagner du temps pour s'accorder sur les articles en litige.

« Sa Majesté se proposoit d'abord de venir en personne à Francfort, mais ce projet a été changé depuis.

« En un mot tout va au mieux ici; faites seulement en sorte que cela aille aussi bien chez vous.

« Il faut, mon cher ami, tâcher d'obtenir :

« 1° Qu'on ne nous attaque pas, et qu'on nous laisse le temps de repasser le Rhin sans trop nous presser. Sans quoi le vieux maréchal pourroit se fâcher et risquer une bataille [1]; il vient de recevoir les trou-

1. Les Prussiens sont un peu gascons et ceci est une jactance berlinoise. (Note du mss.)

pes destinées à compléter l'armée et a sous ses ordres 63 000 hommes bien aguerris sans compter les Saxons. A quoi bon toutes ces escarmouches quand on cherche la paix, et qu'on s'y prépare?

« 2° Qu'on ménage le pays de Clèves et la Westphalie prussienne;

« 3° Qu'on traite mieux nos officiers prisonniers; ceux qu'on a rançonnés se plaignent extrêmement, surtout ceux qui étoient détenus à Dijon;

« 4° Qu'on n'attaque pas Coblence ;

« 5° Lorsque l'ennemi se sera emparé de Bonn qu'il ne jette pas de pont sur le Rhin pour nous forcer à le repasser sans quoi nous en viendrions aux mains sans savoir comment; enfin :

« 6° Tâchez d'apprendre si la République nous garantiroit la Prusse méridionale, si on parvenoit à s'allier avec elle, et si elle prendroit intérêt à la conclusion d'une paix qui mettroit fin à l'insurrection des Polonois. »

Vol. 449, f° 307, copie, 7 p. 1/2 in-f°.

1246. — *Lausanne, 12 octobre*. — Bulletin de Venet. Situation économique déplorable du pays de Vaud par suite de la rigueur avec laquelle on interdit aux frontières françaises la sortie des marchandises. Il serait bon d'apporter quelques adoucissements à la loi qui détermine cet état de choses.

Vol. 449, f° 298, copie, 5 p. in-f°.
Vol. 450, f° 65 v°, copie, 2 p. in-f°.

1247. — *Paris, 22 vendémiaire* [*13 octobre*]. — Le Comité de Salut public à Buchot, relativement à des pièces à fusils qu'on fait sortir en contrebande de France par la Suisse.

Vol. 449, f° 312, original, 1 p. in-f°.

1248. — *Paris, 22 vendémiaire* [*13 octobre*]. — Buchot à Barthélemy, au sujet d'un certain Jean-Pierre Liausun, dit La Tour.

Vol. 450, f° 60, copie, 1/4 p. in-f°.

1249. — *Baden, 22 vendémiaire* [*13 octobre*]. — Barthélemy à Buchot. Il envoie copie des dépêches qu'il a reçues de Dumouriez.

Vol. 450, f° 41 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1250. — *Baden, 22 vendémiaire* [*13 octobre*]. — Barthélemy aux agents du Bureau de surveillance sur les passeports de Bourglibre, au sujet des passeports.

Vol. 450, f° 41 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

1251. — *Bâle, 22 vendémiaire* [*13 octobre*]. — « Une circulaire, imprimée à Cologne le 6 octobre, annonçoit aux Suisses que le général Clerfayt passant le Rhin, avoit consenti à y laisser quatre vaisseaux chargés pour leur compte. Les incrédules ont cessé de douter de l'extension de nos conquêtes jusqu'au fleuve.

« Déjà cependant les feuilles allemandes avoient changé en un ton d'éloge et de respect, les invectives qu'elles nous avoient prodiguées antérieurement : celle de Berne ne les imite pas; elle traite sans ménagement ceux des officiers suisses qui ont rendu la décoration militaire. La chose est au point qu'elle mériteroit peut-être que notre gouvernement s'en occupât un peu, car nos ennemis ne sont pas d'un genre à nous tenir compte de notre indulgence pour eux.

« Les Prussiens et les Polonois se battent toujours; on dit que Frédéric-Guillaume fera bientôt la guerre à la Russie. Celle-ci a envoyé et rappelé sans but apparent une flotte en Angleterre, tout est mystère chez elle : mais ce qui ne l'est pas pour moi, puisque je parle sur des avis directs, c'est qu'il existe une rébellion formidable vers Astracan au midi de l'Empire.

« Nous ne voyons ici que Hollandois disposés à de grands sacrifices pécuniaires pour nous décider à favoriser l'expulsion de leur usurpateur. Ils avoient craint d'abord que le ressentiment nous éloignant de notre intérêt d'un siècle entier, ne nous les fît traiter en peuple conquis. On disoit hier que les patriotes de Hollande étoient en armes : on dit aujourd'hui le stathouder en fuite vers la Prusse. C'est prématurément sans doute.

« Le gouvernement anglois vient d'accorder aux Irlandois presque tous les avantages de l'indépendance : ou Pitt veut les tromper encore une fois, ou bien il a l'intention de se tourner contre la Cour; sur cela les opinions sont partagées.

« On m'observe qu'à la rentrée du Parlement, il importeroit d'éclairer l'Angleterre trompée par les impostures du Ministère : il seroit bon d'user avec célérité de plusieurs voies, pour y répandre alors nos papiers publics.

« On écrit du centre de l'Allemagne que la levée en masse ne doit pas nous alarmer. Chacun dit qu'il ne veut pas se faire tuer sans savoir pourquoi.

« Et de Vienne que des préparatifs et des mouvements chez les Turcs semblent faire craindre de leur part des intentions hostiles, dont l'objet seroit de rendre à la Pologne son intégrité première. »

Vol. 449, f° 313, original, 2 p. 3/4 in-f°.

1. Reçue le 28 vendémiaire [19 octobre].

1252. — *Neuchâtel, 13 octobre.* — Sandoz de Travers, président de la Commission secrète, à Barthélemy. Affaire Le Rebours. Mesures prises par le gouvernement de Neuchâtel à l'égard des émigrés.

Vol. 450, f° 56, copie, 1/3 p. in-f°.

1253. — *Baden, 23 vendémiaire* [*14 octobre*]. — Barthélemy à Buchot, relativement à une réclamation de la veuve du comte de Hornebourg, bâtard de la famille de Montbéliard.

Vol. 449, f° 319, original, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 450, f° 43, copie, 2/3 p. in-f°.

1254. — *Baden, 23 vendémiaire* [*14 octobre*]. — Barthélemy à Buchot, au sujet de Berville, ancien trésorier des Ligues grises pour la France.

Vol. 449, f° 320, original, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 42, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

Pièce jointe. — Note de Barthélemy à Colchen. Même sujet.

Vol. 450, f° 43, copie, 1/2 p. in-f°.

1255. — *Baden, 23 vendémiaire* [*14 octobre*]. — Barthélemy à Buchot, au sujet d'un compte de dépenses présenté par Schweizer.

Vol. 450, f° 44, copie, 1/4 p. in-f°.

1256. — *Baden, 23 vendémiaire* [*14 octobre*]. — Barthélemy aux administrateurs du district d'Altkirch et à Foussedoire, relativement à une réclamation du citoyen Landenberg et de sa femme, portés à tort sur la liste des émigrés.

Vol. 450, f° 44, copie, 3/4 p. in-f°.

1257. — *Baden, 23 vendémiaire* [*14 octobre*]. — Barthélemy aux maire et officiers municipaux de Commune-Affranchie. Passeports. Les émissaires nombreux que l'Angleterre entretient continuellement en Suisse s'agitent beaucoup depuis peu de temps pour parvenir à exciter des troubles dans cette ville et dans le Midi de la France.

Vol. 450, f° 45, copie, 1/2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

POLITIQUE N° 362. **1258**. — *Baden, 24 vendémiaire* [*15 octobre*]. — La dernière Diète helvétique ne s'est guère occupée que du transit. M. de Sommerau, président de la régence de l'Autriche antérieure, le même qui a écrit

1. Reçue le 1er brumaire [22 octobre].

des lettres menaçantes au Corps helvétique, vient d'inviter l'État de Saint-Gall à chasser de son territoire les agents français, sous peine de ne plus recevoir de Souabe ni grains ni bestiaux. Une armée autrichienne se rassemble en Souabe. Ce rassemblement ne peut avoir été décidé que comme une dernière mesure de défense : il indique que l'Autriche prévoit qu'elle sera forcée d'évacuer toutes ses possessions menacées par nos troupes. Transit. Affaires des Grisons et de la Valteline. Arrestations à Berne. Intrigues des ministres étrangers qui résident à Berne. Nécessité de veiller sur la frontière franco-suisse. Faveurs demandées par les gouvernements de Schwitz et du Valais pour des officiers suisses prisonniers de la France.

Vol. 449, f° 322, original, 5 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 45, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

Pièces jointes. — a. — Extrait de l'Abscheid ou recès de la Diète tenue à Frauenfeld par les députés du Corps helvétique en l'année 1794.

Vol. 449, f° 325, copie, 8 p. in-f°.
Vol. 450, f° 46 v°, copie, 3 p. in-f°.

b. — Patente de recommandation, dressée par la Diète en faveur de la ville de Rothweil, et attestant que cette ville jouit de la neutralité helvétique.

Vol. 449, f° 328 v°, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 450, f° 48, copie, 1/2 p. in-f°.

c. — *Offemburg, 28 juin.* — Lettre du prince-évêque de Bâle à la Diète. Vœux à l'occasion de l'ouverture des séances.

Vol. 450, f° 48, copie, 1/3 p. in-f°.

d. — *Zurich, 4 octobre.* — Le directoire de Zurich aux États helvétiques, au sujet de la lettre suivante.

Vol. 449, f° 258, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 450, f° 48 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

e. — *Fribourg, 20 septembre.* — Le baron de Sommerau, président de la régence de l'Autriche antérieure, aux Treize Cantons et Pays alliés de la Confédération helvétique. Il se plaint de ce que plusieurs Cantons, et particulièrement celui de Zurich, accordent des passeports aux commissionnaires français et laissent passer en France du bétail acheté en Souabe et soi-disant destiné à la Suisse.

Vol. 449, f° 157, copie, 3 p. 1/4 in-f°.
Vol. 450, f° 48 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

f. — *Zurich, 4 octobre.* — Réponse de l'État de Zurich à M. de Sommerau, au sujet du transit.

Vol. 449, f° 256, original, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 49 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

g. — *Zurich, 4 octobre.* — Projet de réponse au nom du Corps helvétique à M. de Sommerau, dressé par le Statthalter et le Conseil de l'État de Zurich.

Vol. 449, f° 330, copie, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 50, copie, 1 p. in-f°.

h. — *Schaffouse, 9 octobre.* — Plumettaz à Barthélemy. Détails d'intérêt militaire. Mécontentement des Hongrois contre la cour de Vienne. Dispositions malveillantes de cette Cour pour les émigrés. État des esprits en Allemagne.

Vol. 450, f° 50 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

i. — *Berne, 11 octobre.* — Frisching à Barthélemy. Faux passeports et faux assignats. Griefs de la diète d'Ulm contre la Suisse, au sujet du transit. Rapports du gouvernement de Milan avec les Grisons. Tout le monde désire la paix.

Vol. 449, f° 294, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 450, f° 51 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

j. — *Berne, 11 octobre.* — Lettre sans nom d'auteur à Barthélemy, au sujet d'un projet conçu par Fitz Gérald, Vignet des Étolles, Mallet du Pan, Mounier, etc., et soumis à l'approbation du Cabinet anglais. On chercherait à discréditer la Convention en l'empêchant, par divers moyens, de jamais songer à conclure la paix. Le peuple, qu'on croit las de la guerre, écouterait alors ceux qui lui proposeraient d'en revenir à la constitution de 1791 : le duc de Chartres serait le roi constitutionnel choisi, et l'on se déferait des autres prétendants au besoin par des moyens expéditifs... Il y a grande apparence que les troubles de Marseille sont les prémices de ce système. Lyon aussi doit être travaillé. Un grand nombre d'émissaires vont être envoyés dans le Midi. A Paris, il y en a jusque dans les bureaux de la Convention.

Vol. 450, f° 51 v°, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

k. — *Sierre, 4 octobre.* — Sigristen, grand bailli du Valais, à Barthélemy, au sujet d'officiers suisses prisonniers de guerre en France.

Vol. 449, f° 251, original, 1 p. in-f°.
Vol. 450, f° 53, copie, 1/2 p. in-f°.

l. — *Erlenbach, 10 octobre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy relativement à M. de Salis Tagstein. Nouvelles plaintes des agents autrichiens au sujet du transit. Réclamation de la comtesse de Montbéliard.

Vol. 450, f° 53, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

1259. — *Paris, 24 vendémiaire* [*15 octobre*]. — Buchot à Barthélemy. Il envoie une traduction en italien du rapport de Grégoire (14 fructidor) sur les ravages du vandalisme et sur les moyens de les arrêter.

Vol. 450, f° 67 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1260. — *Paris, 24 vendémiaire* [*15 octobre*]. — Buchot à Barthélemy, au sujet de divers citoyens suisses.

Vol. 450, f° 67 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1261. — *Paris, 24 vendémiaire* [*15 octobre*]. — Buchot à Barthélemy. Mise en liberté sur parole des officiers suisses prisonniers.

Vol. 441, f° 331, original, 1 p. in-f°.
Vol. 450, f° 64, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Paris, 18 vendémiaire* [*9 octobre*]. — La Commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre, à celle des Relations extérieures. Même sujet.

Vol. 450, f° 64, copie, 1/4 p. in-f°.

b. — *Paris, 10 vendémiaire* [*1er octobre*]. — Arrêté du Comité de Salut public. Même sujet.

Vol. 441, f° 329, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 449, f° 218, imprimé, 1/2 p. in-4°.
Vol. 450, f° 64, copie, 1/4 p. in-f°.

1262. — *Bâle, 24 vendémiaire* [*15 octobre*]. — Bacher à Buchot. Affaire du commandeur de Ferrette. Faux assignats.

Vol. 449, f° 332, original, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — Interrogatoire qu'on a fait subir à Bâle aux émigrés Malandain et Démoulin, distributeurs de faux assignats.

Vol. 449, f° 333, copie, 3 p. 1/4 in-f°.

1263. — *Paris, 25 vendémiaire* [*16 octobre*]. — Buchot au Comité de Salut public. Réclamation de Françoise Chollet, bourgeoise de Fribourg, ex-religieuse.

Vol. 449, f° 340, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

1264. — *Lausanne, 16 octobre.* — Bulletin de M. de Venet. Faux assignats. Affaire Des Roys. Affaire de Haller, déserteur de l'armée d'Italie. Autres désertions de l'armée d'Italie, où l'on a eu le tort d'employer trop de Lyonnais aux vivres, aux habillements, etc. Un banquier d'Amsterdam a écrit, le 28 septembre, que dans deux mois les Français seraient maîtres de la Hollande. La marine hollandaise est nulle. Peu importe d'ailleurs aux habitants d'être pressurés par les

Français ou par les Coalisés. A Malte, on croit Louis XVII couronné et rétabli en France. Cent soixante émigrés viennent encore d'être chassés de Berne : on renvoie ceux qui sont dénués de ressources. A Soleure, on procède tout autrement, gardant les pauvres, renvoyant les riches.

Vol. 449, f° 335, copie, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 66 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

1265. — *Paris, 25 vendémiaire* [*16 octobre*]. — Soulavie à Barthélemy. Affaires de Genève.

Vol. 450, f° 61 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

BUCHOT AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1266. — *Paris, 26 vendémiaire* [*17 octobre*]. — « Je vous envoie ci-joint copie d'une dépêche du citoyen Bacher agent de la République à Bâle, et l'extrait d'une lettre d'un adjudant de Möllendorff à l'émissaire de ce général qui est à Bâle.

« Vous verrez que l'on attend toujours avec une extrême impatience de la part du Comité de Salut public une réponse aux ouvertures d'échange de prisonniers qui lui ont été communiquées ; on va même jusqu'à lever les obstacles que l'on présume en occasionner le délai. On paroît n'attendre que l'époque peu éloignée où l'on sera dégagé de tous liens avec l'Angleterre pour se rapprocher définitivement de la France et faire cause commune avec elle contre l'Autriche. Le citoyen Bacher pense qu'il seroit impolitique de repousser ces avances; il voit dans notre refus de les accueillir le danger d'accréditer le bruit que Pitt fait courir que la République est en négociation avec d'autres puissances, de forcer peut-être le roi de Prusse à renouer avec l'Angleterre; il croit donc que nous devons au moins tâcher de gagner du temps d'ici au mois de décembre, époque à laquelle finit son traité de subsides avec cette puissance, et demande en conséquence à être autorisé à donner une réponse vague et purement dilatoire, le Comité de Salut public restant toujours à même de prendre en définitive tel parti que les intérêts de la République lui paroîtront exiger.

« Un point sur lequel insiste le citoyen Bacher, c'est la nécessité urgente dans laquelle nous nous trouvons de nous procurer pomptement les moyens de fournir à la consommation en bestiaux de nos nombreuses armées, et même de tous les départements de la République. Nous ne pouvons, dit-il, y parvenir que par le rétablissement de la libre communication de la Suisse épuisée avec la Hongrie, la Pologne et même avec le Nord, avantage que nous n'obtiendrons qu'en neutralisant l'Empire par l'exemple de la Prusse, et les dispositions de la

Souabe, de la Bavière et de la Saxe lui paraissent très favorables à l'adoption d'un système de neutralité.

« C'est à vous, citoyens représentants, à peser ces diverses considérations et à juger quel parti il est convenable de prendre. »

Vol. 449, f° 342, original, 2 p. 1/2 in-f°.

BACHER A BUCHOT [1]

1267. — *Bâle, 26 vendémiaire* [*17 octobre*]. — « Le docteur Kerner a été très bien accueilli à Stuttgard par les gens en place et en crédit, tant à la Cour que dans le pays. L'énergie et la chaleur avec lesquelles il a su développer les avantages de la neutralité germanique, en représentant la nécessité de chercher par tous les moyens praticables de se rapprocher de la République françoise et à gagner l'amitié d'une puissance voisine aussi formidable, a produit tout l'effet qu'on pouvoit désirer. Le secrétaire intime Schwab qui jouit de toute la confiance du Duc et qui sous ce rapport avoit cru devoir éviter les occasions de rencontrer Kerner et refuser sa visite il y a quelques jours, l'a maintenant invité à venir chez lui. On vit donc dans l'espérance que les magistrats vraiment patriotes parviendront, en se réunissant, à faire changer le système de la petite cour de Stuttgard et à faire comprendre au Duc que s'il ne veut pas s'exposer à une ruine certaine il n'y a pas un moment à perdre. J'attendrai des nouvelles de Kerner même, pour pouvoir te mettre à portée de juger plus particulièrement de la disposition dans laquelle il aura trouvé les esprits en Souabe.

« On croit que l'armée autrichienne s'éloigne des bords du Rhin pour prendre les quartiers en Souabe et en Franconie; on ne remarque en effet aucun magasin considérable depuis Bâle jusqu'à Manheim. Le Brisgau a fait une mauvaise récolte et le margraviat de Baden sera bientôt épuisé. La tournée qu'un ingénieur wurtembergeois vient de faire pour visiter la ligne de défense du haut Rhin, confirme encore dans cette opinion et paroît rendre vraisemblable l'annonce qu'on dit avoir été faite par la cour de Vienne aux princes et États de l'Empire assemblés à Wilhelmsbad, qu'ils doivent s'occuper du soin de se défendre eux-mêmes et de garnir les bords du Rhin. On saura dans peu de jours à quel point cette nouvelle est fondée. Les sept députés que la ville de Francfort avoit envoyés à cette conférence sont revenus. On avoit proposé que dans l'Empire chaque ville fourniroit et entretiendroit trois hommes et chaque village un homme, mais rien n'a été définitivement arrêté.

« On a regardé jusqu'ici à Francfort les Hessois comme un soutien et

1. Reçue le 30 vendémiaire [21 octobre].

une défense sur lesquels on pouvoit compter dans les circonstances difficiles. Le régime militaire qui règne dans ce pays rendoit cette ressource certaine. Le peuple abruti sous le joug le plus despotique, suivoit aveuglément l'impulsion de son souverain; mais l'avarice sordide du landgrave de Hesse vient de réveiller les habitants de ce pays du sommeil de l'esclavage. On avoit exigé de ceux qui composent la milice du pays, de s'habiller à leurs dépens, ou de payer une somme équivalente de cet habillement. Le mécontentement a été général et la fermentation commence aussi à gagner cette partie de l'Allemagne qui paroissoit destinée à servir encore longtemps la cause de la coalition.

« Le Ministre danois à Francfort a reçu le 14 de ce mois un courrier extraordinaire, que l'on dit être relatif à des propositions de paix, que la cour de Vienne a chargé le Danemark de faire passer à Paris.

« Le voyageur de Möllendorff a reçu hier deux estafettes, l'une le matin, l'autre le soir : par la première on lui disoit de repartir sur-le-champ parce que les François paroissent décidés à ne pas négocier, mais à forcer les Prussiens de repasser le Rhin; par la seconde on lui ordonnoit de rester et de déclarer que le roi de Prusse abandonnoit le Stathouder et la Hollande, que Möllendorff se replieroit peu à peu sur Mayence et Ringen, pour repasser le Rhin, qu'on négocieroit l'échange des prisonniers pour lequel ce voyageur a de pleins pouvoirs et qu'on pourroit entamer ensuite la négociation importante d'une suspension d'armes, qui pourroit être bientôt suivie d'une paix et même d'un traité entre la France et la Prusse.

« Comme le voyageur de Möllendorff présume que l'armée françoise occupe dans ce moment Kreutznach il recommande de nouveau sa femme, sa sœur et ses propriétés à la générosité de la nation françoise.

« La proposition du quintuple contingent que les princes et États de l'Empire doivent fournir a été faite le 15 vendémiaire à la diète de Ratisbonne qui l'a mise unanimement en délibération pour la faire agréer.

« J'étois convenu avec le citoyen Lallemand qu'après son départ de Bâle je remettrai la note ci-jointe pour donner le temps à San Fermo de prévenir le sénat de Venise de son arrivée, de même que les gouvernements vénitiens de son passage par Bergame et Vicence afin de lui rendre son voyage plus agréable; ce que M. de San Fermo a effectué avec tout l'empressement désirable.

« P.-S. — Je t'envoie ci-joint deux rapports relatifs aux cantonnements des armées allemandes. »

Vol. 449, f° 344, original, 4 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Au quartier général de Kreutznach, 11 octobre.* — L'adjudant général du feld-maréchal Möllendorf à son voyageur à Bâle.

« Je vous priai ce matin au nom du feld-maréchal de hâter votre

retour; à présent j'ai ordre de vous prier de rester, parce que le commencement de votre lettre du 6 change entièrement les choses.

« Nous approuvons entièrement la proposition que vous nous faites, et nous vous autorisons en conséquence à entamer la négociation de l'échange des prisonniers en masse et la présente lettre vous tiendra lieu de tout autre plein pouvoir imaginable.

« Si la République françoise se contente d'occuper militairement les possessions prussiennes, sans les charger de contributions, vous pouvez offrir l'échange en masse, en y comprenant cependant les Mayençois, Saxons, Hessois, etc., en un mot nos alliés de l'Empire que nous ne pouvons abandonner. Nous renverrons de notre côté sur-le-champ, tous les prisonniers françois faits depuis le commencement de la guerre, sans aucune rançon, ni remboursement quelconque de frais, solde ou entretien, et nous les ferons conduire là où il conviendra le mieux aux François.

« Je dois vous observer que le roi de Prusse a abandonné complètement le Stathouder à son sort et qu'il s'engage à ne faire aucune démarche en faveur des Hollandois.

« D'après cela on ne devroit pas tant nous presser. Qu'on nous laisse le temps de repasser le Rhin avec honneur, pour que nous n'ayons pas l'air d'avoir été chassés. Les Républicains atteindront également leur but. Je l'ai dit assez distinctement dans ma longue lettre, que nous nous en irions dès qu'on le voudroit. Si l'on nous presse trop vivement je ne réponds plus de rien, c'est-à-dire d'aucun malheur, car les Prussiens ne savent pas fuir, ni avoir peur, ils sont toujours prêts à se battre.

« La Convention nationale, qui vient, à si juste titre, de se concilier l'admiration de l'Europe étonnée, connoît trop les véritables intérêts de la République françoise pour ne pas avoir pour le roi de Prusse tous les égards compatibles avec le droit de la guerre. Nous n'avons cessé de désirer de nous lier avec les François et les vœux que nous formons à cet égard sont d'ancienne date, et considéré surtout que depuis trois mois on nous laisse sans réponse. On ne nous accorde même pas le repos qu'on nous avoit promis. Möllendorff est inquiet. Il avoit cependant cru pouvoir promettre une décision au roi de Prusse et le voilà le bec dans l'eau, qui ne sait que dire, ni que penser.

« Est-il peut-être nécessaire que je vienne moi-même? vous n'avez qu'à me donner un signe et je partirai sur-le-champ, si M. Bacher le désire ainsi. »

Vol. 449, f° 290, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

b. — Note de Bacher au comte de San Fermo, relativement à l'envoi de Lallemant à Venise.

Vol. 449, f° 347, copie, 1 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

1268. — *Bâle, 26 vendémiaire* [*17 octobre*]. — « Les courriers de Hollande sont devenus très irréguliers depuis que nos armées ont intercepté les routes du Rhin ; on prétend néanmoins avoir reçu des avis et bien des voyageurs les confirment, par lesquels ce pays seroit déjà en insurrection. Il est constant que le Stathouder sous le prétexte de visiter ses frontières s'est rapproché de la Westphalie. L'Américain Eustache auparavant général en France est parti de Bâle pour la Hollande avec l'intention, à ce qui paroît, d'aller y offrir ses services au parti patriote.

« L'Angleterre attend la rentrée de son parlement pour décider du sort de son commerce, à qui les marchandises que notre marine lui laisse sont à charge faute de débouchés.

« Les négociants de Londres sont en perpétuelle anxiété sur le sort de leurs navires : le gouvernement craint beaucoup en ce moment pour une escadre espagnole qui doit se trouver sur les côtes de Galice.

« En Allemagne tout est en fuite ou dans la dernière consternation : on ignore la cause de la dissolution du congrès de Hanau, et on n'est pas mieux informé sur celle de sa formation. Des politiques prétendent que le Congrès, que le voyage de Spencer et Grenville à Vienne, quoique colorés du prétexte de continuer la guerre avec chaleur, n'ont jamais eu pour objet que d'aviser aux moyens de sortir du mauvais pas où l'on est engagé.

« Nous nous persuadons trop aisément, je crois, que nos ennemis agissent d'après des plans raisonnés qui supposeroient entre eux une conformité de vues et d'intérêts ; le plus souvent ils sont menés par les circonstances : puis quand on passe subitement de l'offensif au défensif, on n'a guère que la faculté de fuir tant au moral qu'au physique.

« La Pologne est au-dessus de ses ennemis, partout ils sont poussés vivement et leur territoire est en proie à l'irruption, même menacé d'invasion. La croûte aristocratique qui couvre cette région disparoîtra et il s'élèvera dans le Nord une Convention qui aura du moins le mérite de nous imiter.

« La terreur gagne du Rhin au Danube ; suivant les nouvelles de Vienne les Turcs sont en pleine marche et on est très effrayé d'un corps de canonniers françois qu'ils ont avec eux. »

Vol. 449, f° 348, original, 2 p. 1/2 in-f°.

1269. — *Baden, 26 vendémiaire* [*17 octobre*]. — Barthélemy à Buchot, relativement à une réclamation de François Courten, citoyen valaisan.

Vol. 450, f° 55 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1. Reçue le 1er brumaire [22 octobre].

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

1270. — *Baden, 27 vendémiaire* [*18 octobre*]. — Lettre du baron de Sommerau au canton de Berne au sujet du transit : il veut soulever l'opinion publique contre le Directoire helvétique, et surtout contre le gouvernement de Zurich. Aussi est-il nécessaire de calmer les angoisses de ce Canton qui se sacrifie en quelque sorte pour nous, et de lui payer la partie échue de ses créances. Fitz Gérald va partir pour Lausanne, où il passera l'hiver. Barthélemy recommande au Comité de Salut public un arrangement que propose le canton de Bâle. POLITIQUE N° 363.

Vol. 449, f° 359, original, 3 p. in-f°.
Vol. 450, f° 56, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Erlenbach, 16 octobre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Il commente la lettre du baron de Sommerau à Berne. Affaires de Berne. Arrivée à Lyon d'un certain nombre de Fribourgeois. Créances de Zurich. Sels.

Vol. 449, f° 339, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 450, f° 56 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

b. — *Fribourg, 21 septembre.* — Le baron de Sommerau, président de la régence de l'Autriche antérieure, à l'État de Berne, au sujet du transit.

Vol. 449, f° 159, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 450, f° 57 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

c. — *Bâle, 11 octobre.* — Le bourgmestre et le conseil de Bâle, à Barthélemy, au sujet d'une mesure qui s'oppose à la sortie de la houille de France.

Vol. 450, f° 58, copie, 1/2 p. in-f°.

d. — *Baden, 27 vendémiaire* [*18 octobre*]. — Barthélemy à M. de Bâle. Même sujet.

Vol. 450, f° 58, copie, 1/2 p. in-f°.

e. — *Baden, 27 vendémiaire* [*18 octobre*]. — Barthélemy à la Commission des secours publics, au sujet des titres des militaires suisses licenciés.

Vol. 449, f° 361, copie, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 58 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1271. — *Bâle, 27 vendémiaire* [*18 octobre*]. — Bacher à Barthélemy. Réclamations de la famille Blarer, d'Alsace, réfugiée à Bâle.

Vol. 450, f° 59, copie, 1 p. in-f°.

1. Reçue le 5 brumaire [26 octobre].

Pièce jointe. — *Bâle, 1er octobre.* — Bacher à Müller de Frïedberg, grand maître du prince de Saint-Gall. Même sujet.

Vol. 450, fo 59 vo, copie, 1 p. in-fo.

1272. — *Paris, 27 vendémiaire [18 octobre].* — Rapport sur une pétition du citoyen Roullier à la Convention.

Vol. 449, fo 357, copie, 2 p. in-fo.

1273. — *Paris, 27 vendémiaire [18 octobre].* — Arrêté du Comité de Salut public relatif à une fourniture de sel à Bâle.

Vol. 441, fo 332, copie, 2 p. in-fo.

1274. — *Baden, 28 vendémiaire [19 octobre].* — Barthélemy au Comité de Salut public. Réclamation du prince-abbé de Saint-Gall.

Vol. 449, fo 367, original, 2/3 p. in-fo.

1275. — *Baden, 28 vendémiaire [19 octobre].* — Barthélemy à la Commission d'organisation et mouvement des armées de terre, relativement à Samuel Patrud, Suisse au service de la France.

Vol. 450, fo 60, copie, 1/4 p. in-fo.

1276. — *Baden, 28 vendémiaire [19 octobre].* — Barthélemy aux administrateurs du département du Mont-Terrible, relativement au citoyen Maler.

Vol. 450, fo 60 vo, copie, 1/4 p. in-fo.

1277. — *Lausanne, 19 octobre.* — Bulletin de Venet. Affaires de Berne. Le Gouvernement s'y appuie sur les ministres du culte pour entraver le progrès des idées révolutionnaires. Les notables semblent croire à un prochain bouleversement, particulièrement dans le pays de Vaud.

Vol. 449, fo 365, copie, 3 p. 2/3 in-fo.
Vol. 450, fo 71 vo, copie, 2 p. in-fo.

1278. — *Paris,... vendémiaire [... octobre].* — Soulavie à Barthélemy. Affaires de Genève.

Vol. 450, fo 60 vo, copie, 1 p. 1/2 in-fo.

BACHER A BUCHOT [1]

1279. — *Bâle, 29 vendémiaire [20 octobre].* — « Je t'adresse ci-joint la copie de deux billets du voyageur de Möllendorff. La ville de Kreutz-

1. Reçue le 3 brumaire [24 octobre].

nach étant maintenant occupée par les troupes de la République, il se regarde comme citoyen françois et m'écrit directement. Il résulte des nouvelles qu'il a reçues que le roi de Prusse abandonne entièrement le Stathouder, de même que la Hollande, et se borne à demander de nouveau que le pays de Clèves et ses autres provinces qui pourront être successivement occupées par l'armée de Sambre-et-Meuse ne soient pas mis à contribution pécuniaire; quant à celles en nature elles sont de droit. Il désire de plus qu'on les ménage quant au reste autant que faire se pourra. Il offre de son côté de renvoyer sur tel point de la France que le Comité de Salut public le jugera à propos tous les prisonniers françois, sans rançon ni remboursement d'aucun genre, quoiqu'ils soient en nombre double ou triple des prisonniers prussiens, y compris même les Saxons, Mayençois et Hessois.

« La République françoise jouit dans ce moment de la plus belle perspective et d'une chance superbe. Frédéric-Guillaume paroît disposé à faire tous les sacrifices possibles pour se retirer d'une guerre qui est si funeste, il a refusé en conséquence définitivement la continuation de tout subside de la part de l'Angleterre. Dès ce moment la coalition est ébranlée et menacée d'une déroute prochaine. Pitt en est tellement déconcerté qu'on assure que, se voyant joué en Allemagne et ayant reconnu l'impossibilité où la cour de Vienne se trouve de remplir ses engagements par la conquête des Pays-Bas et la défense de la Hollande, il n'a plus jugé convenable de faire ratifier le traité conclu par le lord Spencer et par Grenville pendant leur séjour à Vienne.

« Le Comité de Salut public peut donc fixer dans ce moment la destinée de l'Allemagne; il ne dépend même que de sa décision de faire renaître et consolider l'ancien système par lequel la France a figuré sous le rôle brillant de protectrice de la liberté de l'Empire germanique, en sa qualité de garante de la paix de Wesphalie..... »

Vol. 449, f° 369, original, 2 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *27 vendémiaire [18 octobre].* — Billet du voyageur du feld-maréchal Möllendorff adressé à Bacher.

« Je reçois dans ce moment par une estafette partie du quartier général prussien le 15 octobre (24 vendémiaire) la nouvelle que les François attaquent vivement et qu'on culbute tous les avant-postes de l'armée de Möllendorff.

« Ce feld-maréchal me mande : « Pourquoi ne nous disoit-on pas tout « uniment de nous en aller? nous l'aurions fait.

« Pourquoi ne commence-t-on pas maintenant l'échange des prison- « niers? nous nous sommes prêtés à tout. Exigez donc une réponse « positive, voulez-vous faire l'échange et ménager Manheim? Donnez- « nous seulement cette assurance et nous décampons. Je crains qu'on « ne cherche à nous endormir pour ensuite se débarrasser de nous

« plus aisément. Donnez-nous bien vite des nouvelles de ce qu'on veut « faire. Veut-on nous laisser le temps de nous retirer et veut-on épar- « gner Manheim? A quoi sert-il donc de brûler les villes si on veut faire « la paix avec nous et avec l'Empire. »

Vol. 449, f° 356, copie, 2/3 p. in-f°.

b. — *28 vendémiaire* [*19 octobre*]. — Rapport fait par un voyageur. Tous les mouvements projetés par l'armée française derrière les lignes de Germersheim sont trahis... Désignation des traîtres. Faux assignats. L'armée de Condé a descendu le Rhin jusque vers Philipsbourg, le quartier général est à Ettlingen.

Vol. 449, f° 368, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

1280. — *Bâle, 29 vendémiaire* [*20 octobre*]. — « Le projet d'assassinat contre George III fait grand bruit. J'ai vu des lettres qui le qualifient de ce que pendant les guerres de la Fronde on nommoit une *joliade*; si c'est en effet une invention pour éloigner l'époque où il faudra confesser publiquement une série de désastres, elle a réussi puisque l'ouverture du Parlement a été reculée au 25 novembre.

« En attendant les fonds publics vont baissant, les marchandises s'entassent et se détériorent faute de débouchés, et les îles à sucre, dont la possession avoit ébloui l'Angleterre, sont transformees en un cimetière pour les dominateurs des mers.

« D'autre côté l'armée d'York, à l'exemple de son chef, s'est livrée à tant d'excès que les relations aristocratiques même l'accusent et que les habitants du pays de Clèves étoient disposés à s'armer contre elle.

« L'armée autrichienne destinée à secourir Dusseldorf incendié, a pillé dans cette ville tout ce qu'elle a pu.

« Il y a eu à Vienne un conseil de six heures, le plus nombreux qui ait existé puisqu'on y avoit appelé les commensaux de chaque département. On doit s'y être occupé des 63 mille hommes à lever, et qui semblant destinés à couvrir les pays héréditaires, pourroient faire croire que l'Autriche songe à y retirer ce que nous lui avons laissé de troupes. On a refusé l'entrée de ces mêmes pays à des Suisses de ma connoissance, par cela seul qu'ils étoient Suisses, et on ne donne plus pour l'Allemagne de passeports sans signalement.

« Nous avons des lettres qui nous annoncent que l'agitation d'Amsterdam avoit eu des suites. On y a d'abord affiché des placards pour exciter les patriotes; puis les habitants réunis par quartier se sont

1. Reçue le 3 brumaire [24 octobre].

saisis de l'autorité. Il paroît que le Stathouder a peu de faveur, puisqu'on semble douter qu'il parvienne à s'échapper.

« Je reçois une lettre de Weimar qui me fait un tableau de l'Allemagne bien flatteur pour nos armes. Le découragement y est au comble et il n'est pas de village qui ne croie nous voir arriver à chaque instant en poursuivant les vaincus.

« Elle m'apprend encore qu'à l'arrivée du subside anglois à Berlin, le peuple s'est fort groupé et qu'il crioit : Voilà le sang de nos maris, de nos enfants! Les soldats l'ont dispersé.

« Environ 800 paysans du pays de Bade s'étoient assemblés pour aviser au moyen de se défaire des Autrichiens; obligés de céder devant une force majeure, ils ont prétendu n'avoir délibéré que sur ceux d'obtenir l'exportation de leurs denrées.

« D'après le silence que gardent l'Autriche et la Prusse sur la Pologne il est hors de doute que leurs affaires n'y soient en fort mauvais état. »

Vol. 449, f° 373, original, 3 p. 1/4 in-f°.

BULLETIN DE VENET

1281. — *Lausanne, 20 octobre*. — L'adoucissement apporté aux mesures par lesquelles on empêchait la sortie des marchandises de France, a causé une grande joie aux communes riveraines du lac. Rapports de Berne avec Genève. Transit. Affaire du bailli de Gottstadt. Affaire Des Roys. On assure qu'il s'imprime à Lindau près Constance des diatribes contre-révolutionnaires. Faux bruits répandu par la *Gazette de France* au sujet des émigrés réfugiés à Berne. Relations des volontaires nationaux avec les habitants du pays de Vaud. L'agence politique du Valais fera bien de surveiller le baron de Blonay, agent probable de la Sardaigne, et Mme de Calbermatt.

Vol. 449, f° 377, copie, 5 p. 3/4 in-f°.
Vol. 450, f° 72 v°, copie, 2 p. in-f°.

1282. — *Paris, 29 vendémiaire* [*20 octobre*]. — Buchot à Barthélemy, à propos d'une réclamation faite par Freudenreich et Mulinen, citoyens de Berne.

Vol. 450, f° 81, copie, 1/4 p. in-f°.

1283. — *Paris, 29 vendémiaire* [*20 octobre*]. — Buchot à Barthélemy, au sujet de Tillier, ancien officier des gardes suisses.

Vol. 450, f° 82, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Bâle. 5 août.* — Lettre de Tillier, lieutenant-colonel au service de la république de Berne.

Vol. 450, f° 82 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1284. — *Paris, 29 vendémiaire* [*20 octobre*]. — Rapport, suivi d'un projet de décret, sur les créances de Zurich.

Vol. 449, f° 384, copie, 5 p. in-f°.

1285. — *Neuchâtel, 20 octobre.* — Sandoz de Travers, président de la Commission secrète, à Barthélemy relativement à Maximin Renaud.

Vol. 450, f° 78 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1286. — *Baden, 30 vendémiaire* [*21 octobre*]. — Barthélemy à Buchot, relativement à une gratification à accorder à Bansi.

Vol. 450, f° 62 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 19 vendémiaire* [*10 octobre*]. — Schweizer à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 450, f° 62 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1287. — *Baden, 30 vendémiaire* [*21 octobre*]. — Barthélemy à Buchot, relativement à des marchandises suisses arrêtées à Cologne.

Vol. 405, f° 61 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Baden, 30 vendémiaire* [*21 octobre*]. — Barthélemy aux représentants du peuple près l'armée de Sambre-et-Meuse. Même sujet.

Vol. 450, f° 62, copie, 1/3 p. in-f°.

b. — *Bâle, 18 octobre* [*27 vendémiaire*]. — Le Bourgmestre et conseil secret de Bâle à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 450, f° 62, copie, 1/3 p. in-f°.

c. — *Baden, 20 octobre.* — Barthélemy à MM. de Bâle. Même sujet.

Vol. 450, f° 62 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1288. — *Baden, 30 vendémiaire* [*21 octobre*]. — Barthélemy aux maire et officiers municipaux de Bâle, relativement à une succession.

Vol. 450, f° 63 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1289. — *Paris, 30 vendémiaire* [*21 octobre*]. — Rapport sur le remboursement des parties de la créance de Zurich dont les termes sont échus.

Vol. 449, f° 387, copie, 4 p. 1/2 in-f°.

1290. — *Paris, 30 vendémiaire* [*21 octobre*]. — Rapport sur les créances de la ville de Sion.

Vol. 449, f° 392, copie, 2 p. in-f°.

1291. — *Paris, ... vendémiaire*. — Rapport sur les créances du canton de Berne.

Vol. 449, f° 390, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

1292. — *Baden, 1er brumaire* [*22 octobre*]. — Tout ce qui tient aux moyens de subsistance, occupe chaque jour davantage la sollicitude des Cantons... Le manque de subsistances se fait particulièrement sentir dans l'Erguel. Moyens d'entretenir le transit. Un agent de l'Empereur, « Greiffenegg, a fait diverses tentatives, et surtout à Zurich, pour obtenir des principaux Cantons qu'ils prêtassent à l'Empereur 10 millions de florins sur la garantie d'un traité de sels. Cette proposition fut rejetée à l'instant. L'Empereur, pressé par le besoin, ne s'est pas rebuté. J'apprends par une lettre de Lucerne qu'il vient de faire demander au Corps helvétique un emprunt d'un million de florins... Zurich a déjà répondu en son nom particulier qu'il n'est pas en état d'y prendre part. » Il serait utile de rétablir quelques relations commerciales entre le département du Mont-Blanc et le pays de Vaud. POLITIQUE N° 364.

Vol. 449, f° 396, original, 4 p. 1/4 in-f°.
Vol. 450, f° 64, copie, 2 p. in-f°.

1293. — *Baden, 22 octobre* [*1er brumaire*]. — Barthélemy à Ott, bourgmestre de Zurich, au sujet d'officiers suisses prisonniers en France.

Vol. 450, f° 65 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1294. — *Baden, 22 octobre* [*1er brumaire*]. — Barthélemy à MM. de Schwitz. Même sujet.

Vol. 450, f° 65 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

BACHER A BUCHOT [2]

1295. — *Bâle, 1er brumaire* [*22 octobre*]. — « Tu as vu par mes précédentes lettres que le feld-maréchal de Möllendorff ne demandoit pas mieux que de se retirer de l'autre côté du Rhin, aussitôt qu'il pourroit le faire avec honneur.

1. Reçue le 7 brumaire [28 octobre].
2. Reçue 5 brumaire [26 octobre].

« Je lui ai fait insinuer par son voyageur que les Autrichiens ayant repassé ce fleuve à Cologne et abandonné la rive gauche, il pouvoit se vanter d'être resté à son poste le dernier, et sans s'exposer à aucun blâme ni responsabilité, se replier sur Mayence et prendre ses quartiers d'hiver dans les environs de Francfort en attendant qu'il pût recevoir des ordres pour s'en retourner tout à fait à Berlin. D'après les dernières nouvelles de l'armée du Rhin, il paroît que Möllendorff est effectivement sur le point de faire sa retraite ainsi qu'il en étoit convenu et qu'il a cédé peu à peu et sans effusion de sang les différentes positions qu'il occupoit.

« Il reste maintenant à entamer l'affaire de l'échange des prisonniers pour laquelle le voyageur de Möllendorff a, ainsi que je t'en ai déjà prévenu, les pleins pouvoirs les plus étendus. Le Comité de Salut public est donc maintenant entièrement maître des conditions, et il ne dépend que de lui de prononcer sur le fond et la forme de cet échange. Outre l'échange de nos frères d'armes, il y a encore celui des otages dont la liste est ci-jointe.

« Tu te rappelleras, Citoyen commissaire, que le landgrave de Hesse-Cassel m'a fait offrir l'hiver dernier les prisonniers françois qui se trouvoient dans ses États et qu'il m'a fait renouveler depuis cette offre par son favori le major Lehsten. Tu verras par la lettre ci-jointe de son Directeur ou Ministre de la guerre qu'il supplie dans son langage de chancellerie allemande *les Seigneurs* de la Convention nationale de vouloir bien statuer à cet égard; après avoir recommandé à la générosité françoise les officiers subalternes hessois qu'il croit réduits à la même paye et ration que les soldats. Je te prie de vouloir bien me faire connoître les intentions du Comité de Salut public, pour que je puisse me diriger par conséquence et porter un coup sensible à la coalition, en faisant connoître à l'adjudant général de Möllendorff et au major de Lehsten qu'ils peuvent se rendre à Bâle, où le Comité de Salut public paroît disposé à écouter favorablement les propositions d'échange de prisonniers, celles de la neutralité de l'Empire et même de paix particulière qu'ils pourront avoir à lui faire.

« Nous ne pouvons nous dissimuler que si nous parvenons à détacher le roi de Prusse et le landgrave de Hesse-Cassel de la ligue des puissances coalisées contre la France, elle se trouve presque anéantie, du moment où la défection des deux membres les plus puissants de l'Allemagne sera connue.

« On fait courir le bruit en Allemagne et en Suisse que le roi de Prusse avoit fait un arrangement particulier avec la République françoise; cette nouvelle a été un coup de foudre pour nos ennemis et a répandu une consternation générale sur toute la rive allemande du Rhin.....

« Le canton de Fribourg a retiré la moitié de son contingent et le

canton de Schaffouse son contingent en entier. D'autres États en feront successivement de même. Les défaites réitérées des Autrichiens mettent l'Empereur dans l'impossibilité de rien entreprendre contre la France; la ville de Bâle n'aura besoin surtout pendant l'hiver que d'une garnison de quelques cents hommes. »

Vol. 449, f° 401, original, 3 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Cassel, 14 octobre.* — Kunckell, directeur du Collège de guerre, à Bacher.

« La lettre du 12 janvier de l'année courante qui, par votre organe, est parvenu aux hautes mains de S. A. S. Monseigneur le landgrave, mon maître, en égard des prisonniers françois, arrivés à Bâle sous convoi d'un officier hessois, et l'offerte si obligeante par laquelle vous la finissez, me procure l'agréable occasion de faire votre connoissance, en réclamant votre appui dans un objet qui me tient fort à cœur.

« Les lettres de mes compatriotes, officiers du militaire hessois, qui par le sort de la guerre se trouvent prisonniers, et qui ont osé écrire avec permission des officiers des municipalités à leurs parents, viennent de marquer qu'en conséquence d'un arrêt du Salut public pour les prisonniers de guerre, touchant la paye pour les officiers subalternes, doit être égalisée avec celle d'un simple soldat, c'est-à-dire à dix sols et une ration de pain par jour.

« Mais comme ces officiers ne peuvent pas subsister avec un payement si peu convenable à leur état, je prends, suivant l'ordre dont je suis muni, la liberté d'implorer votre secours et assistance, pour le soulagement de ces braves officiers, qui, sans qu'il y ait faute de leur part, sont retenus comme prisonniers.

« Permettez que j'ose vous supplier de s'intéresser auprès des seigneurs de la Convention nationale pour ces guerriers; appuyez, je vous prie, mes sollicitations, afin qu'ils reçoivent par jour autant qu'il en faut pour vivre commodément, car sans cela ils seroient le sacrifice de leur bravoure.

« Les prisonniers françois qui se trouvent chez nous, sont très bien entretenus, ils sont pourvus de tous les besoins, tant en nourriture qu'en vêtements et autres exigences, et S. A. S. Monseigneur mon maître est, comme vous vous le rappelez, prêt à les changer; elle a même voulu les renvoyer dans leur patrie, mais l'on a refusé de les accepter. Vous m'obligerez si vous voulez faire usage de ces remarques et au reste je compte par votre soutien recevoir une réponse consolante et comme je souhaite d'être informé par laquelle voie je pourrois leur envoyer par ordre de mon maître quelque assistance avec sûreté, j'ajoute encore la prière de m'informer en égard de cet objet. Ma reconnoissance pour ces bontés sera sans bornes et je serai toujours empressé

de vous convaincre des sentiments de la plus haute considération, avec lesquels j'ai l'honneur d'être sans cesse, etc. »

Vol. 449, f° 315, copie, 2 p. in-f°.

b. — *Carlsruhe, 27 vendémiaire* [*18 octobre*]. — Rapport sans nom d'auteur. Les officiers de l'état-major prussien sont mécontents de leur gouvernement et principalement du ministère. D'après eux, la fermentation est grande à Berlin, et le Roi n'ose en affoiblir la garnison, par crainte d'un soulèvement. Les troubles de la Prusse méridionale ne sont point apaisés, les Polonois gagnent du terrain. Détails d'intérêt militaire. Les préparatifs pour une quatrième campagne se font avec activité, malgré l'épuisement des provinces en hommes et en argent. État des esprits et dispositions des gouvernements en Allemagne. Détails sur la détresse des troupes allemandes.

Vol. 449, f° 354, copie, 3 p. in-f°.

c. — *Metz, 1er janvier.* — Lettre d'une des deux citoyennes de Deux-Ponts en otage au refuge de Metz. Plainte des otages.

Vol. 449, f° 403, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

d. — Liste des clubistes mayençais détenus à la forteresse d'Erfurt.

Vol. 449, f° 403 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

e. — Liste des personnes arrêtées en Lorraine par l'ordre du duc de Brunswick et du feld-maréchal de Möllendorff, et détenues à Wesel.

Vol. 449, f° 404, copie, 1 p. in-f°.

f. — Liste des otages allemands emmenés en France.

Vol. 449, f° 404 v°, copie. 2 p. 1/3 in-f°.

g. — Noms des 16 Mayençais détenus à Nancy, en garantie des clubistes de Mayence.

Vol. 449, f° 406, copie, 2/3 p. in-f°.

h. — Liste des personnes emmenées du comté de Bliescastel et conduites en France comme otages.

Vol. 449, f° 406, copie, 1/2 p. in-f°.

i. — État de l'armée autrichienne et impériale formant le cordon, de Rheinfelden à Rastadt.

Vol. 449, f° 407, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

1296. — *Bourglibre, 1er brumaire* [*22 octobre*]. — Arrêté de Foussedoire, représentant du peuple dans les départements du Haut et Bas-Rhin, relativement aux passeports.

Vol. 449, f° 394, copie, 4 p. in-f°.
Vol. 450, f° 148, imprimé, 6 p. in-4°.

1297. — *Paris, 2 brumaire* [*23 octobre*]. — Buchot à Barthélemy. Accusé de réception des dépêches de l'Ambassadeur numérotées jusqu'au n° 361 inclusivement, et des copies des lettres adressées à Barthélemy par Dumouriez. Affaires du Valais. Transit. Créances de Zurich.

Vol. 449, f° 411, minute, 2 p. in-f°.
Vol. 441, f° 333, original, 2 p. in-f°.
Vol. 450, f° 84, copie, 2/3 p. in-f°.

1298. — *Paris, 2 brumaire* [*23 octobre*]. — Buchot à Barthélemy. Recommandation en faveur des citoyens Richard et Bonet, chargés d'une mission.

Vol. 453, f° 38, copie, 1/2 p. in-f°.

1299. — *Paris, 2 brumaire* [*23 octobre*]. — Buchot à Barthélemy, au sujet du citoyen Pfürd, ou Ferrette, commandeur de l'ordre de Malte.

Vol. 450, f° 95, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Strasbourg, 7 vendémiaire* [*28 septembre*]. — Foussedoire à Bacher, au sujet du même individu.

Vol. 449, f° 205, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 450, f° 95 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

b. — *Bâle, 10 vendémiaire* [*1er octobre*]. — Bacher à Foussedoire. Ferrette propage de faux assignats. Réclamations d'émigrés.

Vol. 449, f° 216, copie, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 450, f° 95 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

c. — Note de Bacher sur Ferrette.

Vol. 450, f° 96, copie, 1/2 p. in-f°.

1300. — *Paris, 3 brumaire* [*24 octobre*]. — Buchot à Barthélemy. Traitement du citoyen Adet.

Vol. 450, f° 84 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

1301. — *Bâle, 3 brumaire* [*24 octobre*]. — « D'après une lettre de Berne, on a cru ici que la paix entre la France et la Prusse avoit été signée à Neuchâtel le 12 octobre : cette nouvelle ayant déjà été insérée dans une gazette le sera successivement dans toutes. L'annonce qu'on

1. Reçue le 7 brumaire [28 octobre].

dit avoir été faite par Möllendorff à ses troupes « que probablement « elles ne seroient pas attaquées, et qu'il ne tarderoit pas à les ramener « dans leurs foyers » n'a pas peu contribué à accréditer le bruit venu de Berne. Il est à observer que les aristocrates par excellence, mais peu nombreux à la vérité, ont été les seuls que les idées de paix aient attristés.

« Wiesbaden est le lieu désigné pour le quartier des Prussiens.

« On ne cesse de s'occuper à Londres de l'assassinat projeté de George; il paroît qu'on est convaincu aujourd'hui de sa non-existence.

« Les Polonois continuent de battre, de disperser et de poursuivre les Prussiens et les Russes, tandis qu'ils évitent d'en venir aux mains avec les Autrichiens : ceux-ci se retirent successivement vers la Gallicie.

« Il paroît certain que Frédéric-Guillaume va rappeler ses troupes du Rhin pour s'en servir à défendre son propre pays, il en a fait prévenir la cour de Vienne.

« L'embarras des co-partageants ne fait que s'accroître par les dispositions très hostiles des Turcs, qui fournissent constamment aux besoins des Polonois; aussi le cabinet de Vienne, malgré la présence des agents anglois, s'occupe-t-il plutôt à finir une guerre ruineuse qu'à se perdre en la continuant.

« On assure que Clerfayt tient aujourd'hui le même langage que Cobourg, qui depuis longtemps ne présageoit que des disgrâces, et que François II qui avoit tout espéré du premier, désespère en ce moment de tout. Son épuisement en effet le livreroit à la merci des Turcs, s'ils se hâtoient de l'attaquer.

« Le retard qu'éprouvent tous les courriers soit à cause du dérangement de temps, soit à cause du désordre qu'entraîne la fuite de l'ennemi, devient extrêmement gênant, vu les jours où ils partent d'ici pour Paris : je n'ai pu rien apprendre encore aujourd'hui. »

Vol. 449, f° 413, original, 2 p. 1/4 in-f°.

1302. — *Paris, 24 octobre*. — Rapport présenté au Comité de liquidation par le citoyen Denormandie, liquidateur général des dettes de l'État, relativement aux créances du canton de Bâle.

Vol. 450, f° 103 v°, copie, 9 p. 1/4 in-f°.

1303. — *Paris, 3 brumaire* [*24 octobre*]. — La Commission de commerce et approvisionnements à Barthélemy, relativement au transit.

Vol. 450, f° 108 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC A BARTHÉLEMY

1304. — *Paris, 4 brumaire [25 octobre].* — « Le Comité de Salut public, Citoyen, s'est fait rendre compte du contenu de plusieurs lettres du citoyen Bacher, premier secrétaire de la légation françoise en Suisse, résidant à Bâle, dans lesquelles il est question de propositions faites par une personne qu'on désigne sous le nom de voyageur de Möllendorff.

« Le Comité t'invite à l'instruire de ce qui est parvenu à ta connoissance relativement à ces propositions, et à lui dire ton opinion sur le degré de confiance qu'elles peuvent mériter, soit en elles-mêmes, soit sous le rapport des personnes qui s'en mêlent. Tu adresseras ta réponse directement au Comité de Salut public. »

Vol. 449, f° 415, minute, 1/2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

1305. — *Baden, 4 brumaire [25 octobre].* — Relations de la France avec le gouvernement valaisan. Le décret de la Convention concernant Lyon a répandu dans toute la Suisse la plus haute opinion des principes qui dirigent le Corps législatif. Un magistrat bernois, qui passe pour être dévoué à Fitz Gérald, doit avoir dit que dans six mois la France aura un Roi constitutionnel, et que dans le même temps l'Empereur possédera la Bavière. Mme de Staël attend son mari qui revient de Stockholm. On me mande du pays de Vaud : « J'apprends « d'Amsterdam qu'on y est précisément dans l'état où étoit Genève peu « avant le renvoi de la garnison suisse... Soit qu'il y ait conquête ou « changement de constitution, ce sera un terrible événement pour le « Cabinet britannique ; et la rentrée du Parlement sera intéressante, car « on débutera par lui demander la ratification des subsides promis à « l'Empereur. » Mais tous les avis s'accordent à dire que cette négociation pour des subsides est rompue, et que les deux personnages que l'Angleterre avait envoyés avec tant d'éclat à Vienne pour le suivre en sont partis brusquement et mécontents. POLITIQUE N° 365.

Vol. 449, f° 416, original, 3 p. in-f°.
Vol. 450, f° 68, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Saint-Maurice, 20 octobre.* — Le grand bailli du Valais, à Barthélemy. « De tous les États de la Suisse, le Valais est celui sur la conduite duquel on trouve continuellement à redire... » Le

1. Reçue le 10 brumaire [31 octobre].

grand bailli énumère tout ce que le Valais a fait pour plaire à la France.

Vol. 449, f° 375, original, 3 p. in-f°.
Vol. 450, f° 68 v°, copie, 2 p. in-f°.

b. — *Saint-Maurice, 29 vendémiaire* [*20 octobre*]. — Helfflinger à Barthélemy, au sujet des relations du Valais avec la France.

Vol. 450, f° 69 v°, copie, 1 p. in-f°.

c. — *Saint-Maurice, 29 vendémiaires* [*20 octobre*]. — Helfflinger à Buchot. Même sujet.

Vol. 450, f° 70, copie, 3/4 p. in-f°.

d. — *Sierre, 11 octobre*. — Le grand bailli du Valais à Helfflinger. Même sujet.

Vol. 450, f° 71, copie, 3/4 p. in-f°.

f. — *Berne, 22 octobre*. — Frisching à Barthélemy. Faux assignats. Passeports. Le nouveau décret sur Lyon fait une sensation admirable. Nombre de Lyonnais s'en retournent chez eux. « Le bruit a couru tous ces jours-ci que le roi de Prusse avoit fait la paix avec la France... L'Empereur prendra probablement le parti de faire une guerre défensive derrière le Rhin, sans parler de paix. Avec un peu de monde, il peut tenir un an les François en échec, pensant que cette année sera difficile pour eux et moins pour lui. Les François voudront pousser leur pointe et la conquête de la Hollande entière pour les François est une chose difficile et dispendieuse, à moins que la révolution intérieure ne décide la chose et ne fasse des 17 provinces belges une nouvelle République, qui ne plaira pas aux Anglois, qui espèrent avoir un débouché pour leurs fabriques dans la Belgique ruinée de pareils établissements... » Les instructions données à Adet par le Comité de Salut public, ont enchanté les Suisses, qui y ont trouvé certains principes auxquels on n'avait pas voulu croire jusqu'ici. Sels.

Vol. 449, f° 399, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 450, f° 73 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

h. — *Berne, 23 octobre*. — Lettre sans nom d'auteur à Barthélemy. Le bruit que la paix avait été signée à Neuchâtel entre la France et le roi de Prusse par l'entremise de Pourtalès, s'est tellement accrédité, que « Fitz Gérald lui-même y a été trompé et s'est dépêché d'envoyer un courrier à Londres pour l'apprendre à Pitt. Le ministre de Sardaigne l'a également mandé à son maître et tous nos banquiers et négociants se sont hâtés de faire part de cet important événement à leurs correspondants dans tous les pays étrangers... Ce qui a donné beaucoup de vraisemblance à ce bruit, c'est que Pourtalès est parti il y a quelques jours pour l'Allemagne, après avoir expédié plusieurs cha-

riots d'argent pour Francfort. » L'opinion du cabinet anglais serait, paraît-il, que la Hollande est perdue ; dans cette prévision, on aurait fait passer en Angleterre et à Hambourg, une grande partie des richesses de ce pays. Plan d'une contre-révolution à opérer en France ; manœuvres des émigrés. La proclamation aux Français et surtout le dernier décret sur les sociétés populaires ont singulièrement dérouté ces messieurs.

Vol. 450, f° 74, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

i. — *Lausanne, 20 octobre.* — Rigaud, ancien syndic de Genève, à Barthélemy. Les gens auxquels on prête le projet d'une contre-révolution à opérer en France, n'ont pas le sou, s'ennuient et visent seulement à se donner de l'importance. Affaires des Grisons. Affaires de Genève. Il y aurait, d'après Mme de Staël, 15 000 émigrés brabançons, hollandais et autres, à Hambourg. Mmes de Staël, de la Châtre, et de Broglie, se tiennent en dehors du complot contre-révolutionnaire et ne songent qu'à la paix.

Vol. 450, f° 75, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

1306. — *Baden, 4 brumaire* [*25 octobre*]. — Barthélemy à Buchot, au sujet d'une personne recommandée par Frisching.

Vol. 450, f° 76, copie, 1/4 p. in-f°.

1307. — *Baden, 4 brumaire* [*25 octobre*]. — Barthélemy aux représentants du peuple, à Lyon. Il recommande un bourgeois de Bâle, qui se rend à Lyon. Passeports.

Vol. 450, f° 76, copie, 1/2 p. in-f°.

1308. — *Baden, 25 octobre.* — Barthélemy à M. de Techtermann, avoyer de Fribourg. Faux assignats.

Vol. 450, f° 76, copie, 2/3 p. in-f°.

1309. — *Baden, 4 brumaire* [*25 octobre*]. — Barthélemy aux maire et officiers municipaux de Châtillon-Michaille (Ain), au sujet du capitaine Schnider.

Vol. 450, f° 76 v°, copie 1/4 p. in-f°.

1310. — *Paris, 4 brumaire* [*25 octobre*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy, relativement à des attentats commis par des émigrés sur la frontière de France et de Neuchâtel.

Vol. 450, f° 136 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Villers-le-Lac* (*Doubs*), *20 fructidor* [*6 septembre*]. — La Société populaire de Villers à la Convention. Même sujet.

Vol. 449, f° 55, original, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 450, f° 137, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — *Villers-le-Lac, 7 fructidor [24 août]*. — Procès-verbal de l'officier de police du canton de Morteau. Même sujet.

Vol. 450, f° 137 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

BACHER A BUCHOT [1]

1311. — *Bâle, 4 brumaire [25 octobre]*. — « Après la retraite des Prussiens qui ont repassé le Rhin en quatre colonnes au-dessous et au-dessus de Mayence, et l'occupation de la rive gauche de ce fleuve depuis Germersheim jusqu'à Wesel par les armées françoises, on doit s'attendre qu'elles pousseront dans peu leurs conquêtes jusqu'à la mer. La Convention nationale pourra dicter dès lors les conditions de la paix qu'elle voudra bien accorder aux Etats de l'Allemagne qui se détacheront de la coalition pour entrer dans la Confédération de l'Empire contre la maison d'Autriche, telle qu'elle avoit existé à l'époque de la dernière guerre de la Bavière.

« Le roi de Prusse, revenu des erreurs d'une ambition mal calculée, a non seulement renoncé à toute idée d'agrandissement, mais il paroît encore disposé à rendre à la République de Pologne tout ce qui en a été détaché pendant les précédents démembrements.....

« Le jeune François que le hasard a placé sur le trône des Césars, sans guide et sans volonté, errant au gré des événements, sans moyens et sans caractère, frappé de l'idée que ses ministres sont gagnés et ses généraux corrompus, est livré à tous les tourments de la méfiance et à la crainte de se voir abandonné du peuple. Cette situation l'a tellement agité et tiré de son apathie naturelle qu'au moment où un de ses conseillers qui est à la solde de Pitt, paroissoit voter fortement pour la continuation de la guerre, il déclara avec beaucoup d'énergie, en plein conseil, qu'il ne vouloit pas se laisser tromper, ni porter à l'avenir une couronne ensanglantée : que son défaut d'expérience l'avoit rendu jusqu'ici le jouet et la victime de quelques intrigants, mais que les premiers combats dont il avoit été spectateur au printemps, lui avoient fait connoître l'extravagance du plan de campagne du colonel Mack et l'impossibilité de subjuguer un pays aussi peuplé et aussi fertile en ressources que la France, lorsqu'il veut être libre. François a ensuite déclaré qu'ayant hérité cette guerre malheureuse que son prédécesseur avoit eu l'imprudence de provoquer, son intention invariable étoit maintenant de déférer au vœu de son peuple et de tâcher d'obtenir la paix le plus tôt possible.

« Gresselsberg, commissaire autrichien chargé à Bâle de la correspondance et des objets qui ont rapport à l'entretien des prisonniers de

1. Reçue le 10 brumaire [31 octobre].

guerre, ayant cherché l'occasion de me remettre en lieu tiers la note ci-jointe, à laquelle le général en chef de l'armée de l'Empire sur le Rhin désire avoir une réponse catégorique, avant d'user de représailles envers les prisonniers françois qui sont en Allemagne. On assure entre autres que les officiers autrichiens depuis l'enseigne jusqu'au général sont réduits à 10 s. en assignats par jour, et à deux livres de pain..... »

Vol. 449, f° 420, original, 3 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *S. l. 24 octobre.* — Note remise de la part du commissaire autrichien chargé de la correspondance des prisonniers de guerre français à Bacher. Situation des prisonniers de guerre autrichiens en France.

Vol. 449, f° 412, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

b. — Note du même commissaire autrichien à Bacher. Il demande la liberté de quatre officiers autrichiens qu'appellent chez eux des affaires de famille et offre la réciprocité.

Vol. 449, f° 422, copie, 1/4 p. in-f°.

c. — *Winterthur, 4 brumaire* [*25 octobre*]. — Le docteur Kerner à Bacher. Quoique proscrit par le duc de Würtemberg, il a fait le voyage de Stuttgard, parlé aux ministres, etc.

Vol. 449, f° 423, copie, 1 p. in-f°.

1312. — *Paris.....* — Note remise au Comité de Salut public par l'agent du canton de Berne, relativement à une récente émigration.

Vol. 449, f° 419, copie, 3/4 p. in-f°.

1313. — *Schaffouse, 4 brumaire* [*25 octobre*]. — Rodolphe et Porrect, agents de la Commission de commerce et approvisionnements, à Barthélemy. Transit.

Vol. 450, f° 77 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1314. — *Paris, 4 brumaire* [*25 octobre*]. — La Commission des revenus nationaux à Barthélemy. Sel.

Vol. 450, f° 97 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1315. — *Baden, 5 brumaire* [*26 octobre*]. — Barthélemy à Buchot, relativement à Castella, ancien banneret de Fribourg.

Vol. 450, f° 77 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1316. — *Baden, 5 brumaire* [*26 octobre*]. — Barthélemy à Buchot, à propos de Conrad Ott, citoyen de Zurich.

Vol. 450, f° 77 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1317. — *Baden, 5 brumaire* [*26 octobre*]. — Barthélemy à Rodolphe et Porrect, agents de la Commission du commerce au sujet du transit.

Vol. 450, f° 78, copie, 1/2 p. in-f°.

1318. — *Paris, 5 brumaire* [*26 octobre*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Payement de la Dette consolidée en Suisse.

Vol. 450, f° 94, copie, 1/4 p. in-f°.

1319. — *Paris, 5 brumaire* [*26 octobre*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Réclamation d'un nommé Huber, de Bâle.

Vol. 450, f° 94, copie, 1/4 p. in-f°.

BULLETIN DE M. DE VENET

1320. — *Lausanne, 26 octobre.* — « On ne parle dans toute la Suisse que d'une paix prochaine et générale. On la dit même déjà conclue partiellement entre la République françoise, la Prusse et l'Espagne... Un M. Stettler, de Berne, fort lié avec les membres de l'État dont il est le conseil, écrit de la manière la plus positive, en date du 18, que le 14 les préliminaires de la paix particulière entre la France et la Prusse, ont été signés à Neuchâtel. Il ne craint pas d'énoncer les conditions de cette paix, et d'assurer que le roi de Prusse garantit à la France ses conquêtes en deçà du Rhin, et que la France en retour lui accorde 20 millions en numéraire, soit comme indemnité, soit pour l'aider à réduire les insurgés de la Prusse méridionale. Il ajoute qu'on a tenu cette opération politique très secrète pendant trois jours, mais qu'elle vient d'éclater, qu'il y a eu une prise violente entre le ministre prussien Marval et lord Robert Fitz Gérald, et que ce dernier vient d'expédier deux courriers, l'un à Londres et l'autre à Turin. La mère de Lameth, retirée à Berlin, écrit à un émigré de Lausanne, en date du 3, que la Prusse est prête à conclure sa paix particulière, et qu'un agent secret de la France à Berlin, homme très exercé dans la diplomatie et très adroit, en a fait agréer les conditions, toutes à l'avantage de la République. M. Necker a parlé en société de cet événement comme d'une chose qu'il étoit disposé à croire et sur laquelle il avoit des renseignements particuliers. Sa fille, Mme de Staël, a tenu le même langage et a donné à entendre que ses notions venoient de son mari... » D'autres lettres, venues de divers points, donnent la paix avec la Prusse et l'Espagne comme déjà faite ou du moins très prochaine. « Au surplus ces calculs et ces espérances font grand plaisir aux Suisses clairvoyants et honnêtes... Les spéculateurs et les gens avides n'en sont

pas également satisfaits. » En effet, la Suisse, après la paix, cessera d'être pour la France l'entrepôt des marchandises des Indes, de l'Angleterre et de la Hollande; les vins de la Suisse baisseront considérablement de prix, etc. On écrit de Berne que les actions de la loterie de Hollande y ont repris faveur.

Vol. 450, f° 101 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

1321. — *Baden, 6 brumaire* [*27 octobre*]. — Barthélemy à Buchot. Réclamations de Jean Olivier, du pays de Vaud. Faux assignats.

Vol. 450, f° 79 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

1322. — *Baden, 6 brumaire* [*27 octobre*]. — Barthélemy à Buchot, relativement aux appointements de Cacault, agent de la République à Florence.

Vol. 450, f° 78 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1323. — *Baden, 6 brumaire* [*27 octobre*]. — Barthélemy à Buchot, à propos d'un nommé Samuel Montagny, négociant de Lausanne.

Vol. 450, f° 79, copie, 1/4 p. in-f°.

1324. — *Baden, 6 brumaire* [*27 octobre*]. — Barthélemy à Fousse-doire. Réclamation du citoyen Paravicini.

Vol. 450, f° 79, copie, 1/4 p. in-f°.

1325. — *Baden, 27 octobre.* — Barthélemy à Sigristen, grand bailli du Valais. Relations de la France et du Valais.

Vol. 450, f° 80, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1326. — *Baden, 6 brumaire* [*27 octobre*]. — Barthélemy aux Représentants du peuple dans le Jura, la Haute-Savoie et le Doubs, au sujet du dessein, prêté au prince de Condé, de pénétrer avec son armée dans le département du Mont-Terrible.

Vol. 450, f° 80, copie, 1/4 p. in-f°.

1327. — *Baden, 27 octobre.* — Barthélemy à MM. de Bâle. Sel.

Vol. 450, f° 79, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — Extrait du registre des arrêtés du Comité de Salut public, du 27 vendémiaire [18 octobre]. Même sujet.

Vol. 449, f° 351, original, 1 p. in-4°.
Ibid., f° 352, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 450, f° 79, copie, 1/2 p. in-f°.

1328. — *Paris, 6 brumaire* [*27 octobre*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Elle exprime sa satisfaction de la direction imprimée aux affaires par Barthélemy.

Vol. 450, f° 108 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1329. — *Paris, 6 brumaire* [*27 octobre*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Affaire de la veuve du comte de Hornbourg.

Vol. 450, f° 98 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1330. — *Paris, 6 brumaire* [*27 octobre*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy, relativement à la succession Sellonf.

Vol. 450, f° 94, copie, 1/4 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

1331. — *Bâle, 6 brumaire* [*27 octobre*]. — « Le nombreux conseil d'État tenu à Vienne, duquel j'ai parlé, semble n'avoir produit que l'abattement; on y a démontré l'impossibilité de soutenir encore cette terrible guerre, même avec l'argent de l'Angleterre, et pris, suivant l'opinion commune, la détermination de se soumettre en demandant la paix. Le public qui regardoit la présence de Spencer et Grenville comme un obstacle à cette paix, les a vus partir avec plaisir.

« On ne doute plus que le roi de Prusse n'ait fait prévenir la cour de Vienne, sur la nécessité où il étoit de retirer ses troupes des bords du Rhin, pour les employer à défendre ses propres frontières. On croit à Francfort être à la veille de les voir partir et on tremble d'autant plus qu'à défaut du mal qu'on craindroit de la part de nos troupes si elles passoient le fleuve, on s'attend à être livré à la rapacité autrichienne. En effet on annonce que Clerfayt prendra ses cantonnements dans la Wettéravie.

« La conduite des Autrichiens dans leurs retraites successives jusqu'au Rhin, et celle particulièrement qu'ils ont tenue à Dusseldorf les fait regarder comme un fléau. J'ai vu une lettre d'un particulier impartial qui fait un tableau bien odieux de ce qui s'est passé à Dusseldorf; il la termine en disant : « Nos compatriotes (les Allemands) ne tarderont « pas à se persuader qu'il n'y a de salut pour eux, qu'en adoptant le « calendrier françois ».

« On écrit de tous les côtés en faveur de la paix. Du besoin de l'obtenir, dérive celui d'en parler. Les Anglois n'en parlent pas moins que les autres quoique l'assassinat prétendu de George ait eu pour objet de les

1. Reçue le 10 brumaire [31 octobre].

étourdir sur leurs pertes réelles, en fixant leur attention sur un événement que le plus grand nombre auroit la lâcheté de regarder comme une calamité publique.

« Nous n'entendons plus parler des Hollandois : les circonstances deviennent néanmoins toujours plus difficiles pour eux.

« A Altona, il y a eu un soulèvement contre les étrangers qui y achètent des subsistances; on dit que deux capitaines américains y ont péri.

« Le citoyen Marné dont je joins ici une lettre, te fournira sans doute les détails. »

Vol. 449, fº 432, original, 2 p. 1/2 in-fº

1332. — *Leipzig, 27 octobre.* — Charles Pater à Barthélemy. Épuisement des coalisés. La cour de Vienne veut faire traîner la guerre en longueur. Souvaroff est entré à Varsovie. Il a feint d'aller faire sa cour à Stanislas. Le maréchal Potocky lui ayant parlé de négociations et de paix : « Monsieur le comte, y pensez vous, dit Souvaroff? « Est-ce que nous sommes donc en guerre avec la Pologne? Nous ne « sommes venus que pour apaiser les troubles et châtier les brouil- « lons... Que tout le monde se tienne tranquille et les choses iront le « mieux du monde. Cependant il faut attendre la décision de l'impéra- « trice ... » Menées du cabinet de Russie en Grèce contre les Turcs. Transit. M. de Staël va, dit-on, en Suisse pour faire des ouvertures de paix. Pater demande des instructions à propos du transit.

Vol. 449, fº 439, original, 2 p. 1/3 in-4º.

PLEIN POUVOIR DU BARON DE STAEL

1333. — *Drotningholm, 27 octobre.* — « Nous, Gustave-Adolphe, par la grâce de Dieu, roi de Suède, des Goths et des Vandales, héritier du Danemark et de la Norvège, duc de Schleswig-Holstein, comte d'Oldenbourg et de Delmenhorst, etc.

« Savoir faisons que voulant maintenir les anciens liens d'amitié qui subsistent entre la Suède et la France et désirant s'il est possible de rendre cette union encore plus étroite, nous autorisons par les présents pleins pouvoirs notre amé et féal sieur baron Eric Magnus Staël de Holstein, chambellan de Sa Majesté la Reine et chevalier de notre ordre de l'Épée, de traiter avec ladite puissance sur tous les objets qui peuvent augmenter la bonne intelligence déjà subsistante entre elle et la couronne de Suède, et étendre, autant que faire se pourra, les liaisons également avantageuses aux deux parties contractantes. A cet effet nous nous engageons à trouver bon ce que ledit Baron aura fait et conclu de notre part avec les personnes munies de pleins pouvoirs nécessaires pour conférer et traiter avec lui sur tous les points qui peu-

vent tendre aux fins sus-mentionnées, promettant de ratifier et confirmer dans l'espace de trois mois ou plutôt si faire se peut, ce qui aura été convenu entre eux. En foi de quoi nous avons signé les présentes de notre main et y avons fait apposer notre sceau royal.

« Fait au château de Drotningholm le 27 octobre 1794.

« Sous la minorité du roi mon seigneur et maître. *Signé :* CHARLES, *et plus bas :* Frédéric SPARRE, Grand Chancelier de Suède. »

Vol. 449, f° 434, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 453, f° 28, copie, 2/3 p. in-f°.

INSTRUCTIONS DU BARON DE STAEL

1334. — *Drotningholm, 27 octobre.* — Extrait des Instructions pour le baron Eric Magnus Staël de Holstein, chambellan de Sa Majesté la Reine, et chevalier de l'ordre de l'Épée, dans la négociation qui lui est confiée, tant avec la République françoise qu'avec la cour de Danemark. Donnée au château de Drotningholm, le 27 octobre 1794.

« L'objet de la mission du baron Staël de Holstein étant fortement combiné avec le désir qu'a le Roi de rétablir la paix de l'Europe, Sa Majesté veut que le Baron voie à son passage à Copenhague M. le comte de Bernstorff, Ministre des Affaires étrangères de Sa Majesté Danoise, pour se concerter avec lui sur les moyens les plus propres d'arrêter les vues ambitieuses de l'Angleterre et donner toute la force possible aux mesures prises par les deux couronnes du Nord pour maintenir leur neutralité respective.

« Il sera essentiel qu'à cet effet le baron de Staël tâche d'engager ledit ministre à convenir de la nécessité que le Danemark agisse dorénavant avec plus de vigueur et moins de réserve qu'il ne l'a fait jusqu'à présent dans les opérations de la flotte combinée, ordonnant Sa Majesté au baron de Staël de ne pas cacher au comte de Bernstorff que si la guerre continue la campagne prochaine et que d'après les promesses réitérées qu'en a données le ministère danois, la France met le Roi en état de soutenir la neutralité de son Royaume, Sa Majesté souhaite de voir le Danemark adopter une conduite plus ferme et plus analogue aux principes de la Suède. Comme l'intérêt de la France autant que celui du Danemark dépend de la force que les deux États unis du Nord pourront donner à leurs communes démarches, le Roi ne doute pas que le comte de Bernstorff, d'après les engagements déjà pris à cet égard ne veuille continuer à s'employer avec la même chaleur que jusqu'ici auprès de la République françoise pour faire payer à la Suède incessamment les subsides qui lui ont été si solennellement promis. »

Vol. 449, f° 434 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 453, f° 28 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC A BARTHÉLEMY

1335. — *Paris, 7 brumaire* [*28 octobre*]. — « Nous te prévenons que par le décret de la Convention nationale du 7 fructidor la partie politique des relations extérieures a été réunie aux attributions du Comité de Salut public. C'est donc au Comité que tu devras adresser désormais toutes les dépêches qui concernent la politique ou les négociations dont tu es spécialement chargé.

« Pour mettre dans cette correspondance plus d'ordre et de précision, tu sépareras soigneusement des rapports politiques que tu nous adresseras, les objets purement consulaires, commerciaux et en général tout ce qui est relatif à la partie administrative des relations extérieures, ces objets devant être traités directement avec la Commission suivant le mode qu'elle te prescrira.

« Nous t'invitons à mettre dans ta correspondance avec nous la plus grande activité, à faire chiffrer tous les détails qui doivent être secrets, à observer attentivement les manœuvres des ennemis de la République et à nous rendre compte de tout ce qui pourra contribuer au succès et à la prospérité du peuple françois.

« *Signé :* THURIOT, MERLIN (de Douai), CHARLES COCHON, PRIEUR (de la Marne), RICHARD. »

Vol. 441, f° 336, original, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 99, copie, 1/2 p. in-f°.

1336. — *Paris, 7 brumaire* [*28 octobre*]. — Le Comité de Salut public à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 441, f° 335, original, 1 p. in-4°.
Vol. 450, f° 119 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 4 brumaire* [*25 octobre*]. — Arrêté du Comité de Salut public maintenant le citoyen Berville dans ses fonctions de caissier des fonds politiques de la République française en Suisse, jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné.

Vol. 441, f° 334, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 450, f° 119 v°, copie, 1/4 in-f°.

1337. — *Paris, 7 brumaire* [*28 octobre*]. — Le Comité de Salut public à la Commission chargée de la revision des lois sur les émigrés. Réponse à cette question : s'il peut y avoir lieu à excepter les Suisses possessionnés en France de l'application des lois relatives à l'émigration.

Vol. 449, f° 444, copie, 4 p. 3/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — Copie de l'article XX du traité d'alliance avec les Suisses du 24 septembre 1663.

Vol. 449, f° 447, copie, 1/2 in-f°.

b. — Copie de l'article XXIV du traité d'alliance avec les Suisses du 9 mai 1715.

Vol. 449, f° 448, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

c. — Copie de l'article XVII du traité d'alliance avec la Suisse des 24 mai et 25 août 1777.

Vol. 449, f° 449, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1338. — *Baden, 7 brumaire* [*28 octobre*]. — Barthélemy au Comité de Salut public. Envoi des pièces suivantes.

Vol. 449, f° 437, original, 1/2 p. in-f°.
Vol. 450, f° 81, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 26 octobre* [*5 brumaire*]. — Frisching à Barthélemy. Détails sur un complot jacobin-royaliste, de nature à mettre en danger la vie du dauphin prisonnier au Temple.

Vol. 449, f° 429, copie, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 450, f° 81, copie, 1 p. in-f°.

b. — Avis. Même sujet.

Vol. 449, f° 438, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 450, f° 81 v°, copie, 1 p. in-f°.

1339. — *Baden, 7 brumaire* [*28 octobre*]. — Barthélemy à Buchot. Il recommande son frère, Anicet Barthélemy, agent commercial à Hambourg, rappelé en France ainsi que tous les agents commerciaux.

Vol. 449, f° 451, original, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 450, f° 83, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Altona, 4 octobre.* — Anicet Barthélemy à son frère. Désordres à Altona.

Vol. 449, f° 317, copie, 2 p. 2/3 in-f° [1].
Vol. 450, f° 83 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1340. — *Baden, 7 brumaire* [*28 octobre*]. — Barthélemy à Buchot, au sujet de Tillier, ancien officier aux gardes suisses.

Vol. 450, f° 82 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1. Cette copie porte la date du 23 vendémiaire.

1341. — *Paris, 7 brumaire* [*28 octobre*]. — Arrêté du Comité de Salut public, portant que les officiers prisonniers de guerre recevront les appointements de paix suivant leur grade.

Vol. 449, f° 450, copie, 3/4 p. in-f°.

1342. — *Bâle, octobre* [1]. — Gobert, agent de la Commission de commerce et approvisionnements, au bourgmestre Kilchsperger. Transit.

Vol. 450, f° 110, copie, 2/3 p. in-f°.

1343. — *Paris, brumaire* [2]. — Rapport au sujet des marchandises suisses saisies à Cologne.

Vol. 451, f° 71, copie, 3 p. 1/4 in-f°.

BARTHÉLEMY À BUCHOT [3]

1344. — *Baden, 8 brumaire* [*29 octobre*]. — Proposition d'emprunt faite par l'Empereur aux cantons de Zurich, Fribourg et Soleure. Relations de Greiffenegg, agent de l'Empereur, avec Zurich. Toutes les lettres d'Allemagne annoncent que les Puissances coalisées du continent sont au moment de demander la paix à la République... Une lettre d'Allemagne contient ces mots : « On va s'occuper à la diète de l'Empire de deux choses : 1° d'obtenir une paix solide, fondée sur le *statu quo*, et de requérir la Suède comme médiatrice en sa qualité de garante de la paix de Westphalie; 2° des moyens les plus efficaces pour faire une guerre vigoureuse, en cas que la France, malgré ses déclarations, insiste sur des conquêtes. » — On assure que Condé veut envahir le département du Mont-Terrible, et qu'il s'est fait précéder par des prêtres. Tous les petits cantons ont retiré de Bâle leur contingent de troupes : Bâle éprouve en effet les plus grands embarras à se procurer des subsistances. D'ailleurs il n'y a rien à craindre pour l'inviolabilité du territoire suisse. POLITIQUE N° 366.

Vol. 449, f° 453, original, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 84 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 11 octobre*. — Le directoire de Zurich à l'État de Bâle. Emprunt proposé au nom de l'Empereur pour l'État de Milan.

Vol. 449, f° 295, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 450, f° 85 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1. La date du jour est en blanc dans le mss.
2. La date du jour est en blanc dans le mss.
3. Reçue le 17 brumaire [7 novembre].

b. — *Milan, 4 octobre.* — M. de Krenzlin, agent de l'Empereur près l'État de Milan, au directoire de Zurich. Même sujet.

Vol. 449, f° 252, copie, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 450, f° 85 v°, copie, 1 p. in-f°.

c. — *Bâle, 18 octobre.* — L'État de Bâle à celui de Zurich. Même sujet.

Vol. 449, f° 364, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 450, f° 86, copie, 1/4 p. in-f°.

d. — *Erlenbach, 24 octobre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Relations des cantons suisses avec l'Empire au sujet du transit. Affaires de l'Erguel.

Vol. 449, f° 426, copie, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 86, copie, 2 p. in-f°.

e. — *Erlenbach, 26 octobre.* — Le même au même. Renseignements au sujet d'un agent des Cantons à Milan. Proposition de l'Empereur au sujet des sels du Tyrol. Emportements de Greiffenegg contre la Suisse. On dit la paix conclue entre la France et la Prusse.

Vol. 449, f° 427, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 87, copie, 1 p. in-f°.

f. — *Zurich, 18 octobre.* — L'État de Zurich à ses coalliés. Régiment que l'État du Valais veut lever pour le roi d'Espagne.

Vol. 449, f° 363, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 450, f° 87 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

g. — *Sierre, 4 octobre.* — Le grand bailli et le conseil du Valais, au directoire de Zurich. Même sujet.

Vol. 449, f° 254, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 450, f° 87 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

h. — *Saint-Maurice, octobre.* — Helfflinger à Barthélemy. Rapports du Valais avec la France.

Vol. 450, f° 88, copie, 1/2 p. in-f°.

i. — *Schaffouse, 26 octobre.* — Plumettaz à Hanotin, agent général de l'habillement des troupes de la République. Les gouvernements de l'Allemagne et même ceux de la Suisse s'efforcent de retenir, par des offres brillantes, les ouvriers lyonnais émigrés, mais ceux-ci ne pensent qu'à rentrer en France.

Vol. 449, f° 431, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 450, f° 88 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

j. — *Au Bothmar, 21 octobre.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 449, f° 380, copie, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 450, f° 89, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

1345. — *Baden, 8 brumaire [29 actobre].* — Barthélemy à Buchot, relativement à Samuel Schmitt, de Lenzbourg (canton de Berne).

Vol. 450, f° 89 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

1346. — *Bâle, 8 brumaire [29 octobre].* — « Nous avons appris que Kosciusko, attaqué le 10 octobre par le général russe Fersen, a perdu 20 canons, 12 mille hommes, qu'il a été blessé et fait prisonnier ainsi que deux autres généraux polonois.

« Les patriotes de Berlin croient à cette nouvelle; mais lorsque je pense que la grande victoire du Russe Souwaroff, annoncée il y a quinze jours, n'avoit aucun fondement; que les Polonois menacent la Prusse entière d'une invasion, au point qu'il n'y a plus qu'un régiment à Berlin ; que les habitants des campagnes de Magdebourg et Halberstad sont disposés à se soulever ; et qu'enfin le roi de Prusse a grand intérêt à intimider ses sujets, je me flatte que la défaite de Kosciusko se trouvera de la pure invention; d'ailleurs, les uns disent l'avoir apprise d'un officier de hussards, les autres par un courrier et de plus chacun sait que la communication du Prussien au Russe est coupée.

« Le directoire de la diète de l'Empire va s'occuper de la paix, d'après la décision de l'archichancelier archevêque de Mayence, fortement appuyée de l'envoyé de Brandebourg.

« J'ai écrit il y a quelque temps qu'on soupçonnoit Pitt de vouloir se tourner contre la Cour : la brouillerie qui vient d'éclater entre lui et George prouveroit en quelque sorte que j'aurois eu de bonnes indications. La rentrée du Parlement nous en apprendra davantage. Le Roi s'obstine à vouloir la continuation de la guerre et à maintenir son enfant chéri, le duc d'York, à la tête de l'armée; cela lui fera beaucoup d'ennemis.

« A Londres, on regarde la Hollande comme perdue pour l'Angleterre, et les fonds publics s'en ressentent.

« Il paroît que les États neutres ne sont pas satisfaits du peu d'empressement des Anglois à les dédommager des pertes qu'ils ont reçues; aussi l'escadre combinée de Suède et de Danemark est encore armée.

« Le régent de Suède a fait grâce de la vie, à Engelström.

« On parle toujours beaucoup de l'agitation qui règne en Hollande, sans nous donner de détails : il est sûr que dans le doute sur les résultats on en exporte de grandes richesses.

« Tous les rapports s'accordent sur la haine des peuples de Souabe

1. Reçue le 12 brumaire [1er novembre].

contre les Autrichiens : on dit que les habitants de ce cercle feroient main basse sur ce qui y en reste, s'ils avoient la certitude d'être protégés par les armées de la République.

« Les Prussiens établissent en effet leur quartier général à Wiesbaden, en attendant leur départ absolu, que les aristocrates de Francfort annoncent avec douleur comme prochain.

« Je ne dois pas omettre de dire que l'assassinat de George III n'étoit fondé en rien. On a relâché ceux qu'on avoit arrêtés comme auteurs du complot. »

Vol. 449, f° 455, original, 2 p. 1/2 in-f°.

BACHER A BUCHOT [1]

1347. — *Bâle, 8 brumaire* [*29 octobre*]. — Mayence est mal approvisionnée et mal défendue; Manheim ne voudra pas s'exposer à un bombardement. « L'électeur de Mayence est tellement pénétré des dangers que court sa résidence qu'il a ouvert l'avis à la diète de Ratisbonne, de solliciter la paix aux meilleures conditions possibles; il a été appuyé par le roi de Prusse et par l'Électeur palatin et tous les autres États de l'Allemagne, de manière que François en sa qualité de chef de l'Empire n'a pu se refuser à demander l'intervention de la Suède et du Danemark. On regarde comme de bon augure en Allemagne la manière amicale avec laquelle les postes français vis-à-vis de Manheim en usent avec les soldats palatins..... M. de Dahlberg, coadjuteur de Mayence, qui a déjà été chargé de sonder les esprits à cet égard, sera vraisemblablement nommé pour se réunir aux ministres de Suède et de Danemark pour projeter un plan de médiation. » Bacher communique un entretien de M. de Dahlberg avec un de ses confidents. Misère des prisonniers français à l'étranger.

Vol. 449, f° 457, original, 2 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Francfort, 29 vendémiaire* [*20 octobre*]. — T. Kœchlin à Bacher. État misérable des prisonniers de guerre français.

Vol. 449, f° 371, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

b. — *Stuttgard, 29 vendémiaire* [*20 octobre*]. — Rapport sans nom d'auteur. Il est de toute notoriété que la ville de Manheim se rendra après la prise de la tête du pont, sans s'exposer aux dangers d'un bombardement. De la prise de Manheim découleront de nombreux avantages : les princes d'Empire tomberont dans le découragement, l'armée de Clairfayt ne pourra opérer sa jonction avec celle du Rhin, etc...

Vol. 449, f° 423 v°, copie, 2 p. in-f°.

1. Reçue le 12 brumaire [2 novembre].

1348. — *Paris, 8 brumaire* [*29 octobre*]. — La Commission des relations extérieures au Comité de Salut public. Rapport sur une réclamation des ministraux de Neuchâtel.

Vol. 449, f° 459, minute, 2 p. 1/4 in-f°.

1349. — *Paris, 8 brumaire* [*29 octobre*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy, au sujet d'une demande précédemment adressée par les quatre ministraux de Neuchâtel.

Vol. 450, f° 98 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1350. — *Paris, 8 brumaire* [*29 octobre*]. — Rapport adressé par la Commission des relations extérieures au Comité de Salut public, relativement à une exportation de bois de chauffage pour Bâle.

Vol. 451, f° 91, copie, 5 p. in-f°.

BUCHOT A BARTHÉLEMY

1351. — *Paris, 9 brumaire* [*30 octobre*]. — « Le Comité de Salut public, Citoyen, en vertu du décret de la Convention nationale du 7 fructidor qui lui attribue la direction de la partie politique et la surveillance de la partie administrative des Relations extérieures, vient de fixer, par un arrêté en date du 23 vendémiaire, l'organisation des bureaux qu'il établit près de lui, celle de la Commission et enfin le mode de correspondance qui sera suivi à l'avenir.

« En exécution de cet arrêté, je te préviens, Citoyen, que tu auras à te conformer aux dispositions suivantes à compter du jour de la réception de cette lettre.

« 1° Toute la partie de la correspondance chiffrée ou non chiffrée qui a pour objet uniquement la politique, sera écrite séparément et adressée directement au Comité de Salut public. Le timbre de ces lettres portera : *Aux représentants du peuple membres du Comité de Salut public*.

« Tu commenceras pour cette partie de tes dépêches un nouvel ordre de numéros que tu suivras.

« 2° Tu continueras comme par le passé à correspondre avec la Commission des relations extérieures sur toutes les réclamations particulières, soit qu'elles aient rapport au droit des gens, aux traités ou à l'exécution des lois de la République.

« 3° Tout ce qui peut intéresser l'économie politique, les sciences, les arts, les découvertes utiles à transmettre, sera également l'objet de ta correspondance avec la Commission, conformément à l'article 4 des arrêtés dont je joins ici copie certifiée. Je me propose de te faire part des mesures à adopter sous peu de temps pour animer cette partie

importante de toute l'activité dont elle est susceptible et qu'il entre dans les vues du Comité de Salut public de lui donner.

« 4° Toute affaire de finances et tout ce qui tient au payement des agents avoués ou secrets entre également dans l'ordre de tes relations avec la Commission.

« 5° Les dépêches relatives au commerce extérieur, la connoissance des traités qui y ont rapport, aux prises (*sic*) et les discussions qui peuvent s'élever sur cet objet doivent aussi être adressées à la Commission.

« 6° Indépendamment de ces différentes attributions, tout ce qui est relatif à la partie consulaire est en outre du ressort de la Commission, et les agents purement consulaires qui n'ont aucune fonction politique à remplir n'ont point de correspondance directe à entretenir avec le Comité de Salut public.

« Les gazettes, journaux et papiers étrangers seront, comme ci-devant, adressés directement à la Commission.

« Les objets de la correspondance avec la Commission sont ainsi réunis sous cinq chefs principaux. Tu voudras bien commencer pour chacun un nouvel ordre de numéros et timbrer toutes les dépêches des titres suivants qui tiennent à la nature de ces divers objets :

1° Contentieux politique;
2° Economie politique, arts et sciences;
3° Finances;
4° Relations commerciales ;
5° Consulats.

« Je te prie de m'accuser la réception de cette lettre et de me faire part des mesures que tu auras prises pour en exécuter les dispositions. »

Vol. 441, f° 337, original, 2 p. 2/3 in-f°.
Vol. 450, f° 111, copie, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — Extrait de l'arrêté du Comité de Salut public du 23 vendémiaire [14 octobre].

« La Commission étendra sa correspondance sur tout ce qui concerne l'économie politique, les arts et les sciences en pays étranger. Elle se fera rendre compte par les agents extérieurs de toutes les découvertes intéressantes et elle en instruira le Comité de Salut public. »

Vol. 441, f° 330, copie, 1/3 p. in-f°.
Vol. 450, f° 111 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET

1352. — *Morges, 30 octobre.* — Changement favorable dans les dispositions du canton de Berne à l'égard de la France : le parti dirigé

par M. d'Erlach n'a plus de succès à prétendre. Fitz Gérald s'est retiré à Lausanne. Un mouvement universel de joie a applaudi à la clémence de la Convention envers la ville de Lyon. Les Suisses y avaient de grands rapports de commerce, beaucoup de compatriotes établis... Les divers ouvrages qui s'impriment maintenant avec plus de facilité que par le passé, parviennent pour la plupart en Suisse. Le Piémont trouve difficilement des recrues en Suisse. Transit par le pays de Vaud. Partout les ouvriers lyonnais qui avaient émigré projettent de rentrer en France... A Constance, il leur fallait, aussitôt arrivés, « subir un interrogatoire devant l'ancien archevêque de Paris et l'ancien évêque de Nîmes... s'attacher à une profession et notamment à celle de la broderie qui occupe près de cinq cents personnes nobles des deux sexes... être témoin du faste et de l'insolence de l'ancien état-major de Dumouriez, confiné dans cette ville et pensionné par l'Empereur en proportion du grade qu'ils avoient dans l'armée françoise, etc... »

Vol. 449, f° 262, copie, 3 p. 2/3 in-f°.
Vol. 450, f° 102 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

1353. — *9 brumaire* [*30 octobre*]. — Extrait des Registres des séances publiques de l'administration du département du Mont-Terrible. Arrêté relatif à Pierre et à Joseph Kohler.

Vol. 449, f° 461, copie, 1 p. in-f°.

1354. — *Bâle, 30 octobre*. — La chambre économique de Bâle à Barthélemy. Sels.

Vol. 450, f° 79 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY A BUCHOT [1]

1355. — *Baden, 10 brumaire* [*31 octobre*]. — Barthélemy à Buchot. POLITIQUE N° 367.
L'arrêté du Comité de Salut public, qui libère les soldats suisses prisonniers en France, a été accueilli avec la plus grande satisfaction par tous les Cantons. Réclamation de Neuhauss et Köhly, négociants de Bienne. Autre réclamation de l'État de Bienne. Barthélemy énumère tous les droits qu'a cet État à la bienveillance de la France. Affaires des Grisons et de la Valteline.

Vol. 449, f° 467, original, 5 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 89 v°, copie, 2 p. 1/2 in-f° [2].

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 25 octobre*. — Nuscheler, statthalter de Zurich, à Barthélemy. Remerciements pour le décret du Comité de

1. Reçue le 17 brumaire [7 novembre].
2. Cette copie porte la date du 11 brumaire [1er novembre].

Salut public, relatif à la mise en liberté des soldats suisses prisonniers de guerre.

Vol. 449, f° 418, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 450, f° 91, copie, 1/4 p. in-f°.

b. — *Berne, 30 octobre.* — L'avoyer Steiger à Barthélemy. Remerciements au même sujet.

Vol. 449, f° 466, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 450, f° 91, copie, 1/3 p. in-f°.

c. — *Berne, 28 octobre.* — Frisching à Barthélemy. Quatre personnes seulement à Berne connaissent le complot jacobin-royaliste, et les dangers que court la vie du jeune dauphin. Affaires de l'Erguel : rapports de cet État avec Berne et avec Bienne.

Vol. 450, f° 91 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

d. — *Saint-Maurice, 6 brumaire* [*27 octobre*]. — Helfflinger à Barthélemy. Rapports du Valais avec la France.

Vol. 450, f° 91 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

e. — *Bienne, 25 octobre.* — Les bourgmestre et conseils de la ville de Bienne à Barthélemy. Réclamations des citoyens Neuhauss et Köhly.

Vol. 450, f° 92, copie, 1/2 p. in-f°.

f. — *Bienne, 28 octobre.* — Moser, bourgmestre de Bienne, à Barthélemy. Réclamations. Affaire de l'Erguel.

Vol. 450, f° 92 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

g. — *Au Bothmar, 28 octobre.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons et de la Valteline. Voyage de La Quiante dans les Grisons. On dit que l'Empereur songe à la paix.

Vol. 449, f° 443, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 450, f° 93, copie, 3/4 p. in-f°.

h. — *Morbegno, 16 octobre.* — Delfini, chancelier général de la Valteline, à MM. les chefs des Ligues grises. Affaires des Grisons.

Vol. 449, f° 337, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 450, f° 93 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

BACHER A BUCHOT [1]

1356. — *Bâle, 10 brumaire* [*31 octobre*]. — Des gazettes de même qu'une lettre particulière dont la copie est ci-jointe, annonçoient depuis

1. Reçue le 17 brumaire [7 novembre].

quelques jours la défaite de Kosciusko; comme je savois que le roi de Prusse étoit intéressé à soutenir le courage abattu de son armée du Rhin, je me suis douté que c'étoit une nouvelle inventée, ou du moins exagérée à plaisir. Le dernier bulletin ci-joint paroît cependant indiquer qu'il y a effectivement eu une affaire assez vive entre les Russes et les Polonois dans laquelle ces derniers ont eu le dessous. Cet échec n'est en attendant rien moins qu'une déroute ou une affaire décisive, ainsi que nos ennemis avoient cherché à le persuader, pour détourner l'attention des badauds de l'Allemagne, de la fugue honteuse des armées coalisées, qui ont été obligées de passer le Rhin avec la rapidité d'un éclair.

« Un événement plus intéressant c'est l'invasion prochaine de l'Électorat de Brandebourg par Madalinsky à la tête d'une armée polonoise. Il n'est plus qu'à peu de distance de Francfort-sur-l'Oder; Frédéric-Guillaume en a été si effrayé que la garnison de Berlin a eu ordre de partir à la hâte pour couvrir Kustrin et la nouvelle Marche de Brandebourg. On assure qu'un courrier qu'il a envoyé sur-le-champ à Möllendorff va nécessiter le départ de 20 000 hommes de l'armée du Rhin pour remplacer la garnison de Berlin. Cet incident qu'on paroît avoir prévu explique les démarches pressantes que Möllendorff et Kalckreuth ont faites pour parvenir à entamer la négociation d'une paix particulière entre la France et la Prusse. Möllendorff a envoyé le major Meyenrinck, son adjudant général, à Berlin pour représenter au roi de Prusse encore plus fortement que jamais la nécessité indispensable de se retirer promptement d'une coalition monstrueuse qui ne peut le conduire qu'à une ruine certaine; il insiste de nouveau sur la neutralité de l'Empire, comme la seule mesure de salut public. On attend Meyenrinck dans huit à dix jours à Francfort-sur-le-Mein, et je serai tout aussitôt instruit des dernières résolutions du Cabinet prussien, qui ne peut manquer d'être renouvelé à la suite du changement de système.

« Voici en attendant la position des Prussiens.

« Le quartier général de Möllendorff est à Bockenheim près de Francfort.

« Quatre bataillons des gardes et le régiment de Brunswick sont en garnison dans la ville de Francfort-sur-le-Mein.

« Kalckreuth est près de Wiesbaden.

« Hohenlohe près de Grand Gerau.

« Mayence est très mal (*sic*) en artillerie et l'on m'a assuré que les boulets n'étoient pas de calibre, de manière que le feu de la place sera très mal servi, ce dont on pourra s'apercevoir à la première attaque.

« Manheim ne fera pas une grande résistance du moment où la retraite des Prussiens permettra à l'armée françoise de passer le Rhin à Bingen et à Oppenheim.

« Dès que cette retraite sera définitivement décidée je dépêcherai tout

aussitôt un courrier au général Michaud, qui pourra alors transporter son quartier général à Francfort, où il sera très bien reçu depuis qu'on voit l'ordre et la discipline que nos troupes observent sur le bas Rhin. Cette ville peut rendre les plus grands services à la République françoise, et seroit de nouveau l'entrepôt à tout notre commerce avec le Nord de l'Allemagne.

« L'aigreur entre le cabinet de Vienne et celui de Berlin éclate de la manière la plus vive. Les Ministres autrichiens crient à la trahison. Möllendorff et Kalckreuth attachés au système de Frédéric le Grand voient avec une joie secrète les projets de la coalition s'en aller en fumée, et que le moment approche où le roi actuel se convaincra enfin jusqu'à quel point scandaleux il a été mystifié par Bischoffswerder, par tous ses Ministres et tous les autres charlatans qui l'ont tellement illuminé qu'il a manqué d'en devenir aveugle.

« P.-S. — Je t'adresse ci-joint l'extrait d'une lettre de Berlin, celui d'une lettre de Leipzig, de Manheim et la copie de la traduction d'une lettre de Stuttgard. »

Vol. 449, f° 470, original, 3 p. 1/2 in-f°.

Pièce jointe. — Berlin, 18 octobre. — Lettre sans nom d'auteur. Kosciusko a subi une défaite complète, lui-même a été fait prisonnier; tout le canon, tout le bagage des Polonais est tombé aux mains des Russes. Madalinsky a quitté Bromberg pour se joindre à Poniatowski.

Vol. 449, f° 253, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

1357. — *Bâle, 10 brumaire [31 octobre].* — « Persuadé que le sort de la Pologne ne doit pas nous être indifférent, je m'empresse de te dire que mes doutes sur celui de leur général étoient fondés.

« Le Kosciusko battu n'est point le généralissime, c'est un subalterne.

« Des lettres de Prusse et de Saxe arrivées le 8, prétendent que les Russes annonçant beaucoup de circonspection ce dernier officier s'est fait battre, d'après le plan de son chef pour les attirer dans l'intérieur ou bien pour leur faire abandonner des positions avantageuses.

« J'ai dit dans mon dernier numéro que la garnison de Berlin étoit réduite à un seul régiment, je dois ajouter qu'on y est aujourd'hui dans les alarmes, parce que Madalinsky étoit assez près de Francfort sur l'Oder, qui n'est plus qu'à onze milles de Berlin.

« On dit que les Prussiens du Rhin se retirent déjà chez eux. La poste d'Allemagne n'est point arrivée aujourd'hui. »

Vol. 449, f° 472, original, 3/4 p. in-f°.

1. Reçue le 17 brumaire [7 novembre].

1358. — *Paris, 10 brumaire [31 octobre].* — Buchot à Barthélemy. Communication de l'arrêté du Comité de Salut public, du 27 vendémiaire. Sel accordé à Bâle.

Vol. 450, f° 120, copie, 1/4 p. in-f°.

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC A BARTHÉLEMY

1359. — *Paris, 11 brumaire [1er novembre].* — « Il étoit impossible que le mouvement rapide de la Révolution ne ralentît les progrès de l'esprit humain dans ce qui ne tendoit pas directement à l'amélioration du régime social et à la recherche des moyens de résister aux efforts des ennemis de la liberté pour détruire la République dès sa naissance. CIRCULAIRE.

« Les événements glorieux de la campagne et le triomphe des principes régénérateurs rendent au gouvernement la faculté de porter son attention sur ce qui peut contribuer à là prospérité autant qu'à la gloire nationale et à placer le peuple françois au rang qui lui est dû parmi les nations policées et que sa bravoure et sa sagesse lui ont déjà assuré parmi les puissances de la terre.

« La culture des sciences et des arts ayant été de tout temps l'occupation chérie des hommes libres, un des services les plus éminents que les agents en pays étranger puissent rendre à leur patrie est d'étudier les moyens propres à faire fleurir dans son sein les connoissances sublimes qui ont illustré les peuples et civilisé la plus grande partie du globe. Les découvertes qui favorisent le développement de l'industrie requièrent également leur sollicitude.

« Nous te prévenons donc qu'à l'avenir une partie essentielle de tes devoirs sera de recueillir dans le pays où tu résides tout ce qui pourra donner de nouvelles lumières sur les sciences et les arts.

« La prospérité publique devant être ton principal but, tu t'attacheras surtout à transmettre les notions utiles pour l'éducation, l'agriculture, le commerce, la navigation, les manufactures et métiers de toute espèce. Tu entretiendras à cet effet une correspondance suivie avec ceux qui te pourront fournir des renseignements exacts sur ces différents objets et tu en feras passer les résultats au commissaire des Relations extérieures.

« Nous comptons sur ton zèle pour donner à cette branche intéressante de nos rapports avec les nations étrangères toute l'extension dont elle est susceptible.

« Signé : MERLIN (de Douai); BRÉARD; ESCHASSERIAUX; J.F.B. DELMAS. L. B. GUYTON; TREILHARD; THURIOT. »

Vol. 441, f° 339, original, 2 p. in-f°.
Vol. 450, f° 119, copie, 2/3 p. in-f°.

1360. — *Paris, 11 brumaire* [*1er novembre*]. — Buchot à Barthélemy. Communication de l'arrêté du Comité de Salut public (du 4 brumaire) relatif à Berville.

Vol. 450, f° 119 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1361. — *Baden, 1er novembre*. — Barthélemy à MM. de Berne. Réclamation des négociants Neuhauss et Köhly.

Vol. 450, f° 93, copie, 1/4 p. in-f°.

1362. — *Paris, 12 brumaire* [*2 novembre*]. — La Commission des Relations extérieures au Comité de Salut public, relativement à des marchandises suisses mises sous séquestre à Cologne.

Vol. 451, f° 16, copie, 3 p. 1/3 in-f°.

1363. — *Paris, 13 brumaire* [*3 novembre*]. — La Commission des Relations extérieures au Comité de Salut public, bureau des émigrés, relativement à la famille Champreux.

Vol. 451, f° 18, minute, 1 p. 1/4 in-f°.

1364. — *Baden, 13 brumaire* [*3 novembre*]. — Barthélemy aux Représentants du peuple près l'armée du Nord, au sujet d'un nommé Forestier, bourgeois du pays de Vaud.

Vol. 450, f° 94, copie, 1/4 p. in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

1365. — *Bâle, 13 brumaire* [*3 novembre*]. — « Nonobstant l'authenticité de ce que je te disois au sujet de Kosciusko dans mon dernier numéro, les journaux de Francfort ont répandu une relation très détaillée de l'action où ce général a dû être blessé et fait prisonnier.

« Quelque difficile qu'il soit de rejeter des faits sur lesquels on fournit les moindres circonstances, celui-ci n'est pas généralement admis, puisque Francfort est le seul point d'où il soit confirmé. Il y a ici des Polonois qui s'obstinent à n'y pas croire; ils disent au surplus que la perte de Kosciusko ne seroit pas un mal sans remède, puisqu'un comité composé d'hommes capables y dirige les opérations militaires et qu'ils ont parmi les subalternes des officiers dignes du commandement.

« La partie occidentale de l'Allemagne, dans toute sa longueur, offre un tableau fait pour affecter nos ennemis; les routes extrêmement dégradées sont couvertes des marchandises, des meubles ou des famil-

1. Reçue le 17 brumaire [7 novembre].

les que la terreur fait éloigner des frontières; à chaque pas on trouve des soldats à demi nus, blessés ou déserteurs; en passant dans les cantonnements on rencontre des corps presque détruits et enfin partout l'image de la consternation la plus profonde, parce que les patriotes eux-mêmes sont encore trop peu nombreux pour manifester leurs vrais sentiments.

« Dans cette position le cri général est la paix; le désir de l'obtenir bientôt donne lieu à ces bruits qui se répandent chaque jour, que tel ou tel ministre, tel ou tel négociateur s'est mis en marche pour Paris.

« L'Angleterre dont les trésors et les flottes doivent produire l'asservissement des François, n'est guère plus rassurée; l'adversité y a divisé le Roi et le Ministère, on s'y agite journellement sans délibérer; des intrigues de Cour y ont remplacé des idées de conquête et de domination; le Parlement trop avili n'y peut être regardé comme un remède aux malheurs publics et néanmoins la crainte qu'on a de la très petite minorité que la corruption n'a pu atteindre, fera toujours éloigner l'époque où il doit reprendre sa session : on ne croit pas même que ce soit au 25 novembre.

« On s'obstine à croire que le roi de Prusse ne tardera pas à venir vers le Rhin : il y a été invité par plusieurs des princes du Bas-Rhin et de Westphalie, mais pour cette fois son approche n'a rien de menaçant, ses troupes étant au moment de rentrer chez elles. Le passage de l'insolence à l'humiliation, chez nos ennemis, est bien frappant pour celui qui, comme moi, a éprouvé les effets de l'un et de l'autre. Fixée une fois sur les conditions auxquelles elle veut accorder la paix, la République pourroit sans de nouveaux efforts, abaisser l'Autriche en un jour plus que ne l'ont fait en bien des années les Suédois et les Ottomans; car nous risquons, après l'avoir affoiblie relativement à la puissance françoise, de la laisser toujours formidable à ses voisins : mes idées là-dessus pourroient être aisément développées.

« D'après ce que nous apprenons de la Hollande, les provinces d'Utrecht et de Hollande s'exposent à être abandonnées par les cinq autres si elles s'obstinent à soutenir le Stathouder. »

Vol. 451, f° 22, original, 3 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET

1366. — *Lausanne, 3 novembre*. — Spéculations diverses suscitées dans le pays de Vaud par la croyance à une paix prochaine. Les émigrés en Italie se plaignent amèrement de la rigueur de leur situation. On les repousse de Milan, de Rome de Naples. On oblige ceux de Livourne à passer en Corse, etc. Un Russe raconte qu'on a heureusement découvert en Bohême dans les cercles d'Egra et de Pilsen un plan d'insur-

rection prêt à s'exécuter et dont la direction semblait venir de Ratisbonne. Le général May, Bernois, au service de la Hollande, en congé, vient d'être rappelé à son poste. On ne saurait trop recommander d'être en garde contre les nouveaux bruits qui se répandent de rassemblements prétendus d'émigrés vers le Jura. On parle de nouveau a Berne de la médiation du Corps helvétique entre les puissances belligérantes.

Vol. 450, f° 122 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 451, f° 25, copie, 3 p. 1/4 in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1367. — *Bâle, 13 brumaire* [*3 novembre*]. — « Citoyens représentants, la lettre circulaire que vous avez bien voulu m'adresser le 7 de ce mois, est d'autant plus honorable et encourageante pour les agents de la République dans les pays étrangers, qu'elle leur procure l'avantage inappréciable de mettre directement sous vos yeux les objets politiques. Ceux dont j'ai été dans le cas de rendre compte depuis quelques mois, relatifs à l'échange des prisonniers et à la paix particulière à faire avec le roi de Prusse et au système de la neutralité de l'Empire, quoique d'un intérêt majeur, sont restés jusqu'ici sans réponse. Veuillez bien me diriger à cet égard et me tracer la marche que je dois suivre avec le feld-maréchal Möllendorff, qui attend d'un jour à l'autre son adjudant général, le major Meyenrinck, qu'il a envoyé en courrier à Berlin. Le landgrave de Hesse-Cassel attend aussi une réponse à la lettre qu'il m'a fait écrire par son directeur ou ministre de la guerre.

« Suivant la nouvelle organisation de la Commission des relations extérieures, je ne m'adresserai à l'avenir à elle que pour la correspondance commerciale et administrative. J'attendrai à cet effet les ordres qu'elle voudra bien me faire parvenir.

« La confiance que vous voulez bien me témoigner est la récompense la plus flatteuse que je puisse ambitionner. Mon dévouement invariable à la cause sublime de la Révolution depuis son aurore et pendant ses orages, vous est un sûr garant du zèle infatigable avec lequel je me conformerai à vos instructions en continuant à déjouer les projets liberticides des ennemis de la France et à vous informer exactement de tout ce qui pourra intéresser la République et contribuer au succès de ses armes.

« Je m'attacherai surtout à faire aimer notre gouvernement actuel dans les pays étrangers et à faire paroître la Nation françoise comme puissance tutélaire et protectrice-née de tous les peuples amis de la liberté. La discipline admirable que nos armées victorieuses observent et la grandeur d'âme que les Représentants du peuple déploient dans toutes les occasions, leur gagnent tous les cœurs, et font bénir dans

toute l'Allemagne la Convention nationale qui a su sauver la France et poser par là les bases inébranlables de la félicité publique de toutes les Nations.

« Je vous adresse ci-joint la déclaration de l'électeur de Mayence dont j'ai rendu compte dans mes précédentes lettres. Elle a fait grande sensation à la diète de Ratisbonne et dans toute l'Allemagne où on ne soupire qu'après la paix. Le roi de Prusse, les Électeurs et les autres princes et États de l'Empire l'ont fortement appuyée. Il ne dépend maintenant que de la Convention nationale d'accepter la médiation de la Suède et du Danemark et de dicter les conditions de paix ou du moins de la neutralité de l'Empire. Elle rétabliroit par là nos relations mercantiles avec l'Allemagne jusqu'à Hambourg, ce dont nous avons un besoin indispensable pour faciliter les fournitures et approvisionnement des armées de l'intérieur de la République.

« Vous trouverez ci-joint l'extrait d'une lettre de Saint-Eustache et celui d'une lettre de la Hollande qui contiennent des détails intéressants, de même que deux rapports relatifs à ce qui se passe entre Rastadt et Manheim, où se trouvent l'armée impériale du Rhin et le corps de Condé. »

Vol. 451, f° 20, original, 4 p. in-f°.

1368. — *Paris, 13 brumaire* [*3 novembre*]. — Arrêté du Comité des finances de la Convention.

« Sur le rapport de la pétition de la citoyenne Necker, femme Staël, née de parents suisses et mariée à l'ambassadeur de Suède depuis 1786, sur la question de savoir si elle a besoin de certificat de résidence pour toucher ses rentes viagères.

« Le Comité considérant que la femme n'a point d'autre domicile pendant le mariage que celui de son mari et que la citoyenne Staël en quittant la France n'a fait qu'obéir à cette loi; que son vrai domicile avant la Révolution étoit celui de son mari en Suède ou en Suisse; arrête :

« Que la loi qui oblige les François à produire des certificats de résidence ne concerne pas la citoyenne Staël. »

Vol. 451, f° 19, copie, 2/3 p. in-f°.

1369. — *Neuchâtel, 3 novembre*. — Sandoz de Travers, président de la Commission secrète, à Barthélemy, au sujet du nommé Henri Cadet.

Vol. 450, f° 110, copie, 1/4 p. in-f°.

1370. — *Bâle, 13 vendémiaire* [*3 novembre*]. — Gobert, agent de la Commission de commerce et approvisionnements, à Barthélemy. Transit.

Vol. 450, f° 110 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1371. — *Baden, 14 brumaire [4 novembre].* — Barthélemy au Comité de Salut public. Prétendu complot jacobin-royaliste.

Vol. 450, f° 94 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — Berne, 1er novembre. — Frisching à Barthélemy. Aristocratie de Fribourg. — « Ceux qui croient qu'il y aura dans six mois un Roi constitutionnel en France, fondent leur prédiction sur la coalition des Jacobins et des Royalistes, qui seront ensemble les plus forts, pour terrasser les modérés. Les deux jeunes Jacobins qui ont été dernièrement ici avec leur billet écrit sur de la gaze, et dont l'un doit être un Blondeau, secrétaire de Lhuillier, et l'autre un agent de change de Paris, ces deux-là, dis-je, ont assuré cette coalition ménagée par Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes et compagnie, qui ne veulent pas se laisser prendre au dépourvu comme Robespierre; qu'à cet effet on cherchera à délivrer des prisons tout ce qui sent le royalisme; que de cette manière les modérés ne sentiront pas le piège qu'on leur tend, et qu'on les culbutera au moment qu'ils y penseront le moins. Les mêmes ont assuré que Soulès, gardien actuel du jeune prince, étoit entièrement dans les intérêts des Jacobins... Les mêmes jeunes gens doivent avoir dit que les Jacobins ont reçu un renfort par l'entrée de Richard dans le Comité de Salut public, à la place de Lindet. » Sels. On dit que deux agents prussiens ont passé par Bourg-Libre et Belfort, se rendant à Paris. Les gazettes allemandes disent Kosciusko battu et fait prisonnier, ainsi que beaucoup d'autres généraux polonois. Mallet du Pan intrigue auprès de la cour de Saint-James, peut-être pour avoir du pain.

Vol. 450, f° 94 v°, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

1372. — *Baden, 14 brumaire [4 novembre].* — Barthélemy à Buchot, au sujet du citoyen Ferrette.

Vol. 450, f° 96 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1373. — *Baden, 14 brumaire [4 novembre].* — Barthélemy à Buchot, relativement aux frais extraordinaires qu'il a dû supporter pendant les mois de messidor, thermidor et fructidor.

Vol. 450, f° 97, copie, 3/4 p. in-f°.

1374. — *Baden, 14 brumaire [4 novembre].* — Barthélemy à Buchot. Réclamations de Meunier, ex-religieux, et de Samuel Montagny.

Vol. 450, f° 97, copie, 1/4 p. in-f°.

1375. — *Baden, 14 brumaire [4 novembre].* — Barthélemy à la Commission des revenus nationaux. Sel.

Vol. 450, f° 97 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1376. — *Baden, 14 brumaire [4 novembre]*. — Barthélemy à la Commission des secours publics. Pension de David Cunier, capitaine au ci-devant régiment de Reinach, et d'autres officiers.

Vol. 450, f° 98, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1377. — *Paris, 14 brumaire [4 novembre]*. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Réclamation de Meunier.

Vol. 450, f° 118 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1378. — *Baden, 4 novembre*. — Barthélemy à MM. de Bâle. Sel.

Vol. 450, f° 98, copie, 1/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1379. — *Baden, 15 brumaire [5 novembre]*. — Barthélemy n'a besoin d'aucun chiffre pour sa correspondance : chaque septième jour, il envoie un messager à Huningue, et grâce aux mesures qu'il a concertées avec Bacher, la communication est très sûre. Il faut seulement que le Comité adresse ses lettres à Huningue. Les préjugés religieux exercent toujours un grand empire sur le Valais. Un horrible libelle y circule. Créances de Bâle. Faux assignats. Le transit va devenir plus difficile à cause de l'épizootie et du cantonnement d'hiver que les Autrichiens vont prendre non loin de la frontière suisse, sur les confins du Würtemberg et de la principauté de Fürstenberg. Il serait à souhaiter qu'on prît Manheim, car alors le peuple de la Souabe et du Wurtemberg se soulèverait et chasserait l'armée autrichienne. Défiance du cabinet de Vienne et des coalisés pour la Suisse et les troupes suisses. Créances de Zurich. « Une lettre de Bâle me marque : On sait que le roi de Prusse frappe à toutes les portes pour avoir la paix. Suivant des lettres d'Amsterdam, le greffier Fagel doit être parti pour Londres, pour déclarer le ferme désir de la Hollande pour la paix, et qu'elle exige le retour des troupes qui ne font que le malheur du pays... Le roi de Sardaigne fait les mêmes propositions, et toutes les Puissances se préparent peu à peu à une paix prochaine. » Semonville et Maret ont été transférés de Mantoue à la forteresse de Küfstein (Tyrol).

POLITIQUE N° 1*[1].

Vol. 451, f° 37, original, 7 p. in-f°.
Vol. 450, f° 99, copie, 2 p. 2/3 in-f°.
Vol. 451, f° 42, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1. L'original porte, par erreur, le n° 368. Cette erreur est expliquée par Barthélemy dans sa dépêche n° 2, du 18 brumaire.

Pièces jointes. — a. — *Saint-Maurice, 9 brumaire [30 octobre].* — Le Valais ne pourra probablement pas lever le régiment demandé par le roi d'Espagne. Rapports du Valais avec la France.

Vol. 449, f° 465, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 450, f° 100 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

b. — Adresse des chevaliers de Saint-Louis et officiers des ci-devant régiments suisses au service du roi de France, à MM. les évêques, docteurs, prêtres et curés des cantons et pays alliés de la Suisse.

Vol. 450, f° 101, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

c. — *Bâle, 3 novembre.* — Lettre de l'État de Bâle à la république du Valais, au sujet de la levée d'un régiment valaisan pour le roi d'Espagne.

Vol. 450, f° 103 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 451, f° 24, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

1380. — *Baden, 15 brumaire [5 novembre].* — Barthélemy à Buchot. Envoi de pièces.

Vol. 451, f° 41, original, 1/4 p. in-f°.
Vol. 450, f° 108 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Baden, même date.* — Barthélemy à la Commission de commerce et approvisionnements, relativement au transit.

Vol. 450, f° 109, copie, 1/3 p. in-f°.

1381. — *Baden, 15 brumaire [5 novembre].* — Barthélemy à la Commission des secours publics. Pension du général Steiner.

Vol. 450, f° 109 v°, copie, 1 p. in-f°.

1382. — *Baden, 5 novembre.* — Barthélemy à M. de Wallier, avoyer de Soleure. Transit.

Vol. 450, f° 109, copie, 1/3 p. in-f°.

1383. — *Paris, 15 brumaire [5 novembre].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Succession Sellonf.

Vol. 450, f° 119, copie, 1/4 p. in-f°.

1384. — *Paris, 15 brumaire [5 novembre].* — Buchot à Barthélemy, relativement à la famille Billieux.

Vol. 450, f° 120, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — Extrait des registres des séances publiques de l'administration du département du Mont-Terrible, du 2 brumaire [23 octobre]. Même sujet.

Vol. 449, f° 409, copie, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 120, copie, 1/2 p. in-f°.

1385. — *Paris, 15 brumaire* [*5 novembre*]. — Buchot au Comité de sûreté générale, au sujet de Lisette Beaud, détenue à la Petite Force.

Vol. 451, f° 52, copie, 2 p. in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1386. — *Bâle, 15 brumaire* [*5 novembre*]. — « ...... Le feld-maréchal Möllendorff vient d'envoyer un courrier à Bâle pour me faire prévenir par son voyageur qu'il venoit de trouver l'occasion de se débarrasser de l'intrigant prince de Hohenlohe, créature servile de Bischoffswerder et du Ministère illuminé du roi de Prusse. Il l'a fait partir avec le corps de 20 000 hommes qu'il a détaché de son armée pour se porter sur Berlin et de là en Pologne.

« Möllendorff est encore à Hocheim en attendant que son quartier général soit transféré à Bockenheim près de Francfort. Il attend dans quelques jours, ainsi que je vous en ai déjà prévenu, le major Meyenrinck son adjudant général qui doit être en route de Berlin à Francfort. Il m'a fait demander s'il pouvoit l'envoyer à Bâle, et si j'espérois recevoir bientôt une réponse du Comité de Salut public sur les ouvertures précédemment faites. Comme Möllendorff deviendra encore plus pressant quand Meyenrinck sera de retour, je vous prie de vouloir bien me prescrire ce que je devrai lui répondre. Ce canal peut nous être très utile pour savoir promptement ce qui se passe ; il paroît donc que si les circonstances ne permettent pas d'écouter ce feld-maréchal, la politique exige qu'on ne l'éconduise pas tout à fait et que nous profitions du moins de sa bonne volonté qui sera toujours très active puisqu'elle est alimentée par la haine implacable qu'il porte aux favoris du roi de Prusse qui sont en grande partie cause de la guerre actuelle.

« J'ai appris par l'officier prussien dépêché en courrier que Kosciusko après avoir combattu en héros s'étant trop exposé étoit effectivement tombé entre les mains des Russes, et que la première relation que j'ai envoyée au commissaire des Relations extérieures sur le combat du 10 octobre (vieux style) n'étoit que trop exacte.

« Les troupes polonoises qui avoient fait une irruption dans la Prusse et dans la marche de Brandebourg et qui avoient même porté la terreur jusqu'à Francfort-sur-l'Oder, se sont vues dans la nécessité de se replier, après cette malheureuse affaire. On espère que Dombrowski réuni à Madalinsky dans les environs de Bromberg auront pu arriver encore à temps pour couvrir la ville de Varsovie fortement menacée par les Russes. On espère voir cependant les Polonois se relever bientôt parce qu'il règne une fermentation sourde dans les États prussiens dont le foyer est dans la capitale. L'explosion est dirigée contre

Bischoffswerder et les autres parvenus, la plupart étrangers, qui ont usurpé le gouvernement, en entretenant Frédéric-Guillaume dans les illusions du somnambulisme, des apparitions magiques, et en lui procurant par leurs prêtresses des jouissances idéales dignes d'un automate royal, dont tous les ressorts physiques sont usés.

« La garnison de Mayence a selon le même officier été considérablement renforcée par une partie du corps du général autrichien Mélas qui étoit à Coblentz et le long de la Moselle; de manière qu'y compris les troupes de Hesse-Darmstadt, et celles bavaro-palatines qui sont déjà à Mayence, la garnison sera effectivement portée à 18 000 hommes comme on l'a précédemment annoncé. L'opinion générale parmi les officiers prussiens est néanmoins que les François réussiront dans l'attaque de cette place, parce qu'elle passe pour être mal approvisionnée en comestibles et en munitions de guerre.

« Je vous adresse ci-joint une lettre de mon correspondant de Stuttgard qui m'a procuré une copie de la dépêche du député du Wurtemberg à Ratisbonne adressée au Duc, qui renferme des observations intéressantes sur la déclaration ou proposition que l'électeur de Mayence a fait faire le 20 de ce mois par son Ministre près de la diète de l'Empire. Cette déclaration dont je vous ai envoyé une copie par le précédent courrier, se trouve dans la gazette ci jointe.

« Vous trouverez ci-joint un rapport de Carlsruhe qui contient des détails sur Mayence, sur les bruits de paix, sur la peur qu'on a des François de l'autre côté du Rhin, et sur le refus que les fournisseurs autrichiens font de garnir les magasins faute de payement.

« On ne parle que de la paix dans l'Empire, on amuse le public de nouvelles plus absurdes les unes que les autres. La maison d'Autriche semble surtout avoir pour but d'endormir par là le peuple allemand, et chercher à calmer son juste mécontentement, qui est au moment d'éclater d'une manière sérieuse. On fait maintenant circuler la lettre de Nuremberg dont l'extrait est ci-joint qui annonce un courrier qui ne portoit rien moins que les préliminaires de la paix entre la France et l'Empereur.

« Comme la République françoise sera vraisemblablement dans le cas de négocier ou de reprendre le fil des relations politiques avec la Bavière, j'ai pensé qu'il pouvoit être important de vous faire passer une esquisse du Ministère électoral bavaro-palatin, faite d'après nature.

« L'électeur de Bavière a une telle peur qu'on ne bombarde Manheim qu'il ne cesse de presser conjointement avec celui de Mayence les Princes et États de l'Allemagne d'entamer incessamment la négociation de la neutralité de l'Empire qui seroit ensuite suivie d'une paix particulière, ce qui laisseroit la maison d'Autriche seule en jeu et exposée au ressentiment de la Nation françoise.

« Les papiers allemands nous donnent le résultat de l'assemblée par-

ticulière des États de Frise, qui seroit infiniment favorable, ainsi que vous en jugerez par l'extrait ci-joint.

« Selon une lettre d'Amsterdam, dont l'extrait est ci-joint, on fait circuler en Hollande une proclamation attribuée aux représentants et au général françois par laquelle on invite les patriotes hollandois à se déclarer et surtout à prévenir les gens de la campagne que, s'ils prennent les armes de même que les bourgeois des villes, ils seront traités avec toute la rigueur militaire.

« Le greffier Fagel doit, selon la même lettre, avoir été chargé à son retour de Londres de faire connoître que si la Hollande traitoit séparément avec la France, l'Angleterre lui déclareroit aussitôt la guerre. Cette menace n'empêchera pas à ce qu'il paroît la majorité des Provinces-Unies de chercher à négocier pour la paix.

Vol. 451, f° 28, original, 6 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Carlsruhe, 11 brumaire [1er novembre].* — Rapport sans nom d'auteur. Le quartier général autrichien doit être transporté de Schwetzingen à Heidelberg. Le bruit d'une paix prochaine se répand de plus en plus. « L'électeur de Mayence a fait ouvrir un emprunt de deux millions pour l'approvisionnement et la défense de cette ville. Il a déjà obtenu 600 000 florins à Francfort; on travaille avec un zèle infatigable à mettre cette place dans un état respectable. En tout cas, ce que je vous ai mandé sur la paix au sujet de ce prince est très vrai. Mayence et le Palatinat ont acquiescé aux propositions qui ont été faites par l'Électeur à la diète de Ratisbonne. »

Vol. 451, f° 10, copie, 3/4 p. in-f°.

b. — *Carlsruhe, 11 brumaire [1er novembre].* — Rapport sans nom d'auteur. On travaille activement à mettre Mayence en état de supporter un siège. Il sera difficile de s'emparer de cette place. La peur d'une visite des républicains dans nos contrées augmente de plus en plus. On raconte que les Français, qui gardent les différents postes de la rive gauche du Rhin, ne soupirent qu'après la paix. « Le prince Louis de Bade vient de recevoir tout à coup l'ordre de partir sur-le-champ. Sa brigade est destinée à marcher en Pologne, où doivent se rendre 20 000 Prussiens sous les ordres du prince de Hohenlohe, qui, au moment que j'écris, se sont peut-être déjà mis en route. » Dénuement des magasins de l'armée autrichienne. L'Empereur n'ose pas renvoyer en Autriche ses soldats blessés, de peur des impressions funestes que leur misère ne manquerait pas d'y produire.

Vol. 451, f° 11, copie, 3 p. 1/4 in-f°.

RIVALZ A BUCHOT [1]

1387. — *Bâle, 15 brumaire* [*5 novembre*]. — Il ne croit plus à la défaite de Kosciusko. Les lettres de Hambourg, de Saxe, etc., la traitent de pure invention. « Berlin ne conservant qu'une très foible garnison, il a été proposé d'en confier la défense à ses habitants. Le prince royal a cru prudent de s'y opposer. Le roi retiré à Potsdam semble frappé de nullité. La question de la paix est traitée avec le plus grand zèle à Ratisbonne. On écrit de Nuremberg qu'un courrier expédié de Vienne avoit annoncé que l'Empereur venoit de reconnoître la République françoise, et que lui, courrier, portoit aux armées l'ordre de n'agir que défensivement. Ceci semble exiger confirmation. Les députés du cercle du Bas-Rhin se sont occupés de pourvoir aux besoins des Prussiens dans leur prochaine retraite de ce cercle. L'Allemagne est remplie du bruit que font les Frisons pour se soustraire aux maux de la guerre. Ils ont délibéré de se défaire du stathoudérat, de renoncer à la Prusse et à l'Angleterre, et enfin d'adopter des lois qui leur assurent notre bienveillance. On croit que la plupart des provinces les imiteront. On vient encore de faire une tentative pour enrégimenter les habitants du Brisgau : la bourgeoisie s'est prêtée à la proposition, mais les paysans s'y sont refusés. »

Vol. 451, f° 50, original, 2 p. in-f°.

1388. — *Paris, 16 brumaire* [*6 novembre*]. — Le Comité de Salut public à Barthélemy. Il invite celui-ci à presser tous les gouvernements helvétiques d'éloigner les émigrés et de faire arrêter les fabricateurs et distributeurs de faux assignats.

Vol. 441, f° 343, original, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 450, f° 126 v°, copie, 1/4 in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 16 brumaire* [*6 novembre*]. — Le Comité de Salut public aux représentants du peuple Charlier et Pocholle, envoyés à Commune-Affranchie. Tous les passeports délivrés en Suisse doivent être visés par l'ambassade.

Vol. 441, f° 341, copie, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 126 v°, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 451, f° 54, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1. Reçue le 19 brumaire [9 novembre].

BULLETIN DE VENET

1389. — *Lausanne, 6 novembre.* — Depuis l'interruption du commerce de la France avec la Suisse, les rapports de ce pays avec la Hollande se sont fort multipliés et il existe beaucoup de Hollandais établis dans le pays de Vaud. Il vient donc de nombreuses lettres de Hollande. On y annonce que le Stathouder renouvelle ses instances auprès du duc de Brunswick pour qu'il se charge de la défense des Provinces-Unies; que les émigrés ont eu ordre de sortir d'Amsterdam; que la province de Frise demande à faire sa paix particulière; que les plaintes sont générales contre l'indiscipline des troupes anglaises. Les lettres d'Allemagne sont remplies des mêmes doléances contre l'indiscipline et le découragement des troupes autrichiennes. Ce sont elles qui, jointes à la garnison anglaise, ont pillé Dusseldorf à la première bombe que les Français y ont jetée, les gazetiers vendus à la coalition n'ont pas manqué d'en accuser exclusivement les Français. Les efforts du gouvernement de Berne pour arrêter la contrebande ont quelque succès du côté de Neuchâtel. Rapports de Berne et de Genève. Les assignats perdent 75 0/0.

Vol. 450, f° 123, copie, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 451, f° 57, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

1390. — *Baden, 17 brumaire* [*7 novembre*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Il accuse réception de la lettre de Buchot du 9 brumaire [30 octobre].

Vol. 451, f° 64, original, 1/3 p. in-f°.
Vol. 450, f° 111 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1391. — *Baden, 17 brumaire* [*7 novembre*]. — Barthélemy à la Commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre, relativement à un nommé Samuel Pahud.

Vol. 450, f° 112, copie, 1/4 p. in-f°.

1392. — *Baden, 17 brumaire* [*7 novembre*]. — Barthélemy aux Maire et Officiers municipaux de Lyon. Passeports fribourgeois.

Vol. 450, f° 114, copie, 1/4 p. in-f°.

1393. — *Baden, 17 brumaire* [*7 novembre*]. — Barthélemy à Gobert, agent de la Commission de commerce. Transit.

Vol. 450, f° 110 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC [1]

1394. — *Bâle, 17 brumaire* [*7 novembre*]. — « Citoyens représentants, je viens d'apprendre par un de mes correspondants que Kosciusko est au pouvoir des Russes et qu'une partie de l'élite des Polonois a été massacrée; on n'entend des bords de la Vistule qu'un cri lugubre qui se répand dans toute l'Allemagne. On ne pouvoit pendant plusieurs jours ajouter foi à cette fatale nouvelle, mais des lettres de Leipzig, de Dresde et de Francfort annoncent en la confirmant que la liberté polonoise court les plus grands risques.

« Un officier russe n'a même pas craint de dire à cette occasion au Ministre d'une cour d'Allemagne, « que sa souveraine se seroit trouvée « exposée à trop de dangers, si la Pologne étoit parvenue à se rendre « libre et indépendante ». Il a ajouté « que Catherine ne pourroit jamais « permettre que la Pologne puisse exister sans elle, et qu'il est de sa « politique que ce pays ne parvienne jamais à un certain degré de « richesse et de splendeur, surtout depuis que des idées révolutionnaires « ont électrisé les Polonois. » Il a ensuite cherché à démontrer « que le « voisinage d'un peuple libre deviendroit trop dangereux pour les pro- « vinces russes, en propageant d'une manière alarmante l'esprit d'in- « subordination et d'insurrection. » Il a fini par dire que « la Pologne « une fois constituée en République indépendante, se ligueroit infailli- « blement avec les Turcs et les puissances du Nord, jalouses de l'agran- « dissement et de la prospérité de la Russie, au lieu que l'Impératrice « tiendra ces puissances en respect, tant qu'elle pourra dicter des « lois dans ce malheureux pays et le forcer d'avoir recours à sa clé- « mence après l'avoir soumis de nouveau. » Tel est le langage bien digne d'un des satellites de la cour de Saint-Pétersbourg.

« La sensation que produit en attendant, en Allemagne, la situation actuelle des affaires de Pologne, même parmi les personnes qui n'aiment pas la France, est telle qu'on devoit s'y attendre. On commence à s'apercevoir un peu tard des calculs profonds de la politique de Catherine qui est au moment d'assouvir enfin sa rage féroce, en se baignant dans le sang des Polonois et en détruisant chez cette Nation infortunée jusqu'au dernier germe de la liberté.

« L'invasion et la conquête de la Turquie européenne seront la suite du plan conçu depuis longtemps à Saint-Pétersbourg; on parle même dans ce moment plus fortement que jamais d'une secousse prochaine, dans laquelle on doit préparer une colique hémorrhoïdale au Grand-Duc et un cloître à la Grande-Duchesse pour déclarer ensuite, sous la tutelle de Catherine, le jeune Constantin empereur d'Orient. On se

1. La date de réception n'est pas indiquée.

confirme aussi de plus en plus dans l'opinion que l'impératrice de Russie conduit les fils secrets des insurrections qui ont éclaté dans la Prusse méridionale et qui menacent la marche électorale de Brandebourg, de même que la Galicie et la Silésie. Non content d'avoir entraîné l'Autriche et la Prusse dans une coalition désastreuse, elle veut encore paralyser ces Puissances en les affoiblissant par des dissensions intérieures, au point qu'elles soient hors d'état d'opposer une digue au vaste projet de l'ambition la plus démesurée. Cette femme perfide, qui tiendra une place dans l'histoire par ses forfaits et sa scélératesse, ne vise à rien moins qu'à dominer dans tout le nord de l'Allemagne. Elle est au moment d'atteindre son but par l'ineptie de l'Empereur et l'aveugle imbécillité du roi de Prusse.

« La plus grande confusion règne dans ce moment à Vienne. L'Empereur frappé de terreur ne rêve plus que conspirations, il abandonne à son épouse et aux courtisans qui ont su la circonvenir, les rênes du gouvernement. On assure que le ministre Thugut a très peu d'influence et que c'est la famille de Colloredo qui domine réellement. La Cour est divisée en deux partis, celui des *Theresianistes* et celui des *Josephistes*. Ces derniers voudroient séquestrer tous les biens de l'Église pour en faire des domaines nationaux, tandis que les premiers s'y opposent de toutes leurs forces. Quant à l'Empereur atterré par tous les revers qui se sont succédé si rapidement, il ne demande et ne désire que la paix.

« La grande question qui agite actuellement les cabinets de l'Allemagne, c'est de savoir l'influence que pourra avoir sur le rétablissement de la paix le nouvel aspect des affaires de la Pologne. Les opinions sont partagées à cet égard : les uns croient que l'Autriche et la Prusse, justement alarmées des progrès effrayants de la Russie, achèteront à tout prix la paix avec la France ; les autres prétendent au contraire que la catastrophe de Kosciusko enflammera davantage la Nation françoise contre la tyrannie en général, l'éloignera de tout accommodement et qu'elle ne voudra entendre parler de paix que lorsque la Pologne aura reconquis sa liberté. Quoique le parti de l'Impératrice ou celui des Italiens ne respire que vengeance, on le croit cependant dans ce moment moins animé contre la France que contre la perfidie de la Russie, qui, sous le masque hypocrite de son attachement à la cause des rois, a su stimuler la cour de Vienne et creuser en quelque manière le tombeau de la Monarchie autrichienne.

« Dans cette disposition des esprits, on attend dans toute l'Allemagne avec anxiété quel sera le système politique auquel le Comité de Salut public donnera la préférence. Celui qui paroît réunir le suffrage général seroit une paix séparée avec le roi de Prusse, dans laquelle la constitution libre et indépendante de la Pologne seroit comprise. Le roi de Prusse n'ayant pu prendre Varsovie est intéressé à ne pas avoir les Russes pour voisins, il doit par conséquent être disposé à se prêter à

tous les arrangements et sacrifices que les circonstances pourront nécessiter pour sauver la Pologne, et l'arracher à la griffe tyrannique de la Russie. L'Empereur abandonné de son plus puissant allié qui entraîneroit après lui la neutralité de tout l'Empire, seroit obligé de recevoir la loi. L'Espagne et le roi de Sardaigne voyant la coalition en déroute souscriroient ainsi que la Hollande à toutes les conditions et la France triomphante pourroit diriger alors tous ses efforts vers la Grande-Bretagne et livrer Pitt à tous les ressentiments du peuple anglois.

« Les François viennent de s'emparer de Rheinfels et de Saint-Goar.

« Le major Meyenrinck, adjudant général de Möllendorff, est de retour de Berlin et arrivera dans quelques jours à Bâle, accompagné d'une personne de confiance du landgrave de Hesse-Cassel pour y renouveler les ouvertures précédemment faites sur l'échange des prisonniers et sonder les dispositions où l'on seroit d'entrer en négociation pour une paix séparée avec le roi de Prusse et la neutralité de l'Empire. »

Vol. 451, f° 60, original, 6 p. 1/4 in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

POLITIQUE N° 2.

1395. — *Baden, 18 brumaire* [*8 novembre*] — Les lettres que Fitz Gérald a écrites et expédiées par un courrier, à la suite de quelques conciliabules à Berne, ont fait une certaine sensation à Londres. Passeports. Tout est redevenu calme à Altona. Situation critique du frère de Barthélemy.

Vol. 451, f° 65, original, 2 p. in-f°.
Vol. 450, f° 112, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Erlenbach, 3 novembre.* — Kilchsperger à Barthélemy. Relations de Berne et de Zurich. Relations de Berne et de Bienne au sujet de l'Erguel. Transit. Les lettres de Berlin et de Vienne font toujours espérer la paix. Contrebande à Constance.

Vol. 450, f° 112 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 451, f° 44, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

b. — *Erlenbach, 5 novembre.* — Le même au même. Affaires de l'Erguel.

Vol. 450, f° 113, copie, 1/4 p. in-f°.

c. — *Berne, 5 novembre.* — Lettre sans nom d'auteur adressée à Barthélemy. Emigrés. Détails d'intérêt militaire. Affaires de Prusse. Détails relatifs à Fitz Gérald.

Vol. 450, f° 113, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 451, f° 45, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

d. — Extrait de la *Gazette de Hambourg*, n° 171.

Vol. 450, f° 113 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

e. — *Fribourg, 30 octobre.* — Techtermann, avoyer de Fribourg, à Barthélemy. Passeports.

Vol. 449, f° 464, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 450, f° 114, copie, 1/3 p. in-f°.

f. — *Saint-Maurice, 12 brumaire [2 novembre].* — Helfflinger à Barthélemy. Rapports du Valais avec la France.

Vol. 450, f° 114, copie, 2/3 p. in-f°.

g. — *Schaffouse, 15 brumaire [5 novembre].* — Plumettaz à Barthélemy. On mande de Heilbronn et de Stuttgard qu'il est vivement question d'une trêve que les cercles de l'Empire doivent proposer au plus tôt. Manheim et Mayence ne tiendront pas devant les Français. Les armées allemandes sont extrêmement épuisées. Détails d'intérêt militaire. On dit ici que le roi de Prusse demande deux millions d'écus à Francfort et un dédommagement à l'Empire, pour la reprise de Mayence. Transit. L'armée de Condé commence à se remonter, mais la dysenterie y a enlevé beaucoup de monde.

Vol. 450, f° 114 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 451, f° 34, copie, 3 p. in-f°.
Ibid., f° 47, copie, 3 p. in-f°.

1396. — *Baden, 18 brumaire [8 novembre].* — Barthélemy aux administrateurs du Bas-Rhin. Il recommande Lindinner, citoyen de Zurich.

Vol. 450, f° 215, copie, 1/4 p. in-f°.

1397. — *Paris, 18 brumaire [8 novembre].* — Arrêté du Comité de Salut public, nommant le citoyen Miot aux fonctions de Commissaire des relations extérieures.

Vol. 451, f° 73, copie, 1/4 p. in-f°.

1398. — *Bienne, 8 novembre.* — Moser, bourgmestre de Bienne, à Barthélemy. Affaires de l'Erguel ; relations de Berne et de Bienne.

Vol. 450, f° 115 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièce jointe. — *Berne, 1er novembre.* — Frisching à Moser. Même sujet.

Vol. 450, f° 116, copie, 1/2 p. in-f°.

1399. — *Paris, 19 brumaire [9 novembre].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Finances.

Vol. 450, f° 147 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1400. — *Paris, 19 brumaire [9 novembre].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Affaire Vaucher.

Vol. 450, f° 126 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1401. — *Paris, 19 brumaire [9 novembre].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy, au sujet de Berville, caissier de la République en Suisse.

Vol. 450, f° 132 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1402. — *Paris, 19 brumaire [9 novembre].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Sel.

Vol. 450, f° 132, copie, 1/4 p. in-f°.

1403. — *Paris, 19 brumaire [9 novembre].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Réclamation de Paravicini, citoyen de Bâle.

Vol. 450, f° 132, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 14 brumaire [4 novembre].* — La Commission de commerce et approvisionnements à celle des relations extérieures. Même sujet.

Vol. 450, f° 132, copie, 1/4 p. in-f°.

RIVALZ A MANGOURI, COMMISSAIRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES [1]

1404. — *Bâle, 19 brumaire [9 novembre].* — Le sort de Kosciusko n'est plus douteux, non plus que celui de l'armée polonaise. Avant de quitter Varsovie, Kosciusko avait nommé Dombrowski pour son successeur. « On parle diversement du résultat prochain des intrigues qui agitent la cour de Londres. Elles n'auront sans doute que l'effet coutumier de prouver encore la dégradation du peuple anglois et la scélératesse de son gouvernement : celui-ci s'efforce de persuader aux Américains qu'il n'a pas suscité les Indiens contre eux. Il aura à se justifier à l'avenir d'avoir préféré la submersion totale de la Hollande à la douceur de sauver par la paix un allié fidèle. Le bruit s'étoit répandu qu'on avoit déjà lâché les écluses aux environs d'Amersfort : on dit aujourd'hui qu'on s'est borné à porter des troupes pour les soigner au besoin. Il s'agit aussi de désarmer les bourgeois d'Amsterdam. D'après ce qu'on sait de l'Allemagne, il est permis de croire que nul membre de la Diète ne s'opposera aux propositions de paix soumises à sa délibération. » — Insurrection à Naples. On n'en connaît pas encore

1. Reçue le 24 brumaire [14 novembre].

les conséquences. Mouvements des troupes autrichiennes aux environs de Constance. — Le 25 septembre on armait avec activité à Constantinople.

Vol. 451, f° 276, original, 3 p. 3/4 in-f°.

1405. — *Coire, 9 novembre.* — Lettre d'un magistrat du pays des Grisons à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 451, f° 81, copie, 3/4 p. in-f°.

1406. — *Baden, 20 brumaire* [*10 novembre*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Réclamation nouvelle des magistrats de Neuchâtel.

Vol. 450, f° 116 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1407. — *Baden, 20 brumaire* [*10 novembre*]. — Barthélemy à la Trésorerie nationale. Pensions.

Vol. 450, f° 116 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1408. — *Baden, 20 brumaire* [*10 novembre*]. — Barthélemy à Pichegru, général commandant en chef l'armée du Nord. Il recommande à la générosité de Pichegru le général Hess, Suisse au service de la Hollande.

Vol. 450, f° 117, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Zurich, 7 novembre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy, au sujet du général Hess. Les lettres de ce dernier représentent la Hollande comme incapable de résister aux Français ; la retraite du Stathouder est indubitable ; la Haye ne pourra soutenir un siège. Affaires de l'Erguel.

Vol. 450, f° 117 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1409. — *Baden, 10 novembre.* — Barthélemy à Frisching, ancien trésorier de Berne. Faux assignats.

Vol. 450, f° 118, copie, 1 p. in-f°.

1410. — *Baden, 20 brumaire* [*10 novembre*]. — Barthélemy aux administrateurs du Lot. Déserteurs suisses.

Vol. 450, f° 117, copie, 1/4 p. in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1411. — *Bâle, 20 brumaire* [*10 novembre*]. — Bacher ayant remis au premier poste autrichien deux convois de prisonniers de guerre, non

combattants, des puissances coalisées, le capitaine Gresselsberg, commissaire autrichien en résidence à Bâle, a signé, mais non sans hésitation, un procès-verbal où la République française est reconnue partie contractante : ce procès-verbal est antidaté du 24 mai. Transit. Les troupes annoncées pour renforcer l'armée allemande du Rhin arrivent très lentement. Autres détails d'intérêt militaire. « Pour déjouer la levée en masse de l'Autriche antérieure et y entretenir l'effervescence révolutionnaire qui commence à se développer, j'ai fait répandre que dès que les paysans du Brisgau seroient enrégimentés, on tireroit les plus beaux hommes pour les enrégimenter et que les autres seroient mis en avant pour être sacrifiés dans les attaques, et ménager de cette manière les troupes de ligne. Il en est résulté une telle rumeur que le gouvernement de l'Autriche antérieure s'est vu forcé de faire publier la proclamation ci-jointe... » Détresse de l'administration de l'Autriche antérieure. « Le premier adjudant général de Möllendorff est, ainsi que je vous en ai prévenu, attendu à Bâle sous peu de jours. Je vous prie de me transmettre vos ordres et de me prescrire ce que je devrai lui répondre. »

Vol. 451, f° 83, original, 3 p. 1/3 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Fribourg en Brisgau, 8 octobre.* — Avis lu au prône dans toutes les communes du Brisgau. Les frères Gäs, négociants de Fribourg, à leurs compatriotes du Brisgau. Ils accepteront de tout le monde sans distinction toutes sortes de comestibles, qu'ils remettront fidèlement aux autorités militaires autrichiennes. Ils désirent que les dons soient faits avant la fin du mois d'octobre. Les noms des donateurs seront transmis au feld-maréchal baron de Veisey, etc.

Vol. 449, f° 278, copie, 2 p. in-f°.

b. — *Fribourg en Brisgau, 21 octobre.* — Circulaire de la Régence impériale et du feld-maréchal baron de Veisey. On dément le faux bruit répandu par Bacher.

Vol. 449, f° 382, copie, 2 p. in-f°.

c. — *Schaffouse, 15 brumaire [5 novembre].* — Rapport de Plumettaz [1].

Vol. 451, f° 34, copie, 3 p. in-f°.

d. — *Bâle, 16 brumaire [6 novembre].* — Note de Bacher à l'État de Bâle. Transit.

Vol. 451, f° 56, copie, 3/4 p. in-f°.

e. — *Bâle, 8 novembre.* — Note de l'État de Bâle à Bacher. Même sujet.

Vol. 451, f° 85, copie, 3/4 p. in-f°.

1. Ce rapport a déjà été analysé, comme pièce jointe à la lettre de Barthélemy du 18 brumaire.

f. — État nominatif des prisonniers de guerre arrivés en Suisse en deux convois, et remis aux puissances coalisées...

Vol. 451, f° 86, copie, 2 p. 1/2 p. in-f°.

g. — *Bâle, 24 mai.* — Procès-verbal signé par Gresselsberg, attestant la remise qui lui a été faite de ces prisonniers de guerre.

Vol. 451, f° 87, copie, 1/4 p. in-f°.

1412. — *Bâle, 20 brumaire* [*10 novembre*]. — Bacher au Comité de Salut public. Il accuse réception de la dépêche du Comité de Salut public du 11 brumaire. Il se conformera aux instructions qui lui sont données.

Vol. 451, f° 88, original, 1 p. in-f°.

1413. — *Bâle,   novembre.* — Note remise à l'État de Bâle par Bacher, relativement au transit.

Vol. 450, f° 136, copie, 1/3 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET

1414. — *Morges, 10 novembre.* — Détails concernant De Maistre, agent du roi de Sardaigne à Lausanne. Des lettres authentiques de l'État vénitien parlent de la situation du soi-disant régent de France à Vérone. Il parait fonder toutes ses espérances sur la réduction des insurgés polonais. On lui a entendu dire quelquefois : « Mon affaire « est à Varsovie. » Le ci-devant archevêque d'Embrun s'est fait une mauvaise affaire avec le gouvernement de Berne. Détails concernant le même archevêque et d'autres ecclésiastiques émigrés, qui cherchent inopportunément à faire des conversions dans les cantons protestants. La confiance dans une paix prochaine commence à diminuer à Berne, depuis qu'il y est parvenu des lettres de Vienne qui annoncent que l'Autriche et l'Angleterre n'y songent aucunement et font des préparatifs considérables pour une nouvelle campagne. Fitz Gérald vit d'une manière très retirée à Lausanne. La *Gazette de Berne* périra incessamment d'inanition. L'aristocratie opiniâtre du rédacteur « ne lui a pas tourné à compte. »

Vol. 450, f° 144 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 451, f° 89, copie, 3 p. 3/4 in-f°.

1415. — *Châtillon-Michaille, 20 brumaire* [*10 novembre*]. — Les maire et officiers municipaux de Châtillon-Michaille à Barthélemy, relativement au citoyen Schnider.

Vol. 450, f° 132 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1416. — *Baden, 21 brumaire* [*11 novembre*]. — Barthélemy au Comité de Salut public. Il accuse réception de la circulaire du 11 brumaire.

Vol. 450, f° 119 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1417. — *Baden, 21 brumaire* [*11 novembre*]. — Barthélemy au Comité de Salut public. Accusé de réception de l'arrêté relatif à Berville.

Vol. 450, f° 119 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1418. — *Cologne, 21 brumaire* [*11 novembre*]. — Les représentants du peuple près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, à Barthélemy, relativement aux marchandises réclamées par des négociants suisses.

Vol. 450, f° 136 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1419. — *Paris, 21 brumaire* [*11 novembre*]. — Rapport adressé au Comité de Salut public par la Commission de commerce et approvisionnements, relativement à une exportation de bois de chauffage pour Bâle.

Vol. 451, f° 94, copie, 2 p. in-f°.

Pièce jointe. — Projet de décret. Même sujet.

Vol. 451, f° 95, minute, 1 p. in-f°.

1420. — *Schwitz, 11 novembre* [*21 brumaire*]. — L'État de Schwitz à Barthélemy. Remerciements pour des officiers suisses, prisonniers de guerre, mis en liberté.

Vol. 450, f° 164, copie, 1/4 p. in-f°.
Vol. 451, f° 98, copie, 1/2 p. in-f°.

1421. — *Paris, 22 brumaire* [*12 novembre*]. — Le Comité de Salut public à Barthélemy. Recommandation en faveur du citoyen Monnet, fabricant d'étoffes, qui va chercher des ouvriers en Suisse.

Vol. 441, f° 345, original, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 450, f° 141 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1422. — *Paris, 22 brumaire* [*12 novembre*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy, relativement à Lisette Beaud, de Lausanne.

Vol. 450, f° 133, copie, 1/4 p. in-f°.

1423. — *Paris, 22 brumaire* [*12 novembre*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy, relativement à des marchandises suisses arrêtées à Cologne.

Vo. 450, f° 151, copie, 1/2 p. in-f°.

1424. — *Paris, 22 brumaire [12 novembre]*. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Émigrés.

Vol. 451, f° 108, minute, 1 p. 2/3 in-f°.

1425. — Extrait de procès-verbaux envoyés par les administrateurs du district de Pontarlier. Même sujet.

Vol. 449, f° 55, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1426. — *Baden, 22 brumaire [12 novembre]*. — Le transit demeurera très difficile tant que les Autrichiens occuperont la Souabe; une heureuse entreprise sur Manheim les en chasserait, et serait le prélude de la paix du côté de l'Allemagne. Fitz Gérald flatte le gouvernement de Berne en lui faisant croire qu'il pourrait jouer un rôle dans les préliminaires de la paix. Créances de Bâle. Créances de Zurich. Réclamation de Soleure relativement au château d'Angenstein : nécessité de donner quelque satisfaction à ce Canton. Violation du territoire de l'Erguel par des Français. POLITIQUE N° 3.

Vol. 451, f° 101, original, 5 p. in-f°.
Vol. 450, f° 120 v°, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — **a**. — *Bâle, 5 novembre*. — L'État de Bâle au capitaine Buxtorf à Paris. Créances de Bâle.

Vol. 451, f° 43, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 450, f° 121 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — *Zurich, 11 novembre*. — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Créances de Zurich. Affaires de l'Erguel.

Vol. 450, f° 121 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 451, f° 97, copie, 1 p. in-f°.
Ibid., f° 99, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

c. — *Soleure, 8 novembre*. — Le général Altermatt à Barthélemy, relativement au château d'Angenstein.

Vol. 450, f° 124 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 451, f° 68, copie, 1 p. in-f°.

d. — *Perle, 1er novembre*. — Les Chefs de l'administration de l'Erguel à Barthélemy, au sujet d'une violation de leur territoire par des volontaires du département du Mont-Terrible.

Vol. 451, f° 3, original, 2/3 p. in-f°.
Vol. 450, f° 124 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

e. — *Perle, 1er novembre.* — L'administration de l'Erguel aux administrateurs du département du Mont-Terrible.

Vol. 450, f° 125, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 451, f° 9, copie, 2 p. in-f°.

f. — *2 brumaire [23 octobre].* — Procès-verbal de la municipalité des Bois, district de Porentruy. Même sujet.

Vol. 451, f° 6, copie, 2 p. 2/3 in-f°.

g. — *3 brumaire [24 octobre].* — Autre procès-verbal de la même municipalité au même sujet.

Vol. 451, f° 7, copie, 3 p. in-f°.

h. — Notice sur des voies de fait et violation du territoire exercées en Erguel.

Vol. 450, f° 125, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 451, f° 9, copie, 2 p. in-f°.

i. — *S. l. 19 brumaire [9 novembre].* — Lettre sans nom d'auteur, écrite des frontières de la Souabe à Barthélemy. « Les lettres de Ratisbonne du 5 de ce mois annoncent que la Diète s'occupe avec une grande activité de la proposition qui lui a été soumise par l'électeur de Mayence au sujet de la paix. » État des esprits dans le Brisgau. Détails d'intérêt militaire. Transit. Les Autrichiens viennent d'établir sur la frontière suisse un cordon de 600 hussards pour empêcher la contrebande que les Français y faisaient.

Vol. 451, f° 79, copie, 2 p. in-f°.

1427. — *Baden, 22 brumaire [12 novembre].* — Barthélemy aux administrateurs du Mont-Terrible. Réclamation du canton de Soleure relativement au château d'Angenstein.

Vol. 450, f° 124, copie, 1/2 p. in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1428. — *Bâle, 22 brumaire [12 novembre]* [1].

Pièces jointes. — a. — *Stuttgard, 15 brumaire [9 novembre].* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur. « Sur la proposition de l'électeur de Mayence d'inviter la Suède et le Danemark au nom de l'Empire germanique de vouloir bien exercer la médiation entre lui et la France, la Diète a décrété le rapport formel, mais on n'est pas encore

1. Cette lettre qui, dans la correspondance de Bacher avec le Comité de Salut Public, porte le n° 5, et à laquelle étaient jointes les 5 pièces ci-après, n'a pas été retrouvée.

allé aux voix... Il semble que l'électeur de Mayence a été instigué par l'Autriche... » Les habitants de Mayence et de Manheim ont peu envie de se défendre. On ne peut ajouter foi à la nouvelle que la République veuille rendre les pays allemands qu'elle a conquis. Importance de l'annexion de ces pays pour la France. Toutes les espérances du peuple germanique sont perdues si on néglige de républicaniser Mayence. Si le duc de Wurtemberg se refuse encore à demander la neutralité, c'est qu'il espère que la paix est prochaine.

Vol. 451, f° 32, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

b. — *Carlsruhe, 18 brumaire* [*8 novembre*]. — Rapport sans nom d'auteur. Affaires d'Allemagne. Prise de Rheinfels par les Français. Autres détails d'intérêt militaire. Vingt mille hommes de l'armée prussienne se sont mis en marche pour la Pologne. Il ne reste que le corps du feld-maréchal Möllendorff fort de 21 à 22 000 hommes sur les bords du Rhin. Dispositions des coalisés.

Vol. 451, f° 69, copie, 3 p. in-f°.

c. — *Schaffouse, 19 brumaire* [*9 novembre*]. — Rapport sans nom d'auteur. Détails d'intérêt militaire. Mayence est cernée sur la rive gauche par les Français. Bruit d'une trêve acceptée par les belligérants.

Vol. 451, f° 78, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

RIVALZ A MANGOURI, COMMISSAIRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES [1]

1429. — *Bâle, 22 brumaire* [*12 novembre*]. — Brunswick « vient d'accepter le commandement suprême des forces de la coalition en Hollande, d'où York se retire. Son armée accrue de 25 mille Autrichiens et de 15 mille Prussiens, sera, en comptant un peu gras à la vérité, de 90 mille combattants. Il paroît qu'on a promis de ne point inonder, et qu'à cette condition le Hollandois attend les événements avec patience.

« S'il faut en croire le rapport des voyageurs, les Autrichiens convaincus que nous n'entreprendrons rien outre-Rhin, avant d'avoir réduit Maestricht, Mayence et Luxembourg, négligent la défense de ce fleuve; même suivant les notions les plus précises l'Empereur décidé à ne plus s'épuiser à la défense de l'Empire, ne concourt à celle de la Hollande que pour nous priver des avantages infinis que nous auroit procuré un accord avec ses habitants. Bien des personnes croient qu'il ne tardera pas à chagriner les Grisons dans leurs possessions d'Italie.

1. Reçue le 26 brumaire [16 novembre].

ainsi que je l'ai dit dans mon précédent numéro ; les Suisses eux-mêmes commencent à compter fort peu sur la bienveillance autrichienne, dont les aristocrates des treize Cantons nous ennuient depuis si longtemps.

« Des bruits de paix répandus en Angleterre y ont fait hausser les fonds publics : on y est extrêmement intrigué sur la flotte de la Méditerranée qui, très nombreuse, doit parcourir nos mers sous une foible escorte.

« A l'embarras du moment, se joint la crainte de voir les Américains parler sur des réclamations justes avec une hauteur d'autant plus désobligeante pour George, qu'en mille ans de vie, sa tête ne lui laisseroit voir en eux que des flibustiers en rébellion. On attend avec la dernière impatience la rentrée du Parlement; des observateurs dignes de confiance assurent toujours que Pitt s'est réservé la faculté de se déclarer au besoin contre la Cour et ils croient qu'il en usera à présent.

« Le roi de Prusse n'est pas absolument fou, comme on nous le dit depuis quelque temps; d'autant plus humilié de sa mésaventure en Pologne que sur la foi de Bischoffswerder et de ses prestiges il s'étoit cru un homme supérieur, il a, à la vérité, paru succomber sous le poids de sa couronne : toujours retiré à Potsdam il ne craint plus l'approche des Polonois, mais les succès des Russes en aigrissant son naturel jaloux, l'y mettent au désespoir.

« Chaque jour est un an pour l'Allemagne depuis qu'on sait la Diète s'occuper de la paix. Lorsqu'on a connu la vénération des Allemands pour tout ce qui tient aux grandeurs on est frappé de l'*irrévérence* avec laquelle ils parlent aujourd'hui de leurs princes. La faculté qu'ils tiendront de la paix de pouvoir communiquer avec nous y formera des hommes étonnants. »

Vol. 451, f° 104, original, 3 p. 1/4 in-f°.

1430. — *Altona, 22 brumaire* [*12 novembre*]. — Lettre sans nom d'auteur, à Buchot. Il est hors de doute que le Ministère anglais songe à recruter 5 000 hommes en Suisse parmi nos anciens gardes suisses, ainsi que tout ce qui se trouve en Irlande et en Angleterre de nos anciens corps irlandais. Les Suisses seront destinés pour la Vendée, et les Irlandais pour les Indes occidentales. Le gouvernement a des inquiétudes particulièrement sur Saint-Domingue, où ce qu'on appelle le parti des « Banditti » devient chaque jour plus nombreux... La conquête de la Hollande par les Français déterminera probablement la chute du Ministère anglais.

Vol. 451, f° 106, copie, 2 p. 1/3 in-f°.

1431. — *Berne, 12 novembre* [*22 brumaire*]. — Frisching à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 450, f° 132 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1432. — *Ernen, 12 novembre [22 brumaire].* — Sigristen, grand bailli du Valais, à Barthélemy. Passeports.

Vol. 450, f° 134, copie, 1/4 p. in-f°.

1433. — *Paris, 23 brumaire [13 novembre].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy, relativement à Jean Olivier. Faux assignats.

Vol. 450, f° 189, copie, 1/3 p. in-f°.

1434. — *Paris, 23 brumaire [13 novembre].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy, au sujet du citoyen Engelhardt, bourgeois de Bienne.

Vol. 450, f° 152, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — Paris, 19 brumaire [9 novembre]. — Arrêté du Comité de Salut public. Même sujet.

Vol. 450, f° 152, copie, 1/4 p. in-f°.

1435. — *Paris, 23 brumaire [13 novembre].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Réclamation de Jean-Pierre Belrichard.

Vol. 450, f° 133 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1436. — *Baden, 23 brumaire [13 novembre].* — Barthélemy à la Commission de commerce et d'approvisionnements. Transit.

Vol. 450, f° 126 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

BULLETIN DE M. DE VENET

1437. — *Morges, 13 novembre.* — La Suisse, déjà inondée de Français et de Genevois, ne sait quelle digue opposer à une nouvelle émigration, celle des habitants de la rive droite du Rhin et autres contrées de l'Empire. État des esprits en Allemagne. Transit. Rapports des Cantons suisses avec les émigrés. Désertion dans l'armée française du Piémont. Haine des soldats pour Robespierre. « On parle beaucoup de paix à la Cour de Turin; toutes les fois que le Roi se montre en public, le peuple ne cesse de crier : « La paix, au nom de Dieu, la « paix! » On a conjecturé même que le Roi songeait à son accommodement particulier, parce qu'il vient de permettre la sortie des soies du Piémont pour Nîmes et Lyon... » Nouvelles arrestations de citoyens impliqués dans la conspiration découverte. État des esprits. Détails sur la cour de Turin.

Vol. 450, f° 145, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 451, f° 109, copie, 3 p. 3/4 in-f°.

1438. — *Paris, 24 brumaire* [*14 novembre*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy, au sujet de Samuel Montagny, de Lausanne.

Vol. 450, f° 141, copie, 1/4 p. in-f°.

1439. — *Paris, 24 brumaire* [*14 novembre*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. La Commission a transmis au Comité de Salut public diverses lettres de Barthélemy, notamment une qui concerne les affaires des Grisons.

Vol. 450, f° 136 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1440. — *Paris, 24 brumaire* [*14 novembre*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy, au sujet de la réclamation de Neuhauss et Köhly, négociants de Bienne.

Vol. 450, f° 141 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1441. — *Paris, 24 brumaire* [*14 novembre*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy, au sujet du citoyen Meunier, de Fribourg.

Vol. 450, f° 141 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1442. — *Baden, 14 novembre* [*24 brumaire*]. — Barthélemy à Ott, bourgmestre de Zurich. Passeports.

Vol. 450, f° 127 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1443. — *Bâle, 24 brumaire* [*14 novembre*]. — « Citoyens représentants, le major Meyenrinck est arrivé à Bâle ainsi que je vous l'ai annoncé. Il a fait hier sa visite de cérémonie aux chefs de cette République, il s'est annoncé comme chargé des pleins pouvoirs du roi de Prusse pour traiter de l'échange des prisonniers, il n'a même pas dissimulé dans un entretien particulier, que Frédéric-Guillaume avoit vu avec plaisir que la Suisse avoit su conserver sa neutralité dans des circonstances aussi critiques que celles où elle s'est trouvée, que les princes de l'Empire étoient au moment de l'imiter en cherchant à se retirer d'une guerre qui leur étoit non seulement étrangère, mais même contraire à leur politique, puisqu'elle ne pouvoit que favoriser le despotisme autrichien.

« Cet adjudant général m'a fait pressentir par le citoyen Schmerz, qu'il avoit ordre du roi de Prusse de me faire publiquement une visite et de m'exhiber ses pleins pouvoirs; je lui ai fait répondre que j'étois très sensible à cette attention, mais qu'étant sans instructions de la

part du Comité de Salut public, je ne pouvois recevoir une visite publique, que nous pourrions cependant nous rencontrer dans une maison neutre et nous y entretenir comme particuliers.

« J'ai fait hier la connoissance de Meyenrinck qui a déjà été employé dans plusieurs commissions politico-militaires; il a commencé par m'assurer que le roi de Prusse l'avoit surtout chargé de vous transmettre, par mon entremise, les expressions de sa reconnoissance de la distinction qu'on faisoit de ses États et ceux des autres princes d'Empire, que, sensible à cette attention, il étoit non seulement dans la ferme résolution de ne plus renouveler son traité de subsides avec l'Angleterre, mais encore de retirer insensiblement son armée du Rhin, que les 20 000 hommes qui venoient de retourner à Berlin seroient successivement suivis du parc d'artillerie et d'un autre corps de troupes, qu'il falloit seulement ménager le *décorum*, pour que cette retraite trop subite ne puisse pas être considérée par les États de l'Empire comme une défection.

« La neutralité de l'Empire paroît tenir infiniment à cœur au roi de Prusse, Meyenrinck m'a assuré que le Prince Henri qui reprend de l'influence à la cour de Berlin avoit fortement appuyé le plan de Möllendorff, et que Bischoffswerder en courtisan habile avoit tourné casaque à la coalition, voyant le système de Frédéric II et le parti de l'ancienne Cour reprendre le dessus, soutenu par l'opinion publique de la capitale et surtout des manufacturiers et négociants prussiens.

« Möllendorff et Kalckreuth n'ont pas eu grande peine à éclairer le Roi de Prusse sur la profondeur de l'abîme dans lequel on a voulu l'entraîner et à lui faire comprendre que ce n'est qu'à leur prudence, et à leur grande prévoyance, qu'on doit la conservation de l'armée prussienne sur le Rhin qui eût été sacrifiée en entier, si le système de l'intrigue eût prévalu.

« Le siège de Mayence occupe dans ce moment l'attention générale. J'ai dit à Meyenrinck qu'il nous falloit toute la rive gauche du Rhin depuis Bâle jusqu'en Hollande, que les préparatifs les plus formidables annonçoient à l'Allemagne entière, que cette place ne pouvoit, ainsi que Maestricht qui a capitulé, manquer de tomber entre les mains des Républicains. Il a paru laisser entrevoir qu'il y auroit peut-être moyen d'éviter une grande effusion de sang et de négocier l'évacuation de Mayence, et son occupation par les troupes de la République françoise, comme celle d'une ville provisoirement comprise dans la neutralité de l'Empire. Je lui ai répondu que j'étois sans instructions, et que tout ce dont je pouvois l'assurer c'est qu'on vouloit avoir Mayence et qu'on l'auroit avant un mois.

« Je dois avant de finir ma lettre observer que Meyenrinck est doux, honnête et plein du désir de voir rétablir les anciennes relations entre la France et la Prusse. Il a parlé de la République françoise avec des

sentiments d'admiration comme militaire, avec une sensibilité touchante comme un homme qui chérit la liberté et qui fait des vœux pour le bonheur de l'humanité en général. Ce sont les principes de Möllendorff et de Kalckreuth, auxquels tout le parti de l'ancienne Cour va se rallier, sous la bannière du prince Henri de Prusse, de Herzberg de Kalckstein et de plusieurs autres personnages. »

Vol. 451, f° 111, original, 3 p. 1/4 in-f°.

1444. — *Paris, 25 brumaire* [*15 novembre*]. — Le Comité de Salut public à Barthélemy, relativement à des mesures à prendre, pour assurer le libre passage de la correspondance dans le pays des Grisons, l'État de Venise et la Turquie.

Vol. 441, f° 346, original, 1 p. 1/4 in-4°.
Vol. 450, f° 153 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 12 brumaire* [*2 novembre*]. — Arrêté du Comité de Salut public. Même sujet.

Vol. 441, f° 340, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 450, f° 153 v°, copie, 1/3 p. in-f°.
Vol. 451, f° 15, copie, 3/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

POLITIQUE N° 4. **1445.** — *Baden, 25 brumaire* [*15 novembre*]. — Passeports. Faux assignats. Affaires de l'Erguel. Les Autrichiens persévèrent dans leurs mesures de rigueur pour empêcher qu'il n'arrive en Suisse pour notre compte ni bestiaux ni chevaux. Les habitants de la Souabe sont excessivement mécontents. Transit dans le canton de Soleure.

Vol. 451, f° 114, original, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 127, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Zurich, 1er novembre.* — Le directoire de Zurich aux Cantons suisses. Affaires de l'Erguel.

Vol. 450, f° 128 v°, copie, 1/4 p. in-f°.
Vol. 451, f° 14, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — *Offenbourg, 18 septembre.* — Lettre du prince-évêque de Bâle au directoire de Zurich. Même sujet.

*Vol. 449, f° 143, copie, 9 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 128 v°, copie, 3 p. 1/3 in-f°.

c. — *Offenbourg, 18 septembre.* — Lettre du prince-évêque de Bâle à l'État de Lucerne. Même sujet.

Vol. 449, f° 148, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 450, f° 130 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

d. — *Lucerne, 17 octobre.* — Réponse de l'État de Lucerne à l'évêque de Bâle. Même sujet.

Vol. 449, f° 350, copie, 1/2 p. in-f°
Vol. 450, f° 130 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

e. — *Bâle, 27 octobre.* — Le baron Degelmann, ministre de l'Empereur en Suisse, au Corps helvétique. Même sujet.

Vol. 449, f° 436, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 450, f° 130 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

f. — *Soleure, 7 novembre.* — M. de Wallier, avoyer de Soleure, à Barthélemy, au sujet du transit.

Vol. 449, f° 441, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 450, f° 131, copie, 3/4 p. in-f°.

g. — *Soleure, 4 avril.* — Extrait de l'article 5 de l'ordonnance concernant les chevaux et bêtes à cornes.

Vol. 450, f° 131 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1446. — *Baden, 15 novembre.* — Barthélemy à l'avoyer Steiger. Faux assignats.

Vol. 451, f° 128, copie, 1 p. in-f°.

1447. — *Bâle, 25 brumaire [15 novembre].* — Bacher au bailli de Dorneck. Passeports.

Vol. 450, f° 135 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1448. — *Bâle, 26 brumaire [16 novembre].* — « Citoyens représentants, le quartier général de l'armée prussienne a été transféré il y a deux jours à Bockenheim, à une demi-lieue de Francfort. Möllendorff paroît s'être éloigné à dessein du Rhin, pour ne pas entendre tirer continuellement sur la ville de Mayence, en restant spectateur tranquille de nos efforts pour emporter cette place. Son armée ne peut d'ailleurs plus subsister dans la position où elle se trouve, entre celle de Clerfayt et celle d'Empire commandée par le duc Albert.

« Il paroît de plus en plus par le bulletin ci-joint de Ratisbonne, qu'il règne un concert entre les princes d'Allemagne pour accréditer le bruit que tous ces souverains ont fait des avances pour obtenir la paix et que s'ils sont forcés de continuer à molester leurs peuples pour fournir aux frais d'une nouvelle campagne, ils ne doivent s'en prendre qu'à la République françoise. L'Empereur a aussi de son côté fait insérer dans toutes les gazettes ainsi que vous le verrez par l'extrait ci-joint qu'il

avoit envoyé en Suisse Thugut, son ministre des Affaires étrangères, et qu'il étoit même chargé de se rendre à Paris.

« Le landgrave de Hesse-Cassel a aussi voulu avoir un fondé de pouvoirs à Bâle pour tâcher d'y négocier l'échange de ses prisonniers.

« Je vais profiter du séjour que Harnier, secrétaire de légation attaché à l'état-major de l'armée prussienne, fait à Bâle, pour tâcher de vous procurer des renseignements exacts sur la cour de Berlin. Voici en attendant que je puisse vous présenter ce tableau, un aperçu des dispositions actuelles des personnes qui y ont quelque influence.

« Lucchesini et Bischoffswerder passent encore pour être les seuls meneurs du roi de Prusse, qui ne se laisse cependant plus conduire à la lisière. Le premier n'aime pas Vienne, mais ils sont l'un et l'autre vendus à la coalition. Le parti ouvertement opposé à ces deux favoris est d'après le même aperçu très nombreux, il est composé de tous les ministres et généraux qui, ayant servi sous Frédéric II, se regarderoient comme déshonorés dans l'opinion publique s'ils n'étoient ouvertement attachés à l'ancien système. Le prince Henri peut être regardé comme le point de ralliement. Cet oncle de Frédéric-Guillaume, si connu par ses talents militaires, a affiché dans tous les temps son amour pour la France, en accueillant et en traitant avec la plus grande distinction tous nos voyageurs.

« Le major Meyenrinck et le secrétaire de légation Harnier vivent en simples particuliers à Bâle; ils y ont une correspondance très active et envoient fréquemment des courriers à Francfort. Je les rencontre dans des maisons bâloises, les plus connues pour leur attachement à la Révolution françoise, on leur a joué dans un concert tous les airs et chanté les chansons patriotiques. Ils ont paru écouter avec grand plaisir, et m'ont fait demander les productions littéraires qui ont rapport à la Révolution françoise. Si vous pouviez me faire passer une collection de bulletins en françois ou en allemand avec les autres pièces les plus intéressantes, cette faveur seroit sentie et, à ce que je crois, bien placée.

« Je vous adresse ci-joint un rapport de Carlsruhe et un autre de Schaffouse [1]. Les paysans du margraviat de Baden ennuyés d'être vexés par les émigrés ont fait feu sur des houzards du corps de Condé. Ils en ont tué quelques-uns et blessé plusieurs autres. »

Vol. 451, f° 119, original, 2 p. 1/2 in-f°.

RIVALZ AU COMMISSAIRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES [2]

1449. — *Bâle, 26 brumaire* [*16 novembre*]. — « Jamais nos ennemis n'ont mis autant d'activité dans leurs mesures militaires, qu'ils en met-

1. Les pièces jointes manquent.
2. Reçue le 1er frimaire [21 novembre].

tent aujourd'hui dans les moyens qui peuvent leur donner la paix. Si la paix est un besoin pour l'Europe, on peut dire qu'il n'y en a jamais eu de mieux senti, puisque le mot se retrouve dans chaque phrase qui se dit ou qui s'écrit.

« Directement ou indirectement, des Allemands rapprochés de certains princes, même des citoyens de diverses villes impériales, m'ont demandé si j'avois qualité pour entendre à des propositions. La question m'a d'autant plus embarrassé que depuis dix-huit mois je n'ai pu obtenir un mot d'instruction.

« A Bâle, il nous est arrivé en quatre jours un adjudant et un chambellan du roi de Prusse nommés Meyenrinck et Luxbourg : chacun pense que l'échange des prisonniers n'est que le prétexte de leur voyage. Pour moi je ne m'en occupe point, parce que je suppose que l'ambassade de la République en Suisse est autorisée à traiter avec eux.

« L'aveu de la foiblesse germanique énoncé à la diète par son archichancelier a, pour le coup, terrassé tous nos aristocrates; comme il nous est démontré qu'ils sont plus acharnés, s'il se peut, que nos émigrés, nous jouissons pleinement de leur humiliation.

« D'après mes relations la Prusse croit tout gagner par la paix; l'Autriche craint de tout perdre par la guerre; François II et sa famille sont plongés dans le plus grand abattement.

« On parle peu des Hollandois : leurs fugitifs et les émigrés de la Belgique sont si nombreux, qu'on en compte 22 mille à Hambourg. Il paroît que Brunswick n'acceptera pas de commandement, et que la grande réunion projetée pour la défense du Waal et du Leck n'aura pas lieu.

« Rien de plus vague que ce qui nous vient d'Angleterre : des bruits de paix et peut-être les sommes énormes qu'y ont apportées les Hollandois, y ont fait monter les fonds publics. Selon les uns le Ministère n'osera pas renvoyer de nouveau la rentrée du Parlement; suivant les autres, il peut tout en faisant entrevoir la fin de la guerre, car les Anglois surchargés de marchandises et privés de débouchés, semblent n'avoir que le désir de s'en défaire avantageusement. Le gouvernement y ménage pourtant encore l'opinion : il élude le jugement des accusés en raison des circonstances et il a eu l'air de ranger dans la même classe l'affaire de Jackson et celle de Hardy, etc.

« Les nouvelles de Pologne sont aussi bien incertaines. Varsovie est menacé par les Russes, mais les Polonois sont encore en armes sur le territoire prussien et les Prussiens du Rhin vont décidément sur la Vistule.

« La relation du ministre de Venise à Naples (dont j'ai parlé dans mon n° 168) sur ce qui s'y est passé sembleroit dictée par la terreur, si, comme nous l'apprenons aujourd'hui, une méprise avoit causé tout le désordre. »

Vol. 451, f° 117, original, 3 p. 1/2 in-f°.

1450. — *Paris, 27 brumaire [17 novembre].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy, au sujet d'Anicet Barthélemy.

Vol. 450, f° 221, copie, 1/3 p. in-f°.

1451. — *Paris, 27 brumaire [17 novembre].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy, relativement à une proposition de Conrad Ott, de Zurich.

Vol. 450, f° 153 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1452. — *Paris, 27 brumaire [17 novembre].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Réclamations d'Alexandre Scholl, bourgeois de Berne.

Vol. 450, f° 152, copie, 1/4 p. in-f°.

1453. — *Paris, 27 brumaire [17 novembre].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy, au sujet d'une demande de Jean-Samuel Schmitt, de Lenzbourg.

Vol. 450, f° 151 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1454. — *Paris, 27 brumaire [17 novembre].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 441, f° 347, original, 1 p. in-f°.
Vol. 450, f° 162, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — Paris 19 brumaire [9 novembre]. — Arrêté du Comité de Salut public, autorisant l'État de Bâle à tirer de France de la houille, comme par le passé.

Vol. 441, f° 344, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 162, copie, 1/4 p. in-f°.
Vol. 451, f° 74, copie, 1 p. in-f°.

1455. — *Baden, 27 brumaire [17 novembre].* — Barthélemy aux Représentants du peuple près les armées de Sambre-et-Meuse et de la Moselle. Réclamation des négociants de Schaffouse.

Vol. 450, f° 133, copie, 1/4 p. in-f°.

1456. — *Baden, 27 brumaire [17 novembre].* — Barthélemy aux administrateurs du Mont-Terrible. Affaire du château d'Angenstein.

Vol. 450, f° 133, copie, 1/4 p. in-f°.

1457. — *Bâle, 27 brumaire [17 novembre].* — Bacher à la Commission des relations extérieures. Incident de frontière occasionné par le transit.

Vol. 451, f° 143, original, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 450, f° 134 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Bâle, 2 novembre.* — Bacher au bailli de Thierstein. Même sujet.

Vol. 450, f° 134 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

b. — *Bâle, 3 novembre.* — Bacher à l'avoyer de Wallier. Même sujet.

Vol. 450, f° 135, copie, 1/4 p. in-f°.

c. — *Thierstein, 9 novembre.* — Le bailli de Thierstein à Bacher. Même sujet.

Vol. 450, f° 135, copie, 1/2 p. in-f°.

d. — *Bâle, 14 novembre.* — Bacher au bailli de Thierstein. Même sujet.

Vol. 450, f° 135 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET

1458. — *Lausanne, 17 novembre.* — État des esprits dans le canton de Berne. « On ne doit pas perdre de vue que de tous les peuples, la Suisse est celui qui donne le moins au hasard; chez lui, la masse des propriétaires l'emporte beaucoup sur celle de ceux qui n'ont rien. » Réflexions à propos d'un mémoire qu'un ancien négociant de Lausanne doit envoyer incessamment à la Convention et qui a pour objet la diminution de la masse des assignats en circulation. Français menacés d'arrestation dans le pays de Vaud. Les Lyonnais continuent à rentrer dans leur patrie et abandonnent leurs entreprises en Suisse. « Le numéraire gagne 11 p. 100 en Hollande contre le crédit en banque; tel étoit le change avant la nouvelle de la prise de Maestricht. Les fonds en Angleterre ont repris faveur et sont montés de 62 à 65 1/2, ce qui ne peut s'attribuer qu'à quelques mauvaises nouvelles de paix venues du continent et à l'abondance de l'argent qui y a été transporté de Hollande, et à qui les François trouveront bien moyen de faire repasser la mer. »

Vol. 450, f° 159 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 451, f° 136, copie, 3 p. 1/2 in-f°

1459. — *Porentruy, 27 brumaire* [*17 novembre*]. — Les administrateurs du département du Mont-Terrible à Barthélemy, au sujet de diverses réclamations de la régence de l'Erguel.

Vol. 450, f° 171 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *26 brumaire* [*16 novembre*]. — Extrait des registres des séances publiques de l'administration du département du Mont-

Terrible, relativement à François Olivier, prêtre déporté arrêté en Erguel.

Vol. 450, f° 171 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 451, f° 125, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

1460. — *Paris, 27 brumaire* [*17 novembre*]. — Rapport relatif aux pensions de religieux suisses.

Vol. 451, f° 127, minute, 3 p. 1/4 in-f°.

1461. — *Paris, 27 brumaire* [*17 novembre*]. — Extrait du registre des arrêtés du Comité de Salut public. Même sujet.

Vol. 451, f° 129, copie, 1 p. in-f°.

1462. — *Zurich, 17 novembre*. — Instructions pour M. Buxtorf, lieutenant-colonel à Bâle, présentement à Paris, touchant les diverses créances de l'État de Zurich.

Vol. 451, f° 276, copie, 3 p. in-f°.

1463. — *Paris, 28 brumaire* [*18 novembre*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Réclamation de l'abbé de Bellelay.

Vol. 450, f° 185, copie, 1/4 p. in-f°.

1464. — *Paris, 28 brumaire* [*18 novembre*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Affaire Jean-Olivier (faux assignats).

Vol. 450, f° 189, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 24 brumaire* [*14 novembre*]. — La Commission des Administrations civile, police et tribunaux, à celle des Relations extérieures. Même affaire.

Vol. 450, f° 189, copie, 1/4 p. in-f°.

1465. — *Paris, 28 brumaire* [*18 novembre*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy, relativement au citoyen Perrinat, de Courandelin.

Vol. 450, f° 151 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1466. — *Baden, 28 brumaire* [*18 novembre*]. — Barthélemy au Comité de Salut public. Réclamation du prince-abbé de Saint-Gall.

Vol. 450, f° 133, copie, 1/4 p. in-f°.

1467. — *Baden, 28 brumaire* [*18 novembre*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Mémoire du prince-abbé de Saint-Gall au sujet d'émigrés qu'il prétend bourgeois de Saint-Gall.

Vol. 451, f° 145, original, 3 p. in-f°.
Vol. 450, f° 133 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1468. — *Paris, 28 brumaire* [*18 novembre*]. — La Commission de la revision des lois sur les émigrés, au Comité de Salut public. Suisses portés sur les listes d'émigrés.

Vol. 451, f° 150, original, 1 p. 1/2 in-f°.

1469. — *Vesoul, 28 brumaire* [*18 novembre*]. — Hyacinthe Bourdon, préposé aux remontes, à Barthélemy. Transit.

Vol. 450, f° 153, copie, 1/2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1470. — *Baden, 29 brumaire* [*19 novembre*]. — Affaires de l'Erguel. POLITIQUE N° 5.
Réclamation de Soleure à propos du château d'Angenstein. Le canton de Zurich est fort embarrassé et inquiet des procédés des Autrichiens, qui ont particulièrement en vue de le punir de la partialité et de l'attachement qu'il nous a constamment manifestés. L'ennemi ne laisse absolument plus rien entrer en Suisse. Tout transit devient impossible. En même temps les alliés, et particulièrement l'Angleterre, multiplient les intrigues sur le territoire suisse. Violation de frontière, à Villers-le-Lac. L'Électeur palatin, inquiet des projets d'annexion qu'on prête à la maison d'Autriche à l'égard de la Bavière, s'est adressé au canton de Soleure pour en obtenir 4000 soldats. Ce Canton craint de déplaire à la France, en accueillant la demande de l'Électeur.

Vol. 451, f° 151, original, 7 p. in-f°.
Vol. 450, f° 138, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Zurich, 17 novembre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Créances de Zurich. Affaire Ferrette. Faux assignats. Affaires de l'Erguel.

Vol. 450, f° 139 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 451, f° 140, copie, 2/3 p. in-f°.

b. — *Berne, 17 novembre.* — Lettre d'un magistrat de Berne à Barthélemy. Entretiens d'un Anglais, Wickham, attaché au duc de Portland, avec Mallet du Pan et Mounier. « Ce qu'a dit Clausel, à la séance de la Convention nationale du 15 brumaire, d'une correspondance entre les Jacobins et un comité d'émigrés en Suisse, a fait grande sensation ici. J'ai vu plusieurs figures singulièrement allongées. On paroît être intrigué de savoir d'où est venu cet avis... » De fréquents conciliabules se tiennent chez Fitz Gérald à Lausanne.

Vol. 450, f° 140, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 451, f° 141, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

c. — *Au Bothmar, 11 novembre.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaire des Grisons et de la Valteline.

Vol. 450, f° 140 v°, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 451, f° 96, copie, 1 p. in-f°.

1471. — *Baden, 19 novembre.* — Barthélemy à Sandoz de Travers. Il se plaint de la violation de territoire commise sur la frontière du département du Doubs, et demande que les émigrés et les prêtres réfractaires soient expulsés du pays de Neuchâtel.

Vol. 450, f° 141, copie, 2/3 p. in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1472. — *Bâle, 29 brumaire* [*19 novembre*]. — « Il paroît certain que le roi de Prusse se fortifie dans la ferme résolution de se retirer tout à fait de la coalition et de ne laisser que son contingent sur les bords du Rhin : invariablement décidé à ne pas se mêler du mauvais état des affaires du Stathouder, il l'abandonnera à son malheureux sort. Ce plan a été communiqué au duc de Brunswick en lui conseillant de déchirer l'espèce de dictature qu'on vouloit lui décerner en Hollande.

« On assure que l'esprit d'insurrection qui gagne de plus en plus dans la Prusse méridionale et les dangers imminents que court Varsovie, dont le faubourg de Praga passe pour avoir été déjà incendié par l'artillerie russe, ont opéré ce changement de système. Il faut que l'anxiété du cabinet de Berlin soit parvenue au plus haut degré, puisqu'on m'a clairement fait entendre que si la République françoise vouloit sérieusement faire la paix et profiter des circonstances dans lesquelles elle se trouve, elle pourroit obtenir par un traité de paix la possession de toute la rive gauche du Rhin depuis Germersheim jusqu'à la mer.

« On a reçu la confirmation que la manœuvre très hardie du prince Poniatowski qui s'est porté en avant avoit donné le change aux troupes prussiennes qui se sont concentrées pour résister à l'attaque dont elles se croyoient menacées. Les généraux Madalinsky et Dombrowsky ont habilement profité de l'issue que ce changement de position de la part des Prussiens leur a procuré, pour se replier sur Varsovie, et emmener le butin fait dans la Prusse qui consiste en plus de 1000 chariots et 4000 chevaux.

« La nomination extraordinaire de deux Représentants du peuple pour une mission secrète, a excité la curiosité des étrangers; on se persuade qu'il est question de les envoyer en Hollande pour y dicter des conditions de paix dans la salle de la Bourse d'Amsterdam et venger ainsi l'honneur national, si indignement compromis à Gertrui-

denberg, du temps où une catin fanatique dirigée par les jésuites tenoit dans ses mains la destinée de l'Empire françois.

« La proposition d'entamer les négociations de paix faite par l'électeur de Mayence en sa qualité d'archi-chancelier de l'Empire sera mise aux voix le 17 frimaire dans les trois collèges de la diète de l'Empire.

« Un Suisse dont je me suis servi avec succès pour la découverte des distributeurs de faux assignats et des intrigues des émigrés, vient de trouver moyen de se faire employer à Londres, où il chargera pour le compte d'une puissance neutre et relâchera ensuite dans un port de France pour y vendre sa cargaison.

« Comme ce négociant est très actif et consommé dans l'intrigue, il ne demande pas mieux que de se rendre utile. C'est un des compagnons de Paradis qui s'est fait une grande réputation dans ce genre pendant la dernière guerre maritime. Il connoît les moyens de communication à établir par mer et il vous offre de vous procurer fréquemment des nouvelles directes d'Angleterre, par Calais ou Boulogne.

« Il est arrivé une lettre au bureau de la poste de la ville de Bâle à l'adresse de Thugut, Ministre des affaires étrangères de la cour de Vienne, que les gazetiers envoient en Suisse, avec Dahlberg, coadjuteur de Mayence, pour être plus à portée de faire passer des propositions de paix à la Convention nationale..... »

Vol. 451, f° 157, original, 3 p. 1/4 in-f°.

BACHER A BARTHÉLEMY

1473. — *Bâle, 29 brumaire* [*19 novembre*]. — Établissement d'un vérificateur d'assignats à Lausanne.

« Nous donnons aux Prussiens qui sont ici des leçons de démocratie. C'est selon les apparences le seul fruit qu'ils remporteront de leur voyage. Ils font figure et de la dépense et envoient des courriers à Francfort. Ils cherchent à mettre de l'éclat et de l'ostentation dans tout ce qu'ils font. Comme j'avois très expressément fait prévenir Möllendorff de n'envoyer personne et que son voyageur étoit plus que suffisant, je ris de toutes ces bottes cirées et queues roides.

« Ochs leur a donné à dîner hier avec le bourgmestre Bourcard, Deodati avec son cordon et sa plaque, sa chère épouse, qui veut être comtesse, Rivalz, Schmerz, Forcard, Weis, Bourcard de Nantes et moi nous avons bien mangé et encore mieux bu, et puis *Allez-vous-en, gens de la noce*, etc. Le bourgmestre Bourcard, qui avoit assemblée chez lui, a accaparé tout le monde. Quant à moi je me suis claquemuré dans ma boutique.

« Ces Prussiens ont mis beaucoup d'affectation à ne pas vouloir savoir que l'Empereur entretenoit un ministre à Bâle. Ils ont dit à Ochs que

s'ils rencontroient Degelmann ou Gresselsberg, ils leur parleroient comme par occasion et non autrement.

« Comment concilier cela avec l'empressement avec lequel ils m'ont recherché, et l'ordre particulier qu'ils ont de me faire une visite de cérémonie, que j'ai refusée comme bien vous pensez, ainsi que tout ce qui auroit pu avoir l'air d'affaires publiques et politiques? Ils ont le projet d'aller à Neuchâtel et de là à Berne et à Zurich.

« Jordis, négociant de Francfort, chargé par le landgrave de Hesse-Cassel de traiter de l'échange des prisonniers de guerre, se propose de vous aller voir à Baden. Quant aux prisonniers, je m'en suis entretenu avec Jordis et les Prussiens, mais j'ai brisé pour la politique.

« Heussler, citoyen et négociant de Bâle qui avoit prêté son passeport à un émigré, Nass, vient d'être condamné à la maison de force pour trois ans. »

Vol. 450, f° 147, copie, 1 p. in-f°.

RIVALZ A MIOT, COMMISSAIRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES [1]

1474. — *Bâle, 29 brumaire* [*19 novembre*]. — « Les agents prussiens passent pour avoir des instructions très étendues en moyens de pacification, et ils sont bien éloignés de cacher le désir de leur gouvernement de voir, à tout prix, la fin de la guerre.

« Je les ai rencontrés hier chez un magistrat : ils savoient que j'avois été à Berlin, ils connoissoient peut-être mes préventions contre la maison d'Autriche, aussi se sont-ils empressés à m'entretenir et à me parler de l'objet réel qui les avoit amenés.

« Me bornant à chercher les causes du changement de système du Cabinet prussien, j'ai appris d'eux qu'on s'étoit convaincu que l'argent de la Russie avoit longtemps dicté ses déterminations; que Bischoffswerder ne prenoit plus de part aux affaires; que Lucchesini n'inspiroit plus aucune confiance; que Schullembourg étoit sans retour hors du Ministère et enfin que deux vieillards réputés très sages, le général Möllendorff, et le doyen des ministres, Finkenstein, disposoient de tout.

« En supposant que le hasard me les fasse encore rencontrer en maison tierce, je ne crois pas mal faire en les écoutant et en te transmettant fidèlement ce qu'ils me diront.

« A ce sujet, je dois te rapporter qu'une relation circonstanciée de la conduite indigne des Anglois en évacuant Nimègue que je venois de recevoir du représentant Lacombe (du Tarn) couroit la ville lorsque j'étois en même société que les Prussiens : quelqu'un en a parlé et on s'est aussitôt occupé des Hollandois.

1. Reçue le 3 frimaire [23 novembre].

« La personne qui les avoit précédés ici et qui comme eux a la confiance de Möllendorff s'est approchée de moi et m'a dit sans en être pressée que le sort du Stathouder ne seroit pas un obstacle à la paix, qu'on convenoit qu'il s'étoit perdu par sa faute et que le roi de Prusse nous l'abandonnoit.

« Je peux croire, Citoyen commissaire, que tu es déjà instruit de tout ce que je dis là; mais n'en étant pas assuré je m'expose à une répétition plutôt que de le taire.

« Le courrier d'Angleterre nous manque. Celui de Hollande m'a appris d'un homme sûr, qu'York craignant d'être coupé alloit marcher du côté de Deventer en Over-Issel avec l'intention de gagner ensuite Osnabruck. Ceci sort des bureaux de son état-major.

« Plusieurs villes d'Allemagne sont consternées d'une nouvelle qui n'a surpris personne, c'est qu'il se trouve un déficit de 40 millions de florins dans les fonds de la banque d'Amsterdam.

« On prétend que les Russes sont en possession du faubourg de Varsovie dit de Prague, et qu'ils ne tarderont pas à l'être de la ville. »

Vol. 451, f° 155, original, 2 p. 3/4 in-f°.

1475. — *Paris, 29 brumaire* [*19 novembre*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy, au sujet de marchandises suisses arrêtées à Cologne.

Vol. 450, f° 151 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1476. — *Strasbourg, 29 brumaire* [*19 novembre*]. — Les administrateurs du département du Bas-Rhin à Barthélemy, au sujet du citoyen Lindinner, de Zurich.

Vol. 450, f° 147 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1477. — *Paris, 30 brumaire* [*20 novembre*]. — La Commission des Administrations civile, police et tribunaux, au Comité de Salut public. Réclamations de François Raymond, horloger au Locle.

Vol. 451, f° 160, original, 6 p. 1/4 in-f°.

BULLETIN DE VENET

1478. — *Lausanne, 20 novembre.* — État des esprits dans l'armée française et dans l'armée piémontaise. Il existe toujours une fermentation sourde à Neuchâtel. On croit avoir découvert un complot pour soustraire le pays au protectorat du roi de Prusse. On débite même que Marval n'a accrédité le bruit de la paix particulière de la Prusse avec la République française que pour déjouer la prétendue conspiration de Neuchâtel. On prévoit une explosion nouvelle et prochaine à

Genève... La manie d'une imitation exagérée cherche à y établir un nivellement de propriétés impraticable. Bruit d'un arrangement entre les puissances coalisées et la Tsarine, en vertu duquel celle-ci fournirait quarante mille hommes à la coalition dès que l'insurrection polonaise serait comprimée.

Vol. 450, f° 160 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 451, f° 166, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

1479. — *Bourglibre, 30 brumaire* [*20 novembre*]. — Les agents de surveillance sur les passeports à Bacher, à propos de leur service.

Vol. 450, f° 147 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1480. — Arrêté de Foussedoire, mettant en liberté Scholl et Gouguer.

Vol. 450, f° 164, copie, 1/4 p. in-f°.

1481. — *Paris, 1er frimaire* [*21 novembre*]. — La Commission des relations extérieures, à Barthélemy. Expédition de l'arrêté ci-joint.

Vol. 451, f° 181, minute, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 1er frimaire* [*21 novembre*]. — Extrait du registre des arrêtés du Comité de Salut public de la Convention nationale.

« Le Comité de Salut public arrête :

« ARTICLE 1er. — Le citoyen Barthélemy, ambassadeur de la République en Suisse, est autorisé à envoyer dans les pays coalisés des agents secrets sans mandat et sans caractère, à la charge de donner sur-le-champ avis au Comité de Salut public de leurs noms, qualité et capacité.

« ART. 2. — Il pourra employer dans ces missions des étrangers dont le dévouement à la République seroit bien constaté.

« ART. 3. — L'objet de la mission de ces agents sera d'observer les dispositions des peuples et des gouvernements relativement à la République et aux puissances coalisées.

« De rendre compte des moyens les plus propres à diviser et à dissoudre la coalition, de disposer en faveur de la République françoise l'opinion des peuples en faisant connoître la vérité des faits et la pureté des principes.

« De recueillir sur les lieux où ils se trouveront et de communiquer tous les renseignements qu'ils pourront se procurer tant sur le commerce en général que sur l'extraction des objets de première nécessité et des munitions navales.

« ART. 4. — Ces agents entretiendront une correspondance habituelle avec le citoyen Barthélemy.

« ART. 5. — Ils pourront écrire directement au Comité de Salut public toutes les fois qu'ils le jugeront nécessaire.

« ART. 6. — Le citoyen Barthélemy adressera de trois en trois mois au Comité de Salut public l'état des dépenses qu'il aura faites en vertu du présent arrêté.

« ART. 7. — Il lui adressera également l'état des dépenses qu'il peut avoir faites en vertu de la lettre qui lui a été écrite sur le même objet le 27 vendémiaire de l'an deux par l'ex-ministre Deforgues.

« Signé : CAMBACÉRÈS, THURIOT, CHARLES COCHON, MERLIN (de Douai), PELET, RICHARD, L. B. GUYTON. »

Vol. 441, f° 350, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 450, f° 172 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

1482. — *Paris, 1er frimaire* [*21 novembre*]. — Le Comité de Salut public à Barthélemy, relativement au citoyen Parrandier, chargé d'une mission importante et secrète dans le Nord.

Vol. 441, f° 351, original, 1 p. in-f°.
Vol. 450, f° 234 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1483. — *Paris, 1er frimaire* [*21 novembre*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy, au sujet du citoyen Probst, agent secret à Nuremberg.

Vol. 450, f° 162, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — Extrait d'un arrêté du Comité de Salut public, du 27 brumaire [17 novembre]. Même sujet. Probst correspondra directement avec Barthélemy et avec le Comité de Salut public.

Vol. 450, f° 162 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1484. — *Bâle, 1er frimaire* [*21 novembre*]. — Un nouveau danger vient de s'élever pour l'Allemagne « à la suite des progrès effrayants des Russes, qui assiègent Varsovie et menacent la Pologne d'un asservissement inévitable, si la Suède, le Danemark et la Porte ottomane ne se liguent pour opposer une digue à l'ambition de la Czarine. Tel est le cours rapide des événements politiques que même Frédéric-Guillaume, honteux d'avoir échoué devant Varsovie, va se trouver, par raison d'État, obligé de défendre la Pologne, ou de commettre l'insigne lâcheté de concourir à un partage total de ce pays qui, en le rendant ainsi que François voisin immédiat de la Russie, exposeroit leurs États à une révolution certaine... Le cabinet de Saint-Pétersbourg, après

avoir excité par toutes sortes de moyens la continuation des efforts d'une coalition aussi insensée que scélérate et provoqué la révolte dans la Prusse méridionale, en même temps qu'il faisoit travailler la Galicie, a réservé jusqu'à présent ses forces militaires et ses ressources pécuniaires, pour pouvoir se jouer impunément de la cour de Vienne et de celle de Berlin. Il est donc évident que si la Pologne est subjuguée par les Russes, le feu de la guerre ne peut manquer de gagner tous les pays limitrophes, puisqu'alors les autres puissances du Nord, justement indignées de la déloyauté et du brigandage effréné de Catherine, se lèveront contre cette Messaline qui paroît avoir pour système de marquer toutes les années de son règne destructeur au coin du crime et de la perfidie. Des lettres de Vienne confirment l'arrivée prochaine de Thugut en Suisse, ce qui paroît au moins prématuré. Le comte de Goertz, envoyé de Prusse à la diète de Ratisbonne, a eu une entrevue avec Hardemberg, Ministre prussien, qui a la direction de l'administration du margraviat d'Anspach et de Bayreuth, dans laquelle il a été convenu que le cercle de Franconie seroit pris sous la protection de la cour de Berlin. C'est Hardenberg, ministre d'État, qui est désigné pour se rendre à Baden, si le Comité de Salut public laisse entrevoir que la négociation de l'échange des prisonniers puisse servir d'introduction à celle de la paix. »

Vol. 451, f° 177, original, 2 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Rastadt, 20 brumaire [10 novembre].* — Rapport sans nom d'auteur. De nouveaux régiments autrichiens sont en marche pour Heidelberg. On continue de faire ici des essais avec le télégraphe qui réussissent assez bien. Détails d'intérêt militaire. L'armée de Condé se trouve sur les bords du Rhin ; elle pille les paysans et se livre à tous les excès imaginables. La prise de Rheinfels a répandu la terreur sur la rive droite du Rhin.

Vol. 451, f° 82, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

b. — *Carlsruhe, 26 brumaire [16 novembre].* — Rapport sans nom d'auteur. Détails d'intérêt militaire. Le prince Louis de Bade vient de retourner à Carlsruhe. Le margrave de Bade, par tous les moyens, encourage les paysans à prendre les armes.

Vol. 451, f° 123, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1485. — *Bâle, 1er frimaire [21 novembre].* — Bacher à la Commission des relations extérieures. Traitement réciproque des prisonniers de guerre français et allemands.

Vol. 451, f° 179, original, 2/3 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Quartier général de Gundersblum, 11 brumaire [1er novembre].* — Fenoüil, agent près les armées du Rhin et de la

Moselle pour l'échange des prisonniers de guerre, à Bacher. Même sujet.

Vol. 451, f° 168, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — *Bâle, 16 novembre.* — Note remise à Bacher par Gresselsberg, capitaine autrichien chargé de l'entretien des prisonniers de guerre. Même sujet.

Vol. 451, f° 121, copie, 2 p. in-f°.

c. — *Bâle, 20 novembre.* — Gresselsberg au bourgmestre Bourcard, à Bâle. Il envoie des lettres adressées par quelques prisonniers de guerre français au colonel Brandy, prisonnier de guerre à Troyes.

Vol. 451, f° 169, copie, 1/2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1486. — *Baden, 2 frimaire [22 novembre].* — Rigueur des Autrichiens cantonnés sur la frontière suisse à l'égard du transit. La cour de Vienne n'oserait pas se conduire de cette manière, si, par ses intrigues et par celles des prêtres qui sont à sa dévotion, elle n'était parvenue à diviser entre eux les membres du Corps helvétique, et à animer plus ou moins ouvertement les Cantons catholiques contre les Cantons protestants. Désertions nombreuses de soldats autrichiens, qui vont s'engager au service du Piémont. « Toute la Suisse n'est occupée que de l'arrivée à Bâle d'un officier prussien, qui met dans toutes ses démarches tant d'affectation qu'il seroit bien possible que cette mesure n'eût pour objet que de nous tromper et de nous porter à nous relâcher dans la vigueur des nôtres... » Intrigues des émissaires anglais dans le canton de Berne et des émigrés. Affaires des Grisons. POLITIQUE N° 6.

Vol. 451, f° 185, original, 2 p. 3/4 in-f°.
Vol. 450, f° 141 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Schaffouse, 20 novembre.* — Rigueur des Autrichiens à la frontière suisse. Tout indique que la Souabe est destinée à recevoir une grande partie de l'armée autrichienne en quartiers d'hiver. « La cour de Wurtemberg veut absolument désarmer la milice du pays et faire une levée forcée de 6 à 8 000 hommes pour être incorporés dans les troupes de ligne. Les États du pays s'y opposent vigoureusement. L'Empereur encourage la Cour, et on craint que les États ne soient obligés de céder à la force. La levée étant forcée, peut amener des troubles et peut-être même un soulèvement général dans le Wurtemberg. » Des lettres d'Allemagne annoncent qu'on n'y craint plus pour Mayence : cependant on continue d'en faire sortir les effets. « On

est généralement persuadé dans le Wurtemberg, que la prise de Manheim par les François fera changer de ton aux princes de Souabe. Plusieurs lettres de Vienne assurent que le Cabinet autrichien même est convaincu que ce n'est qu'avec la plus grande peine qu'il pourra encore soutenir une campagne, et c'est en affectant une espèce de dictature sur l'Empire et en prenant un ton fier et décidé que l'Autriche cherche à cacher sa foiblesse. » Mécontentement des paysans de Schaffouse contre les soldats autrichiens.

Vol. 450, f° 142, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 451, f° 172, copie, 3 p. in-f°.

b. — *Berne, 18 novembre.* — Frisching à Barthélemy. Faux assignats. Affaire de Haller. « On écrit de Bâle, qu'on a établi de Paris à Bâle un courrier pour tous les jours. La correspondance directe que V. E. tient à présent avec le Comité de Salut public, l'arrivée de M. de Luxbourg, homme de confiance de la cour de Berlin, auprès de V. E., comme nos lettres de Bâle l'assurent, l'arrivée d'un général prussien auprès de M. Bacher, tout cela nous donne les plus heureuses espérances pour la paix. » Il paroît que le Cabinet anglais a envoyé Wickham pour s'aboucher avec Mallet du Pan et Mounier, au sujet du rétablissement de la constitution de 1791.

Vol. 450, f° 143, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 451, f° 170, copie, 3/4 p. in-f°.

c. — *Saint-Maurice, 26 brumaire [16 novembre].* — Helfflinger à Barthélemy. Rapports du Valais avec la France. Il existe parmi les émigrés et les déportés du pays de Vaud une grande disposition à rentrer en France, il faut redoubler de précautions pour les passeports. Affaires de Genève.

Vol. 450, f° 144, copie, 3/4 p. in-f°.

d. — *Au Bothmar, 18 novembre.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons et de la Valteline.

Vol. 450, f° 146, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 451, f° 147, copie, 2 p. in-f°.

f. — *Coire, 8 novembre.* — Lettre des chefs des trois Ligues grises à M. le comte de Wilczeck. Même sujet.

Vol. 450, f° 146 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 451, f° 67, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

1487. — *Baden, 22 novembre.* — Barthélemy à l'avoyer Steiger, au sujet d'un article de la *Gazette de Berne.*

Vol. 450, f° 147, copie, 1/4 p. in-f°.

1488. — *Courtelary, Sonvillier, Villeret, 22 et 24 novembre.* — Les membres généralement assemblés de ces communes, à Barthélemy. Affaires de l'Erguel.

Vol. 450, f° 167 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Mêmes dates.* — Mémoire adressé par les mêmes communes à la Nation française et au Louable Corps helvétique. Même sujet.

Vol. 451, f° 208, copie, 23 p. in-f°.
Ibid., f° 464, copie, 23 p. in-f°.

1489. — État des sommes payées par Barthélemy à différents agents d'après les ordres et autorisations du département des Relations extérieures.

Vol. 451, f° 192, copie, 4 p. in f°.

1490. — *Paris, 3 frimaire [23 novembre].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy, relativement à Jean Olivier.

Vol. 450, f° 189 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 27 brumaire [17 novembre].* — La Commission des Administrations civile, police et tribunaux à celle des Relations extérieures. Même sujet.

Vol. 450, f° 189 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1491. — *Baden, 3 frimaire [23 novembre].* — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Finances.

Vol. 451, f° 190, original, 2 p. in-f°.
Vol. 450, f° 151, copie, 2/3 p. in-f°.

RIVALZ A MIOT, COMMISSAIRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES [1]

1492. — *Bâle, 3 frimaire [23 novembre].* — Détails concernant le général Mélas. « Les Prussiens annoncent un avantage remporté par leurs troupes sur le corps de Poniatowski. La prise du faubourg de Prague à Varsovie par les Russes s'est confirmée. L'Autriche et la Prusse sont plus embarrassées sur le choix des moyens de prévenir les coups dont cette Russie les menace, que leurs princes ne sont humiliés d'avoir été les dupes d'une vieille femme... Depuis longtemps on attribue à Catherine le projet de placer un de ses petits-fils sur le trône de Pologne, de s'en attacher les grands par quelque argent et beaucoup de hochets, le peuple en améliorant son sort, puis

1. Reçue le 10 frimaire [30 novembre].

de réclamer l'intégrité de la Pologne... » Hardy a été acquitté à Londres. Dans deux jours le Parlement anglais se rassemble. Il paraît, comme on l'avait prévu, que les Irlandais seront encore les dupes du Ministère. Westmoreland s'est rendu chez eux comme vice-roi. M. de Staël, ambassadeur de Suède, est attendu ici demain. État des esprits en Allemagne.

Vol. 451, f° 194, original, 3 p. 1/4 in-f°.

1493. — *Lausanne, 23 novembre.* — Bulletin de Venet. Anecdotes prouvant la modération des patriotes de la garnison d'Évian dans leurs rapports avec les Suisses. Renseignements sur la carrière politique de Wickham. L'objet de sa mission à Berne n'est pas connu, mais on peut conclure de ce qui lui est échappé dans la conversation, qu'il a été chargé de réparer les étourderies de Fitz Gérald et de Pictet.

Vol. 450, f° 178, copie, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 451, f° 197, copie, 3 p. 3/4 in-f°.

1494. — *Baden, 4 frimaire [24 novembre].* — Barthélemy à MM. de Bâle, relativement aux marchandises suisses arrêtées à Cologne.

Vol. 450, f° 151 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1495. — *Baden, 4 frimaire [24 novembre].* — Barthélemy à MM. de Bienne, au sujet des citoyens Engelhardt et Scholl, bourgeois de Bienne.

Vol. 450, f° 152 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1496. — *Porentruy, 4 frimaire [24 novembre].* — Les administrateurs du département du Mont-Terrible à Barthélemy. Réclamation de Soleure relativement au château d'Angenstein.

Vol. 450, f° 182, copie, 1/3 p. in-4°.

Pièce jointe. — Courtelary, 15 novembre. — Pétition de la commune de Courtelary aux administrateurs du département du Mont-Terrible. Demande de sel.

Vol. 450, f° 182, copie, 2/3 p. in-f°.

1497. — *Paris, 4 frimaire [24 novembre].* — Rapport de Thuriot au Comité de Salut public, au sujet de Chrétien Desloges, citoyen valaisan.

Vol. 451, f° 200, original, 2 p. in-f°.

1498. — *Venise, 24 novembre.* — Réponse du sénat de Venise à la note par laquelle le citoyen Lallement, accrédité à Venise en qualité d'envoyé de la République française, lui avait notifié son arrivée et son caractère.

Vol. 450, f° 166 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

1499. — *Baden, 5 frimaire* [*25 novembre*]. — Barthélemy à la commission des relations extérieures et au département du Mont-Terrible. Demande de l'abbé de Bellelay.

Vol. 450, f° 151 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1500. — *Baden, 5 frimaire* [*25 novembre*]. — Barthélemy à Hyacinthe Bourdon. Transit.

Vol. 450, f° 153, copie, 1/2 p. in-f°.

1501. — *Perle, 25 novembre.* — La régence de l'Erguel à Barthélemy, relativement aux nommés François Olivier, prêtre déporté, et Therrard.

Vol. 450, f° 168, copie, 1/3 p. in-f°.
Vol. 451, f° 223, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Porentruy, 27 brumaire* [*17 novembre*]. — Les administrateurs du département du Mont-Terrible à la régence de l'Erguel. Même sujet.

Vol. 450, f° 168, copie, 1/3 p. in-f°.

1502. — *Bruxelles, 5 frimaire* [*25 novembre*]. — Pichegru à Barthélemy, relativement au général Hess, de Zurich, au service de la Hollande.

Vol. 450, f° 172 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1503. — Extrait du rapport du liquidateur de la Trésorerie, concernant les créances des Bernois.

Vol. 451, f° 222, imprimé, 1 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1504. — *Baden, 6 frimaire* [*26 novembre*]. — Observations relativement aux mesures à prendre pour assurer le libre passage des correspondances à travers le pays des Grisons et l'État de Venise. POLITIQUE N° 7.

Vol. 451, f° 226, original, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 154, copie, 3/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1505. — *Baden, 6 frimaire* [*26 novembre*]. — Transit. Les Autrichiens s'approvisionnent en Souabe, parce que les récoltes n'ont pas été abondantes en Hongrie. Ils payent en papier. Mécontentement des paysans POLITIQUE N° 8.

de Souabe. État des esprits en Suisse, et dispositions malveillantes des Cantons catholiques contre les Cantons protestants. Protestation de Théodore de Lameth contre l'accusation portée contre lui, à la Convention, d'avoir eu des conférences avec Fitz Gérald.

Vol. 451, f° 228, original, 7 p. 1/4 in-f°.
Vol. 450, f° 154, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 23 novembre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Créances de Zurich. Faux assignats. Depuis quatre semaines on n'a pas vu un seul Souabe sur le marché de Zurich. La fureur de la liberté se fait enfin sentir dans ce pays.

Vol. 450, f° 185 v°, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 451, f° 199, copie, 1 p. in-f°.

b. — *Schaffouse, 21 novembre.* — Kerner à Barthélemy. Transit. État des esprits et dispositions des gouvernements en Allemagne.

Vol. 450, f° 156 v°, copie, 3 p. in-f°.
Vol. 451, f° 182, copie, 5 p. 1/4 in-f°.

c. — *Zurich, 17 novembre.* — Lettre de l'État de Zurich à celui de Lucerne. Affaires de l'Erguel.

Vol. 450, f° 158, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 451, f° 131, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

d. — Projet d'une lettre déhortatoire de la Confédération helvétique au pays d'Erguel. Même sujet.

Vol. 450, f° 158 v°, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 451, f° 132, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

e. — Projet de lettre de la Confédération helvétique au prince-évêque de Bâle. Même sujet.

Vol. 450, f° 158 v°, copie, 1/3 p. in-f°.
Vol. 451, f° 134, copie, 1 p. in-f°.

f. — Projet de lettre du Corps helvétique au baron de Degelmann. Même sujet.

Vol. 450, f° 159, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 451, f° 135, copie, 3/4 p. in-f°.

h. — *Berne, 22 novembre.* — Frisching à Barthélemy. Les émigrés se tiennent tranquilles dans le canton de Berne. Frisching envoie à Barthélemy une lettre de Lameth destinée au Comité de Salut public. Il affirme que Lameth ne s'est prêté à aucune intrigue, comme on le lui a reproché.

Vol. 450, f° 159, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 451, f° 187, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

i. — *Nyon, 17 novembre.* — Théodore de Lameth à Barthélemy. Il proteste contre les allégations portées contre lui à la tribune de la Convention par Clauzel.

Vol. 451, f° 138, original, 3 p. 1/4 in-4°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1506. — *Baden, 6 frimaire [26 novembre].* — Barthélemy énumère les services rendus par Plumettaz, du pays de Vaud, employé comme agent secret pour procurer des renseignements à l'armée du Haut-Rhin. Il demande que Plumettaz soit employé directement par le gouvernement. POLITIQUE N° 9.

Vol. 451, f° 232, original, 2 p. in-f°.
Vol. 450, f° 161 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1507. — *Baden, 26 novembre.* — Barthélemy à MM. de Bâle. Transit de la houille.

Vol. 450, f° 162, copie, 1/4 p. in-f°.

1508. — *Paris, 6 frimaire [26 novembre].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Réclamations des citoyennes Courten, Pascal et Rouland.

Vol. 450, f° 190, copie, 1/3 p. in-f°.

1509. — *Paris, 6 frimaire [26 novembre].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Demande de bois de chauffage par Bâle.

Vol. 450, f° 183, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 29 brumaire [19 novembre].* — Arrêté du Comité de Salut public. Même sujet.

Vol. 450, f° 183, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 451, f° 159, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1510. — *Perle, 26 novembre.* — La régence de l'Erguel à Barthélemy. Affaires de l'Erguel.

Vol. 450, f° 168 v°, copie, 5 p. in-f°.

1511. — *Paris, 7 frimaire [27 novembre].* — La Commission de commerce et approvisionnements, à Barthélemy. Réception d'une lettre du 15 brumaire.

Vol. 450, f° 240 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1512. — *Lausanne, 27 novembre.* — Bulletin de Venet. Faux assignats. Malversations des Anglais en Hollande. Détails concernant l'armée de Condé et l'armée autrichienne. Les émigrés sont impitoyablement chassés des villes de la rive droite du Rhin. Les uns s'enfoncent en Autriche d'où on les rejette dans les déserts de la Hongrie, les autres gagnent la Pologne d'où ils font route vers la Crimée. Le gouvernement de Berne est toujours en lutte avec les contrebandiers de sa vassalité et ceux des Cantons voisins. Rapports de Berne avec Bâle. Les tanneurs s'attendent chaque jour à la prohibition. Affluence des Genevois à Lausanne, et plaintes des habitants.

Vol. 450, f° 179, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 451, f° 238, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

1513. — *Paris, 8 frimaire [28 novembre].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Réclamations des citoyennes Courten, Pascal et Rouland.

Vol. 450, f° 190, copie, 1/2 p. in-f°.

1514. — *Paris, 8 frimaire [28 novembre].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy, au sujet de Antoine François Olivier, prêtre déporté.

Vol. 450, f° 194 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1515. — *Baden, 8 frimaire [28 novembre].* — Barthélemy à la Commission des relations extérieures, au sujet de l'installation projetée de vérificateurs des assignats dans les Cantons suisses. Intrigues de l'envoyé de Sardaigne à ce même sujet.

Vol. 451, f° 240, original, 4 p. in-f°.
Vol. 450, f° 162 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — **a**. — *Berne, 26 novembre.* — L'avoyer Steiger à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 450, f° 163, copie, 1/3 p. in-f°.
Vol. 451, f° 236, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

b. — *Bienne, 24 novembre.* — Le bourgmestre Moser à Barthélemy. Même sujet. Affaires de l'Erguel. Affaire du citoyen Scholl, de Bienne. Sel.

Vol. 450, f° 163 v°, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 451, f° 203, copie, 2/3 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

POLITIQUE N° 10. **1516**. — *Baden, 9 frimaire [29 novembre].* — Barthélemy a vu la veille Luxbourg, Suisse, qui a le titre de chambellan prussien; celui-ci

a uniquement parlé de sa femme, qui est prisonnière à Metz : aucune ouverture politique. D'après lui pourtant, le désir et le besoin de la paix sont universels dans toute l'Allemagne, et, aussitôt qu'il y aura jour à une pacification, c'est le ministre Hardenberg qui est désigné pour la suivre. D'après ce même Luxbourg, l'Angleterre et l'Autriche poussent vivement à la continuation de la guerre. Barthélemy soupçonne la bonne foi du roi de Prusse dans les ouvertures qu'il paraît vouloir faire à la République. D'après une lettre écrite par une personne en relations avec Fitz Gérald, les subsides britanniques n'ont été retranchés à Frédéric-Guillaume que provisoirement. « C'est un homme si foible et si lâche, ce Frédéric-Guillaume, que les décisions de son Cabinet doivent nécessairement se ressentir de son caractère pusillanime. C'est peut-être autant à l'incertitude de son système qu'aux déplorables événements de la Pologne qu'est dû le contre-ordre donné aux troupes prussiennes qui devoient quitter les bords du Rhin pour retourner en Prusse. » L'Autriche va augmenter le nombre des Croates et des Pandoures en Souabe sur les frontières de la Suisse.

Vol. 451, f° 243, original, 2 p. in-f°.
Vol. 450, f° 164, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 26 novembre.* — Frisching à Barthélemy. Bruits concernant la paix. Plaintes au sujet du payement des rentes effectué en assignats. Intrigues anglaises. Échec de Pitt dans le procès Hardy. « Ce qui est remarquable dans la chute des Jacobins, c'est l'avis qu'on a donné dans le temps comme ayant eu une prodigieuse part en tout cela. C'est l'indiscrétion d'une femme de marque, qui court le monde, qui a donné lieu à cet avis, qui est très vrai. » Affaire de Théodore Lameth. Prévisions politiques. « Si la France songe à faire du Mont-Terrible une République à part, il faudroit chercher à s'entendre là-dessus avec le Corps helvétique, échanger les territoires et s'arrondir réciproquement... »

Vol. 450, f° 164 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 451, f° 234, copie, 2 p. in-f°.

b. — *Berne, 26 novembre.* — Lettre sans nom d'auteur adressée à Marandet, relativement à Vignet des Etolles et aux affaires de Sardaigne. Envoi de lettres de Haller, « qui n'a pas encore perdu l'espoir de se mettre à la tête des finances de votre République ».

Vol. 450, f° 165 v°, copie, 1/3 p. in-f°.
Vol. 451, f° 237, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1517. — *Bâle, 9 frimaire* [*29 novembre*]. — Il fait l'éloge de San Fermo, qui a prévenu le sénat de Venise de la prochaine arrivée du

citoyen Lallement, et n'a rien négligé pour préparer les esprits à la reconnaissance de la République française. Enfin cette reconnaissance tant désirée vient d'avoir lieu, « la république de Venise comme doyenne de tous les États libres a cru devoir donner au continent de l'Europe ce grand exemple... Cette résolution fait d'autant plus d'honneur au sénat de Venise, qu'il a déployé un grand caractère d'énergie et de fermeté dans sa réponse au ministre d'Angleterre, qui s'est oublié au point de menacer cette République d'une rupture, dans le cas où elle reconnoîtroit le citoyen Lallement. » Nouvel éloge de San Fermo, qui a prévenu à temps Bacher des moyens employés pour faire « sémonvilliser » le citoyen Lallement pendant son passage par la Valteline. « Le courrier de Degelmann étoit déjà parti pour Coire, mais je suis parvenu à lui faire expédier des contre-ordres dans le pays des Grisons, par l'avertissement que je fis faire qu'en cas qu'il arrivât la moindre chose de désagréable au citoyen Lallement pendant son passage par la Valteline, les trois Électorats ecclésiastiques et surtout celui de Cologne, comme possédé par un archiduc, en répondroient et qu'il n'y resteroit pas pierre sur pierre dans tous les établissements appartenant à ces Électeurs. Le grand coup que la république de Venise vient de frapper sera décisif pour l'Italie. Le grand-duc de Toscane ne tardera pas à sortir de son sommeil, et il ne tient maintenant qu'à la Convention nationale de faire la paix avec l'Espagne et la cour de Turin et de réunir ses forces pour chasser à jamais les Autrichiens de l'Italie. C'est là le but que la France s'est proposé dans toutes les guerres précédentes sans avoir jamais pu l'atteindre. La manière aussi franche que fortement prononcée avec laquelle la république de Venise vient de se déclarer, produira nécessairement un grand effet près de la Porte ottomane, facilitera notre commerce de blé et d'autres denrées de première nécessité, en même temps qu'elle nous assure une protection certaine pour l'établissement solide d'une correspondance suivie avec Constantinople et les Échelles du Levant. » San Fermo ne pouvant plus, après ce qu'il a fait pour la République française, se rendre à Londres comme ministre de Venise, vient d'adresser sa démission.

Vol. 451, f° 247, original, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 165 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Manheim, 3 frimaire [23 novembre].* — Lettre sans nom d'auteur adressée à Bacher. Détails d'intérêt militaire.

Vol. 451, f° 196, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — *Manheim, 5 frimaire [25 novembre].* — Lettre sans nom d'auteur adressée à Bacher. Le comte d'Oberndorf a envoyé à Bâle, chargé d'une mission près de la République française, M. de Försch, directeur de la loterie de Manheim.

Vol. 451, f° 196, copie, 1/4 p. in-f°.

1518. — *Bâle, 9 frimaire [29 novembre].* — Bacher à la Commission des relations extérieures. Il fait l'éloge de Kœchlin, peintre en décorations qui consacre une partie de sa fortune à racheter des prisonniers de guerre français. On ne pourra demander des renseignements sur nos prisonniers de guerre à l'étranger, qu'en répondant avec réciprocité aux demandes des agents étrangers. Bacher sollicite des renseignements sur divers officiers prussiens et autrichiens. Détails d'intérêt militaire.

Vol. 451, f° 249, original, 2 p. 1/2 in-f°.

1519. — *Genève, 9 frimaire [29 novembre].* — Adet, résident de France à Genève, à Barthélemy. Manœuvres des émigrés et des agents anglais Fitz Gérald et Wickham. Passeports. Rapports de Berne avec Genève.

Vol. 450, f° 187, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — Lausanne, 26 novembre. — Lettre sans nom d'auteur, adressée à Adet. État d'esprit des émigrés. Passeports.

Vol. 450, f° 187 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

RIVALZ A MIOT, COMMISSAIRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

1520. — *Bâle, 10 frimaire [30 novembre].* — Affaires de Zurich. « Les Russes vont à pas de géants dans leur expédition de Pologne. La partie orientale de ce vaste pays semble n'opposer aucune résistance... L'Autriche qui nous menace d'une levée de 120 mille hommes est, dit-on, satisfaite de ces progrès : cela paroît peu croyable... La perte d'un vaisseau de ligne a fait sensation à Londres. Divers avis (d'accord avec ce que j'ai écrit depuis plusieurs mois) font croire que Pitt se rangera du côté de l'opposition et que c'est pour proposer la paix au Parlement qu'il en a empêché la prorogation en février... Beurnonville était parvenu à s'échapper de sa prison d'Olmütz : il a été arrêté. Chaque écrit, chaque phrase qui se dit, n'a trait qu'à la paix... La Stathouder a, dit-on, évacué la Hollande; son mari est de retour à Amsterdam. »

Vol. 451, f° 262, original, 2 p. 1/4 in-f°.

1521. — *Lausanne, 30 novembre.* — Bulletin de Venet. Le gouvernement de Berne ouvre les yeux sur ses véritables intérêts. Il vient de rappeler des particuliers autrefois bannis pour avoir applaudi à la Révolution, il a acquitté les jeunes gens de Vevey, etc.

Vol. 450, f° 195 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 451, f° 253, copie, 6 p. 3/4 in-f°.

1522. — *Paris, 11 frimaire [1er décembre]*. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Proposition de Samuel Montagny, de Lausanne.

Vol. 450, f° 194, copie, 1/4 p. in-f°.

1523. — *Paris, 11 frimaire [1er décembre]*. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Familles recommandées par l'abbé de Saint-Gall.

Vol. 450, f° 194, copie, 1/2 p. in-f°.

1524. — *Paris, 11 frimaire [1er décembre]*. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Envoi de l'arrêté ci-joint.

Vol. 450, f° 220 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — **a.** — Arrêté du Comité de Salut public, du 4 frimaire [24 novembre], au sujet de Chrétien Desloges, citoyen valaisan, nommé agent de la République.

Vol. 450, f° 221, copie, 1/3 p. in-f°.
Vol. 451, f° 202, copie, 1 p. in-f°.

1525. — *Baden, 11 frimaire [1er décembre]*. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures, relativement à des réclamations du régiment de Courten.

Vol. 450, f° 166 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1526. — *Baden, 1er décembre*. — Barthélemy à la régence d'Erguel. Affaires de l'Erguel.

Vol. 450, f° 172 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1527. — *Baden, 1er décembre*. — Barthélemy à Moschard, président de l'administration de la prévôté de Moutier Grandval, relativement à Briselance et à Jean-Nicolas Bron. Faux assignats.

Vol. 450, f° 167, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Délémont, 2 frimaire [22 novembre]*. — Le Tribunal criminel du département du Mont-Terrible, à Bacher, relativement à Nicolas Bron.

Vol. 450, f° 167, copie, 2/3 p. in-f°.

1528. — *Saint-Maurice, 11 frimaire [1er décembre]*. — Helfflinger à Barthélemy. Relations du Valais avec la France. Réclamation de Odet, bourgeois de Saint-Maurice. On dit que le roi de Sardaigne va un peu mieux.

Vol. 450, f° 187, copie, 1/2 p. in-f°.

1529. — *Lyon, 11 frimaire [1er décembre].* — Les maire et officiers municipaux de Lyon, à Barthélemy, relativement à Frédérich Boch.

Vol. 450, f° 210, copie, 1/3 p. in-f°.

1530. — *S. l., 11 frimaire [1er décembre].* — Extrait d'une lettre écrite par Gruyère, agent du canton de Berne, au représentant du peuple Besson. Sels.

Vol. 450, f° 183 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — État de situation des fournitures de sels aux Cantons suisses et développement des origines et des motifs qui les ont déterminées.

Vol. 450, f° 184, copie, 2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1531. — *Baden, 12 frimaire [2 décembre].* — Barthélemy informe le Comité qu'en exécution de l'arrêté du 1er frimaire, il se propose d'employer comme agents secrets, chargés de fournir des renseignements sur les dispositions des peuples et des gouvernements étrangers, Sturler, bourgeois de Berne, et Plumettaz, du pays de Vaud. Mérites divers de ces agents. Réclamation du citoyen Wrints, Danois, porté par erreur sur la liste des émigrés. POLITIQUE N° 11.

Vol. 451, f° 264, original, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 173, copie, 1 p. in-f°.

1532. — *Baden, 12 frimaire [2 décembre].* — Barthélemy aux administrateurs du département du Mont-Terrible, relativement à un nommé Roggenbach, parent de l'avoyer Wallier.

Vol. 450, f° 173 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — Soleure, 29 novembre. — L'avoyer de Wallier à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 450, f° 173 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1533. — *Baden, 13 frimaire [3 décembre].* — Transit. Situation critique de la Suisse et particulièrement du canton de Zurich. Embarras intérieurs de ce Canton, où circule un mémoire dont l'objet est de demander « la liberté du commerce, le rachat des dîmes et rentes foncières, l'admission à la nomination des cures aussi bien qu'aux emplois POLITIQUE N° 12.

de la milice du pays jusqu'au grade de major. » Cependant le peuple suisse en général, et celui de Zurich en particulier, est heureux et prospère. Il faut espérer qu'il demeurera tranquille jusqu'à la pacification générale, car « l'histoire dit ce que c'est que le peuple suisse, quand il sort de son caractère lourd et apathique pour se livrer à l'agitation. Il se meut avec peine, mais une fois mis en action, il est terrible dans sa férocité. » Affaires de l'Erguel. On continue de dire à Berne que le roi de Sardaigne ne tardera pas à demander la paix. Barthélemy ne le croit pas. Insuccès des intrigues des cours de Vienne et de Londres près de l'État de Venise. Sentiments « patriotes » du coadjuteur de Mayence. Les magistrats de Brême ont fait remettre à Barthélemy un mémoire concernant les intérêts et la position de leur ville. Barthélemy se plaint de certains articles de journaux où il est question de la Suisse.

Vol. 451, f° 267, original, 9 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 174, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 24 novembre.* — Lettre de l'État de Zurich à ses coalliés. Démarche auprès du baron Degelmann au sujet du transit.

Vol. 450, f° 175 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 451, f° 204, copie, 1 p. in-f°.

b. — *Zurich, 22 novembre.* — Lettre du Corps helvétique au baron Degelmann, et à la régence impériale de Constance. Même sujet.

Vol. 450, f° 176, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 451, f° 189, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

c. — *Zurich, 30 novembre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Embarras intérieurs du canton de Zurich. Affaires de l'Erguel. Transit.

Vol. 450, f° 176 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 451, f° 260, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

d. — *Zurich, 24 novembre.* — Proclamation des Bourgmestre, petit et grand Conseil, à leurs bourgeois et ressortissants, relativement au progrès des idées révolutionnaires dans le Canton.

Vol. 450, f° 177, copie, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 451, f° 205, copie, 6 p. in-f°.

e. — *Du pays de Vaud, 28 novembre.* — Lettre sans nom d'auteur adressée à Barthélemy. Echec subi par le Ministre anglais dans le procès qu'il avait intenté contre un certain Hardy, cordonnier dans Piccadilly. Transit.

Vol. 450, f° 180, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 451, f° 242, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

f. — *Berne, 30 novembre.* — Lettre sans nom d'auteur ni de destinataire. Il va arriver en Suisse un nouveau ministre espagnol, le marquis d'Iranda. On ne doute pas que l'objet de sa mission ne soit de se concerter avec les autres Puissances coalisées sur les moyens de faire une paix, sinon générale, du moins continentale. Le roi de Sardaigne a également « une grande démangeaison d'en finir ».

Vol. 450, f° 180, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 451, f° 251, copie, 1 p. in-f°.

g. — *26 novembre.* — Extrait d'une lettre écrite de la frontière franco-bernoise au conseil secret de Berne, relativement aux affaires de France.

Vol. 450, f° 180 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 451, f° 251 v°, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

h. — *Zurich, 30 novembre.* — Escher de Berg, bourgeois de Zurich, à La Quiante. Il communique quelques extraits de lettres que lui a écrites le coadjuteur de Mayence, « patriote allemand » et « ami des hommes ». La France devrait, selon Escher et le coadjuteur, s'en tenir à son premier plan de ne pas faire de conquêtes. Autrement il en résultera une guerre interminable... « On dira, et avec raison, que la politique d'une République est parfaitement la même que celle des rois : c'est celle de la convenance. » — « J'ai dans le cabinet de Vienne un ami intime qui me mande : « Nous voulons la paix, mais une « paix équitable. Croyez-vous qu'étant forcés de laisser aux François « leurs conquêtes sur le Rhin, la paix dureroit plus de deux ans? Aus- « sitôt que nous aurions repris des forces, nous tomberions de nou- « veau dessus, sous le prétexte le plus plausible, avec plus de pru- « dence et vraisemblablement avec plus de succès. »

Vol. 451, f° 257, original, 4 p. 1/2 in-4°.
Vol. 450, f° 181, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

j. — Mémoire de la ville de Brême, remis à Barthélemy.

Vol. 451, f° 272, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1534. — *Baden, 13 frimaire* [*3 décembre*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Créances de Zurich.

Vol. 451, f° 275, original, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 450, f° 181 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1535. — *Baden, 13 frimaire* [*3 décembre*]. — Barthélemy aux administrateurs du département du Mont-Terrible, au sujet de la demande de sel faite par la commune de Courtelary, et des affaires de l'Erguel.

Vol. 450, f° 182 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

1536. — *Baden, 13 frimaire [3 décembre]*. — Barthélemy aux administrateurs du département du Mont-Terrible. Affaire Maler.

Vol. 450, f° 182 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1537. — *Baden, 13 frimaire [3 décembre]*. — Barthélemy aux administrateurs du département du Mont-Terrible. Réclamation d'Arbogast Buohl, de Kayserstuhl, ex-curé de Reinach (Mont-Terrible).

Vol. 450, f° 183, copie, 1/4 p. in-f°.

1538. — *Baden, 3 décembre*. — Barthélemy à MM. de Bâle. Bois de chauffage.

Vol. 450, f° 183 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1539. — *Baden, ... décembre*. — Barthélemy à l'avoyer Steiger, au sujet de Gruyère.

Vol. 450, f° 200 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 1er décembre*. — L'abbé de Courçay, frère de Barthélemy, à Barthélemy, relativement à des propos malveillants pour celui-ci tenus par Gruyère à divers membres du Comité de Salut public.

Vol. 450, f° 200 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1540. — *Paris, 13 frimaire [3 décembre]*. — Le Comité de Salut public à Barthélemy, au sujet d'un nommé Benoît, ex-agent du roi de Prusse à Varsovie.

Vol. 441, f° 359, original, 1 p. 1/4 in-4°.
Vol. 450, f° 247, copie, 1/4 p. in-f°.

1541. — *Paris, 13 frimaire [3 décembre]*. — Le Comité de Salut public à celui des finances. Pensions des religieux suisses ayant habité autrefois la France.

Vol. 451, f° 280, minute, 1 p. 1/2 in-f°.

1542. — *Neuchâtel, 13 frimaire [3 décembre]*. — Jeanneret à Buchot. Intrigues des émigrés dans le canton de Neuchâtel. Rapports du gouvernement neuchâtelois avec la cour de Berlin et les magistrats de Berne. Jeanneret a adressé à Barthélemy un ouvrage de Ferrand, ancien Constituant, sur la Révolution. Le duc de Chartres est à Coire, dans un institut de jeunes gens, sous le nom et l'habit d'un ecclésiastique. « Il y soutient très secrètement ses relations avec ses anciens partisans émigrés, qui certainement en ont conservé avec les Jacobins à Paris. » On parle toujours beaucoup de paix.

Vol. 451, f° 278, original, 2 p. in-f°.

1543. — *Paris, ... frimaire.* — Rapport concernant les pensions à accorder aux militaires suisses licenciés par la loi du 29 août 1792, adressé par Jard-Panvillier à la Convention.

Vol. 451, f° 220, imprimé, 3 p. in-4°.

RIVALZ AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1544. — *Bâle, 14 frimaire [4 décembre].* — En vertu de l'instruction qu'il a reçue, il adressera désormais ses rapports politiques au Comité. « Ceux de qui j'ai eu les meilleures notions sur l'Angleterre s'obstinent à croire que Pitt fera cause commune avec l'opposition, du moins en ce qui concerne la cessation de la guerre : on suppose que George, malgré sa rage délirante contre toute idée de liberté, pourra bien céder au vœu général. L'espoir d'une paix prochaine soutient seul les fonds publics en Angleterre... On s'attend à Londres au prochain rappel de l'armée d'York, quoiqu'on nous assure que l'inondation de la Hollande ne s'étend que d'Arnheim jusqu'à Amersfort. Le quartier général des Anglois est à Utrecht. Des lettres de Berlin nous apprennent que l'évasion de La Fayette étoit préparée avec soin, et qu'on ne doute pas qu'il n'ait gagné Hambourg. » Suivant les mêmes lettres, dix mille personnes ont été massacrées par les Russes à Varsovie. Le sort de la Pologne est plus déplorable qu'il ne le fut jamais, ses troupes sont journellement battues... « Les bruits de paix sont fort tombés depuis la prise de Varsovie; il n'est question que de nouvelles levées du côté de l'Autriche, et enfin il s'agit de nouveau de 50 mille Cosaques dont la Russie doit gratifier la coalition. Chacun sait à quoi s'en tenir sur l'intention, si souvent manifestée par Catherine, de se joindre sérieusement à nos ennemis : mais les rois ne voient que par les yeux de leurs ministres, et l'or de cette femme turbulente dispose de la volonté de ces derniers. » Affaires des Grisons.

Vol. 451, f° 281, original, 2 p. 1/2 in-f°.

BULLETIN DE VENET

1545. — *Lausanne, 4 décembre.* — Le retour de Wickham à Londres est différé. On ignore le but de sa mission. Il ne semble pas qu'il soit venu solliciter une levée de troupes suisses, en tout cas les Suisses paraissent rebutés de cette guerre meurtrière. D'après Wickham, la situation des ministres anglais est plus forte que jamais. Les opposants ne blâment qu'une chose : la guerre sur le continent et les subsides donnés aux étrangers. Divers propos tenus par Wickham sur les affaires intérieures de France. Faux bruit d'une entrevue de Fitz Gérald

avec Dumouriez, où aurait été débattu le projet de faire le duc de Chartres roi de France ou chef de la République. Le gouvernement d'Angleterre commence à entrer en défiance sur les émigrés. Pitt les fait observer de près. « Ces fugitifs se persécutent les uns les autres et se mangent le jaune des yeux. » Le canton de Berne a retiré de Bâle la moitié de son contingent. La dernière foire de Bâle a été considérable. Précautions prises par la cour de Turin contre les étrangers.

Vol. 450, f° 196 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 451, f° 285 copie, 3 p. in-f°.

1546. — *Bienne*, *4 décembre*. — Le bourgmestre Moser à Barthélemy. Sel. Affaires de l'Erguel. Faux assignats. Réclamation de Guillaume Couder.

Vol 450, f° 188 v°, copie, 1 p. in-f°.

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC A BARTHÉLEMY

1547. — *Paris*, *15 frimaire* [*5 décembre*]. — « Tu es sans doute instruit, Citoyen, par le secrétaire interprète Bacher, de notre position actuelle avec la Prusse. Nous allons à tout événement t'en tracer une esquisse, afin de te mettre bien au courant.

« Le major prussien Meyenrinck, s'étant rendu à Bâle avec la mission ostensible de négocier un échange de prisonniers et, à ce qu'il paroît, avec des instructions secrètes pour sonder les dispositions de la République françoise relativement à la paix, nous a fait passer, le 5 de ce mois, copie des pouvoirs qu'il tient pour l'objet apparent, du général Möllendorff.

« Le 11 du même mois nous avons mandé à Bacher que cet officier ne s'expliquant pas assez ouvertement sur le but de sa mission, nous attendrions de nouveaux détails de sa part avant de répondre, mais que pour peu que les propositions à nous faire fussent importantes, il conviendroit qu'elles fussent discutées de vive voix avec nous à Paris.

« Depuis il nous est parvenu dans une dépêche de Bacher du 7, copie d'une lettre du roi de Prusse au général Möllendorff, et d'une autre de celui-ci au major Meyenrinck, qui nous ont paru annoncer des dispositions assez décidées pour la paix.

« Nous avons répondu le 14 que nous étions disposés à écouter les propositions du roi de Prusse, qu'on pouvoit être sûr qu'elles seroient accueillies, si elles s'accordoient avec la dignité et les intérêts du peuple françois et que puisqu'enfin le cabinet de Berlin ouvroit les yeux sur ses véritables intérêts, il ne tenoit qu'à lui, en mettant dans cette grande négociation la même franchise et la même loyauté que nous, de contribuer avec nous à changer rapidement le système de l'Europe de

la manière la plus avantageuse pour lui comme pour la République françoise; qu'au surplus, nous persistions à penser qu'il seroit plus expédient de traiter de vive voix à Paris que par lettres.

« Voilà, Citoyen, à quoi nous en sommes. Il nous a paru utile de t'en donner connoissance, afin de te mettre à portée d'apprécier tout ce que tu entends, d'observer tout ce qui se passe et de nous communiquer les résultats de tes observations. Le moment de la plus grande surveillance est arrivé. Nous comptons sur ton activité, ta sagesse et ton zèle.

« S'il avoit été question de traiter par ambassadeurs, tu aurois eu des droits bien légitimes à notre confiance pour cette négociation intéressante; mais ne s'étant guère agi jusqu'à présent que de recevoir et de nous transmettre des pièces, nous avons cru devoir laisser agir Bacher par l'intermédiaire duquel la correspondance s'est liée.

« Signé : MERLIN (de Douai), BRÉARD, CARNOT, L.-B. GUYTON, Charles COCHON, J.-B.-F. DELMAS, PELET. »

Vol. 450, f° 212, copie, 3/4 p. in-f°.

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC A BARTHÉLEMY

1548. — *Paris, 15 frimaire* [*5 décembre*]. — « La lettre de Berne du 23 novembre que tu nous as transmise en copie, Citoyen, paroît nous présenter de la part du gouvernement de Turin des dispositions à une paix prochaine avec la République françoise.

« Notre profession de foi sur cette matière a été faite hier à la tribune de la Convention nationale, qui l'a sanctionnée en ordonnant l'impression de notre rapport, son envoi à toutes les autorités constituées et sa traduction dans toutes les langues.

« Ainsi le gouvernement de Turin peut nous faire des propositions avec la certitude qu'elles seront accueillies, si elles s'accordent avec les intérêts, la sûreté et la dignité du peuple françois. Écoute et transmets-les au Comité.

« Si les ouvertures qui seront faites prennent un caractère véritablement officiel, tu observeras au Ministre sarde que le Comité étant, d'après les décrets de la Convention nationale, la seule autorité en France qui puisse négocier la paix, c'est au Comité même qu'il doit s'adresser, et que comme les affaires de ce genre se traitent mieux de vive voix que par écrit, il conviendroit qu'il se rendît auprès de nous, auquel cas tu lui donnerois un passe-port.

« Signé : MERLIN (de Douai), J.-F.-B. DELMAS, CARNOT, BRÉARD, CHARLES COCHON, L.-B. GUYTON, CAMBACÉRÈS, PELET. »

Vol. 450, f° 212 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1549. — *Paris, 15 frimaire [5 décembre]*. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Relations de Bienne avec la commune de Courtelary. Plainte au sujet d'un émigré, qui serait membre de la régence de Perle.

Vol. 450, f° 217 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — Porentruy, 3 frimaire [23 novembre]. — L'administration du département du Mont-Terrible à la Commission des relations extérieures, au sujet d'un nommé Kempff, ci-devant bailli de Seignelegier, aujourd'hui membre de la régence de Perle.

Vol. 450, f° 218, copie, 1/2 p. in-f°.

1550. — *Paris, 15 frimaire [5 décembre]*. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Réclamation de Jean-Rodolphe Huber, ci-devant ministre protestant à Strasbourg.

Vol. 450, f° 205, copie, 1/4 p. in-f°.

1551. — *Baden, 15 frimaire [5 décembre]*. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Demande nouvelle de l'abbé de Bellelay.

Vol. 450, f° 185, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — Soleure [3 décembre]. — L'abbé de Bellelay à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 450, f° 185, copie, 1 p. in-f°.

1552. — *Baden, 15 frimaire [5 décembre]*. — Barthélemy aux administrateurs du Mont-Terrible, même sujet.

Vol. 450, f° 186 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1553. — *Bâle, 15 frimaire [5 décembre]*. — « Le Ministre des affaires étrangères qui a dans ce moment la plus grande influence dans le cabinet de Berlin, a écrit au nom du roi de Prusse une lettre au major Meyenrinck, adressée sous cachet volant au feld-maréchal Möllendorff, par laquelle ce souverain approuve de nouveau et de la manière la plus formelle, toutes les mesures qui pourront être prises pour convenir d'un armistice et entamer promptement la négociation d'une paix particulière entre la République françoise et les princes les plus puissants de l'Empire, qui se réuniroient à cet effet à Frédéric-Guillaume. Il paroît d'après cette dépêche qu'il n'y a actuellement plus qu'un seul et même parti à Berlin et que l'on y sent généralement la nécessité de

terminer le plus tôt possible cette malheureuse guerre. Les Autrichiens mettent en attendant tout en œuvre pour déconcerter le plan de la cour de Berlin. Ils ont cru devoir dans cette vue faire mine de vouloir repasser le Rhin pour délivrer Mayence et Manheim... Il y a lieu de croire que ce n'est qu'un simulacre pour diviser les troupes françoises et affoiblir la ligne de la rive opposée du Rhin; mais le retour du corps de 20 000 hommes commandés par le prince de Hohenlohe qui va établir de nouveau son quartier à Gros Gerau, vis-à-vis d'Oppenheim, rend cette diversion possible, et même probable. On parle toujours d'un arrangement entre la cour de Vienne et l'impératrice de Russie au sujet de la nouvelle invasion de la Pologne. Si ce traité existe réellement, le roi de Prusse aura encore un besoin plus pressant de hâter sa paix séparée avec la République françoise, cet arrangement ne peut se faire qu'à ses dépens. » Bacher a fait parvenir au général Michaud les renseignements militaires dont on parle plus haut. Les Autrichiens voient avec jalousie et inquiétude les démarches faites publiquement par la Prusse pour se rapprocher de la République, et l'animosité qui existait entre les deux armées a augmenté. Bacher communique divers rapports et lettres.

Vol. 451, f° 289, original, 2 p. in-f°.

1554. — *Sarden, 5 décembre.* — Le Landamman et conseil du Haut-Unterwald, à Barthélemy. Sels de paix et d'alliance.

Vol. 450, f° 193, copie, 1 p. in-4°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1555. — *Baden, 16 frimaire* [*6 décembre*]. — Embarras intérieurs du canton de Zurich. Transit. Violation par les Autrichiens de la neutralité dont jouissaient deux villages allemands placés sous la protection de la Suisse. Les lettres de Berne annoncent que le Tyran sarde est dangereusement malade. POLITIQUE N° 13.

Vol. 451, f° 291, original, 2 p. 3/4 in-f°.
Vol. 450, f° 185 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièce jointe. — *Schaffouse* [*3 décembre*]. — Plumettaz à Barthélemy. Embarras intérieurs du canton de Zurich.

Vol. 450, f° 186 v°, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 451, f° 274, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1556. — *Baden, 16 frimaire* [*6 décembre*]. — Barthélemy à Adet. Passeports. Rapports de Berne et de Genève. État des esprits à Zurich.

Vol. 450, f° 188, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1557. — *Paris, 16 frimaire [6 décembre].* — Le Comité de Salut public à Barthélemy, au sujet de la contrebande à laquelle se livrent les habitants de Mulhouse.

Vol. 441, f° 354, original, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 450, f° 225, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — Paris, 11 frimaire [1er décembre]. — Rapport adressé par la Commission des revenus nationaux au Comité de Salut public. Même sujet.

Vol. 441, f° 352, copie, 2 p. 2/3 in-f°.
Vol. 450, f° 225 v°, copie, 1 p. in-f°.

1558. — *Paris, 16 frimaire [6 décembre].* — Arrêté du Comité de Salut public, par lequel Rivalz, agent de la République française à Bâle, est nommé agent près le gouvernement de Suède.

Vol. 450, f° 210, copie, 1/4 p. in-f°.

1559. — *Paris,... frimaire [... décembre].* — Le Comité de Salut public à Rivalz, relativement au départ de celui-ci pour Copenhague.

Vol. 450, f° 210, copie, 1/4 p. in-f°.

RIVALZ AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1560. — *Bâle, 16 frimaire [6 décembre].* — Il partira seul pour sa destination, comme il y est autorisé. « Les Anglois semblent peu satisfaits de l'état de leurs affaires dans les parties nord et ouest de Saint-Domingue, ainsi que dans la Guadeloupe : ils le sont davantage d'avoir sauvé la totalité de leur immense flotte de la Méditerranée. Morton-Eden vient de partir pour Vienne : on est réduit aux conjectures sur l'objet de sa mission... Des lettres de Londres annoncent un arrangement définitif avec les Américains : on dit que ceux-ci ont obtenu la possession des forts que les Anglois occupent sur leurs derrières; et de plus celle du Canada, chose peu croyable. Les Hollandois paroissent se rassurer et, rendant une entière justice aux armées de la République, ils se flattent, sur des avis du greffier Fagel, de n'avoir plus, bientôt, à les combattre. On parle de plus en plus des apprêts que fait l'Autriche pour une quatrième campagne, et on se demande si la Prusse voudra y concourir. S'il faut en croire les Prussiens qui sont ici, Frédéric-Guillaume est trop aigri contre l'Angleterre et la Russie, trop en garde contre celle-ci et contre l'Autriche, pour hâter sa perte en se conformant encore à leur volonté : donc nous pouvons le considérer déjà comme hors de la coalition... » Rivalz discute la question de savoir

lequel vaut mieux, ou de traiter simplement de la paix avec la Prusse, ou de conclure une alliance avec elle. Il incline vers ce dernier parti.

Vol. 451, f° 295, original, 3 p. 3/4 in-f°.

1561. — *Paris, 17 frimaire* [*7 décembre*]. — Le Comité de Salut public à Barthélemy. Barthélemy adressera aux Cantons suisses limitrophes une note pressante, à l'effet d'obtenir que les prêtres réfractaires et les émigrés soient écartés à 15 lieues au moins de la frontière. Déjà les représentants du peuple dans le Doubs et le Jura ont défendu dans ces départements tout rassemblement religieux, mais cette mesure est insuffisante.

Vol. 441, f° 355, original, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 226, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièces jointes. — a — *Pontarlier, 30 brumaire* [*20 novembre*]. — Les représentants du peuple Pelletier et Besson, en mission dans le Doubs et le Jura, au Comité de Salut public. Même sujet.

Vol. 451, f° 174, original, 3 p. in-f°.
Vol. 441, f° 348, copie, 4 p. in-f°.
Vol. 450, f° 226, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

b. — *Pontarlier, 30 brumaire* [*20 novembre*]. — Arrêté des mêmes représentants, défendant tout rassemblement religieux dans les départements du Doubs et du Jura.

Vol. 451, f° 176, imprimé, 1 p. in-f°.

1562. — *Paris, 17 frimaire* [*7 décembre*]. — La Commission de commerce et approvisionnements à Barthélemy. Transit.

Vol. 450, f° 240 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1563. — *Paris, 17 frimaire* [*7 décembre*]. — La même au même. Même sujet.

Vol. 450, f° 240 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1564. — *Lausanne* [*7 décembre*]. — Bulletin de Venet. Affaires de Berne. Élections au conseil souverain. Les cantons de Lucerne et de Soleure sont lassés de l'oligarchie. Les négociants suisses ont retiré de très grands avantages de la Révolution. Au contraire, les rentiers et les militaires y ont trouvé leur ruine.

Vol. 450, f° 215 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 451, f° 297, copie, 5 p. 2/3 in-f°.

1565. — *Paris, 18 frimaire* [*8 décembre*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy, au sujet d'une demande de l'abbé de Bellelay.

Vol. 450, f° 200 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1566. — *Baden, 18 frimaire* [*8 décembre*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. A cause des rivalités des Cantons suisses, il ne faut pas espérer que le Corps helvétique enverra à Paris, comme le voudrait la Commission, un agent chargé de suivre les réclamations individuelles de ses compatriotes. Pétitions des préposés et représentants du commerce de la ville libre de Nuremberg.

Vol. 450, f° 190 v°, copie, 1 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Nuremberg, 5 frimaire* [*25 novembre*]. — Les préposés et représentants du commerce de la république libre de Nuremberg, à Barthélemy, au sujet de marchandises séquestrées à Cologne.

Vol. 450, f° 191, copie, 1 p. in-f°.

b. — *Nuremberg, même date.* — Mémoire de la Chambre de commerce de Nuremberg au Comité de Salut public, sur le même sujet.

Vol. 450, f° 191 v°, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

1567. — *Baden, 19 brumaire* [*9 décembre*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures, au sujet de Antoine-François Olivier, prêtre déporté, et des affaires de l'Erguel.

Vol. 451, f° 305, original, 2/3 p. in-f°.
Vol. 450, f° 194 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1568. — *Baden, 9 décembre.* — Barthélemy à MM. du Haut-Unterwald. Sels de paix et d'alliance.

Vol. 450, f° 193 v°, copie, 2/3 p. in-4°.

1569. — *Paris, 19 frimaire* [*9 décembre*]. — La Commission des revenus nationaux au Commissaire des relations extérieures. Réclamation de la citoyenne Philis de Crouzas, de Lausanne.

Vol. 451, f° 303, original, 3/4 p. in-f°.

1570. — *Porentruy, 19 frimaire* [*9 décembre*]. — Les Administrateurs du département du Mont-Terrible à Barthélemy. Affaire Maler.

Vol. 450, f° 201 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

POLITIQUE N° 14. **1571.** — *Baden, 20 frimaire* [*10 décembre*]. — État des esprits en Allemagne. « Les puissances coalisées veulent paroître en état et en volonté de continuer la guerre. L'Autriche surtout cherche à masquer son impuissance... mais le secret et la situation de la cour de Vienne

sont bien connus des États les plus foibles de la coalition. » Il est probable que, après l'Espagne, le roi de Sardaigne demandera la paix. On assure qu'il la veut absolument et qu'il ne tardera pas à s'en ouvrir. Le voyage de Sturler à Turin devient donc inutile : il ira directement en Hollande. La paix avec le Piémont amènera, en dépit des efforts de l'Angleterre, la neutralité de toute l'Italie. « Si nous gardons la ci-devant Savoie et Nice, il ne restera presque plus rien au Gouvernement sarde, à moins que nous ne parvenions à le dédommager du côté du Milanez. Pour y parvenir, nous serions obligés d'exposer nos armées aux intempéries du climat d'Italie et le roi de Sardaigne, épuisé, seroit absolument hors d'état de se réunir à nous. La dignité nationale ne permet pas de supposer un moment que la République voulût restituer le département du Mont-Blanc. Nous n'irons pas consulter les convenances de la Suisse; mais le devoir et la prévoyance exigent qu'on dise que cette possession entre nos mains, qui prolonge notre cernement de la Suisse par des côtés fort ouverts, sera pour elle et surtout pour le canton de Berne un véritable malheur... Quoique nous ayons beaucoup de partisans à Berne, tous n'envisagent qu'avec crainte le moment où la signature du traité de paix nous assurera à jamais la possession de la ci-devant Savoie. Ces craintes se trouvent encore augmentées par les clabauderies de nos ennemis, qui ne cessent de se répéter entre eux et de crier aux gouvernements neutres que nos principes tendent à les détruire aussi bien que les trônes. » Le plus grand danger qui menace la Suisse, c'est la disette, à cause de la difficulté du transit et de l'intempérie des saisons. Rivalz est à Baden, en route pour son nouveau poste.

Vol. 451, f° 308, original, 3 p. 1/4 in-f°.
Vol. 450, f° 194 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Schaffouse*, *6 décembre.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur. Relation de Nuremberg avec l'Autriche. Transit.

Vol. 450, f° 195 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

b — *Berne*, *6 décembre.* — Frisching à Barthélemy. Espérances de paix. Embarras intérieurs de Zurich. Affaires de l'Erguel. Relations de Venise avec l'Angleterre et l'Autriche. Relations de Berne et de l'Espagne. Mines.

Vol. 450, f° 197 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 451, f° 293, original, 2 p. 3/4 in-f°.

c. — *Zurich*, *7 décembre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Embarras intérieurs du canton de Zurich. Affaires de l'Erguel. La Haye paraît moins menacé depuis quelque temps. Assemblée solennelle de la bourgeoisie de Zurich.

Vol. 450, f° 198, copie, 2 p. 1/3 in-f°.
Vol. 451, f° 300, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

d. — *Zurich, 6 décembre.* — La chancellerie de Zurich à l'honorable commune de Courtelary en Erguel. Affaires de l'Erguel.

Vol. 450, f° 199 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

f. — *Saint-Maurice, 14 frimaire [4 décembre]*. — Helfflinger à Barthélemy. Relations de l'Espagne et de la Suisse. Affaires intérieures du Valais. La confiance dans la paix diminue ici, depuis que les trompettes de la coalition annoncent la reddition de Varsovie et la marche d'un grand nombre de troupes russes et autrichiennes tant en Allemagne qu'en Hollande. Brochure ayant pour titre : « Observations sur la conduite des puissances coalisées », par le comte d'Entraigues, député de l'ordre de la noblesse aux États généraux de 1789. Londres, 1er octobre 1794. L'auteur se propose de tracer la ligne de conduite que doit suivre l'Angleterre dans les circonstances actuelles. Transit.

Vol. 450, f° 199 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

g. — *Sion, 1er décembre.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur. Pensions. Affaire des croix. Intrigues des émigrés. Le dixain de Sion a refusé de lever le régiment demandé par l'Espagne.

Vol. 450, f° 200, copie, 1/2 p. in-f°.

1572. — *Baden, 20 frimaire [10 décembre]*. — Barthélemy à Juste Chrétien Kiessling, à Nuremberg. Envoi de la lettre ci-jointe.

Vol. 450, f° 194, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Baden, 10 décembre.* — Barthélemy aux préposés et représentants du commerce de Nuremberg, à propos des marchandises séquestrées à Cologne.

Vol. 450, f° 192 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1573. — *Paris, 20 frimaire [10 décembre]*. — Le Comité de Salut public à Barthélemy. Le Gouvernement anglais a l'intention d'embaucher secrètement 5000 soldats suisses des anciens régiments au service de la France et d'envoyer cette petite armée en Vendée. Barthélemy représentera au Corps helvétique qu'il doit s'opposer de toutes ses forces à cette levée.

Vol. 451, f° 313, minute, 1 p. in-f°.
Vol. 441, f° 357, original, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 450, f° 227, copie, 2/3 p. in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1574. — *Bâle, 20 frimaire [10 décembre]*. — Des papiers allemands, venus par la voie de la Hollande, parlent de la retraite de Pitt : ce

n'est probablement qu'une invention des agioteurs. Le rapport fait au nom du Comité de Salut public à la Convention sur le bruit de paix, fait la plus agréable sensation.

Vol. 451, f° 312, original, 1/2 p. in-f°.

1575. — *Bellelay, 10 décembre.* — L'abbé de Bellelay à Barthélemy. Remerciements.

Vol. 450, f° 202, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — Extrait des registres des séances publiques de l'Administration du département du Mont-Terrible, du 12 frimaire [2 décembre]. Permission octroyée à l'abbé de Bellelay.

Vol. 450, f° 202 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

1576. — *Berne, 10 décembre.* — Extrait d'une lettre, sans nom d'auteur, à Barthélemy. « Les lettres de la Hollande contiennent de grandes jérémiades sur l'atroce conduite qu'y tiennent les Anglois. Lorsqu'on porte des plaintes aux officiers on en reçoit pour réponse que les Hollandois sont trop heureux que les Anglois veuillent bien les défendre et qu'actuellement ils sont les maîtres. Le duc d'York est saoûl du matin au soir. Quand on s'adresse à lui pour réclamer justice des vexations de ceux qui sont sous ses ordres, il s'emporte, il jure contre les plaignants, leur offre des coups de pied et les fait jeter à la porte par ses gens. Cette conduite inspire aux Hollandois la plus grande horreur pour cette race bretonne. »

Vol. 450, f° 206 v°, copie, 1/4 p. in-f°.
Vol. 451, f° 310 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1577. — *Baden, 21 frimaire [11 décembre].* — Barthélemy au général en chef de l'armée du Nord. Il recommande Sturler, agent secret qui va en Hollande.

Vol. 450, f° 201 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1578. — *Bâle, 21 frimaire [11 décembre].* — Bacher à la Commission des relations extérieures. Réclamation à propos d'enfants français autrefois employés dans les manufactures de Bâle. Réclamation de l'État de Bâle. Transit. Affaire du bailli de Thierstein.

Vol. 451, f° 314, original, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 201, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

1579. — *Bâle, 21 frimaire [11 décembre].* — Bacher à la Commission des relations extérieures. Disparition de Daniel Stamm, agent national du district de Schelestadt, ancien aide de camp de Custine. Il a été vu à Lörrach.

Vol. 451, f° 316, original, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — Grotzingen, 4 décembre. — Stamm, agent national du district de Schelestadt, « au baron de.... Schönau » (*sic*). Comme il se promenait aux environs de Bâle, il a été surpris et emmené comme prisonnier par un avant-poste hongrois.

Vol. 451, f° 283, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

1580. — *Lausanne, 11 décembre.* — Bulletin de M. de Venet. En Autriche, on a la plus grande difficulté à opérer le recrutement des soldats, il faut y recourir à des moyens extrêmes. Faux assignats dans le canton de Berne. Le cardinal de Bernis a fait son héritier universel le neveu de l'ambassadeur d'Espagne près le Saint-Père [1].

Détails concernant Pourtalès, retiré à Neuchâtel. Affaires de Berne. Les assignats sont depuis hier à 79 et 80 de perte. Contrebande sur le lac de Genève. Les rentiers prennent le parti de garder leurs assignats, aimant mieux, disent-ils, tout perdre que de les changer à un taux aussi défavorable.

Vol. 450, f° 216, copie, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 451, f° 317, copie, 4 p. 3/4 in-f°.

1581. — *Lyon, 21 frimaire* [*11 décembre*]. — Tellier, Boisset et Pocholle, représentants du peuple à Lyon, à Barthélemy, relativement aux faux assignats.

Vol. 450, f° 207 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — Lyon, 11 décembre. — Déclaration d'un nommé Jurieu, citoyen suisse, au même sujet.

Vol. 450, f° 207 v°, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

1582. — *Paris, 22 frimaire* [*12 décembre*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Satisfaction du Comité de Salut public à la lecture des remerciements du canton de Schwitz, au sujet de la libération des prisonniers de guerre suisses.

Vol. 450, f° 211 v°, copie, 1/4 p. in-f°

1583. — *Paris, 22 frimaire* [*12 décembre*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy, au sujet de l'installation de vérificateurs d'assignats dans les divers Cantons suisses, et de l'affaire des faux assignats d'Aubonne.

Vol. 450, f° 224 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1. En réalité cette succession est destinée aux tantes de Louis XVI qui logent chez l'Ambassadeur. (*Note du mss.*)

1584. — *Genève, 22 frimaire [12 décembre]*. — Adet, résident de France à Genève, à Barthélemy. Il annonce qu'il est appelé à un nouveau poste.

Vol. 450, f° 233 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1585. — *Paris, 22 frimaire [12 décembre]*. — Note sur les abus introduits dans les douanes aux frontières de la Suisse.

Vol. 451, f° 320, copie, 7 p. in-f°.

1586. — *Baden, 23 frimaire [13 décembre]*. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures, au sujet de Stamaty, agent secret.

Vol. 450, f° 202, copie, 1/3 p. in-f°.

1587. — *Paris, 23 frimaire [13 décembre]*. — Miot au Comité de Salut public. Rapport concernant les cas et les individus qui doivent être compris dans l'exception prononcée en faveur des Suisses par l'article 5 de la loi sur les émigrés du 25 brumaire an III.

Vol. 451, f° 330, copie, 7 p. 1/4 in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1588. — *Bâle, 23 frimaire [13 décembre]*. — « Je vous adresse ci-joint la copie d'une nouvelle lettre de Möllendorff à Meyenrinck, qui, à l'exception de ce qui concerne Mayence, est absolument conforme à l'esprit des dépêches que vous avez adressées à l'Ambassade. L'observation que le feld-maréchal fait sur les obstacles qui s'opposent à la prise de cette place défendue par tout l'Empire, tant que sa garnison pourra être journellement renouvelée et ravitaillée par le pont du Rhin et soutenue par une armée fraîche dont l'avant-garde occupe Cassel, un de ses faubourgs, est si saillante, qu'elle m'a paru être de nature à devoir vous être soumise, sans perte de temps, afin que si vous le jugez convenable, vous puissiez vous ménager l'occupation de Mayence par la voie de la négociation.

« Möllendorff a été fort sensible à l'attention que le général Kleber a eu de lui communiquer l'arrêté du Comité de Salut public relatif à la paye des officiers prisonniers de guerre en France. Je sais qu'il lui a répondu très poliment et qu'il ne demande pas mieux que d'entrer en correspondance et en explication avec ce général.

« Meyenrinck m'a communiqué une dépêche du comte de Haugwitz postérieure à celle du 5 frimaire, dont je vous ai envoyé en dernier lieu l'extrait; ce ministre d'État confirme de plus en plus l'intention invariable du roi de Prusse de se rapprocher promptement de la

République françoise; il témoigne en même temps une grande impatience de voir entamer la négociation qui doit rétablir la bonne intelligence entre les deux gouvernements.

« Le comte de Haugwitz et Möllendorff m'ayant fait insinuer par Meyenrinck de leur écrire directement, j'ai cru que d'après le rapport que vous venez de faire à la Convention nationale, dont je leur ai adressé une douzaine d'exemplaires, vous ne désapprouveriez pas que j'entamasse une correspondance avec ces deux personnages, pour que le roi de Prusse et surtout le prince Henri, de tout temps ami de la nation françoise, puissent connoître promptement ce que vous jugez convenable de leur faire parvenir par mon entremise.

« Nous avons un autre intérêt à entretenir cette correspondance, c'est qu'elle me procure l'avantage inappréciable de pouvoir me servir deux fois par semaine d'une estafette ou courrier extraordinaire qui va de Bâle à Francfort et de là à Leipzig et Berlin. Les chasseurs à cheval prussiens qui font ce service en courriers se chargent des paquets que vous m'adressez, de même que la Commission des relations extérieures pour le Nord, et nous pouvons de cette manière nous moquer de l'inquisition vexatoire des Autrichiens qui poussent leur tyrannie au point d'ouvrir et de confisquer non seulement tous les ballots et lettres appartenant à la Suisse, mais encore jusqu'à arrêter l'argent que les négociants de Bâle veulent envoyer à Francfort.

« Les Prussiens pourroient donc nous faciliter ce transport et surtout l'échange avantageux de quelques millions de pièces d'or et d'argent d'Allemagne, que la Trésorerie nationale ne sauroit sans cela négocier à Bâle, qu'au-dessous de leur valeur. Nous trouverons encore par le même canal un moyen de déjouer l'agiotage affreux que l'on exerce dans les remises qui se font sur Francfort et Hambourg. La faute qui a été faite consiste en ce qu'on a concentré les convois d'espèces dans une seule maison bâloise, au lieu d'en adopter quatre ainsi que je l'avois proposé; je suis parvenu par mes observations à la Trésorerie à faire réduire la provision de moitié, mais l'abus principal a été conservé, je ne sais par quelle considération, et il en résulte que les maisons que j'avois indiquées ont néanmoins fait le service, mais indirectement, ce qui a doublé et même triplé la dépense des remises sur Hambourg. On ne peut que gémir en voyant que le défaut d'ensemble, de combinaison dans nos relations mercantiles, de même que des opérations mal conçues et encore plus mal exécutées relatives aux achats qui se sont faits dans l'extérieur, ont jugulé le crédit de la Nation françoise. La guerre à outrance faite aux négociants nous a achevés; et nous avons maintenant la douleur de voir que notre papier-monnaie est à la veille de n'avoir plus aucun cours quelconque dans l'étranger. On a déjà de la peine en Suisse à trouver 20 livres en espèces contre 100 livres en assignats. Ce qui est bien plus étonnant

encore, c'est que, malgré cette baisse effroyable que les négociants ont causée eux-mêmes en enlevant sans marchander tout ce qui se trouvoit à la dernière foire de Bâle et dans les fabriques de tous les Cantons, les besoins de l'intérieur sont si pressants, qu'on est forcé de donner les assignats pour ainsi dire au prix que les négociants suisses veulent bien les recevoir, depuis qu'ils ne peuvent plus les employer en France par la suspension du commerce.

« Vous verrez, Citoyens, dans un extrait des papiers allemands sous un article des bords du Danube, l'arrêté du cercle de Franconie relatif à la paix. Un autre extrait daté de Siegbourg du 14 frimaire qui renferme des préliminaires de paix, une lettre de La Haye du 13 frimaire qui a rapport à la prorogation du parlement et à Pitt. Un rapport de Iéna en Saxe relatif à la déconfiture des Polonois, deux suppléments de gazettes et trois extraits de gazettes allemandes qui ont rapport au même objet. Un rapport de Kehl, l'extrait d'une lettre de Manheim relatifs à des notions militaires, et l'extrait d'une lettre de Schaffouse qui renferme la relation d'un deuxième voyage de Kerner dans le pays de Wurtemberg. »

Vol. 451, f° 335, original, 5 p. in-f°.

Pièce jointe. — 7 décembre. — Extrait d'une lettre du feld-maréchal de Möllendorff au major de Meyenrinck.

« Il ne faut rien négliger pour répondre de votre mieux à la confiance que vous témoignent les braves gens avec lesquels vous êtes en relation à Bâle. Leur loyauté et franchise exige un juste retour de notre part. Ne nous engageons cependant à rien que nous ne soyons d'avance sûrs de pouvoir tenir. Vous me connoissez et vous savez que j'observe scrupuleusement mes promesses, et que je ne désire rien de plus que d'être payé de la même monnaie; il est donc bien essentiel de faire comprendre au citoyen Bacher, qu'il est urgent, que par des actions et par une conduite conforme au but que l'on se propose on tâche d'éloigner la défiance qui existe, et qui augmente même journellement.

« Agissez en honnête homme, pour vous mettre à tout événement à l'abri des reproches; soyez confiant et ouvert, mais n'oubliez pas en même temps que la prudence doit régler toutes vos démarches.

« Tout est ici encore dans la même situation, et on n'a pas encore commencé à ménager Mayence, dernièrement il y a eu un combat sanglant à la redoute de Zalbarch où on a perdu beaucoup de monde de part et d'autre; je ne peux concevoir ce que tout cela doit signifier; la saison est extrêmement mauvaise, l'ennemi a de grandes fatigues à supporter et s'expose à des maladies dangereuses. J'ai fait entrer des troupes à Cassel vis-à-vis de Mayence et j'ai concentré mes forces de manière à pouvoir porter de prompts secours où le besoin l'exigera.

« En attaquant Mayence on nous attaque; notre honneur et le mien

principalement, ne me permettront jamais de rester spectateur tranquille de la reddition de cette ville; mais comment la prendre tandis qu'il y a une garnison de 18 000 hommes de troupes de l'Empire qui peuvent être relevées et ravitaillées tous les jours, et qu'une armée de 80 000 Prussiens et Autrichiens se trouve en observation pour couvrir la place. Je suis par conséquent sans inquiétude et j'attends l'attaque avec tranquillité et de pied ferme.

« Attendez-vous à de grands événements, si l'ennemi continue son attaque comme il y a toute apparence. Il ne tiendra en effet dans la situation actuelle qu'à moi, avec des forces si considérables, de faire une brillante diversion en repassant le Rhin et entourant l'armée françoise sous Mayence. Mais à quoi me serviroit-il de cueillir des lauriers de ce genre. Mes cheveux blancs ne doivent être ornés que d'une couronne civique. Mon cœur répugne à la continuation d'une guerre malheureuse. L'ambition d'un vieux guerrier doit être de servir utilement sa patrie et non de courir après une vaine gloire qui ne pourroit être acquise qu'aux dépens de l'humanité souffrante. Évitons donc de verser de part et d'autre un sang précieux et réunissons-nous pour rétablir la bonne intelligence entre deux nations belliqueuses. Occupons-nous de ce qui peut rendre le repos au peuple qui porte seul le fardeau d'une guerre malheureuse et nous aurons atteint le but que de véritables amis du genre humain doivent se proposer. Mes vœux seroient remplis si le Comité de Salut public envisageoit le siège de Mayence sous ce point de vue; qu'il consulte le Comité militaire si distingué par ses rares connoissances dans l'art de la guerre dont il a su s'entourer; il se convaincra sans peine que dans la position actuelle des choses et dans la saison la plus rigoureuse de l'année, un siège de cette nature est une entreprise non seulement chimérique, mais même extrêmement hasardeuse. L'hiver est fait pour négocier et non pour se battre, surtout quand la politique et l'inclination portent deux gouvernements à se lier d'amitié et d'intérêt contre un ennemi commun. »

Vol. 451, f° 301, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

1589. — *Wyl en Suisse, 13 décembre.* — Barthès de Marmorière au Corps helvétique. Envoi du mémoire ci-joint.

Vol. 450, f° 202 v°, copie, 1/3 p. in-4°.

Pièce jointe. — Mémoire pour le sieur Barthès de Marmorière, ci-devant chargé des affaires de France en Suisse.

Vol. 450, f° 203, imprimé, 3 p. 1/2 in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1590. — *Baden*, *24 frimaire* [*14 décembre*]. — Situation misérable de la Suisse par suite de la surveillance sévère que les Autrichiens exercent sur le transit. Affaires des Grisons. POLITIQUE N° 15.

Vol. 451, f° 344, original, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 450, f° 206, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes — **a.** — *Berne*, *10 décembre*. — Frisching à Barthélemy. Il recommande un de ses neveux, qui est au service de la Hollande. La femme de celui-ci, qui habite Venloo, ville prise par les Français, écrit que les soldats républicains « se conduisent à merveille, tiennent une très bonne discipline, personne n'a à se plaindre d'eux ». Réflexions sur la politique des puissances coalisées. Manque de subsistances en Suisse. Affaire de Zurich. Gruyère est un agent subalterne de Berne. Transit. Bruits concernant des négociations entre la France et l'Autriche.

Vol. 450, f° 205 v°, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 451, f° 310, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — *Au Bothmar*, *2 décembre*. — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 450, f° 206 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 451, f° 266, copie, 1 p. in-f°.

c. — *Lucerne*, *11 octobre*. — Le chevalier de Caamaño, ministre d'Espagne en Suisse, aux Ligues Grises. Affaires des Grisons.

Vol. 449, f° 296, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 450, f° 206 v°, copie, 1 p. in-f°.

1591. — *Baden*, *24 frimaire* [*14 décembre*]. — Barthélemy aux Maire et Officiers municipaux de Lyon, relativement à Frederich Boch.

Vol. 450, f° 210, copie, 1/4 p. in-f°.

1592. — *Baden*, *24 frimaire* [*14 décembre*]. — Barthélemy aux Représentants du peuple, à Lyon. Faux assignats.

Vol. 450, f° 209°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1593. — *Bâle*, *24 frimaire* [*14 décembre*]. — « Je reçois dans ce moment la dépêche que vous venez de m'adresser par un courrier extraordinaire.

« Vous aurez déjà vu par mes précédentes lettres, que le bruit qu'on a fait courir que le roi de Prusse a été *surpris* et *piqué* d'un refus *net*, est non seulement destitué de tout fondement, mais même de toute vraisemblance. L'extrait de la lettre du comte de Haugwitz, son Ministre d'État et des Affaires étrangères, que je vous ai communiqué, datée de Berlin du 5 frimaire, vous aura prouvé que les dispositions du Cabinet prussien sont toujours les mêmes. La dépêche du même Ministre dont je vous ai parlé dans ma lettre d'hier, datée de Berlin du 10 frimaire, est confirmative des précédentes et témoigne la plus grande impatience que je sois autorisé à entrer en matière pour préparer le travail préliminaire. On n'attendoit que votre réponse pour faire choix à Berlin d'un négociateur, qui tombera, selon les apparences, sur le comte de Goltz, ci-devant Ministre plénipotentiaire à Paris, ou sur le comte de Hardenborg, Ministre d'État, pour y mettre ensuite la dernière main avec l'Ambassadeur. Voilà qui est positif et qui détruit absolument les absurdités que nos malveillants de l'intérieur et de l'extérieur se plaisent à répandre, pour entraver un rapprochement également désiré par la République françoise et le Gouvernement prussien.

« Vous aurez déjà pu vous apercevoir, Citoyens représentants, par les lettres du feld-maréchal Möllendorff, qu'il nous prévenoit que des intrigants s'occupoient de tous les moyens praticables pour brouiller les cartes et semer la défiance. Ce n'est que par des explications franches et amicales, telles que celles contenues dans vos précédentes dépêches, qu'on peut déjouer de pareilles menées et confondre une si lâche imposture.

« Pour remplir encore mieux vos intentions, je viens d'écrire par le courrier de Meyenrinck au feld-maréchal Möllendorff, afin de faire connoître directement au cabinet de Berlin, suivant ce que vous me mandez, que les dispositions réciproques sont les mêmes et que nous tendons des deux côtés au même but.

« J'ai passé mon adolescence à Berlin ; je dois à cette Cour ma première éducation militaire ; j'ai surtout contracté de grandes obligations envers le prince Henri de Prusse, protecteur né de tous François. Comme le Roi paroît maintenant le consulter, j'ai des moyens de le tenir instruit de tout ce que vous désirerez faire parvenir par ce canal. Le feld-maréchal Möllendorff a joui dans tous les temps d'une réputation de franchise et de loyauté dont rien au monde ne le feroit dévier ; il y a trente ans que je lui connois ce caractère, qui ne s'est jamais démenti. Je vous enverrai demain une copie de la lettre que je lui ai adressée.

« Le cabinet de Berlin n'a rien à gagner à nous induire en erreur ; s'il n'agissoit pas de bonne foi et s'il pouvoit méconnoître ses véritables intérêts et être sourd à la voix puissante de la raison d'État et au vœu

public, qui l'appellent impérieusement au rapprochement sincère et solide avec la République françoise, il en seroit, ainsi que vous l'observez, la victime. La terreur des Russes est d'ailleurs à l'ordre du jour dans le Nord, et la situation politique des puissances de cette partie de l'Europe est telle, qu'il n'y a plus de salut que dans la réunion d'une ligue assez puissante pour contre-balancer ce formidable colosse.

« L'Allemagne est épuisée d'hommes, d'argent et de vivres; les États de l'Empire s'aperçoivent très bien qu'une nouvelle campagne ne peut se faire qu'à leurs dépens; et que, dût-elle même être heureuse, ils n'en seront pas moins ruinés et exposés à devenir la proie de la maison d'Autriche qu'envahis et dévastés si elle est malheureuse. Tel est le sort qui les attend et qui les fait soupirer si ardemment après la paix. »

Vol. 451, f° 338, original, 3 p. in-f°.

1594. — *Lyon, 24 frimaire* [*14 décembre*]. — Les Maire et Officiers municipaux de Lyon, à Barthélemy. Passeports.

Vol. 450, f° 246 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1595. — *Paris, 25 frimaire* [*15 décembre*]. — Le Comité de Salut public à Barthélemy. Le nommé Aneth, secrétaire du bailli de Nyon, délivre à prix d'argent des passeports à une foule de gens suspects qui rentrent en France.

Vol. 441, f° 360, original, 1 p. 1/4 in-4°.
Vol. 453, f° 13 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1596. — *Paris, 25 frimaire* [*15 décembre*]. — Le Comité de Salut public à Barthélemy. Affaire Willaume.

Vol. 450, f° 233 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1597. — *Bâle, 25 frimaire* [*15 décembre*]. — « Je vous adresse ci-joint une copie de ma lettre au feld-maréchal Möllendorff que je vous ai annoncée hier. Je vous prie de la juger avec indulgence. Comme il s'agissoit de consolider la confiance et de dissiper des nuages que nos ennemis auroient voulu élever, j'ai cru, Citoyens représentants, que dans cette situation il falloit hisser notre pavillon et prendre couleur pour mettre les Prussiens dans la nécessité d'en faire autant et de se déclarer encore plus positivement qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici.

« Je vous ai prévenus, Citoyens représentants, que le conseiller de Légation Harnier étoit parti en courrier pour Francfort, après que j'ai eu reçu vos dépêches du 11 et du 14. Le feld-maréchal Möllendorff a

été très flatté du contenu de ces dépêches et vient d'envoyer à Bâle un chasseur à cheval pour en témoigner toute sa satisfaction au major Meyenrinck. Harnier a continué sa route par Berlin où il arrivera incessamment. Je vous instruirai demain du contenu de la dépêche de Möllendorff qui me sera communiquée ce soir. Cette dépêche est telle qu'elle ne laisse rien à désirer. »

Vol. 451, f° 349, original, 1 p. in-f°.

Pièces jointes. — *Bâle, 14 décembre.* — Bacher au feld-maréchal Möllendorff.

« Le rapport que le Comité de Salut public a soumis à la Convention nationale sur le bruit de paix, et l'application des principes que ce rapport renferme, à une négociation avec la Prusse ainsi que vous en aurez jugé par les exemplaires que vous avez reçus, me font un devoir de communiquer à Votre Excellence l'extrait ci-joint d'une dépêche, qui ne lui laissera rien à désirer sur les dispositions du gouvernement françois, puisqu'elles s'accordent parfaitement avec celles qui paroissent former les bases du système de la cour de Berlin.

« J'ai cru, monsieur le Maréchal, ne pouvoir mieux répondre aux marques de bonté et de confiance que Votre Excellence a bien voulu me témoigner dans les différentes lettres écrites depuis quelques mois, d'abord à M. Schmerz, voyageur du feld-maréchal Möllendorff, et ensuite à M. de Meyenrinck, qu'en m'adressant directement à Elle et par son entremise et celle de M. le comte de Haugwitz, à S. M. le roi de Prusse. Je la supplie de vouloir bien faire agréer cet hommage de la profonde gratitude et éternelle reconnoissance que je dois à la maison de Brandebourg. J'ai surtout contracté, il y a près de trente années, une dette envers S. A. R. Mgr le prince Henri; je ne pourrai vivre heureux qu'autant que les circonstances actuelles me permettront de l'acquitter.

« Votre Excellence a déjà observé dans une de ses précédentes lettres, qu'on a fait mouvoir à Berlin et ailleurs les ressorts de l'intrigue pour entraver un rapprochement sincère entre deux Puissances appelées à s'unir par les liens de l'amitié et d'un intérêt réciproque. Le Comité de Salut public vient de m'informer par un courrier extraordinaire, que je ne dois pas vous cacher qu'on a cherché à élever, dans le même but, des doutes et de nouveaux nuages à Paris et dans quelques Cabinets neutres. Les émissaires autrichiens et les agents de Pitt mettent tout en œuvre pour y répandre d'un côté que les ouvertures faites par M. le major Meyenrinck ont été rejetées, que Sa Majesté le roi de Prusse a été surpris et *piqué* de ce *refus net*; et de l'autre, on fait débiter à Paris, que le roi de Prusse veut seulement avoir l'air aux yeux de l'Europe de désirer la paix, pour pouvoir dire ensuite qu'il n'a pas pu se faire écouter. La source d'une pareille imposture se devine

aisément, et ce qu'il y a de particulier, c'est qu'elle a été accréditée dans le Nord avant l'époque des ouvertures faites sous vos auspices.

« Pour déjouer les manœuvres que des intrigants et malveillants se permettent dans l'intérieur de la France et dans l'étranger et pour faire une profession de foi aussi franche et loyale que digne d'une puissante République, je suis chargé de prévenir Votre Excellence qu'il y a dans ce moment deux grands moyens de négociations de paix qui se présentent au Comité de Salut public, et que le cabinet de Berlin est absolument le maître de nous faire préférer celui qui peut rassurer et agrandir son existence. C'est au roi de Prusse à faire son choix. Je prie Votre Excellence d'être persuadée d'avance que l'ouvrage d'une prochaine pacification, dirigé par ses soins généreux et patriotiques, ne peut manquer d'être couronné d'un prompt succès, du moment où Sa Majesté, fidèle au système politique de sa monarchie, consultera ses véritables intérêts et ce qu'exige la raison d'État, à une époque où Elle peut jouer le rôle brillant de protecteur et de libérateur de l'Allemagne, et obtenir dans l'histoire une place distinguée à côté de l'immortel Frédéric le Grand.

« Les succès étonnants des armées françoises qui pénètrent de tous les côtés dans l'intérieur de l'Espagne offrent une perspective très rassurante du côté du Midi. Le sénat de Venise a formellement reconnu la République françoise. La flotte de Toulon et nos bâtiments légers couvrent la Méditerranée et tout paroît annoncer que cette partie de l'Europe sera promptement pacifiée.

« Votre Excellence me permettra-t-elle une observation qui ne lui aura peut-être pas échappé, c'est que la *Gazette de Clèves*, courrier du Bas-Rhin, qui n'a touché jusqu'ici qu'avec ménagement les affaires de France, vient de se permettre d'en parler d'une manière despectueuse. Ce ne peut être que par l'effet d'une influence étrangère et malveillante pour provoquer nos frères d'armes qui occupent les provinces prussiennes à des voies de fait qui pourroient altérer la bonne harmonie prête à se rétablir. Cette licence est d'autant plus punissable que les papiers françois ne parlent de la cour de Berlin qu'avec les égards qu'on se doit entre souverains.

« Oserois-je prier en même temps Votre Excellence de communiquer ma lettre à S. E. M. le comte de Haugwitz, qui a bien voulu faire mention de moi dans ses dépêches à M. de Meyenrinck; je regrette seulement que cet adjudant général n'ait pu m'en laisser prendre copie pour les mettre en entier sous les yeux du Comité de Salut public, où elles auroient produit, conjointement avec vos dépêches, un excellent effet.

« Je n'ai point manqué de faire passer au Comité de Salut public vos observations sur la convenance réciproque d'entamer une négociation relative à Mayence, et je m'empresserai de transmettre à Votre Excellence ses dispositions à cet égard.

« J'attends, monsieur le feld-maréchal, votre réponse avec une véritable impatience ; je l'adresserai sur-le-champ au Comité de Salut public, où elle est promptement et vivement désirée.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

Vol. 451, fº 340, copie, 6 p. 1/2 in-fº.

1598. — *Paris, 25 frimaire [15 décembre].* — La Commission des relations extérieures à Bacher. Approbation générale pour les idées et la conduite de Bacher, notamment en ce qui concerne la délivrance des prisonniers de guerre français.

Vol. 451, fº 350, minute, 3/4 p. in-fº.

1599. — *Lausanne, 15 décembre.* — Bulletin de M. de Venet. Un grand nombre de prêtres émigrés ont pu déjà rentrer en France avec des passeports suisses, où ils sont qualifiés de marchands forains. Il paraît qu'ils s'étaient fait des illusions sur l'état des esprits en France. Il importe de veiller aux frontières. On ne parle plus de la paix en Suisse. Les lettres d'Allemagne annoncent de grands préparatifs de la part de puissances coalisées : la Russie se joindrait à elles.

Vol. 450, fº 237, copie, 1 p. 1/2 in-fº.
Vol. 451, fº 351, copie, 3 p. 1/4 in-fº.

1600. — *Lausanne, 15 décembre.* — Lettre sans nom d'auteur à Barthélemy, accompagnant l'envoi d'un ouvrage.

Vol. 450, fº 222 vº, copie, 1/2 p. in-fº.

1601. — *Genève, 25 frimaire [15 décembre].* — Félix Desportes, président de la République française à Genève, à Barthélemy. Il annonce qu'il succède à Adet. Correspondance chiffrée avec Kosciusko.

Vol. 450, fº 233 vº, copie, 1/2 p. in fº.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

POLITIQUE Nº 16.

1602. — *Baden, 26 frimaire [16 décembre].* — Rivalz a reçu de Barthélemy l'argent nécessaire à son voyage. Verninac est en route vers Venise, par le pays des Grisons. Arrangements de Barthélemy avec Sturler. Plumettaz ira en Allemagne. Situation critique de Anicet Barthélemy, à Altona.

Vol. 451, fº 359, original, 2 p. 1/2 in-fº.
Vol. 450, fº 210 vº, copie, 1 p. in-fº.

1603. — *Baden, 26 frimaire* [*16 décembre*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures, relativement à des marchandises suisses arrêtées à Francfort.

Vol. 450, f° 211, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Bâle, 13 décembre*. — Messieurs de Bâle à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 450, f° 211, copie, 1/4 p. in-f°.

b. — Pétition de plusieurs négociants de Bâle au conseil de cette ville. Même sujet.

Vol. 450, f° 211, copie, 1/2 p. in-f°.

1604. — *Baden, 26 frimaire* [*16 décembre*]. — Barthélemy aux Administrateurs du district de Belfort, au sujet du citoyen Deodor.

Vol. 450, f° 211 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1605. — *Baden, 16 décembre*. — Barthélemy à Messieurs de Bâle, au sujet des marchandises arrêtées à Cologne.

Vol. 450, f° 211 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1606. — *Bâle, 26 frimaire* [*16 décembre*]. « Je vous adresse ci-joint une copie de la dépêche du feld-maréchal Möllendorff au major Meyenrinck, qui est on ne peut pas plus positive sur la volonté très décidée du roi de Prusse d'entamer promptement une négociation en règle, fondée sur les bases des intérêts réciproques des deux nations. Bischoffswerder vient d'écrire dans le même sens à Meyenrinck et lui renouvelle l'intention formelle de Frédéric-Guillaume de ne pas s'écarter du système politique de la maison de Brandebourg, qui lui impose l'obligation de marcher sur les traces de Frédéric second, en se réunissant à la France contre l'Autriche. Je n'ai rien à ajouter, Citoyens représentants, à la dépêche de Möllendorff, si ce n'est que le comte de Seckingen a été chargé au nom de l'Empereur de presser vivement ce feld-maréchal d'appuyer par un mouvement vers le Rhin l'exécution du passage de ce fleuve sur quatre points projeté par les Autrichiens. Möllendorff a désapprouvé cette mesure comme très périlleuse; il a déclaré à Seckendorf (*sic*) qu'il ne pouvoit pas empêcher les Autrichiens de faire cette folie, mais que certainement il ne les suivroit pas. » Espionnage dans le département du Bas-Rhin, pour le compte du général Colloredo.

Vol. 451, f° 361, original, 2 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Au quartier général de Hochheim, 12 décembre.* — Le feld-maréchal Möllendorff au major Meyenrinck à Bâle.

« Mon cher ami, les lettres que vous m'avez adressées par M. Harnier, m'ont été très bien remises avec toutes les pièces jointes et je n'ai eu rien de plus pressé que d'envoyer ce conseiller de Légation en courrier à Berlin pour rendre compte du tout au Roi et au ministre Haugwitz, afin d'en recevoir des instructions et des ordres ultérieurs. Comme je ne sais pas si le citoyen Bacher sait l'allemand, je vous écris en françois afin de lui faire mes excuses de la méfiance qui, je vous l'avoue, m'étoit venue.

« Comme vous me connoissez franc dans tous mes procédés et rien moins qu'homme de cour, ou politique, je crois ne pouvoir mieux faire que de vous engager à avoir une explication, puisque jamais il n'est entré dans mon esprit de tromper quelqu'un dans une affaire de si grande importance, où la première chose est d'agir ouvertement et rondement pour établir une confiance mutuelle, sans laquelle on ne fait rien qui vaille.

« Je crois donc qu'il convient maintenant de vous ordonner de raconter le tout au citoyen Bacher naïvement; à en juger par ses réponses et par sa façon d'agir, je vois qu'il y va aussi rondement que moi et que ce n'est pas de sa faute si les choses n'ont pas pris tout de suite une tournure aussi favorable que je l'aurois désiré. Vous le prierez de ne pas faire attention aux irrégularités que ce commencement de relations a éprouvées, vous l'assurerez que mon estime égale ma confiance, que ses procédés honnêtes et ouverts envers nous méritent cet aveu et que je comprends actuellement qu'il n'a pas été possible d'aller plus vite. Vous lui direz en même temps toutes les choses que votre bon cœur et votre franchise vous dicteront et j'espère qu'il ne se rebutera pas des obstacles inséparables de toute affaire de ce genre.

« A l'égard de la chose même vous lui répéterez que le Roi mon maître désire bien sincèrement et très sérieusement de se rapprocher et de faire la paix. Les lettres ministérielles que vous avez reçues sur lesquelles Sa Majesté s'appuie, vous autorisent à le déclarer formellement. Ce n'est donc ni l'*échange des prisonniers* ni l'*armistice* qui font le principal objet de votre mission, mais le vœu d'un *rapprochement* et de la *paix*, il falloit bien un prétexte pour entrer en pourparler; et comme le Comité de Salut public, chargé spécialement des affaires d'État et des relations extérieures de la République françoise, paroît être dans les mêmes dispositions, vous pouvez maintenant agir en conséquence, afin d'écarter toute méfiance réciproque, car il n'y a plus lieu d'en avoir, par conséquent il faut aller au but et entrer en matière le plus tôt possible. La première lettre du Comité de Salut public du 11 frimaire étoit un peu sèche, mais d'après la seconde du 14, il y a encore moins d'inconvénient à assurer de la manière la plus positive le citoyen Bacher « que

« vous êtes chargé de préparer les affaires de manière à faciliter un « prompt rapprochement et la négociation de la paix entre deux nations « que des circonstances malheureuses avoient divisées, de proposer le « choix d'un endroit où les plénipotentiaires ou Députés pourroient « s'assembler pour convenir des préliminaires de la paix. »

« Quant à votre voyage de Paris, vous avez raison de croire que sans ordre exprès vous ne pouvez vous y rendre, mais si le Roi le trouve bon, alors ce voyage n'aura plus d'inconvénient.

« Je ne comprends pas trop au surplus comment le Comité de Salut public pourroit douter un seul instant de la sincérité de nos dispositions pour un prompt rapprochement et de nos vœux pour la paix. L'intérêt des deux Nations est un garant suffisant, en attendant que la suite de nos procédés puisse en convaincre plus particulièrement la Convention nationale, c'est à quoi il n'y a pas de réplique.

« Nous avons rempli jusqu'ici fidèlement tout ce dont on étoit tacitement convenu dans les pourparlers qui ont eu lieu depuis quelques mois. Il ne s'agit de la part de la République françoise que d'y répondre sur le pied de la réciprocité, alors la confiance se fortifiera d'elle-même et nous ne tarderons pas à nous en trouver bien de part et d'autre. L'essentiel est, à tout événement, de marcher vers le grand but, de s'entendre et de répondre cordialement.

« Comme je ne veux rien cacher au citoyen Bacher, je vous prie de lui dire sans détour, que j'avois trouvé que la réponse du Comité de Salut public du 11 ne répondoit pas à notre franchise, il me sembloit qu'il y avoit un dessous de carte; celle du 14 m'a rassuré, sans quoi j'aurois cru qu'on vouloit filer le commencement d'une négociation pour attendre encore quelques événements politiques ou militaires, cela m'auroit d'autant plus désolé que je n'y aurois pas vu de remède, parce que les ennemis de la Nation françoise et de notre système auroient profité de cette irrésolution, à en juger par les discours qui me sont déjà revenus de leur part.

« Si c'eût été raison militaire, alors j'aurois eu à m'attendre à de l'aigreur et à des reproches de la part des États et Princes de l'Empire; en attendant, un temps précieux se seroit écoulé et le vrai intérêt des deux Nations se seroit trouvé en souffrance, les peuples des deux rives du Rhin auroient éprouvé de nouveaux malheurs, et j'aurois eu la douleur de voir ma patrie engagée de nouveau dans les calamités de la guerre, et l'Allemagne exposée à devenir la victime des événements. Le Nord présente un avenir non moins alarmant. Pourquoi donc tant tarder à s'entendre. Un armistice est indispensable, sans quoi les événements militaires peuvent, à tout moment, interrompre les négociations et même les rendre tout à fait infructueuses.

« La continuation des hostilités devant Mayence est une véritable pierre d'achoppement, mon honneur se trouve engagé, comme je vous

l'ai déjà mandé, à ne pas abandonner cette place. Les événements heureux ou malheureux ne peuvent qu'éloigner du but, les suites sont incalculables; il ne me reste donc par conséquent d'autre parti à prendre que celui de bien faire mon devoir, parce que je suis incapable de la moindre dissimulation. Je me suis donc ouvert sans détour et j'abandonne le reste au destin.

« Je n'ai plus entendu parler du représentant du peuple Merlin; s'il demande de nouveau un rendez-vous au général Kalckreuth ou à moi, nous l'accepterons très volontiers pour entrer en pourparler et éviter l'effusion du sang. »

Vol. 451, f° 324, copie, 6 p. 3/4 in-f°.

b. — *Hochheim, 12 décembre à midi.* — Harnier, secrétaire de Légation, au major Meyenrinck.

« Rendu ici hier dans la nuit, je me suis acquitté ce matin au lever de S. E. le feld-maréchal de tous vos ordres. Mon audience a duré plusieurs heures de suite; je crois n'avoir rien oublié. Votre grand et admirable chef et ami m'a écouté avec satisfaction. Celle que lui causoit la lecture de vos dépêches et surtout de la dernière avec son annexe, sembloit des plus vives.

« Daignez me permettre de me référer pour tout le reste à la dépêche de Son Excellence, avec laquelle vous parviendront ces lignes.

« Je n'attends que l'expédition de quelques dépêches militaires pour partir pour Berlin. Les lettres de Son Excellence au Roi, au général Bischoffswerder et au comte de Haugwitz sont faites; je les ai, ainsi que des instructions verbales simples et énergiques.

« Puisse le génie tutélaire de la Prusse guider les résolutions du Roi! »

Vol. 451, f° 329, copie, 2/3 p. in-f°.

1607. — *Moutier, 16 décembre.* — Le président de l'Administration de la prévôté de Moutier Grandval à Barthélemy. Affaire Briselance. Affaire Jean-Nicolas Bron (faux assignats).

Vol. 450, f° 221 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — Moutier, 15 décembre. — Le président et conseil de la Prévôté de Moutier Grandval à Bacher. Affaire Jean-Nicolas Bron.

Vol. 450, f° 222, copie, 1 p. in-f°.

1608. — *Nyon, 16 décembre.* — Joly, secrétaire du comte de Woronzow, ministre de Russie en Angleterre, à Barthélemy. Se voyant à la mort, il fait à celui-ci ses derniers adieux.

Vol. 450, f° 223, copie, 1 p. in-f°.

1609. — *Lyon, 26 et 27 frimaire* [*16 et 17 décembre*]. — Le représentant du peuple Tellier, envoyé dans les départements du Rhône, de la Loire, de Saône-et-Loire, de l'Ain et de l'Isère à Barthélemy. Complot tramé par des émigrés contre la France.

Vol. 453, f° 3 v°, copie, 1 p. in-f°.

1610. — *Paris, sans date.* — Le Comité de Salut public à Barthélemy. Passeports. Faux assignats. Il faut presser les Gouvernements helvétiques d'éloigner les émigrés.

Vol. 451, f° 304, minute, 1/3 p. in-4°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1611. — *Baden, 27 frimaire* [*17 décembre*]. — Barthélemy assure de son zèle le Comité de Salut public. Il fait l'éloge de Bacher, et demande qu'il lui soit adjoint dès que les négociations pour la paix commenceront avec la Prusse. Rien n'est venu encore du côté de Turin. Il a reçu deux lettres étranges, venues de Londres, ou du moins écrites en anglais, datées l'une du 14 et l'autre du 18 novembre, et sans signatures. Il en envoie au Comité les originaux et la traduction. Il pense que ces lettres lui ont été écrites par Miles, agent de Pitt, avec la connaissance et le consentement de ce ministre. Il fait parvenir au Comité copie de la réponse qu'il a faite à ces lettres. Affaire Peclet. Embarras intérieurs du canton de Zurich. Fermentation générale en Suisse, et particulièrement dans le canton de Berne. Les inquiétudes pour les subsistances sont toujours très vives en Suisse. Les assignats en Suisse perdent 82 p. 100 en ce moment. Ce qui contribue le plus à leur dépréciation, c'est la défense de la sortie des marchandises de France pour l'étranger. « Les trois quarts et demi des objets que nos négociants françois achètent en Suisse, ils les payent en assignats. C'est aussi en assignats que nous payons les rentes viagères et perpétuelles, et que nous acquittons les créances de diverse nature. Il résulte de là que presque tous les assignats restent en Suisse et y deviennent un fonds mort, qui n'a point d'hypothèque puisqu'on n'en peut faire aucun usage. Cet état de choses cesseroit sûrement, si les négociants neutres étoient admis à acheter et à exporter des objets de luxe ou des marchandises qui ne seroient point de première nécessité. » POLITIQUE N° 17.

Vol. 451, f° 368, original, 8 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 212 v°, copie, 3 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes — a. — [*Zurich, 15 décembre*]. — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Affaires intérieures de Zurich. Affaires de l'Erguel. Kilchsperger blâme l'avoyer Steiger, et l'agent de celui-ci,

Gruyère, qui cherche à perdre Barthélemy auprès du Comité de Salut public. Il est difficile aux Cantons de s'entendre sur le choix d'un représentant du Corps helvétique à Paris.

Vol. 450, f° 214 v°, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 451, f° 358, copie, 1 p 1/3 in-f°.

b. — *Berne*, *12 décembre*. — Frisching à Barthélemy. Motifs qui poussent Gruyère à dire du mal de Barthélemy. Bruit d'une invasion du département du Jura par le prince de Condé. On dit que Barthélemy a dénoncé à Zurich le club et les memorialistes de Steffa.

Vol. 450, f° 217 v°, copie, 1/3 p. in-4°.

c. — *Londres*, *14 novembre*. — Lettre sans nom d'auteur adressée à Barthélemy. — (*En anglais.*)

Vol. 451, f° 373, original, 1 p. 1/4 in-f°.

d. — Traduction de la lettre précédente. « Vous ne serez pas fâché d'apprendre que la personne qui obtint à Maret une entrevue avec M. Pitt et qui auroit sacrifié sa vie pour conserver la paix entre son pays et le vôtre, est encore dans les mêmes sentiments. Elle est absolument aussi désireuse de terminer les calamités de cette guerre, qu'elle l'étoit de les prévenir, et si vous éprouviez les mêmes dispositions favorables envers l'Angleterre qu'elle envers la France et si vous vouliez vous prévaloir de votre crédit à Paris pour engager la Convention à arrêter cette effusion de sang, je crois que vos *louables* efforts seroient puissamment secondés par le bon sens de ce pays, et que le Ministère, quelque obstiné qu'il pût être, seroit forcé d'y consentir.

« Je n'ose pas en dire davantage dans une lettre qui doit passer par différents territoires et être incluse dans une enveloppe absolument étrangère.

« Mais si cette lettre parvient heureusement entre vos mains, vous pouvez sans aucun risque adresser votre réponse à la personne ci-dessus mentionnée qui a beaucoup de respect pour vous et qui s'est beaucoup intéressée en votre faveur lorsqu'il fut question au Conseil exécutif à Paris de vous envoyer ici et de rappeler Chauvelin.

« Lebrun et Maret s'adressèrent à cette personne pour savoir si vous seriez bien reçu à cette Cour, et ses bons offices n'étoient pas nécessaires pour faciliter votre retour dans un pays où vous avez bien des amis et où vous eussiez été bien reçu.

« Son nom est Miles et il demeuroit en *Cleveland-row*. Une lettre à son adresse sous le couvert de ses banquiers, MM. Biddulph, Cocks et Cie, lui sera toujours remise, et je suis certain par ce que j'ai entendu récemment de lui, qu'il désire vivement une alliance entre les deux Nations et que cela est depuis longtemps son objet favori.

« Comme je serai mal à mon aise jusqu'à ce que je sache si cette

lettre vous est parvenue, *ayez la bonté d'en accuser la réception*, par le retour du courrier. Ne vous adressez pas à moi, mais à la personne que j'indique. Je l'apprendrai naturellement d'elle quoiqu'elle ne sache pas que je vous ai écrit, et surtout si vous l'informez du lieu qu'habite Mme de Montgeroult dans ce moment et si vous lui donnez quelques nouvelles de Semonville et Maret. »

Vol. 451, f° 374, copie, 2 p. in-f°.

e. — *S. l.*, *18 novembre*. — Lettre sans nom d'auteur adressée à Barthélemy. — (*En anglais*.)

Vol. 451, f° 376, original, 1 p. 1/4 in-4°.

f. — Traduction de la lettre précédente. « Je vous ai écrit sous le couvert de MM. Marcuard, Benther et Cie à Berne, ma lettre étoit datée du 14. Celle-ci est du 18 et j'ai appris que les émigrés que vous avez traités avec beaucoup d'humanité essayent de vous perdre. Tenez-vous sur vos gardes. Ils ont présenté à notre Gouvernement un mémoire par lequel ils proposent de forcer la Suisse à déclarer la guerre à la France et de détruire votre crédit par vos propres vertus. Ceci vient d'un ami. Faites-y attention et si jamais vous vous trouvez en société avec l'homme que vous en soupçonnez être l'auteur, demandez-lui quelle est l'anagramme de son nom. Il vous comprendra sûrement [1]. Souriez et répondez sans hésiter. Encore une fois je vous avertis de surveiller les émigrés attachés aux intérêts des princes. Leur mémoire est bêtise et scélératesse combinées. Je ne puis rien dire davantage sinon que je suis particulièrement votre ami et celui de la paix, et que je veux le bien de votre pays et du mien. Je n'ai pas la liberté d'en dire davantage dans une lettre qui peut ne vous jamais parvenir et qui doit passer par plusieurs mains. Mais si vous adressez votre réponse au très honnête Anglois avec lequel Maret étoit en correspondance et qui lui obtint une entrevue avec M. Pitt, je saurai par lui que ma lettre vous est parvenue, quoiqu'il ne sache pas que je vous ai écrit. Je crois que son nom est Miles et que MM. Biddulph, Cocks et Cie sont ses banquiers. »

Vol. 451, f° 149, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

g. — *Baden, 27 frimaire* [*17 décembre*]. — Barthélemy à Miles. « Monsieur, je viens de recevoir deux lettres de Londres en date des 14 et 18 novembre (v. s.). L'auteur qui ne se nomme pas désire que je m'adresse à vous pour vous en accuser la réception. J'ai hésité si je ferois cette démarche parce que je ne sais si elle sera approuvée par le Comité de Salut public et parce que je vous suis inconnu; je ne me rappelle pas,

1. *Smile*, qui en anglais signifie sourire, ne serait-il pas l'anagramme de *Miles*, nom indiqué dans la précédente lettre? (*Note du Mss.*)

Monsieur, d'avoir eu l'occasion de vous rencontrer pendant le long séjour que j'ai fait dans votre pays. Cependant le souvenir de tout ce que le citoyen Maret m'a dit de vous lorsqu'il a passé ici il y a 18 mois, me détermine à faire cette démarche.

« Vous devez croire, Monsieur, que je désire la fin de la guerre, autant que je m'intéresse à la liberté et au bonheur des hommes. Je me livre à mes vœux et à mes sentiments à cet égard avec d'autant plus de vivacité et d'espoir, que la Convention nationale vient de faire la profession de foi sur cette matière, à la suite d'un rapport qui lui a été fait par le représentant du peuple Merlin de Douai au nom du Comité de Salut public, dont je pense, Monsieur, que vous aurez connoissance avant que ma lettre ne vous parvienne. Toutes propositions qui s'accorderont avec les intérêts, la sûreté et la dignité de la Nation françoise, seront certainement accueillies par la Convention.

« Il y a fort longtemps que je n'ai eu de lettres de la citoyenne Montgeroult. Je suis cependant en état de vous dire positivement qu'elle est à Paris et qu'elle se porte bien.

« Il me fait peine d'avoir à reporter ma pensée sur l'atroce violation du territoire Grison, commise par la maison d'Autriche, mais puisque vous désirez, Monsieur, avoir des nouvelles des infortunés Semonville et Maret, je vous dirai qu'on m'assure qu'ils ont été transférés, il y a déjà plusieurs mois, de Mantoue à Kuffstein en Tyrol. »

Vol. 451, f° 378, copie, 2 p. in-f°.

1612. — *Baden, 27 frimaire* [*17 decembre*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures, et à celle des secours publics. Pension des invalides du ci-devant régiment de Steiner.

Vol. 450, f° 220 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1613. — *Baden, 27 frimaire* [*17 décembre*]. — Barthélemy à la commission des relations extérieures. Affaires de l'Erguel. Affaire Kempff. Relations de la République avec le canton de Bienne. Pensions de cet État.

Vol. 451, f° 363, original, 6 p. 1/4 in-f°.
Vol. 450, f° 218, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a — *Bienne, 11 décembre.* — MM. de Bienne à Barthélemy. Sel.

Vol. 450, f° 219, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — *Bienne, 10 décembre.* — Le bourgmestre Moser à Barthélemy. Sel.

Vol. 450, f° 219 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

c. — *Bienne, 9 décembre.* — Le directeur des sels de la ville et république de Bienne, au citoyen Besson, représentant du peuple. Même sujet.

Vol. 450, f° 220, copie, 2/3 p. in-f°.

1614. — *Baden, 27 frimaire [17 décembre].* — Barthélemy à la Commission des relations extérieures, au sujet de son frère Anicet.

Vol. 451, f° 367, original, 3/4 p. in-f°.
Vol. 450, f° 221 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1615. — *Baden, 27 frimaire [17 décembre].* — Barthélemy à la Commission des relations extérieures.

Desloges ira en Valais concerter avec Helfflinger les mesures les plus propres à lier des correspondances sûres en Piémont, puis il se rendra à Coire, où il cherchera à lier de semblables correspondances dans le Milanais.

Vol. 451, f° 366, original, 3/4 p. in-f°.
Vol. 450, f° 221, copie, 1/4 p. in-f°.

1616. — *Baden, 17 décembre.* — Barthélemy à MM. de Bienne. Sel.

Vol. 450, f° 220 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1617. — *Paris, 27 frimaire [17 décembre].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Réclamation d'une femme Crousaz, de Lausanne.

Vol. 450, f° 234 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1618. — *Paris, 27 frimaire [17 décembre].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy, relativement aux prêtres ou religieux suisses autrefois employés à un service public en France.

Vol. 450, f° 239, copie, 2/3 p. in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1619. — *Bâle, 27 frimaire [17 décembre].* — « Citoyens représentants, le roi de Prusse vient d'envoyer un courrier à Möllendorff et à Meyenrinck pour leur annoncer qu'il a nommé un Ministre plénipotentiaire chargé de se rendre immédiatement en Suisse pour y négocier *sa paix particulière* avec la République françoise. Je vous adresse ci-joint le billet que Meyenrinck vient de m'écrire. Le départ de la poste m'empêche de m'étendre davantage et m'oblige de remettre à demain le compte que je dois vous rendre des dispositions extrêmement favorables qui règnent à Berlin. »

Vol. 451, f° 379, original, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Bâle, 27 frimaire* [*17 décembre*]. — Billet du major Meyenrinck à Bacher. « Tout va au mieux, mon digne ami, et quelque malade que je sois, je n'en ressens pas moins de plaisir de vous assurer que notre Cour veut pacifier, et qu'elle n'attend que ces mêmes ouvertures et cette même sécurité de la part de la République. Le Roi, pour prouver combien il y met d'intérêt, envoie un négociateur muni de tous les pleins pouvoirs et instructions possibles signés de sa main. Il est déjà en chemin pour ici, des lettres du 10 me le confirment, arrivées dans cet instant par courrier. Il faut, mon cher, que je vous parle, veuillez donc me donner une demi-heure d'audience, lorsque d'après choix, vous serez décidé à m'accorder l'agrément de vous renouveler mes sentiments d'estime et d'amitié pour vous. »

Vol. 451, f° 380, original, 3/4 p. in-f°.

1620. — *Bâle, 27 frimaire* [*17 décembre*]. — Bacher à Barthélemy. Sel.

Vol. 450, f° 222 v°, copie, 2/3 p. in-4°.

1621. — *Paris, 28 frimaire* [*18 décembre*]. — Le Comité de Salut public à Barthélemy. Réclamation d'un nommé Schalch, de Schaffouse.

Vol. 450, f° 241 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1622. — *Bâle, 28 frimaire* [*18 décembre*]. — « Meyenrinck m'informe officiellement par la note ci-jointe qu'il vient d'arriver un courrier à Bâle, parti de Berlin le 20 de ce mois pour porter des dépêches à Möllendorff, par lesquelles le roi de Prusse lui fait part de la résolution qu'il vient de prendre de nommer un Ministre plénipotentiaire, qui passera près de ce feld-maréchal avant de se rendre au lieu qui sera désigné pour l'ouverture des prochaines négociations du traité de la paix particulière, que le cabinet de Berlin désire unanimement de conclure le plus tôt possible. Ce Ministre est muni de pleins pouvoirs et d'instructions d'une grande latitude, qui le mettront à même de terminer promptement ce grand ouvrage.

« Meyenrinck m'a confié que le prince Henri de Prusse gagnoit de jour en jour plus d'influence. Il s'est remis à la tête du parti françois parmi lequel il a désigné au Roi, à ce qu'on m'assure, le comte de Goltz, ci-devant envoyé de Prusse en France pour Ministre plénipotentiaire chargé de la négociation de la paix particulière. Ce choix patriotique a été concerté avec Möllendorff qui m'a fait faire des compliments par un de ses aides de camp arrivé en courrier avec la dépêche de Berlin, en me priant de vous transmettre l'expression de sa plus vive

reconnoissance de l'accueil que vous avez fait aux ouvertures de son adjudant général Meyenrinck et de vous assurer en même temps que tout s'arrangeroit incessamment selon vos désirs et à la satisfaction réciproque des deux nations.

« Le Ministre plénipotentiaire, parti de Berlin, doit être dans ce moment peu éloigné de Francfort, et peut par conséquent arriver à Bâle dans huit à dix jours. Nous sommes occupés à lui chercher un logement convenable, et je vais tâcher d'engager le chancelier Ochs à lui céder un appartement chez lui, pour que ce magistrat, défenseur aussi instruit qu'ardent de la Révolution, puisse s'emparer de sa confiance et le diriger selon vos vues.

« Je sais par Meyenrinck que Möllendorff désireroit fort que, dans le cas où vous ne seriez pas dans l'intention de consentir à la neutralité de Mayence, en attendant que le sort de cette ville fût réglé par la prochaine négociation, il fût du moins jusque-là tacitement convenu, que toutes les actions de guerre, auxquelles le siège de Mayence pourroit donner lieu, ne dérangeroient pas les négociations, et que par cette raison elles ne pourroient jamais être suspendues et encore moins rompues.

« Le but principal d'une paix particulière si vivement recherchée par la cour de Berlin paroît être la prompte conclusion d'une ligue du Nord entre la Prusse, la Suède et le Danemark à laquelle la République françoise accéderoit pour opposer une digue à l'ambition insatiable de l'impératrice de Russie qui continue à souffler le feu de l'insurrection dans la Prusse méridionale et qui menace toutes les Provinces prussiennes qui avoisinent la Pologne d'une prochaine invasion.

« Un des grands avantages que la République françoise retirera d'une paix particulière avec le roi de Prusse et les princes et États d'Allemagne de la rive droite du Rhin, sera d'ouvrir et d'assurer le transport, non seulement des chevaux, qu'on ne peut plus se procurer autrement, mais encore des blés et tous les autres comestibles qui lui arriveront d'Allemagne par la Suisse. Lorsque cette paix particulière sera arrêtée, les Autrichiens se verront forcés de quitter une grande partie des bords du haut Rhin, de la Souabe et de la Franconie, et dès lors la libre communication pour le transport des marchandises et denrées sera rétablie. C'est sous ce rapport précieux, que j'ai surtout envisagé un rapprochement avec la Prusse comme très urgent et de la plus haute importance.

« La cour de Vienne et Pitt ont si bien compris le grand intérêt que la coalition avoit d'entraver la possibilité d'une négociation prochaine entre la France et la Prusse, que depuis qu'on sait qu'il existe des pourparlers à Bâle, il n'y a sorte de ruses dont on ne se soit servi, tant pour me faire naître des défiances que pour circonvenir le feld-maréchal Möllendorff. On a intrigué de toutes les manières à Berlin, et

on assure que, malgré l'intervention de la guillotine, il existe encore des partisans de l'Autriche à Paris, qui ont mis tout en œuvre pour tâcher de brouiller les cartes et de jeter de la défaveur sur les ouvertures faites par Meyenrinck.

« Le capitaine Gresselberg, Commissaire autrichien, m'a fait demander un entretien, sous prétexte des explications qu'il vouloit se procurer sur les prisonniers de guerre autrichiens qui se trouvent en France; mais comme je savois qu'il n'avoit pour but que de se procurer une occasion de faire croire au public qu'il étoit question de renouer la correspondance entre la République françoise et l'Autriche pour inspirer de la défiance aux Prussiens, je me suis borné à lui faire répondre qu'il n'avoit qu'à m'envoyer une note relative aux griefs de ces prisonniers de guerre.

« Un nommé Sivry est venu me voir, pour me faire de prétendues confidences sur les événements de la Révolution, qui sont au reste connus de tout le monde. Il a fini par me dire qu'il venoit de Vienne, qu'il avoit eu un entretien avec l'Empereur, qui consentiroit à abandonner la Flandre et le Brabant, de même que le pays de Luxembourg; mais qu'il espéroit obtenir en échange la ci-devant Alsace et la Lorraine. J'ai haussé les épaules à cette proposition, en lui répondant que si l'Empereur avoit perdu quelque chose sur la rive gauche du Rhin, il n'avoit qu'à passer ce fleuve et venir le chercher, qu'il trouveroit à qui parler. J'ai fini par me convaincre que je ne m'étois pas trompé en prenant cet homme pour un aventurier et un intrigant, lorsque j'ai appris que c'étoit Augeard, connu à Paris par ses nombreuses roueries et par sa charge de Secrétaire de cabinet d'Antoinette.

« P.-S. — Pour vous donner, Citoyens représentants, en deux mots, une idée des grands moyens que va procurer à la République françoise un rapprochement avec la Prusse, la neutralisation de Mayence et la proclamation d'un armistice, c'est qu'il ne dépend que de vous de m'autoriser à demander par le retour du courrier que le passage du Rhin nous soit ouvert à Wesel et à Mayence; dès lors la Commission de commerce et d'approvisionnement pourra tirer directement de la basse Saxe et du Nord, tout ce dont elle a un si pressant besoin pour l'approvisionnement, l'habillement et la remonte de nos armées.

« La Westphalie prussienne et le pays d'Anspach et de Bareuth ainsi que toute la Franconie nous offrent une communication assurée et intarissable. »

Vol. 451, f° 381, original, 6 p. 1/2 in-f°.

Pièce jointe. — *Bâle, 28 frimaire* [*18 décembre*]. — Meyenrinck à Bacher. « Mes lettres deviennent journellement plus intéressantes, mais celles que j'ai reçues à l'instant même par courrier, me font surtout un bien grand plaisir et vous prouveront, cher Citoyen, ce que je vous

ai fait entrevoir, du premier moment de mon arrivée à Bâle, que ma mission avoit un très grand but.

« Je puis vous dire *confidentiellement*, que Sa Majesté le roi de Prusse a nommé un Ministre plénipotentiaire, et que déjà il est en chemin pour ici, muni de pleins pouvoirs, et d'amples instructions pour négocier avec la République. Il n'y a donc selon moi plus aucun doute, qu'il résultera de ces négociations un état de choses conforme aux intérêts réciproques de deux grandes Puissances, malheureusement divisées par les circonstances, mais actuellement aussi, le négociateur étant en chemin, la République ne pouvant plus douter de notre sincérité, de toute notre bonne volonté, je vous prie, cher Citoyen, travaillez tant que vous le pourrez, à engager le Comité de Salut public qu'il donne ses ordres pour que les hostilités cessent, mais que surtout les troupes françoises ne tentent plus rien sur Mayence que nous défendons. Et quoi? Mayence pourroit-il faire encore une pomme de désordre au moment où nous allons nous rapprocher et où nous avons de plus grands intérêts à concilier?

« Je me flatte encore que dès l'arrivée du Ministre plénipotentiaire, le Comité de Salut public voudra bien m'accorder l'échange de prisonniers que je lui ai demandé et je m'en rapporte également à vous, cher Citoyen, pour effectuer ces devoirs dus à l'humanité tout comme au droit de la guerre. »

Vol. 451, f° 385, original, 2 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET

1623. — *Lausanne, 18 décembre.* — Quelques négociants suisses ont pris l'alarme sur un bruit qui s'est répandu que les fonds transportés d'Amsterdam à Hambourg et à Francfort n'étaient point en sûreté dans ces villes, et que la diète de Ratisbonne à la réquisition du Commissaire impérial et sous prétexte de conserver le numéraire pour l'entretien des armées, devait incessamment défendre la rentrée de ces fonds chez l'étranger et l'acquit des traites. Transit. L'esprit de modération gagne à Genève. L'ouvrage intitulé : « Coup d'œil sur la Révolution françoise par un ami du peuple et des lois », serait, dit-on, mais sans preuves, de l'ex-général Montesquiou. Le roi de Sardaigne est délivré de son hydropisie de poitrine. On écrit que les Piémontais et en particulier les habitants de Turin ont témoigné au Roi beaucoup d'affection dans cette circonstance. Affaires de Berne. On écrit de Vienne que la Chancellerie vient de faire arrêter un Français nommé Belin placé depuis dix ans dans ses bureaux et accusé de trahison et de correspondances criminelles. Exportation de comestibles.

Vol. 450, f° 237 v°, copie, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 451, f° 386, copie, 7 p. 1/2 in-f°.

1624. — *Paris, 29 frimaire* [*19 décembre*]. — Le Comité de Salut public à Barthélemy. Réclamation d'un nommé Vaucher, de Fribourg.

Vol. 450, f° 242, copie, 1/4 p. in-f°.

1625. — *Paris, 29 frimaire* [*19 décembre*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy, au sujet d'une demande de l'abbé de Bellelay.

Vol. 450, f° 241 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1626. — *Baden, 29 frimaire* [*19 décembre*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures, à propos d'une installation projetée de vérificateurs d'assignats dans les Cantons suisses, et de l'affaire d'Aubonne.

Vol. 451, f° 390, original, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 450, f° 224 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1627. — *Baden, 29 frimaire* [*19 décembre*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures, au sujet des rentes de la ville de Sion, et d'une demande de sel faite par la même ville.

Vol. 450, f° 223 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Saint-Maurice, 24 frimaire* [*14 décembre*]. — Helfflinger à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 450, f° 224, copie, 3/4 p. in-f°.

b. — *Sion, 11 décembre* [*21 frimaire*]. — Les bourgmestre et conseil de Sion à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 450, f° 224, copie, 2/3 p. in-f°.

1628. — *Baden, 19 décembre.* — Barthélemy à Ott, bourgmestre de Zurich, au sujet du dessein prêté à l'Angleterre de lever plusieurs régiments en Suisse.

Vol. 450, f° 229, copie, 2/3 p. in-f°.
Vol. 451, f° 130, copie, 1 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

POLITIQUE N° 18. **1629.** — *Baden, 30 frimaire* [*20 décembre*]. — Contrebande à Mulhouse. Barthélemy attend que le Comité lui désigne ceux des émigrés et des prêtres déportés qu'il veut voir éloigner de la frontière. Il ne croit pas que l'Angleterre réussisse à lever les 5 000 soldats suisses qu'elle convoite : il a écrit au Corps helvétique à ce sujet. Affaires de l'Erguel. Il paraît que l'Autriche est disposée à se relâcher de sa

rigueur envers Zurich et les autres Cantons. Le bruit suivant lequel Venise n'aurait pas reconnu formellement la République française, doit être une invention des coalisés. Des lettres d'Amsterdam annoncent que le greffier Fagel est de retour de Londres, que la Hollande traiterait d'une paix séparée avec la France, et que tout le monde à Londres croit à présent la paix certaine.

Vol. 451, f° 391, original, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 227 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Neuchâtel, 15 décembre.* — Sandoz de Travers, président de la Commission secrète, à Barthélemy, au sujet du renvoi des émigrés demandé antérieurement.

Vol. 451, f° 354, original, 3 p. 1/4 in-f°.
Vol. 450, f° 228 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°

b. — *Berne, 14 décembre.* — L'avoyer Steiger à Barthélemy. Affaires de l'Erguel.

Vol. 450, f° 229 v°, copie, 1/3 p. in-f°.
Vol. 451, f° 345, copie, 3/4 p. in-f°.
Ibid., f° 346, copie, 1/2 p. in-f°.

c. — *Berne, 17 décembre.* — Le même au même, au sujet de Gruyère qu'il désavoue.

Vol. 450, f° 230, copie, 1/2 p. in-f°.

d. — *Zurich, 5 décembre.* — L'État de Zurich à ses coalliés. Il transmet la lettre suivante.

Vol. 450, f° 230 v°, copie, 1/4 p. in-f°.
Vol. 451, f° 288, copie, 1/2 p. in-f°.

e. — *Constance, 4 décembre.* — La régence de l'Autriche antérieure, à Constance, à l'État de Zurich. Le cordon de troupes placé sur la frontière suisse ne fera plus obstacle au transit des grains venant de la Souabe pour la Suisse.

Vol. 450, f° 230 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 451, f° 287, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

f. — *Au Bothmar, 15 décembre.* — Salis Seewis à Barthélemy. Relations de la cour de Vienne avec les Grisons. Affaires de la Valteline.

Vol. 450, f° 231, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 451, f° 356, copie, 2 p. in-f°.

g. — *16 novembre.* — Traduction d'une lettre de M. de Cronthal aux chefs des Ligues grises. Péages.

Vol. 450, f° 231 v°, copie, 1/4 p. in-f°.
Vol. 451, f° 124, copie, 1/2 p. in-f°.

h. — *Vienne, 6 novembre.* — Traduction de la lettre du baron de Müller, agent des Grisons à Vienne, aux chefs des Ligues grises. Même sujet.

Vol. 450, f° 231 v°, copie, 1/4 p. in-f°.
Vol. 451, f° 59, copie, 1/4 p. in-f°.

i. — *Berne, 17 décembre.* — Frisching à Barthélemy. La commission donnée à Gruyère lui sera retirée. Sel. Le marquis d'Iranda, Envoyé espagnol, va arriver sous peu à Bâle : il est, dit-on, chargé de discuter avec Barthélemy les préliminaires d'une paix entre l'Espagne et la France. Les « Constitutionnels » émigrés y travailleraient, dit-on encore, de toutes leurs forces. Kempff, membre de la régence de Perle, n'est point un émigré. Il a lu la réponse que le sénat de Venise a faite à l'Envoyé français, Lallement. « On n'y voit nulle part le terme de « République Françoise », on dit « Nation française »... Troubles en Suisse.

Vol. 450, f° 231 v°, copie, 1 p. 1/3 in-f°.
Vol. 451, f° 377, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

j. — *La Haye, 25 novembre.* — Lettre d'un émigré français à M. Sturler. Le Parlement a été prorogé au 30 décembre. « On ne peut se dissimuler le désordre qu'il y a dans l'armée anglaise. Elle ne veut plus se battre. Elle n'est contente ni de ses chefs, ni d'être sur le continent. Nous ne pouvons non plus nous cacher que les nouveaux corps vont fort mal... La Vendée, ou pour mieux dire les chouans, vont très bien, et les nouvelles qu'on en reçoit les annoncent en bonne situation. Il y a des particuliers qui y ont passé, et d'autres qui en avaient envie. Mais il arrive, comme à l'ordinaire, qu'on veut bien nous annoncer, nous y mener, mais non nous y laisser aller à volonté. On dit même qu'on sait mauvais gré à nos princes d'avoir donné sinon précisément des Commissaires, mais conservé ou voulu de l'influence à Saint-Domingue ou dans d'autres îles que l'on a par droit de conquête. » Le camarade de Hardy sera probablement acquitté comme l'a été celui-ci : autre échec pour Pitt. Le Gouvernement anglais vient de chasser de Londres et d'Angleterre, quatre Français ou Italiens qui travaillaient, les uns à la fabrication de faux assignats, les autres à celle de faux louis, etc. « L'Angleterre avoit d'abord fait l'aveugle sur les assignats; mais les patriotes lui ont fait ouvrir les yeux par une contrefaçon si exacte des billets de banque, qu'il s'en est mis dans la circulation sans qu'on s'en soit aperçu. » Détails sur Mlle d'Orléans, sur Pictet, etc. « On a ici des lettres de Mallet du Pan, Monsieur, Régent, n'en est pas content sûrement. Ne pourriez-vous pas faire taire ce diable d'homme? »

Vol. 450, f° 232 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 451, f° 224, copie, 3 p. in-f°.

1630. — *Baden, 20 décembre.* — Barthélemy à l'avoyer Steiger. Affaires de l'Erguel.

Vol. 450, f° 230, copie, 1/2 p. in-f°.

1631. — *Baden, 20 décembre.* — Barthélemy à Messieurs de Mulhouse, au sujet de la contrebande à laquelle se livrent les habitants de cette ville.

Vol. 450, f° 228, copie, 1/2 p. in-f°.

1632. — *Paris, 30 frimaire* [*20 décembre*]. — Le Comité de Salut public à Barthélemy. Réclamation de Luxbourg, bourgeois de Saint-Gall.

Vol. 441, f° 361, original, 1 p. 3/4 in-4°.
Vol. 450, f° 254 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1633. — *Bâle, 30 frimaire* [*20 décembre*]. — « Je reçois dans ce moment votre lettre du 25 de ce mois. Je viens de donner connoissance de son contenu au feld-maréchal Möllendorff, par un chasseur à cheval que Meyenrinck a dépêché en courrier. L'occupation unilatérale de Mayence éprouvera des difficultés insurmontables, mais on ne seroit, à ce que j'ai pu entrevoir, point éloigné de faire recevoir dans cette place pour garnison une force armée, composée moitié de troupes françoises, moitié de troupes prussiennes, d'y établir une parfaite neutralité et de rendre le commerce et le passage par cette ville entièrement libre, de manière à nous procurer jusqu'à la conclusion de la paix une libre communication avec Francfort, la Franconie, et toute l'Allemagne : à la paix, le sort de Mayence seroit définitivement décidé. Möllendorff n'avait désiré d'avoir une entrevue avec le représentant du peuple Merlin (de Thionville) que parce qu'il croyoit nécessaire de s'aboucher par rapport à Mayence; mais comme vous venez, Citoyens représentants, de faire faire une insinuation relative à l'occupation de cette place, cette affaire va se traiter directement avec vous, et dès lors cette entrevue devient effectivement très inutile. Vous avez vu par ma précédente lettre que le ministre plénipotentiaire prussien est en route; le conseiller de Légation, Harnier, qui a été admis à un entretien avec le roi de Prusse et le comte de Haugwitz, ne tardera pas à revenir à Bâle. Ce jeune homme est zélé patriote et plein du désir de servir la cause de la liberté; son retour nous sera très utile, parce qu'il a l'esprit très conciliant et très propre aux grandes affaires. » Bacher croit que les représentants du peuple Camus, Bancal, Quinette, Lamarck et Drouet, sont en Bohême. On pourrait

obtenir leur liberté au moyen d'un échange d'otages. Bacher communique des papiers allemands relatifs « à la Dissolution de la révolution et de l'armée polonoise, et au bruit de paix qu'on fait courir en Allemagne d'après les délibérations de la diète de Ratisbonne et les propositions qu'on prétend avoir été faites par la Hollande à la République françoise. »

Vol. 451, f° 393, original, 2 p. 2/3 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Heilbronn, 24 frimaire* [*14 décembre*]. — Le général Doyré à Bacher. Il annonce sa prochaine arrivée à Bâle avec quinze autres Français de la garnison de Mayence, retenus comme otages à Erfurt et échangés contre seize otages mayençais.

Vol. 451, f° 347, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — État des seize individus de la ci-devant garnison de Mayence renvoyés en France.

Vol. 451, f° 348, copie, 1/2 p. in-f°.

1634. — *Bâle, 30 frimaire* [*20 décembre*]. — Bacher à la Commission des relations extérieures. Prisonniers de guerre autrichiens remis en liberté. Ne doivent être considérés comme Suisses, que les militaires faits prisonniers dans des régiments avoués qui servent en Espagne, Hollande et Sardaigne en vertu d'une capitulation... Bacher adresse un état des prisonniers de guerre français rançonnés depuis le 24 brumaire dernier. Il adresse une note du major Meyenrinck relative à l'échange des otages de Pirmasens, et à diverses demandes déjà faites. Réclamation de prisonniers de guerre suisses libérés. Lettre du général Doyré.

Vol. 451, f° 395, original, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 233, copie, 1/2 p. in-f°.

1635. — *Perle, 20 décembre.* — Wildermett, maire de Bienne, à Barthélemy. Affaires de l'Erguel.

Vol. 450, f° 241, copie, 3/4 p. in-f°.

1636. — *Paris, 1er nivôse* [*21 décembre*]. — Les commissaires de la Trésorerie nationale à Barthélemy. Expédition de la pièce ci-jointe.

Vol. 450, f° 248 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 26 frimaire* [*16 décembre*]. — Les commissaires de la Trésorerie nationale à Bruat, payeur en Suisse. Finances et transit.

Vol. 450, f° 248 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1637. — *Porentruy, 1er nivôse [21 décembre].* — Lettre de Liomin, magistrat de l'Erguel. Affaires de l'Erguel.

Vol. 451, fº 398, original, 2 p. in-4º.

1638. — *Lausanne, 21 décembre.* — Bulletin de Venet. Le soi-disant Régent serait, dit-on, très affligé du peu d'égards que lui témoignent les Puissances coalisées. Le roi d'Angleterre aurait pris à sa solde l'armée de Condé. Bouillé fils commanderait une des légions. Condé et d'Artois seraient réconciliés. Bruits concernant l'entrée de la Russie dans la coalition. Dispositions prises par le Gouvernement russe contre les étrangers. Embarras financiers du même Gouvernement. Contrebande à Berne. Goût effréné des Genevois pour l'agiotage. Détails concernant Weisser, ex-pensionnaire de la ville d'Amsterdam. Passage de recrues par le Piémont. Détails concernant Messé, ci-devant évêque de Mayence. Les assignats perdent 82 p. 100.

Vol. 450, fº 243 vº, copie, 1 p. 3/4 in-fº.
Vol. 451, fº 399, copie, 3 p. 1/2 in-fº.

LA COMMISSION DES RELATIONS EXTÉRIEURES A BARTHÉLEMY

1639. — *Paris, 2 nivôse [22 décembre].* — « Le Comité de Salut public, Citoyen, a chargé la Commission des relations extérieures par un arrêté dont l'extrait est ci-joint, de faire un recueil de tous les traités, manifestes, déclarations, notes ministérielles, règlements commerciaux et autres pièces politiques qui ont paru depuis le mois d'août 1791 et qui paroîtront encore dans les différents pays de l'Europe.

« La Commission s'empresse de te prévenir des vues du Comité et t'invite à l'aider à les remplir. Tu voudras donc bien t'occuper sur-le-champ de cet objet important et lui procurer, par les moyens qui seront en ton pouvoir, non seulement des copies de ces actes public ou bien des exemplaires d'actes imprimés que le Gouvernement où tu résides, aura faits ou publiés, mais aussi de ceux qui auront pu lui être communiqués par d'autres Gouvernements.

« La Commission compte sur tes soins pour la formation de cette collection et elle te prie de lui adresser ces pièces à mesure que tu pourras te les procurer, et de mettre en marge : pour le secrétariat. »

Vol. 453, fº 12, copie, 1/2 p. in-fº.

Pièce jointe. — Extrait de l'arrêté du Comité de Salut public du 14 octobre, 23 vendémiaire.

« Un commis du secrétariat sera spécialement chargé de recueillir par ordre de matières, tous les traités, manifestes, déclarations, notes

ministérielles, règlements commerciaux et autres pièces politiques qui paroîtront dans les différents pays de l'Europe. »

Vol. 453, f° 12 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1640. — *Paris*, *2 nivôse* [*22 décembre*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Affaires de l'Erguel.

Vol. 450, f° 255, copie, 1/3 p. in-f°.

1641. — *Leipzig*, *22 décembre*. — Charles Pater à Barthélemy. A la diète de Ratisbonne, il y a 46 voix pour la paix; la Bavière surtout tient pour ce parti. Le cabinet de Vienne paraît s'être réduit à un rôle passif, il veut sans doute paraître céder aux désirs des meneurs. État des esprits en Allemagne.

Vol. 451, f° 401, original, 3 p. in-4°.

1642. — *Genève*, *2 nivôse* [*22 décembre*]. — Extrait d'une lettre du citoyen Félix Desportes, résident à Genève, au Comité de Salut public. Rétablissement d'un moulin à poudre à Genève.

Vol. 451, f° 362, copie, 2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

POLITIQUE N° 19. **1643**. — *Baden*, *3 nivôse* [*23 décembre*]. — Mort de Berville. Arrangements pris pour le bien du service. Il faut se garder de confier à Bruat les fonctions de Berville : c'est déjà un malheur que Bruat soit employé.

Vol. 451, f° 407, original, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 450, f° 234, copie, 3/4 p. in-f°.

1644. — *Baden*, *3 nivôse* [*23 décembre*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Mort de Berville, caissier de la République en Suisse.

Vol. 450, f° 234, copie, 1/4 p. in-f°.

1645. — *Baden*, *23 décembre*. — Barthélemy à l'avoyer de Wallier, relativement aux papiers de la succession de Berville.

Vol. 450, f° 234 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1646. — *Paris*, *3 nivôse* [*23 décembre*]. — Le Comité de Salut public à Barthélemy, au sujet des émigrés et prêtres déportés.

Vol. 451, f° 406, minute, 1 p. in-f°.
Vol. 441, f° 363, original, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 450, f° 248, copie, 1/2 p. in-f°.

1647. — *Saint-Maurice, 3 nivôse [23 décembre]*. — Helfflinger au Comité de Salut public. Affaires du Valais. Pensions.

Vol. 450, f° 245 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1648. — *Genève, 23 décembre*. — Le Syndic de la force publique de Genève à Barthélemy. Affaires de Genève.

Vol. 450, f° 242, copie, 2/3 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1649. — *Baden, 4 nivôse [24 décembre]*. — Parandier, agent secret, et son compagnon Broniec, Polonais, envoyés en Pologne par le Comité de Salut public, sont partis munis des renseignements que leur a fournis Barthélemy; mais les lettres qu'ils écriront seront probablement interceptées. Pater, qui envoie des lettres de Leipzig, ne paraît pas un homme infiniment sûr. Rivalz est arrivé à Heilbronn, Probst se rend à son poste. Verninac a écrit de Coire, Noël retourne à Paris. Celui-ci « m'a instruit que Miles, qu'il connoît, lui a écrit deux fois, pour lui témoigner des dispositions pour la paix. Comme il est impossible qu'il les exprime sans la participation du Ministère anglois, la gaucherie de ces démarches multipliées indique l'embarras qu'éprouve l'orgueil britannique pour avouer l'extrême besoin qu'il a de la paix. Bacher vous aura mandé que le major Meyenrinck et Schmerz se proposoient de venir me faire une visite. En effet ils sont arrivés ici avant-hier au soir. Nous nous sommes vus hier, et le soir, après avoir dîné chez moi, ils sont partis pour retourner à Bâle. Meyenrinck m'a dit qu'il avoit voulu me rendre compte lui-même de tout ce qui s'étoit passé entre lui et le citoyen Bacher et de la volonté déterminée du Gouvernement prussien de faire la paix avec la République françoise; que la proposition de l'échange des prisonniers respectifs n'étoit que la cause apparente de son voyage à Bâle, tandis qu'il avoit réellement pour objet de préparer les premières voies à un arrangement définitif pour le rapprochement des deux Nations. Il m'a fait les plus fortes protestations de la sincérité des vœux à cet égard du roi de Prusse, de tous ses ministres, du prince Henri, de Bischoffswerder, de Lucchesini, du feld-maréchal Möllendorff. Il m'a annoncé qu'en conséquence le comte de Goltz, ci-devant ministre de Prusse en France, avoit été nommé par le roi de Prusse pour se rendre à Bâle en qualité de plénipotentiaire pour traiter de la paix avec nous, et qu'il ne tarderoit pas à se rendre à sa destination. Il pense que Goltz ne pourra qu'être agréable au Gouvernement françois. Schmerz a dit au citoyen Marandet que le cabinet

POLITIQUE N° 20.

de Berlin avoit d'abord jeté les yeux sur le ministre Hardenberg, mais qu'à la réflexion sa qualité d'Hanovrien l'avoit fait exclure. Meyenrinck est souvent revenu à me parler de la bonne foi et de la franchise avec lesquelles la Prusse veut se rapprocher de la République françoise, en dépit de ce que l'Autriche et l'Angleterre voudront faire. Il prétend que cette dernière, qui a eu tant d'influence à Berlin, n'y a presque plus de partisans.

« Je le crois un peu finasseur et complimenteur, ce major. Cependant il n'est plus permis à ce qu'il semble de se tromper sur le désir ferme et le besoin pressant de sa Cour de se séparer de la coalition. Il a été le premier à faire plus d'un raisonnement sur tout ce que présentent d'embarrassant et de dangereux pour la Prusse les conquêtes des Russes en Pologne. Il convient que la Prusse, trompée par la facilité de son invasion en Hollande en 1787 et par les émigrés, s'étoit flattée d'avoir aussi bon marché des François que des Hollandois. L'erreur est forte, mais il assure qu'on la reconnoît dans toute son étendue et qu'on est pénétré de la nécessité de s'en retirer plus tôt que plus tard. — J'ai fort assuré Meyenrinck du désir du Comité de Salut public de cesser la guerre avec la Prusse, du moment que la paix pourra être avouée par l'honneur et la dignité du peuple françois. A l'entendre, il sembleroit que la seule difficulté qu'elle pourroit rencontrer, porteroit sur la demande que nous paroissons disposés à faire, que Mayence nous soit livrée. Meyenrinck dit que cette place paroissant disposée à suivre le sort de la négociation de la paix, nous devrions nous borner à convenir, respectivement, en attendant, d'en faire en ce moment un poste neutre, puisque, selon lui, il nous seroit impossible, à cause de la saison et des moyens que nos ennemis ont de l'alimenter par la rive gauche du Rhin, de la prendre de force. Il répète aussi beaucoup que l'honneur prussien et celui en particulier du maréchal Möllendorff s'opposent absolument à ce que les portes de Mayence nous soient ouvertes dans cet instant. Il prétend que notre insistance à cet égard ne pourroit être considérée que comme une preuve que nous voulons continuer la guerre contre la Prusse. Il désire que nous nous en rapportions à cet égard à ce que la négociation décidera. » Inquiétudes des Cantons pour les subsistances. Anicet Barthélemy a écrit à son frère, le 15 frimaire, que les ordres sont donnés dans toutes les villes de Prusse d'arrêter Dumouriez partout où on le trouvera. Celui-ci aurait formé le projet de se rendre auprès de Kosciusko, et son dessein aurait été découvert. Il était venu en Suisse, il doit en être reparti. On mande que le baron de Staël va arriver en Suisse.

Vol. 451, f° 410, original, 5 p. 1/2 in-f°.

Vol. 450, f° 235, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich.* — *22 décembre.* — Affaire de la nomination d'un agent général pour la Suisse à Paris. Embarras intérieurs du Zurich. Affaire Gruyère.

Vol. 450, f° 236, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 451, f° 403, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — *Saint-Maurice, 29 frimaire* [*19 décembre*]. — Helfflinger à Barthélemy. Le Valais a rejeté définitivement les propositions de l'Espagne, relatives au régiment suisse qu'elle voulait lever.

Vol. 450, f° 236 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

• c. — *Leipzig, 9 frimaire* [*29 novembre*]. — Charles Pater à Barthélemy. Nouvelles diverses concernant la paix. État des esprits en Allemagne. Les affaires de Pologne vont de mal en pis. Il faudrait profiter de la paix pour demander la liberté plénière du commerce en Allemagne.

Vol. 451, f° 245, original, 2 p. 1/2 in-f°.

d. — *Leipzig, 19 frimaire* [*9 décembre*]. — Le même au même. État des esprits en Allemagne. Découragement des soldats et des officiers prussiens. Bruits concernant la prochaine restauration de la royauté en France.

Vol. 451, f° 306, original, 2 p. in-f°

1650. — *Baden, 4 nivôse* [*24 décembre*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Kempf n'est pas un émigré.

Vol. 451, f° 413, original, 2 p. in-f°.
Vol. 450, f° 239, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Bienne, 14 décembre.* — Affaire Kempf. Affaires de l'Erguel.

Vol. 450, f° 239, copie, 1 p. in-f°.

b. — *Bienne, 19 décembre.* — Le même au même. Même sujet.

Vol. 450, f° 240, copie, 1/3 p. in-f°.

1651. — *Baden, 4 nivôse* [*24 décembre*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Pension du général Salis-Marschlins.

Vol. 450, f° 240 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1652. — *Baden, 4 nivôse* [*24 décembre*]. — Barthélemy à la Commission de commerce et approvisionnements. Transit.

Vol. 450, f° 241, copie, 1/4 p. in-f°.

1653. — *Paris, 4 nivôse [24 décembre]*. — Miot à Barthélemy. Mesures à prendre en faveur du commerce de Nuremberg.

Vol. 453, f° 3, copie, 1/2 p. in-f°.

1654. — *Paris, 4 nivôse [24 décembre]*. — Colchen à Barthélemy. Mission de MM. Meyer de Schauensee et Fellenberg. L'entrée de Colchen dans les bureaux du Comité de Salut public a dérangé sa correspondance avec Barthélemy ; il va la reprendre.

« Nous touchons, je pense, au moment où les bases de notre politique et de nos négociations seront établies d'une manière invariable. Alors nous marcherons... »

Vol. 453, f° 5, copie, 1/2 p. in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1655. — *Bâle, 4 nivôse [24 décembre]*. — « Le major Meyenrinck s'est rendu à Baden près du citoyen Barthélemy, pour notifier officiellement à cet ambassadeur de la République, ainsi que je vous en ai déjà prévenu, que M. le comte de Goltz avoit été chargé d'assister en qualité de ministre plénipotentiaire aux conférences qui doivent avoir lieu en Suisse pour convenir des préliminaires d'une paix particulière, entre la République françoise et le roi de Prusse, tant en son nom qu'en celui de principaux Princes et États de l'Allemagne. Le Cabinet prussien a cru devoir donner à la Nation françoise ce témoignage public de son désir sincère de mettre un terme aux maux qui affligent l'humanité, en faisant la première démarche pour obtenir une paix séparée.

« J'apprends, en effet, Citoyens représentants, dans ce moment, par une lettre de Francfort, que M. de Goltz y étoit arrivé le 1er de ce mois, qu'il s'étoit rendu tout aussitôt au quartier général de Möllendorff à Hocheim, et qu'il n'attendoit que le retour du conseiller de légation Harnier, qui est resté à Berlin et qui sera après-demain à Francfort, pour continuer sa route vers Bâle, où son logement est déjà préparé chez le chancelier Ochs.

« Selon les nouvelles reçues de Pologne, le plan de l'impératrice de Russie commence à se développer. Elle s'est adjugé la Lithuanie et la Samogitie. Le serment de fidélité lui a été prêté par acclamation à Grodno qui a été choisi pour le siège du gouvernement confié au prince Repnin. On assure que Catherine a trouvé en même temps moyen de terminer toutes ses contestations de frontières avec la Porte ottomane, en lui accordant tout ce qu'elle demandoit, surtout quant à ses prétentions relatives aux douanes.

« Vous verrez en même temps, Citoyens représentants, par l'extrait ci-joint, que la czarine fait pareillement travailler la Courlande qui envoie des députés à Saint-Pétersbourg pour se mettre sous sa protection. On s'attend à ce qu'elle ne restera pas en si beau chemin, et qu'elle va continuer à fomenter des troubles dans la Prusse méridionale et à faire révolutionner la Galicie pour avoir un prétexte de faire réunir à la Pologne tout ce qui en a été démembré dans les partages précédents, et s'emparer ensuite de ce malheureux pays.

« C'est ainsi que cette astucieuse mégère a su juger les affaires du Nord et voir les choses en grand, en profitant de la dernière révolution de Pologne, pour jouer d'autant plus sûrement le roi de Prusse et la maison d'Autriche et obtenir par droit de conquête ce qu'elle avoit inutilement cherché à opérer depuis 1768 par la corruption et par toutes les autres ressources de sa politique tortueuse.

« P.-S. — Je vous adresse ci-joint l'aperçu des avantages que procurera à la République françoise la prompte ouverture des conférences sur la paix. Je vous prie de donner un moment d'attention à la lecture de cette pièce. »

Vol. 451, f° 416, original, 3 p. in-f°.

1656. — *Paris, 5 nivôse* [*25 décembre*]. — Le Comité de Salut public à Barthélemy. L'ambassadeur est autorisé à retenir auprès de lui à son retour d'Altona son frère Anicet Barthélemy.

Vol. 451, f° 419, minute, 3/4 p. in-4°.
Vol. 441, f° 364, original, 1 p. in-4°.
Vol. 453, f° 10 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1657. — *Bâle, 5 nivôse* [*25 décembre*]. — Bacher à la Commission des Relations extérieures. Bacher a demandé au major Meyenrinck un passeport pour le secrétaire de légation Durand, envoyé à Hambourg. Il est devenu très difficile de se rendre dans cette ville à travers l'Allemagne même avec des passeports suisses. Meyenrinck a promis ce passeport ainsi que le libre passage du Rhin à Wesel : ce point est d'une extrême importance pour le transit.

Vol. 451, f° 418, original, 1 p. 1/4 in-f°.

1658. — *Lausanne, 25 décembre.* — Bulletin de Venet. Réflexions d'un philosophe suisse sur les dangers que ferait courir à la France le rapatriement des prêtres émigrés.

Vol. 450, f° 244 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 451, f° 420, copie, 5 p. 3/4 in-f°.

1659. — *Paris, 6 nivôse* [*26 décembre*]. — La Commission des Relations extérieures au Comité de Salut public. Réclamation des manu-

facturiers de Bâle et des communes françaises voisines de cette ville.

Vol. 451, f° 428, original, 2 p. in-f°.

1660. — *Paris*, *6 nivôse* [*26 décembre*]. — Colchen à Barthélemy. Ce dernier est autorisé à retenir près de lui son frère Anicet Barthélemy. Émigrés. Prêtres déportés.

Vol. 453, f° 10 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1661. — *Bâle*, *6 nivôse* [*26 décembre*]. — « Je vous adresse ci-joint la copie de la réponse que Möllendorff vient de me faire, et une note de Meyenrick qui annonce l'arrivée très prochaine du comte de Goltz. Ce ministre plénipotentiaire sera à Bâle après-demain. Le conseiller de légation Harnier étoit de retour de Berlin à Francfort au moment du départ du courrier. Il ne tardera pas à arriver ici.

« Vous remarquerez, Citoyens représentants, que les puissances coalisées continuent de faire jouer tous les ressorts de l'intrigue pour semer des défiances et entraver le rétablissement de la correspondance et des anciennes relations entre la France et la Prusse. Bischoffswerder a prévenu confidentiellement Möllendorff qu'on ne pouvoit se faire une idée de toutes les inventions auxquelles Pitt et le cabinet de Vienne avoient recours pour faire manquer la négociation d'une paix particulière.

« La mésintelligence entre les troupes prussiennes et autrichiennes sur le Rhin augmente en attendant de jour en jour, cela est même au point que Frédéric-Guillaume veut en finir et s'arranger promptement avec la République françoise, comme le seul moyen de sortir de ce labyrinthe de malheur.

« *P. S.* — Ci-joint un rapport de Carlsruhe, l'extrait d'une lettre d'Amsterdam et celui d'une lettre de Manheim. »

Vol. 451, f° 430, original, 1 p. 1/3 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Hocheim 23 décembre*. — Le feld-maréchal Möllendorff à Bacher.

« Pénétré de la lettre obligeante dont vous avez eu la bonté de m'honorer, en date du 19 de ce mois, je n'ai rien de plus pressé que de vous témoigner ma sensibilité des choses obligeantes que vous voulez bien me dire.

« Quant aux affaires politiques qu'elle renferme, je n'ai pas manqué de faire passer votre lettre à Berlin, où elle sera mise sous les yeux du Roi et ensuite communiquée au ministre de Haugwitz. Je suis très persuadé que Sa Majesté ne manquera pas de me mettre en état d'y

pouvoir répondre comme je le désire; et comme pour mon particulier j'en suis satisfait, je ne veux pas différer, Monsieur, de vous manifester en attendant le désir que j'ai de rapprocher les deux nations, car c'est l'intérêt commun qui le demande et qui doit être garant de la bonne foi, puisqu'il vaut mieux que toutes les promesses.

« M. de Meyenrinck vous aura fait part, Monsieur, de mes sentiments. Il est, par conséquent, superflu de vous les répéter. Je me contenterai de former des vœux pour leur accomplissement, comme un vieux militaire qui écrit à un homme qui a su gagner son estime et sa confiance. Je vous raconterai à ce sujet la réponse du roi Frédéric, au général du Muy blessé et prisonnier à Leipzig. Le Roi, dont l'estime pour votre nation vous est connue, lui rendit visite et lui dit en entrant : « C'est encore un rêve pour moi de vous voir les armes à la main « contre la Prusse votre amie et alliée naturelle. — Ah ! lui répondit-il, « ce sont, Sire, les circonstances des intrigues et de la cabale qui nous « ont amené là, la bonne foi seule peut les vaincre. »

« Le général Goltz vient d'arriver ici, et part dans peu de jours pour Bâle, il est de mes amis et je compte sur lui, par conséquent, je vous le recommande.

« Ce que vous dites du gazetier de Clèves m'afflige beaucoup, je lui laverai la tête, du moment où vous aurez indiqué le numéro de cette feuille à M. de Meyenrinck; j'en ai, en attendant, prévenu le ministère et défendu au gazetier de ne plus se permettre de pareils manques d'égards. Je n'ai pas le temps de lire cette feuille, ce qui fait que je n'ai pu avoir connoissance de la licence qu'elle s'est permise, sans quoi je l'aurois réprimée tout aussitôt. »

Vol. 451, f° 404, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

b. — *Bâle, 26 décembre.* — Meyenrinck à Bacher. Un courrier du quartier général m'étant rentré à l'heure même, mon cher Citoyen, je me hâte de vous faire part de ce que mes lettres m'annoncent, l'arrivée de monsieur le comte de Goltz, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté le roi de Prusse le 20 passé à Francfort. Il est muni de pleins pouvoirs et d'instructions bien détaillées, avec lesquelles il est allé tout de suite s'aboucher avec notre bon et respectable feld-maréchal qui réside toujours encore à Hochheim tant que les hostilités ne discontinuent pas.

« Voici, mon cher Citoyen, sa réponse, « écrite de mains propres et tout comme il a pensé, » sur la lettre que vous venez de lui adresser.

« Il me dit dans sa dépêche que M. le comte de Goltz le quittoit jeudi le 23, c'est hier, et qu'il seroit décidément le 28 ici à Bâle. Je vous supplie d'en avertir le Comité de Salut public espérant que cela hâtera la nomination et l'envoi des personnes auxquelles la République donnera sa confiance pour traiter avec notre ministre plénipotentiaire.

« Le feld-maréchal me dit encore qu'il se flattoit que cette mission écarteroit actuellement tout soupçon, si malheureusement il en existoit encore et efficaceroit, en revanche, un rapprochement entre deux puissances divisées par des circonstances, mais de nature à être unies. Hélas il y a bien du monde qui craint ce rapprochement et on se cabre de toute part, pour contrarier ces bonnes et grandes intentions. De là toutes ces histoires, tous ces contes semés à Paris comme à Berlin. Heureusement cela n'a-t-il eu aucun succès chez nous et je me flatte bien que la République, ne devant, ne pouvant avoir qu'un seul et même intérêt avec nous, le Comité de Salut public étant bien clairvoyant ne se laissera pas induire en erreur, tiendra ferme et hâtera les négociations.

« Le feld-maréchal vous sollicite encore, mon cher Citoyen, de vous intéresser que l'on commence bientôt par l'échange des prisonniers, sans rançon quelconque, d'après la base dont nous sommes convenus, mais que l'on y sous-entende encore tous les otages, la plus grande partie je crois du beau sexe. Il se flatte également que, dès l'entrée de M. le comte de Goltz, l'armistice sera réglé, établi et que les hostilités cesseront une fois, pour pouvoir accorder des quartiers d'hiver réciproquement aux troupes qui l'une et l'autre doivent avoir bien souffert. »

Vol. 451, f° 431, original, 2 p. 3/4 in-f°.

1662. — *Besançon, 6 nivôse* [*26 décembre*]. — Le représentant du peuple Pelletier à Barthélemy, prêtres déportés. Émigrés. Faux assignats.

Vol. 453, f° 8 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Pontarlier, 30 brumaire* [*20 novembre*]. — Arrêté des représentants du peuple dans les départements du Doubs et du Jura, Besson et Pelletier, relatif aux prêtres et aux cultes.

Vol. 453, f° 9, imprimé, 1 p. in-f°.

b. — « Note concernant les prêtres réfractaires, déportés et émigrés, qui se rendent sur les frontières et les endroits où ils reçoivent les fanatiques. »

Vol. 453, f° 10, copie, 2/3 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

POLITIQUE N° 21. **1663**. — *Baden, 7 nivôse* [*27 décembre*]. — L'Angleterre devra renoncer à lever des troupes en Suisse. Transit.

Vol. 451, f° 434, original, 1 p. 1/4 in-f°

Vol. 450, f° 242 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 23 décembre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Affaires de Zurich.

Vol. 450, f° 242 v°, copie, 1/4 p. in-f°.
Vol. 451, f° 409, copie, 2/3 p. in-f°.

b. — *Berne, 24 décembre.* — Frisching à Barthélemy. Détails relatifs à Gruyère et, à un soi-disant général Sandoz. Affaires de l'Erguel. Frisching ne sait absolument rien des levées d'hommes qu'on doit faire en Suisse pour l'Angleterre. Il doute fort que son canton veuille y consentir en ce qui le concerne. Transit. Sollicitation au sujet d'un nommé Blanc, prisonnier de guerre en France. Le parti royaliste pur voit toujours la France à l'agonie comme République.

Vol. 450, f° 243, copie, 1 p. 2/3 in-f°.
Vol. 451, f° 415 copie, 1 p. 1/4 in-f°.

c. — *Bâle, 26 décembre.* — Le major Meyenrinck à Barthélemy.

« Un courrier du quartier général m'étant rentré ici à Bâle, à l'heure même, pour m'annoncer l'arrivée de M. le comte de Goltz, dimanche prochain ce 28e décembre, je me hâte d'en avertir incessamment Votre Excellence, espérant d'avance que cette mission d'un ministre plénipotentiaire de Sa Majesté le roi de Prusse, écartera tous les soupçons, si malheureusement il en existait encore, et produira en revanche un rapprochement, entre deux grandes puissances divisées par des circonstances.

« Permettez encore, Votre Excellence, que je mette cette bonne occasion d'aujourd'hui à profit pour lui demander très humblement la continuation de sa bienveillance en lui renouvelant de bien bon cœur, toute ma reconnaissance, sur la charmante réception qu'elle m'a faite lorsque j'eus l'honneur de lui être présenté. Ce sont les sentiments de la plus haute considération que je signe pour Votre Excellence, et qu'elle a droit d'attendre. »

Vol. 451, f° 433, original, 1/2 p. in-f°.

BACHER A BARTHÉLEMY

1664. — *Bâle, 7 nivôse [27 décembre].* — L'affaire des officiers suisses est terminée à la satisfaction générale. Le Comité de Salut public va envoyer incessamment à Barthélemy l'ordre de se transporter à Bâle. Bacher se préoccupe de l'installation de l'ambassadeur. Pensions.

Vol. 450, f° 246, copie, 1/2 p. in-f°.

1665. — *Schaffouse, 27 décembre.* — Extrait d'une lettre sans nom d'auteur. Le baron Degelmann a reçu une estafette de M. de Staël, et

il est parti le 23 décembre pour le joindre à Schaffouse où ils ont conféré ensemble pendant deux ou trois jours. On croit qu'il est question de la paix par l'entremise de la Suède. On attendait de plus, aujourd'hui ou demain, l'envoyé d'Espagne venant de Lucerne pour s'aboucher avec M. de Staël. Ce dernier doit aller à Baden, de là à Berne et enfin à Lausanne pour y voir Fitz Gérald.

Vol. 451, f° 436, copie, 3/4 p. in-f°.

1666. — [*Lyon*] *7 nivôse* [*27 décembre*]. — Le représentant du peuple Tellier à Barthélemy. Il demande l'arrestation du nommé Andrieux, receveur du district de Lyon, qui a pris la fuite emportant la caisse qui lui était confiée.

Vol. 453, f° 4, copie, 1/2 p. in-f°.

1667. — *Bâle, 27 décembre.* — Passeport délivré par le major Meyenrinck à Joseph-Alexandre-Jacques Durand, secrétaire de la légation française en Danemark, pour se rendre à son poste.

Vol. 452, f° 18, copie, 1 p. in-f°.

1668. — *Baden, 8 nivôse* [*28 décembre*]. — Barthélemy à la Commission des Relations extérieures, au sujet d'une réclamation de M. de Venet.

Vol. 451, f° 438, original, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 246, copie, 2/3 p. in-f°.

1669. — *Baden, 8 nivôse* [*28 décembre*]. — Barthélemy à la Commission des Relations extérieures, relativement à la réclamation de François Reymond, horloger du Locle.

Vol. 451, f° 439, original, 2/3 p. in-f°.

1670. — *Baden, 8 nivôse* [*28 décembre*]. — Barthélemy aux maire et officiers municipaux de Lyon. Passeports.

Vol. 450, f° 246 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1671. — *Heidelberg, 28 décembre.* — Stamm, agent national du district de Schelestadt, à Bacher. Il raconte l'accident qui l'a fait tomber aux mains des ennemis et demande des secours d'argent.

Vol. 451, f° 441, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièce jointe. — *Heidelberg, 28 décembre.* — Le même à l'Administration du district de Schelestadt. Il est malheureux, il n'est pas traître.

Vol. 451, f° 440, copie, 1/2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1672. — *Baden, 9 nivôse* [*29 décembre*]. — Renseignements sur Bensit et Courant, citoyens de Neuchâtel, agents prussiens. POLITIQUE N° 22.

Vol. 450, f° 247, copie, 1/4 p. in-f°.
Vol. 451, f° 449, original, 1/2 p. in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1673. — *Bâle*, *9 nivôse* [*29 décembre*]. — « Je viens de passer deux jours avec le Représentant du peuple Besson chargé de régler tout ce qui a rapport aux fournitures de sel à faire aux Suisses. Nous nous sommes concertés et parfaitement entendus, de manière que les États du Corps helvétique qui ont émis leurs vœux pour la reprise de la correspondance avec l'ambassade de la République françoise seront exactement servis, et que ceux qui sont encore en retard, se trouveront insensiblement amenés à se prononcer de la même manière.

« J'ai donné à dîner au citoyen Besson, au chancelier Ochs, au major Meyenrinck et à quelques François qui se trouvoient à Bâle. Nous avons été très gais, chanté des chansons patriotiques et bu largement à la santé de la République. Le major s'est montré aimable, en homme qui est déjà familiarisé avec nos fermes républicains, et votre collègue a été enchanté de le voir dans de si bonnes dispositions : ils ont fraternisé ensemble et se sont embrassés de bon cœur, en attendant qu'une paix particulière vienne rétablir les anciens rapports entre la France et la Prusse.

« Harnier, secrétaire d'ambassade du roi de Prusse, est venu me voir hier après son retour de Berlin. Il a eu plusieurs entretiens avec les ministres d'État et a été présenté à Frédéric-Guillaume, qui lui a fait connoître de la manière la plus formelle son intention invariable de se rapprocher de la France par la prompte conclusion d'une paix particulière. Ce secrétaire d'ambassade a été autorisé en vertu d'une commission dont l'extrait est ci-joint, signé par trois ministres d'État, munie du grand sceau, à se rendre à Paris, pour y exprimer le vœu de la Cour de Berlin. Cette démarche est tellement prononcée, qu'elle ne paroît plus laisser d'incertitude sur le but qu'elle se propose.

« Le comte de Goltz est arrivé hier à dix heures du soir; comme j'étois invité aujourd'hui à dîner chez le major Meyenrinck, je l'y ai rencontré et j'ai eu un entretien avec lui, dans lequel il m'a confirmé tout ce que j'ai eu occasion de vous mander depuis quelques mois sur les dispositions du roi de Prusse à traiter séparément. Ce

ministre est porteur des pouvoirs les plus étendus et plein du désir de terminer promptement la négociation dont il est chargé. Il a une grande habitude des affaires, de la finesse, et une connoissance parfaite de la France et de ses immenses ressources. Il aime le séjour de Paris et ambitionne singulièrement de pouvoir y retourner promptement. Je ne puis que me louer infiniment de la prévenance et de la confiance qu'il m'a témoignées. Ses observations portent sur trois points qu'il m'a prié de vous soumettre en attendant le départ de Harnier pour Paris, dans l'espérance que vous voudrez bien les prendre en considération.

« 1° Le roi de Prusse, après avoir fait sa paix séparée, désire que la République françoise accepte sa médiation pour la pacification et neutralité des principaux princes d'Empire qui entreront dans la confédération germanique contre la maison d'Autriche telle qu'elle a existé sur la fin du règne de Frédéric II;

« 2° On propose un armistice pour empêcher l'effusion du sang et éviter que des faits de guerre, sans objet dans l'état actuel des choses, n'aigrissent de part et d'autre les esprits, ce qui pourroit entraver les négociations et amener peut-être des événements qui seroient dans le cas de les rompre;

« 3° On assureroit la neutralité de Mayence dont on feroit une ville ouverte mercantilement pour les François qui pourroient communiquer librement avec Francfort, y suivre leur commerce et faire leurs expéditions. Les Autrichiens seroient tenus de sortir de cette place où il ne resteroit qu'une garnison mayençoise et de quelques-uns des petits princes du voisinage, j'ai fait connoître à cette occasion à M. de Goltz que vous entendiez assurer la neutralité de Mayence par une garnison françoise, ce qu'il a regardé comme impraticable.

« Un courrier anglois arrivé ce matin à Bâle est chargé de se rendre près de Fitzgerald, ministre d'Angleterre en Suisse; on croit que cette course a rapport aux mouvements populaires qui ont eu lieu à Londres, et que les gazettes étrangères regardent comme très sérieux, puisqu'on assure que la famille royale s'est éloignée de la capitale; ce courrier a en même temps annoncé le départ de la Haye d'un ambassadeur des États-Généraux destiné à se rendre à Bâle.

« M. de Staël doit arriver à Schaffhouse d'où il ira voir en passant à Baden le citoyen Barthélemy. Cet ambassadeur de Suède a seize paquets de lettres à Bâle que je lui enverrai demain par un courrier à Baden.

« M. Degelmann, ministre de l'Empereur en Suisse, a reçu un courrier, à la suite duquel il s'est rendu tout de suite à Schaffhouse où il a ordre de la cour de Vienne de demander un entretien à M. de Staël, pour s'expliquer avec lui sur la situation actuelle des choses. Les Autrichiens continuent à se démener et à intriguer, ainsi que je vous en ai déjà rendu compte.

« M. de Blome, ministre de Danemark, se trouve déjà en Suisse depuis longtemps. L'Espagne y a pareillement un ministre, de manière que la ville de Bâle est au moment de devenir aussi célèbre qu'au moment du fameux concile, si le centre des négociations s'y établit, ainsi qu'il y a toute apparence.

« Je vous envoie ci-joint l'extrait d'une lettre de Manheim et un rapport de Carlsruhe.

« P.-S. — Les partisans de la Révolution des différentes villes d'Allemagne avec lesquels j'entretiens des relations m'ayant fait les instances les plus vives pour obtenir un grand nombre d'exemplaires du rapport aussi lumineux que consolant, que vous avez fait faire à la Convention le 14 frimaire sur le bruit de paix, je viens de faire traduire cette production d'une politique bienfaisante et républicaine par le citoyen Kayser employé dans mon bureau, qui s'est parfaitement acquitté de ce travail, ainsi que vous le verrez par les exemplaires ci-joints.

« Les troupes de la République ayant pris possession de la tête de pont de Manheim et des flèches avancées, on s'attend à voir refluer vers Mayence une grande partie des troupes qui avoient été employées à masquer cet ouvrage. M. de Goltz m'a dit que le froid avoit été si vif le jour de Noël que le Rhin avoit été au moment de prendre et qu'on craignoit fort pendant quelques heures que les François ne s'amusassent à passer ce fleuve en patins et avec des traîneaux. Ce qui n'est pas sans exemple : je me souviens que, pendant l'hiver de 1762 à 1763, après que les préliminaires de la paix furent signés, je passai le Rhin de cette manière à Dusseldorff avec une partie de l'état-major françois. C'est surtout en Hollande où le grand froid favorisera les opérations militaires. »

Vol. 451, f° 444, original, 6 p. in-f°.

Pièce jointe. — Extrait de la commission donnée par le roi de Prusse à Harnier, secrétaire d'ambassade, pour se rendre à Paris.

Vol. 451, f° 448, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

BULLETIN DE VENET

1674. — *Lausanne, 29 décembre.* — Acquisition de biens-fonds en Suisse par la comtesse de Tessé et le banquier Hogguer. Le banquier Fingerlin, de Lyon, a acheté 16 000 acres de terre près du lac Ontario. Faux assignats. Blés. « On assure que le général suisse de Goumoens se retire du service de la Hollande....

« Le conseil de Genève paroît s'occuper des moyens de ramener les esprits par la modération.

« Le baron de Staël est attendu à Coppet vers le commencement du

mois prochain. Il est déjà parti de Hambourg et fait route avec le sieur Grand, de Lausanne, banquier à La Haye. On veut qu'il soit chargé d'une mission importante et qu'il ne se rapproche des frontières de la France qu'afin d'être plus à portée de conférer avec les agents de cette puissance. Telles sont les gazettes de Nyon et de Lausanne. »

Vol. 453, f° 15 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

1675. — *Baden, 10 nivôse* [*30 décembre*]. — Barthélemy aux commissaires de la Trésorerie nationale. Finances et transit.

Vol. 450, f° 248 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1676. — *Paris, 10 nivôse* [*30 décembre*]. — Miot à Barthélemy. Pensions militaires.

Vol. 453, f° 4 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1677. — *Quartier général de Bois-le-Duc, 10 nivôse* [*30 décembre*]. — Le général en chef de l'armée du Nord, Pichegru, à Barthélemy. Il le prie de faire parvenir à leur adresse deux lettres d'un officier suisse de l'état-major de la place de Grave.

Vol. 453, f° 29, copie, 1/4 p. in-f°.

1678. — *Leipzig, 10 nivôse* [*30 décembre*]. — Lettre de Charles Pater. La plus grande majorité a enfin voté pour la paix à Ratisbonne. État des esprits en Allemagne. Perfidie du Gouvernement russe. Le bruit court que la paix est comme faite avec la Hollande.

Vol. 451, f° 453, original, 2 p. 3/4 in-4°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

POLITIQUE N° 23. **1679**. — *Baden, 10 et 11 nivôse* [*30 et 31 décembre*]. — Faux assignats. Affaire Jurieu. Efforts des émigrés et des prêtres déportés pour rentrer en France. Dispositions des esprits dans les Cantons catholiques à l'égard des prêtres. Plaintes adressées par Barthélemy aux cantons de Fribourg, de Soleure et du Valais à ce sujet.

Vol. 451, f° 450, original, 4 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 247, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

POLITIQUE N° 24. **1680**. — *Baden, 11 nivôse* [*31 décembre*]. — « La maison d'Autriche paroît chercher à contrarier tant qu'elle peut les dispositions que le roi de Prusse témoigne pour la paix. Elle n'a aussi rien négligé pour

faire ressentir aux Cantons helvétiques sa mauvaise humeur..... » Le baron Degelmann, le Ministre autrichien, a eu récemment à Schaffouse un entretien avec M. de Staël. Il s'est ensuite rendu à Zurich, où, parlant à l'un des bourgmestres des conditions possibles d'une pacification, « il est convenu enfin qu'on pourroit hasarder de conclure le traité ». Aucune ouverture encore du roi de Sardaigne, « quoique tout annonce que la paix lui est très nécessaire. Je ne doute point que ce ne soit le Ministre britannique qui l'empêche d'en émettre promptement le vœu. » Le marquis d'Iranda, nouvel envoyé d'Espagne en Suisse, va arriver incessamment; mais Barthélemy ne concevrait pas que l'Espagne fît un si grand détour pour traiter avec le gouvernement français. L'Autriche continue de maltraiter les agents français. Affaire des titres et décorations militaires. Pensions. Relations avec Mulhouse. Affaires des Grisons. Détails concernant le duc de Chartres.

Vol. 451, f° 457, original, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 450, f° 249, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 28 décembre.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Zurich cherchera à s'entendre avec Bâle pour envoyer un agent commun à Paris. Les magistrats de Soleure se sont conduits d'une manière correcte à la mort de Berville. Joie de Kilchsperger à la nouvelle de la conférence que Barthélemy a eue avec les deux agents prussiens à Bâle. L'arrivée du comte de Goltz, qu'on attend d'un jour à l'autre, augmente encore son espérance de la paix. Embarras intérieurs de Zurich.

Vol. 450, f° 250, copie, 3/4 p. in-f°.

b. — *Mulhouse, 27 décembre.* — Hofer, syndic de Mulhouse, à Barthélemy, au sujet de la contrebande.

Vol. 450, f° 250 v°, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 451, f° 435, copie, 2 p. in-f°.

c. — *Mulhouse, 26 décembre.* — Les bourgmestre et conseil de Mulhouse, à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 450, f° 253, copie, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 451, f° 424, copie, 7 p. 3/4 in-f°.

d. — *Leipzig, 25 frimaire [15 décembre].* — Pater à Barthélemy. Échec des Anglais sur mer. Kosciusko a été transporté en Sibérie. Le contingent saxon va se mettre en marche. Dispositions diverses des puissances coalisées. Le roi de Prusse va augmenter le nombre de ses troupes sur le Rhin.

Vol. 451, f° 353, original, 1 p. 1/4 in-4°.

e. — *Schaffouse, 8 nivôse [28 décembre].* — Plumettaz à Barthélemy. Entretien du baron Degelmann avec M. de Staël. Rigueur des Autrichiens envers les agents français.

Vol. 451, f° 437, copie, 1 p. in-f°.

f. — *Bâle, 9 nivôse [29 décembre].* — Schmerz à Barthélemy. Sa mission à Bâle devant se terminer par l'arrivée du comte de Goltz, il offre ses services à Barthélemy. Il croit qu'il serait apte à remplir une mission en Hollande.

Vol. 451, f° 442, original, 2 p. in-4°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

POLITIQUE N° 25. **1681.** — *Baden, 11 nivôse [31 décembre].* — Joseph, citoyen suisse et agent français, va partir pour Londres.

Vol. 451, f° 459, original, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 450, f° 254, copie, 1/2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

POLITIQUE N° 26. **1682.** — *Baden, 11 nivôse [31 décembre].* — Barthélemy au Comité de Salut public. Réclamation de Luxbourg, bourgeois de Saint-Gall.

Vol. 451, f° 460, original, 3/4 p. in-f°.
Vol. 450, f° 254 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Metz, 29 frimaire [19 décembre].* — Merlin de Thionville, représentant du peuple, aux otages détenus à Metz. Ils ne seront libres que le jour où le dernier des patriotes du Rhin détenus dans l'électorat de Mayence et autre part, seront rendus aux avant-postes français.

Vol. 451, f° 461, copie, 1 p. in-4°.

1683. — *Baden, 11 nivôse [31 décembre].* — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Affaires de l'Erguel. Trois communes dissidentes voudraient se réunir à la France.

Vol. 451, f° 462, original, 3 p. in-f°.
Vol. 450, f° 255, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Sonvillier, 14 décembre.* — Les députés des communes de Sonvillier, Villeret et Courtelary, à Barthélemy. Affaires de l'Erguel.

Vol. 450, f° 256, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — *Sonvillier, 14 décembre.* — Les mêmes députés, à la Convention. Même sujet.

Vol. 450, f° 256 v°, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

c. — *Nidau, 26 octobre.* — Le bailli de Nidau à la commune de Sonvillier. Même sujet.

Vol. 450, f° 258, copie, 3/4 p. in-f°.

1684. — Mémoire sans nom d'auteur, intitulé : « Réflexions sur les différents intérêts politiques des États qui composent le Corps helvétique, dans leurs rapports avec le ci-devant évêché de Bâle. »

Vol. 450, f° 258 v°, copie, 19 p. 2/3 in-f°.

Pièce jointe. — *Nidau, 5 mai 1793.* — M. de Watteville, bailli de Nidau, au ministre Liomin de Pery. Affaires de l'Erguel.

Vol. 450, f° 171, copie, 3/4 p. in-f°.

1685. — *Baden, 11 nivôse [31 décembre].* — Barthélemy à Bar, représentant du peuple dans les départements du Haut et Bas-Rhin. Recommandation en faveur de Noblat, émigré.

Vol. 450, f° 269, copie, 1/3 p. in-f°.

1686. — *Baden, 11 nivôse [31 décembre].* — Barthélemy à Merlin de Thionville. Réclamation du citoyen Luxbourg.

Vol. 450, f° 255, copie, 1/4 p. in-f°.

1687. — *Baden, 11 nivôse [31 décembre].* — Barthélemy aux administrateurs du district de Delémont. Contestation avec Soleure au sujet du château d'Angenstein.

Vol. 450, f° 268 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Soleure, 24 décembre.* — L'avoyer de Wallier à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 450, f° 268 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1688. — *Baden, 31 décembre.* — Barthélemy à Ott, bourgmestre de Zurich. Expédition de la pièce ci-jointe.

Vol. 450, f° 250 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — Rapport concernant les pensions à accorder aux militaires suisses licenciés... imprimé par ordre de la Convention.

Vol. 450, f° 251, imprimé, 3 p. in-4°.

1689. — *Baden, 31 décembre.* — Barthélemy à Liomin. Affaires de l'Erguel.

Vol. 450, f° 258 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

1690. — *Bâle, 11 nivôse [31 décembre].* — « Le comte de Goltz est venu me voir ce soir avec le major de Meyenrinck pour me témoigner l'empressement qu'il avait de mettre M. Harnier le plus tôt possible en état de remplir la mission directe dont le roi de Prusse l'avoit particulièrement chargé, ainsi que vous en aurez jugé par la commission de ce secrétaire d'ambassade dont je vous ai envoyé une copie jointe à ma lettre n° 23 : vous verrez que Sa Majesté Prussienne lui ordonne de vous manifester son désir bien prononcé de conclure au plus tôt une paix particulière, et de vous notifier en même temps de la manière la plus formelle l'arrivée de M. de Goltz à Bâle, en qualité de son Ministre plénipotentiaire; il doit vous inviter en même temps à faire choix d'un ou de plusieurs négociateurs munis de pouvoirs assez étendus pour pouvoir entrer sans délai en conférence.

« Cette démarche du cabinet de Berlin est des plus marquantes et il n'est pas possible qu'il puisse demander la paix avec plus d'empressement ni y mettre plus d'éclat.

« Comme Harnier est dépositaire du secret du Ministère prussien qui lui a laissé prendre non seulement copie des instructions de M. de Goltz, mais lui en a encore donné de particulières, il se trouve par conséquent en mesure d'entrer dans les détails et de vous donner tous les éclaircissements que vous pourrez désirer. Ce secrétaire d'ambassade est, ainsi que je vous l'ai déjà mandé, et que vous en jugerez bien vous-même, très attaché au succès de la Révolution. Il est fils d'un commissaire ordonnateur des guerres du landgrave de Hesse-Cassel et a été dès son enfance à même de prendre dans une grande horreur le despotisme sous lequel son pays natal gémit. Je n'ai donc pas hésité à le munir d'un passeport conformément à l'autorisation que vous m'en avez donnée; il partira après-demain pour Paris avec le courrier de la malle, ce qui est le seul moyen de faire diligence dans l'état actuel des chevaux de poste. »

Vol. 451, f° 478, original, 2 p. in-f°.

1691. — *Porentruy, 11 nivôse [31 décembre].* — Les administrateurs du département du Mont-Terrible, à Barthélemy. Abbaye de Bellelay.

Vol. 453, f° 19, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Porentruy, 9 nivôse* [*29 décembre*]. — Extrait des registres des séances publiques de l'administration du département du Mont-Terrible. Même sujet.

Vol. 453, f° 19, copie, 3/4 p. in-f°.

1692. — État de tous les régiments suisses dans les différents services en 1794.

Vol. 450, f° 269 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1693. — Tableau des troupes suisses au service de différentes Puissances en Europe (France, Hollande, Espagne, Sardaigne).

Vol. 450, f° 270, copie, 2 p. in-f°.

1694. — « Aperçu topographique et politique des terres dépendantes de l'évêché de Basle qui, par leurs relations avec le Corps helvétique, ont été provisoirement comprises dans la neutralité », suivi d'une « Note sur les combourgeoisies ».

Vol. 450, f° 272, copie, 4 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — **a**. — Carte de l'Erguel et des autres pays autrefois dépendants de l'évêché de Bâle.

Vol. 450, f° 274, imprimé, 1 p. in-f°.

b. — Même carte manuscrite.

Vol. 450, f° 276, copie, 1 p. in-f°.

1695. — « *Note.* — Pendant les derniers mois de l'année 1794, il fut fait auprès de M. Bacher, à Bâle, nombre de démarches qui indiquaient le désir du roi de Prusse de faire la paix avec la France. Elles amenèrent enfin une négociation directe, qui fut confiée à M. Barthélemy et qui se termina, le 5 avril 1795, par la signature d'un traité de paix.

« Le détail des démarches préliminaires et de la négociation définitive est copié dans la correspondance « Prusse », en deux volumes. »

Vol. 450, f° 269, copie, 1/4 p. in-f°.

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC A BARTHÉLEMY

1696. — *Paris, 12 nivôse* [*1er janvier*]. — « ..... Le nommé Aneth, secrétaire du bailli de Nyon, fait un usage criminel de la confiance que lui accorde ce bailli, et délivre à prix d'argent des passeports à une infinité de personnes suspectes qui rentrent en France où leur réunion peut devenir très dangereuse. Il importe que tu dénonces

sans délai la conduite de ce secrétaire baillival au conseil secret de Berne..... »

Vol. 453, f° 13 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC A BARTHÉLEMY

1697. — *Paris, 12 nivôse* [*1er janvier*] [1]. — « Par notre lettre du 3 de ce mois nous t'avons exprimé le désir de voir éloigner de la Suisse tous les émigrés et prêtres déportés de France.

« Aujourd'hui nous revenons encore sur cet objet et une considération majeure nous y détermine.

« La ville de Bâle va devenir le centre des négociations les plus intéressantes. Le sort de l'Europe est attaché aux conférences qui vont s'y ouvrir, il importe donc de la mettre à l'abri de l'influence pestilentielle de ces ennemis de l'humanité.

« Nous te chargeons en conséquence d'insister avec la plus grande force auprès du gouvernement de Bâle pour qu'il soit à l'instant donné les ordres les plus formels à tout émigré ou prêtre déporté de sortir, dans le terme le plus court, du territoire de ce Canton, avec défense d'y reparoître sous des peines clairement déterminées.

« Le gouvernement de Bâle sentira sans doute que son intérêt le plus pressant lui commande cette mesure, et nous nous reposons sur toi du soin de lui en démontrer l'impérieuse nécessité, sans néanmoins t'ouvrir officiellement à son égard sur la circonstance des négociations prêtes à s'entamer.

« Au surplus, en te recommandant d'insister particulièrement auprès du gouvernement de Bâle pour l'expulsion des émigrés et prêtres déportés, nous n'entendons pas ralentir le zèle que tu dois employer envers les autres Cantons pour remplir le même objet.

« *Signé :* MERLIN (de Douai), CAMBACÉRÈS, BOISSY, J.-F.-B. DELMAS, A. DUMONT, CARNOT, FOURCROY, PRIEUR (de la Marne), PELET. »

Vol. 455, f° 4, original, 2 p. in-4°.
Vol. 452, f° 3, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 453, f° 14, copie, 2/3 p. in-f°.

1698. — *Bâle, 12 nivôse* [*1er janvier 1795*]. — Bacher au Comité de Salut public. Harnier partira le lendemain pour Paris.

Vol. 452, f° 7, original, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièce jointe. — *Bâle, 12 nivôse* [*1er janvier*]. — Bacher aux autorités constituées sur la grande route de Bâle à Paris. Il les invite à protéger

1. On lit en marge dans le volume 452 : « La minute de la main du citoyen Merlin de Douai est au bureau de Reinhart. »

et à faciliter le voyage de M. Harnier, secrétaire d'ambassade de Sa Majesté le roi de Prusse, qui se rend à Paris.

Vol. 452, f° 8, copie, 1 p. in-f°.

1699. — *Lyon, 12 nivôse [1er janvier]*. — Les maire et officiers municipaux de Lyon chargés de la police de sûreté et surveillance générale, à Barthélemy, relativement aux citoyens Pettavel et Friederich Boch.

Vol. 453, f° 19, copie, 1/4 p. in-f°.

1700. — *Baden, 1er janvier*. — Barthélemy à l'avoyer Steiger. Il dénonce un complot formé par le nommé de Cyran, le comte et le chevalier Borel, et d'autres émigrés pour introduire de faux assignats en France et provoquer des soulèvements dans le département de la Lozère.

Vol. 453, f° 3, copie, 1/2 p. in-f°.

1701. — *Baden, 1er janvier*. — Barthélemy aux préposés et représentants du commerce de la république libre de Nuremberg. Il leur communique la lettre de Miot du 24 décembre 1794 relative au commerce de Nuremberg.

Vol. 453, f° 3 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1702. — *Paris, 13 nivôse [2 janvier]*. — Le Comité de Salut public à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 455, f° 6, original, 1 p. in-f°.
Vol. 453, f° 27 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — Paris, 12 nivôse [1er janvier]. — Arrêté du Comité de Salut public autorisant les Français habitant les communes voisines du territoire bâlois à envoyer comme autrefois à Bâle leurs enfants pour être employés dans les fabriques.

Vol. 452, f° 4, minute, 4 p. in-f° [1].
Ibid., f° 6, minute, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 455, f° 5, original, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 453, f° 27 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1703. — *Paris, 13 nivôse [2 janvier]*. — La Commission des relations extérieures à Bacher. Prisonniers de guerre. Réclamation du major Meyenrinck.

Vol. 452, f° 14, minute, 1 p. in-f°.

1. Cette minute est précédée d'un rapport de la Commission des relations extérieures.

1704. — *Paris, 13 nivôse [2 janvier].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Créances de Zurich.

Vol. 453, f° 34, copie, 1/3 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET

Émigrés.

1705. — *Lausanne, 2 janvier.* — « Les circonstances actuelles peuvent donner quelque prix à des observations sur la manière d'être de ces hommes vindicatifs, boudeurs ou pusillanimes qui ont fui la patrie et que la patrie à son tour a reniés pour ses enfants.

« Depuis qu'on respire en France et que la terreur n'y est plus à l'ordre du jour, les émigrés se livrent plus ou moins à l'espérance d'améliorer leur situation et de revoir leurs pénates, non pas, comme on pourrait le croire, en se flattant du retour de l'ancienne royauté et de ses abus révoltants. Il en est peu parmi eux qui se bercent de cette pitoyable illusion et croient encore au rétablissement des hochets de la vanité, des cordons bleus et verts, des honneurs du lever ou des carrosses de la pairie, de la messe rouge et des bénéfices de 200 000 livres de rente. De pareilles illusions sont aujourd'hui marquées du sceau du ridicule. Mais il en est beaucoup qui persuadés que le gouvernement républicain est incompatible avec l'immense population et le caractère inconsistant de la Nation françoise, se figurent que les volontés et les pouvoirs se réuniront tôt ou tard dans la main d'un chef quelconque et tiré de Dieu sait quelle dynastie, et que le calme et la prospérité ne se rétabliront en France qu'à cette époque. Cette façon de voir n'est cependant pas encore celle du plus grand nombre. Le vœu général, le désir dominant, c'est de revoir ses foyers, n'importe à quel prix et à quelles conditions, sans même s'occuper beaucoup du gouvernement sous lequel on vivra, pourvu qu'il soit juste et paisible. L'exil, les humiliations, la détresse, l'énergie développée par les patriotes dans les champs de la gloire et dans le sanctuaire des lois ont familiarisé insensiblement ces fugitifs avec la perspective d'une vie austère, laborieuse, obscure et pauvre. Le passé n'est plus qu'un songe. Ils se voient la bêche à la main, arrosant de leur sueur le champ qui doit les nourrir, et ils se résignent d'avance à leur destinée. Telles sont les dispositions qu'ils manifestent depuis que le retour de la Nation vers la clémence a fait renaître dans leurs cœurs quelque espoir de se réconcilier avec elle; et ce qu'on aura de la peine à se persuader et qui est pourtant vrai, c'est que ceux qui ont été moissonner les verges de la honte sous les ordres de Condé, de Pitt et de Cobourg, et s'en sont retirés affaissés sous le poids du déshonneur et de la misère pour végéter dans quelque coin d'un pays neutre, sont maintenant les plus

résignés et les mieux corrigés. Ils ont recueilli leur part de l'abjection où est tombée l'oriflamme du royalisme; ils ont vu de près les inconséquences et la platitude des ci-devant princes françois et de leurs courtisans, la politique perfide des coalisés, la compassion insultante et stérile qu'ils inspiraient à leurs satellites, et l'intrépidité toujours triomphante des républicains françois; et revenus de leur erreur, on les voit aujourd'hui travailler avec succès à guérir celle des autres et à les dissuader d'aller prendre parti dans ces rassemblements liberticides. De dix lettres qui arrivent de l'armée de Condé, six au moins expriment le repentir, le dégoût et le désespoir de la réussite. Ils sont là parce qu'ils ont dix sous par jour, que dix sous donnent du pain et qu'il vaut mieux se faire fusiller en se battant que les mains liées derrière le dos. Cette classe d'émigrés ne se leurre pas de l'espoir de rentrer dans leur patrie avant la cessation des hostilités; mais ils comptent sur le bienfait d'une amnistie générale à la paix et n'attendent de l'esprit de modération qui gagne en France que la facilité d'en tirer des secours pour prolonger leur pénible existence.

« Quant à ceux que le mécontentement ou la terreur ont entraînés hors de leur patrie, mais qui n'ont point été demander asile à ses ennemis, voici comme ils raisonnent et ce qu'on leur entend dire tous les jours : « Que nous importe après tout que la France vive sous les « lois d'une monarchie ou sous celles d'une république? Une nation a « bien droit de changer la forme de son gouvernement; et c'est à la « volonté particulière à plier sous la volonté générale. Nous n'avons « jamais détesté la Révolution, mais bien les cruautés et les injustices « dont elle a été accompagnée. Nous ne demandons pas mieux que de « rentrer parmi nos concitoyens et de nous soumettre aux lois établies « pourvu que ces lois aient assez de vigueur pour garantir nos vies et « nos propriétés. Peut-on faire un crime à des femmes, à des vieillards, « à des magistrats, à des gens d'église, d'avoir pris l'épouvante? N'avons-« nous pas eu devant les yeux les fers et la mort? Le feu n'a-t-il pas « dévoré nos habitations? Le sang n'a-t-il pas coulé autour de nous? « Et parce que nous avons été effrayés ou mécontents, a-t-on eu le « droit de confisquer nos biens, de nous bannir, de nous dévouer à la « mort? Nous n'avons point porté les armes contre notre patrie, nous « n'avons cessé de faire des vœux pour son bonheur. Elle ouvrira son « sein à ses enfants égarés et timides, les biens non aliénés rentreront « à leurs anciens possesseurs; on s'arrangera avec les acquéreurs pour « les autres. »

« C'est à ce peu de phrases que doit se réduire le long verbiage de ces messieurs et de ces dames. Il y a six mois c'était une tout autre manière de se prononcer. On n'entendoit que déclamations et invectives; mais on désespéroit alors, et on commence à espérer aujourd'hui.

« Au reste il y a dans les dispositions des émigrés bien des nuances à saisir et des exceptions à faire; et malgré ces témoignages de repentir et d'abnégation dont on ne garantit pas la sincérité, on sera peut-être encore dans le cas de rendre compte de quelques vaines intrigues et de quelques sottes incartades. Mais on a cru devoir en ce moment indiquer le degré du thermomètre de l'émigration au moins en Suisse, où les têtes sont plus calmes et où la surveillance sévère du gouvernement oblige les mécontents à se contenir dans les bornes de la modération. »

Vol. 452, f° 9, copie, 4 p. in-f°.
Vol. 453, f° 16 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

1706. — *Baden, 13 et 14 nivôse* [*2 et 3 janvier*]. — Barthélemy au représentant du peuple Tellier. Complot dénoncé par ce dernier. Détails relatifs au nommé Jurieu et au voleur Andrieux.

Vol. 453, f° 4, copie, 3/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC [1]

SECTION POLITIQUE N° 27. Conférence avec le baron de Staël.

1707. — *Baden, 14 nivôse* [*3 janvier*]. — « Citoyens représentants, le baron de Staël est arrivé hier chez moi à deux heures pour dîner. Comme il comptoit partir aussitôt après le dîner il étoit fort pressé de s'entretenir avec moi, non pas, disoit-il, comme ambassadeur de la République, mais comme ami et ancienne connoissance. Il m'a dit qu'il avoit les pouvoirs les plus étendus de sa Cour pour travailler à la pacification générale. Il étoit autorisé à se rendre à Paris, mais avant de faire ce voyage il désiroit savoir si sa présence y seroit agréable, s'il y seroit bien reçu, s'il ne lui arriveroit rien de fâcheux. Je me suis récrié contre ce dernier mot. Je lui ai dit que j'étois bien sûr qu'un ministre de Suède seroit vu avec beaucoup de plaisir par le Comité de Salut public et par la Nation entière. Il a repris que les principes de la Suède et du Danemark ne pouvoient que nous plaire, qu'il s'étoit beaucoup entretenu à Copenhague avec le comte de Bernstorff, que le Danemark projetoit d'envoyer un ministre à Paris. J'ai appris de lui à cette occasion que M. de Blome qu'on croyoit près de Bâle, est à Copenhague.

« Il étoit incertain s'il se rendroit tout de suite à Paris ou s'il attendroit en Suisse votre réponse sur son vœu d'y aller. Il s'est arrêté à ce dernier point. Je lui ai promis de lui faire savoir ce que vous pourriez juger à propos de me mander à ce sujet. C'est apparemment une manière de se faire rechercher.

1. Reçue le 22 nivôse [11 janvier].

« Staël m'a prié de lui confier quelles étoient les dispositions de la République françoise pour la paix. Ma réponse n'a pas été longue. Je me suis rapporté aux principes établis le 14 frimaire par le représentant du peuple Merlin de Douai. Il a voulu paroître croire que les puissances coalisées quoique humiliées et défaites, faisoient de grands préparatifs pour la campagne prochaine à l'aide des secours de l'Angleterre; que celle-ci poussoit vigoureusement à la continuation de la guerre; que Pitt comptoit beaucoup sur l'énorme discrédit de nos assignats, sur la ruine de nos finances, sur le manque d'une quantité d'objets de première nécessité, sur l'espoir qu'il a d'amener des déchirements terribles dans notre intérieur. Il prétend que Pitt a beaucoup de gens dans ses intérêts à l'entour des Comités de la Convention nationale. J'ai demandé des détails sur ce dernier point. Il s'est tenu à des généralités; il n'en parle peut-être que par supposition.

« Je comprends très bien, ai-je dit à Staël, cette marche de l'Angle-
« terre, mais outre qu'en continuant la guerre, elle prépare sa propre
« ruine, elle ne peut pas en définitif soudoyer toute l'Europe, et ses
« guinées ne feront pas que plusieurs des puissances coalisées ne
« soient aux abois et n'aient le besoin le plus pressant de la paix. Une
« fois que la chaîne de la coalition sera rompue, il faudra bien que
« tous les États qui la composent mettent bas les armes. »

« Staël faisoit quelques réflexions pour me convaincre que la paix devoit nous convenir beaucoup et que la République devoit chercher à l'avancer par ses dispositions. Je lui ai dit que ce n'est pas nous qu'il faut sermonner, mais bien les coalisés en les éclairant sur l'abîme qu'ils creusent sous leurs pas s'ils prolongent les hostilités.

« Il m'a demandé où en étoient nos négociations avec la Prusse. Je lui en ai dit ce que toute la ville de Bâle sait. Il désire beaucoup que nous ne nous laissions pas tromper par le Cabinet prussien dont la politique fausse et immorale, dit-il, est connue, ni par le comte de Goltz qui est un homme très rusé. Il m'a dit beaucoup de mal de la Prusse : il prétend que, quoiqu'on croie partout que l'Angleterre ne paye plus de subsides au roi de Prusse, il vient de voir à Hambourg une frégate angloise chargée d'une somme considérable d'argent pour lui. Je lui ai observé que c'est peut-être un arrérage.

« L'opinion de Staël sur les principes prussiens depuis que Frédéric-Guillaume est sur le trône, n'est que trop bien fondée, mais elle peut aussi être l'effet de la jalousie. La Suède attacheroit un grand prix à être chargée de la médiation qu'une partie de la diète de Ratisbonne est disposée à lui déférer, et la Prusse voudroit bien se la réserver à elle seule.

« Nous avons toujours discouru ainsi sur des généralités. Je suis porté à croire d'après tout ce qu'a exprimé Staël qu'il n'a que des pouvoirs vagues, généraux, sans autre instruction que d'entendre ce qu'on voudra lui dire, et de prêcher la paix à tout le monde.

« Je lui ai parlé plusieurs fois de la maison d'Autriche. Il prétend qu'elle fait de grands efforts, des levées considérables.

« Il ne me disoit rien de son entrevue avec Degelmann à Schaffhouse. Ce silence avoit lieu de me surprendre. Je l'ai encore laissé aller, à la fin je lui ai cité brusquement cette entrevue. Il a été étonné. Il dit qu'à juger par les discours de Degelmann la cour de Vienne tout en désirant la paix ne croit pas pouvoir la faire avec sûreté tant que les principes de la Révolution françoise ne seront pas détruits. Staël assure qu'il a répliqué fortement à cette trop ridicule assertion. Il affirme que sa conférence avec Degelmann s'est bornée à beaucoup de phrases insignifiantes qui, tout en témoignant l'embarras de l'Autriche, ne déposent pas encore en faveur de sa volonté de finir la guerre. Il dit que sa Cour n'a pas lieu d'être satisfaite des soins qu'a pris l'Autriche de tâcher de priver la Suède de la médiation sous prétexte de la religion.

« Staël est parti hier de grand matin pour le pays de Vaud où est sa femme, et son secrétaire de légation Jacobson pour Bâle. Il est certain que s'il va à Paris son voyage, qu'il me paroît désirer de pouvoir entreprendre bientôt, ne sera pas perdu pour l'opinion. Staël n'a pas beaucoup d'esprit ni de talents, mais il est bien intentionné et attaché à la France.

« Un magistrat de Berne qui possède ces deux qualités m'écrit une lettre dont je joins ici copie, accompagnée d'une note également ci-jointe. Je me borne dans ma réponse au magistrat à l'inviter à continuer à me transmettre les notions qui pourront lui parvenir.

« Vous verrez par les deux lettres ci-jointes que les régences autrichiennes de l'autre côté du Rhin ne cessent de harceler et de vexer le commerce de la Suisse principalement dans la vue de nuire à nos achats de chevaux. A leurs mesures rigoureuses se sont joints les brigandages de la soldatesque qui forme le cordon. Je vous ai marqué il y a peu de jours, que les Autrichiens laissoient reprendre leur cours à une quantité considérable de marchandises destinées pour la Suisse qu'ils avoient arrêtées pendant longtemps, mais les brigands du cordon ont ouvert et volé un grand nombre de caisses.

« Un des chefs de l'État de Berne me mande : « quant aux levées « angloises, je puis encore vous dire que la chambre des recrues vient « d'envoyer une circulaire à tous les Baillifs pour veiller sur tous les « enrôlements secrets, entrepris par les agents des Puissances coalisées « et de les dénoncer tout de suite. »

« Un receveur de deniers publics du district de Lyon vient de voler la caisse qui lui étoit confiée et de s'évader en Suisse avec deux millions qu'elle contenoit. Sur l'avis que vient de m'en donner le représentant du peuple Tellier, j'écris de tous les côtés en Suisse pour demander qu'il soit arrêté s'il est découvert. Voilà plusieurs fois qu'en

peu de temps ce malheur arrive dans les départements voisins de la Suisse. N'y auroit-il pas sujet de regretter qu'il ne soit plus exigé de cautionnement des receveurs et caissiers?

« Un négociant bâlois établi à Ostende me remet sur le sort de la situation de cette dernière ville des observations qui me paroissent mériter de vous être présentées. Elles sont l'objet des deux feuilles ci-jointes. »

Vol. 452, f° 20, original, 7 p. in-f°.
Vol. 453, f° 5, copie, 2 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 30 décembre.* — Frisching à Barthélemy. Affaires de Genève. « J'aime toujours à entendre de la bouche de Votre Excellence qu'elle a de la peine à se persuader qu'une quatrième campagne ait lieu, parce que je me passionne tous les jours davantage pour la paix. Je m'en entretiens souvent en confidence avec M. Dumas, maréchal de camp, grand ami de MM. Lameth, que la tyrannie de Robespierre a chassés de leurs foyers, mais qui n'en sont pas moins attachés à leur patrie. Ils vivent dans notre pays fort tranquilles en cherchant à être utiles à la France là où l'occasion se présente sans précisément se mettre en avant pour faire parler d'eux. Ils s'attachent à faire sauter un anneau de la grande chaîne, et je soupçonne qu'on les regarde comme un moyen intermédiaire pour se faire entendre à Paris de la part d'une puissance qui est de poids. M. Dumas, au hasard qu'il vous soit loisible de jeter un coup d'œil sur la note ci-jointe, m'a prié de vous l'envoyer pour que vous en fassiez quelque usage, si vous croyez la chose possible. Il est même prêt à se rendre auprès de vous à Baden ou à vous rencontrer à une promenade pour vous dire quelques détails intéressants là-dessus, si vous le croyez utile à la chose. Au cas que vous puissiez faire quelque usage de cette note, il prie Votre Excellence de l'envoyer en copie, pour que son écriture ne paroisse pas à Paris. Ces messieurs sont convaincus que l'Angleterre ne voit d'autre ressource pour elle que d'allumer une guerre civile en France, ce dont tous les partis devroient bien se garder pour prévenir la ruine totale de leur patrie. L'union est plus nécessaire que jamais contre les ennemis extérieurs. Ils enragent de ce qu'on les a mis hors d'état de mieux secourir leur pays. Enfin Votre Excellence fera de ce papier, selon sa prudence ordinaire, ce qu'elle jugera à propos. Il m'a paru que ce fil qui peut mener à quelque chose d'utile ne seroit pas à négliger; et peut-être autorisera-t-on Votre Excellence à le suivre.

« Le bruit d'une levée de troupes pour un contingent d'Empire à la solde de l'Angleterre, se propage par ici, je ne sais sur quels fondements; au moins chez nous la chose me paroît tout à fait impossible. Je ne sais comment les autres Cantons envisageront une pareille proposition, si jamais elle a lieu, ce dont je doute fort.

« En novembre Fitz Gérald et Wickham ensemble envoyèrent un courrier à Londres avec des dépêches importantes dont j'ignore le contenu, apparemment avec un aperçu du parti qu'on pourroit tirer de la Suisse, dans les circonstances actuelles. Ce courrier vient de repasser ici avant-hier pour Lausanne. Reste à savoir ce qu'il apporte en résultat. Il a dit que le Parlement est encore prorogé jusqu'à la fin de janvier, qu'on se préparoit extrêmement à une quatrième campagne plus heureuse que les précédentes, que tout étoit fort tranquille à Londres... »

Vol. 451, f° 455, copie, 1 p. 1/3 in-f°.
Vol. 453, f° 6 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

b. — *Sans lieu ni date.* — Note du général Mathieu Dumas.

« Dans quelque situation que se trouvent les François amis de la liberté, ils ne doivent jamais se croire séparés de la nation qu'ils ont bien servie, ni jamais quittes envers la patrie. N'eussent-ils à former que de stériles vœux, ils doivent les opposer à la rage des passions qui rallument la guerre. Il faut que leur conduite justifie leurs principes et que l'opinion publique affranchie du joug des anarchistes retrouve leur caractère pur et entier. Leurs efforts fussent-ils infructueux, fussent-ils même dédaignés en servant leur pays, c'est à leurs propres yeux qu'ils s'honorent.

« Consultés, sans en avoir recherché l'occasion, par des personnes qui ont des relations et de l'influence à la cour d'Espagne, ils se sont expliqués sans aucun ménagement sur cette guerre civile provoquée par les anarchistes, ennemis intérieurs et implacables de notre liberté, mais réellement suscitée par l'Angleterre pour rompre la balance de l'Europe.

« Le succès des armes françoises a justifié leur prévoyance. La fierté de leurs expressions, les preuves qu'ils ont produites de la nécessité de rétablir l'équilibre entre les puissances maritimes, leur horreur pour la ligue anti-françoise ont pu faire penser que leurs vœux n'étoient pas aussi secrets, aussi inconnus, aussi désintéressés qu'ils l'affirment avec raison.

« On leur a fait parvenir des *idées* d'une *cessation d'hostilités* dont le prétexte apparent, les conditions, les conséquences, restent à développer : *on se repose sur leur prudence.*

« Ils s'empressent donc de transmettre ce premier avis au Ministre le plus digne de la confiance des amis de la liberté. Ils croyent qu'on peut user utilement de ces dispositions. La voie leur paroît directe, prompte, convenable à la situation des affaires et propre à prévenir l'embarras des explications quand ils pourroient savoir ou présumer qu'on seroit déjà plus avancé par une voie différente, ces ouvertures pouvant conduire à rompre un anneau de la chaîne, ils n'ont eu garde de les négliger, et en mettant M. l'Ambassadeur à portée d'en peser lui-même et

d'en faire apprécier la valeur, ils ont du moins, comme citoyens françois, acquitté leur premier devoir. »

Vol. 452, f° 24, copie, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 453, f° 7, copie, 3/4 p. in-f°.

c. — *Fribourg-en-Brisgau, 12 décembre.* — Le baron de Sommerau, président de la régence de l'Autriche antérieure, à l'État de Zurich. Plusieurs voituriers ayant vendu leurs chevaux en Suisse, nul charriot attelé ne pourra désormais franchir la frontière.

Vol. 451, f° 328, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 453, f° 7 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

d. — *Zurich, 20 décembre.* — L'État de Zurich à M. de Sommerau. Réclamation contre la mesure annoncée dans la pièce précédente.

Vol. 451, f° 397, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 453, f° 7 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1708. — *Bâle, 14 nivôse* [*3 janvier*]. — « Citoyens représentants, j'ai reçu vos deux dépêches du 3 et du 7 de ce mois.

« Je ne me suis pas dissimulé qu'en écrivant au feld-maréchal Möllendorff je m'exposois à votre juste censure et je m'y suis soumis d'avance, dans l'espérance cependant que si l'effet répondoit à mon attente, vous ne vous refuseriez pas à envisager avec indulgence une démarche dictée par le patriotisme le plus pur, qui n'avoit pour but que de consolider la confiance et de maintenir surtout Möllendorff et les Ministres prussiens dans leurs bonnes dispositions. Le voyage de Harnier à Paris vous aura mis à portée de juger que je n'ai rien négligé pour amener les choses au point où elles sont. Votre approbation est tout ce que j'ambitionne. L'événement seul peut me la faire mériter.

« Permettez-moi, Citoyens représentants, de vous observer sur l'objet de votre dépêche du 7 que vos collègues près des armées étant souvent en tournée, j'ai adressé pendant le cours de la campagne au général en chef tout ce qui pouvoit intéresser l'armée du Rhin, avec invitation d'en faire part aux représentants du peuple, ce qu'il a toujours effectué à la satisfaction de vos collègues, en même [temps] qu'il vous en a rendu compte directement. Il y a eu des communications très pressées, qui ne pouvoient souffrir de délai, telles que celles des renseignements à donner sur l'expédition projetée de la reprise de Trèves et la retraite des Prussiens pour repasser le Rhin. Je ne sens pas moins, ainsi que vous le remarquez, que si le siège de Mayence, de même que les autres expéditions militaires, rendent à l'avenir la communication des renseignements politiques nécessaire, les principes et la règle

exigent qu'elles parviennent actuellement au général en chef par les représentants du peuple. Je vous prie donc d'être bien persuadés que je suivrai dorénavant bien exactement la marche que vous venez de me prescrire.......

« Harnier, que j'avois sondé de moi-même avant son départ sur la latitude des instructions de M. de Goltz, m'a confié qu'elles ne s'expliquent pas positivement à l'égard du voyage de Paris, mais j'ai cru entrevoir hier que si vous vouliez consentir à un armistice et à un échange des prisonniers, tel qu'il a été proposé depuis plusieurs mois, ce Ministre pourroit alors prendre sur lui de se rendre dans cette ville pour y convenir directement avec vous des préliminaires de la paix.

« P.-S. — La gazette hollandoise annonce officiellement la nomination des ambassadeurs partis pour Paris, ce que le Ministre prussien, le comte Hardenberg, confirme. »

Vol. 452, f° 15, original, 4 p. in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1709. — *Bâle, 14 nivôse* [*3 janvier*]. — « Citoyens représentants, Rivalz est heureusement arrivé à Altona le 2 de ce mois. Il n'avoit confié qu'à moi seul sa destination; nous avions tout concerté ensemble pour tromper la surveillance autrichienne, et nous avons même réussi au point qu'on le croyoit voyageant en Suisse et dirigeant sa route sur Lausanne et Genève. Il m'a remis à son départ l'arrêté du Comité de Salut public et les lettres qui lui ont été écrites à l'occasion de sa nomination. Je vais lui faire passer ces pièces à Hambourg.

« Rivalz a pu percer la chaîne autrichienne avec un passeport suédois; j'en ai procuré un du feld-maréchal Möllendorff au citoyen Durant, secrétaire de légation à Copenhague, avec lequel il passera à Wesel et de là à Hambourg par la Westphalie. Cette route va selon les apparences être ouverte et facilitera beaucoup les communications avec le Nord.

Vol. 452, f° 17, original, 1 p. 1/2 in-f°.

1710. — *Bâle, 14 nivôse* [*3 janvier*]. — Bacher à la Commission des relations extérieures, relativement au citoyen Stamm, agent national du district de Benfelden, prisonnier à Heidelberg. Assignats.

Vol. 452, f° 19, original, 1 p. 3/4 in-f°.

1711. — *Sarnen, 3 janvier.* — Le canton d'Unterwald le Haut à Barthélemy. Sels.

Vol. 453, f° 20, copie, 1 p. 1/2 in-4°.

1712. — *Sarnen, 3 janvier.* — Le canton d'Unterwald le Haut à l'État de Zurich. Il reconnaît Barthélemy comme ambassadeur de la République française conformément à l'avis que Zurich a communiqué le 5 février 1793.

Vol. 453, f° 20 v°, copie, 1 p. in-4°.

1713. — *Baden, 3 janvier.* — Barthélemy au bourgmestre Kilchsperger. Émigrés. Faux assignats.

Vol. 453, f° 8, copie, 3/4 p. in-f°.

1714. — *Baden, 3 janvier.* — Barthélemy à l'avoyer Steiger de Berne, à l'avoyer Techtermann de Fribourg et à M. de Sandoz de Travers, président de la commission secrète de Neuchâtel. Même sujet.

Vol. 453, f° 8 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1715. — *Soleure, 3 janvier.* — L'avoyer de Wallier à Barthélemy. Scellés apposés sur les effets de feu M. de Berville.

Vol. 453, f° 8 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1716. — *Pontarlier, 3 janvier.* — Le représentant du peuple dans le département du Doubs, Pelletier, à Barthélemy. Émigrés. Prêtres déportés.

Vol. 453, f° 25, copie, 1/2 p. in-f°.

1717. — *Baden, 15 nivôse [4 janvier].* — Barthélemy au représentant du peuple Pelletier. Prêtres émigrés.

Vol. 453, f° 10 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1718. — *Zurich, 4 janvier.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy relativement au voleur Andrieux.

Vol. 453, f° 15, copie, 1/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1719. — *Baden, 16 nivôse [5 janvier].* — « Citoyens représentants, je reçois avec la plus sincère reconnoissance l'autorisation que vous voulez bien me donner par votre lettre du 5, de retenir auprès de moi mon frère qui est en ce moment à Altona, s'il lui est possible d'arriver en Suisse. SECTION POLITIQUE. N° 28.

« Le secrétaire d'État de Berne, Morlot, vient de m'écrire une lettre que je joins ici accompagnée du mémoire que lui a remis ou qu'a laissé à

sa porte le Ministre sarde en Suisse. Le besoin pressant de la paix perce dans cette dernière pièce qui exprime suffisamment les obstacles qui s'opposent à sa manifestation. Vous sentirez toute la force et toute la vérité de ces mots qui terminent la seconde page, *dans notre situation peu libre*. En effet, il est bien certain et bien connu que les Piémontois ne sont plus actuellement les maîtres chez eux. Leur pays est absolument entre les mains des Autrichiens, dont les troupes, comme me le disoit hier un officier grison servant dans notre armée des Alpes, occupent toutes les forteresses du Piémont. Dans l'état actuel des choses, le Gouvernement sarde, déjà écrasé par nos victoires, l'est encore davantage par les Autrichiens postés dans le cœur de ses possessions, et ceux-ci qui n'étoient déjà que trop puissants en Italie le sont devenus par le fait bien davantage encore. De sorte donc que tout ce que nous ferons pour affoiblir le Piémont qui ne peut jamais être redoutable pour nous et que la République françoise doit plutôt chercher à protéger, tournera à l'avantage et au profit de l'ambition et de l'étendue de pouvoir de la cour de Vienne. Il est évident qu'elle se fortifiera en Italie de tous les sacrifices que nous exigerons de la cour de Turin et que nous rendrons par là un très mauvais service à nous et à l'Italie entière. La réputation, la gloire, tous les intérêts de la République présents et à venir peuvent être compromis dans la manière dont elle décidera du sort du foible Piémont.

« Vignet des Etoles parle dans sa note d'un marquis de Zey, c'est un officier piémontois, prisonnier de guerre en France. Des Bernois de ses amis m'ont demandé plus d'une fois depuis assez longtemps de solliciter pour lui la permission de venir sur sa parole d'honneur en Suisse. J'ai dû refuser de me charger de former cette demande.

« Je joins ici une nouvelle lettre de Pater de Leipzig qui contient des détails intéressants sur la situation de l'Allemagne. Il se trompe cependant en paroissant croire que quelques princes du second rang pourroient abandonner la route qu'ils ont suivie jusqu'ici pour se rapprocher efficacement de nous. Ils sont hors d'état de prendre ce parti aussi longtemps que les deux premières puissances de l'Allemagne persévéreront à vouloir continuer la guerre. Mais si le roi de Prusse est sincère dans son désir de faire la paix, il n'est pas douteux qu'alors tous ces princes s'empresseront d'imiter son exemple.

« Fitz Gérald qui se déplaît beaucoup en Suisse, sollicitoit depuis longtemps son rappel : il vient de l'obtenir. Il lui a été apporté par un courrier extraordinaire en même temps que Wickham, qui étoit depuis quelques mois auprès de lui, a été nommé pour le remplacer en qualité de chargé des affaires d'Angleterre. Ils étoient ensemble à Lausanne; ils retourneront après-demain à Berne où Wickham fixera son séjour. Ce dernier a de la capacité, il est très bien vu des Ministres anglois. Il cherchera à faire prospérer leurs coupables projets et à

nous faire regretter l'insuffisance de son prédécesseur; mais je compte que le bon esprit et la prudence des Cantons triompheront de ses intrigues.

« Les esprits paroissent être assez tranquilles à Zurich. On attend avec impatience ce qui sera prononcé sur les mécontents qui sont en arrestation. Quelques-uns des magistrats inclinent pour la sévérité. Cette opinion ne sera certainement pas prédominante, elle feroit beaucoup de mal.

« Je joins ici une lettre de Coire. »

Vol. 452, fº 30, original, 3 p. 1/2 in-fº.
Vol. 453, fº 10 vº, copie, 1 p. 1/2 in-fº.

Pièces jointes. — **a.** — Lettre du secrétaire d'État de Berne, Morlot, à Barthélemy. — *Manque.*

b. — Mémoire remis à Morlot ou « laissé à sa porte » par le Ministre sarde en Suisse, Vignet des Étoles. — *Manque.*

c. — *Coire, 30 décembre.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 451, fº 456, copie, 2 p. in-fº.
Vol. 453, fº 11 vº, copie, 1 p. 1/2 in-fº.

BULLETIN DE VENET

1720. — *Lausanne, 5 janvier.* — Transit des chevaux et des bestiaux qui passent d'Allemagne en Suisse et de là en France; mécontentement témoigné à ce sujet par l'Empereur. Augmentation des prix de vente du sel à Berne. Collection de brochures formée par lord Fitz Gérald. Draps de mauvaise qualité fabriqués en Suisse par des spéculateurs et destinés aux troupes françaises.

Vol. 452, fº 38, copie, 4 p. in-fº.
Vol. 453, fº 22 vº, copie, 1 p. 2/3 in-fº.

1721. — *Lielhal en Suisse, 16 nivôse [5 janvier].* — Brissault, ci-devant maire du Quesnoy, émigré depuis la bataille de Fleurus, à Merlin de Douai. Affaires de Russie. Émigrés.

Vol. 452, fº 35, original, 2 p. in-4º.

1722. — *Paris, 16 nivôse [5 janvier].* — La Commission de commerce et approvisionnements de la République à Barthélemy. Les extractions par la Suisse étant terminés, la Commission a rappelé tous les agents qu'elle avait dans ce pays.

Vol. 453, fº 26 vº, copie, 1/4 p. in-fº.

1723. — *Paris, 16 nivôse* [*5 janvier*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Créances de Neuchâtel.

Vol. 453, f° 26, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — Paris, 9 nivôse [*29 décembre 1794*]. — Le Comité des finances à la Commission des relations extérieures. Même sujet.

Vol. 453, f° 26, copie, 1/3 p. in-f°.

Paris, 16 nivôse [*5 janvier*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Envoi des deux pièces suivantes.

Vol. 453, f° 26, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a**. — *Paris, 19 brumaire* [*9 novembre*]. — Arrêté du Comité des finances relatif aux créances appartenant à des Suisses.

Vol. 451, f° 75, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 453, f° 26, copie, 1/4 p. in-f°.

b. — *Paris, 24 brumaire* [*14 novembre*]. — Arrêté du même Comité relatif aux créanciers des hôpitaux de Lyon.

Vol. 451, f° 113, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 453, f° 26 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1724. — *Bâle, 17 nivôse* [*6 janvier*]. — « Citoyens représentants, par une suite de l'arrivée de M. de Goltz à Bâle et des insinuations que j'ai fait faire à Möllendorff, je viens de recevoir la confirmation de la translation du quartier général de ce feld-maréchal à Bockenheim près de Francfort. Le général Major de Ruchel est resté seul à Hochheim près de Mayence avec l'avant-garde prussienne. On prétend aussi que le parti qui a été pris d'éloigner l'armée prussienne de Mayence tient à la certitude que le sort de cette ville va être incessamment décidé par la voie de la négociation.

« Je vous prie, Citoyens représentants, de vouloir bien vous faire rendre compte de l'aperçu joint au n° 21 du 4 nivôse relatif aux relations mercantiles à établir par la Belgique, Wesel et la Westphalie, avec le Nord. Je viens d'apprendre que cette idée dont j'ai fait part aux agents prussiens a non seulement été goûtée par leur gouvernement, mais qu'elle a même paru si lucide, qu'on va envoyer en Suisse un conseiller du commerce s'entendre par mon entremise avec vous sur les moyens de rendre le rétablissement du commerce entre la France et le Nord très actif. On va nous ouvrir la voie de Wesel pour toutes nos marchandises, pour les envois d'argent et pour tous les retours que nous pourrons faire faire en denrées, chevaux et marchandises de première

nécessité. Nous avons en un mot une issue très précieuse qui va nous être ouverte et qui ainsi que je l'ai précédemment démontré dans la pièce jointe au n° 21, nous offre des avantages infinis. Veuillez bien me faire parvenir vos ordres à cet égard.

« Le courrier anglois dont je vous ai parlé et qui a passé il y a huit jours à Bâle étoit porteur des lettres de rappel de Fitz Gérald, ministre d'Angleterre en Suisse, il est remplacé par M. Wickham. On assure que Fitz Gérald a eu du dégoût et qu'il a demandé sa retraite.

« Les émigrés qui voient avec un chagrin infini qu'il existe des espérances de rapprochement entre la France et la Prusse, mettent tout en œuvre pour se faire un parti en Suisse, et pour faire échouer cette négociation par les moyens peu délicats qu'ils ont employés jusqu'ici. L'extrait ci-joint du Courrier de Londres est un commencement de correspondance qu'ils ont établi dans ce but. Je vous enverrai la suite de ces extraits, à mesure qu'ils paroîtront.

« *P.-S.* — J'ai reçu, Citoyens représentants, la dépêche que vous m'avez adressée ce matin et je vous en ai accusé la réception par le retour du courrier extraordinaire qui sera de retour à Paris avant l'arrivée de la présente lettre. »

Vol. 452, f° 41, original, 3 p. 1/4 in-f°.

1725. — *Baden, 17 nivôse* [*6 janvier*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Il accuse réception de la lettre du 2 nivôse [26 décembre 1794]. Il est mal placé pour fournir les pièces que la Commission demande, la Suisse n'ayant que peu de relations avec les diverses puissances de l'Europe.

Vol. 453, f° 12 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1726. — *Baden, 17 nivôse* [*6 janvier*]. — Barthélemy à la Trésorerie nationale. Réclamation du capitaine Cunier. Pensions militaires.

Vol. 453, f° 12 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

1727. — *Baden, 17 nivôse* [*6 janvier*]. — Barthélemy aux administrateurs du département du Mont Terrible. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 453, f° 13, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Fribourg, 1er janvier*. — L'avoyer de Techtermann à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 453, f° 13, copie, 1 p. in-f°.

1728. — *Bâle, 17 nivôse* [*6 janvier*]. — Bacher au Comité de Salut public. « Citoyens représentants, votre courrier extraordinaire me remet dans ce moment, 17 nivôse, 7 heures du matin, votre dépêche du 12 de ce mois. J'ai fait partir sur-le-champ celle adressée à l'Ambassa-

deur. Je vais disposer tout ce qui est nécessaire pour son logement à Bâle. Vous avez vu par mes précédentes lettres que M. de Goltz ne pourra qu'être infiniment flatté de la célérité avec laquelle vous avez déféré au vœu du Gouvernement prussien. »

Vol. 452, f° 40, original, 1 p. in-f°.

1729. — *S. l., 6 janvier.* — Pater à Barthélemy. Affaires d'Allemagne et de Pologne. Émigrés.

Vol. 452, f° 43, original, 2 p. 3/4 in-4°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

SECTION POLITIQUE, N° 29.

1730. — *Baden, 18 nivôse* [*7 janvier*]. — L'Ambassadeur annonce et commente les diverses pièces jointes à sa dépêche. Plusieurs Cantons ont déjà fait savoir qu'ils ignoraient les prétendues levées anglaises.

« Fitz Gérald ne se retire que par un congé. Wickham le remplacera momentanément. Vous verrez par la lettre ci-jointe du pays de Vaud que ce dernier paroît être favori des ministres anglois et qu'il pourroit bien être chargé de commissions importantes. Je ne négligerai rien pour le faire observer de près, d'autant plus qu'il paroît évident que l'Angleterre est décidée à pousser la guerre à outrance et a entraîné la cour de Vienne dans un parti extrême. »

Détails relatifs au voleur Andrieux :

« Je reçois à l'instant vos deux lettres en date du 12 de ce mois. Je vais me mettre en état de me rendre incessamment à Bâle. Je ne doute pas que nous n'obtenions sans peine des bons sentiments du canton de Bâle qu'il réponde entièrement à nos vues relativement aux émigrés et aux prêtres déportés. Je lui dois même la justice qu'il les a prévenues depuis assez longtemps par des mesures fort sages. Il s'agit seulement qu'elles soient plus sévères pour l'avenir et c'est ce que je lui demande. »

Vol. 452, f° 47, original, 3 p. 2/3 in-f°.
Vol. 453, f° 14, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 4 janvier.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Communication du décret du 1er nivôse relatif aux militaires suisses licenciés du service de France.

Vol. 452, f° 27, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 453, f° 15, copie, 1/4 p. in-f°.

b. — *Zurich, 4 janvier.* — Le même au même. Prêtres émigrés. Faux assignats.

Vol. 452, f° 28, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 453, f° 15, copie, 1/2 p. in-f°.

c. — *Berne, 4 janvier.* — L'avoyer Steiger à Barthélemy. L'ambassadeur peut compter sur l'activité que mettra l'administration bernoise a prévenir toutes levées sur le territoire du canton. Le bailli de Nyon a reçu l'ordre de prendre les informations les plus exactes relativement aux passeports.

Vol. 452, f° 29, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 453, f° 15 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

d. — *Lausanne, 29 décembre 1794.* — Bulletin de Venet [1].

e. — *Lausanne, 3 janvier.* — M. Rigaud, ancien syndic de la République de Genève, à Barthélemy. « J'avois eu l'occasion, en 1791, de dire un mot au roi d'Angleterre et ensuite aux ministres sur les talents et la capacité de mon parent M. Wickham, et dans la suite, de faire passer quelquefois par lui certaines choses sur la Suisse qu'il connoît mieux que quantité d'Anglois. Placé d'abord par le duc de Portland dans un poste de quelque importance à Londres, appelé au Conseil pour les procédures dernières, il a enfin été envoyé ici, et les lettres qui lui confient le soin des affaires pendant l'absence de lord Robert Fitz Gérald sont aussi flatteuses pour lui que nous pouvions le souhaiter. Il en a reçu trois par le messager du Roi arrivé mercredi ici. L'une private, de la main du secrétaire d'État, l'autre officielle signée de lui et copiée au bureau. L'une et l'autre témoignent qu'il a toute la confiance du gouvernement. La troisième, en date du 9 décembre, signée aussi du secrétaire d'État lord Grenville, porte que le Roi ayant accordé au lord Robert un congé qu'il a demandé, il doit lui notifier que la volonté du Roi est qu'il se charge des affaires de Sa Majesté en Suisse, à quel effet on donne ordre au lord Fitz Gérald de lui remettre les papiers et chiffres à l'usage de sa mission.

« Dans l'une des deux premières, il est dit que tous les Ministres se sont réunis à conseiller ce choix à Sa Majesté.

« Vous voyez, Monsieur, que rien n'est plus flatteur. Il vient de me quitter pour aller prendre congé de nos parents communs qui sont auprès de Rolle. Il reviendra chez moi lundi, où il restera jusqu'à mercredi pour coucher ce soir-là à Vevay, où demeure son beau-père le professeur Bertrand. Jeudi matin il prendra la route de Berne par Moudon, où il rencontrera lord Robert.

« Ils ont trouvé plus simple de n'écrire qu'une lettre de notification hier à Zurich, uniquement de la part de ce dernier, qui a aussi écrit à Berne de même, au moyen de quoi M. Wickham se trouve installé dès à présent.

« Quoique accrédité en Suisse, je puis aisément soupçonner qu'il a d'autres affaires en tête que celles des Cantons; mais je vous répète

1. Voir cette pièce à son ordre chronologique.

comme un objet dont j'ai acquis toute la conviction possible, qu'il n'entre dans aucune des intrigues précédentes. Je me suis même aperçu qu'en général il a la méfiance la plus marquée pour tout ce qui est émigré dans ce pays ou qui leur tient; et quand même il pourroit en employer quelques-uns, il ne s'y fiera pas et ne laissera passer rien d'important entre leurs mains. Les discours qu'il m'a tenus en confidence à cet égard, ont été positifs et répétés dès son arrivée.

« Si le Comité de Salut public vous a écrit sur ces pauvres émigrés la lettre qu'on lit dans la gazette, elle est bien dure.

« Les gens que vous avez cru être de conséquence à Berne le sont bien peu et savent bien peu. L'un d'eux va à Fribourg promener son inquiétude pour 24 heures.

« Je ne vous parle pas des bruits de paix de la Hollande : vous en savez plus que moi. Je n'y ajoute point foi.

« M. Necker m'annonça hier son gendre auprès de vous, puis venant ici. Il ne me parla que de paix, mais plutôt en homme qui la désire, que comme en sachant quelque chose. »

Vol. 452, f° 26, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 453, f° 17, copie, 1 p. in-f°.

f. — *S. l.*, *2 janvier*. — Extrait d'une lettre des frontières de la Souabe. Troubles à Augsbourg. Suppression par le duc de Wurtemberg d'un article de journal contenant un extrait du rapport de Merlin de Douai sur les bruits de paix. Nouvelles d'Allemagne.

Vol. 452, f° 13, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 453, f° 17 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

g. — *Schwitz*, *1er janvier*. — Le landamman Reding à Barthélemy. Retour des officiers faits prisonniers par les troupes françaises à l'affaire d'Yrun.

Vol. 452, f° 11, original, 4 p. in-4.
Vol. 453, f° 18, copie, 1 p. in-f°.

1731. — *Baden*, *18 nivôse* [*7 janvier*]. — Barthélemy à la Commission des Relations extérieures. Frais extraordinaires.

Vol. 453, f° 19, copie, 1/2 p. in-f°.

1732. — *Baden*, *18 nivôse* [*7 janvier*]. — Barthélemy aux administrateurs du département du Mont-Terrible. Abbaye de Bellelay.

Vol. 453, f° 19 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1733. — *Baden*, *7 janvier*. — Barthélemy à MM. de Bâle. Il vient de recevoir l'ordre de se rendre à Bâle et demande que tous les émigrés et prêtres déportés soient éloignés de cette ville.

Vol. 453, f° 18 v°, copie 1/2 p. in-f°.

1734. — *Bâle, 18 nivôse [7 janvier].* — Bacher au Comité de Salut public relativement au citoyen Stamm.

Vol. 452, f° 49, original, 2 p. in-f°.

1735. — *Lyon, 18 nivôse [7 janvier].* — Le représentant du peuple Tellier, envoyé à Lyon et dans les départements environnants, à Barthélemy, relativement au voleur Andrieux et aux nommés Jurieu et Gabriel Angel.

Vol. 453, f° 36 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET

1736. — *Lausanne, 8 janvier.* — Troubles qui ont failli éclater à Zurich. Pensions militaires. Fuite de six officiers piémontais prisonniers sur parole.

« On mande de Hambourg que l'affluence des Hollandois et des François émigrés y est telle qu'on ne sait comment les loger et les nourrir. Quinze mille personnes dans la seule ville de Hambourg, six mille à Brême, douze mille aux environs de Lunebourg et de Gluckstadt. La Westphalie en regorge, on élimine tant qu'on peut les François ou on les relègue dans les villages. »

Un officier soleurien au service d'Autriche signale les immenses préparatifs faits en vue de la campagne prochaine.

Détails relatifs au voleur Andrieux.

Vol. 452, f° 36, original, 4 p. in-4°.
Vol. 453, f° 23 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1737. — *[Lausanne], 8 janvier.* — Supplément au bulletin de Venet.
« Une lettre du général de Goumœns, écrite de Gouda, en date du 25 décembre, annonce une trêve de deux mois signée entre la Hollande et la France sous l'approbation de l'Autriche et de la Prusse, elle ajoute que la conduite de l'Angleterre dans cette circonstance est encore fort énigmatique, que les généraux n'annoncent aucun mécontentement, que les troupes gardent leurs cantonnements, qu'il n'est point question de rappel en Angleterre ni de mouvement pour se transporter ailleurs, que les fonds anglois ont considérablement haussé à Amsterdam, que les Bataves ont la plus grande confiance dans leur député Brantzen, et espèrent de ces négociations une paix prochaine et solide ; que les antistathoudériens témoignent de la surprise et de l'embarras et que cette prompte pacification n'étoit point entrée dans leur plan. Que les Hollandois se familiarisent avec l'idée de fournir un milliard en numéraire à la France pour acheter leur tranquillité et successivement une alliance avantageuse, que le Stathouder paroît rassuré sur la crainte que les

François n'exigent sa déposition; que sa femme en est aux caresses et aux attentions fines avec les représentants des hautes puissances, que les fonds pour la guerre étoient épuisés, le payement d'une partie des officiers en arrière, que l'impôt du florin pour 100 n'avoit rapporté que 80 millions, ayant été acquitté de mauvaise foi, qu'il auroit dû en produire 200 et qu'il est question d'exiger de nouveaux subsides.

« M. de Saint-Saphorin, noble du pays de Vaud et employé depuis plus de vingt-cinq ans dans la diplomatie du Danemark, écrit de Vienne à sa famille que l'Autriche au milieu de ses grands préparatifs n'est point éloignée de faire la paix, que la situation de ses finances l'exige, que la Prusse l'en sollicite, que le peuple la demande à grands cris, et que le ministère n'attend que le *conclusum* de la Diète de Ratisbonne pour prendre un parti.

« Ces nouvelles, dont la source inspire de la confiance, ont ranimé dans la Suisse les bruits d'une paix générale, les gens crédules s'appuient encore sur de prétendues conférences tenues à Bâle entre l'ambassadeur de la République françoise, des commissaires de Prusse et d'Autriche et des agents envoyés par le Comité de Salut public, on fait à cet égard mille contes qui ne méritent pas d'être rapportés et qui prouvent seulement que les Bâlois meurent d'envie qu'il se tienne un congrès dans leur ville.

« L'affaire de M. Wickham, que par erreur on a nommé Wilkeim dans les bulletins précédents, est enfin éclaircie, il remplace décidément le ministre britannique Fitz Gérald, avec le titre modeste de chargé d'affaires; on communiquera par le premier courrier les renseignements qu'on a recueillis sur ce changement. »

Bonnes dispositions des Suisses à l'égard de la France.

Vol. 452, f° 51, original, 4 p. in-4°.

1738. — *Besançon, 19 nivôse* [*8 janvier*]. — Le représentant du peuple Pelletier à Barthélemy. Émigrés.

Vol. 453, f° 34 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Porentruy, 11 nivôse* [*31 décembre 1794*]. — Costé, chef d'escadron de la 16e division de la gendarmerie nationale, aux capitaines de sa division. Mesures à prendre pour arrêter l'exportation des bestiaux et des subsistances qu'on fait journellement passer de France à l'étranger.

Vol. 453, f° 35, copie, 2/3 p. in-f°.

b. — *Bâle, 6 nivôse* [*26 décembre*]. — Bacher aux administrateurs du département du Mont-Terrible. Exportation de lingots d'argent de France.

Vol. 453, f° 35, copie, 1/3 p. in-f°.

c. — *La Grande Combe-des-Bois, 10 nivôse* [*30 décembre*]. — « Rapport fait par le citoyen Caseau, capitaine au bataillon de Barbesieux, au général de brigade Aulugeois, commandant la 6e division militaire. » Émigrés.

Vol. 453, f° 35 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

d. — *S. l. n. d.* — « Rapport fait par les citoyens Jean Maire et Morizot, envoyés dans plusieurs parties de la Suisse par le représentant du peuple Sevestre. » Emigrés. Assignats.

Vol. 453, f° 35 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1739. — *Bâle, 20 nivôse* [*9 janvier*]. — « Citoyens représentants, au moment où Möllendorff se proposoit de transférer son quartier général à Bockenheim, un contre-temps inattendu, dont je ne puis encore deviner la cause, l'a engagé à ne pas s'éloigner de Mayence. Les dernières lettres annoncent qu'il se trouvoit encore le 17 nivôse à son ancien quartier général de Hochheim.

« Je vous adresse ci-joint, Citoyens représentants, une lettre du prince de Hesse à M. de Goltz qui rend compte des succès étonnants des armées françoises en Hollande.

« Vous avez déjà reçu, précédemment, l'arrêté de la Diète de Ratisbonne relatif au vœu de voir entamer les négociations de la paix. Vous trouverez ci-joint une copie du conclusum de la Diète à cet égard qui m'est parvenu par une autre voie. Le roi de Prusse a fait insérer dans la *Gazette du Bas-Rhin* l'article ci-joint sous le titre de Wetzlar qui a rapport au même objet.

« M. le baron de Staël, ambassadeur de Suède, arrivera demain à Bâle, il se rendra ensuite à Paris après avoir passé quelques jours dans cette ville, où il se propose de voir le ministre de Prusse et celui d'Autriche.

« M. de Metternich, ci-devant Ministre plénipotentiaire de l'Empereur à Bruxelles, est attendu en Suisse, mais on ignore encore s'il est effectivement déjà parti de Vienne.

« Le mariage de l'Électeur de Bavière est annoncé dans les gazettes par l'article ci-joint inséré dans celle de Francfort. »

Vol. 452, f° 54, original, 2 p. 1/2 in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1740. — *Bâle, 20 nivôsé* [*9 janvier*]. — « Citoyens représentants, j'ai reçu votre dépêche du 15 de ce mois.

« Le citoyen Barthélemy arrivera dans quelques jours à Bâle; je

m'occupe des arrangements à prendre pour lui faire préparer un logement convenable.

« Harnier qui est arrivé à Paris et pour qui je vous ai fait parvenir par le dernier courrier une lettre qui lui a été adressée par le comte de Goltz, pourra en attendant l'arrivée du citoyen Barthélemy à Bâle, vous donner provisoirement des explications sur les différents points dont M. de Goltz m'a entretenu. Ce Ministre plénipotentiaire attend le citoyen Barthélemy avec la plus vive impatience et se fera un vrai plaisir de s'entretenir avec cet Ambassadeur de ce qui fait l'objet de sa mission. »

Vol. 452, f° 53, original, 1 p. 1/4 in-f°.

1741. — *Paris, 20 nivôse* [*9 janvier*]. — Les commissaires de la Trésorerie nationale à Barthélemy. Payement de 200000 livres aux citoyens Rodolphe, Gobert et Porect.

Vol. 453, f° 38, copie, 1/2 p. in-f°.

1742. — *Baden, 9 janvier.* — Barthélemy à MM. d'Unterwald-le-Haut. Sels.

Vol. 453, f° 21, copie, 2/3 p. in-4°.

1743. — *Zurich, 9 janvier.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Compliments à l'occasion du prochain départ de l'ambassadeur pour Bâle. Affaires de l'Erguel. Reconnaissance de Barthélemy par le canton d'Unterwald-le-Haut. Affaires de Zurich.

Vol. 453, f° 24 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

1744. — *Paris, 21 nivôse* [*10 janvier*]. — Le Comité de Salut public à Barthélemy. « Un témoin oculaire » a assuré au résident de la République française à Genève « que tous les officiers et soldats suisses pris les armes à la main en Espagne et renvoyés par nous dans leur patrie sur leur parole d'honneur de ne plus servir contre la France, s'enrôloient à Berne, sous les yeux du gouvernement, pour aller porter les armes en Hollande..... »

Vol. 455, f° 8, original, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 453, f° 30, copie, 1/2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

SECTION POLITIQUE N° 30. **1745.** — *Baden, 21 nivôse* [*10 janvier*]. — Il partira le lendemain matin pour Bâle. Il écrit de nouveau à Fribourg, pour demander l'éloignement des émigrés.

Vol. 452, f° 58, original, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 453, f° 19 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Berne, 6 janvier.* — Frisching à Barthélemy. Lord Fitz Gérald a écrit pour annoncer qu'il prenait un congé. M. Wickham qui le remplace en qualité de chargé d'affaires « pourroit bien avoir quelque commission particulière ».

« Nous savons aussi par notre général de Goumoens en Hollande, maintenant à la Haye, que le prince stathouder a fait sonder le gouvernement françois s'il étoit incliné à faire la paix avec les États-Généraux, en posant pour base la constitution stathoudérienne actuelle, et qu'ayant reçu une réponse favorable il avoit envoyé MM. de Branzen et Ryppelaer à Paris pour négocier cette pacification à laquelle l'Angleterre consentoit froidement.....

« Il seroit à souhaiter que l'une ou l'autre des puissances amies de la Suisse voulût songer à faire comprendre notre pays dans cette pacification comme État libre, indépendant et neutre.....

« M. de Staël a passé ici pour aller à Lausanne d'où l'on prétend qu'il se rendra à Bâle. Vienne doit avoir refusé nettement la médiation de la Suède. Ainsi je ne vois pas comment M. de Staël pourroit contribuer à la paix. On le dit grand parleur, ce qui n'est pas une qualité d'un habile négociateur. »

Il est faux que le général Dumas et Lameth intriguent avec madame de Staël, Narbonne et autres pour faire du duc d'Orléans un roi constitutionnel.

Les prêtres émigrés réfugiés à Fribourg doivent peu à peu rentrer en France « pour préparer le peuple sur la frontière à un mécontentement général..... » Faux assignats.

Vol. 452, f° 45, copie, 3 p. in-f°.
Vol. 453, f° 22, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

1746. — *Baden, 21 nivôse* [*10 janvier*]. — Barthélemy au Comité de Salut public. Faux assignats.

Vol. 452, f° 56, original, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — Note sur le même sujet.

Vol. 452, f° 57, copie, 1 p. in-f°.

1747. — *Baden, 21 nivôse* [*10 janvier*]. — Barthélemy au représentant du peuple Pelletier. Émigrés. Prêtres déportés.

Vol. 453, f° 25 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1748. — *Baden, 10 janvier*. — Barthélemy à l'avoyer de Fribourg. Techtermann. Même sujet.

Vol. 453, f° 25 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1749. — *Berne, 10 janvier.* — L'avoyer de Mulinen à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 453, f° 31, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — « Note des individus détenus dans les prisons d'Aubonne pour trafic de faux assignats et jugés en dernier ressort par le sénat de Berne, le 6 janvier 1795. »

Vol. 453, f° 31, copie, 2/3 p. in-f°.

1750. — *Soleure, 10 janvier.* — L'avoyer en charge, de Wallier, à Barthélemy. Émigrés.

Vol. 453, f° 33 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1751. — *Paris, 22 nivôse [11 janvier].* — Le Comité de Salut public à Bacher. Les Représentants du peuple détenus dans les États de l'Empereur pourront désormais correspondre avec leur famille par l'intermédiaire de la Section des relations extérieures. De même les otages et prisonniers de guerre allemands pourront recevoir des lettres par l'intermédiaire de Bacher de la Commission de l'organisation et du mouvement des troupes.

« Tu nous informes qu'il seroit possible que tu parvinsses à entamer une négociation pour effectuer l'échange de nos collègues si cela pouvoit entrer dans nos vues.

« Avant de te rien prescrire à ce sujet, il convient que nous soyons instruits des moyens que tu te proposes d'employer. Mande-nous promptement quelle est la marche que tu serois dans l'intention de suivre pour parvenir à ce but..... »

Vol. 452, f° 71, minute, 1 p. 2/3 in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1752. — *Bâle, 22 nivôse [11 janvier].* — « Citoyens représentants, M. de Staël est arrivé hier au soir, il est venu me voir ce matin. Il m'a fait voir confidentiellement ses pleins pouvoirs qui l'autorisent au nom du régent et du roi de Suède à se rendre à Paris pour y resserrer les liens d'amitié qui ont existé de tous les temps entre la France et la Suède. Cet ambassadeur déploiera son caractère aussitôt que la signature du traité qu'il est chargé de négocier avec les représentants de la République françoise l'exigera. Il compte partir après-demain pour Paris. »

Vol. 452, f° 61, original, 1 p. in-f°.

BACHER A LA COMMISSION DES RELATIONS EXTÉRIEURES

1753. — *Bâle, 22 nivôse* [*11 janvier*]. — « Citoyens, je viens de faire intercepter une lettre que Montjoye Waufrey, ex-constituant émigré, écrit à Baudouin, intendant de l'armée de Condé. Il m'a paru d'autant plus intéressant de vous en envoyer copie, que c'est dans le comité des émigrés présidé par Waufrey sous la direction de Pitt, qu'on a formé le projet infernal de mettre le feu aux quatre coins de Paris, de désorganiser les commissions qui sont les rouages du gouvernement républicain, de soulever les ateliers et d'opérer la contre-révolution par les moyens les plus perfides.

« Mallois, agent des ci-devant Princes, est chargé de faire passer à Paris les assignats que Pitt a envoyés à Rheinfelden dans l'espérance qu'on pourroit parvenir, on ne devine pas trop comment, à les substituer aux bons qui sont brûlés chaque mois à Paris après leur rentrée comme produit des biens nationaux qui ont été vendus.

« Cette bande d'émigrés a des intelligences très dangereuses surtout dans le département du Mont-Terrible, où elle se proposoit de créer une Vendée et dans les départements du Haut et Bas-Rhin où leurs émissaires pénètrent continuellement malgré toute la vigilance des autorités constituées. Ces scélérats envoyent aussi régulièrement tous les huit jours un de leurs affidés à Paris et trouvent par là moyen d'exporter des espèces et même des lingots. J'ai envoyé la désignation dans les districts qui avoisinent la Suisse, de deux expéditions de ce genre qui m'ont été dénoncées.

« Permettez-moi, Citoyens, de vous observer que les moyens employés jusqu'ici pour garder la frontière sont insuffisants et qu'il faudroit surtout destiner des fonds à l'espionnage secret sans lequel on ne sera jamais bien servi, ni en mesure de déjouer les manœuvres de Pitt et de ses agents qui ont toujours des sommes considérables à leur disposition.

« Le citoyen Deperrey, vérificateur général, vous a aussi soumis un projet d'établissement de vérificateurs et le renforcement des gardes des douanes comme mesures indispensables pour empêcher l'introduction des faux assignats en France et leur distribution le long des deux frontières; il seroit, sous plusieurs rapports, extrêmement utile d'organiser promptement cet établissement qui présente de très grands avantages.

« Je vous adresse ci-joint la copie d'une lettre de Noblat, natif de Belfort, ci-devant officier au régiment de Reinach, émigré et associé aux conspirateurs qui sont à Rheinfelden. Son beau-frère Bruges, ci-devant conseiller au ci-devant conseil souverain de Colmar, est dans le même cas.

« Je dois vous informer, Citoyens, que les familles nobles émigrées du département du Haut-Rhin et du Mont-Terrible ayant voulu renouveler leurs tentatives pour faire revivre un prétendu droit de bourgeoisie honorifique à Bâle, cette démarche inconsidérée m'a mis dans le cas d'écrire aux chefs bâlois, une lettre dont la copie est ci-jointe pour les éclairer sur une pétition protégée par l'Empereur. Je leur ai rappelé que, même sous l'ancien régime, l'existence de ces familles avoit toujours été considérée comme dangereuse en France par rapport à leurs liaisons avec les chapitres d'Allemagne et leur dévouement servile à la maison d'Autriche.

« La note historique ci-jointe développe encore davantage l'inconséquence de la demande de ces ci-devant, aussi a-t-elle été rejetée unanimement par le Conseil secret de Bâle, auquel j'étois parvenu à la faire renvoyer. Je vous prie de vouloir bien faire mettre ces deux pièces sous les yeux du Comité de Salut public. »

Vol. 452, f° 62, original, 3 p. 3/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Rheinfelden, 5 janvier.* — « Montjoye de Waufrey à Baudoin. — « Monsieur le baron de Thor (Widerspach), du régiment de Rohan, est venu me communiquer aujourd'hui votre lettre.

« Eh bien, mon cher Baudoin, le sort de l'armée n'est pas décidé, j'attends tous les jours les ordres pour recruter et rien n'arrive; c'étoit au premier de ce mois que nous devions savoir à quelle solde nous serions, et je vois que personne ne veut de nous; j'augure bien désavantageusement pour nous de la peine qu'on affecte à se décider. Les émigrés seront sacrifiés par les puissances; toutes les réflexions que nous font faire leurs démarches craintives paroissent nous l'annoncer. On parle de paix; je me défends pour y croire, mais je la crains. Déjà le comte de Goltz, Ministre de Prusse, est à Bâle depuis le 6 décembre. Aujourd'hui est arrivé M. le baron de Staël pour la Suède; on annonce encore un Ministre de Danemark. Pourquoi donc ce rassemblement de Ministres? Rien ne transpire encore : je me suis arrangé de manière à être au fait de ce qui sera traité; j'ai des personnes dans les tabagies, dans les auberges qui me serviront bien. Nos ennemis voyant que les coalisés les craignent auront beau jeu dans le Congrès, ils dicteront les articles tels qu'ils les voudront sans trouver beaucoup de résistance. Quelle honte pour les puissances coalisées que leur consentement à se réunir avec les régicides, et ensuite traiter avec eux; dans peu, elles éprouveront les mêmes malheurs dans leurs États, ils sont inévitables. Tous les Cabinets sont gangrenés. Les souverains s'en doutent certainement : ils manquent de courage et de résolution pour faire des exemples en punissant les traîtres; craignant aussi de voir éclater dans certaines parties de leurs États le feu révolutionnaire, s'ils ne consentent à terminer cette malheureuse guerre. Leur position est fâcheuse.

l'on est obligé d'en convenir; on leur cache les grands moyens qu'on a d'anéantir cette horde de scélérats; jamais, pendant le cours de cette guerre, on n'eut plus d'avantages sur eux que cette année. On ne veut pas en profiter, ils sont réduits si on le veut, la famine est en France. Dans deux mois ils n'auront pas le moindre comestible; en ne laissant rien passer en Suisse ils viendront demander la paix à genoux, ou bien il s'y fera dans toutes les armées et dans toutes les provinces des insurrections contre-révolutionnaires et on massacrera la Convention. La famine est une arme victorieuse; on peut aussi former de nouveaux assemblements de royalistes, on peut renforcer les braves de la Vendée; enfin, en employant tous les moyens qu'on a, cette guerre sera terminée dans peu, et chacun s'empressera de se remettre à l'ordre.

« Un émigré qui arrive de Bâle rapporte que la motion faite d'exporter le Roi et Madame Royale avoit été décrétée à l'unanimité, avec des transports, des acclamations de tous les assistants et galeries. Je ne peux y croire, je le désire : Dieu veuille qu'il soit hors de France pour nous réunir autour de lui. Les scélérats sont capables de les conduire dans quelques îles, enfin Dieu sait où.

« Si vous avez quelque espoir pour le recrutement, veuillez, je vous prie, me le mander; soyez tranquille, je n'en dirai mot. »

Vol. 452, f° 64, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

b. — *S. l. n. d.* — Lettre adressée à M. Hirtzel de Saint-Gratien, à Zurich, par son frère, relativement à un officier nommé Urbany.

« Ce qu'il y a de sûr, c'est que je puis vous assurer qu'il se tripote quelque chose sur la frontière du Jura par vos constitutionnels. Lameth et un autre qui sont incognito dans un lieu qu'on nomme les Planchettes, ont déjà fait plusieurs courses dans les départements du Doubs, du Jura et de Côte-d'Or. Le grand tripot se tient chez Necker, où est Mme de Staël et une Mme de Broglie en est aussi. Enfin le temps découvrira si je me trompe.

« On m'assuroit hier, ce que j'ai peine à croire, que le chevalier de Rolle étoit à Soleure et qu'il vouloit décidément lever un corps de Suisses pour le comte d'Artois à la solde angloise...... »

Vol. 452, f° 66, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

c. — *S. l. n. d.* — Hell, major du régiment de Salm, à l'auteur de la lettre précédente relativement à M Urbany.

Vol. 452, f° 66 v°, copie, 1/2 p. in-4°.

d. — *S. l. n. d.* — Bacher au grand tribun Buxtorff, relativement à un prétendu droit de bourgeoisie à Bâle que prétendent faire revivre les familles nobles émigrées du Haut-Rhin et du Mont-Terrible.

Vol. 452, f° 68, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

e. — « Note historique » sur le même sujet.

Vol. 452, f° 69, copie, 2 p. 3/4 in-f°.

1754. — *Paris, 22 nivôse* [*11 janvier*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. « La citoyenne Lamarque, sœur du député de ce nom livré par Dumouriez aux ennemis de la république, a fait connoître au Comité de Salut public le désir qu'elle a de se rendre auprès de son frère et de partager sa captivité. Le Comité m'autorise à t'écrire à ce sujet et à t'inviter à prendre et à me donner tous les renseignements que tu pourras te procurer sur la possibilité de mettre à exécution le projet de la citoyenne Lamarque. Je te prie de me mettre à même de rendre compte au Comité des éclaircissements qu'il désire avoir à cet égard. »

Vol. 453, f° 61 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1755. — *Paris, 22 nivôse* [*11 janvier*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Sels.

Vol. 453, f° 29, copie, 1/4 p. in-f°.

1756. — *Paris, 22 nivôse* [*11 janvier*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Vérificateurs d'assignats en Suisse. Faux assignats.

Vol. 453, f° 29, copie, 1/3 p. in-f°.

1757. — *Paris, 22 nivôse* [*11 janvier*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Réclamation de divers négociants suisses et du préposé du commerce de Nuremberg.

Vol. 453, f° 29 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1758. — *Paris, 22 nivôse* [*11 janvier*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Nomination du citoyen Troëtte fils pour remplir provisoirement les fonctions de caissier des fonds politiques de la République en Suisse, vacante par la mort du citoyen Berville.

Vol. 455, f° 10, original, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 453, f° 44 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 16 nivôse* [*5 janvier*]. — Arrêté du Comité de Salut public. Même sujet.

Vol. 452, f° 32, minute, 5 p. 1/2 in-f° [1].
Vol. 453, f° 45, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 455, f° 7, copie, 1 p. in-f°.

1. Cette minute contient outre le projet de décret le rapport de la Commission des relations extérieures au Comité de Salut public.

1759. — *Paris, 22 nivôse* [*11 janvier*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy, relativement au Valaisan Deloges.

Vol. 453, f° 85 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET

1760. — *Lausanne, 11 janvier*. — « Il est donc constant, ainsi qu'on l'a mandé dans le dernier supplément, que lord Fitz Gérald est rappelé à Londres et que le sieur Wickham le remplace en qualité de chargé d'affaires. On parle bien d'*intérim*, d'absence par congé, mais tout annonce que le remplacement est absolu. Fitz Gérald fait des dispositions qui éloignent toute idée de retour et Wickham se propose de faire venir son épouse et son train de maison, quoique le Ministère lui conserve sa place de directeur de la Commission des étrangers à Londres. Ces sortes d'arrangements ne sont point rares en Angleterre. Wickham résidera à Berne et ne conservera pas le secrétaire de légation Pictet, dont l'âge et les glaces de la Russie n'ont point refroidi la mauvaise tête et qui est un dangereux acolyte pour un diplomate raisonnable. Fitz Gérald, qui prévoyoit depuis longtemps l'impossibilité de conserver sa mission près le Corps helvétique, s'est borné à déjouer les manœuvres de son compétiteur Ingelby et paroît y avoir réussi, ce dernier cependant avoit la parole de Pitt qui l'avoit envoyé à Berne pour diminuer d'autant le parti de l'opposition; ce rusé visir trouvera sans doute d'autres moyens de dédommager Ingelby et de le tenir à l'écart. On commence à être éclairci sur les motifs qui ont déterminé le rappel de Fitz Gérald, le Ministère anglois lui reproche : 1° son ancienne déclaration au Corps helvétique dans laquelle il a outrepassé les ordres, et s'est écarté de la marche qui lui avoit été tracée, pour se livrer à son exacerbation personnelle; 2° ses liaisons trop marquées avec des émigrés intrigants et furieux, qu'il accueilloit avec distinction, malgré les représentations du conseil de Berne; 3° la protection qu'il a accordée ouvertement à des Anglois suspects de manœuvres contre la neutralité helvétique, ou de colportage de faux assignats; 4° ses conventicules à la campagne avec de jeunes étourdis de Berne dont il échauffait l'imagination; 5° ses distributions incirconspectes d'argent, tant à ces jeunes gens qu'à des employés du gouvernement de Berne dont il vouloit soutirer quelque secret; 6° son affectation de s'éloigner des personnes en place et de les traiter avec une sorte de dédain et de sauvagerie; 7° beaucoup d'indiscrétion dans ses propos; 8° d'avoir envoyé des émissaires dans les petits cantons pour y souffler la vengeance lors de l'affaire du 10 août 1792. On sent que ces inculpations sont plus sérieusement dirigées par le gouvernement de Berne que par le Ministère anglois aux yeux duquel

Fitz Gérald ne peut être coupable que de maladresse et d'indiscrétion. Quant à la séduction tentée par l'argent, moyen si familier au cabinet de Londres, il n'est pas possible d'en douter. Il n'y a pas longtemps qu'on a entendu dire à un membre distingué du conseil de Berne que de toutes les puissances qui avoient tenté d'ébranler la loyauté et la sagesse des Suisses, l'Autriche étoit la seule qui n'eût point employé l'argent.

« On a déjà annoncé que la lettre du Comité de Salut public à l'ambassadeur de France avoit atterré les émigrés et les prêtres tourmentés du besoin ou du désir de rentrer dans leur patrie, et effectivement l'ardeur des uns et des autres se ralentit considérablement; cette lettre a d'ailleurs éclairé les Suisses sur les vraies intentions de la Convention nationale et des bornes qu'elle veut mettre à son système de clémence et de modération; mais la vérité exige que l'on déclare que c'est moins par une suite de l'extension que les émigrés ont donnée à l'indulgence de la Convention qu'ils se sont livrés à l'espoir de rentrer en France, qu'en conséquence des avis qu'ils ont reçus des Départements et des Municipalités, il en est parti plusieurs invitations dans lesquelles ces fugitifs ont cru devoir prendre confiance; on leur disoit : les circonstances ne permettent pas à la Convention de prononcer le rappel de ceux qui n'ont point porté les armes contre la patrie, ou ne se sont pas réfugiés chez ses ennemis, mais vous pouvez vous présenter avec assurance *aux autorités*, comme vous étant tenus cachés à cause du terrorisme, ne précipitez rien par rapport à la levée des séquestres et à la restitution des biens et vous pouvez compter qu'on vous laissera tranquilles, dépassez les frontières où on exige les passeports, une fois dans l'intérieur on ne vous inquiétera plus. — D'après ces promesses, beaucoup d'émigrés ont tenté l'aventure et ont écrit à leurs compagnons d'une façon rassurante; bien plus, des Lyonnais ont rapporté en Suisse des certificats de *non-rébellion* dont les noms et le signalement étoient en blanc, les ont distribués et même vendus à des Français non Lyonnais et émigrés longtemps avant le siège de Lyon. Voilà des abus auxquels il est de la sagesse de remédier. Il est nécessaire que les autorités locales saisissent mieux les vraies intentions des Représentants et concourent de meilleure foi à l'exécution des lois qui ne sont point abrogées : les émigrés se flattent encore que la lettre du Comité de Salut public n'a eu pour but que de rassurer les acquéreurs et lever tout doute sur l'hypothèque des assignats qui périclitent, les Suisses voudroient bien de leur côté que cette interprétation fût juste afin de se débarrasser de ces hôtes incommodes dont ils n'ont pu jusqu'ici que diminuer le nombre, et que l'humanité empêche de chasser par une saison aussi rigoureuse. Quant aux prêtres, il faut être bien persuadé que les Cantons catholiques en sont très fatigués, et que si ces fanatiques essayent de rentrer en France, c'est moins peut-être par zèle pour

la religion que par lassitude du traitement qu'ils éprouvent dans leur exil. »

Vol. 452, f° 59, copie, 3 p. 1/2 in-f°.
Vol. 453, f° 31 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1761. — *Bâle, 23 nivôse* [*12 janvier*]. — « Citoyens représentants, je suis arrivé ici aujourd'hui. Diodati, Genevois, ci-devant ministre de Mecklembourg en France, m'ayant invité à aller à une assemblée peu nombreuse que donnoit sa femme, j'y ai trouvé le comte de Goltz, que je ne connoissois encore que de vue. Je n'ai qu'à me louer de tout ce qu'il m'a dit de son empressement à me voir souvent aussitôt que nos arrangements d'établissement seront faits et à s'ouvrir avec moi de tous les principes qui animent sa Cour dans le désir de finir la guerre. Il trouve que ce désir doit être si réciproque qu'il est impossible qu'il ne bannisse pas toutes les difficultés d'étiquette propres à le contrarier, afin d'aller droit au fait. Je lui ai dit que je suis trop pénétré des sentiments francs et nobles du gouvernement françois pour m'arrêter à une autre étiquette que celle de la raison et de la vérité. Tous nos premiers discours se sont passés en compliments. SECTION POLITIQUE N° 31.

« Le comte de Goltz est revenu un instant après vers moi. Il croit que dans l'état où sont les choses entre les Gouvernements prussien et françois, le rapprochement à effectuer entre eux, aussitôt que j'aurai reçu des pleins pouvoirs à cet effet qui correspondent aux siens, en conséquence des diverses explications qui vous auront été données par Harnier, ne devroit être ni long ni difficile. Il s'est beaucoup attaché à me persuader qu'il seroit très utile que nous fissions la paix avec une partie considérable de l'Allemagne, à la suite de celle de la Prusse, que la République françoise défère au roi de Prusse la médiation entre elle et les princes allemands et annonce par une sorte de déclaration que ceux d'entre eux qui voudroient traiter avec elle fassent passer leur vœu et leurs propositions par la cour de Berlin. Il trouve que ce seroit un moyen efficace de lui rendre toute la force qu'elle doit avoir contre la maison d'Autriche, et de la mettre en mesure de rétablir avec solidité cette espèce de confédération qui avoit été formée en Allemagne par le feu roi de Prusse.

« Je lui avois parlé du prochain mariage de l'Électeur Palatin avec une archiduchesse d'Autriche et des funestes vues qui présidoient à cet étrange événement, lequel est d'une telle nature qu'il me semble que nous devrions actuellement nous occuper de relever et de soutenir le duc de Deux-Ponts. M. de Goltz pense que cette foiblesse de l'Élec-

teur Palatin donne une grande valeur de plus à ce qu'il venoit de me dire au sujet de la Confédération.

« Je lui ai observé que beaucoup de princes d'Allemagne tenant de tout sens à l'influence et à la protection de la France, y reviendroient directement à l'exemple de la résolution que la Prusse avoit prise de se rapprocher de nous. Il prétend qu'ils ne l'oseroient pas dans la crainte de s'attirer le ressentiment de la cour de Vienne. M. de Goltz est revenu plus d'une fois à ses mêmes raisonnements sur cette matière. Ils sont, je crois, fondés sur deux motifs. L'un est d'éliminer la médiation de la Suède. L'autre est plus puissant : si le roi de Prusse ne traite que pour lui seul, sa démarche aura l'air d'une défection auprès de ses co-alliés. Il veut couvrir cette tache, en se montrant le défenseur et le protecteur des princes de l'Allemagne.

« Il m'a parlé de Mayence. Il prétend que le roi de Prusse ne peut pas décemment abandonner cette place. Il propose que la République françoise s'engage à ne pas l'attaquer du moment où les Autrichiens l'auroient évacuée et qu'il n'y auroit plus pour garnison que des troupes de l'Empire. Si les Autrichiens refusoient de se conformer à cette déclaration, alors le roi de Prusse retireroit ses troupes, et seroit justifié aux yeux de l'Empire, s'il s'éloignoit de Mayence et s'il ne s'opposoit plus aux attaques des François. Je lui ai dit que sans doute vous conféreriez de cet objet avec Harnier.

« J'ai trouvé ici le baron de Staël. Il doit venir demain chez moi me communiquer ses pleins pouvoirs, qu'il m'a répété être très étendus. Il se propose de partir sous peu de jours pour Paris.

« J'arrive à Bâle dans un moment fort critique pour cette ville. L'État n'a plus de grains que pour deux mois et demi et est dans le plus cruel embarras pour s'en procurer. La maison d'Autriche met un prodigieux acharnement à lui fermer les passages de la Souabe. On s'est retourné vers M. de Goltz pour qu'il obtienne du maréchal de Möllendorff que des blés qui seroient achetés au Nord de l'Allemagne pour le compte de l'État de Bâle, pussent traverser l'armée qu'il commande et pénétrer sur le territoire françois, d'où l'on espère que votre bienveillance pour ce canton permettroit qu'ils arrivassent sûrement en Suisse. M. de Goltz s'est prêté de fort bonne grâce à ce qui lui a été demandé à cet égard.

« Je joins ici une lettre de Helfflinger. »

Vol. 453, f° 26 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1762. — *Paris*, *23 nivôse* [*12 janvier*]. — Le Comité de Salut public à Barthélemy. « Nous avons reçu, Citoyen, ta dépêche du 14 nivôse.

« Nous ignorons le caractère que M. de Staël a reçu de sa cour,

mais les Ministres des Puissances amies ou neutres trouveront toujours dans la nation françoise protection et sûreté. »

Fuite du voleur Andrieux.

Vol. 452, f° 72, minute, 3/4 p. in-4°.
Vol. 455, f° 11, original, 1 p. in-4°.
Vol. 453, f° 42 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1763. — *Paris, 23 nivôse [12 janvier]*. — La Commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre à celle des relations extérieures. Prisonniers de guerre suisses et allemands.

Vol. 452, f° 73, original, 2 p. 1/2 in-4°.

1764. — *Porentruy, 23 nivôse [12 janvier]*. — Les administrateurs du département du Mont-Terrible à Barthélemy. Réclamation d'Adam-Xavier Roggenbach.

Vol. 453, f° 33 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC A BARTHÉLEMY

1765. — *Paris, 24 nivôse [13 janvier]* [1]. — « Le Comité, Citoyen, a reçu ta lettre du 16 nivôse et a lu le mémoire que le Ministre sarde a remis au secrétaire d'État Morlot et que celui-ci t'a fait parvenir.

« Le Comité ne désapprouve pas que tu entendes les propositions de paix qui pourront t'être présentées de la part du Piémont et tu auras soin de les lui transmettre sans délai. Mais nous te recommandons d'annoncer que les Alpes étant une des frontières que la nature a données à la France, il faut renoncer à toute idée de restitution de la Savoie et du comté de Nice, ces deux pays demeurent définitivement unis à la République françoise.

« A l'égard du marquis de Ley, les indications qui t'ont été données sur ce prisonnier ne nous ont point paru suffisantes pour le renvoyer sur sa parole en Suisse.

« *Signé :* CAMBACÉRÈS; PRIEUR (de la Marne); PELET; CHAZAL; GUYTON; CARNOT; BOISSY. »

Vol. 452, f° 78, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 453, f° 43, copie, 1 p. in-4°.

1766. — *Paris, 24 nivôse [13 janvier]*. — Le Comité de Salut public à Barthélemy. Accusé de réception des lettres du 11 nivôse.

Vol. 455, f° 12, original, 1 p. in-4°.
Vol. 453, f° 44, copie, 1/4 p. in-f°.

1. La minute, de la main du citoyen Cambacérès, est au bureau de Reinhard.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1767. — *Bâle, 24 nivôse [13 janvier]*. — « Citoyens représentants, j'ai reçu votre dépêche du 19 par laquelle vous avez bien voulu me donner avis de l'arrivée de M. Harnier à Paris. J'en ai informé aussitôt le citoyen Barthélemy et M. le comte de Goltz, qui a été fort sensible à cette attention, et à l'accueil que vous avez fait à ce Secrétaire d'ambassade.

« Möllendorff a mandé au major Meyenrinck que Lucchesini et Bischoffswerder lui avoient confié que l'Impératrice de Russie avoit cherché à détourner Frédéric-Guillaume de son désir de se rapprocher de la République françoise, en lui offrant une part dans un nouveau démembrement de la Pologne, et l'Angleterre des subsides considérables; mais que le roi de Prusse avoit été inébranlable, et avoit repoussé toutes ces insinuations.

« Le citoyen Barthélemy vous a instruits, Citoyens représentants, de son arrivée à Bâle et de sa première entrevue avec M. de Goltz, qui a été extrêmement satisfaisante des deux côtés.

« Le major Meyenrinck vient d'être autorisé à continuer son séjour à Bâle, conjointement avec M. de Goltz, ce dont je suis fort aise, parce que cet intermédiaire peut nous être très utile par son influence près du feld-maréchal Möllendorff, qui l'honore de son amitié et de sa confiance. Il nous tiendra au courant des opérations militaires, et me communiquera confidentiellement ce qu'il recevra du feld-maréchal, et lui transmettra de même les insinuations que vous jugerez à propos de faire passer par ce canal.

« Les fonds que le géneral Michaud destinoit au service secret des émissaires en Allemagne étant suspendus, je me trouve par là privé des moyens de me procurer les rapports que je vous adressois. J'ai demandé quelles étoient les intentions des Représentants du peuple près de l'armée du Rhin à l'égard de la continuation des payements à faire : n'ayant pas reçu de réponse, tout se trouve arrêté jusqu'à nouvel ordre de leur part.

« Je vous adresse ci-joint le vote de la Poméranie suédoise sur la pacification de l'Empire; un extrait de lettres de Francfort, le préambule d'un édit d'emprunt que l'Empereur a ouvert dans ses pays héréditaires et un extrait des papiers allemands [1]. »

Vol. 452, f° 75, original, 3 p. in-f°.

1768. — *Zurich, 13 janvier*. — Extrait d'une lettre d'un magistrat de Zurich à Barthélemy. Condamnation des chefs des mécontents zurichois.

Vol. 453, f° 77, copie, 1 p. in-f°.

1. Ces diverses pièces manquent.

1769. — *Paris, 24 nivôse* [*13 janvier*]. — Note relative aux affaires de l'Erguel.

Vol. 453, f° 62 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1770. — *Besançon, 24 nivôse* [*13 janvier*]. — Le réprésentant du peuple Pelletier à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante. Prêtres déportés. Émigrés

Vol. 453, f° 41 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Paris, 19 nivôse* [*8 janvier*]. — Extrait du registre des délibérations du Comité des finances, section des assignats et monnaies. Arrêté relatif au citoyen Philippe Berney.

Vol. 453, f° 42, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — *S. l. n. d.* — Pétition [du citoyen Cart] au Comité des finances. Même sujet.

Vol. 453, f° 42, copie, 3/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1771. — *Bâle, 25 nivôse* [*14 janvier*]. — « Citoyens représentants, l'État de Bâle a reçu avec une vive reconnoissance votre arrêté du 12 de ce mois dont vous m'avez adressé une copie jointe à votre lettre du 13. SECTION POLITIQUE N° 32.

« Les inquiétudes de ce Canton sur les subsistances deviennent chaque jour plus vives. Il avoit envoyé un de ses Conseillers auprès de la régence de Fribourg pour lui représenter ses besoins et pour la presser de laisser passer des grains de Souabe. Il n'en a rapporté que des refus, véritablement fondés sur des faits. Les blés ont considérablement haussé dans cette partie de l'Allemagne, tant à cause du séjour qu'y font les troupes autrichiennes et des achats de cette denrée qu'elles y occasionnent qu'à cause des ravages des souris, fléau qui se fait également sentir dans nos campagnes des départements du Rhin.

« Le baron de Staël partira demain matin pour Paris. Je lui remettrai une lettre pour vous. Il est venu hier me communiquer ses pleins pouvoirs. Le citoyen Bacher qui les connoissoit déjà l'avoit disposé à m'en laisser prendre copie. Il y a consenti de très bonne grâce. Il y a même ajouté un extrait de ses intructions. Je joins ici sur une seule feuille ces deux pièces qui auroient dû être séparées. La seule condition que Staël a mise à cette confidence, c'est qu'elles ne soient pas publiées. Il espère qu'elles vous disposeront à l'entendre avec confiance et bienveillance, tant pour sa Cour que pour lui-même. Il n'est pas apparent que la médiation suédoise puisse nous servir en rien. Ce n'est

cependant pas une chose indifférente pour nous que cette démarche que le gouvernement suédois fait auprès de la République, et que le système qu'il paroît avoir en vue d'établir. Il est seulement à désirer que nos finances puissent nous permettre d'y concourir.

« M. de Goltz paroissoit un peu inquiet de la mission de M. de Staël, à ce que ce dernier m'a dit. Ils s'en sont expliqués aujourd'hui. Staël, sans lui parler médiation, l'a entretenu du système qu'il s'agiroit de consolider dans le Nord et pour lequel l'accession prussienne seroit fort utile. Il l'a aussi assuré que si ses soins à Paris pour le succès de l'objet important qui l'a attiré à Bâle pouvoient lui être utiles, il le prioit de disposer de lui. M. de Goltz a été sensible à ces ouvertures, mais ne doit être entré dans aucun détail.

« J'ai reçu hier par Luc Preisverch, négociant de Bâle, une lettre que je joins ici en original. Je dois présumer qu'elle vient de Miles, de Londres, quoique en calculant les dates, je ne suppose pas que les deux premières lignes se rapportent à la réponse que vous savez que je lui ai faite. Je pense qu'il convient que je n'en fasse aucune à cette nouvelle lettre, d'abord parce que je n'en comprends pas l'objet, et ensuite parce que depuis que j'ai appris que Miles avoit aussi écrit à Noël, je dois croire que le Ministère anglois ne met cet homme en avant que pour nous amuser. »

Vol. 453, f° 27 v°, copie, 1 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Château de Drottningholm, 27 octobre 1794.* — Pleins pouvoirs de M. de Staël[1].

b. — *Château de Drottningholm, 27 octobre 1794.* — Extrait des instructions du même[2].

c. — *Londres, 19 décembre 1794.* — Miles à Barthélemy.

« Je viens de recevoir une lettre sans date; mais elle m'est parvenue par un détour qui m'oblige de prendre des précautions. Je vous prie de répondre sur-le-champ à celle-ci, sans entrer en matière, pour que je puisse être bien sûr qu'on ne me tend pas de piège ici. Accusez seulement la réception du n° 2 et me donnez une adresse sûre. Pour cette fois vous pouvez vous servir de la même adresse, mais je vous en donnerai une autre bien meilleure. Ne signez pas votre nom, mais mettez la date. Vous pouvez compter sur le secret de mon côté. »

Vol. 453, f° 29, copie 1/2, p. in-f°.

1772. — *Paris, 25 nivôse [14 janvier].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Envoi de l'expédition officielle de

1. Voir cette pièce ci-dessus, p. 389.
2. Voir cette pièce ci-dessus, p. 390.

la loi sur la liquidation des créances de Berne sur la commune de Lyon.

Vol. 452, f° 79, minute, 1/2 p. in-f°.

1773. — « Extrait du rapport du liquidateur de la Trésorerie, concernant les créances des Bernois. »

Vol. 452, f° 80, imprimé, 1 p. in-f°.

1774. — *Paris, 25 nivôse [14 janvier].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Créances de la ville de Sion.

Vol. 453, f° 107 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1775. — *Bâle, 14 janvier.* — Barthélemy à l'avoyer de Mulinen. Il écrit au général Pichegru pour lui recommander les prisonniers bernois. Il remercie l'avoyer de lui avoir fait connaître le résultat des jugements des distributeurs de faux assignats qui s'étaient réunis à Aubonne.

Vol. 453, f° 31 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1776. — *Bâle, 25 nivôse [14 janvier].* — Barthélemy au général Pichegru. Accusé de réception de la lettre du 10 nivôse [30 décembre 1794]. Il lui communique diverses pièces [1].

Vol. 453, f° 29, copie, 1/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1777. — *Bâle, 26 nivôse [15 janvier].* — Barthélemy ne croit pas à l'exactitude du fait rapporté dans la lettre du 21 nivôse [10 janvier]. SECTION POLITIQUE N° 33.

Emigrés. Prêtres déportés. Faux assignats.

« Bacher vient de m'apprendre que Harnier est arrivé ce soir et que celui-ci, passant en poste devant sa porte, s'est arrêté chez lui pendant deux minutes. Harnier se loue beaucoup de l'accueil que vous lui avez fait. Il vous a trouvés difficiles sur les moyens de rapprochement. »

Vol. 452, f° 82, original, 3 p. 1/4 in-f°.
Vol. 453, f° 30, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — *Bâle, 14 janvier.* — MM. de Bâle à Barthélemy. Ils sont heureux de la prochaine arrivée de l'ambassadeur et continueront de prendre des mesures sévères pour éloigner les émigrés et les prêtres déportés.

Vol. 452, f° 81, copie, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 453, f° 30 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1. Ces pièces manquent.

1778. — *Bâle, 26 nivôse* [*15 janvier*]. — Barthélemy au Comité de Salut public. « Citoyens représentants, cette lettre vous sera remise par le baron de Staël que je vous ai déjà annoncé. Je suis persuadé que les motifs politiques qui ont déterminé son envoi auprès de vous vous rendront sa présence à Paris agréable. »

Vol. 453, f° 29 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1779. — *Bâle, 26 nivôse* [*15 janvier*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Même sujet.

Vol. 452, f° 84, original, 1/2 p. in-f°.
Vol. 453, f° 29 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1780. — *Paris, 26 nivôse* [*15 janvier*]. — La Commission des relations extérieures au Comité de Salut public. Affaires de l'Erguel.

Vol. 452, f° 87, minute, 4 p. in-f°.

1781. — *Paris, 26 nivôse* [*15 janvier*]. — Le commissaire des relations extérieures à Bacher, relativement à vingt-deux otages français détenus d'abord à Wesel, puis à Magdebourg.

Vol. 452, f° 89, minute, 2 p. in-f°.

1782. — *S. d.* — Rapport de la Commission des relations extérieures au Comité de Salut public. Même sujet.

Vol. 452, f° 145, original, 3 p. 1/4 in-f°.

BULLETIN DE VENET

1783. — *Morges, 15 janvier*. — « Rien à ajouter à l'article Wickham, sinon que les Bernois supportent avec beaucoup de résignation le rappel de Fitz Gérald et sont persuadés qu'ils gagnent au change, ayant trouvé dans son successeur de la prudence et de la modération. C'est à l'œuvre qu'on connoîtra l'ouvrier. Il a un moyen sûr de réussir et qui n'exigera pas de grands efforts de tête, c'est de se renfermer dans la nullité de sa mission.

« La nouvelle de l'arrestation de quelques prêtres rentrés dans le département du Doubs a fait faire un mouvement rétrograde aux zélés qui s'étoient mis en marche....

« Les entrepreneurs du plus fort emprunt qu'ait jamais fait le ministère anglois en temps de guerre sont MM. Boyd, Thélusson et Robertz, ils ne sont, comme on le pense bien, que chefs de file et ont derrière eux plus de 100 croupiers. Comme ils ne doutent pas que les communes n'accordent sanction et garantie à cet emprunt, ils en ont déjà fait circuler en Suisse, on y paroît disposé à en courir la chance,

Bâle y reversera une partie de ses gains immenses, les Genevois ne demanderoient pas mieux que d'en tirer parti, mais leurs agitations politiques les ont épuisés. Voilà donc l'Autriche avec un passif de près de 300 millions dans la seule banque d'Angleterre, sans compter ce qu'elle doit en Hollande, à Gênes, à Hambourg, à Venise et dans son intérieur. Joseph II avant sa guerre contre les Turcs ne devoit rien et tout le monde lui devoit, quel bouleversement dans le court espace de dix années.

« Le baron des Étoles, ministre du roi de Sardaigne, a expédié de Berne, le 6 ou le 7, un courrier à Vienne lequel a ordre de passer par Ratisbonne et d'y remettre des dépêches, on suppose que la cour de Turin veut profiter des ouvertures qui se font à la Diète pour y engrener son affaire et travailler à sa paix particulière que son peuple ne cesse de demander.

« On assure que le baillif de Lausanne vient de faire signifier à Mme de Staël que le gouvernement de Berne ne voyoit pas sans inquiétude les rassemblements fréquents d'émigrés et les soupers prolongés dans sa maison de campagne avec les Laval, les Mathieu Montmorency, les la Châtre, les Narbonne, les Septruil et que la prudence exigeoit que l'on s'abstînt de ces conventicules quelque insignifiants qu'ils puissent être, et qu'on s'exposeroit à passer pour suspects en les continuant.

« Les Anglois voyageurs font sonner bien haut dans les tables d'hôte, les préparatifs *redoutables* de la coalition pour la campagne prochaine, les secours qu'y joindra la Czarine, et la résolution *inébranlable* de Georges de pousser la guerre à outrance, ces Messieurs rencontrent quelquefois des contradicteurs impatients dans la personne des Suisses et dernièrement, au Lion d'or de Lausanne, la conversation s'échauffa au point que, de politesses en politesses, on se jeta des assiettes à la figure.

« L'affaire de Wagner se suit toujours avec assez d'activité, ce malheureux, habitué aux détours de la chicane, cherche à se sauver à travers les incidents; tous les jours ce sont des citations nouvelles de particuliers de Cuilly, Villette, Podet et autres villages où il choisissoit des commissionnaires pour exporter ses faux assignats, on ignore comment le Conseil de Berne terminera ce procès, mais si Wagner s'en tire, il faudra qu'il déguerpisse, les habitants de la campagne où il vit habituellement sont déterminés à le lapider.

« Les agioteurs vaudois et genevois qui savent que les marchands d'argent se remontrent à Paris, et que la crainte les oblige encore à transiger à meilleur compte que n'est le change chez l'étranger, emportent à Paris des liasses d'assignats et en rapportent du numéraire qu'ils font entrer comme ils peuvent. Ils conviennent qu'ils gagnent 15 pour 100 à cette opération, tous frais faits. Ces gens-là viennent ensuite se plaindre de la rigueur avec laquelle on les visite aux douanes des fron-

tières et notamment à celles de Carrouge et de Moret; l'administration françoise devroit se plaindre, au contraire, du relâchement des employés, puisque, malgré cette prétendue sévérité, il entre énormément d'argent de France en Suisse, dont la plus grande partie contribuera peut-être à remplir l'emprunt de l'Autriche et de l'Angleterre. Ceci, au reste, n'est point le fait du gouvernement helvétique, mais celui de plusieurs individus corrompus par le voisinage de Genève et la soif inextinguible de l'or. La France va fort au delà de ce que la bonne foi et la condescendance peuvent accorder à ces individus, qui à leur tour se vantent d'être plus protégés que les François eux-mêmes et témoignent si mal leur reconnoissance à leurs protecteurs.

« Les lettres de Francfort et de Mayence disent que la désertion est grande dans l'armée françoise et que ces lâches disent aux lâches qui les accueillent que les républicains manquent des objets les plus nécessaires, que la rigueur de la saison les fatigue, que leur mécontentement s'accroît tous les jours, ces rapports injurieux et absurdes flattent pour quelques moments les anti-révolutionnaires, mais les événements les désabusent.

« Les assignats ont repris quelque faveur ces jours derniers, et ont été à 77 1/2. »

Vol. 452, f° 85, copie, 4 p. in-f°.
Vol. 453, f° 32 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

1784. — *Paris*, *27 nivôse* [*16 janvier*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Affaires de l'Erguel.

Vol. 452, f° 90, minute, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 453, f° 54, copie, 1/2 p. in-f°.

1785. — *Paris*, *27 nivôse* [*16 janvier*]. — Colchen à Barthélemy relativement aux citoyens Urech et Courçay.

Vol. 453, f° 45 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1786. — *Delémont*, *27 nivôse* [*16 janvier*]. — Les administrateurs du district de Delémont à Barthélemy. Château d'Angenstein.

Vol. 453, f° 41 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1787. — *Bâle*, *28 nivôse* [*17 janvier*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 452, f° 94, original, 1 p. in-f°.
Vol. 453, f° 34, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Zurich*, *9 janvier*. — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Créances de Zurich. Prêtres émigrés. Faux assignats.

Vol. 452, f° 95, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 453, f° 34, copie, 1/2 p. in-f°.

1788. — *Bâle, 28 nivôse [17 janvier]*. — Barthélemy à la Trésorerie nationale. Pensions militaires.

Vol. 453, f° 34 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1789. — *Bâle, 28 nivôse [17 janvier]*. — Barthélemy au représentant du peuple Pelletier. Émigrés.

Vol. 453, f° 36, copie, 1/3 p. in-f°.

1790. — *Bâle, 28 nivôse [17 janvier]*. — Barthélemy au représentant du peuple Tellier, relativement aux nommés Andrieux et Angel.

Vol. 453, f° 36 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1791. — *Bâle, 17 janvier*. — Barthélemy au bourgmestre Kilchsperger. Émigrés.

Vol. 453, f° 37, copie, 2/3 p. in-f°.

1792. — *Bâle, 17 janvier*. — Barthélemy à l'avoyer Steiger. Emigrés.

Vol. 453, f° 37, copie, 1/3 p. in-f°.

1793. — *Bâle, 17 janvier*. — Barthélemy à Sandoz de Travers, président de la commission secrète de Neuchâtel. Même sujet.

Vol. 453, f° 37 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1794. — *Bâle, 28 nivôse [17 janvier]*. — Barthélemy à Catoire-Bioncourt, directeur de la saline de Moyenvic. Sels.

Vol. 453, f° 37 v°, copie, 1 p. in-f°.

1795. — *Paris, 28 nivôse [17 janvier]*. — La Commission des secours publics à celle des relations extérieures. Invalides de Zurich.

Vol. 452, f° 91, original, 1 p. 1/3 in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1796. — *Bâle, 29 nivôse [18 janvier]*. — « Citoyens représentants, je viens de dîner chez le comte de Goltz. Harnier n'y étoit pas. Il est encore excessivement fatigué de son voyage et du travail auquel il a dû se livrer immédiatement pour en remettre le résultat à Goltz et pour le mettre en état de l'envoyer à Berlin par courrier extraordinaire. Goltz ne m'a rien dit du tout aujourd'hui qui soit relatif à l'objet qui nous tient ici tous les deux ; mais Bacher, qui a vu Harnier plusieurs fois ces jours derniers, l'a trouvé dans des dispositions qui semblent indiquer que celles de la légation prussienne à Bâle sont toujours

SECTION POLITIQUE N° 34.

également dirigées par le désir de parvenir à un accommodement avec la République françoise.

« San Fermo, dont Bacher vous a souvent fait mention, a résidé à Turin en qualité de ministre de Venise et y a été fort considéré par le roi Sarde. Il ne s'est pas encore ouvert à moi, mais je vois par les insinuations qu'il a faites à Bacher et à Richard que la Commission des relations extérieures m'a recommandé sous votre autorisation par sa lettre du 2 brumaire, qu'il est chargé de sonder le terrain et de rechercher s'il n'y auroit pas moyen d'amener la République à donner la paix au Piémont qui se trouve actuellement entièrement subjugué et occupé par les Autrichiens. Il n'est pas plus en état de secouer leur joug tant que durera la guerre que de la continuer. Il est certain que si notre armée d'Italie ne parvient pas à pénétrer dans le Milanais, projet que les souvenirs de l'histoire peuvent difficilement appuyer, peut-être préparerons-nous en Italie un ordre de choses qui ne s'accorderoit nullement avec nos intérêts.

« Je joins ici la copie d'une lettre que je viens de recevoir de l'avoyer Steiger de Berne. Le commencement est relatif aux démarches diverses que je fais auprès de différents Cantons, pour qu'ils éloignent les émigrés et les prêtres déportés. Je les ai renouvelées fortement, ces démarches, tant auprès de ces mêmes cantons qu'auprès du Directoire helvétique, à la suite des détails que le représentant du peuple Pelletier m'a transmis de Besançon en date du 19 et dont je pense qu'il vous aura fait part. Il est possible que les manœuvres des émigrés dont il se plaint soient parties de Neuchâtel. J'ai donc écrit aussi à ce gouvernement et, quoique l'influence prussienne n'y soit pas grande, j'ai jugé qu'il pourroit n'être pas inutile que le comte de Goltz y adressât des représentations sur la nécessité d'écarter tout ce qui pourroit compromettre la neutralité helvétique.

« Nous aurons de la peine à convertir Fribourg au sujet des prêtres déportés. J'attends la réponse du principal magistrat de ce canton.

« La fin de la lettre de l'avoyer Steiger et les deux pièces ci-jointes se rapportent aux soupçons que vous avez eu lieu de concevoir contre Aneth, secrétaire baillival de Nyon, et que vous avez consignés dans votre lettre du 25 frimaire.

« Je joins ici l'extrait d'une lettre de Berne. Le second article mérite attention, il faut nécessairement le lier avec le troisième. La disette dont la Suisse est menacée amènera inévitablement des événements d'une nature fort délicate. Tous ces soldats que nous renvoyons aux Cantons et qui leur sont très à charge à cause du manque de subsistances, ou prendront service chez nos ennemis, ou deviendront dans leur patrie l'occasion de mouvements dont nos ennemis pourroient fort bien profiter pour les lier à la détresse qui règne dans les départements du Doubs et du Jura.

« Elle va devenir grande dans le canton de Bâle où l'on n'a plus de grains que pour un mois et demi. L'inquiétude y est extrême. L'État a fait des démarches pour tâcher d'obtenir par le moyen du gouvernement de Berlin, des blés qui devroient arriver sur notre territoire. Il est obligé de désirer que ces démarches soient aussi secrètes que possible, afin que si elles ne réussissent pas, sa condition auprès des régences autrichiennes en Souabe ne devienne pas plus mauvaise. Je vous renouvelle ma prière, Citoyens représentants, pour que vous veuillez bien donner des instructions aux représentants du peuple, près les armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin, à l'effet qu'ils autorisent le transport de ces grains. Mon arrivée ici à une époque aussi critique pour le canton de Bâle exige que nous lui rendions service.

« Je joins ici une lettre de Pater.

« Le citoyen Parandier est arrivé avec beaucoup de peine à Nuremberg. Il écrit au citoyen Marandet en date du 20, qu'on n'envisage en Allemagne les Genevois et les Suisses que comme des gens suspects à qui les grandes villes doivent être défendues et que les gouvernements allemands ne reconnoissent les passeports d'aucune ville suisse.

« Je joins ici la copie d'une lettre de Zurich par laquelle vous verrez de quelle manière vient de se terminer l'affaire délicate qui a occupé depuis quelque temps les conseils de cet État. »

Vol. 452, f° 97, original, 4 p. 3/4 in-f° [1].
Vol. 453, f° 38 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Berne, 16 janvier.* — L'avoyer de Steiger à Barthélemy. Ordres donnés pour l'arrestation du voleur Andrieux, pour l'éloignement de l'abbé de Saint-Cyran, de MM. de Borel et des prêtres déportés. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 452, f° 101, copie, 2 p. in-f°.
Vol. 453, f° 39, copie, 1 p. in-f°.

b. — *Nyon, 31 décembre 1794.* — Le bailli de Nyon au conseil secret de Berne. Justification du secrétaire baillival Aneth, accusé de fabriquer de faux passeports.

Vol. 451, f° 476, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 453, f° 39 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

c. — *Nyon, 31 décembre.* — Justification du sieur Aneth.

Vol. 451, f° 477, original, 1/2 p. in-4°.

d. — *Berne, 17 janvier.* — Frisching à Barthélemy. Faux assignats. « M. Wickham est arrivé ici, mais jusqu'ici on n'a rien su de sa

1. Cette copie est datée du 18 janvier.

mission. » Prisonniers de guerre suisses. Vœux pour la conclusion de la paix entre la France et la Suisse. Élévation du prix du pain.

Vol. 452, f° 96, copie, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 453, f° 39 v°, copie, 1 p. in-f°.

e. — *Zurich, 17 janvier.* — Le bourgmestre Kilchsperger à La Quiante. Sentence rendue contre des mécontents de Zurich.

Vol. 453, f° 40, copie, 3/4 p. in-f°.

1797. — *Bâle, 29 nivôse [18 janvier].* — Barthélemy à la Commission des relations extérieures, relativement au chirurgien anglais Charlton.

Vol. 453, f° 40 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1798. — *Bâle, 29 nivôse [18 janvier].* — Barthélemy à la Commission des relations extérieures, relativement au comptoir national de Bourglibre.

Vol. 453, f° 40 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1799. — *Bâle, 18 janvier.* — Barthélemy à MM. de Bâle, relativement à Auguste Wieland.

Vol. 453, f° 41, copie, 1/4 p. in-f°.

1800. — *Paris, 29 nivôse [18 janvier].* — Le Comité de Salut public à Bacher. Accusé de réception des dépêches du 20 nivôse.

Vol. 452, f° 100, minute, 1/2 p. in-f°.

1801. — *Bellelay, 18 janvier.* — L'abbé de Bellelay à Barthélemy. Affaires de l'abbaye.

Vol. 453, f° 45 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1802. — *Bienne, 18 janvier.* — Le bourgmestre Moser à Barthélemy. Abbaye de Bellelay. Recrutement pour l'Angleterre. Affaires de l'Erguel.

Vol. 453, f° 63, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

Pièce jointe. — *Bâle, 7 janvier.* — Le baron de Degelmann à l'État de Zurich. Affaires de l'Erguel.

Vol. 453, f° 64, copie, 1/2 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET

1803. — *Lausanne, 18 janvier.* — Saisie de draps par la douane de Günzbourg. Profits immenses réalisés par des spéculateurs suisses; la

négligence et la maladresse des agents français chargés des achats semblent les avoir singulièrement augmentés.

« La liberté de la presse gagne la Suisse. On y imprime depuis deux mois beaucoup de hardiesses sur les affaires de France... »

Exportation du numéraire. Affaires de Hollande. Nouvelles contradictoires répandues par M. de Marval, relativement à la conclusion d'une paix particulière entre le roi de Prusse et la France. Affaires de Berne.

Vol. 453, f° 60, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

1804. — *Bâle, 30 nivôse* [*19 janvier*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Réclamations du nommé Doppler.

Vol. 452, f° 102, original, 1 p. 1/4 in-f°.

1805. — *Bâle, 30 nivôse* [*19 janvier*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures, en faveur de Auguste Wieland, bourgeois de Bâle établi à Ostende.

Vol. 453, f° 41, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Bâle, 17 janvier.* — MM. de Bâle à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 453, f° 41, copie, 1/2 p. in-f°.

1806. — *Bâle, 30 nivôse* [*19 janvier*]. — Barthélemy au représentant du peuple Pelletier. Arrestation du citoyen Berney. Emigrés. Prêtres déportés.

Vol. 453, f° 42 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1807. — *Bâle, 30 nivôse* [*19 janvier*]. — « Citoyens représentants, j'ai reçu la dépêche que vous m'avez adressée le 25 de ce mois.

« J'ai fait part sur-le-champ à l'Ambassadeur de ce que vous me chargez de lui dire au sujet des instructions que vous préparez. Elles sont indispensablement nécessaires pour entamer la négociation avec M. de Goltz.

« Je viens d'être instruit, Citoyens représentants, par le comte San Fermo, que l'Empereur qui tremble pour ses possessions en Italie, va y faire passer 20 000 hommes; la réquisition du passage par une langue du territoire vénitien a été faite selon les traités au sénat de Venise; il y a déjà 2000 hommes qui ont filé par cette route.

« Il est important que le général Scherer soit promptement instruit de

ce mouvement, veuillez bien lui en donner connoissance par la voie de Nice, je vais lui écrire par celle de Gênes.

« Nos émissaires et espions n'étant pas payés depuis que les généraux manquent de fonds, ils ne me donnent plus de nouvelles, ce qui a désorganisé entièrement le service secret militaire, et tari la source de la correspondance et des renseignements que je me procurois par leur entremise.

« M. San Fermo connoît particulièrement la cour de Turin. Lorsque vous aurez des insinuations à faire faire près du roi de Sardaigne pour l'éclairer sur ses véritables intérêts il s'en chargera volontiers. Il m'a confié que ce pauvre Sire avoit le cœur navré de douleur et qu'il gémissoit dans l'esclavage le plus humiliant depuis que les Autrichiens le tiennent en prison et traitent ses malheureux États en pays conquis. »

Vol. 452, f° 103, original, 2 p. 1/2 in-f°.

1808. — *Bâle, 30 nivôse* [*19 janvier*]. — Bacher au Comité de Salut public relativement au citoyen Stamm. Transmission de lettres à Harnier et au représentant Lamarque.

Vol. 452, f° 105, original, 1 p. 1/4 in-f°.

1809. — *Mirecourt, 30 nivôse* [*19 janvier*]. — Les Administrateurs du district de Mirecourt, département des Vosges, à Barthélemy. Possibilité d'acheter en Suisse 2000 livres de riz.

Vol. 453, f° 78, copie, 1/2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

SECTION POLITIQUE N° 35.

1810. — *Bâle, 1er pluviôse* [*20 janvier*]. — Accusé de réception des lettres du 23 et du 24 nivôse. Les démarches faites en vue de l'arrestation d'Andrieux sont demeurées jusqu'ici infructueuses.

« Je ne manquerai pas d'annoncer ce que vous me marquez dans une de vos lettres du 24 au sujet de la Savoie et du comté de Nice.

« Le courrier extraordinaire que vous m'avez expédié le 26 nivôse est arrivé aujourd'hui et m'a remis tout ce dont vous l'avez chargé pour moi. Je ne puis que vous renouveler toutes les assurances de ma sensibilité à la flatteuse confiance que vous voulez bien mettre en moi et de mon zèle à servir la patrie. Je vais me pénétrer des importantes instructions que vous m'adressez. Je ne tarderai pas à entrer en conférence avec M. de Goltz et à vous rendre compte de mes premiers entretiens avec lui. Le résultat devroit en être d'autant plus satisfaisant que nos négociations se trouveront vivement appuyées par les rapides pro-

grès de la République en Hollande, dont on reçoit ici l'avis à l'instant. »

Envoi d'une lettre écrite d'Altöna par un sieur Debavay.

Vol. 453, f° 44, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Coire, 5 janvier.* — Tscharner fils à Marandet. Demande d'arrestation du nommé Andrieux.

Vol. 453, f° 44 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1811. — *Bâle, 1er pluviôse [20 janvier].* — « Citoyens représentants, l'entrée des François dans la ville de Rotterdam annonce l'occupation prochaine de la province de Hollande par les troupes de la République françoise. Cet espoir est confirmé par le bulletin ci-joint du 21 nivôse, rédigé à Wesel, qui va être inséré dans les papiers publics.

« Les troupes angloises et hessoises sont au moment de s'en retourner chez elles, en passant par le pays de Munster et d'Osnabruck. La déroute est au moment de devenir générale et la terreur est à un tel point que nous pouvons nous promettre les plus grands succès. C'est là du moins l'opinion de tous les militaires qui connoissent la Hollande.

« Je vous adresse ci-joint deux extraits de papiers allemands et une copie de la lettre du représentant du peuple Merlin de Thionville écrite à Möllendorff, et celle de la réponse de ce feld-maréchal, à qui cette correspondance paroît avoir fait grand plaisir.

« Je reçois en ce moment une lettre du citoyen Rivalz datée de Copenhague, où il attend le citoyen Framery, son secrétaire de légation. Il se porte bien et se loue infiniment de l'accueil que lui a fait le citoyen Grouvelle.

« P.-S. — J'ai été à portée de juger par une lettre de Bischoffswerder au major Meyenrinck, que le prince Henri, oncle de Frédéric-Guillaume, jouit maintenant de la plus grande influence, et que ce favori s'empresse de lui faire sa cour. »

Vol. 452, f° 106, original, 2 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Quartier général devant Mayence, 18 nivôse [7 janvier].* — Le représentant du peuple Merlin de Thionville, envoyé près les armées du Rhin et de la Moselle, au Général en chef des armées prussiennes.

« Je vous fais passer trois lettres de l'aide de camp Garten. Je vous prie de croire aux sentiments distingués que vous m'inspirez. »

Vol. 452, f° 50, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — *Au quartier général de Hochheim, le 7 janvier.* — Réponse à la lettre précédente.

« Le maréchal de Möllendorff, commandant les armées prussiennes au Rhin, est très redevable au représentant du peuple Merlin de Thionville près les armées du Rhin et de la Moselle, de lui avoir fait parvenir les trois lettres de l'aide de camp Garten, détenu prisonnier de guerre à Mézières près de Charleville, qui demande à être échangé. Une pareille communication de lettres sera toujours reçue avec plaisir et reconnoissance et on prie de vouloir bien faire passer tout ce qui paroîtra nécessaire d'être communiqué à l'armée prussienne, directement à ses avant-postes. Étant de même avec des sentiments très distingués, etc., etc. »

Vol. 452, f° 50, copie, 3/4 p. in-f°.

1812. — *Paris, 2 pluviôse* [*21 janvier*]. — Le Comité de Salut public à Barthélemy. Envoi de fonds pour rétablir le service secret des émissaires en Allemagne.

Vol. 452, f° 107, minute, 2/3 p. in-f°.
Vol. 455, f° 13, original, 1 p. 1/2 in-4°.
Vol. 453, f° 58 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1813. — *Paris, 2 pluviôse* [*21 janvier*]. — Le Comité de Salut public à Bacher. Il va être envoyé des fonds pour le service secret.

Vol. 452, f° 108, minute, 1/2 p. in-f°.

1814. — *Bâle, 2 pluviôse* [*21 janvier*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Caisse des fonds politiques en Suisse. Nomination du citoyen Troëtte fils.

Vol. 452, f° 109, original, 2 p. 1/2 in-f°.
Vol. 453, f° 45, copie, 2/3 p. in-f°.

1815. — *Bâle, 2 pluviôse* [*21 janvier*]. — Barthélemy aux officiers français prisonniers de guerre à Colberg. Accusé de réception.

Vol. 453, f° 62 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC A BARTHÉLEMY

1816. — *Paris, 3 pluviôse* [*22 janvier*]. — « Les n° 31 et 32 de ta correspondance nous sont parvenus, et nous allons répondre aux objets de ces deux lettres qui sont susceptibles de quelques explications.

« Ta conduite à l'égard de M. de Goltz nous a paru telle qu'elle devoit être. Les difficultés d'étiquette ne sont plus de mise et pourvu que tu

maintiennes dans les négociations dont tu es chargé, la dignité du Peuple françois, sois certain que le Comité ne te désapprouvera pas.

« Les instructions que nous t'avons fait parvenir, contiennent nos intentions sur la médiation du roi de Prusse entre la République et les co-États de l'Empire. Le Comité se réfère à leur contenu. Lorsque le cours des négociations aura commencé, le résultat des conférences nous apprendra s'il est à propos d'apporter quelques modifications à l'opinion que nous avons adoptée.

« Quant à M. de Staël et aux pleins pouvoirs dont il est investi, nous n'avons rien à ajouter à ce que nous t'avons écrit en répondant à la lettre par laquelle tu nous demandois si ce Ministre pouvoit venir à Paris et s'il y seroit en sûreté. Il seroit cependant utile de savoir si son épouse l'accompagnera dans ce voyage. Tu sentiras facilement que sa présence pourroit rappeler des souvenirs fâcheux qu'il est sage de prévenir.

« Si les mesures proposées pour l'approvisionnement de l'État de Bâle exigent, pour en assurer le succès, le concours du gouvernement de la République, tu pourras assurer que nous sommes dans l'intention de maintenir avec la Suisse tous les égards de bon voisinage dans toutes les occasions où les intérêts de la France n'auront pas à en souffrir.

« Nous avons entendu parler plusieurs fois de l'Anglois Miles. Tous les renseignements recueillis sur son compte s'accordent à le présenter comme un agent secret de Pitt, dont il faut par conséquent se méfier et avec qui il n'est pas à propos que tu établisses de relations.

« *Signé :* CAMBACÉRÈS, PELET, J.-P. CHAZAL, CARNOT, L.-B. GUYTON, MAREC, RICHARD, PRIEUR (de la Marne), A. DUMONT. »

Vol. 455, f° 15, original, 3 p. in-4°.

Vol. 453, f° 68, copie, 3/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1817. — *Bâle, 3 pluviôse* [*22 janvier*]. — « Citoyens représentants, tout le conseil secret de Bâle, ayant à sa tête les bourgmestres et les grands tribuns, est venu aujourd'hui en cérémonie chez moi pour me féliciter sur mon arrivée dans cette ville. Le gouvernement de Bâle a manifesté par cette démarche solennelle l'étendue de ses sentiments pour la République françoise. Le chancelier Ochs a prononcé le discours dont je joins ici la traduction aussi bien que la copie de ma réponse. SECTION POLITIQUE N° 36.

« M. de Goltz et moi nous étions donné rendez-vous ce soir pour l'échange de nos pleins pouvoirs. Nous venons d'y procéder à l'instant. Je joins ici la copie que le Plénipotentiaire prussien m'a remise des siens. Nos conférences commenceront demain. Elles auront lieu tantôt chez moi, tantôt chez lui.

« Je joins ici, au sujet de ces deux événements, un bulletin pour que vous le fassiez insérer dans nos papiers, si vous le jugez à propos.

« J'avois écrit fortement à Berne pour y faire sentir la nécessité que le Corps helvétique parlât avec fermeté à la maison d'Autriche contre tous les obstacles que sa mauvaise volonté oppose à l'arrivée en Suisse des blés de la Souabe. On me répond par la réflexion suivante. « Nous « sommes trop dépendants de la maison d'Autriche dans ce moment où « nous n'avons aucune ressource de la France pour nos subsistances, « pour pouvoir parler avec fermeté. D'ailleurs, cette Cour a aussi ses « prôneurs parmi nous. »

« Je joins ici copie de la lettre par laquelle Fitz Gérald a pris congé du Corps helvétique. »

Vol. 453, f° 53, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Bâle, 22 janvier.* — Bulletin destiné à être inséré dans les journaux.

Vol. 453, f° 53, copie, 2/3 p. in-f°.

b. — « Discours adressé à Son Excellence Monsieur Barthélemy, ambassadeur de la République françoise en Suisse, par Monsieur le chancelier Ochs, en présence du Conseil secret et au nom de l'État de Bâle le 22 janvier 1795. »

Vol. 453, f° 46, imprimé, 14 p. in-12.

c. — *Lausanne, 2 janvier.* — Lord Robert Fitz Gérald, Ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique près le Corps helvétique, aux Magnifiques et Puissants Seigneurs les bourgmestres, avoyers, landamman et conseils des XIII Louables Cantons suisses. Son souverain lui ayant accordé un congé, il les invite à correspondre désormais avec le chargé d'affaires Wickham.

Vol. 453, f° 53 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

1818. — *Bâle, 3 pluviôse* [*22 janvier*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Compagnie du régiment bernois de May prisonnière de guerre en France.

Vol. 453, f° 54, copie, 1/4 p. in-f°.

1819. — *Paris, 3 pluviôse* [*22 janvier*]. — Le Comité des finances au Comité de Salut public. Faux assignats.

Vol. 452, f° 112, original, 2 p. in-f°.

1820. — *Bâle, 3 pluviôse* [*22 janvier*]. — Bacher à la Commission des relations extérieures. Otages français détenus à Wesel et actuellement à Magdebourg.

Vol. 452, f° 111, copie, 1 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET

1821. — *Lausanne, 22 janvier.* — « La rigueur de la saison, qui a suspendu les hostilités sur les Alpes, procure quelques instants de répit à l'Italie, mais n'y rassure pas les esprits sur l'avenir. On y craint le retour du printemps. Un ancien ministre de la cour de Parme en France écrit à un de ses amis de Lausanne du style d'un homme qui ne doute pas que l'Italie ne soit conquise et que cette conquête ne soit facile. Les efforts des différents princes qui possèdent ce beau, mais malheureux pays, échouent contre l'insouciance et la poltronnerie naturelle des habitants. Les exhortations du Saint-Père, les circulaires de l'archiduc Ferdinand n'électrisent personne. L'amour de la gloire et le patriotisme, ces deux grandes vertus qui caractérisoient les anciens héros de l'Italie, sont entièrement éteintes dans l'âme de leurs foibles descendants. On connoît leur aversion pour l'état militaire, les préjugés nationaux qui les divisent, leur profonde misère, qui les rendent si indifférents sur les bouleversements politiques et le nouveau joug qui peut leur être destiné. Venise et Gênes se tranquillisent sur leur indépendance et leur neutralité. La Toscane compte sur des arrangements particuliers et sur un traité de commerce; elle espère qu'on lui saura gré des dispositions favorables qu'elle a montrées pour la Révolution. Le reste des puissances ultramontaines attend son sort, sans se concerter entre elles, sans organiser aucun moyen de défense, n'opposant que la dissimulation et l'artifice aux progrès de l'opinion, à la défection de leurs vassaux et au danger prochain dont elles se croient menacées.

« Les agents de la Suisse et particulièrement ceux du canton de Berne, chargés de l'approvisionnement en blés en Allemagne écrivent que leur mission a éprouvé cette année de nouvelles difficultés, mais qu'elles ont été aplanies par la protection et les bons offices du duc de Wurtemberg et du margrave de Baden; qu'ils ont reçu aussi des marques particulières de bienveillance de la part du baron de Sommerau, un des chefs de l'administration de l'Autriche antérieure. Ils ajoutent qu'ils ont trouvé un adversaire très pointilleux et très opiniâtre dans la personne du baron de Greiffenegg, membre de la direction du cercle de Souabe, qui leur a reproché durement la contrebande des Suisses en faveur des François, et le manque d'énergie que la Nation helvétique couvre du nom de neutralité.

« Les émigrés répandus en Suisse se disposoient à présenter à la Convention nationale une requête fort éloquente pour fléchir sa rigueur et obtenir leur réconciliation. Ils y représentoient que leur désertion avoit été nécessitée par la terreur, qu'ils n'avoient jamais perdu l'amour

de leur patrie et qu'ils étoient prêts à se joindre à ses généreux défenseurs. Ils y promettoient soumission aux lois, prudence, resignation, etc. Cette pièce doit avoir été rédigée par un ecclésiastique refugié chez le lord Northampton et on l'avoit fait circuler dans les cantons de Fribourg et de Soleure pour y obtenir l'approbation des dispersés et leur adhésion; mais les nouveaux décrets ont fait renfermer la production dans le portefeuille.

« On assure que M. de Staël, à son passage dans le pays de Vaud, a témoigné à son épouse beaucoup de mécontentement de ses liaisons soutenues et affichées avec les émigrés, et qu'il a dit des choses très mortifiantes à la ci-devant princesse de Broglie. Il a déterminé M. Necker à renoncer à sa solitude de Coppet et à se rapprocher des humains, en s'établissant à Beaulieu, où cependant il ne reçoit que sa famille.

« Les Lyonnois rentrés écrivent à leurs jeunes compatriotes demeurés en Suisse de suspendre leur départ, attendu que les nouveaux arrivés sont mis en réquisition et forcés de rejoindre les armées, de manière qu'ils ne peuvent se remettre aux ateliers ni aux comptoirs; mais les Gouvernements suisses ne se payent pas de ces raisons et les harcèlent pour quitter le pays.

« Wickham répondoit il y a quelque temps à un aristocrate qui lui demandoit pourquoi l'Angleterre n'avoit pas porté à la Vendée un secours si nécessaire et sollicité avec tant d'ardeur : « Le ministère « vouloit avant tout populariser la guerre en y intéressant le com- « merce. Il falloit donc commencer par la conquête des colonies fran- « çoises et réunir cette source de richesses à l'Angleterre. Après quoi « on se seroit occupé des royalistes de la Vendée. Ces royalistes d'ail- « leurs ont mis obstacle à la bonne volonté de la cour de Londres, en « s'opiniâtrant à ne vouloir être commandés que par leurs propres « généraux, ce qui ne convenoit ni à la dignité, ni aux intérêts de la « Nation britannique. »

« Depuis que Wickham a annoncé sa mission il affecte beaucoup de modération et de prudence. Il se vante d'être l'ami intime du fameux avocat Erskine et dit qu'il n'a jamais cru à l'existence d'une conspiration contre le roi George. Fitz Gérald au contraire, aux approches de son départ, se permet des indiscrétions impardonnables à un diplomate. Quelqu'un lui demandoit si les Anglois ne songeoient pas à faire la paix avec les François, il répondit : « Nous les aimons assez pour cela. »

« Les lettres d'Angleterre font envisager le nouveau changement dans le ministère comme une politique de Pitt et un sacrifice de ses opinions particulières à l'opinion publique. On souffroit impatiemment à Londres de voir Chatam, son frère aîné, homme vain et paresseux, à la tête du département de la marine. L'amirauté sera plus dignement confiée à Spencer.

« Tout est contradiction à Londres sur les nouveaux emprunts. Des

banquiers écrivent en Suisse qu'ils réussiront et que déjà les remises des soumissions se vendent à 2 p. 100 de bénéfice, quoique la sanction ne soit pas encore obtenue; d'autres mandent que les entrepreneurs ont fait une folie et qu'ils en sont au repentir.

« Les assignats se soutiennent à 77 1/2 et 78. »

Vol. 453, f° 60 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

1822. — *Zurich, 22 janvier.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Départ de ce dernier pour Bâle. Affaires de Zurich.

Vol. 453, f° 56 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1823. — *Paris, 4 pluviôse [23 janvier].* — Le Comité de Salut public à Barthélemy. Accusé de réception de la dépêche n° 33. Faux assignats; détails relatifs au nommé Joseph qui en a introduit en France.

Vol. 452, f° 114, minute, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 455, f° 18, original, 2 p. in-f°.
Vol. 453, f° 72, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 3 pluviôse [22 janvier].* — Arrêté du Comité des finances, section des assignats et monnaies, relatif au nommé Joseph.

Vol. 453, f° 72 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 455, f° 17, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

1824. — *Paris, 4 pluviôse [23 janvier].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. L'Ambassadeur communiquera à Venet l'arrêté suivant : il peut « lui donner l'assurance bien positive qu'il peut être tranquille sur le point de la discrétion relativement à son nom ».

Vol. 452, f° 113, minute, 1 p. in-f°.
Vol. 453, f° 73 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 28 nivôse [17 janvier].* — Arrêté du Comité de Salut public. « ...Le citoyen Venet étant employé au dehors pour le service de la République, il doit jouir de tous les avantages dont jouissent les autres agents de la République en pays étranger... »

Vol. 452, f° 92, minute, 2 p. in-f° [1].
Ibid., f° 93, original, 1 p. in-f°.
Vol. 453, f° 73 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1825. — *Paris, 4 pluviôse [23 janvier].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Bateau arrêté sur le lac de Genève.

Vol. 453, f° 68, copie, 3/4 p. in-f°.

1. Projet de décret précédé du rapport de la Commission des relations extérieures au Comité de Salut public.

1826. — *Saint-Maurice, 4 pluviôse [23 janvier]*. — Helfflinger à Barthélemy. Il a connu Goltz autrefois, à Paris; « on l'accusoit de peu de franchise ». Le général de l'armée des Alpes ayant demandé à Helfflinger de correspondre avec lui, celui-ci a répondu qu'il ne pouvoit le faire sans autorisation.

Vol. 453, f° 59 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *S. l. n. d.* — Helfflinger au Comité de Salut public. On dit qu'une bulle du pape autorise les ci-devant évêques français à promettre des indulgences à ceux qui jeûneront le 21 janvier 1795.

Vol. 453, f° 59 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

SECTION POLITIQUE 37.

1827. — *Bâle, 5 pluviôse [24 janvier]*. — « Citoyens représentants, hier comme nous en étions convenus, je me suis rendu, avec le citoyen Bacher, chez M. de Goltz, qui avoit avec lui M. Harnier. Le plénipotentiaire prussien n'a pas différé à entrer en matière en me disant qu'il étoit autorisé à traiter, pour le premier point, d'un armistice et qu'il ne doutoit pas qu'une semblable direction ne m'eût été prescrite, puisqu'elle est la plus naturelle et la plus simple selon lui. Je lui ai répondu, conformément à vos instructions, que nous ajournerions toute proposition d'armistice et d'échange de prisonniers, pour aller droit au fait sur les conditions de la paix. M. de Goltz ne s'attendoit pas à notre refus à cet égard. Il a dit qu'il voudroit de tout son cœur pouvoir signer la paix dès le soir même, mais que cependant comme sa conclusion pourroit être précédée de discussions imprévues et subordonnées aux événements de la guerre, si les hostilités se continuoient, il lui paroissoit impossible que par politique et par humanité pour les soldats dans une saison aussi rigoureuse, on ne consentît pas de part et d'autre à préparer le retour de la paix par une suspension d'armes. « Je sens très bien, a-t-il ajouté, que le Comité de « Salut public doit vouloir toujours tenir en haleine les troupes « de la République et craindre pour elles le repos : mais une sus- « pension d'armes avec la Prusse ne prive pas leur ardeur de tout « aliment. N'ont-elles pas les Autrichiens contre lesquels elles pour- « ront l'exercer? »

« M. de Goltz m'a pressé sur ce point. Je lui ai dit que mes instructions étoient positives pour n'admettre d'armistice que quand nous serions plus avancés dans la négociation de la paix. Je lui ai demandé si les siennes l'étoient autant pour appuyer sur ce préliminaire. Il m'a répondu qu'il lui étoit prescrit de la manière la plus positive d'y insister et qu'il se compromettroit gratuitement s'il s'en écartoit.

Nous sommes convenus que nous écririons respectivement à nos gouvernements sur cette difficulté. Il m'a avoué que ce retard lui faisoit beaucoup de peine, persuadé qu'il étoit que la paix seroit bientôt conclue entre eux. Il a plusieurs fois, dans le cours de notre conversation, répété ce dernier mot. Nous avons parlé de Mayence. Voici ce qu'il dit sur cette place. « Nous croyons que vous ne pouvez dans ce « moment la prendre de vive force. L'honneur du roi de Prusse, qui « devroit vous être cher à une époque où il est question de se rappro- « cher et de revenir à l'ancien système, ne lui permettroit pas de ne « point chercher à repousser vos attaques. Pour ménager et assurer « vos intérêts aussi bien que la réputation de la cour de Berlin aux « yeux des États de l'Allemagne qui se sont détachés de l'Autriche « pour se ranger sous la bannière prussienne, nous vous proposons « l'arrangement suivant, qu'il s'agiroit de consentir de part et d'autre « et que nous ferions connoître en Allemagne. »

« En vertu de cet arrangement et des promesses que vous nous « auriez données, le roi de Prusse enverroit un courrier à Vienne pour « inviter le gouvernement autrichien à retirer ses troupes de la gar- « nison de Mayence et à en assurer par là la neutralisation pendant « les conférences de Bâle, et pour lui annoncer que lui, roi de Prusse, « va retirer les siennes des bords du Rhin. Si l'Autriche refuse, et elle « refusera, la France attaque et prend Mayence, et le roi de Prusse « est en mesure de se justifier auprès de l'Empire et de rejeter sur la « cour de Vienne tout le blâme de la perte de cette importante « place, qu'on ne pourroit plus considérer que comme place autri- « chienne.

« Si la cour de Vienne consent à retirer ses troupes de Mayence, elles « y seront remplacées par celles du cercle, qui la garderont jusqu'à la « fin des conférences de Bâle à la fin desquelles elle vous seroit remise « par elles.

« D'une manière ou de l'autre, la France aura Mayence, excepté si « elle veut l'attaquer en ce moment sans rien conclure; et elle l'aura « avec la rive gauche du Rhin. »

M. de Goltz a également répété plusieurs fois ce dernier mot, qui exprime véritablement une des principales conditions de la pacification. J'aurois pu le relever afin d'entrer avec lui en explication sur le fond de la chose. Je n'en ai rien fait puisque nous étions arrêtés par l'article de l'armistice. Il m'a semblé au moins inutile de faire connoître nos conditions avant de nous être mis d'accord sur la difficulté préliminaire.

« M. de Goltz ne s'est pas du tout caché sur le désir très vif et sur l'impatience de sa Cour de finir la guerre d'une manière honorable et prompte. « Puisqu'elle a pris le parti, a-t-il dit, de se séparer de la coa- « lition et de s'exposer à tous les reproches qu'on lui adresse, il est

« évident qu'elle n'a ni intérêt ni raison de tergiverser pour faire sa « paix avec le gouvernement françois. » Tous ses discours annonçoient qu'elle y apporterait de grandes facilités.

« Il n'a pas dissimulé davantage que Mayence étoit un point fort à charge et fort embarrassant pour elle. Il assure que le maréchal Möllendorff éprouvera une grande joie lorsqu'il pourra perdre de vue ses clochers et qu'à Berlin on seroit fort aise qu'elle pût être au fond du Rhin. Je puis même juger par les discours de M. de Goltz que Möllendorff se repliera sur Francfort aussitôt que votre réponse conforme aux explications données par le Ministre prussien sur la neutralisation de Mayence, lui aura été communiquée d'ici, sans attendre de nouvelles instructions du cabinet de Berlin.

« Vous prononcerez sur ces propositions de M. de Goltz au sujet de cette place. Elles sont sans valeur si nous pouvons l'emporter de vive force avant que les négociations de la paix n'acquièrent de la consistance. Dans le cas contraire, elles semblent présenter un grand intérêt, « puisque, dit M. de Goltz, si la cour de Vienne se refuse à l'invitation « prussienne, les armées françoises feront la conquête de la place à la « fin de février ou au commencement de mars. »

« Ce Ministre m'a parlé ensuite des États d'Allemagne. Il désiroit beaucoup que la République françoise acceptât pour eux la médiation du roi de Prusse. Je ne lui ai pas permis de tenir à cette idée. Je lui ai répondu que la République étoit aussi disposée à faire la paix avec eux qu'avec le roi de Prusse, et qu'elle traiteroit avec eux, soit conjointement avec la Prusse, soit séparément et d'égal à égal aux mêmes conditions qu'elle proposera à la Prusse. M. de Goltz a paru charmé de cette déclaration puisqu'elle laisse à sa Cour quelques moyens de jouer un rôle auprès de ses co-États. Il est naturel de croire que plusieurs viendront à nous aussitôt qu'ils verront qu'elle a commencé ses pourparlers pacifiques.

« Le citoyen Bacher a très bien suivi l'esprit de vos instructions dans les diverses réflexions fort sages qu'il a faites à M. de Goltz. Lui et moi avons cherché à le stimuler contre la cour de Vienne, à l'animer contre sa dangereuse ambition et sa funeste influence en Allemagne, à lui représenter combien les circonstances actuelles préparoient un beau rôle au roi de Prusse, en se réunissant à la République françoise pour réduire la puissance autrichienne. M. de Goltz a fait semblant de ne pas nous entendre. Je suis persuadé qu'au fond il nous comprenoit très bien; mais il s'en faut de beaucoup qu'il y ait aujourd'hui dans le gouvernement prussien cette énergie qui seroit si nécessaire pour établir un nouvel équilibre en Allemagne et dans le Nord et délivrer la malheureuse Pologne. Vous verrez que quand nous annoncerons positivement au roi de Prusse que nous lui demandons la cession du territoire qu'il occupe à la rive gauche du Rhin et que nous l'inviterons à en

chercher le dédommagement aux dépens de l'Autriche, il trouvera plus simple de le chercher en Pologne.

« M. de Goltz nous entretenoit des dispositions du roi de Prusse pour la Nation françoise : ce qui l'a conduit à nous faire lecture d'un passage de ses instructions. Nous l'avons invité à m'en donner une copie, en l'assurant que ce passage vous feroit plaisir. Il y a consenti. Je le joins ici.

« Nous lui avons parlé de la reprise des relations commerciales par la Westphalie. Il nous a été facile de juger par l'extrême intérêt avec lequel il a répondu sur ce point, que cet important objet a déjà beaucoup occupé sa pensée et qu'il estime que la neutralisation provisoire de Mayence peut servir nos vues, en nous ouvrant d'autres communications avec les possessions prussiennes du margraviat d'Anspach et de Bareuth. Il a ajouté que cependant comme cette partie lui étoit assez étrangère, il s'étoit hâté d'écrire à Berlin pour demander qu'on lui envoyât une personne à qui elle seroit familière.

« Un de mes premiers soins avoit été de faire entendre à M. de Goltz que nos négociations auroient nécessairement une marche plus rapide et plus efficace, si le siège en étoit transporté à Paris, puisqu'alors chaque article pourroit en quelque sorte se traiter sous vos yeux, ce qui abrégeroit infiniment les discussions inséparables d'une affaire aussi épineuse. Le Ministre plénipotentiaire m'a répondu que quelque vif que fût son empressement de retourner à Paris, il me feroit cependant quelques observations, qu'il me prioit de vous transmettre, dans l'espérance qu'elles vous frapperoient, comme elles avoient vivement frappé le roi de Prusse et son ministère.

« La première porte sur l'impossibilité de s'isoler à Paris et de s'y prémunir contre l'influence des insinuations et des intrigues inévitables dans une ville où règne encore l'esprit de parti.

« 2° On ne peut se dissimuler qu'il existe encore à Paris une queue du Comité autrichien qui, quoique repliée sur elle-même, s'agiteroit nécessairement dans tous les sens pour entraver la négociation et la faire échouer.

« 3° M. de Goltz, étant chargé d'instruire et de diriger le feld-maréchal Möllendorff par les avis que son séjour à Bâle le met à portée de lui faire passer tous les trois jours par courrier extraordinaire, n'auroit pas la même facilité à Paris. Il en seroit de même de sa correspondance avec le Roi et le Ministère prussien, qui auroit un trop long espace à parcourir.

« M. de Goltz a encore ajouté qu'en établissant le siège des négociations à Bâle, nous étions l'un et l'autre à portée d'avoir promptement réponse de nos gouvernements respectifs sur tous les points qui auroient besoin d'explication; que les étrangers n'étant pas tolérés dans cette ville, on ne risque pas d'y être circonvenu, ni détourné de la suite à donner dans le calme et dans le recueillement à un travail aussi important. Ce Ministre croit donc qu'une ville neutre réunit tous

les avantages, et que, conformément à ses instructions, il ne peut négocier ailleurs et qu'il lui importe personnellement par l'expérience qu'il a acquise dans un séjour de vingt ans à Paris, d'éviter en ce moment le bouillonnement de la capitale, où sa présence pourroit servir de prétexte aux agitateurs pour influencer l'opinion publique, former un parti et ameuter les malveillants et les intrigants contre une négociation dont l'heureuse issue déjoueroit tous leurs sinistres projets. »

Vol. 453, f° 54, copie, 3 p. 2/3 in-f°.

Pièce jointe. — Extrait des instructions du comte de Goltz.

« Art. 2. — Il n'aura pas de peine à dissiper l'injuste soupçon dont le sieur Ochs a fait mention vis-à-vis du Major de Meyenrinck, comme si l'on ne manifestoit des dispositions pacifiques que dans la vue de faire échouer les négociations et de rejeter ensuite sur le gouvernement françois l'odieux de la poursuite de la guerre. La loyauté généralement reconnue du caractère de Sa Majesté suffiroit seule pour démontrer le peu de fondement d'une idée pareille. Le comte de Goltz en s'appliquant à l'écarter trouvera l'occasion d'entretenir et d'affermir les sentiments que la façon de penser du Roi, son amour pour les peuples, son désir de faire leur bonheur ont de tout temps inspirés pour lui à la Nation françoise et dont elle a même quelquefois donné des marques pendant le cours de cette guerre. Il saura leur faire sentir qu'un Prince doué d'une âme de cette trempe, n'avoit pu qu'être révolté des horreurs qui, surtout sous le régime affreux de Robespierre, ont marqué l'époque de la Révolution françoise; que loin d'en vouloir à la Nation même, loin d'avoir prétendu la subjuguer ou décider de ses mesures, le Roi n'avoit désiré que de lui voir retrouver le bonheur qu'elle avoit perdu dans des convulsions intestines, dont le triste spectacle l'avoit toujours profondément affligé; que Sa Majesté, charmée du changement décisif qui paroît être survenu dans ses principes et dans la marche de son gouvernement depuis la chute du parti jacobin, en tiroit le plus heureux augure pour le rétablissement de sa tranquillité; qu'elle désiroit sincèrement le retour de la paix, et qu'ambitionnant même, si les circonstances s'y prêtoient, le beau rôle de pacificateur d'une partie de l'Europe auquel elle se croyoit appelée par les sentiments d'équité et de justice impartiale qu'elle trouvoit au fond de son cœur, cette vue salutaire devoit seule être garante de la réalité de ses dispositions pacifiques. »

Vol. 453, f° 56, copie, 2/3 p. in-f°.

1828. — *Bâle, 5 pluviôse* [*24 janvier*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Envoi des deux pièces suivantes.

Vol. 452, f° 118, original, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 453, f° 57, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Bâle, 21 janvier.* — MM. de Bâle à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 453, f° 57, copie, 1/4 p. in-f°.

b. — Mémoire des teinturiers en soie de la ville de Bâle. Interdiction de l'exportation des plantes servant à la teinture.

Vol. 453, f° 57 copie, 1/2 p. in-f°.

1829. — *Bâle, 5 pluviôse [24 janvier].* — Barthélemy au représentant du peuple Pelletier, relativement au citoyen Berney.

Vol. 453, f° 57 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Berne, 21 janvier.* — Frisching à Barthélemy. Même sujet. Il se fait peut-être un recrutement clandestin pour le contingent de Hanovre à l'armée d'Empire, à la solde de l'Angleterre, mais Frisching le croit fort insignifiant.

Vol. 453, f° 57 v°, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

1830. — *Bâle, 24 janvier.* — Barthélemy à MM. de Bâle. Accusé de réception de la lettre du 21 janvier relative aux teinturiers en soie de Bâle.

Vol. 453, f° 57 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1831. — *Paris, 5 pluviôse [24 janvier].* — Le Comité de Salut public à Barthélemy, relativement au nommé Joseph.

Vol. 452, f° 115, minute, 1/2 p. in-f°.
Vol. 455, f° 19, original, 1 p. in-f°.
Vol. 453, f° 75, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 2 pluviôse [21 janvier].* — Le Comité de sûreté générale au Comité de Salut public. Faux assignats.

Vol. 453, f° 75 v°, copie, 1/2 p. in-f°.
Vol. 455, f° 14, copie, 1 p. in-f°.

1832. — *Paris, 5 pluviôse [24 janvier].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Créance du tailleur Mic sur le prince de Hohenlohe.

Vol. 453, f° 72, copie, 1/3 p. in-f°.

1833. — *Château de Dornek, 24 janvier.* — Gerber, bailli de Dornek, au Comité de Salut public. Faux assignats.

Vol. 452, f° 116, original, 1 p. in-f°.

Pièce jointe. — Inventaire d'assignats faux joints à la lettre précédente.

Vol. 452, f° 117, original, 2/3 p. in-f°.

1834. — *Paris, 6 pluviôse [25 janvier]*. — Le Comité de Salut public à Barthélemy. Rétablissement d'un moulin à poudre à Genève.

Vol. 455, f° 20, original, 1 p. 1/2 in-f°.
Vol. 453, f° 76, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — Genève, 2 nivôse [22 décembre]. — Le résident de la République française à Genève, Félix Desportes, au Comité de Salut public. Même sujet.

Vol. 453, f° 76, copie, 3/4 p. in-f°.

1835. — *Paris, 6 pluviôse [25 janvier]*. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy, relativement à Chrétien Deloges que l'Ambassadeur se propose d'employer comme agent.

Vol. 453, f° 86, copie, 1/3 p. in-f°.

1836. — *Bâle, 6 pluviôse [25 janvier]*. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 452, f° 119, original, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — Saint-Gall, 22 janvier. — Le citoyen Köchlin, négociant de Saint-Gall à Barthélemy. Moyens de rétablir les finances de la France.

Vol. 452, f° 120, original, 5 p. 2/3 in-4°.

1837. — *Bâle, 6 pluviôse [25 janvier]*. — Barthélemy au citoyen Bailly, représentant du peuple dans les départements du Haut et Bas-Rhin, en faveur du citoyen Wrintz.

Vol. 453, f° 58, copie, 2/3 p. in-f°.

1838. — *Bâle, 6 pluviôse [25 janvier]*. — Barthélemy aux administrateurs du district de Barr, département du Bas-Rhin. Même sujet.

Vol. 453, f° 58 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1839. — *Bâle, 25 janvier*. — Barthélemy à MM. d'Unterwald-le-Haut. Sels.

Vol. 453, f° 67 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

SECTION POLITIQUE N° 38.

1840. — *Bâle, 7 pluviôse [26 janvier]*. — Le conseil secret de Zurich a ordonné à ceux de ses officiers qui sont au contingent de Bâle, de venir en corps complimenter Barthélemy. Zurich s'était même entendu à ce sujet avec Bâle. Trois officiers zurichois s'étant présentés portant

sur eux « la croix du ci-devant ordre militaire » l'Ambassadeur s'en est plaint fortement à Bâle et à Zurich.

Le chargé d'affaires d'Angleterre se tient toujours fort tranquille à Berne.

Vol. 453, f° 59, copie, 1 p. in-f°.

1841. — *Bâle, 7 pluviôse* [*26 janvier*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Mise en liberté sur parole des prisonniers de guerre bernois.

Vol. 453, f° 61 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1842. — *Bâle, 7 pluviôse* [*26 janvier*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Bacher s'occupe des moyens de préparer une entrevue avec le commissaire autrichien Gresselberg, pour le prier de transmettre à Vienne le vœu de la citoyenne Lamarque.

Vol. 453, f° 62, copie, 1/4 p. in-f°.

1843. — *Bâle, 7 pluviôse* [*26 janvier*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Français prisonniers de guerre à Colberg.

Vol. 453, f° 62, copie, 2/3 p. in-f°.

1844. — *Bâle, 7 pluviôse* [*26 janvier*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Faux assignats.

Vol. 452, f° 123, original, 1 p. in-f°.

1845. — *Paris, 7 pluviôse* [*26 janvier*]. — La Commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre aux commissaires des guerres et aux agents nationaux des districts. Mise en liberté sur parole des prisonniers de guerre suisses.

Vol. 453, f° 113 v°, copie, 1/2 p. in-f°
Vol. 452, f° 124, imprimé, 1 p. in-4°.

1846. — *Quartier général de la Haye, 7 pluviôse* [*26 janvier*]. — Le général en chef de l'armée du Nord, Pichegru, à Barthélemy. Réponse à une lettre de l'avoyer de Mulinen. Il n'a aucun renseignement sur les fils de M. Fischer.

Vol. 453, f° 86 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1847. — *Lausanne* [*26 janvier*]. — Bulletin de Venet. Affaires de Berne et du pays de Vaud. Émigrés. Affaires de la Valteline.

Vol. 453, f° 80 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC A BARTHÉLEMY

1848. — *Paris, 8 pluviôse [27 janvier].* — « En t'accusant la réception de ton n° 34, nous avons à t'inviter, Citoyen, de ne plus cumuler dans les mêmes dépêches les objets qui concernent différentes puissances. L'ordre de travail établi dans les bureaux du Comité exige que tu traites séparément ce qui a rapport à la Suisse, à la Prusse, à l'Empire, au Piémont, etc. Il seroit même bon que chacune de tes dépêches portât en tête, au-dessous du numéro, l'indication de la Puissance qui en seroit le sujet. *Signé :* CAMBACÉRÈS. »

Vol. 455, f° 21, original, 1 p. 1/4 in-4°.
Vol. 453, f° 78 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1849. — *Paris, 8 pluviôse [27 janvier].* — Le Comité de Salut public à Bacher. Même sujet.

Vol. 452, f° 127, minute, 2/3 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

SECTION POLITIQUE N° 39.

1850. — *Bâle, 8 pluviôse [27 janvier].* — « M. de Goltz que je viens de rencontrer dans une société m'a demandé si je vous avois rendu compte de notre première conférence, de même qu'il en avoit instruit sa Cour par un courrier. Je lui ai répondu affirmativement. Il calcule que je pourrai recevoir vos instructions dans dix jours. Toute notre conversation n'a ensuite porté que sur des choses générales. »

Affaires de l'Erguel.

Vol. 453, f° 62 v°, copie, 1 p. in-f°.

Pièces jointes. — **a.** — *Berne, 23 janvier.* — L'avoyer de Steiger à Barthélemy. Affaires de l'Erguel. Prisonniers de guerre bernois.

Vol. 453, f° 64, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — *Coire, 20 janvier.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons. Mission de M. Schell.

Vol. 453, f° 65, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

c. — *Coire, 14 décembre 1794.* — M. de Cronthal aux chefs des trois Ligues grises. Affaires des Grisons.

Vol. 453, f° 66, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

d. — *Coire, 20 décembre 1794.* — Le même aux mêmes. Même sujet.

Vol. 453, f° 66 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

1851. — *Bâle, 8 pluviôse [27 janvier].* — Barthélemy au représentant du peuple Besson. Fourniture de sel au canton d'Unterwald-le-Haut.

Vol. 453, f° 67, copie, 2/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Stantz, 19 janvier.* — MM. d'Unterwald-le-Haut à Barthélemy. Sels.

Vol. 453, f° 67, copie, 2/3 p. in-f°.

1352. — *Neuchâtel, 27 janvier.* — Arrêté du Conseil d'État de la principauté de Neuchâtel contre les émigrés.

Vol. 452, f° 128, copie, 2 p. in-f°.

1853. — *Paris, 8 pluviôse [27 janvier].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Créances de la ville de Sion.

Vol. 453, f° 108, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 2 pluviôse [21 janvier].* — Arrêté du Comité de Salut public. Même sujet.

Vol. 453, f° 108, copie, 1/4 p. in-f°.

1854. — *Bâle* [1], *8 pluviôse [27 janvier].* — Bacher au Comité de Salut public. La dépêche du 2 pluviôse annonçant un envoi de fonds, il va s'occuper de rétablir le service secret, ce qui demandera un peu de temps.

Vol. 452, f° 125, original, 2 p. 1/4 in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1855. — *Bâle, 9 pluviôse [28 janvier].* — « J'ai reçu votre lettre du 3 de ce mois... SECTION POLITIQUE N° 40.

« On avoit fait courir en Suisse le bruit que les conférences de Bâle étoient rompues à cause de l'invasion de la Hollande. On est bien dans l'erreur à cet égard. M. de Goltz ne m'a pas ouvert la bouche sur les affaires de la Hollande et j'ai lieu de croire, d'après ce que ses alentours ont dit à Bacher, qu'il n'en parlera pas. Le roi de Prusse a aujourd'hui des intérêts bien plus directs à ménager que ceux de sa sœur. Il devroit, s'il est sage, se repentir de tout ce qu'il a fait pour elle en 1787.

« Il ne m'est pas venu dans la pensée de vous dire que madame de Staël n'accompagneroit pas son mari à Paris parce que je ne croyois pas possible qu'elle en eût le dessein. Elle est restée dans le pays de

1. Bacher a daté par erreur sa dépêche de *Paris*.

Vaud et M. de Staël ne m'a rien dit qui pût me porter à soupçonner qu'elle eût l'intention d'aller le rejoindre. »

En ce qui concerne les approvisionnements de Bâle le feld-maréchal Möllendorff a répondu qu'il ne pouvait être d'aucun secours à ce Canton. Les grains sont rares dans le Nord et d'ailleurs les Autrichiens « qui « ne respectent pas les passeports prussiens », ne manqueraient pas d'arrêter ceux qu'on tenterait de faire venir. Les trois députés de Besançon venus à Bâle pour échanger du fer et du vin contre des vivres n'ont donc aucune chance de réussir.

« Aussitôt que j'ai su par Noël, à son passage à Baden, que Miles lui avoit aussi écrit, j'ai bien pensé que Pitt le mettoit en avant pour nous amuser et que ce n'étoit plus une correspondance à suivre. Il m'est encore venu deux lettres que je suppose être de lui. Je les joins ici[1]. Je ne lui répondrai pas. »

Vol. 453, f° 68 v°, copie, 1 p. in-f°.

1856. — *S. l. n. d.*[2] — Sevestre, représentant du peuple en mission dans le département du Doubs et autres circonvoisins, à Barthélemy. Envoi des citoyens Champreux, Pone et Griffon à Bâle pour échanger du fer et du vin contre du riz et autres articles d'alimentation.

Vol. 453, f° 69, copie, 1/2 p. in-f°.

BACHER AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1857. — *Bâle, 9 pluviôse* [*28 janvier*]. — Bacher accuse réception des dépêches du 22 et du 29 nivôse. Le capitaine Gresselberg, commissaire autrichien à Bâle, reçoit par l'entremise d'un magistrat bâlois les lettres que Bacher lui envoie pour les prisonniers de guerre français, moyennant promesse de réciprocité. Gresselberg fera aussi parvenir la correspondance des Représentants du peuple prisonniers.

La cour de Vienne désirant ardemment faire remettre en liberté ses principaux officiers et divers prisonniers ou otages allemands d'un rang distingué, Bacher croit qu'il obtiendrait l'échange des quatre représentants du peuple, si le Comité l'autorisait à en faire la condition préjudicielle de tout autre échange.

Vol. 452, f° 135, original, 3 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Bâle, 26 janvier*. — Gresselberg au bourgmestre Bourcard. Ouverture en vue d'un échange de prisonniers avec la France.

Vol. 452, f° 138, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

1. Ces pièces manquent.
2. Reçue le 9 pluviôse [28 janvier].

b. — *Quartier général de l'armée autrichienne, 24 janvier.* — La Commission impériale et royale militaire établie pour l'échange des prisonniers de guerre, à la Commission française établie pour le même effet. Même sujet.

Vol. 452, f° 137, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1858. — *Ober-Ulm devant Mayence, 9 pluviôse [28 janvier].* — Arrêté du représentant du peuple Féraud ordonnant la mise en liberté de la citoyenne Luxbourg.

Vol. 452, f° 134, original, 1 p. 3/4 in-f°.

1859. — *Bâle, 28 janvier.* — Barthélemy à l'avoyer de Steiger. Affaires de l'Erguel. Prisonniers de guerre bernois.

Vol. 453, f° 64 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1860. — *Paris, 9 pluviôse [28 janvier].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Elle demande son avis sur le projet d'arrêté ci-joint.

Vol. 452, f° 133, minute, 1 p. in-f°.
Vol. 453, f° 81 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — Projet d'arrêté. « Le Comité de Salut public, considérant que l'article 5 de la première section de la loi du 25 brumaire an 3, concernant les émigrés, contient une exception en faveur des Suisses et de leurs alliés, et voulant prévenir qu'il ne puisse être donné à la dénomination de Suisse et par conséquent à l'exception qui y est attachée par ledit article, plus ou moins d'extension qu'elles n'en doivent avoir, arrête ce qui suit :

« ART. 1er. — Sont compris dans l'exception prononcée en faveur des Suisses par la loi du 25 brumaire an 3 de la République, concernant les émigrés :

« 1° Tous ceux qui nés en Suisse y ont une résidence habituelle et permanente ;

« 2° Tous ceux qui résidant habituellement en France sont ou nés en Suisse, ou enfants de pères suisses, de même que les femmes ou veuves de Suisses, quel que soit le lieu de leur naissance ;

« 3° Ceux qui, étant d'origine suisse, ont en Suisse des propriétés auxquelles est attaché le droit de bourgeoisie, même sans propriété, pourvu qu'il lui soit constaté qu'ils ont exercé ce droit de bourgeoisie et en ont fait acte avant la Révolution.

« ART. 2. — Ne sont compris dans l'exception portée dans ledit article 5 de la loi du 25 brumaire an 3, tous ceux ci-dessus spécifiés qui auroient fait acte de citoyen françois en acceptant en France des fonctions publiques, comme aussi ceux qui, n'étant pas d'origine suisse, auroient obtenu

en Suisse des lettres de naturalisation ou de bourgeoisie sans y établir leur domicile, antérieurement au 1er juillet 1789.

« Proposé au Comité de Salut public le 7 pluviôse an 3 (26 janvier 1795). »

Vol. 453, fo 81 vo, copie, 3/4 p. in-fo.

1861. — Rapport de la Commission des relations extérieures au Comité de Salut public. Même sujet.

Vol. 452, fo 129, minute, 7 p. in-fo.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

SECTION POLITIQUE No 41.

1862. — *Bâle, 10 pluviôse* [*29 janvier*]. — Manœuvres des émigrés et des prêtres déportés sur la frontière. Affaires de l'Erguel et de Fribourg.

« M. de Goltz est malade. J'apprends par Jeanneret qu'il a écrit une lettre sévère au gouvernement de Neuchâtel au sujet des pratiques des émigrés. Quelques aristocrates qui siègent dans le Conseil neuchâtelois ont été atterrés de cette intervention du Ministre prussien. Ils la regardent comme une preuve certaine que le roi de Prusse est décidé à faire sa paix avec la République françoise. »

Vol. 453, fo 69 vo, copie, 1 p. in-fo.

Pièces jointes — a. — *Zurich, 24 janvier*. — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Émigrés.

Vol. 453, fo 70, copie, 2/3 p. in-fo.

b. — *Neuchâtel, 20 janvier*. — Sandoz de Travers à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 453, fo 70, copie, 1/2 p. in-fo.

c. — *Neuchâtel, 24 janvier*. — Le même au même. Même sujet.

Vol. 453, fo 70 vo, copie, 1 p. 1/4 in-fo.

d. — *Berne, 28 janvier*. — Frisching à Barthélemy. Détails relatifs aux affaires de Hollande et au nommé Bernay. Affaires de l'Erguel.

Vol. 453, fo 71, copie, 1 p. 1/2 in-fo.

1863. — *Paris, 10 pluviôse* [*29 janvier*]. — Extrait du registre des arrêtés.

« Le Comité de Salut public, considérant la nécessité de concentrer le secret de l'État, garanti par le chiffre, et s'étant fait représenter son arrêté du 23 frimaire, sur l'organisation du Bureau du chiffre,

« Arrête :

« 1° La minute des dépêches à faire passer aux agents françois près les Nations étrangères, sera remise au Bureau du chiffre, pour y être chiffrée.

« 2° Lorsque la dépêche aura été chiffrée, la minute en sera remise au Comité avec le certificat du chef, qu'elle a été chiffrée conforme, et envoyée par duplicata sous tel numéro.

« 3° Ensuite de l'expédition chiffrée, seront ajoutés aussi en chiffres, les noms des Représentants qui auront signé la minute et, pour donner l'authenticité à la lettre, le sceau du Comité y sera apposé.

« 4° Le présent arrêté sera envoyé à tous les agents françois, à ce qu'ils donnent toute créance aux dépêches ainsi expédiées.

« Signé : CAMBACÉRÈS, A. DUMONT, RICHARD, CARNOT, PELET, L.-B. GUYTON, BOISSY, PRIEUR (de la Marne). »

Vol. 453, f° 110, imprimé, 2 p. in-f°.

1864. — *Baden, 10 pluviôse* [*29 janvier*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures, relativement au citoyen Wrintz.

Vol. 453, f° 71 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1865. — *Bâle, 11 pluviôse* [*30 janvier*]. — Barthélemy au Comité de Salut public, relativement au nommé Joseph. Faux assignats.

Vol. 452, f° 139, original, 3 p. in-f°.
Vol. 453, f° 72 v°, copie, 1 p. in-f°.

1866. — *Bâle, 11 pluviôse* [*30 janvier*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Réclamation pécuniaire du citoyen Bacher.

Vol. 453, f° 73, copie, 1/4 p. in-f°.

1867. — *Bâle, 11 pluviôse* [*30 janvier*]. — Barthélemy au général Kellermann, relativement au citoyen Hauser, du canton de Glaris, prisonnier de guerre.

Vol. 453, f° 73, copie, 1/2 p. in-f°.

1868. — *Paris, 11 pluviôse* [*30 janvier*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Envoi de 25 000 livres, valeur métallique pour assurer le service politique secret.

Vol. 452, f° 141, minute, 1/2 p. in-f°.
Vol. 453, f° 97, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 3 pluviôse* [*22 janvier*]. — Arrêté du Comité de Salut public. Même sujet.

Vol. 452, f° 142, minute, 1 p. in-f°.
Vol. 453, f° 97, copie, 1/2 p. in-f°.

1869. — *Zurich, 30 janvier.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Les trois officiers zurichois qui se sont présentés devant Barthélemy avec leurs décorations seront réprimandés comme ils le méritent. Émigrés. Affaires de Neuchâtel et de l'Erguel. Impatience avec laquelle on attend le résultat des conférences de Bâle. M. de Degelmann a écrit à Zurich pour féliciter cet État de sa sagesse et donner à sa conduite l'approbation la plus complète. Le Conseil secret a décidé de ne parler de cette lettre ni en public ni en particulier.

Vol. 453, f° 79, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

Pièce jointe. — *Neuchâtel, 26 janvier.* — Le Conseil d'État de Neuchâtel à l'État de Zurich. Émigrés.

Vol. 453, f° 80 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

SECTION POLITIQUE N° 42.

1870. — *Bâle, 12 pluviôse* [*31 janvier*]. — Recrutement pour l'Angleterre. « C'est une chose très remarquable de cette guerre que de voir comme nous enlevons successivement à la Suisse la ressource de tous les services militaires étrangers..... Je propose à votre sagesse de considérer s'il ne seroit pas extrêmement politique et utile que vous engageassiez les États généraux constitués comme ils vont l'être, de conserver les troupes suisses pour la défense du pays. »

Au moment où l'Ambassade vient d'être transférée à Bâle, il serait bon que la France accordât à ce Canton quelques secours en vivres.

« M. de Goltz va mieux. Il a été un peu dangereusement malade. C'est lui qui m'a communiqué l'aperçu dont je joins ici la traduction [1].

« J'apprends du même magistrat de Lucerne dont je viens de parler que le ministre d'Espagne lui a demandé une lettre de recommandation pour un des chefs de l'État de Bâle en faveur d'un nommé Pommier qui est depuis deux ans en Suisse. Je ne sais pas jusqu'ici qui est ce Pommier. Le magistrat lucernois m'ajoute qu'il est assuré que son voyage a pour objet de chercher à connoître où en sont les négociations pour la paix et s'il y auroit quelque moyen d'y faire entrer l'Espagne qui est lasse, dit-il, de la guerre malheureuse qu'elle fait. Pommier a dû partir de Lucerne le 7 pour se rendre à Bâle. »

Un courrier de Suède arrivé le jour même repartira le lendemain pour Paris. On croit qu'il porte des lettres de créance à M. de Staël.

Vol. 453, f° 74, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

1. Cette pièce manque.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 27 janvier.* — L'avoyer de Steiger à Barthélemy. Émigrés.

Vol. 453, f° 74 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

b. — *Bâle, janvier*[1]. — Le grand tribun Buxtorf à Barthélemy. Approvisionnements de Bâle.

Vol. 453, f° 75, copie, 1/4 p. in-f°.

c. — *Quartier général de Hochheim, 23 janvier.* — Le feld-maréchal de Möllendorff au comte de Goltz. Même sujet.

Vol. 453, f° 75, copie, 1/2 p. in-f°.

1871. — *Bâle, 12 pluviôse* [*31 janvier*]. — Barthélemy au Comité de Salut public, relativement au nommé Joseph. SECTION POLITIQUE.

Vol. 452, f° 143, original, 2 p. 1/4 in-f°.
Vol. 453, f° 75 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

1872. — *Bâle, 12 pluviôse* [*31 janvier*]. — Barthélemy au Comité de Salut public. Rétablissement d'un moulin à poudre à Genève.

Vol. 453, f° 76 v°, copie, 1 p. in-f°.

1873. — *Bâle, 12 pluviôse* [*31 janvier*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Pensions militaires.

Vol. 453, f° 76, copie, 1/3 p. in-f°.

1874. — *Paris, 12 pluviôse* [*31 janvier*]. — Arrêté du Comité de Salut public. Libre exportation de certaines catégories de marchandises achetées par des Suisses ou Genevois.

Vol. 453, f° 135, imprimé, 2 p. 1/2 in-12.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1875. — *Bâle, 13 pluviôse* [*1er février*]. — « Citoyens représentants, depuis que je suis ici, il m'a été impossible d'aller voir Vaughan, Anglois que j'ai beaucoup connu à Londres et dont le patriotisme, la probité et les lumières sont infiniment recommandables. Lui de son côté n'ose sortir de chez lui à la suite d'une fâcheuse chute qu'il a faite. Il en est assez bien guéri, mais s'il se montroit hors de sa maison, la rigueur qu'on est forcé d'exercer ici envers les étrangers et même envers les habitants des autres Cantons à cause de la très grande rareté des subsistances, lui attireroit nécessairement l'invitation de quitter le SECTION POLITIQUE N° 43.

1. La date du jour est en blanc dans le mss.

Canton, quoiqu'il soit fort considéré dans cette ville, comme il mérite de l'être.

« Le citoyen La Quiante va le voir assez souvent. Vaughan l'a chargé de me dire qu'il apprend de très bon lieu, que l'Angleterre, la Russie et la cour de Vienne s'agitent prodigieusement auprès du roi de Prusse et cherchent à l'éblouir de toutes les manières pour l'engager à renouer avec la coalition. On voudroit obtenir de lui qu'il fît filer ici les négociations, qu'il amusât comme on dit le tapis, pour rompre ensuite lorsque cela pourroit convenir à ces Cours.

« Elles connoissent assez bien le caractère lâche et perfide du Cabinet prussien pour que nous ayons dû nous attendre à de semblables trames de leur part. Vaughan dit que la princesse d'Orange et le duc d'York vont se rendre à Berlin. Celui-ci n'aura sans doute aucune influence en qualité de général : il n'aura pour lui que sa qualité de mari d'une des filles du monarque prussien. Aussi M. de Goltz en raisonnant avec moi dans notre première conférence sur les délais que notre refus de consentir à une suspension d'armes pourroit apporter dans la marche de notre négociation, ne dissimuloit pas qu'il y auroit bien des personnes et bien des manœuvres employées à chercher les moyens de l'entraver, et qu'il seroit réellement fâcheux qu'à l'ombre de ces délais des intrigues étrangères viennent à triompher de la volonté décidée du roi de Prusse, autant que de son besoin d'avoir la paix. Il m'a paru qu'il y a de la bonne foi dans cette réflexion du plénipotentiaire prussien, autant qu'il y a de vérité dans la force de ce besoin, que je crois telle que je ne puis pas me persuader que toutes les pratiques de nos ennemis parviennent à ébranler le veu du roi de Prusse. Je pense qu'il veut et qu'il fera la paix lâchement : il dépendra de nous de la lui accorder; mais renonçons ensuite à l'idée de lui faire jouer un rôle de grandeur. Il n'entendra jamais ce langage. Il se dédommagera très volontiers aux dépens de la Pologne et des princes allemands ses voisins de ce qu'il perdra à la rive gauche du Rhin. Il ne se rapprochera de nous que quand la peur des progrès de la Russie lui en fera une nécessité.

« Les coalisés vont sans doute essayer d'influer sur ses déterminations par le moyen des événements de la Hollande. Mais j'ai lieu de croire que le Cabinet prussien a pris son parti à cet égard. Le citoyen Richard en en causant hier avec le major Meyenrinck, cherchoit à le stimuler pour le faire parler. Le major, à la fin, a dit avec humeur : « A la bonne heure, puisque le sort l'a voulu, le Stathouder n'a qu'à « dîner chez le roi d'Angleterre et souper chez le roi de Prusse. »

« Vaughan ne doute pas que l'événement de la Hollande ne fasse une prodigieuse sensation en Angleterre et n'occasionne une baisse considérable dans les fonds publics; mais il pense que Pitt n'en sera point ébranlé dans son poste.

« Il apprend que le Ministère anglois a l'intention d'envoyer ici une personne chargée de me sonder. Comme il seroit démontré qu'on ne chercheroit qu'à nous tromper je me bornerai à écouter; au moins mes réponses seront brèves : je dirai à l'émissaire de s'adresser directement à vous, ou bien de me remettre ses propositions par écrit.

« M. de Goltz est moins bien aujourd'hui. Il a une toux convulsive.

« Je joins ici une lettre de Pater. »

Vol. 453, f° 77, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1876. — *Bâle, 13 pluviôse* [*1er février*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures, relativement à la famille de Rinck.

Vol. 453, f° 77 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

1877. — *Bâle, 13 pluviôse* [*1er février*]. — Barthélemy aux administrateurs du district de Delémont et du département du Haut-Rhin. Même sujet.

Vol. 453, f° 78, copie, 1/3 p. in-f°.

1878. — *Paris, 14 pluviôse* [*2 février*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Invalides du régiment de Steiner.

Vol. 453, f° 85 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1879. — *Paris, 14 pluviôse* [*2 février*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Pensions militaires.

Vol. 453, f° 86 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1880. — *Paris, 14 pluviôse* [*2 février*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Réclamation du citoyen Perrier fils aîné, d'Estavayer.

Vol. 453, f° 86 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1881. — *Paris, 14 pluviôse* [*2 février*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 453, f° 86 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 9 nivôse* [*29 décembre 1794*]. — Arrêté du Comité de Salut public relatif à des achats de chevaux à l'étranger.

Vol. 453, f° 87, copie, 3/4 p. in-f°.

1882. — *Paris, 14 pluviôse* [*2 février*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Fourniture de sel à Bienne.

Vol. 453, f° 87 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 2 pluviôse [21 janvier].* — Deux arrêtés du Comité de Salut public. Même sujet.

Vol. 453, fº 88, copie, 2/3 p. in-fº.

1883. — *Bâle, 14 pluviôse [2 février].* — Barthélemy aux administrateurs du district de Mirecourt, relativement à leur désir d'acheter du riz en Suisse.

Vol. 453, fº 78 vº, copie, 1/2 p. in-fº.

BULLETIN DE VENET

1884. — *Lausanne, 2 février.* — « La régence de guerre de Turin, après avoir suspendu pendant un mois les congés demandés par les officiers, s'est enfin déterminée à en accorder jusqu'au 6 mars, vu la rigueur de la saison et l'abondance des neiges qui semblent garantir de toute surprise. Un assez grand nombre d'officiers des régiments de Stettler et de Bachmann sont venus se déroidir dans le pays de Vaud, et c'est de leur bouche qu'on a recueilli quelques détails sur la situation actuelle du Piémont, qu'on ne fera qu'énoncer sommairement.

« On a eu soin de laisser les troupes piémontoises et suisses dans une parfaite ignorance des succès des François dans la Hollande et dans l'Empire. Les semestriers arrivés en Suisse le 30 janvier ignoroient la prise de Nimègue et du fort de Manheim, et n'avoient reçu aucune lettre de leurs parents et amis qui les mettoient au courant. Le peuple piémontois, excessivement fatigué de la guerre, est toujours disposé à un mouvement révolutionnaire; mais la crainte ainsi que le défaut de chefs et de moyens en suspendent l'explosion. La noblesse est toujours aussi dure et aussi platement altière qu'auparavant, les événements ne la corrigent point. Les troupes de ligne piémontoises et les régiments autrichiens ont tellement crié, qu'il a fallu en hiverner une partie à Turin et dans les environs, mais les bourgeois se sont réservé la garde exclusive du pavillon du Roi et du quartier de la cour. Les Piémontois vivent en mauvaise intelligence avec les Autrichiens auxquels ils reprochent d'avoir été inutiles dans la dernière campagne, d'avoir plutôt reculé qu'avancé et de ne s'être occupés que de couvrir la Lombardie, outre le ton fier et impérieux qu'ont pris leurs généraux dans toutes les occasions. La cour de Turin paroît dévorée de soucis et d'inquiétudes à la vue des préparatifs immenses qui se font contre l'Italie. Le cagotisme y règne plus que jamais. On y a réformé toutes les dépenses inutiles; et cependant elle est sans argent. Le papier qu'on fait circuler et dont on paie les troupes perd 30 pour 100; et la petite monnoie d'appoint est tellement forcée qu'une pièce de deux sols et

demi n'a pas une valeur intrinsèque de trois deniers. On continue de transférer secrètement les prisonniers prétendus conspirateurs dans les forteresses du Milanais et du Tyrol. Le corps franc composé de déserteurs françois et d'émigrés a été cantonné sur le revers du Mont Cenis. Il se trouve réduit à 600 hommes, parce qu'on en a retiré les Savoyards pour les incorporer dans les régiments piémontois et suisses. Les François, quoi qu'en aient dit certaines gazettes françoises, sont restés au petit Saint-Bernard, abrités dans l'hospice et ne manquent de rien. Les recrues ramassées pour les régiments suisses désertent presque toutes; sur 760 hommes enrôlés depuis le mois d'octobre, il n'en est arrivé que 216, qu'on est obligé de garder à vue. Les rassemblements de paysans sont devenus impossibles. Quelques villages ont chassé à coups de fourche les prêcheurs de croisade. Ils demandent la paix à grands cris et se déchaînent contre le gouvernement et les Autrichiens. Le duc de Montferrat est celui des fils du Roi qui a déployé le plus de talents militaires et montré le plus de courage. Cependant on a été mécontent de la conduite qu'il a tenue dans le commandement de la cité d'Aoste. On le lui a retiré pour le confier au général suisse Bachmann. Lascaris, accusé il y a deux ans d'avoir livré la Savoie à Montesquiou, est parvenu à se justifier. Il se montre à la cour, y sollicite de l'emploi et l'on croit qu'il en obtiendra. Les familles des nobles et des gens riches se retirent dans le Milanais, avec ce qu'elles peuvent emporter. La cour, qui avoit sévèrement défendu ces émigrations, ferme aujourd'hui les yeux ce qui prouve la terreur dont on y est assailli. Les Suisses au service du Piémont se plaignent que les François ne traitent pas leurs prisonniers de guerre aussi favorablement que ceux qu'ils ont fait en Hollande, et qu'ils ne les renvoient pas également dans leur patrie.

« Quelques soldats de l'armée de Condé viennent d'arriver à Lausanne, harassés et morfondus. Ils racontent que ce ramassis de mendiants a souffert l'année dernière une misère incroyable, mais que les 10 sols par jour, payés tant bien que mal, y retiennent encore 4500 faméliques qui ne sauroient où donner de la tête. Leurs habits tomboient en lambeaux : l'Empereur vient de leur en envoyer de semblables à ceux qu'il fait porter à son infanterie, grossiers, étroits et écourtés, avec la seule différence que ceux des compagnons de gloire de Condé ont une fleur de lys sur le revers du collet.

« On a déjà parlé de quelques voyages qu'a faits à Genève M. Weiss, baillif de Moudon. Il paroît que sa tête a un peu trop fermenté sur les derniers troubles de cette ville et que, dans une nouvelle apparition qu'il y a faite, il y a quinze jours, il a cherché querelle à Janot, à Bousquet et à d'autres personnes en place, qu'il y a fait des menaces inconsidérées, même au nom de la Suisse, dont il n'avoit assurément ni l'aveu ni les ordres. Comme M. Weiss est d'un naturel très phos-

phorique et qu'il aime beaucoup à se populariser, il s'est abouché avec les habitants de Nyon à son retour de Genève et les a montés de manière que plusieurs révolutionnaires de cette république y ont été fort maltraités en dernier lieu. On sait que Berne a désapprouvé hautement ces chaleurs indiscrètes.

« La lettre du général Pichegru à l'avoyer régnant de Berne, de Mulinen, au sujet des prisonniers du régiment de May faits à Grave et renvoyés en Suisse, a été lue en plein Conseil et a fait un excellent effet. Les aristocrates même n'ont pu refuser de justes éloges à la loyauté et à l'honnêteté de ce brave commandant. Les Suisses de retour de Hollande ne cessent d'exalter son humanité et de chanter des ritournelles grenadières où *Pichegru* rime avec *tape-dru*. Plusieurs ont une assez mauvaise gravure de lui, qu'ils montrent avec l'enthousiasme de la reconnoissance. L'opinion des Suisses ne doit plus varier sur le compte des républicains françois. »

Vol. 453, f° 91 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

SECTION POLITIQUE N° 44.

1885. — *Bâle, 15 pluviôse* [*3 février*]. — « Citoyens représentants, j'ai reçu votre lettre du 8 qui m'a prévenu dans l'intention où j'étois de vous demander des instructions sur la division des divers objets dont j'aurai successivement à vous rendre compte. Je me conformerai à celles que vous me donnez. »

Levées pour l'Angleterre.

Vol. 453, f° 78 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1886. — *Bâle, 15 pluviôse* [*3 février*]. — Bacher au Comité de Salut public. Il se conformera pour sa correspondance aux instructions contenues dans la dépêche du 8 pluviôse.

Vol. 452, f° 147, original, 1 p. in-f°.

1887. — *Paris, 15 pluviôse* [*3 février*]. — Le commissaire des relations extérieures, Miot, à Barthélemy. Traitement du citoyen Jalheau, vérificateur des assignats à Genève.

Vol. 453, f° 87 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

VENET A BARTHÉLEMY

1888. — *Lausanne, 3 février*. — « On débite ici, Citoyen ambassadeur, que vous êtes chargé d'une mission importante pour Berlin, et que vous ne tarderez pas à vous y rendre. Quelques grands nouvellistes

disent aussi que vous devez faire incessamment un voyage à Paris pour des conférences pacifiques. Je ne crois ni n'interroge; mais songeant un peu au milieu de tout cela, à mes affaires, je vous prie de me faire passer par l'intermédiaire un passeport pour retourner en France, si, comme je le crois, vous pouvez me l'accorder sans en prévenir le commissaire des relations extérieures. Mes intérêts, ceux de ma famille périclitent et exigent ma présence. Je pourrai revenir à mes fonctions au bout de six semaines ou prendre des ordres pour autre chose. Je désirerois que le passeport eût un terme de trois mois, conformément aux décrets. Il peut d'un jour à l'autre me devenir nécessaire. Vu ma position et son instabilité la précaution est bonne à prendre.

« Je reprendrai ou continuerai ma besogne, quoique chaque jour elle devienne moins utile : votre volonté sera faite à cet égard. Mais je m'occupe en ce moment d'un projet qui pourra faire tirer un meilleur parti de mes faibles moyens et rendre ce à quoi je me suis voué, d'une tout autre importance. Je vous communiquerai mon plan quand il sera mûr et que les batteries seront bien dressées. Vous seul en serez juge et ce ne sera que par votre canal qu'il parviendra au commissaire des relations extérieures. Mais il faudra pour cette communication une autre voie que la poste.

« Répondez-moi, je vous prie, un mot que je comprendrai, par l'intermédiaire. Ma besogne ira toujours son train jusqu'à votre réponse, et après, si elle en ordonne la continuation. Agréez mon hommage et l'assurance de ma reconnoissance et de mon éternel dévouement.

« Vive la République! »

Vol. 453, f° 82, copie, 2/3 p. in-f°.

1889. — *Bienne, 3 février.* — Le bourgmestre Moser à Barthélemy. Affaires de l'Erguel et de Bellelay.

Vol. 453, f° 83, copie, 3/4 p. in-f°.

1890. — *Paris, 16 pluviôse* [*4 février*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Compagnie du régiment de May prisonnière de guerre.

Vol. 453, f° 88 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1891. — *Bâle, 16 pluviôse* [*4 février*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Le projet d'arrêté joint à la lettre du 9 ne laisse rien à désirer.

Vol. 453, f° 82, copie, 1/4 p. in-f°.

1892. — *Bâle, 16 pluviôse* [*4 février*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures relativement à l'ancien banneret de Fribourg, Castella.

Vol. 452, f° 149, original, 1 p. in-f°.

1893. — *Dieuze, 16 pluviôse* [*4 février*]. — Le représentant du peuple Alexandre Besson à Barthélemy. Sels.

Vol. 453, f° 83, copie, 3/4 p. in-f°.

1894. — *Kehl, 16 pluviôse* [*4 février*]. — Rapport dénonçant un espion autrichien.

Vol. 452, f° 148, copie, 2 p. in-f°.

1895. — *Bâle, 17 pluviôse* [*5 février*]. — Barthélemy au représentant du peuple Pelletier. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 453, f° 82 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Neuchâtel, 3 février.* — Sandoz de Travers à Barthélemy. Le signalement d'Andrieux a été publié. Demande d'arrestation d'un autre voleur nommé Michel Moser.

Vol. 457, f° 82 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1896. — *Paris, 17 pluviôse* [*5 février*]. — La Commission des revenus nationaux à Barthélemy. Sels.

Vol. 453, f° 96, copie, 1/2 p. in-f°.

1897. — *Bâle, 17 pluviôse* [*5 février*]. — Bacher au Comité de Salut public. Réorganisation du service secret. Nouvelles d'Allemagne.

Vol. 452, f° 150, original, 4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

SECTION POLITIQUE N° 45.

1898. — *Bâle, 18 pluviôse* [*6 février*]. — L'Angleterre fait lever un régiment « si près des frontières helvétiques qu'on voit bien que l'intention est de tâcher qu'il soit composé de Suisses. » L'ambassadeur ne croit pas au succès de l'entreprise. Affaires de Zurich.

Vol. 453, f° 83 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 4 février.* — Frisching à Barthélemy. Vœux pour la paix. Affaires de l'Erguel et de Hollande.

Vol. 453, f° 84, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

b. — *Lucerne, 4 février.* — L'avoyer Pfyffer de Heidegg à Barthélemy. Levées pour l'Angleterre.

Vol. 453, f° 84 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

c. — *Zurich, 26 janvier.* — Proclamation de l'État de Zurich. Affaires intérieures du Canton.

Vol. 453, f° 85, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1899. — *Bâle, 18 pluviôse [6 février].* — Barthélemy au Comité de Salut public relativement au nommé Joseph.

Vol. 453, f° 83 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1900. — *Paris, 18 pluviôse [6 février].* — Le Comité de Salut public à Bacher. Service secret.

Vol. 452, f° 153, minute, 1 p. in-f°.

1901. — *Paris, 18 pluviôse [6 février].* — Le commissaire des relations extérieures à Bacher. Prisonniers français de Magdebourg et Wesel.

Vol. 452, f° 154, minute, 2 p. in-f°.

1902. — *Paris, 18 pluviôse [6 février].* — Le Comité de Salut public au bailli de Dorneck, Gerber. Remerciement pour sa lettre du 24 janvier.

Vol. 452, f° 152, minute, 2/3 p. in-f°.

1903. — *Paris, 18 pluviôse [6 février].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Réclamation du citoyen Chariatte, de Courrendelin.

Vol. 453, f° 97 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1904. — *Paris, 18 pluviôse [6 février].* — Les commissaires de la Trésorerie nationale à la Commission des relations extérieures. Réunion en une seule des diverses caisses de la République en Suisse, proposée par Bruat.

Vol. 452, f° 155, original, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — Mémoire de Bruat sur le même sujet.

Vol. 452, f° 156, copie, 2 p. 1/3 in-f°.

1905. — *Lausanne, 6 février.* — Bulletin de Venet. Faux assignats. Affaires de Berne. Émigrés. Créances bernoises sur Lyon. Régiments suisses au service de Hollande.

Vol. 453, f° 92 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

1906. — *Saint-Maurice, 18 pluviôse [6 février].* — Helfflinger à Barthélemy. Affaires du Valais.

Vol. 453, f° 93 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

SECTION POLITIQUE N° 46.

1907. — *Bâle, 19 pluviôse* [*7 février*]. — Emploi comme agent du Valais an de Chrétien Deloges.

Vol. 453, f° 86, copie, 1/2 p. in-f°.

1908. — *Bâle, 19 pluviôse* [*7 février*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Traitement de Chrétien Deloges.

Vol. 453, f° 86, copie, 1/4 p. in-f°.

1909. — *Bâle, 20 pluviôse* [*8 février*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Pensions militaires.

Vol. 453, f° 86 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1910. — *Besançon, 20 pluviôse* [*8 février*]. — Le représentant du peuple Pelletier à Barthélemy. Agents envoyés en Suisse par le représentant du peuple Sevestre pour se procurer des subsistances. Le fer est trop rare pour servir d'objet d'échange.

Vol. 453, f° 109 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1911. — *Paris, 21 pluviôse* [*9 février*]. — Le Comité de Salut public à Barthélemy. Envoi du décret qui déclare Pestalozzi citoyen français.

Vol. 452, f° 159, minute, 1/3 p. in-f°.
Vol. 455, f° 24, original, 1 p. in-4°.
Vol. 453, f° 143, copie, 1/4 p. in-f°.

1912. — *Paris, 21 pluviôse* [*9 février*]. — Le Comité de Salut public à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 452, f° 158, minute, 2/3 p. in-f°.
Vol. 455, f° 25, original, 1 p. 1/4 in-4°.
Vol. 453, f° 143, copie, 1/3 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Lyon, 13 pluviôse* [*1er février*]. — L'accusateur public près le tribunal criminel du département du Rhône, Sobry, au Comité de Salut public. Même sujet.

Vol. 453, f° 143, copie, 1 p. in-f°.
Vol. 455, f° 22, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

1913. — *Bâle, 21 pluviôse* [*9 février*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Traitement des citoyens Jalheau et Lottin. Comptabilité de l'ambassade.

Vol. 453, f° 87 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1914. — *Bâle, 21 pluviôse [9 février].* — Bacher à la Commission des relations extérieures. Achats de poudre et de riz.

Vol. 452, f° 160, original, 3 p. 2/3 in-f°.

1915. — *S. d.* — Note sur les créances de l'État de Bâle envoyée à la Convention nationale.

Vol. 452, f° 165, copie, 13 p. 1/2 in-f°.

BULLETIN DE VENET

1916. — *Lausanne, 9 février.* — « La députation du Conseil de Bâle et le discours du chancelier Ochs à l'ambassadeur de la République françoise, ont fortement occupé les esprits dans le pays de Vaud. On a d'abord regardé cette démarche comme une reconnoissance formelle et explicite de l'état politique de la France et, tandis que les grands publicistes du pays se perdoient en vains raisonnements pour prouver que ni le canton de Bâle, ni la Commission helvétique établie à Bâle ne pouvoient prononcer cette reconnoissance sans l'aveu et le concours de la diète, le peuple, qui n'entend rien à toutes ces distinctions diplomatiques, disoit hautement que Berne devoit suivre l'exemple de Bâle, légaliser le vœu connu de toute la Suisse, et se faire au moins le mérite de gagner de vitesse les autres souverainetés de l'Europe.

« Ainsi s'exprimoit-on dans les villes, et même avec une certaine chaleur. C'est dans ces occasions que le gouvernement ne manque pas de lancer ses redresseurs d'opinions. On les connoît, ce sont des gens de loi, des pasteurs, d'anciens militaires, qui à point nommé se trouvent à leur poste, s'ingèrent dans les conversations et remettent les discoureurs dans la mesure prescrite. Ces émissaires ont donc eu soin de représenter que la démarche de l'État de Bâle était parfaitement à sa place, qu'on ne sauroit témoigner trop d'égards à la nation françoise, au caractère et aux qualités personnelles de son ambassadeur, mais que cette démarche ne datoit point en politique et n'engageoit à rien; que la République françoise seroit infailliblement et incessamment reconnue par le Corps helvétique; qu'il ne manquoit à ses rapports avec elle que le mot sacramentel, mais qu'on ne pouvoit le prononcer tant qu'on auroit besoin de l'Autriche et de l'Empire pour les approvisionnements de blé; que ces puissances, déjà très difficultueuses, pourroient refuser des secours dont on ne peut se passer dans un pays qui ne fournit guères au delà de la moitié des subsistances nécessaires à ses habitants et qui, bien loin de tirer de la France comme par le passé, la rend encore participante de ce qu'il reçoit de

l'étranger; que ce n'est enfin qu'à ce besoin impérieux que tient l'émission authentique du vœu général de la Suisse.

« Ces considérations et surtout celle qui tient à l'estomac et à la bourse, ne manquent pas de faire effet et de tempérer le zèle de ces bonnes gens, dans un moment surtout où le blé se vend près de 9 livres la mesure du poids de 24 livres, et où, malgré le respect de l'administration pour les propriétés, on agite la question de convertir par une loi les vignes basses en terres labourables. Cet essai de l'autorité, quoique justifié par une intention louable, n'auroit au reste aucun succès, car indépendamment de l'atteinte portée à la liberté des possesseurs, qui exciteroit une commotion dangereuse, ces vignes rendues à un objet de plus urgente nécessité, n'assureroient pas un mois de plus de subsistances et des familles entières de vignerons seroient réduites à la mendicité, puisqu'il est prouvé que deux arpents de vigne fournissent au travail et conséquemment à l'entretien d'un ménage, tandis que 10 arpents de labour nourriroient à peine le même ménage.

« Des émigrés du canton de Fribourg, cherchant à tirer parti de tout pour prolonger leur triste existence, ont proposé aux acquéreurs de leurs domaines des ratifications de la vente à eux faite par la nation ou des contrats particuliers de vente en leur propre nom, pour assurer leur acquisition et la mettre à couvert de tout événement. Ces ridicules transactions ont eu lieu par-devant notaire à Fribourg même, où quelques-uns de ces acheteurs sont venus les signer. On avoit déjà ouï parler d'arrangements pareils, il y a un an. On ne conçoit pas quel fruit ces gens-ci espèrent recueillir de leur coupable pusillanimité ni quelle sûreté ils croient se procurer par ce supplément d'argent, comme si dans le cas absurde et chimérique d'une contre-révolution, les émigrés ne reviendroient pas contre des engagements auxquels ils diroient avoir été contraints par la force majeure du besoin!

« On écrit de Würtzbourg que le peuple s'y lasse de l'affluence des Liégeois qui ont suivi la fortune de leur prince dépouillé et retiré avec sa famille chez l'évêque, souverain de cette ville. Les prêtres liégeois coupent l'herbe sous le pied aux prêtres du pays, s'emparent des bénéfices et du produit des messes. D'un autre côté, les artisans liégeois obtiennent des établissements et nuisent à ceux de l'endroit.

« Le peuple s'est livré deux fois le mois dernier à des mouvements qui ont fort inquiété la cour épiscopale de Würtzbourg. Elle les a apaisés en expulsant une centaine de ces intrus.

« Une demoiselle vaudoise nommée Aulard, employée comme sous-gouvernante chez la femme du Stathouder, a écrit à sa famille qu'à la nouvelle de l'approche des François, cette princesse d'Orange avoit gagné précipitamment un bateau pêcheur avec deux de ses enfants, trois de

ses domestiques et la chère cassette, sans doute pour aborder en Angleterre, tandis que son très dévoué mari, que le danger a enfin tiré de son assoupissement ordinaire, s'est enfui de son côté avec la compagnie de ses gardes à Leeuwarden, dans la province de Frise (d'autres lettres le disent dans la Zélande, avec le prince héréditaire et le prince Frédéric). Cette personne mande qu'au moment de cette séparation, il y a eu un violent démêlé entre l'époux et l'épouse, et que la princesse de Brunswick destinée au prince de Galles est restée en panne à Hanovre n'osant poursuivre sa route.

« Vioménil, chef d'une légion d'émigrés levée par l'Angleterre, a fait circuler en Suisse une invitation aux braves; mais personne ne paroît tenté de s'y rendre : ces braves sont bien revenus maintenant de leur ancien enthousiasme qui ne leur a valu que de la misère et des fusillades. »

Vol. 453, fº 102, copie, 2 p. in-fº.

1917. — *Salins, 21 pluviôse* [*9 février*]. — Le représentant du peuple Pelletier à Barthélemy. Faux assignats.

Vol. 453, fº 111, copie, 1/3 p. in-fº.

1918. — *Bâle, 10 février.* — Barthélemy à MM. de Bienne. Sels.

Vol. 453, fº 88, copie, 1/2 p. in-fº.

1919. — *Zurich, 10 février.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Affaires de l'Erguel. Mort de M. de Goltz. Affaires de Hollande. Levées pour l'Angleterre. Interruption des communications avec l'Allemagne.

Vol. 453, fº 89 vº, copie, 1 p. 3/4 in-fº.

1920. — *Berne, 10 février.* — Frisching à Barthélemy. Mort de M. de Goltz. Levées pour l'Angleterre. Subsistance de la Suisse. Réclamation de Mme de Chaudieu et de Mlle de Saint-Sauveur. Détails militaires.

Vol. 453, fº 93 vº, copie, 1 p. 1/2 in-fº.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1921. — *Bâle, 23 pluviôse* [*11 février*]. — La maison d'Autriche entrave de plus en plus les communications de l'Allemagne avec la Suisse. Les Cantons sont chaque jour plus embarrassés pour se procurer des subsistances. Intérêts commerciaux des Suisses en Hollande. Troubles de Saint-Gall. SECTION POLITIQUE Nº 47.

Vol. 453, fº 88 vº, copie, 1 p. 1/3 in-fº.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 6 février.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Mêmes sujets.

Vol. 453, f° 89, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — *Zurich, 31 janvier.* — L'État de Zurich à ses co-alliés. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 453, f° 90 v°, copie, 1 p. in-f°.

c. — *Stockach, 24 janvier.* — M. de Krafft, commissaire des barrières impériales à Stockach, au directoire de Zurich. Mesures prises pour prévenir l'exportation des chevaux.

Vol. 453, f° 91, copie, 1 p. in-f°.

d. — *Zurich, 24 janvier.* — L'État de Zurich aux Cantons protestants. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 453, f° 94 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

e. — *Heidelberg, 17 novembre 1794.* — Le Conseil ecclésiastique de la religion évangélique réformée du Palatinat au canton de Zurich. Situation critique de l'Église réformée dans le Palatinat. Le Conseil demande le concours des Cantons protestants de la Suisse.

Vol. 453, f° 95, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

f. — *Coire, 3 février.* — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 453, f° 95 v°, copie, 1 p. in-f°.

1922. — *Bâle, 23 pluviôse [11 février].* — Barthélemy à la Commission des relations extérieures, relativement au citoyen Stamaty.

Vol. 453, f° 96, copie, 1/4 p. in-f°.

1923. — *Bâle, 23 pluviôse [11 février].* — Barthélemy à la Commission des revenus nationaux. Sels.

Vol. 453, f° 96, copie, 1/4 p. in-f°.

1924. — *Paris, 23 pluviôse [11 février].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Sels.

Vol. 453, f° 106, copie, 1/4 p. in-f°.

1925. — *Paris, 23 pluviôse [11 février].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Fourniture de sel à la ville de Sion.

Vol. 453, f° 108, copie, 1/3 p. in-f°.

1926. — *Paris, 23 pluviôse* [*11 février*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Pensions militaires.

Vol. 453, f° 108 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1927. — *Bâle, 24 pluviôse* [*12 février*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Fonds destinés à assurer la correspondance politique secrète.

Vol. 453, f° 97, copie, 1/4 p. in-f°.

1928. — *Colmar, 19 pluviôse* [*7 février*]. — La Faye, payeur général du Haut-Rhin, à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 453, f° 97 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1929. — *Bâle, 24 pluviôse* [*12 février*]. — Barthélemy à La Faye. Accusé de réception de la lettre précédente.

Vol. 453, f° 97 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET

1930. — *Lausanne, 12 février.* — « D'après le projet de décret annoncé à la Convention de faire une vente générale des meubles des émigrés, déportés et condamnés pour contribuer à diminuer la masse des assignats en circulation, les Genevois et Vaudois faiseurs d'affaires n'ont pas manqué d'envoyer des commissionnaires à Paris et dans les principales villes de la République, pour figurer dans ces licitations; mais les renseignements qu'ils ont transmis à leurs commettants ne sont guère satisfaisants. « A en juger, disent-ils, par les ventes parti- « culières, les meubles sont hors de prix. Les François ne sont pas moins « empressés que les Suisses à placer leurs assignats, et les frais de « transport, portés à 24 sols par livre, obligeroient de former des maga- « sins ou entrepôts, dont le loyer et l'entretien seroient ruineux : en « sorte que la spéculation, bien loin de présenter les mêmes avantages « qu'il y a six ou huit mois, deviendroit très préjudiciable aux spécula- « teurs. L'Allemagne, d'ailleurs, épuisée d'argent et exposée à tous les « inconvénients de la guerre n'offre aucun débouché. » Mais ce n'étoit pas seulement aux gens du Nord que ces fripiers en grand vouloient vendre cet amas d'objets de luxe, c'est aux François eux-mêmes qu'ils se proposoient et se proposent encore de revendre leurs propres meubles, dans des temps plus calmes; et les Lyonnois, pendant leur séjour en Suisse, ont racheté très cher des effets qui leur avoient appartenu et que les Lausannois s'étaient procurés à vil prix, au milieu des désordres et des dilapidations qui ont suivi la fin du siège. Il n'y a pas long-

temps que la seule ville de Lausanne a fait venir vingt mille paires de gants des anciennes fabriques du département de l'Isère. Si les moyens étoient en raison de l'avidité, tout ce que la France renferme encore de bon, d'utile et de précieux, seroit emmagasiné à Bâle, à Genève, à Lausanne et à Neuchâtel. Et que donnent les Suisses en retour de ces effets de prix? Des assignats et toujours des assignats.

« On revient souvent sur cette insatiable âpreté des commerçants suisses; mais elle devient réellement fatigante. Elle afflige, elle inquiète les gouvernements mêmes de la Confédération helvétique qui sentent combien cette idolâtrie de l'argent étouffe le patriotisme et corrompt les mœurs publiques. Combien n'est-il pas à désirer que l'administration françoise enraye sur les facilités qu'elle accorde à ces spéculateurs; qu'elle exige au moins un retour d'objets utiles au lieu de cet éternel papier dont la France est déjà encombrée! Il arrivera de là que les Suisses, gênés par leurs propres besoins et les lois de leur pays, ne pourront pas exporter ces objets utiles. Tant mieux pour eux et pour la France!

« On n'a aucune prévention contre les autres classes des habitants de la Suisse et du pays de Vaud, en particulier. Les magistrats, les cultivateurs, les anciens militaires, certains commerçants même ont conservé cette sévérité de principes, ces mœurs pures et franches qui commandent l'estime et la vénération; mais les remueurs d'argent, les faiseurs d'affaires, dans certaines contrées de la Suisse donneroient aujourd'hui des leçons aux Genevois leurs premiers maîtres. C'est dans leur portefeuille qu'il faut aller chercher leur attachement à la Révolution françoise, leur propre patriotisme, leurs affections et leur morale.

« On se trouvoit dernièrement dans une société composée de ces personnages. On s'entretenoit du discrédit des assignats et de la nécessité de les réduire : « J'en sais un excellent moyen, dit un d'entre eux : le « Comité des finances devroit donner le mot aux vérificateurs et leur « enjoindre secrètement de bâtonner même les bons assignats qui leur « seroient présentés dans la proportion d'à peu près 100 livres sur « 1000 livres. Il faudroit bien que les possesseurs en passassent par là; « et la boule de neige se fondroit insensiblement. » On s'attendoit qu'une pareille gentillesse exciteroit une indignation universelle. Elle rencontra en effet des improbateurs, mais parmi ceux qui ayant encore bonne provision d'assignats ne trouvoient pas l'expédient de leur goût. Les autres n'y virent rien qui répugnât absolument à leurs principes. Ils convinrent bien que le topique étoit un peu vif, mais aux grands maux les grands remèdes. Certes quand on entend d'aussi déloyales extravagances, on ne sauroit en estimer la source fétide. En pareil cas, ce ne seroient pas les bons assignats qu'il faudroit *bâtonner*.

« Il conviendroit que l'agence politique fît ses représentations au gouvernement de Berne sur la lenteur qu'apportent les municipalités

du pays de Vaud à publier les signalements des distributeurs de faux assignats. Celui de Genestel dit Van Bring est demeuré trois jours au greffe de Lausanne. Il n'eût tenu du reste qu'à l'huissier de mieux s'assurer de la personne de ce M. Genestel : il se contente de lui ordonner de le suivre et le précède jusque dans l'intérieur de la prison. Genestel, qui entend les affaires, pousse l'huissier au fond du cachot et gagne le large. L'autre colporteur, le comte de Menon, est introuvable.

« Il n'est pas aisé de contenter les Bernois. On leur renvoie par bon procédé les prisonniers de leur nation faits en Hollande, et diverses lettres écrites par les notables du Canton se plaignent de l'embarras et de la dépense qu'occasionnent ces retours et de ce que le trésor de l'État sera obligé de faire les avances de la paye des officiers (les grondeurs peuvent être tranquilles : l'État ne fera point d'avances), jusqu'à ce que les articles de la capitulation soient réglés avec la Hollande ou la France.

« Les assignats à 79 et 80. »

Vol. 453, f° 103, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

1931. — « Note envoyée le 12 février 1795 par M. Barthélemy aux gouvernements de Soleure, de Zurich et de Berne. » Recrutement pour l'Angleterre.

Vol. 453, f° 97 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1932. — *Paris, pluviôse* [1]. — Le commissaire des relations extérieures, Miot, à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 455, f° 29, original, 1 p. in-4°.
Vol. 453, f° 146 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 24 pluviôse* [*12 février*]. — « Rapport au Comité de Salut public sur les fonds politiques de la Suisse », par MIOT.

Vol. 453, f° 146 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 455, f° 27, copie, 3 p. 1/4 in-f°.

1933. — *Bâle, 24 pluviôse* [*12 février*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures, relativement aux citoyens Gobert et Godinot.

Vol. 452, f° 172, original, 3 p. in-f°.
Vol. 453, f° 96 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1934. — *Bâle, 25 pluviôse* [*13 février*]. — Barthélemy au Comité de Salut public. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 452, f° 176, original, 2/3 p. in-f°.
Vol. 453, f° 98 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1. La date est en blanc dans l'original.

Pièce jointe. — *Orbe, 8 février.* — Joseph Chappuis à Bacher. Faux assignats.

Vol. 453, f° 98 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1935. — *Bâle, 25 pluviôse* [*13 février*]. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 453, f° 99, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Lucerne, 11 février.* — L'avoyer Krus à Barthélemy, en faveur de Béat-Frédéric Reutner de Weyl, commandeur de l'ordre Teutonique.

Vol. 453, f° 99, copie, 3/4 p. in-f°.

1936. — *Paris, 25 pluviôse* [*13 février*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Accusé de réception de la lettre du 16 et du projet d'arrêté soumis à son examen.

Vol. 453, f° 108 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1937. — *Paris, 25 pluviôse* [*13 février*]. — La Commission des revenus nationaux à la Commission des relations extérieures. Réclamation de Joseph Dopler.

Vol. 452, f° 174, original, 2 p. 1/2 in-f°.

1938. — *Zurich, 13 février.* — Le trésorier Wyss à Barthélemy relativement à son second fils, lieutenant-colonel au service de Hollande. Invalides du régiment de Steiner.

Vol. 453, f° 100, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

1939. — *Paris, 26 pluviôse* [*14 février*]. — Le Comité de Salut public à Barthélemy. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 455, f° 30, original, 1 p. 3/4 in-f°.
Vol. 453, f° 113, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 22 pluviôse* [*10 février*]. — Arrêté du Comité de Salut public modifiant celui du 10 vendémiaire relatif à la mise en liberté sur parole des prisonniers de guerre suisses.

Vol. 452, f° 163, copie, 3 p. in-f°.
Vol. 453, f° 113, copie, 3/4 p. in-f°.
Vol. 455, f° 26, copie, 2 p. in-f°.

1940. — *Besançon, 26 pluviôse* [*14 février*]. — Le représentant du peuple Pelletier à Barthélemy. Subsistances.

Vol. 453, f° 111, copie, 1/4 p. in-f°.

1941. — *Bienne, 14 février.* — Le bourgmestre Moser à Barthélemy. Affaires de l'Erguel.

Vol. 453, f° 106 v°, copie, 2 p. 1/4 in-f°.

1942. — *Zurich, 26 pluviôse* [*14 février*]. — Extrait d'une lettre du correspondant de Zurich. Régiments suisses en Hollande. Interruption des relations commerciales entre l'Allemagne et la Suisse.

Vol. 452, f° 177, copie, 2 p. 1/2 in-f°.

1943. — *S. l., 14 février.* — MM. de Schwitz à Barthélemy. Sels.

Vol. 453, f° 112 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1944. — *Paris, 27 pluviôse* [*15 février*]. — La Commission des relations extérieures au Comité de Salut public. Réclamation de Sébastien Rentz.

Vol. 452, f° 179, original, 4 p. in-f°.

1945. — *Bâle, 27 pluviôse* [*15 février*]. — Analyse de la dépêche de Bacher cotée *Prusse 34* [1].

Vol. 452, f° 181, copie, 1/2 p. in-f°.

1946. — *Bâle, 15 février.* — Extrait du *Moniteur* du 10 ventôse [28 février]. — « Le *Courrier républicain* du 7 pluviôse nous a donné un article sur l'ambassade de France en Suisse. Il est plus qu'incomplet. Il convient de le rectifier, au moment où les François ont intérêt de connoître celui d'entre eux à qui est confiée une négociation qui doit rendre le repos à l'Europe épuisée, ou la laisser en proie aux malheurs de la guerre, peut-être la livrer aux horreurs de la famine et la rendre au vaste silence des tombeaux.

« Comme je n'ai étudié que le Citoyen ambassadeur, je ne parlerai que de lui. Les coopérateurs sont ou de son choix ou ses anciens frères d'armes.

« Un ensemble de modestie, d'aménité, de calme et de bonhomie compose cet extérieur simple et gracieux qui rend confiant dans la bienveillance de l'accueil du citoyen Barthélemy. Il soutient cette impression par une conversation facile, par la franchise de la probité et la véracité de la prudence. Son esprit a de la culture et de l'instruction. Il décèle plus de pénétration que d'adresse, plus de justesse que de brillant. Son âme paroît plus sensible que passionnée. Il montre l'énergie qui émane de la réflexion, la droiture qui tient autant au caractère qu'aux principes.

1. Cette pièce trouvera sa place naturelle dans le volume des *papiers de Barthélemy*, consacré aux affaires de Prusse.

« Sa vie est frugale, laborieuse et active. L'estime de tous a précédé l'affection de la majorité. C'est avec ces moyens que, depuis la Révolution, l'Ambassadeur concilie tant d'intérêts opposés, rapproche tant d'opinions contraires, amortit le heurt de tant de passions, et qu'en déterminant et conservant la neutralité de la Suisse il l'a affranchie de toutes les compressions politiques qui auroient pu la froisser.

« Les deux États doivent reconnoissance à la Représentation nationale, qui a fait et maintenu le choix de cet honnête homme Ambassadeur. Républicain, je paye mon tribut au scrutin secret, et je n'entends pas qu'il m'acquitte [1]. »

Vol. 453, f° 131, copie, 2/3 p. in-f°.

1947. — *S. l. n. d.* — « Note adressée par M. Barthélemy au Conseil secret de Zurich et à celui de Bienne. » Emigrés. Prêtres déportés.

Vol. 453, f° 112, copie, 1/2 p. in-f°.

1948. — *S. l. n. d.* — Proclamation de la république de Bienne interdisant toute levée de troupes sur son territoire.

Vol. 453, f° 112, copie, 3/4 p. in-f°.

1949. — *Lausanne, 15 février*. — Bulletin de Venet. Nécessité d'inviter les commandants des postes français de la frontière à empêcher leurs subordonnés de passer comme ils le font dans le pays de Vaud où ils commettent des excès. Venet cite diverses scènes qui se sont passées récemment. Emigrés.

Vol. 453, f° 116 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

1950. — *Berne, 15 février*. — L'avoyer de Steiger à Barthélemy. Procès de M. de Laval. Faux passeports. Prisonniers de guerre bernois.

Vol. 453, f° 111 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1951. — *Berne, 16 février*. — L'avoyer de Steiger à Barthélemy. Affaires de l'Erguel.

Vol. 453, f° 111 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1952. — *Bâle, 28 pluviôse* [*16 février*]. — Analyse de la dépêche de Bacher cotée Prusse, 35 [2].

Vol. 452, f° 181, copie, 2/3 p. in-f°.

1. Cet article est de M. Richard, ancien administrateur des Postes, qui a été cité plus d'une fois dans cette correspondance (*note du mss.*).

2. Voir ci-dessus la note de la p. 611.

1953. — *Bâle, 28 et 29 pluviôse [16 et 17 février]*. — Bacher à la Commission des relations extérieures. Otages français à Magdebourg.

Vol. 452, f° 182, original, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Magdebourg, 3 février*. — Le général Kalckstein, commandant à Magdebourg, au feld-maréchal Möllendorff. Même sujet.

Vol. 452, f° 183, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — Note sur le même sujet.

Vol. 452, f° 184, copie, 2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

1954. — *Bâle, 29 pluviôse [17 février]*. — L'Autriche continue à entraver les approvisionnements de la Suisse. « Cet odieux système tient vraiment de la rage. » Recrutement pour l'Angleterre. Détails relatifs à Fitz Gérald, Précy, Mallet du Pan, Mounier et Pictet. SECTION POLITIQUE N° 48.

Vol. 453, f° 99 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Zurich, 14 février*. — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Vexations autrichiennes. Affaires de Hollande et de Savoie. Mort de M. de Goltz, qui est généralement regretté.

Vol. 453, f° 100 v°, copie, 1 p. 1/4 in-f°.

b. — *Berne, 14 février*. — Frisching à Barthélemy. Vexations autrichiennes. Affaires de l'Erguel. Recrutement pour l'Angleterre.

Vol. 453, f° 101, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

c. — *Coire, 10 février*. — Salis Seewis à Barthélemy. Affaires des Grisons.

Vol. 453, f° 104, copie, 1 p. 1/3 in-f°.

d. — *Coire, 12 janvier*. — Le baron de Cronthal aux chefs des trois Ligues grises. Même sujet.

Vol. 453, f° 104 v°, copie, 1 p. in-f°.

e. — *Davos, 17 décembre 1794*. — « Abscheid de Davos. » Même sujet.

Vol. 453, f° 105, copie, 1 p. in-f°.

f. — *Coire, 3 février*. — Le baron de Cronthal aux chefs des trois Ligues. Même sujet.

Vol. 453, f° 105 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

g. — *Milan, 31 janvier.* — Le comte de Wilczeck aux mêmes. Même sujet.

Vol. 453, f° 105 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1955. — *Bâle, 29 pluviôse [17 février].* — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Sels.

Vol. 453, f° 106, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Bienne, 14 février.* — MM. de Bienne à Barthélemy. Même sujet.

Vol. 453, f° 106 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1956. — *Bâle, 29 pluviôse [17 février].* — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Créances de la ville de Sion.

Vol. 453, f° 108, copie, 1/2 p. in-f°.

1957. — *Paris, 29 pluviôse [17 février].* — Le Comité de Salut public au représentant du peuple Bailly, en mission dans les départements du Rhin et du Mont-Terrible. Exportation de numéraire provenant d'une succession échue à un Suisse.

Vol. 452, f° 188, minute, 3/4 p. in-f°.

1958. — *Paris, 29 pluviôse [17 février].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Les teinturiers en soie de Bâle peuvent extraire de France les plantes à leur usage, cet article n'étant pas compris dans ceux dont l'exportation a été suspendue.

Vol. 452, f° 187, minute, 1 p. 1/4 in-f°.
Vol. 453, f° 109, copie, 1/3 p. in-f°.

1959. — *Bâle, 29 pluviôse [17 février].* — Analyse de la dépêche de Bacher cotée *Prusse 36* [1].

Vol. 452, f° 181 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

1960. — *Pontarlier, 29 pluviôse [17 février].* — Arrêté du représentant du peuple Pelletier contre les émigrés.

Vol. 452, f° 186, placard in-f°.

1961. — Note sur le même sujet.

Vol. 452, f° 185, minute, 1 p. 1/2 in-f°.

1962. — *Zurich, 17 février.* — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Affaires de l'Erguel. Intrigues diverses.

Vol. 453, f° 114, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1. Voir ci-dessus la note de la p. 611.

1963. — *Zurich, 17 février*. — Autre lettre du même au même. Désordres sur la frontière de Soleure.

Vol. 453, f° 114 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1964. — *Paris, 30 pluviôse [18 février]*. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Pensions.

Vol. 453, f° 119 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1965. — *Paris, 30 pluviôse [18 février]*. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Prisonniers de guerre bernois.

Vol. 453, f° 120, copie, 1/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Paris, 23 pluviôse [11 février]*. — La Commission de l'organisation et du mouvement des armées à celle des relations extérieures. Même sujet.

Vol. 453, f° 120, copie, 1/2 p. in-f°.

1966. — *Paris, 30 pluviôse [18 février]*. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Caisses de la République en Suisse. Nomination du citoyen Troëtte, fils.

Vol. 453, f° 123, copie, 1/2 p. in-f°.

1967. — *Soleure, 18 février*. — L'avoyer de Wallier à Barthélemy. Embauchage sur la frontière.

Vol. 453, f° 115, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1968. — *Perle, 18 février*. — M. Wildermett, maire de Bienne, à Barthélemy. Affaires de l'Erguel.

Vol. 453, f° 118, copie, 3/4 p. in-f°.

1969. — *Bâle, 1er ventôse [19 février]*. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Réclamation de Charles Belderbusch, du pays de Limbourg, ci-devant ministre de l'électeur de Cologne à Paris.

Vol. 453, f° 108 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1970. — *Bâle, 1er ventôse [19 février]*. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Réclamation de Jean-Jacques Faesch, bourgeois et conseiller d'État de Bâle.

Vol. 453, f° 108 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1971. — *Lausanne, 19 février*. — Bulletin de Venet. « L'affaire de Romain motiers au sujet de laquelle il paroît qu'on a donné quelques alarmes n'est absolument rien. C'est encore une de ces bulles de savon

soufflées par les gobe-mouches du pays de Vaud ou de Genève.... » Régiment de May. Expulsion de Berne du comte de Besse et du marquis de Fénelon. Affaires du pays de Vaud, de Genève et de Hollande.

Vol. 453, f° 117, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

1972. — *S. l., 19 février*. — Le canton d'Unterwald-le-Bas à l'État de Zurich. Il adhère au rétablissement de la correspondance officielle avec l'ambassadeur de la République française.

Vol. 453, f° 113, copie, 1/4 p. in-f°.

1973. — *Bâle, 2 ventôse [20 février]*. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Envoi de la pièce suivante.

Vol. 453, f° 109, copie, 1/2 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Augsbourg, 13 février*. — Les préposés du tribunal de commerce de la ville impériale d'Augsbourg à Barthélemy. Requête en faveur du commerce d'Augsbourg.

Vol. 453, f° 109 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1974. — *Bâle, 2 ventôse [20 février]*. — Barthélemy au représentant du peuple Pelletier. Subsistances. Faux assignats.

Vol. 453, f° 111, copie, 1/2 p. in-f°.

1975. — *Bâle, 20 février*. — Barthélemy à MM. de Bâle. Il transmet la réponse à la demande formulée dans leur lettre du 21 janvier.

Vol. 453, f° 109, copie, 1/4 p. in-f°.

1976. — *Bâle, 20 février*. — Barthélemy à MM. de Schwitz. Sels.

Vol. 453, f° 112 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1977. — *Bienne, 20 fevrier*. — Le bourgmestre Moser à Barthélemy. Affaires de l'Erguel.

Vol. 453, f° 118 v°, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

SECTION POLITIQUE N° 49.

1978. — *Bâle, 3 ventôse [21 février]*. — Mise en liberté sur parole des prisonniers de guerre suisses. Entrevue de Barthélemy avec le représentant du peuple Bailly. Affaires de Mulhouse.

Vol. 453, f° 113 v°, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièce jointe. — *Mulhouse, 19 février*. — MM. de Mulhouse à Barthélemy. Affaires de Mulhouse.

Vol. 453, f° 116, copie, 2/3 p. in-f°.

1979. — *Bâle, 21 février.* — Barthélemy au maire de Bienne Wildermet. Affaires de l'Erguel.

Vol. 453, f° 118 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1980. — *Bâle, 21 février.* — Barthélemy à MM. de Mulhouse. Accusé de réception de la lettre du 19 février.

Vol. 453, f° 116 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1981. — *Paris, 4 ventôse [22 février].* — Le Comité de Salut public à Barthélemy. Le ci-devant maire émigré de Schelestadt, Herrenberger, a écrit au Comité pour dénoncer les vues de Berne sur le département du Mont-Terrible. Le Comité appelle l'attention de l'ambassadeur sur cette dénonciation et demande des renseignements sur son auteur.

Vol. 455, f° 31, original, 2 p. in-4°.
Vol. 453, f° 124, copie, 1/2 p. in-f°.

1982. — *Bâle, 22 février.* — Barthélemy à M. de Sandoz de Travers. Emigrés. Faux assignats. Affaires de Neuchâtel.

Vol. 453, f° 119 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

1983. — *Bâle, 4 ventôse [22 février].* — Bacher au Comité de Salut public. Accusé de réception de la dépêche du 28 pluviôse. Service secret.

Vol. 452, f° 189, original, 1 p. 1/2 in-f°.

Pièce jointe. — « Rapport sur les forces militaires depuis Kehl jusqu'à Rheinfelden du 3e ventôse 3e année. »

Vol. 452, f° 190, copie, 1 p. 1/2 in-f°.

1984. — *Paris, 5 ventôse [23 février].* — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Émigrés belges.

Vol. 453, f° 130, copie, 3/4 p. in-f°.

1985. — *Paris, 5 ventôse [23 février].* — Miot à Barthélemy. Comptabilité de l'Ambassade. Traitement des citoyens Jalheau, Lottin, Duflos et Stamaty.

Vol. 453, f° 162 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1986. — *Paris, 5 ventôse [23 février].* — Colchen à Barthélemy. Le commissaire des relations extérieures, Miot, désire connaître l'avis de Barthélemy relativement à l'adoption d'un uniforme pour les agents diplomatiques. Choix d'un nouveau Secrétaire de légation pour l'ambassade de Suisse. Colchen propose Picamilh.

Vol. 453, f° 129 v°, copie, 1 p. in-f°.

BULLETIN DE VENET

1987. — *Lausanne, 23 février*. — « D'après une lettre de Vienne en date du 8 dont on a eu communication et qui paroît écrite par une personne sensée et impartiale, le public n'y est rien moins que satisfait de la rigueur extrême de la Cour contre les individus prévenus de conspiration. Les murmures, les libelles circulent dans la capitale. On regarde le plan des conjurés de Hongrie comme un roman mal ourdi et qui n'a pour base que des lettres et des confidences qui ne prouvent que du mécontentement, de l'exaltation et de la lassitude. On demande assez haut que le procès soit rendu public par la voie de l'impression. Le lendemain de l'exécution de Hebenstreit, on trouva affiché sur la porte de la Bibliothèque impériale un pasquill dont le sens était : « Joseph, qui t'a éduqué, faisoit bien et laissoit dire : si c'est trop pour « toi, choisis. » Les lieux de rassemblement, les sociétés même particulières, sont infestés d'espions. On incarcère, on relâche, sans rime ni raison. Les amis du Gouvernement affectent de répandre que la conspiration découverte avoit ses ramifications jusqu'à Constantinople, d'où les agents françois envoyoient de l'argent et des instructions à des prêtres grecs schismatiques ou à des juifs qu'ils mettoient en œuvre. L'inquiétude se peint sur toutes les physionomies dans le Palais impérial et chez les Ministres presque toute l'action de la vigilance se porte sur la Hongrie. Il n'y a pas jusqu'à la petite colonie françoise établie depuis trente ans dans le bannat de Temeswar qui ne porte ombrage à ce soucieux gouvernement. Ces pauvres émigrants attirés par les promesses de Marie-Thérèse dans un terrain inculte et marécageux, étoient parvenus à s'y acclimater, après avoir perdu beaucoup de monde par la fièvre et les regrets. On en comptoit encore dans ces dernières années 600 familles ou 2 000 individus, répartis en deux bourgades, population entièrement dégénérée et à demi sauvage. On les avoit tenus dans une ignorance complète des événements de leur ancienne patrie. Mais on prétend aujourd'hui à Vienne que des prisonniers patriotes, échappés de Pest ou de Gross-Varadin, ont pénétré chez ces colons, les ont mis au fait de la Révolution et ont réveillé le patriotisme dans leurs cœurs dégradés. On a, en conséquence, inquiété ces tristes peuplades. On n'y a trouvé aucun patriote réfugié. On croit que ces anciens François ont fait sauver chez les Valaques les prisonniers avec lesquels ils s'étaient abouchés. Il est bien plus probable que la terreur et la défiance qui planent sur le trône des rois ont fait sentir mal à propos leur influence jusque dans ces déserts et que toute cette fermentation si effrayante se réduit à une grande lassitude de la guerre, des contributions et des vexations qu'elle entraîne.

« La lettre en question dit aussi que tous les sujets de l'Autriche désirent ardemment la paix, mais que rien ne l'annonce encore, que la conscription dans les campagnes et la presse dans les villes fournissent des renforts considérables pour l'armée qui se rassemble sur les rives du Rhin et qu'on veut absolument porter à 200 000 hommes. Il y a eu quelques mouvements en Croatie, mais uniquement pour obtenir que les officiers fussent tirés de la nation et non pas des régiments allemands. Tel étoit le système de Joseph lorsqu'il classa les Croates et les établit sur le pied des troupes de ligne; et on croit que ce système tiendra malgré des réclamations aussi justes.

« Les émigrés genevois continuent de travailler sous le gouvernement actuel de cette république et à le rendre odieux aux Suisses. Il ne s'y fait pas une faute qui ne fasse la matière d'une circulaire virulente. Ces mécontents disent que ce système ne sauroit tenir, que les sommes produites par le pillage se dilapident, que les administrateurs transigent avec les bannis; que les deux frères Rillet, l'un banquier, l'autre ancien syndic, ayant pour plus de 250 000 livres de bien dans le territoire et condamnés à l'exil et à la confiscation générale, se sont arrangés chacun pour moins de 200 louis. Ils citent beaucoup d'autres exemples partiels et soutiennent que le commerce et l'industrie sont dans une telle décadence, que le Gouvernement est obligé de fournir la subsistance journalière à plus de 6000 individus. Ils ne sont cependant pas mécontents du choix qu'on vient de faire des syndics, qui entreront en exercice au mois de juillet prochain. Ils paroissent compter beaucoup sur Butin et Gervais pour une sorte de contre-révolution. Il y a malheureusement du vrai dans les plaintes de ces proscrits. Mais ce qui est plaisant c'est d'entendre les aristocrates genevois de 1790, si déchaînés alors contre la Révolution, former aujourd'hui les vœux les plus ardents pour que le système actuel de la République françoise prédomine à Genève et y exerce une influence décisive. Il n'est pas étonnant que M. Weiss, baillif de Moudon, se soit arrogé une espèce de protectorat à Genève et le droit d'y aller dire des vérités dures aux administrateurs, puisque c'est à lui qu'on s'est adressé et qu'on s'adresse encore pour tous les objets que les Genevois ont à traiter avec le conseil de Berne.

« Les Suisses agioteurs tiennent aujourd'hui à leurs assignats et les gardent soigneusement dans l'espérance que quatre milliards retirés de la circulation rendront de la valeur et de la confiance aux deux milliards restant. Ceux qui n'entendent rien à la hausse et la baisse sont disposés à placer dans la loterie projetée, dont le plan paroît universellement applaudi. Cependant, malgré cette opération rassurante, les assignats restent toujours cotés à 80 et 81 de perte. »

Vol. 453, f° 128, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

1988. — *Paris, 5 ventôse* [*23 février*]. — Le vérificateur général des assignats, Deperey, à Barthélemy. Les Comités de Salut public et des finances réunis ont, par un arrêté du 21 pluviôse, décidé l'établissement de vérificateurs des assignats à Lausanne, Neuchâtel et Bienne.

Vol. 453, f° 148 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

SECTION POLITIQUE N° 50.

1989. — *Bâle, 6 ventôse* [*24 février*]. — Subsistances de la Suisse. Affaires de Neuchâtel et de Piémont. Émigrés. Régiment bernois de Goumoens.

Vol. 453, f° 120, copie, 3/4 p. in-f°.

Pièces jointes.— **a**.—*Zurich, 20 février*.—Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Faux assignats. Approvisionnements de la Suisse. Départ de lord Fitz Gérald. Affaires de Hollande et de Pologne. Désordres sur les frontières de Soleure.

Vol. 453, f° 120 v°, copie, 2 p. in-f°.

b. — *Berne, 21 février*. — Frisching à Barthélemy. Approvisionnement de la Suisse. Départ de lord Fitz Gérald. Affaires de l'Erguel. Levées pour l'Angleterre.

« Mme de Staël retourne à Paris où elle tripotera comme elle n'a cessé de tripoter dans ce pays........

« Elle a insinué ici à quelques magistrats que vous aviez témoigné à M. de Staël à son passage à Bâle beaucoup d'inquiétude sur le séjour de Théodore Lameth à Nyon. Là-dessus on alloit le chasser la dyssenterie dans le corps, si l'humanité n'eût pas prévalu. C'est une femme bien dangereuse. Elle vient de publier une brochure : *A M. Pitt et aux François*, imprimée à la Neuveville, atelier qu'un François y a établi, il y a quelques années. Je n'ai pas encore lu cette brochure, mais on dit qu'on y sent les conversations du père Necker, qu'il y a du bon et du mauvais. »

Autre brochure publiée par M. d'Erlach.

Vol. 453, f° 121 v°, copie, 2 p. in-f°.

1990. — *Bâle, 6 ventôse* [*24 février*]. — Barthélemy au représentant du peuple Pelletier relativement au citoyen Sidler, du canton de Zug, à sa parente Marie Spillmann et à l'émigré du Cheylar, appelé aussi Mauland.

Vol. 453, f° 122 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1991. — *Neuchâtel* [*24 février*]. — Sandoz de Travers à Barthélemy. Emigrés.

Vol. 453, f° 123 v°, copie, 2/3 p. in-f°.

1992. — *Paris, 7 ventôse [25 février]*. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy relativement au citoyen Gobert.

Vol. 453, f° 130 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1993. — *Bâle, 7 ventôse [25 février]*. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures. Caisses de la république en Suisse. Nomination du citoyen Troëtte fils.

Vol. 453, f° 123, copie, 1 p. in-f°.

1994. — *Paris, 8 ventôse [26 février]*. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Réclamation de Jean-Samuel Schmitt.

Vol. 453, f° 133 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1995. — *Paris, 8 ventôse [26 février]*. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Réclamation de Jean-Conrad Schalch, de Schaffouse.

Vol. 453, f° 133 v°, copie, 1/3 p. in-f°.

1996. — *Bâle, 8 ventôse [26 février]*. — Barthélemy au Comité de Salut public. Envoi d'une lettre et d'un imprimé qu'un inconnu lui a adressés de Londres[1].

Vol. 453, f° 123 v°, copie, 1/4 p. in-f°.

1997. — *Bâle, 8 ventôse [26 février]*. — Barthélemy à la Commission des relations extérieures relativement au capitaine Duval, du ci-devant régiment de Reinach.

Vol. 452, f° 192, original, 3 p. 1/4 in-f°.

1998. — *Bâle, 8 ventôse [26 février]*. — Bacher au Comité de Salut public. Otages mayençais.

Vol. 452, f° 191, original, 2 p. in-f°.

1999. — *Lausanne, 26 février*. — Bulletin de Venet. Recrutement pour l'Angleterre. Emigrés. Subsistances.

Vol. 453, f° 128 v°, copie, 1 p. 3/4 in-f°.

2000. — *Paris, 9 ventôse [27 février]*. — Le Comité de Salut public à Barthélemy. Recommandation en faveur du citoyen Baruch Cerf-Beer, qui se rend en Suisse pour des achats de chevaux.

Vol. 453, f° 187 v°, copie, 1/2 p. in-f°.

1. Ces pièces manquent.

2001. — *Paris, 9 ventôse* [*27 février*]. — La Commission des relations extérieures à Barthélemy. Fourniture de sel à Bienne.

Vol. 453, f° 131, copie, 1/2 p. in-f°.

2002. — *Paris, 9 ventôse* [*27 février*]. — La Commission des relations extérieures au Comité de Salut public. Même sujet.

Vol. 452, f° 194, original, 2 p. in-f°.

BARTHÉLEMY AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

SECTION POLITIQUE N° 51.

2003. — *Bâle, 10 ventôse* [*28 février*]. — Le citoyen Herrenberger a rendu des services comme espion. L'ambassadeur ne croit pas aux vues qu'il prête à Berne sur le Mont-Terrible.

Levées pour l'Angleterre. Désordres sur les frontières de Soleure. Affaires de Genève.

Vol. 453, f° 124, copie, 3 p. in-f°.

Pièces jointes. — a. — *Berne, 25 février*. — Frisching à Barthélemy. Remerciements pour la mise en liberté du jeune Henriod, d'Ostende. Correspondance de l'avoyer Mulinen avec Barthélemy. Affaires de Genève. Levées pour l'Angleterre. Vœux pour la paix. Approvisionnements de la Suisse.

Vol. 453, f° 125 v°, copie, 1 p. 2/3 in-f°.

b. — *Fribourg, 16 février*. — L'avoyer de Techtermann à Barthélemy. Procès du sieur Luya. Prêtres déportés. Émigrés.

Vol. 453, f° 126 v° , copie, 3/4 p. in-f°.

c. — *Zurich, 25 février*. — Le bourgmestre Kilchsperger à Barthélemy. Mise en liberté sur parole des Suisses prisonniers de guerre. Affaires de Hollande et de l'Erguel. Approvisionnements de la Suisse.

Vol. 453, f° 127, copie, 2 p. in-f°.

2004. — *Bourglibre, 10 ventôse* [*28 février*]. — Les agents du bureau de surveillance sur les frontières de la Suisse au représentant du peuple Bailly. Les Autrichiens empêchent les intéressés de profiter des dispositions de la loi du 22 nivôse qui rappelle les artisans et laboureurs sortis de la République depuis le 1er mai 1793. Il semble en conséquence que le délai fixé pour bénéficier de la loi au 1er germinal doit être prolongé.

Vol. 452, f° 195, original, 1 p. 1/2 in-f°.

FIN

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME

Coulommiers — Typog. P. BRODARD et GALLOIS.

